
COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 163
CHRISTO
ET
ECCLESIAE

NOUVELLE

THÉORIE-PRATIQUE

POUR

ABRÉGER ET FACILITER L'INSTRUCTION

DES

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS

DE LA GARDE NATIONALE

Et de la Ligne;

OU PRINCIPES DES MANŒUVRES DE GUERRE MIS A LA PORTÉE DE CHAQUE BATAILLON : LES MAXIMES ET PRÉCEPTES DE L'ART MILITAIRE MIS EN PRATIQUE POUR L'ATTAQUE ET POUR LA DÉFENSE.

OUVRAGE INDISPENSABLE

A MM les Officiers et Capitaines-Commandans de la Garde nationale, pour bien diriger l'emploi du temps consacré aux exercices, ainsi qu'à tous les Officiers et Sous-Officiers de cette arme, jaloux de justifier le choix de leurs concitoyens par une instruction aussi prompte que complète dans l'art militaire.

PAR M. COPPIER,

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CAPITAINE EN RETRAITE.

ORNÉ DE 16 PLANCHES EN TAILLE-DOUCE.

PRIX : 6 FRANCS.

PARIS,

L'AUTEUR, RUE ET PASSAGE DAUPHINE, N° 16.

1831.

PRÉFACE.

Quels sont les moyens de préserver la France d'une troisième invasion?... Telle a été la pensée de l'auteur, après les journées de juillet.

Enumérant la population des puissances étrangères, nous remarquons cent soixante millions d'ames, non compris l'Angleterre, aujourd'hui notre alliée douteuse, et dans tous les temps notre ennemie naturelle, ces masses cernant de tous côtés les trente à trente-trois millions que représente la France.

Les cabinets de l'Europe peuvent donc nous assaillir avec des forces cinq fois plus nombreuses que celles que nous avons à leur opposer...

S'ils voient la possibilité de nous accabler en haine de la démocratie, ils réuniront tous leurs efforts pour le faire. Ils se garderont bien de petits moyens, de demi-mesures, ils connaissent trop le géant qu'ils ont à combattre, dont ils voudraient se partager les dépouilles, pour ne pas employer des moyens proportionnés à la terreur qu'il leur inspire.

Ces réflexions m'ont porté à rechercher comment la Grèce antique, si souvent attaquée par des populations entières, arrachées d'Europe et d'Asie, a pu résister avec ses petites armées aux forces immenses qui devaient l'écraser; j'ai reconnu que c'est par l'amour de la patrie, la discipline, la supériorité de sa tactique.

Jetant les yeux sur Rome naissante, on voit encore que son excellente tactique, sa discipline parfaite (891), sa politique, lui valurent la conquête de l'univers.

Amour de la patrie, discipline, tactique, tel fut donc leur secret; éminemment inspirés par le premier, il doit enfanter en nous les deux autres.

Ce sont, en effet, les moyens uniques et certains de nous faire triompher. La valeur avec eux peut tout, sans eux rien, parce que la victoire ne se fixe que du côté de l'armée la mieux disciplinée, la mieux exercée; ceci est sans restriction : l'histoire nous en est garant, et les dernières guerres des Russes contre les Turcs, et des

Français contre les Africains viennent encore le confirmer.

Pendant que les souverains de l'Europe, inquiets des dispositions de leurs peuples, dissimulent, sous des protestations amicales, la haine qu'ils nous portent, hâtons-nous de perfectionner notre instruction militaire, paladium de notre indépendance.

Que nos gardes nationaux, que nos soldats apprennent que les deux millions de troupes que l'on peut lancer contre nous sont des mêmes nations, des mêmes familles que celles que leurs pères ont vaincues si souvent; mais qu'ils songent que ces hommes, instruits par leurs propres défaites, exercés aux manœuvres, soumis à la discipline, et enhardis même par la chute du grand capitaine, dont le nom seul les glaçait d'effroi, seront plus difficiles à vaincre, si la discipline, la stratégie ne seconde la valeur française.

Scipion l'Africain pensait avec raison que c'est de l'habileté des officiers particuliers que dépend le succès des campagnes. J'ajouterai à cette grande vérité, que l'instruction dans les sous-officiers et caporaux n'est pas moins nécessaire pour former d'excellens soldats, qui eux-mêmes ne contribuent pas moins à cet heureux résultat, que les qualités dans les officiers supérieurs, les talens dans les généraux, et l'habileté du général en chef.

C'est donc dans un concours mutuel et réciproque d'instruction et de talens, que nous trouverons la garantie de l'intégrité du sol sacré. C'est en poursuivant sans relâche les études qui doivent nous préparer et nous assurer des succès à la guerre, que nous conserverons une paix honorable et solide.

La Grèce, qui perfectionna tous les arts, ouvrait des écoles où les principes de la tactique étaient enseignés. Alexandre y puisa le sublime de cet art qui, presqu'au sortir de l'enfance, lui valut la conquête d'un vaste empire. Pourquoi ne suivrions-nous pas une marche qui procurera à nos défenseurs les connaissances les plus approfondies de l'art militaire, en prenant le moins de temps possible ? qui développera, par le désir constant de se rendre utiles et d'acquérir de la gloire, les génies qui, n'ayant pas cette ressource,



restent engourdis dans l'oisiveté? Pourquoi n'accueillerions-nous pas un enseignement qui, par une méthode simple, la moins onéreuse possible, nous fera obtenir les plus grands résultats?

Cet enseignement que je désire pour mon pays, j'ai osé l'entreprendre. On pardonnera, à un vétéran, une entreprise peut-être au-dessus de ses forces, puisqu'elle a pour objet le salut et la gloire de sa patrie: lorsqu'il est notoire que le peu de goût qu'ont les officiers pour la lecture des ouvrages didactiques, et le peu d'empressement que mettent les gouvernemens à récompenser les auteurs militaires, ne sont pas faits pour porter des officiers plus instruits à s'en occuper. La nécessité de produire un ouvrage facile à consulter n'est-elle pas patente?

Peu de mois suffisent pour former un fantassin. Tâchons, dans le plus court espace de temps possible, de procurer aux officiers et sous-officiers les connaissances de petite tactique, sans lesquelles point d'évolutions de ligne, point de fermeté dans l'attaque non plus que dans la défense; connaissances qui une fois acquises, le Français, commandé par des généraux tacticiens, un chef entendu, peut tout entreprendre et tout exécuter.

Les fréquens exercices, tout en fatiguant le soldat, ne donnent aux cadres qu'une connaissance imparfaite de ce qu'ils doivent bien posséder, parce qu'on ne leur fait pas pratiquer le commandement, seul moyen de le bien graver en peu de temps dans la mémoire, et parce qu'on ne leur donne aucune notion de l'art militaire.

Je m'appuierai sur ce que, même après plusieurs années de paix, on aurait peine à trouver un corps d'officiers et sous-officiers sachant parfaitement expliquer et faire exécuter les quatre écoles, et encore moins à même de répondre aux questions que l'on pourrait leur adresser sur les principes de la stratégie; à plus forte raison, combien faudra-t-il de temps, combien sera-t-il difficile d'obtenir ces connaissances dans la garde nationale, qui ne peut consacrer à son

instruction que le temps du repos, et de très-cou
instans pris sur son travail?

Pour obvier à ces graves inconvéniens, pour abré
ger et faciliter l'étude de la petite et de la grande tac
tique, je joins à la théorie la pratique du commandemen
Je fournis, pour l'étude de la petite tactique comm
pour celle de la stratégie, cet avantage à la petite com
pagnie aussi bien qu'à la plus forte division, à l
faible garnison comme au plus grand camp de paix,
la petite commune comme à la cité la plus populeuse.

J'obtiens ces heureux résultats au moyen de cadr
de bataillon de corde (*voyez ce mot*). Chaque offici
et sous-officier, chaque caporal commande, et joi
ainsi l'explication aux préceptes, en expliquant et fa
sant exécuter d'abord l'école de peloton, ensuite cel
de bataillon, puis les évolutions de ligne, en suivant l
leçons telles qu'elles sont indiquées dans le réglemen
des manœuvres.

Pour acquérir facilement, et en peu de temps, l
autres connaissances, suites de la petite tactique (*Vo*
Tirailleurs, Découvreurs, Marches, Détachemens),
qui renferment la grande tactique, je joins à ma m
thode, et sous la forme d'un dictionnaire, un abré
des maximes et préceptes de l'art militaire, dont
fera également l'application, selon les lieux et les ci
constances. (*Voy.* Camp de paix, 1811.)

Véritable répertoire, chacun, depuis le caporal ju
qu'au général en chef, trouvera dans mon ouvrage ce qu
voudra connaître (*v. la Table.*); vade-mecum de l'of
cier particulier, il lui facilitera le moyen de s'instruire
bonne heure pour parvenir au dernier échelon, et m
riter, en s'illustrant, les applaudissemens de ses co
temporains et les hommages de la postérité (*Voy.* C
poral, Capitaine, Colonel, Général.)

La propagation, dans nos armées et la garde nati
nale, des connaissances militaires, sera la conséquen
de cette méthode; et par un travail moins difficile,
à la portée de toutes les intelligences, par un moy
plus économique, nous parviendrons à des résultats
moins aussi favorables pour la petite et la grande ta
tique, que ceux que le système actuel des Prussie

procure à cette nation (*). Tout ce qui est relatif à l'art sera de son domaine. La paix sera aussi laborieuse que la guerre; elle fournira un magasin immense d'observations, de mémoires, fruits du génie, au moyen de questions ou sujets soumis au concours des officiers.

Ces mémoires renfermeront, dans le détail le plus grand et le plus exact, tous les problèmes militaires proposés et résolus; tous les plans d'attaque qui peuvent être exécutés sur le sol national; tous les plans de défense dont il est susceptible; les diversions qu'on peut faire et celles que l'ennemi peut tenter; les dif-

---

(*) Pour que l'amour-propre national l'emporte enfin sur notre légèreté, et nous pousse à faire quelques efforts pour notre instruction, jetons un coup-d'œil sur les connaissances que doit rigoureusement posséder tout sujet prussien qui veut être officier.

Les prétendans doivent d'abord se faire examiner, et admettre comme enseignes, grade intermédiaire entre les sergens-majors et les sous-officiers. Leur examen a lieu sur l'orthographe, l'arithmétique, y compris les proportions et les fractions; les élémens de géométrie, de dessin topographique, de géographie. Ils doivent posséder, en outre, quelques connaissances de l'histoire universelle, de celle du pays, et une écriture lisible.

Les conditions de l'examen, pour être officier, sont: de savoir rédiger facilement, d'avoir assez de connaissance de la langue française pour être en état de traduire en allemand; de résoudre les équations du deuxième degré; de savoir la géométrie et la trigonométrie, les élémens de fortifications permanentes et de campagne, les principes d'artillerie, le dessin de la carte, le tracé d'ouvrages de campagne, et l'évaluation des travaux qui y appartiennent: la levée du terrain. Les candidats doivent avoir des connaissances plus étendues sur la géographie et la statistique; connaître l'histoire universelle et celle du pays; enfin, le service intérieur et celui de campagne.

Des ordres très-formels du roi imposent aux examinateurs la plus stricte observation des réglemens. Personne n'est exempt de ces dispositions; le fils du maréchal, du prince même, ne jouit pas de plus de faveur que celui du simple particulier: et la décision du roi n'est jamais moins, mais souvent plus sévère que celle de la commission.

Enfin, une école, dite Ecole centrale de guerre, a été créée à Berlin pour donner à ceux qui sont doués de plus de dispositions, des connaissances d'un ordre plus élevé.

La durée des cours est de trois ans: ils comprennent les parties les plus importantes des sciences militaires, mathématiques, fortifications, artillerie, topographie, etc. On y enseigne les mathématiques transcendantes, le calcul intégral et différentiel la tactique, la stratégie. Enfin, toutes les connaissances militaires y sont approfondies. C'est par cette école que passent les officiers qui veulent parvenir aux emplois élevés de l'armée. Ils subissent des examens, reçoivent, à la fin des cours, un titre attestant qu'ils les ont suivis avec soin.

férentes marches qui peuvent être faites pour cet objet; les camps, les postes à saisir pour dominer les provinces étrangères ; la disposition des quartiers, les inondations naturelles, celles que l'on peut former ; les passages permanens et accidentels des rivières ; la nature des montagnes, des bois, des marais, des ruisseaux ; l'état des places, des forts, des camps qui peuvent défendre le pays ; les postes, les défilés qu'on pourrait défendre ; la meilleure manière de les fortifier ; les chemins, ceux qu'on peut ouvrir ; les endroits où l'on peut former des magasins ; les productions du pays, etc., etc.

On rassemblera un grand nombre d'observations, de mémoires, pour former des combinaisons sur toutes les espèces d'opérations. On pesera, on comparera les opinions des plus habiles tacticiens, et on formera un code qui sera une base sur laquelle on élevera un système complet d'opérations. On marchera dans la pratique, appuyé sur une théorie assurée ; et le flambeau de l'expérience éclairant la variété infinie des circonstances, il en résultera des remarques qui serviront à perfectionner le système. Continuellement et à perpétuité, de grands hommes surgiront plus savans encore par le secours des lumières de leurs prédécesseurs.

Une distinction offerte à la supériorité des connaissances excitera une foule de citoyens aux exercices qui peuvent la mériter. Le goût du travail et de l'application remplacera celui des occupations frivoles. Convaincus que la guerre est une science difficile, qu'elle a des règles, des principes qu'il faut approfondir pour être digne de commander, et que personne ne naît général, les officiers et sous-officiers travailleront davantage, et le gouvernement connaîtra plus tôt et plus facilement leurs talens. (*V.* Développement.)

Après avoir fait ressortir tous les avantages du bataillon de corde dans son application à la petite tactique, ceux non moins importans pour la grande tactique (1859, 60, 61), je présente, pour la garde nationale et la ligne, un nouvel ordre de bataille (1579) qui paraît le plus propre à passer instantanément de

l'attaque à la défense ; il offre la mobilité, la célérité, la vivacité de l'attaque complète pour l'offensive, la plus grande facilité pour le passage de ligne, par une simple marche en avant ou en arrière, sans aucune autre manœuvre ; une force de cohésion puissante contre la cavalerie ; enfin une retraite calme, terrible pour le vainqueur le plus audacieux, qui ne peut y porter le moindre désordre. Cet ordre de bataille est le développement, dans toute son énergie, de ce principe de fortification : *Le feu ne détruit que par sa quantité et sa durée.*

On subvient au manque de fusils (*voy. ce mot*) pour les gardes nationaux non armés, qui n'éprouveront par ce moyen aucun retard dans leur instruction, et apprendront également les charges et les feux.

Résumons. Donner dans le plus court espace de temps possible, aux cadres d'officiers, sous-officiers et caporaux de la garde nationale et de la ligne, une instruction solide, qui procure en peu de mois au gouvernement une vaste pépinière de sujets aptes à commander. (*V.* Développement.)

Offrir à messieurs les officiers supérieurs et généraux une école pratique pour l'étude de la grande tactique et de la stratégie ; suppléant en tout et sans frais aux camps de paix et d'exercice partout où il y aura un bataillon de six cents hommes. (*V.* Camp de paix et d'exercice, 1811.)

Indiquer à MM. les officiers supérieurs et particuliers les moyens de tripler la force physique du soldat dans le combat, et de se garantir des désastres en trempant vigoureusement la force morale (*voy.* 1758 *et suivans ;* 726, 1560 *et suivans*) en temps de paix. Exercer les officiers et sous-officiers à tracer les ouvrages de campagne, les sous-officiers et caporaux à les diriger, et les soldats à les exécuter.

Suppléer au manque d'expérience par l'étude facile et prompte des connaissances militaires.

Suppléer au manque d'aplomb dans la petite tactique, qui ne s'acquiert que par de fréquens exercices, auxquels la garde nationale ne peut se livrer comme la ligne, par un ordre de bataille qui oppose à l'ennemi

le complément de la destruction, soit dans l'attaque, la défense, la retraite, ou la disposition contre la cavalerie par une simple marche en avant, en arrière, ou une rectification d'alignement, sans aucune autre manœuvre. (*Page* 410.)

Envahir incessamment le champ de bataille en se couvrant d'un feu qui accable l'ennemi d'une grêle de projectiles. (*Voy.* 1602.)

Résister victorieusement, par le même ordre de bataille, avec un régiment de trois mille hommes et trente-six pièces de canon, à une percée tentée par une colonne de trente à quarante bataillons en masse, qui voudraient enfoncer une ligne, déborder une armée, forcer un retranchement ou un passage. (*Voy.* 1699.)

Offrir toute la latitude possible pour le mélange d'armes, en donnant la faculté de placer en seconde ligne, pour se porter rapidement, et sur un grand front de bataille, en avant de la première, tel nombre d'escadrons que l'on voudra, sur quelque point que l'on puisse désirer, et même sur toute la ligne de bataille, si l'on veut. (*Voy.* 1597, 98.)

Donner l'avantage de faire jouer sur toute la ligne de bataille telle quantité d'artillerie qu'on voudra, sans diminuer le feu de la mousqueterie, et sans discontinuer d'envahir le champ de bataille. (*Voy.* 1600.)

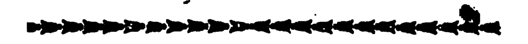
Utiliser les gardes nationaux non armés dans les lignes de bataille, en les faisant charger à l'arme blanche, résister à la cavalerie, la charger, enfoncer l'infanterie, quoique armée de baïonnettes, et employer, en cas d'invasion, toute la population en état de porter les armes. (*Voy.* 2235.)

Rassurer l'autorité sur ses appréhensions contre l'organisation militaire de toute la France, en lui insinuant que la liberté sous l'habit de garde national, soumise à un conseil de discipline, loin de dégénérer en licence, est l'unique moyen de nous préserver de toute anarchie; que l'ordre public et le gouvernement trouveront chez le propriétaire, chez celui sur lequel pèsent toutes les charges de l'Etat, la meilleure garantie possible de leur stabilité, en le rendant, comme dans la représentation nationale, le dépositaire de ses plus chers intérêts.

Prouver qu'une bonne organisation de la garde nationale procurera à l'Etat la facilité, 1° de diminuer l'armée, et de borner enfin une branche de dépense qui jusqu'ici a fait la ruine de tous les peuples; car tout le monde sait qu'autant de cent mille hommes sous les armes, autant de cent millions d'annuellement absorbés....; 2° de reconstituer fortement notre état militaire, en conciliant ce qui est dû à l'économie de nos finances, aux intérêts de l'agriculture et de l'industrie, au droit du citoyen de ne donner à l'Etat que le temps absolument nécessaire. En effet, le cultivateur, l'artisan, sans perdre de vue son champ, son industrie, pourra accomplir dans la garde nationale son service actif. Un exercice ou deux par semaine, dans sa commune, dans son hameau, suffiront pour le tenir en haleine; et ces exercices, en comprenant la petite et la grande tactique, donneront en même temps aux cadres de sous-officiers et officiers, aux officiers supérieurs, toutes les connaissances militaires par le concours de cette méthode. On m'objectera peut-être l'impossibilité de former en peu de temps un soldat, en ne l'exerçant qu'une fois par semaine? Ayez dans chaque commune une école de détail où la recrue, qui doit un certain nombre d'années de service actif à sa patrie, sera exercée tous les deux jours, tous les jours même, jusqu'à ce qu'on l'ait fait passer à l'école de bataillon : elle se hâtera de s'instruire pour être libre plus tôt. Et pourquoi ne soumettrions-nous pas notre jeunesse à commencer son éducation militaire dès l'âge de dix-sept ans? Faire l'exercice dans son repos, ses récréations, sera pour elle des momens de fête; et, tout en s'amusant, le jeune Français aura acquis à vingt ans l'aplomb du soldat formé.

Ne pourrait-on pas encore renouveler tous les ans, par moitié, l'armée de paix réduite des deux tiers, en conservant les cadres d'officiers? Deux ans d'école de régiment feront un bon fantassin. Dans une si courte absence, le cultivateur n'aura pas perdu l'habitude du travail, et l'artisan oublié son état. Trois ans donneront au cavalier toutes les connaissances d'équitation et de manœuvre qu'on peut désirer. Tous deux appo

teront dans la garde nationale les connaissances, le habitudes militaires, et seront des types de disciplin
Provoquer et entretenir un zèle, une émulation na tionale par des récompenses, des ovations patriotique (*Voy.* Développement.) (63 *et suivans.*)
Préparer le guerrier aux devoirs philantropiques, e lui prescrivant de faire survivre l'humanité à la paix; au général en chef d'être avare du sang de ses soldat de ne le répandre que pour l'utilité avérée de la patri et jamais pour sa propre gloire. (*V.* Humanité, Caporal
Préparer à l'avance le soldat à se conduire, dar toutes les conjonctures de la guerre, avec cette inte ligence, ce calme, ce sang-froid, cet ordre et cette a dace qui assurent le succès des campagnes. (*V. p.* 160
Enfin, créer une vaste école de guerre où toute population active, sans nuire à ses intérêts, prend part aux instructions militaires; et sans l'accumule sans la réunir, sans la fatiguer, on lui donnera da chaque canton, dans chaque bataillon, toute l'instru tion que peuvent offrir les camps de paix et d'exe cices. (1650, 1662, 1860, 1862.)
En voilà assez pour faire crier à l'utopie celui qu pour régler son jugement, ne voudra pas attendre l'eff de l'expérience. Quant à moi, vivement pénétré de s efficacité, et avec la confiance que donne la convictio je présente ma méthode comme la plus simple, plus infaillible et la moins onéreuse que l'on puis trouver, pour donner à la France, devenue inexp gnable, la plus grande prépondérance européenne, p la faculté qu'elle aura de lancer en quinze jours s l'étranger quinze cents mille hommes exercés, dis plinés, commandés par des cadres instruits, des g néraux tacticiens, et soutenus sur nos frontières p un million d'autres non moins habiles.
Alors, seulement alors, nous serons certains de co jurer l'orage qui nous menace de toutes parts; alors coq gaulois pourra, à l'ombre de ses gros bataillor braver avec sécurité le regard perçant des vautours Nord, et l'épée de Brennus pèsera de tout son poids da la balance européenne. Tel est le but de mon livre; patriotisme l'a inspiré, l'a dicté, le soldat l'a écrit.



DÉVELOPPEMENT.

1. La garde nationale étant sous la dépendance administrative, son instruction sera sous celle du ministre [de] la guerre.

2. Chaque chef de division militaire la surveillera, [co]njointement avec les préfets de la division. Ces chefs [et] préfets seront les intermédiaires entre le gouvernement, les maires et commandans de bataillon ou de [lég]ion.

3. Afin que l'instruction soit générale et uniformément suivie dans toute la France en même temps, [ch]aque maire, chaque commandant de la garde nationale surveillera l'application de cette méthode dans [ch]aque commune.

4. Le gouvernement, pour en activer la mise en pratique, exigera de chaque préfet, de chaque chef de division, un rapport mensuel sur ses progrès par commune et par bataillon.

5. Nous ne saurions trop, ni trop tôt prendre toutes [le]s mesures qui peuvent nous assurer la paix par une [att]itude toute guerrière; par des préparatifs aussi puissans que faciles et peu onéreux, qui enfin peuvent, [en] quelques mois, nous faire respecter et craindre, [lo]rsque l'on contemplera, avec autant d'étonnement [qu]e d'admiration, jusqu'au plus petit hameau transformé en une caserne de soldats exercés et d'officiers [in]struits.

6. L'exercice du garde national n'aura lieu que le [di]manche, ou deux fois par semaine, s'il y a urgence. [L]orsque les travaux de la campagne le permettront, [il] sert plus fréquent.

7. Les officiers, sous-officiers et caporaux à qui leur

moyens le permettent davantage, seront exercés au moins deux fois par semaine, à l'école de peloton et de bataillon, jusqu'à ce qu'ils soient instruits, ce qui ne sera pas long par le secours des cadres de bataillons de cordes (1158).

8. La théorie, pour les grades subalternes, aura lieu une fois par semaine chez le capitaine, et le soir, pour ne pas nuire aux travaux.

9. Il y aura, si faire se peut, autant de pelotons de corde que de sous-officiers, parce qu'on ne saurait trop multiplier le commandement, et appliquer la pratique à la théorie.

10. Ils alterneront, pour le commandement, avec les caporaux, si on ne peut donner à chacun de ceux-ci un peloton ou une section à commander.

10 *bis*. Chaque commandement sera toujours précédé d'une explication brève, claire, précise, des principes. L'exécution sera entremêlée de mouvemens d'armes.

11. Lorsque les gardes nationaux connaîtront l'école de peloton, on leur apprendra le service de tirailleurs. (Voy. 3o38.) On simulera ensuite les marches, pour apprendre celui des avant et arrière-gardes (voy. ce mot), des découvreurs; la manière d'établir un camp, de placer les grandes et les petites gardes; l'art de choisir un poste. (*Voyez* Poste.)

12. Messieurs les officiers et sous-officiers apprendront ensuite, de mémoire, les principes de l'attaque et de la défense; les moyens d'exécuter ou rompre le passage d'un défilé, d'un gué, d'une rivière; l'art de fortifier un poste, un village, une maison; la connaissance des précautions, de la poursuite, de la retraite, des suites de la victoire et de la défaite. (*V. ces mots.*)

13. Pour que l'instruction marche avec plus d'activité et d'uniformité, on formera, dans chaque canton, une commission d'instruction, composée de quatre à cinq officiers en retraite, de toute arme, dont l'instruction et la position locale présenteront des avantages. Elle sera présidée par le grade le plus élevé.

14. Cette commission, sous la direction du chef de la division militaire, surveillera l'enseignement des communes.

15. Elle recueillera tout ce qui a rapport aux connaissances militaires, et s'occupera essentiellement de leur développement, et du soin de les répandre dans la garde nationale.

16. Elle soumettra aux officiers et sous-officiers des communes, deux à trois fois par an, des questions ou sujets de discussions à leur portée, recevra leurs mémoires, et fera part au chef de division de ceux qu'il jugera dignes de lui être communiqués.

17. Un prix par canton sera annuellement décerné au caporal, au sous-officier et à l'officier qui aura excellé en connaissances militaires. Ce sera un titre qui mettra le candidat sur les rangs pour être appelé, par la suite, à un grade plus élevé.

18. Le gouvernement récompensera par des places ceux qui, par leur conduite et leur application, s'en seront rendus dignes (963 et suivans).

19. La commission, dans l'instruction de la garde nationale, n'aura qu'un seul but, celui de l'entretenir continuellement dans l'habitude de ce qui se passe à la guerre.

20. Les troupes seront exercées aux seules manœuvres des champs de bataille; tout ce qui est inutile doit être banni. On doit les habituer à exécuter très-vivement et avec ordre les mouvemens d'attaque et de défense, à acquérir de l'aplomb dans les marches; à se disperser et combattre avec intelligence en tirailleurs.

21. Il ne faut rien négliger pour leur rendre familières toutes les circonstances de la guerre et des combats.

22. On fera exécuter dans chaque bataillon, au moyen des cadres de bataillons de cordes, tout ce qui a lieu aux camps de paix et d'exercice. (*Voy. ce mot.*)

23. Une cinquantaine d'hommes par bataillon seront exercés à la manœuvre du canon. A cet effet, chaque bataillon aura deux canons en bois, montés sur deux roues et une espèce d'affût, qui représenteront, pour les communes éloignées des places, une pièce de quatre.

24. Des artilleurs retraités en dirigeront l'instruction, sous la surveillance de la commission du canton.

25. On manœuvrera ces pièces au moyen d'une pro-

longe fixée à un crochet, à la tête des flasques dans le feu en avançant, et aux crosses en retraite.

26. La cavalerie doit fixer l'attention du gouvernement; son défaut contribua à la chute de Napoléon; on ne saurait donc prendre trop de précautions pour s'en assurer une formidable que l'on puisse facilement alimenter.

27. Il est donc très-important d'exercer par commune autant de cavaliers qu'il s'y trouvera de chevaux.

28. Les officiers, les maréchaux-des-logis, les brigadiers en retraite, les instruiront sous la surveillance de la commission; et nos propriétaires n'hésiteront pas à imiter ceux de la Prusse, qui prêtent leurs chevaux pour cet objet.

29. Dans l'application de ce système à la troupe de ligne, on s'attachera à multiplier le plus possible la pratique du commandement; chaque compagnie aura des bataillons de corde pour l'instruction de ses sous-officiers et caporaux; et en peu de mois, par cette véritable école mutuelle, les cadres auront acquis l'instruction et la fermeté de commandement qu'on peut désirer; et quelle que soit la perte d'officiers qu'on puisse faire dans une guerre, on trouvera dans les sous-officiers et caporaux des sujets propres à commander même un bataillon.

30. On suivra la même marche pour les officiers, ayant toujours soin, pour les uns comme pour les autres, de faire précéder le commandement de l'explication des principes. (*Voyez 10 bis.*)

31. Enfin un comité, composé de nos talens les plus transcendans, dirigera, sous la présidence du ministre de la guerre, les comités cantonnaux, par l'entremise des chefs de divisions militaires.

32. Ce comité donnera directement aux officiers généraux et supérieurs, des questions ou sujets de discussions renfermant ce qui est énoncé dans notre préface, et tout ce qui compose la stratégie; il recevra les mémoires de ces messieurs, et ne soumettra au Roi que ceux qui en seront dignes.

33. Ces messieurs s'exerceront dans la haute tactique, chacun dans leur résidence, soit au moyen de

troupes de ligne, soit par celui de la garde nationale, et toujours par l'application de ce système (1811).

34. Des programmes de manœuvres raisonnés prescriront les principaux mouvemens pour combattre. Lorsque des corps opposés devront agir l'un contre l'autre, alors l'idée générale seule sera donnée, et les dispositions d'attaque ou de défense seront laissées à l'intelligence des chefs.

35. Les fautes commises, ou la nature des mouvemens, décideront du succès ou de la retraite des corps. (*Voyez* 172 : et principes des manœuvres de guerre, mis à la portée de chaque bataillon de la garde nationale.)

36. Quand on connaîtra les ordres de marche de front et de flanc, suivis des ordres de bataille parallèle et oblique, de principes et de circonstances, le comité de Paris enverra d'autres programmes de manœuvres raisonnées, qui seront exécutés par un ou deux cantons réunis, contre un ou deux autres limitrophes.

37. On s'exercera alors sur les principes de la stratégie de Napoléon : celle qui, en me servant des expressions d'un vieil officier hongrois prisonnier à Lodi, *viole tous les usages*, en attaquant tantôt devant, tantôt derrière, tantôt sur les flancs; de manière qu'on ne sait jamais comment il faut se placer.

38. C'est ici où le génie de nos officiers supérieurs se développera; et ce sera dans la relation des mouvemens pour combattre, que le gouvernement distinguera l'homme à talens, les capacités étant alors constatées par les faits. Telle sera la prompte et infaillible conséquence de ce nouveau système, fondé sur la bonne direction et le bon emploi du temps consacré aux exercices.

RÉFLEXIONS

SUR L'IMPORTANCE DES CONNAISSANCES QUE DOIT AVOIR UN OFFICIER AVANT D'ENTRER EN CAMPAGNE.

39. Le salut d'une armée entière dépend fréquemment de la manière dont un officier particulier se conduit dans un poste avancé.

40. Combien de fois un camp n'a-t-il pas été surpris, une ville n'a-t-elle pas été forcée, et une armée mise en déroute, parce qu'un officier, chargé de garder un poste, un pont ou un défilé, n'avait pas appris la manière de le garder, de le défendre!

41. Il se présente, dans les camps, mille circonstances où l'officier est obligé d'agir d'après lui-même. Quelle conduite tiendra-t-il si, par l'étude de l'art de la guerre, et par des réflexions profondes sur la conduite des militaires qui l'ont précédé, il ne s'est pas mis à portée de prendre le parti le plus avantageux?

42. Tranquille sur son sort, l'officier croit n'avoir plus rien à espérer que du temps. N'écoutant que la voix du plaisir ou de la paresse, il met son éloignement pour l'étude et pour le travail, sur le compte des devoirs actifs qui lui sont imposés; il vit dans une ignorance profonde....

43. Cependant la trompette guerrière sonne; l'armée est rassemblée : l'officier est détaché pour la garde d'un point important... qui osera répondre que son impéritie ne fera pas évanouir, dès le premier instant, l'espoir d'une campagne entière?...

44. L'officier doit donc être instruit avant d'entrer en campagne; non-seulement, outre la tactique, il doit *parfaitement* connaître les ordonnances ou code mili-

taire, mais il faut encore qu'il sache quels sont les ouvrages qu'il doit employer dans telle ou telle circonstance ; les tracer et les faire exécuter. (*V*. Retranchement.)

45. Il doit connaître les moyens d'augmenter la force d'un poste, en faisant usage des eaux, des fascines, des palissades, des fraises, des abatis, des chevaux de frise, des puits, des chausse-trappes, etc., etc. Il doit avoir appris à mettre en état de défense une ville ouverte, un bourg, un village, une maison, une église, un cimetière, une ferme, un moulin, un chemin, un défilé, une digue, un ravin, un passage de rivière, un gué, etc., etc. Il compromettrait sa vie, sa gloire, son honneur, s'il ignorait la manière de garder et de défendre tous les objets que je viens de nommer, et de les arracher à l'ennemi par force ou par stratagème.

46. Il en serait de même s'il ne connaissait pas l'art de faire une reconnaissance militaire, et de dresser un mémoire des objets qu'il a observés. Il saura diriger la marche ou la retraite de sa troupe, former des embuscades, découvrir celles de ses adversaires et les éviter; conduire, attaquer et défendre un convoi, etc., etc.

47. Pour acquérir ces connaissances, l'officier doit recourir à l'étude. D'abord le travail ne sera pour lui qu'un ennui diversifié; mais bientôt il se changera en plaisir.

48. Il lira avec soin et réflexion les ouvrages didactiques des meilleurs auteurs militaires français et étrangers, anciens et modernes, sans craindre de puiser dans un trop grand nombre de sources (1068).

49. Il y apprendra que l'ambition, l'amour de la gloire, passions si funestes à l'humanité dans un chef d'état, ne sont pas de même quand elles sont allumées dans l'âme des défenseurs de la patrie; dans ce cas, elles sont aussi utiles que fatales dans l'autre. L'officier qui ne sera pas sensible à la gloire, que l'ambition des honneurs et des grades n'animera point, en qui les récompenses ne produiront pas un violent enthousiasme, ne sera qu'un immobile automate, qu'un être apathique, incapable de concevoir et d'exécuter de grandes actions.

5o. J'ajouterai que l'état militaire est celui qui impose les privations les plus grandes, qui nous expose aux dangers les plus imminens, qui nous soumet aux travaux les plus pénibles : pourquoi donc immoler inconsidérément à la paresse, au plaisir d'un moment, le fruit si chèrement acquis de ses services, et dont l'instruction, au contraire, nous fera tirer tout le parti possible (5o2)?

NOUVELLE

THÉORIE-PRATIQUE,

POUR

ABRÉGER ET FACILITER L'INSTRUCTION

DES

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS.

A

51. ABANDON. Chez tous les peuplesde l'antiquité on punissait de mort ou d'infamie tout militaire qui *abandonnait*, devant l'ennemi, son poste, son rang, sa troupe, son chef, ses armes, ses drapeaux, livrait la place qu'il commandait, pouvant en prolonger la défense.

52. Chez les Romains, le corps de troupe qui fuyait dans le combat était décimé, et ne recevait que de l'orge au lieu de froment, jusqu'à ce qu'il eût effacé sa honte. C'est à leur excellente discipline qu'ils durent cet empire colossal, qu'ils perdirent sitôt qu'elle fut relâchée.

53. Les Germains étouffaient les poltrons (boue. Chez les Français, la mort et l'infamie de tout temps le salaire des lâches.

54. Le crime d'abandon peut avoir des suites si funestes, qu'on ne doit pas être étonné si tous les peuples l'ont *puni de mort* ou d'infamie.

55. **ABATIS.** Ce retranchement offrait autrefois un grand avantage que l'artillerie lui a fait perdre. Pour l'utiliser de nos jours, il faut le garantir du boulet, (qui le rompt en peu de temps, et couvre la troupe d'éclats de branches) en élevant sur son front un retranchement en terre.

56. Ce sont des arbres avec leurs branches dont on entasse les troncs, le pied en dedans, parallèlement, ou perpendiculairement au front; on les fixe à des piquets fortement plantés en terre, et on les lie les uns aux autres avec des harts, cordes ou chaînes de charrue; on arrange et l'on entasse les branches; souvent on creuse derrière une tranchée dont on peut répandre la terre sur les troncs, pour mieux les assujétir.

57. On les emploie dans les lieux inaccessibles au canon, tels que les escarpemens, les gorges élevées des hautes montagnes, quelques parties rentrantes de retranchemens garnis d'artillerie; pour rompre un gué, barricader un pont, rompre un défilé, etc., etc. (*Voy.* arbre.)

58. — *Attaque de l'Abatis.* Après avoir employé les principes généraux de l'attaque (*voy.* ce mot) on emploiera les trois moyens suivans :

59. Avec l'artillerie, on fera sur les points les plus faibles une brèche de quinze à vingt toises; le boulet culbutera et désunira les troncs, brisera les grosses branches. La trouée suffisamment éclaircie, les assaillans s'y porteront vivement en colonne, tandis que l'artillerie et la mousqueterie continueront n feu très-vif sur tous les points. On peut y mettre le feu avec des boulets rouges, des obus.

60. Si on n'a pas de canon, on se procurera des fascines bien sèches et goudronnées, s'il se peut : les soldats les porteront, allumées par un bout, devant eux, pour s'en couvrir contre les balles, et iront à la course les jeter sur l'abatis; ils ouvriront aussitôt la fusillade la plus vive et la mieux ajustée.

61. Si on ne peut employer ni la force du canon, ni celle du feu, il faut mettre sa confiance dans son *courage* : on doit être bien convaincu qu'il ôte la

moitié du danger. Il faut alors bien persuader aux soldats que le feu de l'ennemi, dirigé par des hommes obligés de chercher un passage à travers des branches, devient de plus en plus incertain par le trouble et la précipitation, et qu'il y a plus de balles reçues par les branches que par l'assaillant : c'est ce dont il les faut bien convaincre, afin qu'ils s'y portent avec cette ardeur qui franchit tout.

62. — *Défense de l'Abatis.* Une colonne derrière un abatis doit le défendre par un feu bien nourri, bien ajusté. Sitôt que la trouée sera faite, elle doit charger elle-même avant d'être attaquée; elle tentera de sortir pour aborder brusquement l'ennemi, qu'elle trouvera en désordre, et qu'elle culbutera facilement.

63. Si l'ennemi tente le feu, des travailleurs munis de pelles l'éteindront avec de la terre, pendant que la fusillade se soutiendra.

64. Si l'abatis est embrasé, tout n'est pas perdu, à moins que vos forces ne soient trop inférieures. Jusqu'à ce que tous les arbres soient incendiés, il y a une barrière insurmontable entre tous deux. L'incendie terminé, celui qui franchira le premier ne le fera pas sans désordre ; l'autre doit en profiter pour le charger, après avoir pris de bonnes dispositions relativement au terrain et à l'espèce de troupe. Dirigez sur la trouée votre artillerie, secondée d'un bon feu d'infanterie. Si vous n'avez pas de canon, opposez colonne à colonne, après avoir placé des troupes à droite et à gauche de la trouée, pour charger en flanc pendant que vous chargerez de front.

65. Si vous êtes trop inférieurs en nombre, ou que d'autres raisons vous forcent à la retraite, le brasier qui vous sépare vous donne de l'avance.

66. ACCESSIBLE. Un chef d'armée doit se faire une loi d'être accessible à toute heure et à tout le monde. Cet officier subalterne, ce soldat qui demande à être introduit auprès de lui, a fait peut-être une découverte importante, qu'il ne veut, qu'il ne doit communiquer qu'au chef de l'armée; cet homme simplement vêtu, ou même

couvert de grossiers haillons, a vu ou peut-être imaginé des choses dont le salut de l'armée dépend, et que dans un quart-d'heure il ne sera plus temps d'apprendre.

67. Le salut public ne dépendît-il point de l'audience que l'on demande au général, il n'en devrait pas moins être accessible à tous les instans. Le chef de l'armée peut-il espérer de captiver l'amour de ses soldats et de ses officiers, si, semblable aux despotes de l'Asie, il ne se montre jamais que du haut de sa gloire?

68. C'est jusqu'au milieu de Paris et de la cour que les militaires doivent être accessibles à toute heure, à tout le monde. Ils sont toujours généraux, colonels, ils doivent donc toujours remplir les fonctions de ces emplois. Avec combien d'aigreur et de raison les officiers ne déclament-ils point contre ceux de leurs chefs qui ne rougissent pas de se faire céler pour eux, ou de les laisser confondus dans une antichambre avec des laquais!

69. ACTION. C'est l'effet réciproque de deux corps de troupes qui se choquent.

70. On ne doit chercher à engager une action que lorsqu'elle peut donner un avantage positif ou l'ôter à l'ennemi. Ainsi, si deux corps ennemis doivent se joindre, il faut marcher au plus proche avant leur jonction *(voyez ce mot)*. Si vous croyez qu'une puissance neutre se déclare contre vous, en se joignant à vos ennemis, ou en vous attaquant sur un autre point, il faut alors chercher le combat.

71. Il faut aussi attaquer l'ennemi quand il a trop divisé ses troupes.

72. Vous devez encore livrer bataille, quand vous avez un grand nombre de troupes alliées qui doivent se retirer; leur retraite vous mettrait hors d'état de résister, si vous ne vous empariez de la supériorité par un grand avantage, dont les alliés auront supporté une partie des dangers.

73. Il faut aussi chercher à combattre, si on a des alliés inconstans ou peu attachés.

74. Vous devez chercher l'action quand vous craignez de manquer de vivres.

75. Cherchez le combat, lorsque la défaite de l'ennemi peut déterminer ses alliés à l'abandonner, ou les puissances neutres à se déclarer pour vous.

76. Combattez lorsqu'il est probable que vous le ferez avec avantage.

77. — *Moyens d'engager l'Action.* S'il vous est avantageux de combattre, l'ennemi doit l'éviter. Vous pourrez l'y *forcer* en assiégeant une place qui renferme ses vivres, son trésor, et couvre ses convois, etc., ou bien en ravageant son pays, resserrant ses fourrages; en prenant un poste mauvais en apparence, et qu'en vous retirant vous pouvez changer contre une position avantageuse; ou bien en feignant la crainte, une diminution de force, sous le prétexte d'un fort détachement ou renfort que vous envoyez sur un autre point.

78. — *Raison d'éviter une action.* La loi de l'humanité devant être la loi suprême, que l'action soit évitée lorsque la victoire ne peut donner qu'un léger avantage, ou qu'on peut affaiblir l'ennemi par tous les autres moyens que fournit l'art de la guerre.

79. On évitera l'action par le choix des postes, les retranchemens; les stratagèmes, l'épuisement du pays par où l'ennemi peut suivre, et la division. (*Voyez* Défense.) C'est à l'étude de l'histoire qu'il faut recourir, pour s'instruire par l'exemple.

80. ACTIVITÉ. C'est la qualité la plus nécessaire à tous les militaires.

81. ADMONITION (*Punition militaire*). L'admonition est une punition qui consiste en une réprimande que le juge fait publiquement à un coupable, en l'avertissant de ne plus commettre la faute, à peine d'être plus sévèrement puni.

82. C'est principalement pour les officiers subalternes et les sous-officiers que nous devons établir cette punition; il *n'est aucun* d'eux qui ne se regardât *comme sévèrement puni*, s'il était admonété publique*ment par un conseil* de guerre, par un conseil de ré*ment, ou même* par un conseil de camarades; le

plus : il n'est aucun officier français qui ne fît de profondes réflexions, et ne prît des résolutions aussi fermes qu'heureuses, s'il entendait le président d'un conseil que nous venons de nommer, dire publiquement à un de ses compagnons d'armes : « Le Conseil vous avertit d'être à l'avenir plus circonspect dans vos propos, ou plus mesuré dans vos démarches, ou plus régulier dans vos mœurs, ou plus exact dans l'exécution de vos devoirs, ou plus réglé dans l'administration de votre fortune : si vous retombez dans la même faute, vous serez plus sévèrement puni. »

83. En admettant l'admonition, il faut aussi admettre la louange ; par ces deux aiguillons on doit stimuler la garde nationale à l'accomplissement de ses devoirs.

84. ADRESSE. Il est deux espèces d'adresse : celle d'esprit et celle de corps.

85. L'adresse d'esprit est l'art de conduire les entreprises qu'on médite, de manière à les faire réussir, et de tirer des hommes et des événemens tout le parti possible.

86. L'adresse de corps est l'art de faire avec vitesse et précision tous les mouvemens du corps nécessaires à l'objet qu'on a en vue.

87. D'après cette définition, on voit que l'adresse d'esprit est plus nécessaire aux chefs qu'aux soldats, et l'adresse du corps, aux soldats qu'à leurs chefs.

88. L'adresse d'esprit doit être considérée sous deux aspects : adresse avec les ennemis, adresse avec ses subordonnés.

89. L'adresse d'esprit avec les ennemis n'est autre chose que l'art de la guerre lui-même : l'homme le plus habile est toujours le plus adroit.

90. L'adresse avec les subordonnés est cet art que le général Lloyd appelle *philosophie de la guerre*.

91. Elle consiste dans l'art de faire désirer aux hommes ce qu'on veut qu'ils souhaitent ; redouter ce qu'on *veut qu'ils craignent*, sentir ce qu'on veut qu'ils sentent, *exécuter ce qu'on* veut qu'ils fassent. Cette adresse *diffère de la souplesse*, en ce qu'elle ne flatte point les *passions basses* qu'elle veut maîtriser ; elle ne parle

qu'aux passions nobles : de la finesse, en ce qu'elle n'affecte ni de se montrer, ni de se cacher ; c'est par son intelligence et sa franchise qu'elle agit : de la ruse ; ne trompant point, car elle ne tromperait qu'une fois ; de l'artifice ; en ce qu'elle est libre et naturelle, noble et généreuse. Elle peut avouer tous les moyens qu'elle emploie ; ils sont fondés sur la connaissance du cœur humain, des pensées qui l'affectent, et des mobiles qui le remuent.

92. Il est des hommes qui blâment cette adresse : La vérité, la vérité, disent-ils, doit être montrée aux militaires sans art et sans voile : « *Faites cela, parce que c'est votre devoir de le faire ;* » voilà tout ce qu'ils permettent.

93. Si tous les militaires étaient instruits, l'adresse serait aussi inutile dans les armées que l'éloquence au barreau ; mais, jusqu'au moment où les gueriers et les juges seront des stoïciens éclairés, les chefs militaires devront recourir à l'adresse, et les orateurs aux élans de la véritable éloquence.

94. Il serait aussi dangereux, sans doute, de faire, pendant la paix, un fréquent usage de l'adresse, que ridicule de recourir, pour de petits objets, aux grands mouvemens de l'art oratoire ; on ôterait à ces ressorts toute leur énergie. Mais il ne peut y avoir d'inconvénient à recourir à l'adresse dans les momens décisifs : c'est l'instant de la péroraison.

95. Il y a aussi deux espèces d'adresse de corps : *l'une*, que j'appellerai civile, qui convient au paisible citoyen, à l'artisan et à presque tous les artistes ; l'autre, que je nommerai militaire, et que Montesquieu a sans doute voulu définir par ces mots : *l'adresse n'est que la juste dispensation des forces qu'on a ;* celle-là ne peut être acquise que par des hommes forts. Depuis que, dans les batailles, on ne combat plus corps à corps, elle est devenue presque ridicule ; et on la regarde, avec raison, comme la science des querelleurs et des poltrons. Il n'en est pas moins vrai qu'elle e[st] utile à *nos soldats ;* celui qui en est dépourvu ne la[nce] *guère de coups assurés*, et ne pare que difficile[ment] *ceux qu'on lui* lance ; celui qui en manque ne [peut] *souvent remplir* qu'imparfaitement les devoi[rs]

lui sont imposés. Par la danse, l'escrime, le jeu de barres, on peut rendre nos soldats adroits, agiles.

96. AFFABILITÉ. L'affabilité est une qualité qui fait qu'un homme reçoit et écoute d'une manière gracieuse ceux qui ont quelque affaire à traiter avec lui.

97. Le général et tous les chefs militaires doivent se faire une loi d'être affables; c'est le moyen d'ouvrir jusqu'à soi un chemin facile à la vérité, de se concilier tous les esprits, de gagner tous les cœurs. Celui qui ne prend le masque de l'affabilité que pour se faire des partisans, n'arrache, comme le vil histrion, que des applaudissemens passagers, et finit toujours par être couvert d'un mépris universel.

98. Qu'une petite vanité, qu'un sot orgueil, que la crainte de compromettre sa dignité n'empêche donc jamais le général d'être *affable* et bon avec le soldat et tous ses subordonnés; on ne méprise l'affabilité que lorsqu'elle est jointe à la bassesse, à l'ignorance et au manque de mœurs : alors même ce n'est point l'homme affable qu'on méprise, mais l'homme ignorant, l'homme sans mœurs, en un mot, l'homme vil. (*Voy.* Accessible, Amour du soldat.)

99. AGILITÉ. L'agilité est évidemment utile au soldat et au reste des militaires; on doit la leur faire acquérir, soit en jouant aux barres, soit en franchissant des fossés, en sautant tout armé en croupe; il ne faut pas faire de ces exercices une instruction sérieuse, mais un plaisir que l'on réussit à faire désirer et aimer du soldat, par des prix peu considérables, mais distribués avec un certain apparat. Il vaut mieux que nos soldats s'amusent à voltiger qu'à courir les rues, qu'à hanter les cabarets, ou qu'à périr d'ennui dans leurs casernes.

100. AGUERRIR. C'est accoutumer le militaire à entendre le sifflement des balles sans étonnement, le bruissement du boulet sans frayeur; à voir l'ennemi sans crainte, des blessés, des mourans et des morts sans horreur.

101. Pour y parvenir, il faut agir avec précaution et avec lenteur; ne donner rien au hasard; commencer par montrer de loin l'ennemi à ses soldats; faire ensuite de légères escarmouches (*voyez ce mot*); livrer de petits combats; faire de petits siéges, et surtout combiner toutes ces opérations avec assez de sagesse pour qu'elles soient toujours heureuses. Après ces préliminaires, on peut former les entreprises les plus périlleuses, et espérer de les voir couronnées par la victoire.

102. Pour entretenir un nombre assez considérable d'hommes aguerris, pour entraîner les autres par l'exemple, il faut, en temps de paix, les envoyer dans les guerres étrangères. Ils entretiendront toute une nation dans une émulation de gloire, dit Mentor à Idoménée (*voy.* Télémaque), dans l'amour des armes, dans le mépris des fatigues et de la mort même, enfin dans l'expérience de l'art militaire. Ce sont ceux en qui on a remarqué le génie de la guerre, et qui sont les plus propres à profiter de l'expérience, qu'on enverra de préférence. Quoique vous ayez la paix chez vous, ne laissez pas de traiter avec de grands honneurs ceux qui auront le talent de la guerre; car le vrai moyen de conserver une longue paix, c'est de cultiver les armes, d'honorer les hommes qui excellent dans cette profession.

103. Les hommes ne sont point les seuls êtres qu'il faut aguerrir; il importe encore d'accoutumer les chevaux à l'explosion des armes à feu, aux cris des soldats, à l'odeur de la poudre, au brillant et au cliquetis des armes de main. Pour aguerrir les chevaux pendant la paix, il faut faire manœuvrer la cavalerie pendant l'exercice du canon, et lui faire essuyer des décharges de mousqueterie à des distances peu considérables: c'est ainsi qu'on peut former des chevaux propres à la guerre.

104. AGRESSEUR. Démosthènes disait aux Athéniens: « Celui *qui prépare* et dresse les piéges fait déjà l[a] *guerre, quoiqu'il n'emploie* encore ni épée, ni traits. *L'agresseur est donc* celui qui prépare l'attaque, et [l'] *l'homme qui, informé* des desseins de son ennem[i]

prévient et rompt ses projets. Celui-ci est le premier attaquant, et l'autre l'agresseur. Mais l'offensé devient agresseur lui-même, s'il refuse les satisfactions justes et raisonnables qui lui sont offertes, et veut opiniâtrément se venger par les armes, c'est-à-dire par une autre injure. Il pourrait prendre ce parti, s'il était animal entièrement animal, entièrement brute; mais dans l'état civil, où la réparation suffisante doit être acceptée, il ne peut agir de cette manière sans être coupable d'une véritable agression.

105. AGRESSION; *Attentat à la propriété*. L'agression la plus criminelle est celle qui attente à l'honneur. Comme c'est le bien le plus précieux, et le seul qui ne souffre aucune diminution, mais qui se conserve ou se perd en entier, le plus cruel de tous les ennemis est celui qui cherche à l'enlever. Dans la guerre particulière, qui n'existe que trop au sein des sociétés, cette espèce d'agression est d'autant plus dangereuse, que le plus souvent elle est secrète, et que la malignité la fomente. La médisance est écoutée avec avidité; on s'empresse autour du méchant qui la répand; on l'approuve, on abuse de la raison pour faire accroire que c'est une justice particulière contre les actions qui échapperaient à la justice publique. On encourage ainsi la délation, et on autorise la calomnie. La société, au lieu d'être dans un état de paix et d'harmonie, comme elle l'est de sa nature, se trouve dans état de guerre secrète, plus dangereux que l'attaque à force ouverte.

106. La première de toutes les lois que dicte la justice y est violée : le délateur est caché, l'accusé condamné sans être entendu. L'homme d'honneur et l'homme juste abhorrent cette agression. S'ils croient se devoir une guerre privée, nécessité rare dans la société civile, ils la font directement, seuls et sans alliés, et ne s'abaissent pas au vil rôle de l'histrion qui gagne sa vie en excitant le rire coupable d'une populace corrompue.

107. AIDE-DE-CAMP. Son devoir, en général, est *de recevoir et porter les ordres du chef auquel il est attaché.*

rie dans l'expression des ordres qu'il commu-
l est comme la voix de son général; mais il ne
aire entendre qu'à celui à qui il est envoyé. La
ion dont il est chargé peut être si importante,
en donnait connaissance, il causerait à son
perte considérable. Il doit se faire du secret
nviolable dans tous les cas.
i, quand il porte des ordres un jour d'action,
venu dans l'état respectif des deux armées de
gemens, que leur exécution en soit devenue
et même dangereuse : par exemple, un mou-
des troupes ennemies, la fuite d'un corps,
n d'un poste dont le général, qui ne peut pas
, ne connaît pas les détails, et ne peut prévoir
s; dans ce cas, l'aide-de-camp, après avoir
iqué les ordres au général, doit écouter atten-
les raisons que ce dernier lui expose, pour
ndre l'exécution jusqu'à nouvel ordre; il doit
omptement rendre à son général un compte
ces raisons, et même de l'état des choses qu'il
r; mais il doit aussi être prudent, modeste,
ne défiance honnête de ses lumières, de ses
ances, et craindre d'altérer les ordres qu'il

l ne faut pas qu'il s'ingère de pénétrer l'esprit

lue, l'ordre dont il est chargé, forcer pour ainsi dire l'officier qui le reçoit à l'exécuter. Il doit avoir compris l'esprit dans lequel le général l'a donné, et s'en rapporter au jugement de l'officier à qui il le transmet, sans en presser l'exécution.

112. Pour que rien n'empêche les aides-de-camp de porter à leur destination les ordres dont ils ont été chargés, ils doivent être d'une valeur à toute épreuve; cependant ils doivent sentir assez vivement, qu'étant chargés seuls de porter des ordres importans, ils sont des têtes précieuses, et que, par cette raison, ils doivent éviter de s'approcher trop du combat, pour n'être pas exposés aux coups de l'ennemi.

113. C'est parmi les militaires qui joignent l'expérience aux connaissances acquises par l'étude, parmi les officiers du corps du génie, qu'il faut choisir les aides-de-camp, pour trouver les connaissances si nécessaires à cet emploi important, et éviter de nuire au succès d'une affaire, par quelque acte d'étourderie. Un officier de dix-huit à vingt ans, fût-il aussi instruit qu'il est possible de l'être dans un âge si tendre et si peu fait pour des connaissances aussi élevées, par son inexpérience, ne gagnera pas la confiance d'un officier-général, et les ordres dont il sera porteur perdront de leur poids, s'ils contrarient la manière de voir de celui à qui ils sont adressés. Il sera, ce me semble, bien tenté de croire que l'organe des volontés du général ne les a pas bien rendus; alors il obéira négligemment, ou désobéira; et, à la guerre, on sait qu'un instant de délai décide souvent des plus grands intérêts.

114. AILES. Les ailes sont les parties les plus faibles d'une troupe, parce qu'elles ne peuvent s'entre-secourir que difficilement, et sont, par conséquent, exposées à être attaquées, débordées, tournées, enveloppées.

115. Il faut donc suppléer à cette faiblesse naturelle, en les appuyant (*voyez* Flanc) à un village dont la *position soit* avantageuse, dont l'enceinte soit bien *retranchée*, défendue par du canon qui puisse faire *taire celui de l'*ennemi; par des marais, ravins, ou en

couvrant, faute de meilleures défenses, par des aba-, des retranchemens, ou des troupes.

116. Ce qui est un appui suffisant pour un corps mbreux, ne l'est pas pour une grande armée telle e les nôtres. La faiblesse des ailes augmente en raison leur éloignement. Un bois bien fourré, bien garni troupes, sera un bon appui pour un corps de sept uit mille hommes, et un appui très-faible pour une mée de quatre-vingt mille. (*Voyez* Ordre de bataille.)

117. ALARME. Comme les précautions à prendre cas d'alarme appartiennent particulièrement à la fense, et sont relatives à l'espèce de poste, on les uvera détaillées aux articles *Camp*, *Place*, *Poste*.

118. ALERTE. Un général, un gouverneur de place, commandant d'un poste, quelque petit qu'il soit, ivent donner quelquefois de fausses alertes aux corps 'ils commandent. Les fausses alertes habituent les oupes à se porter avec ordre, avec promptitude et tout avec silence, aux endroits qu'on leur a désignés; les donnent aux chefs la facilité de juger de la bonté la disposition qu'ils ont faite, et de calculer avec pré-ion le temps nécessaire aux troupes pour se mettre bataille, border le parapet, etc. On ne doit pas en nner trop souvent; elles finissent par rendre l'offi-er et le soldat moins actifs, et par exposer le poste à re enlevé, si on lui donne une alerte réelle.

119. AMITIÉ. Il est nécessaire que l'amitié règne tre les généraux des différentes armées d'un même uple; elle doit aussi régner entre le général d'une mée et ses subordonnés. « Eh! qui a plus besoin, dit . de Servan, de trouver des amis parmi ses compa-ons, que le citoyen qui a pris les armes pour défen-e sa patrie? Transporté dans des camps, au milieu s pays étrangers, éloigné de sa province, de sa ville, son hameau, de sa chaumière, de ses voisins, de parens; exposé à toutes les misères de la vie, à utes les angoisses de la mort; n'ayant devant les yeux e des privations, des malencontres, des blessures, mment résistera-t-il à tant de peines, qui semblent

lue, l'ordre dont il est chargé, forcer pour ainsi dire l'officier qui le reçoit à l'exécuter. Il doit avoir compris l'esprit dans lequel le général l'a donné, et s'en rapporter au jugement de l'officier à qui il le transmet, sans en presser l'exécution.

112. Pour que rien n'empêche les aides-de-camp de porter à leur destination les ordres dont ils ont été chargés, ils doivent être d'une valeur à toute épreuve; cependant ils doivent sentir assez vivement, qu'étant chargés seuls de porter des ordres importans, ils sont des têtes précieuses, et que, par cette raison, ils doivent éviter de s'approcher trop du combat, pour n'être pas exposés aux coups de l'ennemi.

113. C'est parmi les militaires qui joignent l'expérience aux connaissances acquises par l'étude, parmi les officiers du corps du génie, qu'il faut choisir les aides-de-camp, pour trouver les connaissances si nécessaires à cet emploi important, et éviter de nuire au succès d'une affaire, par quelque acte d'étourderie. Un officier de dix-huit à vingt ans, fût-il aussi iustruit qu'il est possible de l'être dans un âge si tendre et si peu fait pour des connaissances aussi élevées, par son inexpérience, ne gagnera pas la confiance d'un officier-général, et les ordres dont il sera porteur perdront de leur poids, s'ils contrarient la manière de voir de celui à qui ils sont adressés. Il sera, ce me semble, bien tenté de croire que l'organe des volontés du général ne les a pas bien rendus; alors il obéira négligemment, ou désobéira; et, à la guerre, on sait qu'un instant de délai décide souvent des plus grands intérêts.

114. AILES. Les ailes sont les parties les plus faibles d'une troupe, parce qu'elles ne peuvent s'entre-secourir que difficilement, et sont, par conséquent, exposées à être attaquées, débordées, tournées, enveloppées.

115. Il faut donc suppléer à cette faiblesse naturelle, en les appuyant (*voyez* Flanc) à un village dont la position soit avantageuse, dont l'enceinte soit bien retranchée, défendue par du canon qui puisse faire taire celui de l'ennemi; par des marais, ravins, ou en

les couvrant, faute de meilleures défenses, par des abatis, des retranchemens, ou des troupes.

116. Ce qui est un appui suffisant pour un corps nombreux, ne l'est pas pour une grande armée telle que les nôtres. La faiblesse des ailes augmente en raison de leur éloignement. Un bois bien fourré, bien garni de troupes, sera un bon appui pour un corps de sept à huit mille hommes, et un appui très-faible pour une armée de quatre-vingt mille. (*Voyez* Ordre de bataille.)

117. ALARME. Comme les précautions à prendre en cas d'alarme appartiennent particulièrement à la défense, et sont relatives à l'espèce de poste, on les trouvera détaillées aux articles *Camp*, *Place*, *Poste*.

118. ALERTE. Un général, un gouverneur de place, le commandant d'un poste, quelque petit qu'il soit, doivent donner quelquefois de fausses alertes aux corps qu'ils commandent. Les fausses alertes habituent les troupes à se porter avec ordre, avec promptitude et surtout avec silence, aux endroits qu'on leur a désignés; elles donnent aux chefs la facilité de juger de la bonté de la disposition qu'ils ont faite, et de calculer avec précision le temps nécessaire aux troupes pour se mettre en bataille, border le parapet, etc. On ne doit pas en donner trop souvent; elles finissent par rendre l'officier et le soldat moins actifs, et par exposer le poste à être enlevé, si on lui donne une alerte réelle.

119. AMITIÉ. Il est nécessaire que l'amitié règne entre les généraux des différentes armées d'un même peuple; elle doit aussi régner entre le général d'une armée et ses subordonnés. « Eh! qui a plus besoin, dit M. de Servan, de trouver des amis parmi ses compagnons, que le citoyen qui a pris les armes pour défendre sa patrie? Transporté dans des camps, au milieu des pays étrangers, éloigné de sa province, de sa ville, de son hameau, de sa chaumière, de ses voisins, de ses parens; exposé à toutes les misères de la vie, à toutes les angoisses de la mort; n'ayant devant les yeux que des privations, des malencontres, des blessures, comment résistera-t-il à tant de peines, qui semblent

être au-dessus du peu de forces réparties à la faible humanité? L'amitié seule pourra le soutenir. En effet, voyez cet homme, il vient de se faire un frère d'armes; ils viennent de se jurer mutuellement intérêt, secours, conseil, défense, amitié enfin, et déjà l'univers s'est agrandi pour eux; l'un et l'autre ont senti augmenter leur courage et leur sécurité. Ils combattent à côté l'un de l'autre; ils seront chacun plus fort du secours de chacun d'eux; malheur à l'ennemi qui osera les combattre, il recevra deux coups au lieu d'un, et la mort seule pourra arrêter les actes réitérés de bravoure, de sensibilité et d'humanité de ces deux individus, dont l'amitié n'a fait qu'un seul homme. »

120. C'est à ce noble et tendre sentiment, si bien et si véridiquement décrit, que l'auteur doit la vie. Privé d'une cuisse, sa plaie ouverte, couché sur son lit de douleur, lorsqu'en 1812, la débâcle de Russie passa à Coveno, il y serait certainement resté, il y aurait indubitablement perdu la vie, si son ami, le lieutenant-colonel Locqueneux, du Quesnoi, alors capitaine de grenadiers au 17e de ligne, ne l'eût sauvé en lui procurant les moyens de s'échapper : trait d'autant plus remarquable, qu'accablé sous le poids des souffrances (le froid était à trente degrés), des privations de tous genres, l'homme n'avait conservé de l'homme que l'instinct animal de sa propre conservation.

121. Puisse cet exemple décider enfin chaque militaire à se faire un ami : leur bonheur réciproque et le service de l'État en recueilleront des avantages aussi grands que nombreux.

122. APPEL. Ce moyen de discipline étant très-sûr, en ce qu'il fait connaître les soldats qui manquent à leur devoir, on ne saurait trop recommander aux officiers de tout grade d'en surveiller l'exactitude, et d'en faire de temps en temps eux-mêmes pour rendre les sous-officiers plus exacts.

123. APPROVISIONNEMENT. Un des points les *plus importans* de l'état militaire, c'est la connaissance *exacte de l'approvisionnement* dans toutes ses parties.

proportionner la quantité à la grandeur des places, des fortifications, et au nombre de troupes.

124. En campagne, la provision de biscuit est la meilleure que l'on puisse avoir pour les grandes marches.

125. Vauban estimait le nombre de troupes nécessaire à la défense d'une place, à six cents hommes d'infanterie et soixante hommes de cavalerie par bastion, sans compter les officiers d'état-major, ingénieurs, mineurs, etc. Il fixa la ration à deux livres de pain, demi-livre de bœuf, non compris le mouton, veau, etc.

126. ARBRE. On peut, avec des tronc d'arbres, former un ouvrage des plus forts, contre lequel l'ennemi sera obligé d'employer du canon de gros calibre.

127. On choisira d'abord une position heureuse; on en disposera les environs comme si on voulait construire une redoute ordinaire; on tracera, sur cet emplacement la figure la plus convenable à l'objet qu'on aura en vue, au terrain sur lequel on devra opérer, aux hommes et aux armes dont on pourra disposer.

128. On fera coucher, perpendiculairement aux lignes qu'on aura tracées et en dehors, une rangée d'arbres dont on aiguisera et entrelacera les branches (*voyez* Abatis); on placera ensuite en travers sur ces arbres, et selon les lignes tracées, une rangée de troncs que l'on considérera comme de grosses fascines; on remplira les interstices avec d'autres troncs ou de la terre. Sur cette première assise on en fera placer une autre, sur celle-ci une troisième, jusqu'à ce que les troncs entassés couvrent parfaitement l'intérieur du poste.

129. Pour que les arbres restent ainsi entassés, on placera ceux de la seconde assise dans l'intervalle de ceux de la première, etc. Ainsi chaque assise diminuera d'un arbre, en observant que la dernière soit au moins composée de deux troncs, et que celui placé extérieurement soit un peu moins gros que celui de l'intérieur; on mettra extérieurement entre chaq rang d'*arbres; des ronces*, des épines et des branc *d'arbres dont on a*iguisera la partie saillante.

130. On observera de mettre les plus gros arbres dans ı partie inférieure, et de placer dans la même couche, :s arbres qui seront à peu près de la même grosseur.

131. Quand les soldats voudront tirer sur l'ennemi, ls monteront sur les arbres des premières rangées, ui leur serviront de banquettes. Le nombre des couhes d'arbres ne peut être déterminé que par la groseur des troncs; on pourra encore, en les plaçant, se nénager quelques embrâsures.

132. ARMÉE. C'est un corps de troupes avoué par un Ētat, et envoyé par lui pour faire la guerre. Il est comosé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, le tout églé d'après la nature topographique du pays où l'on orte la guerre.

133. Dans aucun cas une armée ne doit être comnandée par plusieurs chefs, et jamais on ne doit la nettre en campagne sans avoir assuré ses moyens le subsistance.

134. ARME. Par ce mot on désigne les différentes spèces de troupes dont une armée est composée. Dans uelle arme servez-vous?

135. La première des règles de l'art de disposer les roupes pour les faire combattre, c'est de mettre chaque armée sur le terrain qui lui sera le plus favorable.

136. Les militaires les plus sensés ne peuvent conevoir comment, pendant des siècles entiers, on s'est onstamment obstiné à placer la cavalerie aux extrémités. (*Voyez* planche XII. — 1597.)

137. L'expérience des meilleurs généraux confirme la nécessité d'entremêler les armes, pour qu'elles se soutiennent réciproquement.

138. Le maréchal de Saxe pensait que toute troupe qui n'est pas soutenue est une troupe battue. Il est donc nécessaire de placer l'infanterie et la cavalerie à portée de s'appuyer et de se flanquer réciproquement; de combiner leurs efforts, et de les diriger contre les mêmes points. Voilà en quoi consiste la perfection *'un ordre de* bataille : c'est l'unité d'action qui peut *ule assurer la* victoire.

139. ARMEMENT. C'est tout ce qui compose une armée. Un prince prudent et sage, qui veut maintenir la paix, sera toujours prêt à faire un puissant armement. (*Voyez* préface, développement de cet ouvrage.)

140. ARRIÈRE-GARDE. Corps détaché qui marche derrière le corps principal pour le protéger.

141. Toute troupe, depuis le détachement de cinquante hommes jusqu'à l'armée de cent mille hommes, doit avoir son arrière-garde.

142. Lorsqu'on n'est pas certain que tout sera tranquille à l'arrière-garde, il faut se préparer aux événemens, et la composer d'une partie de ses meilleures troupes. Aucune précaution ne doit être négligée devant un ennemi; il y a de l'imprudence à le tenter, le braver ou le mépriser, quel qu'il soit.

143. La force de l'arrière-garde se règle sur celle du corps qu'elle doit couvrir. Si elle est peu nombreuse, elle marche à peu de distance et toujours en vue du corps principal, parce qu'il faut peu de temps pour battre, disperser ou enlever un détachement faible, et qu'il est aussi plus facile de le surprendre. Mais lorsque l'arrière-garde est assez nombreuse pour résister quelque temps par ses propres forces, et soutenir l'attaque d'un ennemi même supérieur, elle peut suivre à une distance un peu plus grande, telle cependant qu'elle puisse recevoir et donner promptement les avis et secours nécessaires. Dans tous les cas, excepté ceux où elle est trop faible, elle doit avoir elle-même son arrière-garde, et prendre toutes les précautions requises dans les marches.

144. Si elle est attaquée, elle fera les dispositions que l'art de la guerre prescrit pour remplir son objet, qui est de couvrir et de protéger la colonne qu'elle suit. Si la colonne est de bagages, de vivres ou de munitions, l'objet principal est de lui donner le temps de continuer sa route sans danger; cependant elle fe instruire le commandant de l'escorte du parti qu'e a pris et des forces de l'ennemi. Si, par une bo disposition et une contenance hardie, elle im

aux troupes qui sont en présence, elle se retirera en bon ordre vers la colonne. Attaquée faiblement, elle combattra en retraite, en prenant les positions avantageuses que lui offrira la nature des lieux.

145. Si l'attaque est vive, elle la soutiendra en attendant du secours. Lorsqu'elle sera parvenue à la ralentir, elle fera sa retraite; et, si elle avait l'avantage le plus décidé, elle doit se ressouvenir que son objet n'est pas de poursuivre l'ennemi vaincu, mais de protéger la colonne contre de nouveaux ennemis, s'il s'en présente.

146. Lorsque cette colonne est composée de troupes, le danger est moindre, parce que le secours peut être grand, plus prompt, et que la colonne a sa défense en elle-même.

147. On règlera sur la nature du terrain qu'elles doivent traverser, l'espèce des troupes dont seront composées les arrière-gardes : infanterie dans les montagnes, cavalerie en plaine; l'une et l'autre dans les pays mêlés de plaines, de hauteurs, de défilés. Dans le cas de retraite, les précautions deviennent bien plus nombreuses; l'ennemi étant alors bien plus ardent à poursuivre, il faut employer tous les moyens possibles pour retarder sa marche, et lui opposer tous les obstacles.

148. L'arrière-garde fera couper les ponts qu'elle aura passés; détruire, brûler ou couler bas les bateaux sur les grandes rivières; gâter les gués, rompre les défilés. Si on a le temps, on mine les ponts pour les faire sauter quand les troupes sont en-deçà. On peut les abattre aussi avec du canon, et s'ils sont de bois, on y met le feu. On rompt les défilés en abattant sur la route les arbres qui la bordent; si c'est sur le roc, en le rompant ou en le comblant avec de la terre, ce qui retardera la marche de l'ennemi : il faut plusieurs heures pour ouvrir un nouveau passage, et quelques minutes pour couper un chemin en divers endroits.

149. Si on traverse un bois, des broussailles, on y mettra le feu, ce qui retardera encore l'ennemi. Si on *passe par un bois* où il n'y ait que certains chemins *absolument* nécessaires, on fait marcher en queue de *l'arrière-garde* une centaine d'hommes armés de grandes

coignées qui abattront et feront tomber sur les chemins étroits les arbres qui en sont les plus proches. Par cette précaution on arrêtera sûrement la marche de l'ennemi, et principalement celle de la cavalerie et de l'artillerie. Si plusieurs défilés se succèdent, on fait faire volte-face à un détachement de bons soldats qui arrêteront l'ennemi par leur feu, jusqu'à ce que l'arrière-garde ait passé le défilé suivant, ainsi de suite de l'un à l'autre.

150. On se sert d'artillerie, traînée par un double train de chevaux, pour tirer avant que l'ennemi ne s'approche à distance de reconnaître l'armée; on pourra l'induire à croire que c'est le gros, et non un détachement, ce qui fera faire halte à l'avant-garde ennemie pour attendre le reste de l'armée.

151. S'il n'y a pas une grande distance entre le détachement et l'armée, les ennemis n'oseront pas faire avancer de troupes pour le couper, afin de ne pas les mettre entre deux feux. Mais si, au contraire, il se trouve à une certaine distance de l'armée, il faut se couvrir le flanc par de petits détachemens, pour éclairer et prévenir si quelque troupe supérieure de l'ennemi vient pour le couper, afin d'avoir le temps de se retirer.

152. On peut encore retarder la marche de l'ennemi, en faisant de gros tas de bois dans le défilé, auxquels on met le feu; en laissant dans les passages étroits et profonds des chevaux ou mulets auxquels on aura coupé le jarret, un ou deux chariots chargés, dont on aura brisé les roues, etc., etc.

153. Pendant la nuit, le détachement doit mettre en embuscade, sur les flancs de la marche des ennemis, de petits partis d'infanterie, dans les terrains coupés et difficiles, et de cavalerie dans les plaines, avec un tambour et un trompette à chaque parti, afin de donner l'alarme à l'ennemi, qui vraisemblablement suspendra sa marche, jusqu'à ce qu'il ait reconnu si ce n'est point là quelque forte embuscade.

154. Lorsque l'arrière-garde s'arrêtera pendant le jour, on la formera sur un rang, afin de faire croire par son front, qu'elle est beaucoup plus considérable

155. Si l'on fait retraite de jour par un terrain propre à dresser des embuscades, le détachement étendra sur ses flancs quelques soldats qui se laisseront voir, comme par mégarde, entre les arbres ou au-dessus des montagnes, afin que les ennemis, qui soupçonneront quelque embuscade, perdent du moins le temps nécessaire à leurs batteurs d'estrade pour aller jusqu'à ce poste, et rapporter qu'ils n'y ont point trouvé d'embuscade.

Le commandant d'un détachement ne doit pas poursuivre l'ennemi battu, ce qui serait contraire à l'intention de ne pas retarder la retraite, et pourrait encore l'exposer à être battu à son tour, s'il le suivait trop loin.

156. Si, pendant une longue retraite, l'arrière-garde est obligée de combattre, on change de temps en temps les troupes qui, prévenues qu'elles n'ont que quelques heures de danger à essuyer, s'y exposeront avec plus de courage. On formera d'avance ces deux ou trois détachemens qui doivent se succéder, afin de ne pas retarder la marche. Ce changement de troupes doit se faire à la sortie d'un défilé, ce qui imposera encore à l'ennemi, en les voyant rangées en bataille.

157. Si ce détachement est inférieur en nombre, on couvre ses flancs et son arrière-garde avec les caissons d'artillerie, des vivres et des équipages : surtout si sa supériorité consiste en cavalerie ; le moindre embarras qu'on lui oppose est une véritable défense contre elle.

158. Il y aurait encore moins d'embarras à entourer l'arrière-garde de chevaux de frise, dont chacun serait porté par deux soldats, au moyen de deux anses adaptées aux extrémités. Il est aisé de régler la marche d'un soldat ou de le remplacer quand il a été tué.

159 Si l'avant-garde de l'ennemi qui vous poursuit est fort supérieure en cavalerie, on place la sienne au centre, quand on se forme en bataille ; on dispose son infanterie avantageusement, ainsi que son artillerie, de manière que le front de la cavalerie soit croisé par les feux, et l'on couvre ses ailes soit par des escarpemens, des haies, fossés, et chevaux de frise. Dans les marches, on dispose ses troupes dans l'ordre que l'on veut pren-

si on est obligé de se former en bataille : et si, dans
ays de plaines et de défilés, on a assez de cava-
lorsqu'on passe d'un défilé dans une plaine, on la
sse de sorte qu'au moment où l'infanterie quittera
éfilé, la cavalerie présente une ligne prête à char-
les troupes ennemies qui seraient tentées de dé-
cher; si l'on présume que l'ennemi a pu faire passer
ques escadrons dans la plaine par un autre endroit,
n garde aussi quelques-uns avec son infanterie ; et
n'elle sera assez avancée pour n'avoir plus rien à
idre, on le fait savoir à la cavalerie, pour qu'elle
sa retraite.

o. Pour faire croire à l'ennemi dont la colonne est
née, que l'armée est toute réunie pour camper, on
e sa cavalerie sur un front étendu; on lui fait
re pied à terre pour donner de l'avoine et soulager
hevaux ; on fait dresser un rang de tentes, et tirer
ques volées de canon contre les découvreurs enne-
pour leur faire connaître que l'on a de l'artillerie;
end sur les ailes quelques détachemens de cavalerie
empêcher d'observer ses flancs et ce qui se passe
ière soi. La colonne continuera sa retraite et s'éloi-
a ; la cavalerie pliera ses tentes en un instant,
ra le piquet ; fera doubler le pas aux chevaux d'ar-
rie, et viendra rejoindre l'infanterie; et, si elle
ivait avec elle, elle pourrait la mettre en croupe.
r mieux réussir, il faudrait que ce fût après un ra-
un ruisseau, un défilé. Dans d'autres circonstances,
iemi ne s'y prendra point, et fera sans doute char-
toute sa cavalerie pour enlever la vôtre; dans le
où cette cavalerie serait contenue par l'armée,
iemi se retirerait vers son gros.

ı1. Si l'on a de pressans motifs pour éviter d'être
t par l'avant-garde de l'ennemi, et que les moyens
osés ici ne suffisent pas, il ne reste d'autre res-
ce que d'abandonner des chariots ou mulets char-
le bagages, *en divers* endroits un peu éloignés les
des autres, afin que les premières troupes ennemie
bandent et s'arrêtent pour enlever les chevaux
les équipages. Dans ce désordre, l'exemple
ères troupes sera bientôt suivi par les au

Quelques vigoureuses que soient les défenses, les officiers ne seront plus les maîtres de retenir les soldats, qui voulant tous avoir part au butin, retarderont leur marche, et vous donneront peut-être le temps de leur échapper.

162. Les règles générales pour l'attaque et la défense doivent être employées pour l'arrière-garde; mais il est très-difficile de les appliquer, parce que le terrain change à chaque instant, et demande des dispositions différentes, des mouvemens subtils: ce sont des défilés, des plaines, des villages, des bois, des marais qu'il faut traverser, des surprises auxquelles il faut remédier, une attaque continuelle à supporter, des troupes ennemies à contenir, tromper, fuir, attaquer tour-à-tour, suivant le changement de scène. Le général doit donc avoir une connaissance profonde des principes, une grande habitude de leur application, l'esprit fécond en ressources; il doit être toujours attentif, toujours présent, rapide en ses combinaisons, clair en ses ordres: ses troupes doivent exécuter avec assurance, promptitude et régularité, et tout cela doit exister à la fois dans tous les instans, pendant une longue marche. C'est cette succession, cette continuité et cette exécution rapide, qui font de la conduite d'une arrière-garde une des parties les plus difficiles de la guerre. Ce ne sont pas les règles qui manquent, mais la présence d'esprit nécessaire pour appliquer ces règles à une scène toujours variée.

163. Tout dépend de l'excellence de la marche en ordre, de l'administration de ses colonnes, afin que d'un seul temps et d'une même monœuvre l'armée se trouve en bataille. Dans ces sortes d'affaires, l'avant-garde qui veut attaquer une arrière-garde, doit être suivie de près par toute l'armée, ou de la plus grande partie; sans cette précaution, elle peut se trouver en déroute avant qu'on puisse la secourir. Quand il s'agit de se retirer par un défilé au sortir de la plaine, ces sortes d'entreprises sont les plus aisées et les plus sûres dans l'exécution.

164. La connaissance du pays par où l'ennemi se retire est la chose du monde la plus importante pour tendre ou éviter les piéges. Il faut, après avoir attaqué

une arrière-garde, avoir une exacte connaissance des lieux du défilé où l'on s'engage : car, dans ces sortes de situations, il est aisé à un général habile de semer ou de préparer des piéges ou des embuscades doubles et triples ; et quelquefois l'ennemi qui connaît les lieux où il marche, et où le gros de l'armée a déjà défilé, nous attire dans de mauvais pas par des fuites simulées, ou se poste avantageusement. Voilà bien des choses à observer, à prévoir, et par conséquent, que l'on doit apprendre d'avance plutôt qu'après l'événement, et au dépend de son honneur et de sa patrie.

165. Lorsqu'on a la résolution d'attaquer une arrière-garde, on doit garder le plus profond secret, couvrir son dessein de manière à ce que l'ennemi n'en puisse rien soupçonner, et faire diligence lorsqu'il est en marche.

166. S'il passe un défilé, il faut attendre que sa colonne y soit bien engagée avant d'attaquer son arrière-garde, qu'il ne peut pas secourir promptement. Enfin, différer le moment de l'exécution, pour laisser les colonnes de l'armée s'étendre et s'éloigner ; attaquer à la fois le centre, les ailes, et vivement, pour prévenir l'arrivée des secours. Après la victoire, éviter le danger d'une poursuite inconsidérée ; faire sa retraite en ordre et assez diligemment pour n'être pas joint par des forces supérieures. Mais si on veut engager une action générale avec l'armée, qui la craint et qui se retire, il faut au contraire attaquer l'arrière-garde avant que le gros de l'armée se soit éloigné, qu'il ait eu le temps de passer le défilé ou une rivière qui le mettrait à couvert. Attaquez promptement, afin qu'il ne fasse pas sa retraite derrière le front qu'il présente ; mais ne pas presser vivement, afin de donner le temps à l'armée d'envoyer des secours. Si elle est forcée de combattre, elle doit employer les principes généraux de la défense. (*Voyez ce mot*).

167. ASSEMBLÉE. Le choix du lieu où l'on assemble une armée, soit pour la défensive, soit pour l'offensive, est très-important, et fixe assez ordinaireme[nt] les résultats de la campagne. Si la guerre est offensi[ve], il faut calculer ses distances de manière que toute[s]

troupes puissent arriver le même jour au rendez-vous, et se porter brusquement sur le point le plus avantageux au but qu'on se propose, soit qu'on veuille investir une place, etc. Ce grand mouvement, fait tout d'un coup, prévient l'ennemi et lui donne de la terreur, sentiment qu'il est important de lui inspirer fortement à l'ouverture d'une campagne.

168. Tout chef dont la troupe est dispersée, depuis le chef d'escouade jusqu'au général, doit prescrire un lieu d'assemblée ou de rendez-vous.

169. ASSURANCE. L'assurance est l'effet de la valeur, de la confiance en ses forces et de l'espoir dans la victoire.

170. Tous ceux qui commandent, doivent montrer de l'assurance dans leurs propos, dans leurs regards et dans leur contenance. L'assurance des chefs augmente celle des soldats qui ont de la bravoure, et l'exemple de ceux-ci se communiquant aux autres, tous acquièrent de l'assurance.

171. ASTRONOMIE. Le militaire doit connaître l'heure du lever et du coucher de la lune. (*voyez* Surprise); il doit aussi connaître la saison où les fleuves du pays où il fait la guerre, croissent et décroissent beaucoup. Il serait aussi avantageux de savoir pronostiquer le temps qu'il fera le lendemain, ce qui peut influer sur la réussite de ce qu'il médite.

172. ATTAQUE. Le principe général de l'attaque est de la faire en même temps par le front et par les deux flancs ; c'est ce qu'on appelle attaque complète. (1630). Il y a peu de guerriers qui aient conçu toute la généralité de ce principe, et qui en aient fait de grandes applications. Il n'y a guère qu'Alexandre, Gustave-Adolphe et le grand homme moderne qui en aient donné des exemples (37).

173. On doit attaquer de cette manière une troupe de cinquante hommes et une armée de cent mille, une petite province et un grand empire, une redoute et la plus grande place : c'est en appliquant à l'attaque

des places ce principe général, que Vauban l'a por soudain à sa perfection.

174. On peut nommer *complète* l'attaque faite en pressant le front et les deux flancs en même temps; et incomplète celle qui presse le front seul, ou une partie et un des deux flancs. L'attaque par le centre, ou tout autre point du front, rentre dans celle-ci, parce qu'on ne tente de percer la ligne que pour charger ensuite par leurs flancs les deux parties désunies.

175. L'attaque incomplète peut être mise en usage contre de petits objets, comme un poste, une troupe. Qu'on pénètre dans une redoute par un seul de ses angles, qu'on gagne le flanc d'une troupe, tandis qu'on en occupe le front, le succès peut être très-grand, mais pas aussi complet que lorsqu'on suit le principe en son entier.

176. Quant à l'attaque des grands objets, comme une place considérable, une province, un royaume, comme ce n'est pas l'affaire d'un jour, et que le temps joint à l'habileté de l'ennemi peut y apporter de grands changemens et de puissans obstacles, il faut, dans ce cas, remplir le principe dans toute son étendue. Un général qui a l'ignorance ou la témérité d'attaquer par le centre un pays vaste, c'est-à-dire d'y faire ce que l'on appelle une pointe, s'expose à une défaite presque assurée, à moins qu'il n'ait le rare bonheur de trouver un adversaire plus ignorant que lui.

177. Toute attaque doit être faite comme d'un seul et même effort, en y mettant le plus grand ordre et le plus parfait ensemble : c'est ce qui manque surtout aux nations peu versées et peu exercées dans l'art de la guerre, et c'est ce défaut qui les rend si peu à craindre. Elles mettent en campagne des armées innombrables, mais elles ne les emploient que par petites parties.

Par la même raison, l'attaque successive est toujours ble et rarement suivie d'un heureux succès.

178. Il *faut que l'attaque* soit faite avec vivacité, *sans précipitation* et sans désordre. Plus un peuple *éclairé, exercé, savant* dans l'art de la guerre, plu

son impétuosité sera contenue par la prudence, son courage conduit et appliqué par le jugement.

179. S'il est nécessaire de régler l'ardeur du soldat en le menant à l'attaque, il ne faut pas apporter moins d'attention à ne la point ralentir : son effort doit être modéré et continu. La suspension du mouvement donne au soldat le temps de s'occuper du danger, et la crainte 'augmente toujours.

180. Il ne faut pas courir à perdre haleine, mais marcher vivement tant qu'il reste quelques pas à faire, et aborder avec impétuosité.

181. Une cause de désordre très-dangereuse, c'est le mépris de son ennemi, effet ordinaire d'une sotte présomption, en ce qu'il fait négliger toutes les mesures de précaution que l'on doit prendre dans une attaque.

182. Ici, comme en toute autre chose, il faut garder un juste milieu, également éloigné de la confiance téméraire et de la pusillanimité. On ne doit dire au soldat ni qu'il doit redouter son ennemi, ni qu'il va combattre des lâches : l'un abattrait son courage, l'autre lui inspirerait une négligence dangereuse, qui se change bientôt en épouvante et en fuite, quand il trouve de l'erreur et du mécompte. Ce qu'on peut faire de plus utile, c'est de le persuader intimement que la victoire ne sera pas moins l'effet de son obéissance et de l'observation de l'ordre, que de son courage, quelque supérieur qu'il puisse être.

183. On ne doit pas tenter une attaque trop difficile; et, quand une valeur téméraire a entraîné dans cette faute, il ne faut pas s'y opiniâtrer. Le sang des hommes est précieux ; la guerre fait trop de maux par elle-même, il faut se garder de les augmenter par son imprudence : on doit donner le signal de la retraite, et chercher un autre moyen de franchir l'obstacle.

184. AVANT-GARDE. Détachement qui marche en avant d'une troupe en route.

185. Son objet est de garantir de toute surprise ; et, *comme à la guerre* out doit toujours craindre la *surprise, toute troupe* quelconque, depuis celle de douze *hommes jusqu'au* corps d'armée, doit être précédée

par ce détachement. L'avant-garde d'un corps d'armée ou d'une division considérable, détachée de l'armée, doit-elle-même avoir son avant-garde.

186. L'avant-garde du corps d'armée ou d'un gros corps détaché sera composée d'infanterie, cavalerie et troupes légères en quantité relative à la nature du terrain qu'elle doit traverser, visiter, fouiller, et dans lequel elle peut avoir à combattre. Celui qui la conduit doit être prudent, habile, courageux. On y joindra de l'artillerie.

187. Le chef de l'avant-garde détachera de petits partis de cavalerie dans les plaines, d'infanterie dans les montagnes, pour visiter en avant et sur les flancs de sa marche, les villages hameaux, bois, ravins, digues, enfoncemens de plaine, lieux coupés de haies, bords de rivières, ruisseaux couverts, et autres endroits propres à cacher des troupes (*voy.* Découvreurs); il fera mettre tout le soin possible à cette reconnaissance, se rappelant que les lieux les moins suspects ont toujours été ceux où l'ennemi s'est le plus sûrement embusqué, parce qu'on s'en défiait le moins, et qu'il est arrivé que des digues et quelques haies ont couvert toute une armée.

188. Sa marche doit être lente et circonspecte. Il s'arrêtera de distance en distance pour donner à ses partis le temps de faire avec soin la reconnaissance dont ils sont chargés. Il interrogera les paysans qui viennent du côté de l'ennemi, afin d'en tirer quelques lumières. S'il découvre des partis ennemis, il tâchera dans la même vue de faire des prisonniers; et lorsqu'il apprendra quelque circonstance importante, il en fera donner avis aussitôt à son général, par des cavaliers bien montés, ou par un signal convenu, qui peut être un certain nombre de coups de canon.

189. Il observera de ne pas trop s'écarter du gros de l'armée, afin d'en recevoir des secours à temps, s'il est attaqué par des forces supérieures.

190. Quand une troupe ennemie se présente et s retire *précipitamment*, il faut se garder de la pou *suivre. Ici, comme* en toute autre circonstance, *chef doit exactement* s'en tenir à ce dont il est cha

il se trouve peu d'occasions où il puisse et doive aller au-delà. Si, oubliant les fonctions et l'objet d'une avant-garde, il l'emploie à poursuivre un corps ennemi, il peut tomber dans une embuscade, être enveloppé et défait avant que l'armée puisse le secourir; ou être détourné de la route qu'il doit suivre, et livrer le passage à un autre corps qui viendra attaquer l'armée inopinément et avec avantage.

191. Si l'ennemi se présente en force, on doit faire halte, chosir un poste, y disposer ses troupes, et informer le général de ce qui se passe. S'il l'on s'aperçoit que c'est une partie de l'armée ennemie, que le reste suit, et qu'une affaire générale est inévitable, on soutiendra l'attaque aussi long-temps qu'on le pourra pour donner au général le temps de faire ses dispositions. Si ce n'est au contraire qu'une forte arrière-garde qui veut l'arrêter, à dessein de gagner de l'avance aux siens, qui font retraite, il doit la charger avec tous les avantages qu'il pourra prendre, soit avant qu'elle se soit formée, soit dans un terrain assez serré pour qu'il combatte à front égal et sans crainte pour ses ailes; et lorsque l'objet est important, lorsqu'un avantage sur ce corps et sur l'armée qui se retire, peut en produire de très-grands, il faut alors employer l'audace et même la témérité; mais cependant la seconder par tout ce que l'art peut fournir de ressources pour imposer à l'ennemi. Celui qui se retire a toujours moins d'assurance : on tentera de la diminuer encore par un appareil de forces supérieures, par celui d'un prompt renfort, par des démonstrations qui fassent craindre à la troupe qu'on attaque d'être enveloppée. Si on la contraint à fuir, il faut la poursuivre avec la plus grande vivacité, l'empêcher de se rallier, et tâcher de joindre le gros de l'armée ennemie, de l'attaquer, de l'arrêter, et de donner le temps d'arrriver à l'armée qui la poursuit.

192. Quand l'avant-garde, au contraire, est contrainte de plier, si elle n'est attaquée que par un fort détachement, elle fera sa retraite vers le gros de son armée; mais si l'ennemi vient avec toutes ses forces, pour engager une action, elle peut, en se retirant par une route différente de celle qu'elle a tenue, et que son

armée suit, lui donner plus de temps pour se former, en attirant loin d'elle une partie des troupes ennemies.

193. Outre l'avant-garde de toute l'armée, chaque colonne de troupes doit avoir son avant-garde particulière, et les distances de ces avant-gardes, tant de leurs colonnes respectives que de l'avant-garde générale, doivent être réglées de sorte qu'elles puissent toutes recevoir et donner du secours, et que toutes les parties du corps entier se soutiennent et se protégent.

194. AUDACE (*Hardiesse excessive*). Dans les cas extrêmes, les objets changent de face, et on ne doit pas s'attacher à l'exactitude des règles que prescrit la prudence; il faut, au contraire, pousser la résolution au-delà des bornes de la hardiesse; la seule ressource du vaincu est souvent dans le désespoir : *Una salus victis, nullam sperare salutem.* (*V.* En.) Une grande audace, dans ces sortes de cas, est ce qui devient le plus nécessaire. Il faut donner beaucoup à la fortune, se résoudre à tout ce qui peut arriver, quand on n'a rien de mieux à faire, et qu'il n'y a qu'un point entre le mieux et le pire. Dans les entreprises nécessaires, indispensables, on ne conseille pas, on prend sa résolution de la chose même; on suit le vieil adage : *Audaces fortuna juvat*, et on avise ensuite aux moyens de l'exécuter; car, si l'on veut s'arrêter à tous les obstacles qui se présentent, on ne fait ou on n'exécute rien.

195. AVIS. Il arrive souvent à la guerre des faits dont il faut donner avis; plus ils sont importans, plus il faut les exprimer avec exactitude, précision, clarté, et qu'ils soient rendus avec sûreté. Il est donc important que tous les officiers acquièrent le talent d'en donner de pareils, parce qu'il n'y en a point qui ne puisse se trouver dans la nécessité d'en faire passer. S'ils les envoient verbalement, ils choisiront l'homme le plus capable de les rendre aussi précis, aussi clairs qu'il les aura reçus, et avec autant de célérité que de sûreté.

197. *Lorsqu'ils prévoient* que celui qui en est char *peut être arrêté, ils* doivent en faire partir plusieurs *divers chemins.*

197. Il est quelquefois impossible de les faire porter par des hommes, alors il faut user de stratagême.

198. Les anciens se servaient de flèches, de balles de plomb lancées avec une fronde; ne pourrions-nous pas nous servir d'obus, de bombes pour cet objet, en déterminant un lieu pour cet effet?

199. Lorsqu'on envoie un avis par écrit, il est bon de se servir de caractères inconnus à l'ennemi, ou même d'employer une langue qu'il ignore. On peut imaginer une infinité d'alphabets occultes.

200. On se sert aussi d'un papier découpé, qui, étant appliqué sur celui où l'on veut écrire, n'en laisse découvrir que certaines parties très-distantes entre elles. On écrit sur celles-ci l'avis qu'on veut faire passer, ensuite, levant le papier découpé, on a sur l'autre des mots et des lettres éparses entre lesquelles on a écrit des choses indifférentes. Celui qui reçoit l'avis a un papier découpé tout semblable, qui, étant appliqué sur la lettre, ne lui laise voir que l'avis qu'on a voulu lui transmettre.

201. Il ne faut pas négliger l'avis que l'on reçoit, mais il faut se bien assurer de sa sincérité : il y a eu, depuis le siége de Troie, plus d'un Sinon dont l'imposture a été fatale à plusieurs villes et à plusieurs armées.

202. Ceux que l'on charge de porter un avis doivent être des hommes sûrs, et du pays où l'on est, afin qu'ils paraissent moins suspects. On peut envoyer des paysans, qui cachent les lettres dans leurs vêtemens, leurs boutons, la semelle de leurs souliers, dans un bâton qui a été creusé, et auquel on a remis un bout ferré; dans un pain, une bougie, une chandelle, etc., etc.

203. AUTORITÉ. — *Ses causes et ses effets.* Le pouvoir ordonne, commande, impose ses lois; l'autorité conseille, prie, conjure, et l'on sait que les hommes redoutent jusqu'à l'air de la contrainte.

204. Le pouvoir semble s'adresser à des esclaves, *l'autorité* à des égaux; et l'on sait que l'homme fuit la *servitude* autant qu'il aime l'égalité.

205. Le pouvoir n'emploie que la force; il n'agit,

pour ainsi dire, que sur le corps. L'autorité attaque le cœur, l'esprit; elle a recours à la séduction; et l'on sait que les hommes veulent être entraînés et séduits, qu'ils se laissent aller facilement à un penchant insensible, et qu'on ne peut guère les maîtriser que par le cœur.

206. Aussi l'obéissance à l'autorité étant toujours volontaire, est universelle et constante, tandis que l'obéissance au pouvoir n'est presque jamais générale ni durable; on se ferait un reproche, un crime de manquer, même secrètement, de respect, de déférence pour les ordres transmis par l'autorité; au lieu qu'on viole les ordres du pouvoir toutes les fois qu'on espère l'impunité.

207. Le chef qui voudra faire de grandes choses, s'attachera avec soin à réunir en sa personne l'empire que donne l'autorité, à la puissance que donne le pouvoir.

208. Mais qui lui conférera cette autorité? Ce ne sont point les lois; elles la supposent, mais ne la donnent pas; elles ne peuvent même la donner: on ne l'obtient que des hommes à qui l'on commande: les qualités physiques du chef, ses richesses, l'aideront sans doute à se la concilier; mais il ne l'obtiendra d'une manière durable que de ses talens et de ses vertus.

209. Les hommes n'accordent sur eux une autorité constante qu'à ceux de leurs chefs auxquels, malgré les séductions de l'amour-propre, ils ne peuvent refuser une supériorité de qualités aimables, estimables, et surtout respectables; qu'à ceux en qui ils reconnaissent des lumières plus étendues que les leurs, un jugement plus sûr; qu'à ceux qui ont une grande capacité pour découvrir, dans chaque cas, le véritable état des choses, et une sagesse qui, ne se laissant point éblouir par les apparences, prend toujours le parti le meilleur.

210. Ces vérités donnent le mot d'un grand nombre d'énigmes politiques et militaires. Pourquoi l'ordre de tel général, de tel chef de corps, tel capitaine, a-t-il été plus ponctuellement suivi que celui de tel autre? C'est *que l'on estime l'un* et que l'on a de la confiance *en ses lumières*, au lieu qu'on méprise et qu'on n'estime *pas l'autre.*

211. Nous concluerons que le chef doit, pour obtenir de ses subordonnés une entière confiance, réunir au pouvoir très-étendu qu'il tient de la nation ou de son chef, une souveraine sagesse qui dirige le pouvoir, et une souveraine bonté qui l'anime.

B

212. BAGAGES. Ce qui les compose étant destiné à satisfaire les besoins de la vie, il faut en supporter l'embarras, et le diminuer autant qu'on le peut, en se bornant au strict nécessaire; en retranchant sévèrement tout ce que le luxe, le faste, la mollesse, tentent sans cesse d'y ajouter, et en faisant observer le plus grand ordre dans la marche de ce qui reste.

213. Un jour d'action, on doit se débarrasser des bagages et les envoyer sur les derrières; il faut agir de même, quand on veut faire une marche forcée et secrète; quand on veut opérer une retraite en présence ou à portée de l'ennemi. Si, dans cette circonstance, on ne peut emmener ses bagages avec soi, il vaut mieux les brûler que d'en laisser profiter l'ennemi.

214. Il faut combiner leur marche de manière qu'ils ne puissent jamais nuire à celle des troupes.

215. Si, avant une bataille, on n'a pas eu le temps de s'en débarrasser, il faut, pour ne pas être obligé de leur laisser une garde trop nombreuse, les placer dans un endroit fort de sa nature, et rendu plus fort par l'art.

216. Il est souvent utile, dans une bataille, d'envoyer attaquer ou insulter les équipages de l'ennemi: cette attaque produit presque toujours une diversion heureuse.

217. BARRES (JEU DES). Il est utile de rendre le soldat agile et léger à la course; ce jeu est le plus propre à remplir cet objet, et à le désennuyer.

218. BARRICADES. Retranchement fait avec des

matériaux de toute espèce, comme tonneaux, paniers, sacs remplis de terre, arbres, palissades, solives, poutres, débris de maison, etc. Lorsqu'on défend une maison, on en barricade les portes; dans la défense d'un village, on en barricade les rues, les maisons, etc., etc. (*Voyez* 1319.)

219. **BASTINGAGE.** Espèce de retranchement ou d'abri fait avec des toiles garnies de bourre, de paille, d'herbage, de linge. On peut se mettre à l'abri de la mousqueterie, par un bon bastingage fait avec les hardes des soldats, leurs sacs de toile, que l'on remplit de paille bien fourrée, de feuilles, de foin, d'herbe, ou de terre; des matelas peuvent encore atteindre ce but.

220. **BASTION DE CAMPAGNE.** Une des manières les plus sûres de mettre en état de défense un poste, une maison, un village, consiste à l'entourer d'un parapet tournant; et pour le flanquer, on construit en avant des lignes qu'il forme, des saillans qui lui procurent des feux de flancs et des feux croisés. On nomme ce retranchement bastion de campagne.

221. On les construit en avant de tous les angles saillans ou morts, ainsi appelés, parce que ces angles sont dépourvus de toute défense; et en avant des lignes droites qui sont assez longues pour que ces bastions élevés à leurs extrémités ne puissent les défendre dans toute leur longueur.

222. Tous les bastions de campagne doivent fournir des feux directs pour leur propre défense, et des feux de flanc pour celle des courtines et des bastions voisins.

223. Ces bastions sont composés de deux faces et de deux flancs (*voy.* planche XVI, fig. 2). Ils peuvent aussi n'avoir que des flancs, et à la place de l'angle flanqué, un ou deux angles rentrans.

224. Ou bien leurs faces sont remplacées par une ligne circulaire. Pour tracer la ligne circulaire, on prend *un cordeau dont* la longueur est égale aux deux *tiers de celle du* flanc du bastion; on porte l'un des *bouts de ce cordeau* sur l'extrémité extérieure de

des flancs, et de ce point, on trace un arc de cercle vers l'intérieur du bastion : on répète ensuite la même opération sur l'autre flanc; du point où ces deux arcs se coupent, et de la même ouverture de compas, on trace un arc de cercle qui joint les deux extrémités des flancs; cet arc est la ligne circulaire demandée.

225. Les flancs de tous les bastions de campagne formeront un angle droit avec la ligne sur laquelle ils seront placés; ils comprendront entre eux une gorge de trente pieds d'ouverture, et ils seront proportionnés, quant à leur longueur, au nombre d'hommes et à l'espèce des armes destinées à les défendre : ils auront donc trente-deux pieds de longueur quand on voudra y placer deux pièces de canon, vingt-six pour une, et vingt quand on n'aura point d'artillerie.

226. La distance des flancs au sommet de l'angle peut varier depuis seize jusqu'à trente pieds. (3030.)

227. BATAILLE, action d'une armée ou d'une de ses parties contre une autre, avec intention de la défaire.

228. Un général doit employer tout ce qu'il peut réunir de lumières, de connaissances, de réflexions, de ressources, d'études et de travaux pour réduire l'ennemi à livrer ou accepter une bataille dans une position si désavantageuse, que la défaite la plus complète doive en résulter presque nécessairement, et en tirer tous les avantages possibles.

229. — *Dispositions avant une bataille. Reconnaissance.* Le chef de l'armée, ainsi que les autres généraux, doivent, autant que l'ennemi le permettra, reconnaître le terrain où se doit donner la bataille, afin que, durant l'action, il ne se rencontre aucun obstacle qui rende inutile son premier projet, et l'oblige à faire quelque mouvement considérable, toujours dangereux en présence de l'ennemi. Un fossé que M. de Nemours ne reconnut qu'après que la bataille de Cérignole eut commencé, fut cause de la déroute de l'armée française.

230. Il faut aussi reconnaître si, à certaine distance de l'endroit où l'on a dessein de former sa réserve et ses ailes, il n'y a point quelques troupes ennemies

en embuscade qui puissent venir charger quand l'action sera engagée. Minutius, maître de la cavalerie romaine, fut battu pour ne pas avoir pris cette précaution. Annibal, ayant caché, la nuit, dix mille hommes dans les gorges d'une montagne et dans les bois voisins, présenta, le lendemain, le combat à son adversaire. Celui-ci l'ayant accepté sans avoir reconnu le champ de bataille, se vit attaqué par l'endroit où il s'y attendait le moins.

231. Il est important d'avoir reconnu, quelques jours avant le combat, tous les chemins et sentiers que l'on a en tête, sur ses derrières et à ses flancs, afin de pouvoir prendre de justes mesures, soit pour suivre l'ennemi vaincu, soit pour faire retraite. (*Voy*. Guides.)

232. Il faut corriger ce que le terrain a de désavantageux en jetant des ponts sur les fossés; en un mot, en ôtant tous les obstacles qui peuvent empêcher la communication des lignes et de chacune des troupes, suivant le plan de bataille.

233. On doit approprier chaque arme à la nature du terrain : infanterie pour les hauteurs, bois, et plaines coupées de fossés et de haies; cavalerie pour la plaine.

234. Il faudra se faire donner par des espions, le plus promptement possible, l'ordre de bataille de l'ennemi, et aller, en évitant de s'exposer, le reconnaître soi-même, si faire se peut, afin de s'y conformer. Le haut d'un monticule, d'une tour, d'un clocher, avec une bonne lunette, peut faire découvrir toute la ligne de l'ennemi, l'ordre et la nature de ses troupes, sur lesquelles on doit régler l'étendue de sa ligne, ses ailes, et la position que doit occuper l'infanterie et la cavalerie, d'après les principes.

235. —*Conseil*, *Ordres*. La veille ou le jour de la bataille, le chef communiquera à ses généraux les moyens qu'il veut mettre en œuvre. Après avoir rectifié son projet, il donnera par écrit à chaque général les ordres qu'il doit faire exécuter, afin qu'ils agissent tous ensemble, et soient prévenus de certains mouvemens qui pourraient les étonner et causer de la confusion.

236. Il ne doit pas se contenter d'énoncer ses ordres clairement; il doit s'assurer que chacun les a bi

compris, et donner à tous, avant de rompre l'assemblée, des éclaircissemens sur toutes les difficultés de l'entreprise, et sur celles qui pourraient survenir, en leur laissant, comme faisait le grand Turenne, la faculté de les modifier d'après les circonstances.

237. Il indiquera ensuite à ses généraux le lieu vers lequel les troupes sous leurs ordres doivent se rallier. En cas de retraite, il les avertira de se diriger de préférence vers un certain lieu plutôt qu'en deux ou trois autres qu'il désignera. (*Voy.* Retraite.)

238. Un jour de combat, il est nécessaire de choisir un officier de chaque corps, qui, bien monté, se tiendra près du chef, pour porter ses ordres.

239. Afin qu'on ne fasse aucune difficulté d'exécuter les ordres qu'ils porteront, les colonels, lieutenans-colonels et officiers d'artillerie auront un mot que ces aides-de-camp leur donneront en même temps que l'ordre. On donnera ce mot le plus tard que l'on pourra; les officiers le tiendront secret; ils ne le recevront pas par des sergens, mais par des majors, et ceux-ci le prendront du major-général. Par là on évitera que quelque personne des ennemis ne s'introduise dans l'armée pour y distribuer des ordres contraires à ceux donnés, en se faisant passer pour aides-de-camp.

240. Afin que les ordres puissent arriver sûrement, il faut envoyer plusieurs aides-de-camp (*voy. ce mot*), de telle sorte que si l'un est tué, l'autre parvienne.

241. Chacun d'eux s'informera de l'état de la troupe à laquelle il a été envoyé, et retournera au plus tôt en porter avis; de cette manière le général aura de fréquens renseignemens; et c'est pour cela qu'un grand nombre d'aides-de-camp est nécessaire.

242. Quelque habiles que soient les aides-de camp, il est bon de ne rien changer, durant le combat, aux dispositions prises avant de le commencer, à moins que ce changement ne soit indispensable; non-seulement parce qu'il est dangereux de faire des mouvemens considérables devant l'ennemi, mais encore parce que la moindre différence entre l'énoncé d'un aide-de-camp *et celui d'un* autre, jette l'officier qui reçoit l'ordre dans *la plus grande* perplexité. Si les événemens de la ba-

taille obligent à quelques changemens, le chef doit s'assurer si, pour ne pas déranger les lignes, il ne suffirait pas de faire agir les réserves, ou quelques régimens détachés de la seconde ligne.

243. — *Retraite ôtée aux troupes*. Il est nécessaire d'ôter aux troupes l'espérance d'une retraite, lorsque l'on est certain que la perte d'une bataille mettra le prince dans l'impossibilité de continuer la guerre, ou lorsqu'on est assuré que la nouvelle de la bataille perdue fera soulever le pays; ou lorsque, n'étant maître d'aucune place, on désespère de sauver les restes de l'armée.

244. Il faut encore ôter à l'armée l'espèce de retraite qui n'en peut mettre en sûreté qu'une très-petite partie : telle, par exemple, que serait un pont; parce que l'avantage qu'on en peut retirer, c'est-à-dire celui de sauver un petit nombre de troupes battues, n'est pas comparable au mal qu'il peut causer à toute l'armée, lorsque les soldats regarderont en même temps l'ennemi et la retraite.

245. Afin d'éviter que les troupes ne soient irritées de ce qu'en leur ôtant toute sorte de retraite, on leur a imposé l'obligation de vaincre, on fait en sorte qu'elles attribuent ce défaut de retraite à un effet du hasard : on répand le bruit que les ponts ont été rompus par les eaux; que les ennemis se sont emparés des défilés; que les gouverneurs n'ouvriront pas les portes aux fuyards, faute de vivres; ou que les provinces qui sont derrière eux prendront les armes contre l'armée, si elle est battue. Il faut persuader au soldat qu'il n'y a point de retraite à espérer; mais on ne doit pas se priver des moyens qui pourront la faciliter, parce que, toute mauvaise qu'elle puisse être, on sauvera toujours quelques corps qui, sans cela, auraient été massacrés ou prisonniers.

246. Concluons enfin qu'il est imprudent de rendre la retraite impossible aux troupes, sur l'espérance d'un courage *qui peut* manquer ou n'être pas suffisan[t] *pour vaincre*, parce que les ennemis peuvent mont[rer] *un courage égal*, accompagné d'un plus grand bonh[eur].

247. — *Présence du prince*. Quand le prince a

de craindre que, s'il vient à perdre la bataille, il n
puisse conserver ni son armée, ni ses états, il d
se montrer dans le combat à la tête de ses troupes,
les y animer par ses discours et par son exemple.

248. Lorsque l'événement du combat doit décid
d'un grand intérêt, on tire les garnisons des plac
pour renforcer l'armée, en supposant que les habita
de ces places sont fidèles et assez forts pour se défend
contre quelques coups de main ; autrement, les enn
mis, au lieu d'en venir à une bataille, iraient prend
ces places.

249. — *Dispositions des Troupes et des Généraux.*
on met son armée en bataille avant que celle de l'e
nemi approche, on aura le temps, sans rien précipit
de rectifier, dans l'ordonnance générale, quelqu
erreurs commises par des corps qui auraient mal e
tendu les ordres; et d'exhorter les soldats à combatt
avec valeur; on aura encore l'avantage d'éviter le da
ger des mouvemens considérables en vue de l'ennemi

250. Pour remédier à l'inconvénient de faciliter l'e
nemi à connaître plus tôt son ordre de bataille, et d'
tirer parti, on se réserve, jusqu'à un certain temps
quelque chose d'important et de facile à exécuter : p
exemple, de mettre en troisième ligne des régime
qui doivent ensuite être portés ailleurs, et qui peuve
aller occuper en un instant les postes qui leur étaie
destinés ; par ce moyen, on pourra forcer l'ennemi d
changer, *à votre vue*, son ordre de bataille, et
charger dans ce mouvement.

251. Sitôt que les troupes sont en bataille, si on en
le temps, on les fait manger et boire sans quitter l
rangs, et se reposer sur leur sac, leur fusil entre l
jambes. Donnant moins de prise aux balles et aux bo
lets, elles sont délassées et plus disposées à recevoir
charger l'ennemi.

252. Il sera avantageux d'avoir tenu l'ennemi e
alarme la nuit précédente, parce qu'étant fatigué, o
aura moins de peine à le vaincre.

253. Il faut mettre les meilleures troupes et les g
néraux les plus expérimentés dans les postes où il
le plus à craindre, et où l'ennemi veut faire son p

cipal effort, sans avoir égard à l'ancienneté. De même, il faut placer les officiers généraux à la tête de leurs armes respectives.

254. Il faut attaquer vivement, avec ses meilleures troupes, le plus faible de l'ennemi, tandis qu'on l'amuse sur les autres points; quoiqu'il s'avance, il n'arrivera à l'aile où sont vos plus faibles troupes qu'après que vos meilleures auront combattu. Si celles-ci mettent l'ennemi en déroute, et le prennent en flanc, elles ne lui donneront pas le temps de s'approcher de vos troupes les plus faibles.

255. Sur cet ordre de bataille, il faut observer ce qui suit : commencer de loin à incliner la marche sur l'aile où l'on a ses meilleures troupes, afin de déborder l'aile ennemie.

256. Si vous prévoyez que l'ennemi ait le même but, faites marcher entre vos lignes quelques régimens détachés, qui les prolongeront lorsque l'ennemi n'aura plus le temps de s'y opposer sans renverser son ordre de bataille.

257. Il faut choisir le terrain le plus avantageux pour l'aile qui doit attaquer, et couvrir l'autre, s'il est possible, par un ravin, un canal, un bois, une montagne, afin que ces difficultés détournent l'ennemi de vous attaquer avec avantage; ou couvrir cette aile de chevaux de frise, de tranchées, de charrettes, de beaucoup d'artillerie.

258. Défense sera faite aux soldats de quitter les rangs pour emporter les blessés.

259. — *Choix du terrain.* (*V.* 2065.) Si l'on est inférieur en cavalerie et supérieur en infanterie, il faut choisir un terrain qui ait des montagnes, des bois, des chaussées, des fossés, des haies, des vignes, ou beaucoup de pierres, afin que la cavalerie n'y puisse agir qu'avec embaras et fatigue.

260. Il faut remarquer que ces avantages de terrain doivent être situés entre les deux armes; car il faut au contraire, *applanir* et faire disparaître les embar*qui se trouvent entre* l'une et l'autre de vos ailes *entre votre première* et votre seconde ligne. (*V.* *sons, Barricades.*)

261. Si vous êtes supérieur en cavalerie et campé près de l'ennemi, il faut l'attaquer après une grande pluie, et quand elle dure encore ; l'eau rendra inutiles les armes à feu de l'ennemi, et votre cavalerie se servira plus avantageusement du sabre. Choisissez encore un jour de pluie pour le combat, lorsque votre infanterie est meilleure pour l'arme blanche, et inférieure pour le feu.

262. — *Supériorité du nombre*. Lorsqu'une armée est supérieure en nombre, on choisit un terrain vaste ; on donne à ses lignes la hauteur qu'elles doivent avoir, et on étend son front de manière à déborder l'ennemi, envelopper ses ailes, et le charger par les flancs.

263. Si l'ennemi est plus en force, il vous est alors très-important de le charger en flanc, en plaçant entre les lignes les troupes destinées à prolonger votre front, afin qu'en commençant le combat, elles s'étendent tout-à-coup sur les ailes pour charger en flanc celles de l'ennemi qui sera d'autant plus surpris de ce mouvement, qu'il aurait eu moins de raison de s'y attendre, et que votre dernier ordre de bataille lui aura donné moins de sujet de le soupçonner et de se précautionner.

264. Lorsqu'on détache quelques troupes pour suivre un ennemi en déroute et l'empêcher de se rallier, on fait remplacer ce vide par le corps le plus à portée, de crainte que quelque petite troupe ennemie ne pénètre par l'ouverture, et, par un mouvement de conversion, moitié à gauche et moitié à droite, ne mette le désordre et la confusion dans la ligne.

265. Lorsque l'ennemi aura rompu votre première ligne, remplacez-là par la seconde. Indubitablement, celle-ci, abordant un ennemi en désordre et affaibli, le mettra en fuite ; mais il faut avoir grand soin que ce passage de ligne se fasse avec beaucoup d'ordre, et se hâter de rallier cette première ligne, de la former et la preparer à un second passage de ligne, que peut nécessiter la seconde ligne ennemie, abordant et faisant ployer à son tour la vôtre. Calme, sang-froid, ordre et opiniâtreté, et la victoire passera de votre côté.

266. — *Embuscade*. Tâchez de cacher un parti de cavalerie qui, au moment où le combat sera le mieux

engagé, viendra fondre avec grand bruit sur les flancs ou le derrière de l'ennemi; s'il y a plusieurs lignes, ce parti ne doit s'engager que contre le flanc de la ligne que vous attaquez de front.

267. Il faut choisir, pour ces embuscades, les soldats et les officiers les plus intrépides.

268. Si le terrain ne permet pas une embuscade, on peut, pendant la nuit, faire prendre un circuit à un détachement, pour venir tomber le lendemain matin sur les flancs de l'ennemi, au moment où votre armée devra charger.

269. On peut encore poster ce détachement sur le derrière de ses ailes; et, lorsque le combat est bien engagé, à la faveur d'un bois, d'une colline, d'un chemin couvert et profond, de la poussière, il avance vers le flanc pour fondre sur les ennemis, uniquement attentifs à la défense de leur front, et qui, à la faveur de la poussière ou d'un brouillard, ne l'apercevront que quand il sera fort proche.

270. Comme il est très-avantageux de rompre la ligne des ennemis sans rompre la sienne, on peut se servir de bataillons de grenadiers en colonne d'attaque, qui peuvent remplacer le coin des anciens, et charger par le flanc les ennemis rompus.

271. — *Infériorité en troupes.* Si vous êtes inférieur en troupes, choisissez pour le combat un terrain étroit, où les ennemis ne puissent pas trop étendre leur front et envelopper vos ailes.

272. Si l'on ne rencontre pas ce terrain, on assurera une de ses ailes par un obstacle insurmontable par sa nature ou par l'art; on couvrira l'autre par de l'artillerie, des chevaux de frise, une ligne de chariots chargés de pierres, de fumier, etc., et soutenue d'une bonne artillerie et mousqueterie. Si l'on attend de pied ferme on peut faire, depuis le flanc de la première ligne jusqu'à celui de la seconde, un abatis ou un fossé avec son parapet.

273. Si la situation du terrain et les principes de l'art ne vous permettent de couvrir qu'une de vos ailes il faut mettre à l'autre vos meilleures troupes et vo

cavalerie, ou diminuer le front de votre seconde ligne, pour assurer vos ailes, et prendre toutes vos mesures pour renforcer et protéger la première ligne ; car l'expérience nous apprend que la première ligne vaincue ou victorieuse décide du succès.

274. Il faut encore, quand on est inférieur, assurer ses derrières, de crainte qu'un corps de troupes ne vienne fondre sur ce point pendant le combat. Enfin, lorsqu'on est extrêmement inférieur, on doit se couvrir sur tous les points avec tout ce qui, dans une occasion soudaine, peut faire obstacle à l'ennemi, surtout lorsque la supériorité consiste en cavalerie. Pour couvrir votre armée inférieure en nombre, formez toute votre infanterie sur deux lignes, à l'exception de quelques corps que vous mettrez entre ces deux lignes, pour soutenir celle des deux qui pourrait plier. La première fera toujours face à l'avant, et la seconde aura l'ordre de faire face à l'arrière, supposé que l'ennemi y paraisse. On replie aussi sa cavalerie sur deux lignes, depuis le flanc de la première, jusqu'à ceux de la seconde. Les angles du carré long seront couverts avec de l'artillerie et des pelotons de soldats d'élite.

275. On ne doit pas mettre en bataille une armée inférieure, sur un terrain d'où elle puisse découvrir la supériorité de l'ennemi ; on ne doit la ranger en bataille, que lorsque, prête à engager le combat, elle n'a pas le temps de penser à son infériorité. On se couvre pour cela de petits partis avancés jusqu'à ce que le combat commence, ayant soin toutefois d'éviter les ravins et autres postes défavorables.

276. Mettez entre vos lignes assez de distance pour que les balles ennemies n'atteignent pas la seconde, et que les réserves puissent manœuvrer avec facilité, la première ligne venir se rallier, sans être obligées de défiler par les vuides.

277. Il ne faut pas non plus que la distance soit trop grande, car la première ligne ne combattrait pas avec autant de courage, et si elle était battue, elle perdrait *trop de monde* avant de pouvoir se réfugier derrière la *seconde.*

278. D'après ces observation, on estime à deux cents

ingt cinq pas, la distance d'une ligne à l'autre quand l n'y a point de réserve entre les lignes; et du double le cette distance, quand il en a un bon nombre. Cette distance ne doit pas paraître excessi nd on bservera qu'en peu de temps on la dir beaucoup, lorsque la première ligne se retir la seconde, et que la seconde s'avance vers première. (*Voyez* 1893).

279. — *Avantages de l'attaque*. Il vaut m x charger que d'être chargé; c'est augmenter le co ge de vos soldats et diminuer ceu i-ci voyant que vous venez l'attaque tes supérieur en nombre quand eriez pas.

280. Lorsque vos sold l'ennemi, e mouvement dissipe l a crainte; ls laissent derrière eux ppié.

281. Il ne faut atte lorsque le terrain que vous occup rand avantage que vous ne pour marchant à lui; ou qu'il se trouve pos tageusement.

282. Si vous attendez l'en soin de bien assurer vos ailes, et d'augme tages du terrain par tout ce que l'art peut vous fournir. (*Voyez* Redoute, Abatis, Chausse-trappe, Trou-de-loup, Chevaux de frise, Défensive).

283. Avant de livrer bataille vous ferez prévenir votre armée *que, sous peine de la vie, il est défendu aux soldats et aux officiers de faire courir la voix pour une nouvelle évolution, ou pour quelqu'autre mouvement de troupe; sous la même peine, de quitter les rang pour piller*. Si les troupes se débandaient pour piller, elles s'exposeraient à être battues par l'ennemi rallié et qui viendrait les attaquer.

284. — *Exhortations des officiers*. (726—1560.). Il faut que les officiers conseillent ce que le général ordonne, qu'ils tâchent d'insinuer à leurs soldats qu'il y a moins de péril pour eux en faisant face à l'ennemi, qu'en lui *tournant le dos*; parce qu'en cessant de com*battre, on est exposé* à toute la fureur de ses coup *Qu'ils leur persuadent* bien qu'outre le déshonne *ors de leurs* rangs il n'y a point de salut pour

Si les troupes ennemies ne font point de quartier, ou si dans un autre cas elles n'en ont point fait, prévenez-en vos soldats, pour les exciter à se bien battre.

285. — *Superstition, Présage.* Si avant la bataille, il survient quelque acident dont le soldat pourrait se former un funeste augure, donnez-y promptement une favorable interprétation qui puisse relever son courage.

286. — *Harangue.* (1230). Après avoir pris toutes les dispositions convenables, parlez aux troupes avant le combat, par un ordre du jour que vous faites lire devant le front de chaque compagnie. Rappellez aux soldats le souvenir de leurs victoires et principalement de celles qu'ils ont remportées contre la nation qu'ils vont combattre; afin que, remplis de cette idée flatteuse, ils marchent à l'ennemi avec cette confiance qui fait vaincre.

287. Si, à pareil jour, ou si sur le même terrain où vous allez combattre, vos troupes ont été précédemment victorieuses des mêmes ennemis ou de tout autre, n'oubliez pas cette circonstance.

288. Si, par des prisonniers faits auparavant, vous savez que les troupes, les armes, ou les chevaux de vos ennemis ne sont pas en bon état, instruisez-en vos soldats.

289. Si les généraux ennemis sont peu habiles, leurs troupes peu aguerries, si cette armée-ci a été battue quelque part; si votre armée est supérieure en nombre à celle de votre ennemi, faites-en part à vos soldats.

290. On tâchera d'exciter une noble émulation entre les différentes armes.

291. On représentera aux troupes que leur gloire, leurs biens, le salut de leur famille et le terme de leurs fatigues sont le prix de la victoire.

292. On doit prévenir les soldats qu'il se peut faire que l'ennemi ait dans nos rangs quelques personnes de son parti, qui, pour y jeter la confusion et le désordre, crieront peut-être : *Sauve qui peut!* ou *Nous sommes coupés*; mais que ces cris ne doivent pas faire quitter les rangs. Quand même ils verraient des corps *se retirer ou fuir*, ils ne doivent qu'exécuter les ordres *de leurs chefs.*

293. On doit ordonner aux officiers et serre-files

d'observer avec grand soin ceux qui montreront le plus de valeur, afin de leur obtenir des récompenses proportionnées à leur mérite.

294. On ne doit pas haranguer une armée pour des choses de peu d'importance. (*Voyez* Harangue.)

295. — *Dispositions pendant le combat.* Le général doit se placer sur le point d'où il pourra le mieux observer ce qui se passe dans les deux armées, afin de donner plus à propos les ordres convenables.

296. Il doit éviter soigneusement le danger; car le sort de l'affaire, et souvent de son armée, dépend de sa vie ou de ses blessures, ou de sa captivité.

297. Une armée défaite, si le général survit, la fortune peut lui fournir plusieurs moyens de réparer ses pertes; mais s'il est tué, quand même elle serait victorieuse, la victoire sera inutile, parce que lui seul savait ce qu'il avait concerté pour en profiter.

298. Tous les officiers-généraux et colonels seront instruits du poste où le chef aura résolu de se maintenir, afin que les avis lui arrivent promptement.

299. Si le chef quitte ce poste, il y laissera un officier général pour recevoir les avis et ordonner ce qu'il croira convenable, s'il craint qu'il soit dangereux d'attendre ses ordres.

300. Si, de son poste, le général voit que ses troupes ont besoin de sa présence, soit pour attaquer avec plus de vigueur, soit pour se soutenir avec plus de fermeté, il doit aller se mettre à leur tête pour les animer par son exemple et par ses paroles. Il ne doit veiller à sa sûreté, et éviter les périls ordinaires, que pour s'exposer aux plus grands, lorsque le bien de son armée le demande; c'est le moment de penser que la mort arrive tôt ou tard, et qu'une fin glorieuse est ce qu'il y a de plus désirable. Cependant il ne faut pas se faire un faux et dangereux point d'honneur de périr uniquement pour ne pas survivre à une défaite : il n'y aurait dans cette conduite ni jugement, ni héroïsme. On montrera plus de fermeté, de courage et d'amour pour sa patrie, si, *après avoir perdu* une bataille, on se con*serve pour diminuer la perte* de l'armée et le massacre *des soldats dans la retraite.*

301. Immédiatement avant le combat, le général doit changer de cheval et d'habit ; que les officiers-généraux gardent le secret sur le poste qu'il occupe, et dont ils doivent seuls être instruits. De cette manière l'ennemi ne pourra profiter de l'avis de ses espions pour le faire enlever ou tuer. (*V.* Mouvement, Ordres.)

302. — *Feu d'artillerie, bruit de guerre.* Jusqu'à ce qu'on en vienne à l'arme blanche, l'artillerie doit chercher à démonter celle de l'ennemi ; quand on a grande perte d'artilleurs, on fait venir des soldats de la ligne pour les remplacer et empêcher les bouches à feu de se taire.

303. Sitôt que les armées se joignent pour se battre à l'arme blanche, c'est alors qu'elle doit foudroyer les colonnes.

304. Lorsque les troupes marchent à grands pas pour la charge, les officiers doivent avoir le plus grand soin de faire observer le silence et de maintenir l'alignement, en se réglant sur les autres, en faisant avancer la portion de troupes qui se trouve en arrière de l'alignement, et retenir ceux qui avancent trop. C'est le moment où les serre-files doivent faire tous leurs efforts pour bien maintenir leurs compagnies.

305. — *Remplacement de troupes pliées.* Le passage de ligne est la manœuvre que l'on emploie pour remplacer les troupes fatiguées ; les officiers et serre-files ne sauraient trop mettre de soins pour que cette manœuvre s'exécute avec silence, calme, ordre et sang-froid. Chaque peloton de la première ligne doit se diriger, perpendiculairement et par le flanc, sur l'intervalle qu'on lui a destiné à la seconde ligne et qui marche en avant à sa rencontre, sitôt que la première ligne est passée. Les chefs doivent s'occuper sur-le-champ de sa formation en bataille, réorganiser les pelotons et les sections, leur donner des chefs de pelotons et de sections, et marquer celles-ci, afin qu'au besoin, elles puissent recevoir à leur tour la seconde ligne pliée, et la remplacer. Le silence, le calme, le *sang-froid*, voilà ce que doivent avoir, dans cette *circonstance*, le bon officier, l'excellent sous-officier ou *soldat*.

ır, le premier rang croise la baïonnette, les
t troisième rangs tirent sur les cavaliers, et les
t à la retraite. Les pelotons de la première
ı marche par le flanc, quand ils sont chargés
ıvalerie, doivent s'arrêter aussitôt, former le
aire demi-tour et croiser la baïonnette.

i, dans cette conjoncture, la deuxième ligne
ırche à la rencontre de la première, elle fera
exécutera ce qui est dit ci-dessus la concer-

: la première ligne n'est poursuivie que par de
ie, sitôt le passage terminé, la deuxième
a ses pelotons pour boucher ses intervalles:
:e circonstance, un feu de bataillon de quinze
pas et une charge à la baïonnette fixent le

i, dans le combat, vous vous apercevez que
dégarnisse nu point de sa ligne pour secourir
attaquez promptement ce point dès que les
:n seront loin; par là, vous les rendrez inu-
r, étant en mouvement, elles ne servent ni
a ni dans l'autre endroit.

— *Moyens d'intimider l'ennemi et d'encourager
es.* Faites partir pendant la nuit, un corps de
qui par un circuit, se porte sur les flancs de
:mis, et les charge au moment du combat;
ıts prévenus redoubleront d'efforts.

i vous rompez la ligne ennemie sur un point,
ı rapidement porter la nouvelle sur toute la
ıites de même, si vous apprenez la mort d'un
:nnemi, ou l'arrivée d'un renfort.

téunissez quelques paysans avec des vivandiers,
ıdés par des officiers sûrs et intelligens; faites-
ître sur une hauteur en vue des deux armées,
s sur le flanc ou le derrière de l'armée enne-
premier rang armé de fusils brillant au soleil,
les ennemis les voient reluire; ils porteront

aussi des morceaux d'étoffes en guise de drapeau et d'étendart ; quelques-uns seront à cheval, pour représenter de la cavalerie, et les autres à pied. On fera traîner des branches d'arbre pour faire de la poussière ; ils auront plusieurs tambours et trompettes. Ceux du premier rang et de côté auront l'habit de soldat ; faites-les couvrir par quelques partis de cavalerie, afin d'empêcher l'ennemi de les reconnaître de près ; sitôt que vous les apercevez, publiez que c'est là le secours que vous attendiez. Il est important que les officiers chargés de conduire cette troupe gardent le plus grand secret, et qu'ils en soient les seuls instruits. Engagez aussitôt le combat.

313. Si vos troupes aperçoivent du renfort arriver à l'ennemi, dites que ce sont des troupes que vous avez envoyées pour les prendre en flanc, et faites attaquer avec plus de vigueur.

314. — *Précautions dans la victoire.* Si l'armée ennemie ou une partie plie tout d'un coup, et, sans quelque raison visible, se retire vers un lieu couvert coupé par des défilés, ou qui ne vous est pas connu, ne poursuivez qu'avec beaucoup de circonspection, pour éviter de tomber dans une embuscade, ou d'être attiré sur un terrain désavantageux pour vous, et qui peut décider du succès de la journée.

315. Si le pays par où l'ennemi fait retraite pendant que le combat paraît encore indécis, est un pays uni et découvert, vous devez présumer qu'il manque de munitions, ou qu'il a un avis vrai ou faux que la bataille va mal pour lui sur un autre point de sa ligne. Profitez de sa première frayeur pour le charger avec impétuosité du côté qui plie, avant qu'il puisse être détrompé ou rétablir le combat. Dans l'une ou dans l'autre circonstance, instruisez vos troupes des conjonctures favorables sur lesquelles vous fondez son découragement.

316. Si, pendant le combat, quelques troupes de l'ennemi prennent la fuite, sans leur donner le temps de se rallier et se retirer, faites-les charger par de la cavalerie en plus petit nombre que les fuyards, afin de ne pas vous priver de vos forces.

317. Tandis que l'on poursuit ces fuyards, on fait occuper de suite le point qu'ils ont dégarni, et charger en flanc, par les troupes de réserves, ceux qui tiennent bon, pendant qu'on les presse de front.

318. Il faut faire porter de suite les troupes qui ont vaincu et mis l'ennemi en fuite, sur les points peu éloignés où le succès est douteux.

319. On doit désarmer les prisonniers, et les traiter avec beaucoup de douceur; faire accompagner par des personnes sûres, incapables de se laisser corrompre, les officiers généraux prisonniers. Il est quelquefois plus avantageux de faire prisonnier un officier général, que de conquérir une province.

320. — *Ressources dans les désavantages.* Le chef d'une troupe battue doit donner avis au général du parti qu'il prend, en recommandant au porteur de ne le communiquer qu'à lui seul, dans la crainte d'intimider les troupes qui l'ignorent encore.

321. Si les ennemis mettent en déroute une de vos ailes, faites que l'autre et le centre redoublent leurs efforts dans l'attaque, et soient victorieux avant de l'apprendre. Lorsque c'est votre centre, hâtez-vous de faire agir vigoureusement vos ailes.

322. Si quelques corps, pendant le combat, veulent enfoncer votre centre, il faut leur ouvrir un passage, et les attaquer par derrière, comme si c'étaient des fuyards, sitôt qu'ils auront passé l'ouverture; on les défera facilement en employant les réserves. C'est dans ces momens critiques que les réserves doivent donner de très-grandes espérances de rétablir le combat. (*Voyez* Retraite.)

323. — *Général tué ou blessé.* Si un général vient à être blessé, il doit, autant que possible, n'en rien faire connaître; et, s'il était forcé de se retirer, feindre que c'est pour aller donner des ordres sur un autre point. Il fera ensorte que ce mouvement soit ignoré, dans la crainte de donner l'alarme et d'intimider les soldats; si ces derniers viennent à connaître la vérité, on leur *assurera que la blessure* est légère, et qu'au *lieu de s'en attrister*, on espère qu'ils vengeront leur *chef en braves et valeureux* soldats.

324. Si vous êtes forcé de vous retirer, prévenez de suite le général qui doit vous remplacer, en choisissant celui qui en est le plus à même, lequel donnera ses ordres en votre nom, s'il n'était pas le plus ancien.

325. Enfin, dès que le général aura été tué ou qu'il se sera retiré, ses aides-de-camp se rendront de suite auprès de son successeur, à qui ils apprendront en secret la disgrâce du premier, et ils préviendront les troupes qu'ils ont eu ordre de venir l'attendre à ce poste. Le nouveau chef donnera ses ordres au nom de son prédécesseur.

326. — *Succès douteux, Précautions.* Le succès de la bataille pourrait avoir été indécis : faites valoir toutes les circonstances qui sont en votre faveur, pour publier que la victoire est à vous, afin de soutenir le courage de vos troupes.

327. Gagner une bataille, ce n'est pas perdre moins de monde que l'ennemi. Les preuves de la victoire, c'est garder son champ de bataille, enlever les bagages ou l'artillerie ennemie ; enlever les dépouilles du champ de bataille, enterrer ses morts et ceux des ennemis; c'est présenter la bataille que les ennemis refusent.

328. S'il ne vous reste pas assez de troupes, ou qu'elles soient intimidées, au lieu de vous éloigner du champ de bataille, hâtez-vous de vous fortifier dans l'endroit même ou aux environs, dès que la nuit aura séparé les deux armées.

329. — *Dispositions après la victoire.* — Si, pendant la nuit, on voit plus de feux qu'à l'ordinaire dans le camp ennemi, ou qu'on entende beaucoup de bruit à ses patrouilles ou à ses gardes avancées, c'est une preuve qu'il se retire. Disposez vos espions et vos partis, pour observer la marche qu'il tient, pendant que vous vous préparerez à le suivre.

330. Si le pays vous met à l'abri des embuscades et qu'au jour vous vous aperceviez de son départ faites-le suivre par toute votre cavalerie, pour retarder sa marche aux défilés, pendant que le reste de votre armée le suit en bon ordre..

331. Que votre cavalerie porte en croupe de l'infanterie, pour lui servir au besoin.

332. Si l'ennemi, se voyant pressé, s'arrête dans une position avantageuse, mais peu commode pour les convois, l'eau et le bois, il est à présumer que la première ou la seconde nuit, il continuera secrètement sa retraite, et même le jour, s'il y a des ravins ou des vallons qui cachent sa marche; dans ce cas, vous devez prendre toutes vos mesures pour la poursuite.

333. Pendant la nuit, votre cavalerie doit tenir ses chevaux *sellés*. Vous devez recommander à vos espions et à vos partis de redoubler de vigilance pour vous prévenir des mouvemens et de la direction de l'ennemi; qu'ils ne se laissent point tromper par la vue des tentes, etc. Pour mieux cacher leur marche, les ennemis en feront paraître un grande nombre sur leur front, tandis que leur infanterie se retirera par les derrières ou par les côtés.

334. Il faut détacher et étendre vos partis sur leurs derrières, sur leurs flancs, et les faire charger sans relâche, surtout si votre armée suit immédiatement.

335. Après la bataille, débarrassez-vous de tout ce qui peut ralentir votre marche; harcelez les ennemis sans relâche; poussez, s'il est possible, des partis devant eux, pour les priver de subsistances, en faisant emmener, à plusieurs lieues de la route qu'ils doivent suivre, les bestiaux, vivres et voitures; faites brûler et détruire tout ce qu'on ne pourrait pas leur soustraire, promettant aux habitans de les indemniser, et les menaçant de l'incendie et de la perte de leurs biens, s'ils ne veulent pas vous seconder. Donnez à votre armée pour plusieurs jours de vivres, et faites-vous suivre par des convois, afin de ne pas vous trouver au dépourvu.

336. Si l'ennemi se retire sur plusieurs colonnes, tâchez d'en connaître la force, et faites-les poursuivre chacune par un détachement plus fort; tâchez de leur couper la retraite. Les fuyards, se voyant poursuivis de tous côtés, croiront que chacun de vos détachemens est toute votre armée, et ne feront aucune résistance quand vous les joindrez.

837. Les troupes qui poursuivront l'ennemi durant la nuit doivent aller à petit bruit, n'avoir ni pipe ni

mèche allumée, et ne point battre la caisse. Par vos espions doubles, tâchez de faire croire à l'ennemi que vous tenez une autre route, afin qu'il ne prenne pas un chemin différent, ou qu'il ne vous attende pas en bataille.

438 Si un corps ennemi qui se retire, et que votre cavalerie a joint, tient ferme sur une montagne forte par sa position, emparez-vous des issues par où il pourrait continuer sa retraite, et donnez-en promptement avis, afin qu'en y envoyant de l'artillerie et des forces, on puisse le contraindre à se rendre.

439. — *Vigilance nécessaire après la victoire*. Quoique vous soyez victorieux, craignez d'être battu, si votre armée se débande pour le pillage, surtout si vos ennemis ne sont pas éloignés, et conservent quelques troupes en bataille. Quelle que soit leur confusion dans la fuite, poursuivez-les avec le plus grand ordre; car ils peuvent se rallier, et vous battre d'autant plus facilement qu'ils sont près de leur corps de bataille et que vous en êtes plus éloigné. Vous pouvez cependant détacher à la débandade quelques escadrons de cavalerie légère, afin de ne pas donner à l'ennemi le temps de se rallier; mais, en soutenant ces escadrons de quelques autres en bon ordre, qui seront suivis par de l'infanterie. (*Voyez* Marche.)

440. Prenez de bonnes mesures pour que vos soldats ne s'enivrent pas; faites veiller à ce que les gardes avancées soient vigilantes, et vous fassent prévenir au plus tôt de ce qu'elles pourraient apprendre; craignez d'être attaqué pendant la nuit.

441. Si vous craignez que les alimens trouvés chez l'ennemi soient empoisonnés, faites-en l'essai sur quelques animaux.

442. Afin que toutes ces précautions et cette vigilance soient mieux observées par les troupes victorieuses, dites aux colonels, qui le persuaderont aux soldats, qu'il y a du danger à ne pas prendre toutes ces sûretés. Si un bon général doit ranimer le courage de ses soldats abatus par une trop grande crainte, il doit aussi réprimer une trop grande confiance, afin qu'une apréhension modérée fasse naître en eux la vigilance nécessaire.

343. — *Récompenses.* Dès que les troupes victorieuses sont rassemblées, témoignez leur votre reconnaissance, et donnez-leur la plus flatteuse des récompenses, les louanges et les applaudissemens qu'elles méritent. Il faut les remercier, les exhorter à continuer avec le même courage une guerre qui ne peut plus présenter rien de difficile.

344. Vous récompenserez d'une manière particulière ceux qui se seront distingués dans le combat, et vous flétrirez, par quelques marques ignominieuses ceux qui se seront comportés en lâches.

345. — *Sépulture. Nouvelles de la victoire.* Il faut faire ensevelir par les paysans des villages les plus proches, les cadavres, les chevaux, etc, qui ont été tués, afin d'éviter que l'air ne s'infecte. Il faut faire aussi donner la sepulture aux morts de l'ennemi, autant pour la même raison, que pour se distinguer par l'humanité. Il faut ne s'arrêter sur le champ de bataille et dans les environs, que le temps nécessaire pour s'assurer de la victoire.

346. Sitôt que la bataille est gagnée, on fait partir un officier, avec tous les détails, pour en faire part au souverain, ayant soin de bien circonstancier toute chose; vingt ou trente heures après, lorsqu'on est mieux informé, on en dépêche un second, qui porte la nouvelle plus détaillée, avec les étendards et drapeaux enlevés à l'ennemi. Dès que l'action parait consommée, le général en envoie un troisième pour annoncer les suites de la victoire. Il est bon que le général charge de cette commission des officiers de mérite et de capacité, qui doivent aussi être de ses amis, et qui lui seront utiles près du souverain ou des ministres. Ces officiers doivent être munis des copies des lettres qui auront été écrites aux princes voisins, pour éviter qu'ils ne concluent quelque traité dont ils auraient commencé les négociations avec les ennemis, et qu'ils ne refusent les secours que l'on sera peut-être obligé de leur demander.

347. Il faut employer tout son génie pour tirer de la victoire tout le parti possible, en ne permettant pas à son ennemi de se rallier, et ne lui accorder une

trève que lorsqu'on n'ait plus rien à espérer. Encore fau il qu'elle soit si courte qu'il n'ait pas le temps de réun ses corps disseminés, ou faire rejoindre ses renforts.

348.—*Entreprises sur les places. Paix.* Il est quelqu fois inutile et même dangereux de continuer la pou suite, parce que l'ennemi a passé une rivière dont a coupé les ponts, ou pour toute autre raison. Il fa alors, si on est en force, envoyer par le chemin le pl court se saisir des avenues des places sur lesquell on a dessein d'entreprendre, afin que l'ennemi n'a pas le temps de les ravitailler et d'y envoyer de l'a tillerie et des munitions de guerre.

249. Le meilleur fruit que l'on puisse tirer de la vi toire est une paix utile et honorable, parce qu'on n'e pose plus au sort des armes et aux événemens do loureux de la guerre, les avantages qu'on a remporté

350. Les prétentions du vainqueur doivent être pr portionnées à la victoire et aux suites que l'ennemi doit craindre. Cependant il ne doit pas oublier que c'e dans la guerre surtout qu'on éprouve l'inconstance la fortune; et qu'imposer aux vaincus les conditio les plus dures, c'est les réduire à la nécessité de con battre en desespérés. La valeur que le danger et nécessité rendent furieuse, peut nous enlever la vi toire. Tout ce qui est violent ne peut durer; l'enne forcé d'accepter des conditions trop désavantageuse rompra le traité sitôt qu'il le pourra, et si le vai queur use modérément de la victoire, s'il consent adoucir la douleur de la défaite, le vaincu observe fidèlement ses traités.

351. Faites la paix avec ceux que vous avez défai dans une bataille, si vous avez besoin de vos troup contre de nouveaux ennemis. Après avoir vaincu c derniers vous pourrez de nouveau faire la guerre a autres.

352. Pendant que l'on traite de la paix, continu vos préparatifs de guerre; si vous les suspendez, les e nemis pourront employer ces momens de repos à r tablir leurs forces, à rendre le courage à leurs troupe et à prendre des avantages qui pourraient les mettre *état de se* faire craindre à leur tour.

353. S'il doit se passer assez de temps depuis la conclusion du traité jusqu'à l'exécution, faites-vous donner quelques places qui puissent vous servir de sûreté pour l'accomplissement du traité.

354. Il faut plutôt user de clémence envers ceux de qui l'on peut espérer obéissance et fidélité, que de ceux qui, en demandant pardon, conservent une disposition hostile. Avec de tels peuples il est bon de démanteler les places. (*Voy*. Suites de la victoire et de la défaite. Surprises, Escarmouches, Embuscades, Aides-de-Camp, Espions, et tout ce qui a rapport à la guerre contenu dans cet ouvrage). (1811).

355. — Description d'une bataille. Par Lloyd. «Après bien des marches et des contremarches, qui souvent entraînent la meilleure partie de la campagne, on se détermine à donner bataille. On emploie plusieurs jours à examiner la position de l'ennemi, ce qui devrait être fait en peu de minutes; car quiconque ne sait pas juger d'un coup d'œil la nature d'un camp et la manière de l'attaquer, doit à jamais renoncer au commandement. Pendant toutes ces longueurs, l'ennemi se prépare à vous recevoir; il fortifie sa position, ou la change; souvent il fait sa retraite, de sorte que vous rencontrez des obstacles nouveaux et imprévus ou peut-être toutes vos peines sont perdues, et il faut suivre l'ennemi pour trouver de nouvelles occasions que vous ne rencontrerez peut-être pas dans toute une campagne, surtout si le général ennemi est habile, et qu'il veuille éviter le combat.

356. « Enfin on détermine la manière de former les attaques, et dix fois pour une, il faut apporter des changemens, parce que l'ennemi a fait des dispositions essentiellement différentes pendant que vous perdiez votre temps en préparatifs. Si vous n'êtes pas instruit à temps de ses démarches, et que vous alliez inconsidérement à lui, votre premier plan ne vaut plus rien, et vous n'êtes pas à même d'en former un autre qui soit propre aux circonstances actuelles, car il faudrait déplacer entièrement votre infanterie et votre cavalerie, Cela ne se peut faire devant l'ennemi sans prêter le flanc, et ainsi s'exposer à une entière défaite. Si l'on

veut faire quelques changemens dans la dispositio l'armée, il faut que cela soit fait un jour ou deux a de quitter le camp, autrement il se met tant de fusion dans l'armée qu'il n'y a plus de remède.

357. « Ordinairement les brigades d'artillerie cedent les colonnes pour en favoriser le dévelo ment, et empêcher l'ennemi de s'opposer à la forma de la ligne. Le général et le soldat sont également suadés qu'on ne peut rien faire sans cela; et da vrai cependant, rien n'est plus inutile : il n'en ré que du bruit; et l'inconvenient réel, c'est qu prodigieux train d'artillerie avec tout son attirail av lentement, s'arrête à tout moment, retarde la ma des troupes par mille accidens, de façon qu'il est et même on pourrait dire presque sans exemple qu arrivent ensemble sur le terrain où elles doive développer.

358. « Voilà le moment critique à saisir pour un nemi intelligent. S'il connaît parfaitement le pay est entre son camp et le vôtre, il saura toutes les r par lesquelles vous marchez, et, par conséquen peut aller à vous en bataille, attaquer vos têtes d lonnes et les battre en détail, sans leur donner le t de se former en ligne, de la même manière qu'o taque une arrière garde : mais, heureusement pour il a confiance dans sa position, et vous laisse faire t vos dispositions comme il vous plaît.

359. « On dirait que cette armée est de porcelai la Chine, comme ces garnitures de cheminées n'ose toucher de peur de les casser. Après trois ou q heures de canonnade et d'escarmouches, l'arm formée et s'avance à l'ennemi, précédée de son d'artillerie, ce qui retarde la marche excessiveme cause la perte de beaucoup d'hommes, que l'on a épargnés si l'on avait rapidement traversé l'espac séparait de l'ennemi.

360. « Supposons maintenant que votre armée so cinquante mille hommes. Elle occupe un front de lieues. Dans une telle étendue de pays, l'art et l ture peuvent opposer mille obstacles qui reta nécessairement votre marche, parce qu'il faut

toute la ligne avance en même temps; si quelque partie se séparait le moins du monde, un ennemi actif se jetterait vivement dans cet intervalle, et, coupant ainsi votre armée, vous prendrait en flanc et vous déferait totalement.

361. « Pour éviter ce désastre et se te[illegible] ensemble, on avance sur une ligne parallèle à celle [illegible]'ennemi, et on met quelquefois des heures à gagn[illegible] quart de lieue de terrain qu'on aurait dû traver[illegible] peu de minutes. Si la fermeté de vos troupes et [illegible]activité de l'ennemi vous le perm[illegible] à lui et vous réussissez, je suppos[illegible] points d'attaque seulement; c'e[illegible]le, quoique souvent vous n'ayez [illegible] bataillons. Si vous manque[illegible] la plus importante, vous v[illegible]ous êtes suivi; cela s'appelle a[illegible]

366. « Dans le pre[illegible]ucune ressource dans sa premi[illegible] peut marcher qu'en avant ou [illegible] que si vous avez pu maintenir les p[illegible] vous êtes resté maître de tout, et votre [illegible]'a plus d'autre parti à prendre que de s[illegible]plier par échelons, et de s'en aller. C'était cependant encore un moment critique pour vous, si l'ennemi avait su se conduire.

332. « En effet, au lieu de vouloir regagner les points perdus, s'il eût fait avancer une partie de sa seconde ligne pour vous arrêter seulement, et vous obliger d'employer la plus grande partie de vos forces à maintenir les postes occupés, comme on le fait communément, et si en même temps, avec le reste de son armée, il eût fait un effort considérable sur votre ligne, il est vraisemblable qu'il vous aurait forcé de lâcher vos premiers avantages, pour empêcher votre ligne d'être coupée; ce qui serait certainement arrivé s'il y en avait eu une partie de renversée et mise en déroute. Le mouvement que j'indique se fait quelquefois, mais c'est toujours pour favoriser la retraite, et rarement, ou même jamais, dans la vue de gagner la bataille.

364. « Comme vous n'attaquez que successivement, vous réussissez de même, et vos avantages ne se gagnent

ou plutôt ne vous sont abandonnés par l'ennemi, qu
peu à peu; vous ne pouvez faire aucun effort généra
en attaquant ou en poursuivant l'ennemi, qui se retir
à son aise.

365. Votre armée, qui a peut-être été vingt-quatr
heures sous les armes, est si harrassée qu'elle ne peu
plus ni marcher, ni agir, encore moins poursuivre se
avantages avec vigueur.

366. On envoie des troupes légères donner chasse à
l'ennemi, mais c'est avec peu de succès, parce qu'en
général elles ne s'attachent qu'au pillage, et qu'un ba-
taillon jeté dans un bois, ou dans un village, les arrêt
tout-à-fait. L'ennemi, qui n'a perdu que quelques ca-
nons et quelques prisonniers, va occuper un post
avantageux sur les hauteurs voisines, et il ne vous rest
de votre victoire qu'un champ de bataille. »

Enfin, par la lecture réfléchie des relations détaillée
des batailles et actions qui ont eu lieu jusqu'à nous
on finira par acquérir ce tact qui fait l'habile général

367. BATARDEAU. Digue construite en gazon, terr
ou maçonnerie, pour retenir ou détourner les eaux
au milieu de cette digue, on laisse une ouverture qu
se ferme par une vanne. Pour qu'un batardeau soi
bien fait et solide, il doit avoir depuis quinze jusqu'à
dix-huit pieds d'épaisseur.

368. On s'en sert pour retenir l'eau, inonder de
places, faire disparaître des gués, rendre inaccessible
ou noyer les assiégeans, détourner des courans, et dan
les fortifications passagères, pour rejeter les eaux au
tour d'un poste, et en inonder les approches.

369. BISCUIT. Dix-huit onces de biscuit contien-
nent plus de parties nutritives que vingt-quatre once
de pain de munition. Ainsi les soldats à qui on don-
nera pour six jours de pain de munition, seront bien
moins nourris et cependant beaucoup plus chargés qu
si on leur donnait pour huit jours de biscuit. Dix-hui
onces de biscuit n'occupent pas plus de place que si
onces de pain. Le biscuit est donc préférable au pai

pour la guerre, et surtout pour des marches rapides et de longue durée.

370. BLINDE. Châssis composé de quatre pièces de bois rondes ou carrées, dont deux ont cinq ou six pieds de long, et les deux autres environ trois pieds, les unes et les autres de trois à quatre pouces de diamètre; les plus longues sont pointues par leurs deux bouts, et ont quinze pouces de pointe.

On plante ces châssis des deux côtés de la tranchée, ou de tout autre endroit qu'on veut couvrir; on pose dessus des claies ou fascines que l'on recouvre de terre.

371. BOIS. Avant de se déterminer pour la position d'un camp, on doit considérer si les environs offrent le bois nécessaire à la consommation.

Il ne faut jamais placer un camp proche d'un bois sans être assuré que l'ennemi ne peut pas venir à couvert surprendre l'armée.

372. Il faut faire fouiller, et garder avec soin, un bois près d'un camp; couper tout ce qui est à portée du canon, et se servir des arbres pour en former des abatis.

173. Il faut faire fouiller avec soin et au loin, les bois que l'on rencontre sur le front et sur le flanc de sa marche.

374. Il faut garnir avec soin l'entrée et la sortie d'un défilé formé par des bois; les bois favorisent les marches en retraite. Il faut couper des arbres qu'on jette en travers dans le chemin qu'on a suivi.

375. BROUILLARD. On doit se garder avec autant de soin et marcher avec autant de précautions, pendant les jours de brouillard que pendant une nuit épaisse. Les ennemis peuvent en profiter pour surprendre un poste, une ville, un camp. Pour passer une rivière, pour former une grande embuscade, les brouillards sont utiles aux petites armées.

376. BRUSQUER. *Brusquer une place* c'est l'attaquer d'emblée: ou du moins ne pas suivre, dans la

manière d'en faire le siége, les règles prescrites par l'art.

377. Brusquer une place digne d'un siége en forme, c'est une entreprise que l'épithète de folle ne caractérise que faiblement; brusquer une place médiocre est une témérité : on perd beaucoup de monde, et on donne à une place peu importante les moyens de se défendre comme une bonne. Brusquer une place mauvaise, c'est encore compromettre la vie de beaucoup de monde pour être maître, quelques heures plus tôt, d'une bicoque que la plus petite tranchée, le plus petit appareil d'un siége en forme eût forcée de se rendre. Comme les circonstances peuvent obliger à brusquer une place, voici les règles à suivre en pareil cas.

378. Ces sortes d'entreprise ne peuvent réussir que lorsque la garnison est très-faible; que les défenses de la place sont en mauvais état, que le front attaqué est fort étroit, que les dehors, s'il y en a, sont à fossés secs; qu'il s'en trouve qui sont commencés et non encore achevés; que les glacis ne sont pas rasés de la place; qu'il n'y a point de palissades, ou qu'elles sont mal plantées; enfin qu'il y a au-delà du glacis quelque haie, quelque rideau, ravin, enfoncement, maison, jardin, fossés, etc., qui peuvent faciliter les travaux et les communications aux logemens du glacis.

379. Telles sont les conditions les plus essentielles qui déterminent les cas où l'on peut brusquer une place.

33o. Il y a encore d'autres circonstances dans lesquelles on ne doit point balancer; par exemple, si entre une place et une avenue extrêmement étroite il se trouve quelque large espace de terrain rempli de travaux de terrre, qu'il s'agisse de franchir pour abréger un chemin également long et pénible. Cependant il ne faudrait pas négliger de bien s'établir au-delà de l'avenue; car si l'ennemi revenait sur ses pas, il y aurait grand risque de payer l'attaque au double.

381. Après avoir reconnu ces défauts en tout ou en partie dans une place, si l'on juge à propos de l'attaquer *brusquement*, on réunit de grands *approvisionnemens d'outils* et de matériaux parmi lesquels on met

;rand nombre de fagots d'un pied de diamètre ɛ uatre de hauteur, ayant chacun un bout de pique deux extrémités, afin de pouvoir le planter facile· t à terre et en couvrir les troupes qui auront don- jusqu'à ce que les logemens soient établis.

ı2. On fait aussi des échelles pour franchir les es des ouvrages que l'on veut insulter; en même ps on règle le nombre de travailleurs à employer pour préparer les logemens dans les ouvrages et dans lacis, que pour tracer la parallèle et établir les munications, et aussi pour préparer les logemens troupes destinées, les unes à attaquer le chemin ert et les dehors, et les autres à soutenir les tra- ɛurs dont elles doivent occuper les ouvrages dès s seront terminés; et enfin celui de la cavalerie, era employée à porter les facines au lieu marqué la parallèle, ou placée sur la gauche et sur la te, pour repousser les sorties de la garnisôn.

3. Tous ces préparatifs étant achevés, dès que la approche, et que l'ennemi ne peut découvrir la he de l'assiégeant, celui-ci fait avancer les troupes travailleurs, en faisant halte de temps en temps ne les pas fatiguer. A cent toises environ du gla- n fait halte pour la dernière fois.

. Peu après on donne le signal par un battement ıins ou un coup de sifflet, et chaque corps s'a- , le plus vite et avec le moins de bruit qu'il peut, ›ndroit qu'il veut insulter. On a soin de tomber a fois sur les angles saillans du chemin couvert, chasse l'ennemi qu'on poursuit jusqu'aux an- trans, pour tâcher de le couper et de l'empê- se réfugier dans la place.

ʼil y a quelque demi-lune, quelque ouvrage à u autre dehors de simple terre, de gazon, et ıille les attaquer, il faut en même temps y ›s échelles, et tâcher d'y entrer aussi par la ır s'en rendre maître plutôt, et y faire ses ıvec beaucoup de promptitude.

endant *les ingénieurs* font avancer les tra- *ʼacun dans son* poste, et leur distribuent *ıi doit être fait* avec beaucoup de diligence.

manière d'en faire le siége, les règles prescrites par l'art.

377. Brusquer une place digne d'un siége en forme, c'est une entreprise que l'épithète de folle ne caractérise que faiblement; brusquer une place médiocre est une témérité : on perd beaucoup de monde, et on donne à une place peu importante les moyens de se défendre comme une bonne. Brusquer une place mauvaise, c'est encore compromettre la vie de beaucoup de monde pour être maître, quelques heures plus tôt, d'une bicoque que la plus petite tranchée, le plus petit appareil d'un siége en forme eût forcée de se rendre. Comme les circonstances peuvent obliger à brusquer une place, voici les règles à suivre en pareil cas.

378. Ces sortes d'entreprise ne peuvent réussir que lorsque la garnison est très-faible; que les défenses de la place sont en mauvais état, que le front attaqué est fort étroit, que les dehors, s'il y en a, sont à fossés secs; qu'il s'en trouve qui sont commencés et non encore achevés; que les glacis ne sont pas rasés de la place; qu'il n'y a point de palissades, ou qu'elles sont mal plantées; enfin qu'il y a au-delà du glacis quelque haie, quelque rideau, ravin, enfoncement, maison, jardin, fossés, etc., qui peuvent faciliter les travaux et les communications aux logemens du glacis.

379. Telles sont les conditions les plus essentielles qui déterminent les cas où l'on peut brusquer une place.

330. Il y a encore d'autres circonstances dans lesquelles on ne doit point balancer; par exemple, si entre une place et une avenue extrêmement étroite il se trouve quelque large espace de terrain rempli de travaux de terrre, qu'il s'agisse de franchir pour abréger un chemin également long et pénible. Cependant il ne faudrait pas négliger de bien s'établir au-delà de l'avenue; car si l'ennemi revenait sur ses pas, il y aurait grand risque de payer l'attaque au double.

381. Après avoir reconnu ces défauts en tout ou en partie dans une place, si l'on juge à propos de l'*attaquer brusquement*, on réunit de grands approvisionnemens *d'outils* et de matériaux parmi lesquels on met

n fait aussi des échelles pour franchir les
s ouvrages que l'on veut insulter; en même
règle le nombre de travailleurs à employer
préparer les logemens dans les ouvrages et dans
que pour tracer la parallèle et établir les
cations, et aussi pour préparer les logemens
es destinées, les unes à attaquer le chemin
: les dehors, et les autres à soutenir les tra-
dont elles doivent occuper les ouvrages dès
nt terminés; et enfin celui de la cavalerie,
mployée à porter les facines au lieu marqué
arallèle, ou placée sur la gauche et sur la
our repousser les sorties de la garnison.

ous ces préparatifs étant achevés, dès que la
oche, et que l'ennemi ne peut découvrir la
: l'assiégeant, celui-ci fait avancer les troupes
ailleurs, en faisant halte de temps en temps
es pas fatiguer. A cent toises environ du gla-
it halte pour la dernière fois.

eu après on donne le signal par un battement
; ou un coup de sifflet, et chaque corps s'a-
plus vite et avec le moins de bruit qu'il peut,
lroit qu'il veut insulter. On a soin de tomber
ois sur les angles saillans du chemin couvert,

manière d'en faire le siége, les règles prescrites
l'art.

377. Brusquer une place digne d'un siége en for
c'est une entreprise que l'épithète de folle ne cara
rise que faiblement; brusquer une place médiocre
une témérité : on perd beaucoup de monde, et
donne à une place peu importante les moyens d
défendre comme une bonne. Brusquer une place m
vaise, c'est encore compromettre la vie de beauc
de monde pour être maître, quelques heures plus
d'une bicoque que la plus petite tranchée, le plus
tit appareil d'un siége en forme eût forcée de se ren
Comme les circonstances peuvent obliger à brus
une place, voici les règles à suivre en pareil cas.

378. Ces sortes d'entreprise ne peuvent réussir
lorsque la garnison est très-faible; que les défense
la place sont en mauvais état, que le front attaqué
fort étroit, que les dehors, s'il y en a, sont à fo
secs; qu'il s'en trouve qui sont commencés et non
core achevés; que les glacis ne sont pas rasés d
place; qu'il n'y a point de palissades, ou qu'elles
mal plantées; enfin qu'il y a au-delà du glacis q
que haie, quelque rideau, ravin, enfoncement,
son, jardin, fossés, etc., qui peuvent faciliter
travaux et les communications aux logemens du gl

379. Telles sont les conditions les plus essenti
qui déterminent les cas où l'on peut brusquer
place.

330. Il y a encore d'autres circonstances dans
quelles on ne doit point balancer; par exemple
entre une place et une avenue extrêmement étroi
se trouve quelque large espace de terrain rempl
travaux de terre, qu'il s'agisse de franchir pour a
ger un chemin également long et pénible. Cepen
il ne faudrait pas négliger de bien s'établir au-del
l'avenue; car si l'ennemi revenait sur ses pas, il y a
grand risque de payer l'attaque au double.

381. Après avoir reconnu ces défauts en tout o
partie dans une place, si l'on juge à propos de l'
quer brusquement, on réunit de grands approvis
nemens d'outils et de matériaux parmi lesquels o

... hauteur, de fagots d'un pied de diam... deux extrémités, ayant chacun un bout de ... à terre et afin de pouvoir le planter ... jusqu'à ce que en couvrir les troupes qui auront les logemens soient établis.

2. On fait aussi des échelles pour franchir ... des ouvrages que l'on veut insulter; en mê... on règle le nombre de travailleurs à emplo... pour préparer les logemens dans les ouvrages et da... précis, que pour tracer la parallèle et établir l... communications, et aussi pour préparer les logemen... troupes destinées, les unes à attaquer le chemi... et les dehors, et les autres à soutenir les tra... dont elles doivent occuper les ouvrages dès ... seront terminés; et enfin celui de la cavalerie, employée à porter les facines au lieu marqué ... parallèle, ou placée sur la gauche et sur la ... pour repousser les sorties de la garnison.

Tous ces préparatifs étant achevés, dès que la ... proche, et que l'ennemi ne peut découvrir la ... de l'assiégeant, celui-ci fait avancer les troupes ... vailleurs, en faisant halte de temps en temps ... es pas fatiguer. A cent toises environ du gla... it halte pour la dernière fois.

... eu après on donne le signal par un battement ... ou un coup de sifflet, et chaque corps s'a... plus vite et avec le moins de bruit qu'il peut, ... roit qu'il veut insulter. On a soin de tomber ... is sur les angles saillans du chemin couvert, ... asse l'ennemi qu'on poursuit jusqu'aux an... ns, pour tâcher de le couper et de l'empê... réfugier dans la place.

... y a quelque demi-lune, quelque ouvrage à ... utre dehors de simple terre, de gazon, et ... le les attaquer, il faut en même temps y ... échelles, et tâcher d'y entrer aussi par la ... s'en rendre maître plutôt, et y faire ses ... ec beaucoup de promptitude.

... dant les ingénieurs font avancer les tra... ... un dans son poste, et leur distribuent ... doit être fait avec beaucoup de diligence.

manière d'en faire le siége, les règles prescrites par l'art.

377. Brusquer une place digne d'un siége en forme, c'est une entreprise que l'épithète de folle ne caractérise que faiblement; brusquer une place médiocre est une témérité : on perd beaucoup de monde, et on donne à une place peu importante les moyens de se défendre comme une bonne. Brusquer une place mauvaise, c'est encore compromettre la vie de beaucoup de monde pour être maître, quelques heures plus tôt, d'une bicoque que la plus petite tranchée, le plus petit appareil d'un siége en forme eût forcée de se rendre. Comme les circonstances peuvent obliger à brusquer une place, voici les règles à suivre en pareil cas.

378. Ces sortes d'entreprise ne peuvent réussir que lorsque la garnison est très-faible; que les défenses de la place sont en mauvais état, que le front attaqué est fort étroit, que les dehors, s'il y en a, sont à fossés secs; qu'il s'en trouve qui sont commencés et non encore achevés; que les glacis ne sont pas rasés de la place; qu'il n'y a point de palissades, ou qu'elles sont mal plantées; enfin qu'il y a au-delà du glacis quelque haie, quelque rideau, ravin, enfoncement, maison, jardin, fossés, etc., qui peuvent faciliter les travaux et les communications aux logemens du glacis.

379. Telles sont les conditions les plus essentielles qui déterminent les cas où l'on peut brusquer une place.

380. Il y a encore d'autres circonstances dans lesquelles on ne doit point balancer; par exemple, si entre une place et une avenue extrêmement étroite il se trouve quelque large espace de terrain rempli de travaux de terrre, qu'il s'agisse de franchir pour abréger un chemin également long et pénible. Cependant il ne faudrait pas négliger de bien s'établir au-delà de l'avenue; car si l'ennemi revenait sur ses pas, il y aurait grand risque de payer l'attaque au double.

381. Après avoir reconnu ces défauts en tout ou en partie dans une place, si l'on juge à propos de l'attaquer *brusquement*, on réunit de grands approvisionnemens *d'outils* et de matériaux parmi lesquels on met

rand nombre de fagots d'un pied de diamètre
uatre de hauteur, ayant chacun un bout de piqu
leux extrémités, afin de pouvoir le planter facile
t à terre et en couvrir les troupes auront don
jusqu'à ce que les logemens soien blis.
2. On fait aussi des échelles p franchir les
es des ouvrages que l'on veut ins ; en même
s on règle le nombre de travaill s à employer
pour préparer les logemens dans les rages et dans
lacis, que pour tracer la parallèl et établir les
munications, et aussi pour pré es logemens
troupes destinées, les une r le chemin
ert et les dehors, et les enir les tra-
eurs dont elles doivent ouvrages dès
s seront terminés; et la cavalerie,
era employée à porter eu marqué
la parallèle, ou plac sur la
te, pour repousser les
3. Tous ces préparatif ta que la
approche, et que l'e emi découvrir la
he de l'assiégeant, cel ci fait av er les troupes
travailleurs, en faisant halte de temps en temps
ne les pas fatiguer. A cent toises environ du gla-
n fait halte pour la dernière fois.
Peu après on donne le signal par un battement
ins ou un coup de sifflet, et chaque corps s'a-
le plus vite et avec le moins de bruit qu'il peut,
ndroit qu'il veut insulter. On a soin de tomber
fois sur les angles saillans du chemin couvert,
chasse l'ennemi qu'on poursuit jusqu'aux an-
rans, pour tâcher de le couper et de l'empê-
e réfugier dans la place.
il y a quelque demi-lune, quelque ouvrage à
autre dehors de simple terre, de gazon, et
ille les attaquer, il faut en même temps y
s échelles, et tâcher d'y entrer aussi par la
s'en rendre maître plutôt, et y faire ses
ec beaucoup de promptitude.
ndant les ingénieurs font avancer les tra-
cun dans son poste, et leur distribuent
doit être fait avec beaucoup de diligence.

les troupes destinées a protéger l'attaque se couchent ventre à terre auprès d'eux, et celles qui ont chassé l'ennemi se mettent à couvert des traversées, s'il y en a, en se retirant derrière la palissade, et en se faisant une espèce de parapet avec des fagots.

387. Ces troupes doivent faire feu le reste de la nuit contre les défenses de l'assiégé, pour l'empêcher de paraître et de tirer sur les travailleurs, en quoi il y a de l'avantage, parce que la lueur du ciel fait découvrir facilement le sommet des parapets, au lieu que l'ennemi, tirant du haut en bas et dans l'obscurité, ne peut le faire qu'à coups perdus.

388. En même temps que l'on travaille aux logemens, à la parallèle et aux communications, il faut aussi faire pousser vers la campagne un ou deux bouts de tranchée pour communiquer au camp avec moins de danger. Tous ces ouvrages doivent être en état de défense au point du jour, ce qui peut se faire aisément, parce que le front de l'attaque n'est pas ordinairement fort large dans ces occasions, et qu'il se trouve toujours quelque couvert, chemin creux, haie, etc., qui facilitent les travaux.

389. Dès que le jour paraît, on fait retirer les troupes dans les logemens et la place d'armes, que l'on perfectionne le jour et la nuit suivante. On amène en même temps du canon pour établir les batteries sur le chemin couvert, et achever le reste du siége à l'ordinaire.

390. Ces sortes d'entreprises doivent se faire avec beaucoup d'ordre et de diligence, et les troupes qu'on y envoie doivent être plus nombreuses que la garnison, pour se trouver en état de la repousser facilement, sans qu'elle puisse endommager les travaux, toutes les fois qu'elle s'avisera de faire des sorties.

391. **CADRE DE BATAILLON EN CORDE.** (*Voy. pour sa formation, Camp de paix.*) Au moyen de ce *cadre, les officiers* et sous-officiers de la garde *nationale apprendront* en peu de temps l'école de bataillon

r le règlement concernant l'exercice et les
de l'infanterie, pour la formation d'un ré-
ordre de bataille. Ils commanderont et fe-
ter, chacun à leur tour, les différentes leçons
école, en s'y conformant littéralement.

MP. Pour apprendre à bien asseoir un camp,
aque terrain, et demandez à des hommes
és dans l'art du campement, combien de
poste pourrait contenir, quel avantage ou
mmodité on y trouverait; par cette fréquente
on, vous réussirez à acquérir le coup d'œil,
ur faire choix en un instant du terrain le
ble.

Qualités d'un camp. Un camp doit être placé
à fournir les moyens d'empêcher les courses
i sur votre pays, et offrir les chemins qui
ndispensables pour recevoir des vivres.

vous êtes supérieur en cavalerie, campez
ys plat et découvert; si c'est en infanterie,
un terrain où il y ait des hameaux, haies,
jardins, vignes, petits bois, ravins. Faites
tions de manière à pouvoir changer promp-
position dans le cas où l'ennemi viendrait
ıer par derrière ou par le flanc. Applanir
stacles qui pourraient arrêter la formation
nunication facile de vos troupes, doit être
ier soin.

camp doit être assis dans un local sain et
lui offrir de bonnes eaux, des légumes, des
et qui soit à portée des magasins.

loit être à l'abri des inondations et des sur-
ur un point en rapport avec le but que l'on

camp doit être, soit par une rivière, un
ravin, à l'abri de toute insulte.

399. CAMP OFFENSIF. Il faut prendre pour règle, dans les précautions nécessaires à la sûreté des camps, les moyens d'éviter ou de surmonter les obstacles qui peuvent empêcher de joindre l'ennemi.

400. Il faut assurer les devants et les derrières par des détachemens; se faire éclairer par de petits partis de préférence; ceux-ci, se glissant et se cachant partout, sont-ils découverts, ils s'échappent et reviennent par un autre chemin. C'est à eux seuls qu'il faut se fier pour avoir des nouvelles.

401. Il est important d'occuper et de retrancher les villages qui sont sur la tête ou sur les ailes.

402. Si les maisons qu'on a autour de soi sont de bois ou mal bâties, il faut en retirer les troupes un jour d'action, parce qu'elles seraient perdues, si l'ennemi y mettait le feu. S'il y a des maisons en pierre, ou quelque cimetière qui ne touche point aux maisons en bois, il faut en faire des postes et les garnir de troupes.

403. S'il y a des bois peu éloignés du camp, il faut y placer de l'infanterie; s'il y a entre deux bois une plaine d'où l'on puisse découvrir loin, il faut y établir des postes de cavalerie, et dans les bois de droite et de gauche, des postes d'infanterie pour protéger les premiers.

404. Il faut prendre toutes vos précautions pour que les rivières et les ruisseaux qui vous abreuvent ne soient pas interrompus dans leur cours, pour qu'on n'y jette rien qui gâte ou corrompe les eaux, et avoir une grande attention à rendre les abreuvoirs aisés. S'il est de la dernière importance de se maintenir dans un camp où il n'y ait point d'eau, il faut creuser des puits dans les endroits bas et humides.

405. CAMP DÉFENSIF. Toute situation dont le front et les flancs sont d'égale force, et dont les derrières sont libres, est propre au camp de cette espèce.

406. Lorsque ces camps ont une rivière devant leur front, il faut avoir soin de laisser entre la rivière et le front un espace suffisant pour former l'armée en ba-

et pour que les gardes puissent être placées en
du front sans courir de danger.

Si vous êtes inférieur en nombre, postez-vous
quelque terrain resserré, fortifié par la nature,
vous n'avez point à craindre d'être enveloppé; si
ne rencontrez pas ces avantages, et si l'armée
nie est beaucoup plus nombreuse et voisine,
garnirez vos flancs et votre parc d'artillerie, de
tes, d'affûts de réserve, de sacs de farine des-
pour la provision, de chevaux de frise, d'abatis
rtillerie, quand même vous n'auriez à passer
nuit dans ce camp.

Lorsque vous aurez lieu de craindre qu'on ne
insulter subitement votre cavalerie, ordonnez-
ne pas desseller, ou faites-la camper au centre,
s l'endroit le moins exposé aux premiers coups
nemi.

Il faut camper selon l'ordre qui s'observe dans
che, et marcher selon l'ordre dans lequel on
mbattre. Campez toujours de la même manière,
y accoutumer le soldat, qui comprendra plus
ient ce qu'il faudra faire pour camper et décam-

En choisissant un camp, observez si vous pouvez
le lendemain à un autre endroit propre à cam-
l'assez bonne heure pour avoir le temps de re-
ître les postes convenables aux gardes avancées,
re, sans prendre sur le repos et le sommeil du
, tout ce qui est nécessaire en pareil cas. (*Voyez*
)

Lorsqu'il y aura des bois fort près de votre
vous en ferez couper la partie que vous jugerez
os, de crainte que si l'ennemi y met le feu,
camp ne soit embrasé.

Le lieu qu'on a choisi pour camper doit avoir
rs retraites, afin que, si les ennemis en occu-
une, on puisse en prendre une autre.

Garnissez les défilés et les issues du camp qui
araîtront *les plus nécessaires* et les plus faciles
dre.

Vous devez régler l'étendue de votre camp su

le nombre de vos soldats, qui seront d'autant plus
couvert qu'il n'y aura point d'endroit où il ne se puis
trouver assez de troupes pour le défendre, sans dég
nir un autre poste.

429. Il faut que le lieu où vous voulez camper lor
temps soit aisé à fortifier, ou fort par sa situation.

430. Un camp est fort quand son enceinte est e
tourée de quelque rivière ou de marais impraticabl
parce qu'alors, pour défendre la tête du camp, v
pouvez employer plus de troupes; il est fort lorsqu
garnissant un petit nombre d'avenues, vous fermer
passage à l'ennemi, ce qui arrive dans les vallées où
ne peut descendre que par quelques petits sentiers,
pour la même raison, sur les montagnes; il fa
surtout, être parfaitement sûr de la retraite.

431. Il faut bien accueillir et protéger ceux qui
portent des vivres au camp; les bien payer. Accor
des sauve-gardes aux habitans qui sont à une demi-li
ou plus loin du camp, et défendez, sous peine de m
de passer ces maisons, d'aller désoler et piller le p

432. Evitez de camper dans un champ ensemen
si vous pouvez faire autrement; et défendez de cou
les arbres fruitiers, si vous pouvez vous en procu
d'autres.

— 433. *Espions.* Il faut assigner, hors du camp,
lieu pour les vivandiers et paysans qui apportent
vivre sau camp, afin que les officiers ennemis, trave
en paysans, ne viennent pas le reconnaître.

434. Outre cet expédient, placez des gardes aut
du camp, consignez tout le monde, et faites faire
appel; tout ce qui sera inconnu devra être arrêté com
espion, ayant eu, auparavant, soin de défendre à
étranger de mettre le pied dans le camp, sous pe
d'être arrêté et jugé comme tel. Ce moyen est cer
pour se garantir des espions, en le renouvelant à
heures qui ne sont pas celles des appels ordinaires.

435. Il sera défendu à toute personne d'entrer e
sortir par-dessus les retranchemens. Il faut égalem
ordonner aux troupes, et particulièrement aux se
nelles, d'arrêter toutes personnes inconnues qu'
verront se promener le long de la ligne, ou s'ar

pour considérer avec une attention particulière les dispositions du camp.

436. On arrêtera de même tout étranger qui s'informera avec curiosité du nombre des troupes, de la disposition des gardes, du jour que l'on doit se mettre en marche, aller au fourrage, recevoir un convoi.

437. CAMP RETRANCHÉ. Une armée bien retranchée dans un camp éprouve beaucoup moins de fatigue, il ne lui faut pas un vingtième des postes nécessaires à la garde d'un camp non retranché; elle est à l'abri de toute surprise. Les anciens suivirent toujours l'excellente coutume de se retrancher, même quand ils ne craignaient rien. C'est pour cette raison que, chez les Romains, outre leurs armes, leurs munitions de guerre et de bouche, les soldats portaient encore chacun six, huit, dix, douze palis, pour se retrancher chaque jour dans leur nouvelle position. Aussi étaient-ils moins exposés aux surprises que les modernes.

438. Les camps retranchés doivent être choisis dans un terrain qui ne soit pas dominé, et où les troupes puissent être à couvert du canon ennemi, de manière que son artillerie ne puisse en enfiler aucune partie.

439. Il n'est avantageux de retrancher un camp qu'autant que l'ennemi ne peut entrer dans le pays qu'après l'avoir forcé, que les derrières en sont libres et que la position qu'il occupe ne peut être tournée.

440. Les règles principales d'un camp retranché sont de bien choisir la situation, de profiter des hauteurs, marais et rivières, de former des inondations, de faire des abatis; enfin de rendre l'abord difficile sur toute son étendue, qui ne doit être ni trop grande ni trop petite, parce que ce ne sont pas les retranchemens qui arrêtent l'ennemi, mais les troupes qui les défendent.

441. Il est encore plus important qu'un camp soit bien flanqué, c'est-à-dire qu'il n'y ait aucun point que l'ennemi puisse attaquer sans être exposé à plusieurs feux qui se croisent; que les fossés soient larges et profonds, le parapet assez haut pour résister et mettre les troupes à l'abri du boulet.

442. Il faut creuser des puits dans les endroits

plus exposés en avant des fossés, et placer des chevaux de frise aux barrières. Il faut bien appuyer les retranchemens : s'*ils* joignent une rivière, on y conduira le fossé fort avant, et on lui donnera la profondeur nécessaire pour empêcher qu'on ne puisse le passer à gué.

443. S'ils viennent à s'appuyer à un bois, il faut les fermer à cette extrémité par une redoute, et faire dans le bois de bons et grands abatis.

444. Un bois n'est un appui que parce qu'il est facile de le fortifier par un abatis; une rivière n'est un appui que lorsque l'ennemi n'est pas maître de l'autre bord. Il n'y a d'appui sûr qu'un précipice, une montagne ou un marais impraticable.

445. Les retranchemens les plus faciles à défendre et les plus difficiles à forcer, sont ceux que la situation du terrain permet de couvrir en entier de redoutes élevées sur tout le front de la première ligne.

446. Ces redoutes doivent être construites avec soin, et assez grandes pour contenir un bataillon avec son artillerie; elles doivent être placées à quatre-vingts toises de distance l'une de l'autre, et présenter un angle dans la campagne, afin de pouvoir se protéger mutuellement. Elles doivent être fraisées, avec un chemin couvert palissadé, et un fossé aussi large et aussi profond qu'il est nécessaire. On doit creuser des puits sur toute l'étendue de leur glacis, avec un pieu pointu au milieu. Cette méthode demande un grand travail.

447. Un pays de bois entremêlé de petites plaines, forme la situation la plus heureuse pour un retranchement de cette espèce. On construit alors des redoutes dans la plaine, et, dans le bois, des redoutes distantes de cent à cent vingt toises l'une de l'autre, et jointes par des abatis ou par des lignes dont le parapet est fraisé et le fossé palissadé.

448. Derrière la ligne, on fait des abatis et on laisse des ouvertures, afin que les troupes qui gardent les lignes aient des passages pour se retirer au besoin. Ces abatis doivent être à quarante toises derrière les lignes; c'est un obstacle de plus auquel l'ennemi ne s'attend *pas : on place* du canon vis-à-vis des ouvertures. Le *reste de l'armée*, qui n'est pas employé aux retranche-

mens, doit être placé à cent cinquante toises derrière les abatis.

449. Il faut bien se garder de faire des retranchemens ou des abatis qu'on ne puisse garder par une chaîne de bataillons soutenue d'une bonne réserve d'infanterie. Les abatis surtout ne sont bons que quand ils sont défendus par beaucoup d'infanterie et d'artillerie. Ils ne peuvent être détruits que par du canon, et cette opération en demande beaucoup.

450. Les retranchemens qui défendent les passages et les gorges exigent beaucoup de soins; le plus essentiel est d'en bien appuyer les flancs, en y établissant des redoutes, en adoptant les dispositions au terrain. Employez les paysans à vos retranchemens. (*Voyez ce mot.*)

451. Si vous vous retranchez en présence de l'ennemi, prenez vos mesures contre ses attaques et ses surprises, et que la portion de l'armée qui ne travaille pas soit toujours sous les armes. L'avantage d'un camp est qu'une armée combat quand il lui plaît, et non quand les ennemis veulent.

452. — *Attaque des Camps.* Pour bien juger d'un camp, il faut tirer une ligne imaginaire d'une aile à l'autre, en la prolongeant d'un quart de lieue de chaque côté, ce qui donnera le front du camp, et présentera d'un seul coup d'œil tous ses avantages, tous ses inconvéniens, et les points qui le commandent.

453. Si l'on peut occuper un seul de ces points, on obligera l'ennemi de se retirer, et on s'assurera de la victoire.

454. Il faut ensuite abaisser à cette ligne trois perpendiculaires qui donnent le front du camp, l'une au centre, et les deux autres aux ailes; par là on aura le profil du terrain qui est en avant du camp: c'est en considérant ces quatre lignes qu'on jugera le mieux sur quels points on doit la conduire, et quelle espèce de troupes on y doit employer.

455. Il arrive souvent qu'une armée n'est pas campée sur une ligne droite, mais qu'elle forme une figure irrégulière. Il est évident que ce sont les points saillans que l'on doit attaquer, parce qu'on peut les envel-

per, au lieu que si on avance dans les rentrans, on sera enveloppé soi-même et attaqué par les flancs. Cette règle appartient à toute ligne mobile ou à demeure; elle est de principe dans la tactique comme dans la fortification. Il faut commencer par attaquer les bastions; quand ils sont enlevés, les courtines tombent d'elles-mêmes; il en est ainsi de toute ligne courbée en angle.

456. Le plus difficile et le plus dangereux est sans doute le comblement du fossé, pour lequel on se sert de fascines. Chaque soldat en porte une devant soi, ce qui lui sauve bien des coups de balle, quand elles sont bien faites et composées de menu bois.

457. Lorsqu'on est parvenu au bord du fossé, les soldats se passent ordinairement les fascines de main en main pendant qu'on les fusille. Cette méthode est trop meurtrière; le soldat, en prise aux bordées de feux de toute espèce qui l'accablent s'impatiente. Pour s'en garantir, il se jette en confusion dans le fossé, et tâche de monter de là dans le retranchement, aimant mieux combattre avec un extrême désavantage, que de se livrer de sang froid à un ouvrage aussi long et aussi périlleux.

458. Cette audace, ou pour mieux dire cette folle témérité, dont l'ennemi pourrait profiter pour la victoire, produit sa défaite et sa honte. Il perd sa résolution pour en trouver trop dans son adversaire; il ne connaît pas sa force et le peu d'avantage de celui qui l'attaque; il le voit déjà sur le parapet, quoi qu'il soit très-aisé de le repousser. Il n'en faut pas davantage à la guerre pour faire perdre tout courage. Lorsqu'il paraît la moindre ouverture, quelque peu de monde qu'il soit entré, ou qui paraisse vouloir percer, l'épouvante gagne bientôt à cet endroit là; il est rare que l'assaillant soit repoussé. On croit le mal sans remède, lorsqu'il n'y a rien de plus aisé que d'en apporter, que de chasser ceux qui sont entrés, et de les culbuter dans le fossé, sans danger et sans risque contre des gens qui ne sont jamais en ordre et bien assurés, et qui de plus, sont toujours sans avoir un seul coup à tirer. On ne fait rien de ce qu'on est en état de faire, l'ennemi entre en foule et se forme; la troupe se retire; et la

terreur courant le long de la ligne, tout s'en va, tout se débande, et sans savoir même où l'on a percé. Lorsque les deux partis se trouvent de sang-froid, le vainqueur admire son bonheur avec raison; et l'autre n'est pas moins étonné d'avoir été battu, ayant sur son ennemi tant d'avantages dont il n'a pas su profiter : ce qui fait voir sa lâcheté dans toute son étendue.

459. Si, en considérant ses quatre lignes qui représentent le front et le profil du camp ennemi, on le trouve trop fort pour l'emporter de vive force, il faut en abandonner l'idée, mais se porter sur un de ses flancs et étendre sa ligne, de manière à pouvoir entreprendre sur la communication de l'ennemi; il se verra bientôt forcé à quitter sa position et à se retirer. Le moindre retard, la moindre négligence de sa part, donnera le temps de l'attaquer avec avantage, et si on agit avec vigueur on pourra le défaire entièrement, surtout s'il a pris cette précaution, qu'on regarde ordinairement comme si sûre, et qu'on pose comme un principe, d'appuyer ses flancs à une rivière, à un marais ou à un précipice. Cette méthode, selon un bon général, est très-dangereuse, parce que, si l'ennemi vient à se poster sur l'autre aile, il oblige son adversaire à lui faire face, en laissant le précipice derrière lui; et s'il attaque vivement, on ne peut éviter une perte totale. Ainsi les flancs doivent s'appuyer d'eux-mêmes et tirer leur force de leur propre constitution et de l'arrangement des troupes : et il est plus facile encore de leur donner cette *consistance*, que de trouver ces positions si précaires et si dangereuses.

460. Si, au lieu d'attaquer l'ennemi sur son flanc et sur sa ligne d'opération, on se présente sur sont front, il est claire qu'au cas que le pays soit couvert et avantageux pour lui, quelque supériorité qu'on ait d'ailleurs, on ne trouvera dans toute la campagne aucune occasion de l'attaquer avec avantage, et ainsi on ne peut avoir aucune action générale décisive; ce qui doit être le but de la guerre offensive, comme celui de la guerre défensive *est de l'éviter. On doit* attaquer un camp deux *heures avant le jour.*

461. — Défense des Camps retranchés. Toutes les fo

qu'on sera en danger d'être attaqué dans un camp, on reconnaîtra le terrain avec un bon ingénieur, pour proportionner le nombre des troupes à l'étendue des lignes, et aux endroits qui sont plus ou moins forts.

462. On désignera à chaque régiment le poste où il doit se rendre et combattre, en cas d'alarme subite, afin d'éviter toute confusion. On exercera ces troupes à se rendre à leur poste le plus promptement possible; tout dépend de leur faire connaître la force des retranchemens et la difficulté de les franchir; on fera descendre un nombre de soldats dans les fossés en présence des autres; on leur ordonnera de les passer et de tâcher de monter sur le parapet : ils verront par expérience la difficulté, la lâcheté et la honte éternelle dont ils se couvriraient en se laissant forcer.

463. On postera l'infanterie aux flancs, aux angles saillans et aux faces des redans.

464. Sitôt que l'ennemi sera à portée, on fera un feu continuel de canon, puis de mitraille et de mousqueterie, le mieux nourri possible et le mieux ajusté. S'il comble le fossé de fascines, on fera en sorte d'y mettre le feu; s'il s'opiniâtre à passer et à monter sur le parapet, on l'attaquera à la baïonnette; si on craint d'être emporté, on fera avancer les réserves.

465. Si l'on s'aperçoit que les troupes se rebutent, et que l'affaire devient fâcheuse, une sortie prompte et subite, par l'endroit où l'on n'est pas attaqué, peut changer la face du combat.

466. Il faut, pendant l'action, avoir une attention particulière à la droite et à la gauche, aux endroits enfin qui paraissent les plus impraticables, pour éviter toute surprise, et y porter aussitôt des réserves.

467. Il n'y a pas de meilleur moyen, pour éviter ces sortes de surprises, que de mettre parmi le peu de troupes et les cavaliers démontés, de faux drapeaux, pour faire croire à l'ennemi qu'il y a beaucoup de monde, et qu'on a été averti de ses projets.

468. Dès que les partis avancés donnent l'alarme pendant la nuit, il faut éclairer de suite son front par des pots-à-feu qu'on lance devant la ligne, pour, à la faveur de cette lumière, se servir de ses canons. Il faut

aussi placer, de distance en distance, des fascines ardentes et autres feux.

469. Si on se détermine à poursuivre avec toutes ses forces un ennemi repoussé, parce qu'on remarque que son armée est entièrement en désordre, on doit commencer par détacher, le plus qu'il se pourra, des partis de cavalerie, pour ne pas lui donner le temps de se remettre de sa frayeur, et de se rallier. Il faut ensuite faire marcher en bon ordre quelques escadrons pour soutenir ces partis, pendant que le gros de la cavalerie et l'artillerie légère sortiront par les brèches, et que l'infanterie passera par-dessus les parapets.

470. La principale attention du général qui voit l'ennemi disposé à l'insulter dans ses retranchemens, est d'observer avec soin l'ordre dans lequel il marche, pour juger quelles peuvent être ses fausses et ses véritables attaques, et de se régler en un moment sur ce qu'il voit. Si, sur quelques points, l'ennemi attaque en colonnes, on doit s'y fortifier plus qu'aux autres endroits, vu la pesanteur et l'impétuosité de ce corps difficile à rompre, et auquel il n'est pas facile de résister. S'il pénètre dans cet ordre, l'unique remède est de l'attaquer dans un ordre semblable, sans délibérer et à l'instant qu'il a percé.

471. Les compagnies de grenadiers formeront un corps à la queue de chaque brigade, et ne seront employées qu'à la dernière extrémité, ainsi que les autres réserves.

472. On doit avoir attention de bien imprimer dans l'esprit du soldat, de ne point s'étonner s'il arrivait que l'ennemi pénétrât par quelqu'une de ses attaques; mais de marcher tout aussitôt, et tomber brusquement sur lui, sans tirer un seul coup, pour ne pas lui donner le temps de se former et de profiter d'un avantage qu'il est aisé de lui enlever par ce coup de résolution. Il suffit quelquefois de trente ou quarante hommes pour jeter l'épouvante, et faire croire qu'il en a passé un grand nombre.

473. *Un chef d'armée* qui s'est porté sur le somme *des montagnes pour* en défendre les gorges et les e*trées, doit, avant* toute chose, examiner très-atte

vement le terrain et les endroits très-difficiles, comme les plus aisés, de même que les postes de revers, dont l'ennemi pourrait s'emparer. Il doit aussi, avant que de se fixer au poste qu'il veut occuper, consulter les gens du pays, et particulièrement les préposés des douanes et les contrebandiers, si c'est sur la frontière. Ensuite il reconnaîtra lui-même sa ligne de communication avec les autres vallées, tâchant de mettre derrière lui celles qui versent dans celles qu'il veut défendre. Son parti pris et son camp formé, il se retranchera sur les hauteurs qu'il veut garder, et tirera une ligne qu'il fera passer sur les endroits les plus avantageux d'une montagne à l'autre, passant au travers de la vallée. Il fera abattre les arbres et couper les haies, pour ne rien laisser devant lui qui puisse servir à l'ennemi. En un mot, il rasera toute la momtagne jusque dans la plaine. Il fera en même temps rompre les chemins par où l'ennemi pourrait se glisser, et fermer par des abatis, ou par de bonnes redoutes, les vallons d'un accès facile. Il n'oubliera rien de ce que l'art peut lui suggérer pour rendre tout son front impraticable et pour se bien retrancher, profitant de tous les avantages que le terrain pourra lui offrir, observant, sur toutes choses, de pratiquer, à trente ou quarante pas de ses retranchemens, et d'espace en espace, des redoutes ou des flèches avancées, avec des communications pratiquées entre deux, bien palissadées de tous côtés, et où il puisse passer quatre hommes de front entre les deux banquettes; car il faut nécessairement que l'ennemi attaque ces ouvrages avant d'aborder les retranchemens, ce qui n'est pas la chose la plus facile à exécuter, si ces flèches se trouvent soutenues et flanquées de tout le feu de la ligne. Si l'ennemi les laisse derrière lui, il s'expose à une tempête de feux qui le foudroient de la tête aux pieds, de flanc et à dos, pour peu qu'il s'engage dans ces coupe-gorges.

474. On placera ensuite chaque arme au poste qui lui convient, en faisant soutenir l'une par l'autre. Que *les chefs, sans* réfléchir au petit nombre de troupes *qu'ils ont à* opposer à un ennemi très-supérieur, ap*précient les* avantages qui suppléent à leur faiblesse,

défendant à couvert d'un bon retranchement,
it nécessairement leur faire surmonter les efforts
nemi, pour peu qu'ils montrent du courage et
ermeté.

. — *Camp de paix. Bataillon de cordes appliqué
olutions de ligne, pour l'instruction des officiers
ux supérieurs.* Les camps de paix ont pour but
iction des officiers généraux et supérieurs : car
iction du régiment suffit à celle des officiers,
fficiers et soldats.

On ne saurait donc trop multiplier et répéter
mps pour ces messieurs, qui, la plupart, ou-
en temps de paix ce qu'ils ont appris en cam-
, ou ne se donnent souvent pas la peine de s'ins-
dans cette partie la plus difficile de l'art mili-
la grande tactique. Marche des armées à un
de bataille ; développement des colonnes, for-
ı en ligne, connaissance et choix du terrain ;
ıent des grandes et petites gardes, pour la sûreté
nt, des flancs et des derrières de l'armée ; l'art
ndre les camps ; de marcher ; de faire des dis-
ns pour l'attaque et la défense ; passer des défi-
des rivières ; passage de ligne en avant, en
; déborder l'ennemi ; prendre tantôt l'offensive,
la défensive ; pratiquer enfin toute la partie
ıe de l'art qui donne ou ôte les couronnes, voilà
'un camp de paix, divisé en deux armées, offre
ruction. »

. Sa formation, très-onéreuse à l'État, ne peut
e multiplier pour procurer cette instruction à

dix toises deux pieds environ, y compris le chef de peloton, représentant l'étendue de trente-six files ou quatre-vingt-dix-huit hommes. Comptant à peu près vingt pouces par homme d'un coude à l'autre, les huit compagnies donneront un bataillon de quatre-vingts toises et quelques pieds de front : la corde de la compagnie du drapeau doit avoir en moins la longueur du front des trois files. (*Voyez* planche Ire.) Y compris les sous-officiers de remplacement, les guides de gauche et généraux, chefs de section, la formation de ce bataillon s'effectuera avec cinquante-huit hommes, sans comprendre les six hommes du drapeau ; total : soixante-quatre hommes.

479. Ainsi, avec cent quatre-vingt-douze hommes, vous formez un régiment de trois bataillons, chacun de huit pelotons divisés par sections.

480. Chaque officier, chaque sous-officier occupe le rang prescrit pour la formation d'un régiment en ordre de bataille.

481. Le chef de bataillon exécutera et fera exécuter à chacun des officiers et sous-officiers, les divers feux de pied ferme, ainsi que les quatre autres parties de l'école de bataillon, en se conformant littéralement à ce qu'elle prescrit, s'attachant à faire exécuter tous les mouvemens avec le plus grand calme, sang-froid et régularité.

482. Dans les demi-tours, chaque soldat changera sa corde de bras, ce qui est très-facile, au moyen du nœud coulant.

483. Quand il s'agira d'un passage de défilé ou d'obstacle, le soldat du côté opposé au guide diminuera sa corde de la quantité nécesssaire, *et vice versâ*.

484. Depuis la garnison composée d'une compagnie jusqu'à celle formée par un régiment, le gouvernement aura l'important avantage de faire instruire sur tous les points de la France, dans la petite commune comme dans la grande ville, la totalité de ses officiers géné-

---

cheville de bois dur au point où le nœud est assez serré sans gêner *l'homme. Au moyen* du nœud coulant, on ôte et remet facilement ces *cordes.*

raux, supérieurs, subalternes et de ses sous-officiers.

485. Le soldat même, non distrait par la multitude, et à qui on fait exécuter le maniement des armes et les divers feux, apprend, par la pratique, toutes les évolutions.

486. Avec douze cents quatre-vingts soldats ou caporaux, vous formez vingt bataillons, que vous divisez en deux armées opposées, chacune de dix bataillons sur deux lignes de quatre, et un bataillon sur chaque aile, pour l'appuyer.

487. Chaque ligne formera une division de deux brigades.

488. Un demi-régiment suffira donc pour procurer la pratique de la grande tactique à deux généraux en chef, deux généraux de division, sept colonels, vingt chefs de bataillons; cent soixante capitaines, et ainsi de suite, jusqu'au caporal et à l'appointé.

489. Tous les jours de l'année, quand le temps et le terrain le permettront, et sur tous les points, sans aucuns frais pour le gouvernement, ces messieurs pourront pratiquer toutes les parties de la grande tactique, acquérir le coup d'œil, exercer l'imagination, régler, approprier leurs manœuvres aux diverses positions du sol, telles que plaines unes, coupées de haies, fossés, etc., vallées, montagnes, côteaux, défilés, etc.

490. Cette nouvelle méthode offrira donc à l'armée une instruction appropriée à toute espèce de terrain.

491. On adjoindra à chaque bataillon une compagnie complète pour former les grandes et petites gardes, les découvreurs, les tirailleurs, etc.

492. Avec trente-deux bataillons, on formera quatre lignes de sept cent trois toises de front.

493. C'est donc le moyen le plus prompt et le plus sûr de former partout, en même temps et sans frais, les officiers de tous les grades qui, toujours novices dans les premières campagnes, n'apprennent leur métier qu'aux dépens de l'État, et ne parviennent à connaître quelque chose qu'à la fin d'une guerre. (*Voyez Principes des manœuvres de guerre*, etc.)

494. *CAMPAGNE*. Le plan d'une campagne doit

être mûri dans le conseil, s'accorder avec la politique, et se régler sur les conjonctures.

495. On examine si on peut agir offensivement partout ou sur un seul point, pour y frapper des coups plus forts, tandis qu'on garde la défensive ailleurs.

496. Il faut s'assurer des puissances qui peuvent prendre de la jalousie et s'opposer à la conquête qu'on médite.

497. La prudence demande qu'on prévoie et qu'on suppose tout ce qui peut arriver, pour en profiter; si c'est avantageux, si ce ne l'est pas, y porter de prompts remèdes.

498. Ce qu'on peut faire de mieux, c'est de porter la guerre sur le pays ennemi.

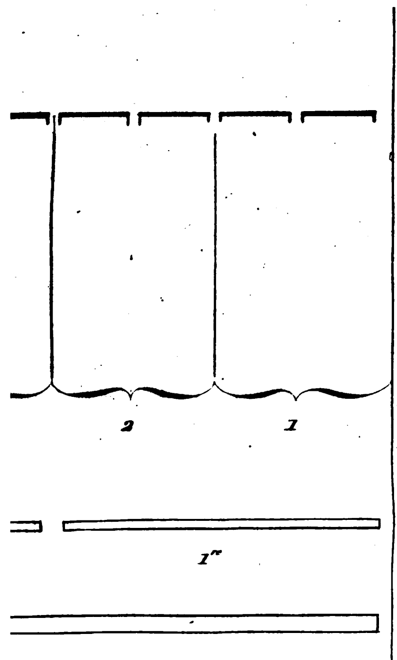
499. Si un État soutient une guerre défensive, à cause de son infériorié, il doit éviter de partager ses forces, mais les réunir autant qu'il le peut sur les points où il a le plus à craindre, afin de combattre, s'il est nécessaire, avec tout l'effort dont il est capable,

500. On ne doit pas secourir un allié avant de s'être fait remettre quelques places de sûreté, pour qu'il ne puisse conclure une paix séparée, ou pour s'assurer un passage en cas de retraite.

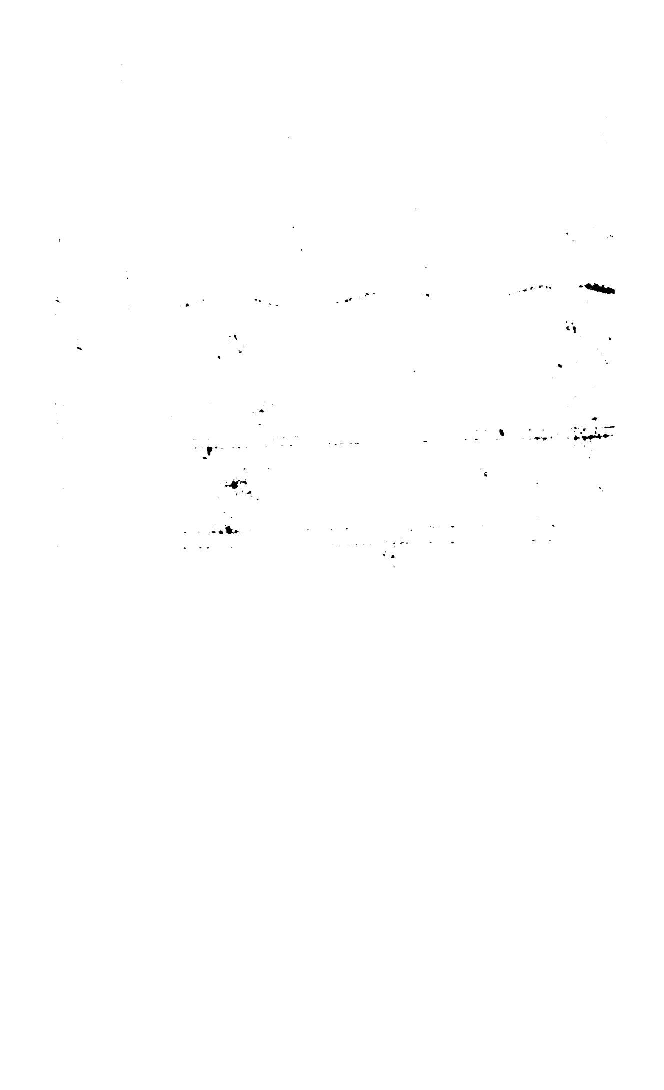
501. Il est nécessaire d'avoir une idée complètement exacte de ses forces; il faut les comparer scrupuleusement à celles de l'ennemi, ayant égard à l'espèce d'hommes qui composent votre armée, surtout à l'habileté et aux talens du général, au plus ou moins d'expérience des troupes et au caractère de leurs chefs supérieurs.

502. Il faut considérer la nature du pays où l'on veut faire la guerre; si c'est un pays de plaine, on emploiera une cavalerie nombreuse; si, au contraire, le pays est coupé par des défilés, des montagnes, des bois, la principale force de l'armée doit consister en infanterie.

503. Il ne faut confier le commandement supérieur *de l'armée qu'*à un seul chef, qui doit saisir les occa*sions favorables* de prévenir les ennemis et de les at*taquer avant* qu'ils aient fini leurs préparatifs.



-mi-bataillon.



504. Une ou plusieurs diversions, préparées à l'avance, peuvent produire de bons effets.

505. Il faut tout disposer le plus secrètement possible, et faire toujours en sorte d'ouvrir la campagne par quelque coup d'éclat. C'était la tactique de Napoléon.

506. Le général, chargé de l'offensive, doit connaître avec toute l'exactitude possible la situation, l'état et la nature de la frontière et du pays où il doit porter la guerre; ne négliger aucun moyen pour venir à bout de son entreprise le plus promptement et le plus heureusement possible.

507. Il en est de même de celui qui est chargé de la défensive; ce n'est que par la connaissance parfaite de la topographie du pays où il doit agir, qu'il pourra parvenir à suivre de positions en positions avantageuses la marche de l'ennemi, et le contraindre par des combats heureux à renoncer à ses projets.

508. C'est aux généraux de premier ordre à régler un plan de campagne sur des bases fixes et sûres, et c'est à l'habileté du général commandant de le modifier selon les circonstances.

509. — *Maximes générales pour une campagne offensive.* 1° Le conseil est la base des actions. Il faut toujours délibérer avant d'agir, et ne consulter que ceux qui ont le plus d'expérience, de capacité, d'intelligence, et ensuite agir par soi-même.

510. 2° Les meilleurs desseins sont ceux qui sont absolument ignorés de l'ennemi. Observez le plus grand secret dans ce qui a été arrêté; en un mot, concevez rapidement et exécutez de même : si on apprend que l'ennemi ait connaissance des projets qu'on a formés, on doit les changer aussitôt.

511. 3° La célérité est la vertu particulière des héros. Se précipiter à l'improviste sur l'ennemi qui n'est pas sur ses gardes, le surprendre, le frapper de la foudre avant qu'il ait vu l'éclair, voilà un des plus puissans moyens de succès. L'interposition d'un obstacle difficile, *l'éloignement*, servent à rendre l'attaqué négligent *dans la fausse* confiance qu'il n'a rien à craindre.

512. Debarrassez-vous de tout ce qui peut entra

votre marche, faites transporter, s'il est possible, l'infanterie en voiture; marchez vivement la nuit par des chemins secrets et peu fréquentés.

513. Lorsque les ennemis rassemblent les forces de plusieurs provinces pour en faire une armée, il ne faut point attendre qu'elles soient réunies pour les combattre. Si les corps sont dispersés et qu'on les surprenne dans leur marche, on est sûr de les défaire entièrement.

514. 4° Tout ce qui se fait avec précipitation et témérité réussit rarement. Il faut donc que toutes les démarches soient mesurées, combinées, et les accidens prévus.

515. 5° La prudence pèse tous les moyens, voit tous les obstacles, et y compare les chances de succès. Mais il y a des bornes à la prudence : on ne doit pas se laisser arrêter par mille petites probabilités. Concevez donc rapidement et exécutez avec audace et promptitude. L'excès de circonspection rend timide et fait manquer, par la lenteur, les plus belles occasions. La hardiesse et la prudence doivent toujours aller de concert; mais il est des cas où la prudence consiste à supprimer des précautions nécessaires en d'autres cas.

516. 6° Un général, un officier, doivent joindre à la capacité cette audace que donne le désir de la gloire, et cette philosophie qui résigne à tout événement.

517. 7° Il faut, avant de rien entreprendre, former ses magasins en plusieurs endroits voisins de l'armée, et se procurer les moyens de transport nécessaires, avoir des guides qui aient une connaissance exacte du pays, qui s'accordent sur les chemins, passages, débouchés, etc. Il faut les distribuer partout où ils sont nécessaires, et les faire garder soigneusement. Il faut avoir des espions qui soient tous gens de confiance, et qui ne se connaissent point les uns et les autres pour ce qu'ils sont.

518. 8° Quand on porte la guerre chez l'ennemi, la règle est de s'emparer des premières forteresses, pour *ne rien laisser* derrière soi. Néanmoins on a vu, pour *ne pas perdre* de temps, ni se consumer à l'attaque *de plusieurs* places, aller droit à la capitale : cette

marche hardie demande une armée puissante, et si l'ennemi a des forces en campagne, on risque d'échouer, à cause de la difficulté de garder ses communications.

519. 9° Une armée ne doit jamais se porter en avant sans avoir ses communications assurées avec les places d'où elle tire ses convois. Il est très-avantageux d'avoir une rivière navigable pour le transport des munitions et des subsistances.

520. 10° Lorsqu'on entre dans un pays, on doit faire en sorte d'y répandre la terreur, en donnant une opinion même exagérée des forces dont on dispose, en entreprenant plusieurs choses à la fois, lorsqu'on peut le faire sans risque, surtout après une bataille.

521. 11° Un général doit s'étudier à connaître le degré de courage et de talent des officiers et soldats de son armée, pour les employer où ils peuvent rendre le plus de services : un officier vif, impétueux, plein d'ambition, est excellent pour un coup de main, une attaque de vive force; mais si on l'emploie pour une occasion où il faut beaucoup de prudence et de retenue, il ne pourra se modérer, il passera les bornes qui lui sont prescrites, et déconcertera les projets du général.

522. 12° Il est essentiel de donner ses ordres le plus clairement et le plus succinctement possible, toujours par écrit, à moins que l'occasion et le temps ne le permettent pas.

523. 13° Il faut que les soldats soient contens, qu'ils remplissent leurs devoirs avec gaîté, qu'ils aient de la patience dans les travaux. Ces dispositions sont l'augure le plus certain des bons succès. La présence du général, son air gai, quelques mots flatteurs et persuasifs prononcés à propos, inspirent de l'ardeur aux officiers et aux soldats, et ce sont des moyens admirables que les généraux ne sauraient trop souvent employer, et qu'ils n'emploient pas toujours. Combien y en a-t-il qui appesantissent inutilement le joug, et rendent le service dur et fâcheux.

524. 14° On fera cependant observer la discipline la plus exacte et la plus sévère, sans la rendre insup-

portable; mais on maintiendra les troupes dans un exercice continuel : une armée se fortifie par le travail, et s'énerve par désœuvrement.

525. 15° Quand on a des troupes nouvelles, le moyen de les aguerrir est de ne faire avec elles que des marches sûres, et de les accoutumer peu à peu à voir l'ennemi. Cependant, bien exercées et mêlées avec de vieux soldats, elles prennent de la confiance, elles sont plus dociles aux commandemens, et se conduisent bien enfin; mais il faut prendre garde de les faire battre dans une première affaire : un échec les jetterait dans l'abattement.

526. 16° Il est bon de tâter son ennemi pour connaître son caractère : s'il est audacieux, il faut faire en sorte de l'irriter et de l'engager à quelque mouvement hasardeux dont on le punira; s'il est timide et craintif, l'étonner par des attaques vives et inopinées.

527. 17° Il ne faut jamais faire de mouvement avec une armée pour obliger l'ennemi d'en faire aussi. Ce n'est pas le mouvement seul qui l'y forcera, mais l'objet de ce mouvement et la manière dont il sera opéré. Des mouvemens spécieux ne feront pas prendre le change à un ennemi savant. Il faut prendre des positions solides qui lui donnent lieu de réfléchir, et le réduisent à la nécessité de quitter son poste : il faut, par exemple, se camper sur un de ses flancs, s'approcher de la province d'où il tire ses vivres, se mettre entre lui et ses places, menacer sa capitale, lui retrancher ses subsistances, etc., ou faire quelque diversion importante qui le force de marcher avec toute son armée. On ne doit jamais faire de mouvement sans avoir en vue un but utile et glorieux.

528. 18° Il ne faut jamais confier la sûreté de l'armée à la seule vigilance des gardes. Les partis et les patrouilles qu'on envoie en reconnaissance, ne doivent même être regardées que comme des précautions accessoires. Il faut acquérir toutes les connaissances que l'on peut par soi-même, par ses espions, par des *déserteurs*, des prisonnniers, par quelqu'un d'adroit et *d'intelligent*, qui, à la faveur du terrain, s'est glissé *dans un lieu* d'où il a pu découvrir et observer ce qui se

passe chez l'ennemi. On ne saurait trop, surtout, se méfier des transfuges : souvent ils sont envoyés exprès pour tromper par leurs rapports, ou pour préparer quelque projet dangereux.

529. 19° On jugera du nombre d'ennemis, non par l'étendue de leur armée, mais en considérant avec attention sa profondeur.

530. 2° Un général expérimenté prévoit les desseins et les stratagêmes de son adversaire ; il le juge d'après ce que lui-même aurait imaginé, s'il eût été à sa place.

Il faut varier son jeu pour embarrasser son adversaire, et le tenir toujours dans l'incertitude ; une conduite uniforme est bientôt connue, et peut donner occasion à l'ennemi de tendre des piéges où l'on sera pris.

531. 21° Vouloir tout faire par soi-même est d'un homme mal habile ; on consomme tout son temps dans des détails : il ne faut donc pas se mêler des fonctions de ceux qui sont en sous-ordre, mais veiller à ce qu'ils les remplissent exactement.

532. 22° Celui qui pense à tout ne consomme rien ; celui qui pense à trop peu de chose est souvent trompé. On doit tenir le milieu entre le trop et le peu ; s'occuper des choses les plus essentielles, des moyens à employer, et des obstacles à vaincre pour en venir à bout.

533. 23° Il faut dormir comme *le lion*, *sans fermer les yeux*, et prévoir, *de nuit comme de jour*, les *inconvéniens qui* peuvent *arriver*.

524. 24. *Il faut toujours aller* en avant, par des siéges ou par des batailles, couper les vivres à l'ennemi ; enlever ses magasins ou par surprise, ou par force ; lui faire tête de près et le resserrer, se mettre entre lui et ses places de communication, jeter des garnisons dans les lieux d'alentour, l'enfermer dans des fortifications, le détruire peu à peu en battant ses partis, ses fourrageurs, ses convois, brûler son camp et ses munitions, ruiner les campagnes autour des villes, abattre les moulins ; semer *des divisions* entre ses gens, lever des *contributions*, *prendre* des ôtages dans les *endroits qu'on ne peut* garder ; bien traiter ceux qui se *rendent ; être sévère* avec ceux qui résistent ; enlev[e]

les principaux du pays qui peuvent être suspects usant avec eux des meilleurs procédés; ne perdr négliger aucune occasion favorable; donner que chose au hasard, mais, en tout se faire loi suprêm salut de l'armée.

535. 25° Il vaut mieux réduire l'ennemi par la f par les ruses, par des terreurs, que par des batail où la fortune a souvent plus de part que la valeur. téméraires qui réussissent par des coups de main r que l'admiration du vulgaire; ceux qui ne doi leurs succès qu'à leur habileté méritent seuls d loués.

536. Un général d'armée ne donnera jamais bataille, s'il n'a pas quelque dessein important. L qu'il y sera contraint par l'ennemi, ce sera certa ment parce qu'il aura commis quelques fautes qu bligent de recevoir la loi de son adversaire. Les r leures batailles sont celles que l'on force l'enne recevoir. C'est une règle constante, qu'il faut ob l'ennemi à ce qu'il n'avait pas envie de faire; comme votre intérêt est diamétralement oppos sien, il vous faut vouloir ce que l'ennemi ne veut Il faut tout essayer, tout imaginer, tout calc avant d'entreprendre une affaire générale. C'est ces grandes circonstances que les généraux do prendre d'autant plus de mesures qu'une plus gr gloire est attachée à leur bonne conduite, et un grand danger à leurs fautes. C'est le moment talent, l'expérience, l'art de combattre, et la prud triomphent au grand jour.

537. 27° Il est essentiel de cacher le plus que peut à l'ennemi, la disposition avec laquelle on combattre, pour qu'il ne puisse en faire perdr avantages par des dispositions contraires.

538. 28° Dès qu'on a bien pris ses mesures, sui tout les règles de l'art, qu'on est convaincu qu'o rien oublié de ce qui peut contribuerà l'heureux s d'une entreprise, et qu'on a préparé sa retraite *cas de non réussite*, il faut être tranquille sur c *peut arriver*; user de tous ses talens et de tout *ressources* pour se procurer la victoire.

il arrive quelque chose de fâcheux, il faut se
ler de le faire connaître : il est de la prudence
général de cacher aux troupes ce qui peut abattre
courage.

39. 29° Un jour d'action, on encourage les troupes
leur inspirant du mépris pour leurs ennemis; en
pelant leurs victoires précédentes; en les intéressant
les motifs de l'honneur, du salut de la patrie; en
faisant envisager la victoire comme le terme de
s travaux. Souvent une plaisanterie, un bon mot
l'un air de gaîté enflamment le courage. Il y a des
ps où les troupes sont an les motifs de
geance ou par un resse al : il est im-
ant alors de profiter haleur des
its qui ne manquent p N'engagez
ais une affaire générale iez les sol-
se promettre la victoire.

40. 30° Quand une troupe est par la ter-
r, c'est en vain qu'on veut l es soldats
outent, dans ce premier instant, ni reproches, ni
naces. Il vaut mieux les suivre, tâcher de leur per-
ler de se retirer plus en ordre, les rallier insensi-
nent; et dès qu'on les voit un peu calmés, réveiller
eux l'honneur militaire et les ramener au combat.

41. 31° Lorsque les troupes ont été battues; il ne
pas les avilir par des reproches qui leur donnent
mépris d'elles-mêmes. S'il y a de leur faute, on punit
plus coupables, et l'on exhorte les autres à rétablir
honneur,
Quand le général est aimé, les troupes sont jalou-
de regagner son estime; elles en demandent avec
eur les occasions; mais s'il a perdu leur confiance,
harangues les plus persuasives ne les ramèneront
nt. César n'imputait jamais aux troupes ses mauvais
cès; s'il leur faisait des reproches, il ne les accusait
de trop de vivacité, et de n'avoir pas bien suivi
ordres. Il punissait seulement quelques chefs des
s coupables.

42. 32° Quoi *qu'il puisse* arriver, il faut être ferme
onstant, garder toujours une grande égalité d'âme,
r avec soin de s'enfler dans la pospérité, et de

s'abattre dans les revers, parce que les bons et les mauvais succès se suivent de fort près, et sont un flux et reflux continuel : c'est pourquoi on ne doit ni se repentir, ni s'affliger d'une entreprise qui a mal réussi, lorsqu'après avoir bien examiné et pesé toute chose, il était vraisemblable qu'elle devait avoir un succès heureux; surtout quand il est vrai que, si elle était encore à faire, et que toutes les circonstances fussent les mêmes, on agirait comme on a fait.

543. 33° S'il arrive qu'on tienne l'ennemi renfermé dans une gorge, et qu'il ne puisse échapper que par des ruses, il faut se méfier de toutes celles qu'il peut employer. Il se sert quelquefois de la négociation pour gagner du temps. En pareil cas, on doit donner ses conditions avec un temps très-court pour les accepter : si la réponse ne convient pas, on n'écoute plus rien.

544. 34° Les suspensions d'armes ou les traités qu'on peut faire, ne doivent pas porter un général à la négligence : il doit au contraire redoubler de vigilance et se garder avec soin. S'il n'est pas capable de manquer à ses engagemens, l'ennemi peut être perfide. Il est honteux en pareil cas de dire : Je ne l'aurais pas cru.

545. 35° Le devoir d'un général, comme de tout autre chef, est de faire valoir les actions de ceux qui se sont distingués sous ses ordres, ou qui lui ont donné des avis utiles. Mais comme il y a des ames basses et fausses dans toutes les professions, on trouve des militaires qui osent cacher la lumière qui les a guidés et étouffer le mérite, en faisant servir le talent des autres à leur propre avancement : ils oublient tout, excepté eux.

546. — *Maximes générales pour une campagne de défense.* Outre les maximes d'attaque, un général doit connaître les maximes suivantes de défense.

547. On peut juger de la partie de la frontière où l'ennemi doit s'assembler, et du but qu'il se propose, en observant les lieux, le nombre et la force de ses dépôts, on se mettra en état de s'opposer à ses desseins, et de les faire échouer, en approvisionnant de son côté les places les plus exposées et les plus importantes, en reconnaissant d'excellentes positions, et en prenant

outes les mesures possibles pour n'être point prévenu n campagne.

538. 2° Un général qui est sur la défensive doit éviter oute occasion de combattre sur les terrains où la upériorité du nombre peut beaucoup. Il doit chercher harceler l'ennemi, à l'affamer, à ruiner son armée en létail, en se tenant toujours à portée de profiter de ses autes, en occupant des postes sûrs et avantageux; en 'attirant dans quelque défilé ou lieu resserré, où il puisse se ranger sur un front égal au sien, où le nombre perde son utilité, et où la victoire dépende des bonnes dispositions qu'il fera, et de la valeur de ses roupes.

549. 3° Il faut qu'il soit actif, hardi, entreprenant, que jamais il ne se règle sur la conduite de l'ennemi, pour agir ou ne pas agir; mais uniquement sur ce qui ntéresse essentiellement son pays : car on commence à agir contre soi-même dès qu'on imite une démarche que l'ennemi a faite pour son avantage.

550. 4° Il y en a qui laissent avancer l'ennemi dans le pays, afin que son armée étant affaiblie par les garnisons qu'il est obligé de mettre de côté et d'autre, ils puissent ensuite le combattre avec plus d'avantage; d'autres feignent de la crainte, pour rendre l'ennemi plus assuré et plus négligent, et, en se retirant, ils le conduisent vers des lieux désavantageux, et vers leurs secours qui avancent; puis ils tournent tête tout d'un coup, et combattent. Les autres marchent continuellement, ou pour tirer l'ennemi de ses postes et l'assaillir, ou pour le ruiner par des marches auxquelles il n'est pas accoutumé.

551. 5° Quand on est sans armée, quand on a des troupes peu nombreuses, ou enfin quand on n'aura que de la cavalerie, il faut :

1° Sauver tout ce qu'on peut dans les places; ruiner le reste, et particuliément les lieux ou l'ennemi pourrait se poster.

2° S'étendre avec des retranchemens, quand on s'aperçoit *que l'ennemi* veut vous renfermer. Il ne faut *pas rester dans les lieux* où l'on peut être enveloppé *sans pouvoir ni com*battre, ni se retirer.

3° Empêcher les desseins de son ennemi, en de main en main, du secours dans les places s'approche; distribuant la cavalerie en des lieux rés, pour l'incommoder sans cesse; se saisir d sages; rompre les ponts et les moulins; faire en eaux; couper les forêts pour s'en faire des barr

On ne garde que les places les plus importan on abandonne les autres; on consume par le fourrages qu'on ne peut mettre en lieu de sûre envoie au loin les bestiaux, à couvert des rivières, où ils soient en sûreté; enfin en inc dant son ennemi de toute manière, on empêcl tout que ses partis s'écartent trop de l'armée, tent la terreur dans le pays.

552. 6° L'ennemi a quelquefois espéré de fini tôt une expédition; mais, si l'on parvient à traîner en longueur, la disette le consume, dépit de ne rien faire de considérable le re l'oblige à se retirer, les soldats désertent, o bent malades et périssent, et une armée qui éta breuse en entrant en campagne, se fond inse ment elle-même.

553. 7° Lorsqu'on a agi offensivement, et q a fait des conquêtes, il faut songer aux moyen maintenir, et, pour cela, considérer les pla on doit conserver ou démolir; les postes que l' fortifier; les passages et les rivières dont il fa surer. Si on ne peut pas conserver ses con on doit tirer de grosses contributions, appau pays de manière à ne laisser que peu de resso l'ennemi. Si on est sur la défensive, il faut s'c de tout ce qui peut assurer sa tranquillité; et reste aucun moyen pour repousser l'ennemi, c der un armistice, et traiter de la paix.

554. 8° Lorsque le temps ou la mauvaise séparent les armées, on fait une trève de pl mois, pendant laquelle on répare ses pertes en h et munitions. On ne saurait prendre trop de p *tions pour que l'ennemi ne puisse rassembler se pes, et vous attaquer avant que vous ayez ra les vôtres.*

555. — *Campagne d'hiver.* Il est des circonstances qui les rendent nécessaires, et d'autres où elles présentent tant d'avantages qu'on n'hésite point à les entreprendre.

556. Dans les campagnes d'hiver, on fait toujours marcher les troupes en des cantonnemens bien serrés; on loge dans un village deux ou trois régimens de cavalerie mêlés d'infanterie, s'il peut les recevoir; on fait quelquefois entrer toute l'infanterie dans une ville.

557. Lorsqu'on s'approche de l'ennemi, on assigne des rendez-vous aux troupes, et on marche sur plusieurs colonnes comme à l'ordinaire. Quand vient le mouvement décisif de la campagne, c'est-à-dire, quand on est à portée de forcer les quartiers de l'ennemi, ou de marcher à lui pour le combattre, on met les troupes en bataille. Si le jour n'est plus assez long pour entamer l'affaire, on passe la nuit en cet ordre; mais, alors, chaque compagnie doit avoir de grands feux.

558. Le soldat ne pouvant, à la longue, resister à de telles fatigues, il est nécessaire d'employer, dans ces sortes d'entreprises, toute la célérité possible; il ne faut point envisager le danger, ni balancer, mais prendre une vive résolution, et la soutenir avec fermeté.

559. CAPITAINE. Après des journées célèbres, la renommée ne proclame ordinairement que les noms des officiers supérieurs; ce n'est donc que lorsqu'il est détaché, et qu'il commande en chef une troupe, que l'officier particulier, à même de faire une attaque vigoureuse, une défense opiniâtre, une retraite savante, peut fixer sur lui les yeux de l'armée, mériter les éloges de ses chefs, les grâces de son prince, et les applaudissemens de ses concitoyens.

560. Dans ces momens, la bravoure ne lui suffit pas: il doit encore combiner son plan avec sagesse, juger sainement, *exécuter* avec suite, découvrir du premi[er] *coup d'œil les desseins* de l'ennemi, et la meille[ure] *manière de les faire* échouer. Il doit vaincre, et

est incapable, s'il ne joint la réflexion à la valeur, la théorie à la pratique, et l'étude aux observations. Le militaire qui ne réunit pas tous ces objets compromet sa gloire, sa fortune, sa vie; d'ailleurs, sans ces connaissances, comment parvenir aux honneurs et aux grades?...

561. Ainsi, le capitaine doit connaître les ordonnances ou code militaire, pour les observer littéralement, et ne pas s'exposer à commettre à chaque instant des fautes très-préjudiciables au bien du service. Il doit avoir acquis la science militaire, en lisant et relisant avec soin et réflexion tous les articles de grande et de petite tactique contenus dans cet abrégé de stratégie, et en suppléant à sa concision par les ouvrages didactiques anciens et modernes.

562. Il doit apprendre l'histoire, pour suivre pied à pied les guerriers anciens, et surtout les modernes, et tirer une moralité de chacune de leurs actions; il doit classer et rassembler sous un même point de vue les objets qui peuvent naturellement s'éclairer les uns par les autres. Voilà, pour lui, le moyen d'acquérir chaque jour des idées grandes, nouvelles, heureuses, qu'il sera heureux de retrouver quand se présentera l'occasion de les développer. Voici les sciences que nous lui recommandons :

564. — *Topographie*. Celle qui est le plus nécessaire à un capitaine est l'art de deviner la forme que doit avoir une montagne dont il ne voit qu'une partie; la profondeur d'une rivière dont il ne découvre que les bords; les détours et débouchés d'un vallon dont il ne connaît que l'entrée; les petites variétés d'un pays qui paraît uni et de plaine; la distance d'un point à un autre, le temps que la cavalerie peut mettre à la franchir, et l'infanterie à la parcourir.

565. On se rend habile dans cet art conjectural, en faisant pendant la paix de fréquentes observations, en s'assurant de la vérité de chacun des jugemens qu'on a portés; en se formant un coup d'œil assez juste et *assez sûr, pour estimer* de loin la force d'une troupe, *la direction qu'elle* prend; pour savoir utiliser la pente

evinera-t-il pas quels sont les endroits les plus
·es à former une embuscade, à attaquer un con-
etc., etc !

ı. — *Langues*. Il est heureux pour un capitaine de
· plusieurs langues, s'il veut prendre, auprès des
ıns du pays, des informations relatives à une
ition qu'il médite; interroger des prisonniers,
ansfuges; tromper par une réponse adroite une
ıelle ennemie, une garde; conférer avec des
mestre. Combien dans toutes ces occasions ne
il pas employer d'art, pour n'être pas la dupe de
interprètes, ou pour ne pas divulguer ce qu'il
te. Se trouve-t-il, après un combat sanglant,
donné sur le champ de bataille, quelques mots,
adresse au soldat le plus farouche, le touchent
que les signes les plus énergiques.

i. Ainsi, parler la langue de son pays avec con-
ı et pureté; l'allemand, parce que long-temps
aurons la guerre avec l'Allemagne; l'anglais, parce
ce peuple, selon sa politique, est notre ennemi
rel, l'italien et l'espagnol : voilà à quoi doit s'ap-
ıer un capitaine.

). — *Droit de la guerre*. Le capitaine doit con-
: quels sont les droits que donne la victoire pour

Nous devons posséder, non seulement les connaissances nécessaires à notre rang, mais encore toutes celles qui sont exigées des grades supérieurs : souvenons-nous toujours que *nous manquons plus souvent à l'occasion de parvenir, que l'occasion ne nous manque.*

573. Loin de nous l'idée qu'un capitaine ne doive s'occuper que de l'art militaire. Il peut, il doit même, pour donner du ressort, de l'activité et de l'agrément à son esprit, chercher dans la littérature, dans les beaux-arts ou dans les sciences, des délassemens agréables.

Mais fût-il occupé de résoudre un problème important, sa palette fût-elle chargée des couleurs les plus fraîches, se trouvât-il dans l'accès d'un enthousiasme heureux, si le tambour l'appelle au quartier, il doit jeter plume, compas, pinceaux, et aller commander avec plaisir quelques temps de l'exercice, visiter les effets de ses soldats, calculer les dépenses des chefs de chambrées pendant la durée d'un prêt; en un mot, subordonner l'agréable à l'utile.

574. — *Connaissance du cœur humain.* Les capitaines doivent aussi acquérir la connaissance du cœur humain. Ceux qui la posséderont sauront la manière de tirer un parti avantageux des passions qui dominent les hommes. (*Voyez* Général, 1560.)

575. — *Connaissance de soi-même.* Ils doivent aussi se connaître eux-mêmes. Qui ne se connaît pas est sans cesse exposé à commettre des fautes grossières, à se laisser emporter par ses goûts, conduire par la prévention et aveugler par l'amour-propre.

576. — *Connaissance de sa nation.* Le Français diffère autant de l'Allemand que ce dernier de l'Italien, et que celui-ci diffère de l'Anglais : chacun de ces peuples a son caractère et sa valeur. Le capitaine qui n'aura pas acquis sur tous ces objets des connaissances étendues, tombera dans des erreurs préjudiciables au service de sa patrie.

577. — *Connaissance de sa compagnie.* Le capitaine s'attachera à connaître à fond l'esprit général de sa *compagnie* ; et quand il l'aura saisi, il étudiera en détail celui de tous les hommes qui la composent.

578. Il commencera son cours d'observations par

son sergent-major : il verra s'il est plus sensible aux récompenses qu'aux punitions; s'il a besoin d'être excité ou retenu : il examinera quels sont ses goûts, ses talens, ses mœurs, ses passions, son génie et son genre de courage. Il descendra ensuite de sergent à sergent, de caporal à caporal, de soldat à soldat. Cette étude demande des soins continus, de la patience, de la sagesse; mais que ne peut le zèle soutenu? Un capitaine qui possèdera bien sa compagnie pourra, dans les plus grands dangers, en tirer tout le parti qu'il voudra. (*V.* 1566.)

579. — *Qualités morales, Sentimens et Passions auxquelles un capitaine doit être sensible.* Pour être compté au rang des guerriers respectables, pour obtenir des jours heureux, jouir d'une réputation flatteuse, et laisser après soi un nom glorieux, il faut que le capitaine aime sa patrie : c'est le premier des sentimens qui doivent l'animer. S'il aime sa patrie comme elle doit être aimée, il obéit avec soumission aux ordres qu'elle donne, accomplit à la lettre ce que commandent ses lois, est prêt à lui sacrifier non seulement sa vie, mais à lui consacrer tout le cours de ses années, à lui soumettre sa volonté, ses goûts, ses plaisirs et ses passions.

580. Celui qui aime sa patrie d'un amour réel, sincère et persévérant, ne fait rien qui puisse nuire à son pays, et n'omet aucun des devoirs que le service de l'état impose; il prévient, il cherche, il prévoit ce qui peut être utile à sa nation; et, pour l'exécuter, il surmonte les difficultés les plus grandes, il supporte les fatigues les plus pénibles, il brave les dangers les plus imminens, et ne demande pour récompense que l'occasion de rendre des services plus grands encore. Ce sentiment énergique, à qui la sage antiquité doit tous les hommes célèbres qui l'ont illustrée, peut produire toutes les vertus, et ne peut être remplacé par aucune d'elles, pas même par l'honneur.

581. — *De l'Honneur.* Le véritable honneur apprend au *capitaine à ne* rougir que de ce qui est *véritablement honteux*, à ne chérir que ses devoirs, à *distinguer la* vertu d'avec ses apparences; à priser

ce

contentement intérieur plus que les louanges de la multitude. (*Voyez* Général.)

582. — *Estime publique*. On doit développer de bonne heure dans l'âme des militaires, cette passion précieuse de l'estime public; si nous y parvenons, nous les verrons remplir leurs devoirs dans toute leur étendue, et réunir toutes ces vertus qui constituent l'honnête homme, le bon citoyen et le guerrier respectable.

583. — *Estime de ses chefs*. On doit animer ce désir dans l'âme des militaires. (*Voyez* 1558.)

584. — *Amitié de ses égaux*. Le capitaine doit priser l'amitié de ses compagnons d'armes, et s'étudier à la mériter; elle le dédommagera de tous les sacrifices que son état lui impose, et bannira loin de lui l'ennui qui poursuit ordinairement avec tant de constance le militaire.

585. — *Amour du soldat*. Non, les soldats n'accordent leur amour ni à l'officier ignorant, ni au capitaine dont les mœurs sont dépravées, ni au chef qui laisse flotter les rênes de la discipline, ni à celui qui montre peu de goût pour son métier, ni à celui dont la parure annonce plutôt un Sybarite qu'un Spartiate. Ils n'accordent ce sentiment précieux qu'au capitaine qui sait les punir avec justice et fermeté, quand ils ont mal fait, et leur donner des louanges quand ils se sont conduits en gens de cœur; qui leur parle avec dignité, avec politesse et avec bonté; qui cherche à les élever à leurs propres yeux; qui leur prodigue les soins les plus tendres quand ils sont malades; qui allége leurs travaux quand ils sont faibles; qui est leur protecteur, leur défenseur, leur père, qui, toujours calme et réfléchi, ne se laisse ni emporter à la colère, ni séduire par la prévention; en un mot, ils n'accordent leur amour qu'au capitaine qui remplit ses devoirs dans toute leur étendue.

586. Ils peuvent bien prendre un air de gaîté, de familiarité avec un capitaine qui ne ressemble en rien à celui que nous venons de peindre; mais l'observateur attentif reconnaît que l'ironie tient sur leurs lèvres la place d'une sincère approbation; et au lieu de la sérénité que donne le vrai contentement, il découvre sur

leurs fronts les indices d'un mépris, qui, pour être masqué, n'en a pas une existence moins réelle et moins profonde.

— *Esprit de corps.* (*Voyez ce mot.*)

587. — *Bravoure.* La bravoure dépourvue de lumières peut être quelquefois utile, mais les connaissances et les talens que la bravoure n'accompagne pas sont toujours stériles. Il faut donc que le capitaine soit brave; il faut plus encore, il faut que ses soldats soient convaincus de sa valeur. Si la bravoure du capitaine était soupçonnée, le mépris le plus grand l'accablerait bientôt, et ses ordres perdraient, même en temps de paix, une grande partie de leur poids. La valeur du capitaine, pour être grande, ne doit cependant pas être emportée; si elle l'empêche de réfléchir et de raisonner sa conduite, si elle lui ôte la liberté d'esprit et le sang-froid qui sont nécessaires pour donner des ordres sages et pour profiter des occasions favorables, elle n'est plus une qualité précieuse. Celui qui la possède pourrait être un bon soldat; mais il ne sera jamais un bon capitaine : la valeur du soldat et celle de son chef diffèrent beaucoup.

588. — *Du Courage.* On peut être valeureux et n'avoir point le courage qui fait supporter sans broncher les coups de la fortune, les intempéries des saisons, la disette des vivres. On peut être valeureux et n'avoir point cette fermeté d'âme qui fait qu'on se roidit contre les sollicitations des femmes, qu'on brave les menaces des grands, qu'on s'oppose à toutes les injustices, et qu'on s'élève au-dessus de toutes les considérations personnelles. On peut être très-valeureux, et n'avoir point ce courage qui règle les goûts, asservit les plaisirs et dompte les passions. On peut être très-brave, et ne savoir pas supporter une disgrâce sans s'avilir, une défaite sans tomber dans l'abattement, et remporter une victoire sans s'énorgueilir. Le capitaine s'exercera de bonne heure à fortifier son âme contre les divers coups qui peuvent l'atteindre; plus il sera affermi contre eux, plus il sera maître de lui-même, et plus il approchera de la perfection.

589. — *De la Justice.* Un code qui infligera à

peines proportionnées à la gravité des délits, facilitera la justice au capitaine, en banissant tous les abus que produit le pouvoir arbitraire.

Le peuple qui décernerait une récompense nationale à chaque action utile, et qui réglerait si bien la manière de parvenir aux grades élevés, que la prévention et les considérations particulières ne puissent jamais influer sur la nomination des officiers, et empêcher le mérite dépourvu de protecteurs, méconnu par la fortune, et traité peu favorablement par la nature à l'égard des qualités du corps, d'être élevé à ces places plus importantes qu'on ne le croit communément, procurerait sans peine le titre d'équitable au capitaine.

590. Un capitaine, enfin, serait juste plus facilement dans un corps militaire composé de sous-officiers instruits et éclairés, parce qu'il ne serait jamais induit en erreur par les comptes qu'ils lui rendent dans des instans où ils sont égarés par leurs animosités particulières, et aveuglés par leurs petits intérêts. Mais, en attendant ce bienfait, exigeons qu'un capitaine soit juste, et nous lui imposerons les plus grands travaux, nous le soumettrons à une vigilance perpétuelle; il faudra qu'il voie tout par lui-même, qu'il vérifie un rapport par un autre, et malgré tous ses soins, il sera encore exposé fort souvent à commettre des injustices. Si, en interrogeant sur le même fait plusieurs personnes, il parvient à découvrir la vérité, il courra le risque de transformer la vigilance en espionnage, et de faire naître la méfiance, la haine et plusieurs autres fléaux aussi cruels. En attendant un bon code militaire, le capitaine veillera sans cesse sur lui-même, pour tenir un juste milieu entre les deux extrêmes. Il pesera au poids de l'équité toutes les peines qu'il infligera; il recevra toutes les plaintes que ses soldats lui porteront; il forcera ses subordonnés à réparer les torts qu'ils auront eus; mais il punira doublement le soldat qui aura joint le mensonge à une faute. Il écoutera tous les rapports que ses sous-officiers lui feront; mais *il les vérifiera* avec soin, sans cependant compromettre *l'autorité* et la réputation de ceux qui les auront faits.

t les éclairera quand ils se seront laissés emporter par n zèle trop grand, par une sévérité outrée, ou par uelque intérêt particulier : la grande justice, dans un apitaine, consiste à obliger ses sous-officiers à être ustes et vrais.

591. Nous recommandons à un capitaine de rendre ustice à ceux de ses subalternes auxquels il devra des onseils ; à ceux qui auront exécuté, sous ses ordres, uelque opération difficile, qui auront fait quelque ction d'éclat. Cette conduite généreuse lui vaudra les loges les plus flatteurs de la part de son prince, de a nation et de la postérité.

592. — *Obéissance.* On trouve dans les armées bien peu d'officiers qui refusent formellement d'obéir aux ordres de leurs chefs; mais on en trouve souvent qui e permettent de blâmer hautement la conduite militaire de leurs supérieurs, de faire la critique de leurs opinions, et de censurer les actions ordinaires de leur vie. Les Français tombent plus souvent que tous les autres peuples dans cette espèce d'insubordination, plus dangereuse que la révolte ouverte.

593. Un chef à qui on désobéit avec éclat fait aisément rentrer dans les bornes de l'obéissance et de la discipline ceux que leurs passions en ont fait sortir ; il prévient avec facilité les désordres que peuvent causer ces frondeurs publics, qui croient se faire un nom en blâmant tout ce qui émane de l'autorité. Mais il est presque impossible à celui qui commande de parer les coups que lui portent ces détracteurs hypocrites, qui, obéissant eux-mêmes servilement, veulent éloigner les autres d'une obéissance noble et généreuse; qui flattent leur chef en sa présence, et le dénigrent quand il est absent; qui ont l'art de donner à la noire calomnie les dehors d'une médisance légère; qui font naître des soupçons dangereux, en ayant l'air de faire des observations triviales ou des questions innocentes; qui accablent un chef sous le poids du ridicule, en employant *une plaisanterie* fine et agréable en apparence, mais mordante et cruelle en réalité; qui finissent enfin par détruire les ressorts de la discipline, après

les avoir affaiblis par leurs insinuations dang
leur ironie piquante.

594. Le capitaine sage fuira loin de ces hom
gereux, et tiendra une conduite entièrement
Quel que soit le chef que son prince lui ait
lui obéira avec la soumission qu'il doit aux c
la loi. S'il est forcé de donner dans son cœur
au mépris, il ne permettra jamais qu'il en
croit que son chef, par impéritie, peut com
les intérêts de l'Etat, ou faire souffrir quelq
ches de son administration, il l'avertira, m
cret, des suites que sa conduite peut avoir; i
lera avec franchise, mais cependant avec mér
La vérité, quand nous l'offrons aux homme
à ceux qui sont plus élevés que nous, a pre
jours besoin d'un voile.

595. — *Désintéressement.* L'éducation que l
ont reçue, les exemples qu'ils ont sous les ye
qu'ils servent, leur ont suffisamment pro
doivent non-seulement conserver leurs mai
mais même se mettre à l'abri du soupçon le p
Nous dirons seulement que le capitaine est re
de la probité de ses sous-officiers et capor
est coupable toutes les fois que ses sergens o
commettent des erreurs dans leurs comptes, p
sont assurés qu'on ne les vérifiera pas, tout
que leur chef ne veille pas avec assez de so
marchands et fournisseurs qui traitent avec e
faire venir les marchandises de la première m
les avoir à meilleur marché. Il doit veiller a
à la confection des effets à l'usage de ses sol
plus d'attention encore qu'il ne pourrait e
pour lui-même.

596. — *Fidélité à sa parole.* Le militaire
délicat ne se permettra jamais de violer la p
aura donnée à qui que ce soit. Il ne fera j
[illegible]s et aux autres des promesses qu'il lui se
[illegible]ble de tenir.

597. Les promesses agréables que le capit
ses soldats ne doivent jamais être vaines; et
leur font entrevoir des punitions sévères

pas non plus être frivoles. Avec un capitaine irrésolu, et qui se laisse gagner par de belles promesses, le soldat est inexact et quelquefois sans discipline; mais avec un commandant ferme, et qui tient exactement toutes les paroles qu'il a données, le soldat ne s'éloigne jamais des règles du devoir, et fait souvent mieux qu'on aurait osé l'espérer.

597. — *Humanité.* Que ce mot vienne souvent, surtout en temps de guerre, se présenter à l'esprit du capitaine. Là, le soldat furieux ne respire que le sang et le carnage; chacun bannit loin de lui la pitié pour les maux d'autrui; l'humanité gémissante ne peut espérer d'être puissamment secourue que par les capitaines. Quoi qu'il arrive, qu'ils s'empressent de la soulager. Si l'amour de la patrie nous force, dans le champ de Mars, d'être prodigues de sang, que l'amour des hommes nous en rende avares, sitôt que nous avons déposé les armes; que notre conscience ne nous dise jamais : *Barbare, tu as pu conserver la vie à un homme, à un soldat, à un de tes compagnons, et tu ne l'as pas fait!....*

598. Le soldat à qui, pendant sa maladie, nous aurons montré un tendre intérêt, à qui nous aurons donné des soins empressés, s'exposera, dans le combat, avec la plus grande ardeur pour notre gloire, et sacrifiera la vie avec plaisir pour conserver la nôtre.

599. Montrons une tendre compassion pour les maux de nos compagnons d'armes; soyons économes de leurs forces; ménageons leur sang dans toutes les occasions; mais veillons avec plus de soin encore sur leurs jours, lorsque nous avons quitté le champ de bataille, que sur ce théâtre du tumulte et de l'horreur. S'ils perdent ici la vie, leur mort est du moins utile à la patrie, et partout ailleurs, nous perdons et leur vie et leur mort.

600. Le capitaine doit aller au secours de celui de ses soldats dont l'estomac très-actif ne trouve pas u nourriture suffisante dans sa ration. Il doit diminu les travaux de celui à qui l'âge n'a pas donné les force dont il aurait besoin, ou à qui une maladie longue e cruelle les a enlevées.

601. Il doit être tour-à-tour compâtissant, génére

honnête, facile, bon, mais jamais faible. (
pour les prisonniers qu'il aura faits toutes le
tions compatibles avec le besoin de s'assurer
personnes.

601. — *De la Modestie et de la Politesse.* Il
aux guerriers d'être modestes dans les succès,
avec leurs soldats; d'avoir un caractère dou
humeur égale; d'éviter avec un soin extrême
teur dans le ton, la fierté dans les manières,
l'épigramme et la dureté dans les propos; enf
tirer jamais vanité ni de leur naissance ni de
tune.

502. Il ne reste plus qu'à assurer au capit
réunira les traits divers que nous venons de
bler, qu'il parviendra certainement et avec
tude aux premiers grades. Les injustices
militaires se plaignent quelquefois sont m
quentes qu'on ne fait semblant de le croire.
la conduite de ceux qui prétendent avoir épi
injustices : vous verrez qu'ils ont moins m
protecteurs que de mérite; que la jalousie
les ont moins desservis que leur ignorance
mœurs, et qu'en ne leur accordant pas le gra
cier supérieur, on leur a rendu service. Dans
élevé où on les aurait placés, ils auraient a
eux les regards du public, et ils ne peuvent êt
vés de près sans y perdre.

603. CAPITALE. Ligne droite comprise
point de réunion des deux demi-gorges d'une
fortification, et l'angle saillant de cette pièce.
le soldat tire devant lui, il y a, devant chaq
carré, un secteur de cercle de 90 degrés sans
ce qui est un très-grand défaut.

604. CAPITULATION. Les articles de la
tion d'une place sont proposés par l'assiégé, d
des ôtages pour la sûreté de ceux qu'il envo
général ennemi. Ordinairement, ces ôtages se
réciproquement et de dignité égale.

605. La stipulation des articles proposés,

fication ou le refus de quelques-uns, se règlent sur un grand nombre de considérations dépendant des vues, et des connaissances du général qui fait le siége.

606. Les articles étant signés, les assiégeans prennent possession d'un poste ou d'un front attaqué, selon ce dont on est convenu.

607. Le temps où la garnison doit sortir étant arrivé, on introduit, dans la place, ordinairement par honneur, le plus ancien corps de l'armée, qui prend les postes pour la garde de la place; et, après que les troupes ennemies sont sorties, on y fait entrer celles qu'on y destine pour garnison.

608. La visite de ce qui doit rester dans la place, suivant la capitulation, précède la sortie de la garnison, et se fait toujours de concert avec les officiers d'artillerie et les préposés pour les vivres, qui s'en donnent réciproquement des états signés et des décharges, sur lesquels états le général donne des ordres afin de pourvoir la place de ce qui lui manque.

609. On donne aux troupes qui sortent une escorte suffisante pour les conduire sûrement au lieu marqué par la capitulation, de laquelle sur toute chose on doit être religieux observateur.

610. Les premiers soins qui doivent suivre la sortie de la garnison, sont la destruction de tous les ouvrages extérieurs qu'on a faits pour l'attaque, et la réparation de ce qui a été endommagé par le siége.

611. Un gouverneur ne doit rendre sa place qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense que l'art et son génie peuvent lui fournir, et que lorsqu'il ne lui reste plus aucun moyen d'éviter d'être forcé.

612. Les capitulations sont relatives aux circonstances. Souvent celui qui assiége, ne voulant pas être arrêté par une longue défense, accorde sans difficulté les honneurs militaires aux garnisons qui se rendent. D'autrefois les places ne manquant de rien, si les gouverneurs sont incapables, les habitans effrayés les forcent à se rendre.

613. Cette facilité à prendre les places est quelquefois un stratagème de l'ennemi, pour diminuer vos forces et tomber sur vous avec avantage.

614. Lorsqu'on écoute les propositions d'un général assiégé, on doit, pour régler les articles de la capitulation, avoir autant d'attention à la constitution générale de la guerre qu'à l'état de l'armée et de la place assiégée.

615. Pour capituler, on arbore, par l'ordre du commandant de la place, sur la muraille, un pavillon blanc; ou, ce qui est la même chose, un tambour vient sur le rempart, bat la chamade, et crie à haute voix que ceux de la place demandent à traiter.

616. Dès ce moment, le gouverneur fait cesser la réparation des brèches et les autres travaux, et fait défense de tirer sous peine de la vie.

617. Dès la chamade battue, le général des assiégeans fait sortir de la tranchée l'officier qui la commande. Cet officier va seul, et ne porte point d'autre arme que son épée; il ne passe pas le lieu que le tambour lui marque. Le général de l'armée assemble son conseil de guerre pour délibérer si l'on traitera; et, pour l'ordinaire, l'on conclut à attendre les propositions du commandant. Le général, pour ne point laisser aux assiégés le temps de reprendre haleine ou de recevoir du secours, lui envoie des députés.

618. Le gouverneur de la place n'est jamais du nombre de ceux qui viennent pour traiter; c'est une chose établie, qu'il ne sort jamais de sa place tant qu'elle est asiégée, non-seulement pour capituler, mais encore à la tête de ses sorties. Quant à la députation, elle sort par un des guichets d'une porte, ou quelquefois par la brèche; en certain cas, on l'a fait descendre par les remparts avec des cordes.

619. Le général envoie en même temps un ou deux officiers dans la ville, en ôtage pour la sûreté des députés. Ceux-ci font les propositions et les mettent par écrit.

620. Le général les examine dans le conseil, accorde les unes, refuse les autres; on dispute de part et d'autre, chacun pour ses avantages; enfin, on conclut, ou, les députés étant renvoyés et les ôtages rendus, on recommence à attaquer et à se défendre. On est fort exact à peser tous les termes d'une capitulation, pour

n'y laisser aucune équivoque qui puisse donner lieu au général et au gouvernement de chicaner sur l'exécution. Dans l'article où l'on marque le lieu où la garnison devra se rendre, on ne doit pas oublier que ce sera par le chemin le plus court.

621. Quand le général est assuré que la place ne peut lui échapper, il prescrit les conditions telles qu'il lui plaît. Pour l'ordinaire, il accorde des marques d'estime au gouverneur qui s'est bien défendu; et, si les ennemis en ont mal usé en pareille rencontre, il les traite de même.

622. Voici les conditions que demande ordinairement le gouverneur qui ne peut plus se défendre.

1° Que la garnison sortira par la brèche avec armes et bagages, chevaux, tambours battant, mèche allumée par les deux bouts, balle en bouche, drapeaux déployés, un certain nombre de canons et mortiers, avec leurs armes et affûts de rechange; des munitions de guerre pour tirer un certain nombre de coups; pour être conduits, par le chemin le plus court, au lieu indiqué. Si la garnison doit être plusieurs jours en marche, on demande les provisions de bouche nécessaires.

623. 2° Que les assiégeans fourniront un certain nombre de chariots couverts, c'est-à-dire qui ne seront pas visités, et, en outre, des chariots pour conduire les malades et les blessés en état d'être transportés, et en général toutes les voitures nécessaires pour emporter les bagages de la garnison.

624. 3° Que les malades et blessés obligés de rester dans la ville pourront en sortir avec tout ce qui leur appartient, lorsqu'ils seront en état de le faire, et qu'en attendant, il leur sera fourni gratis, ou autrement, logement et nourriture.

625. 4° Qu'il ne sera réclamé aucune indemnité contre les assiégés pour chevaux pris chez le bourgeois, et pour les maisons qui ont été brûlées et démolies pendant le siége.

626. 5° Que le gouverneur, tous les officiers de l'état-major et de troupes, et les troupes elles-mêmes et tout ce qui est au service du roi, sortiront de la place

sans être sujets à aucun acte de représailles, de q
nature que ce puisse être, et sous quelque prétex
ce soit.

627. 6° Que les habitans seront maintenus
leurs droits et prérogatives.

7° Qu'il sera libre à ceux qui voudront sortir
ville, de s'établir dans les lieux qu'ils jugeront
pos. Qu'ils ne seront ni inquiétés, ni recherché
aucune des choses qu'ils auront pu faire avant ou
dant le siége.

628. 8° Que les prisonniers faits de part et d
seront rendus. Observez que, pour qu'une plac
reçue à composition, il faut qu'elle ait encore des
et des munitions de guerre pour trois jours; sans
la garnison se trouverait obligée de se rendre p
nière de guerre.

629. Quand l'ennemi ne veut point accorder
pitulation, et qu'on est forcé de subir la loi, on
de l'adoucir et d'obtenir ce qui suit:

630. 1° Que le gouverneur et les principaux o
garderont leurs épées, pistolets et bagages, etc.

2°. Que les officiers subalternes garderont leur
et leurs bagages.

3° Que les soldats ne seront ni dépouillés, n
persés.

4° Que la garnison sera conduite à tel endroit
y demeurer prisonnière de guerre.

5° Que les officiers principaux auront la facult
ler vaquer à leurs affaires pendant un certain n
de jours.

631. Lorsqu'on prévoit la nécessité de se rend
que l'on a de grands magasins de munitions de g
etc., on gâte et détruit tout ce qu'on peut, av
capituler, pour que l'ennemi n'en profite pas.

632. CAPONNIÈRE *casematée*. On ne peut
truire une caponnière casematée que dans les
qui ont au moins douze pieds de largeur. Elle
générale, ce qui signifie qu'elle règne tout aut
poste; ou partielle, c'est-à-dire qu'elle n'occup

seul point. Elle peut être à un ou deux étages ; le second peut être ou non couvert.

633. Toute caponnière doit avoir une poterne de quatre à cinq pieds de largeur, placée sur le côté qui ne doit point éprouver les efforts de l'ennemi, et qui est destinée à ouvrir une communication de l'intérieur du poste dans le fossé.

634. On doit avoir préparé, dans l'intérieur de l'ouvrage, des arbres taillés en abatis, ou quelques autres objets capables de boucher la poterne, afin d'empêcher l'ennemi qui aurait gagné le fond du fossé, d'entrer dans l'ouvrage en passant par cette poterne.

635. Pour construire une caponnière casematée à deux étages, il faut rassembler des arbres, des poutres et des solives qui aient au moins six pouces d'équarrissage, et au plus un pied ; et longs d'au moins trois pieds de plus que le fossé n'a de profondeur, y compris la hauteur du glacis.

636. Il faut diviser par deux tiers le nombre de pieds du pourtour du poste, et le quotient indique le nombre d'arbres, de poutres ou solives nécessaires à la construction d'une caponnière, en les supposant de six pouces d'équarrissage, pour les placer à deux pouces les unes des autres.

637. Pour une caponnière à deux étages couverts, il faut aussi se procurer des solives de quatre à cinq pieds de longueur ; il en faut autant que de palissades. On doit encore rassembler un grand nombre de planches ou madriers, pour plancheïer les deux étages.

638. Quand on ne veut construire qu'une caponnière à un seul étage, on n'emploie que des arbres de huit pieds de longueur.

639. — *Construction.* On fait aiguiser les palissades par un de leurs bouts, de manière qu'elles puissent entrer de deux pieds en terre.

On trace à trois pieds de l'escarpe une rigole dans laquelle la pointe de la palissade doit être placée. On plante les palis le plus perpendiculairement possible à deux *pouces les uns* des autres. On place les solives *portant par un bout* sur la palissade, et de l'autre dans le *parapet.* On recouvre les solives de planches,

lesquelles on met des fascines que l'on charge d'
deux pieds de terre. On cloue ensuite sur les
sades les planches qui doivent empêcher l'enne
voir l'intérieur de cette galerie. De deux en deux
ches, on laisse un intervalle de deux pouces, qu
avec celui qui se trouve entre les palissades, u
créneau, par lequel les soldats passent le fusil e
feu.

640. Quand la caponnière a deux étages, on
contre les palissades perpendiculaires, et à six
de terre, une poutre de six à huit pouces d'équ
sage : c'est sur cette poutre et sur les terres du p
que portent les solives sur lesquelles on établit le
cher du premier étage. Le toit se construit c
dans celles qui n'en ont qu'un ; et pour commu
du premier étage au second, on laisse dans le
cher des trous assez grands pour qu'un homme
y passer commodément au moyen d'une petite éc
Les soldats du second étage peuvent tirer sur l'e
lorsqu'il commence à s'approcher de la crète du

641. Le second étage, ne dépassant le glaci
d'un pied tout au plus, ne peut être vu par le
de l'ennemi que lorsqu'il a été conduit sur le bo
la contre-escarpe.

642. Quoique l'ennemi parvienne à gagner le
du fossé, il n'est pas maître de l'ouvrage. Il fau
coupe des solives de six pouces d'équarrissage, o
gravisse contre les palissades plantées perpendi
rement, et cela sous un feu à bout portant.

643. Une caponnière casematée, bien faite,
l'assaillant l'obstacle le plus difficile qu'il ait
monter. Ce n'est pas en l'attaquant qu'on la va
mais en éludant les difficultés qu'elle oppose.

644. On peut s'en servir sur une élévation,
sans ouvrage intérieur, pour former un poste bon
un ennemi qui n'aurait point de canon.

645. On ne peut enlever une caponnière case
qu'en comblant le fossé avec les gros sacs à te
laine, fascines, etc., après avoir éteint les feux
du parapet, et ceux du second étage de la capo

646. CAPORAL. Qu'on ne s'abuse pas : c'est le bon caporal qui fait l'excellent soldat. Messieurs les officiers ne sauraient donc trop s'attacher à lui procurer toutes les connaissances et les qualités que réclame si impérieusement l'importance de ses fonctions. Un chef de corps, s'il est porté pour le bien du service, et jaloux de la gloire de sa patrie, ne saurait trop, non plus, y tenir la main.

647. C'est en effet des caporaux que dépendent principalement l'exactitude de la discipline, la bonté de l'instruction, la solidité de la tenue, et la précision des manœuvres.

648. Ce sont eux qui rendent adroit le laboureur vigoureux, qui font acquérir de la force à l'artisan efféminé, et qui donnent de la docilité au citadin indépendant. Ils animent du même esprit tous ces êtres différens; ils rendent leurs âmes accessibles aux impressions de la gloire; ils leur inspirent un courage qui peut tout entreprendre, et une constance qui peut tout exécuter; ils leur rendent l'obéissance facile et le joug léger; ils leur font aimer leurs chefs et chérir leurs devoirs : en un mot, d'un assemblage confus d'hommes, pour la plupart, mercenaires, libertins, lâches ou téméraires, ils font une troupe brave, vigoureuse, bien disciplinée et bien exercée.

639. Le caporal, n'ayant à surveiller qu'un petit nombre d'hommes qu'il ne perd jamais de vue, parce qu'ils couchent dans la même chambrée et vivent au même ordinaire, a beaucoup d'avantage sur l'officier, pour communiquer aux soldats les impressions que nous voulons leur donner. Il peut prévenir les fautes légères, en donnant à celui qui pourrait les commettre, des conseils sages et des exemples salutaires; remédier aux abus les moins considérables, en reprenant ou en punissant ceux qui en sont les auteurs ; distinguer celui qui a manqué à ses devoirs, parce qu'il n'était pas instruit, d'avec celui qui a péché par défaut d'attention ou de *volonté; animer* celui-ci, retenir celui-*là, soutenir un autre.* Et qui ne sait que ce sont c*soins qui entretiennent* l'ordre et l'harmonie dans t

les corps, et que toutes ces petites causes pro
les grands effets qui étonnent quiconque ne
pas les détails militaires?

650. Je n'hésite pas à le dire, un régiment qu
dépourvu de bons officiers particuliers et de so
ciers, mais dont les caporaux répondraient à l'idé
doit en concevoir, serait mieux tenu, mieux
pliné que celui dont les officiers et sous-officiers
excellens, mais dont les caporaux seraient n
Pour nous en convaincre, parcourons les dev
sont imposés au caporal.

651. — *Devoirs des Caporaux*. Les devoirs du
commencent avec le jour, et ne finissent qu
temps après le commencement de la nuit.
est-il levé, a-t-il donné quelques soins à sa pe
qu'il doit obliger tous ses soldats à se leve
l'appel, et rendre compte à son sergent. Il fa
tôt ouvrir les fenêtres pour renouveler l'ai
chambre, faire les lits, balayer, et remettre
bon ordre. Il veille ensuite à ce que les so
peignent et s'habillent. Les anciens soldats
donnent pas de peine, mais les recrues nouve
arrivées exigent de sa part une surveillance c
Ils ne savent, pour la plupart, ni se peigne
chausser, ni s'habiller. Il faut donc qu'il exam
gneusement chacune des différentes parties
habillement, pour s'assurer qu'ils les ont mises
elles doivent l'être, qu'ils en ont secoué la po
enlevé les taches, réparé les trous et les décou

652. Il va au râtelier des armes; il examine
sont en bon état; s'il y a quelques réparati
faire, il en rend compte à son sergent.

653. Il apprend à ses hommes à monter et
ter leurs armes, les nettoyer, pour prévenir l
de la rouille; à blanchir leur buffleterie, ci
giberne, et réparer les différentes parties de
ment. Pendant ces leçons, il leur parle de la
la sainteté de leur engagement, de l'amour qu
tent la patrie et son chef, de l'obéissance c
qu'ils doivent à leurs officiers et sous-officier
égards que leurs camarades ont droit d'atten

Il leur indique la conduite qui leur est ordonnée dans les différentes circonstances de l'état qu'ils ont embrassé, et leur fait connaître les punitions auxquelles ils s'exposent en manquant à la discipline. Il leur apprend les devoirs du soldat, quand il est de garde, et ceux de la faction. Combien de détails, tous intéressans, tous indispensables !

654. Quand il a touché le prêt, il va, avec un homme de son escouade, chercher les denrées qui lui sont nécessaires; il choisit les vivres avec discernement; il les achète avec économie. Il varie, autant qu'il le peut, les mets destinés à ses hommes, pour prévenir le dégoût. Il ne mène jamais deux fois de suite le même homme avec lui, afin qu'on ne puisse pas le soupçonner de détourner à son profit la plus légère partie de la subsistance de ses subordonnés. Il inscrit sur un livre destiné à cet objet, en présence du soldat qui l'accompagne, la quantité et le prix des denrées qu'il a achetées; et, pour que ses officiers puissent aisément vérifier si son état est juste, il met aussi par écrit le nom du soldat témoin des achats. Cela fait, il lui reste encore à veiller à ce que celui qui, à son tour, est chargé de préparer les alimens, y apporte le soin nécessaire, et la propreté, si essentielle à la santé.

Les hommes de son escouade, qui doivent ce jour-là être de service, fixent ensuite son attention; il veille à ce que leur armement et leur habillement soient dans le plus grand ordre, ce dont il s'assure par une inspection rigoureuse.

655. Le repas militaire fini, il oblige celui qui est de cuisine à faire disparaître jusqu'à la trace la plus légère de l'espèce de désordre que ce repas a occasionné.

656. A la descente de la garde, il oblige les soldats à remettre en bon ordre leurs personnes, leurs habits et leurs armes. Après le second repas, il fait porter à ceux qui sont de service les vivres qu'il leur a conservés; il leur envoie aussi les objets dont ils peuvent avoir besoin.

657. La nuit arrive, la retraite sonne, il fait l'app de son escouade, en rend compte, et oblige ses sold

de se coucher, éteint la chandelle, et se li
au repos quand il croit tout tranquille. Cej
il a l'œil et l'oreille au guet; au moindre bruit
mine ce qui se passe dans sa chambre. Aux a
soldat qui va sortir, il devine les projets qu'il a
il entend les hommes de son escouade parler
il redouble d'attention, et, s'il parvient à su
la confidence de quelque projet dangereu
prévient l'exécution. Est-ce une action c
que l'on médite, il exerce une surveillance pl
que de coutume; il épie toutes les démarche
qu'il soupçonne; il visite souvent son sac,
des sociétés qu'il fréquente, et fait part de
observations à son sergent, et, de concert
il prend les mesures les plus propres à rompr
jets dant il se défie.

658. Il n'est jamais oisif: aujourd'hui il
effets du petit équipement, en constate le n
la qualité; il donne, sur leur durée, et sur le
où ils auront besoin d'être remplacés, des co
que l'expérience lui a apprises à former, et il
quels sont ceux qui ont besoin d'être rempl
l'instant.

659. Pendant cette visite, il apprend à se
comment ils peuvent empêcher la détériora
objets de première nécessité, et dont le remp
consume une somme considérable pour eux
fournit, par une sage distribution, des corve
leur fait faire pour les hommes absens, ou
obtenu la permission de travailler, une maniè
et facile de se procurer les effets qui leur ma
il en paie le prix, et il fait faire tout de suite
rations qui sont nécessaires.

660. Le caporal s'aperçoit-il qu'un de se
mange peu, que sa gaîté a disparu, que son
flétri, il l'interroge, et rend compte de son
avant que la maladie ait fait des progrès, il le
au chirurgien-major et de là à l'hôpital.

*651. Il étudie le caractère de ses soldats, e
gue celui qui, par paresse, feint d'être m
celui qui l'est réellement: l'un veut reprend*

de ses devoirs quand sa santé n'est pas encore affermie ; il l'en empêche ; l'autre veut prolonger sa convalescence, pour faire durer son oisiveté ; il l'en empêche aussi.

662. Si un de ses jeunes soldats nouvellement arrivés, s'abandonne à une mélancolie funeste, et se dégoûte de son nouveau métier, le caporal, loin d'appesantir sur lui le joug de la discipline, si pesant quand on n'y est pas façonné, l'allége autant qu'il le peut : il cherche à lui faire oublier tout ce qu'il a quitté ; il veut, par les soins qu'il lui prodigue, lui faire perdre le souvenir de sa mère et de sa famille ; il cherche à gagner sa confiance, à devenir le dépositaire de ses peines ; il lui tend une main secourable : il le retire de l'accablement où ses chagrins le plongent ; il verse un baume adoucissant sur ses maux, et il le met pour jamais à l'abri d'une situation aussi cruelle.

663. Il peut prévenir les disputes, par une attention empressée à terminer les plus petites discussions qui s'élèvent dans la chambrée, et en empêchant ses soldats de jouer à des jeux animés par un intérêt plus vif que la gloire de vaincre, et la peine d'être vaincu. Il peut prévoir les voies de fait, par une vigilance active. C'est du défaut d'attention des officiers et sous-officiers que naissent la plupart des combats singuliers que se livrent les soldats.

664. Le caporal conserve la discipline dans toute sa vigueur, empêche les progrès de la corruption, en réprimant les propos licencieux, qui pourraient donner aux nouveaux soldats des idées d'indiscipline ou de libertinage, et en inspirant à ces derniers de la méfiance pour ceux de leurs camarades dont les conseils et les exemples pourraient être dangereux.

665. Un caporal doit redoubler de vigilance la veille qui précède un grand exercice ou une revue. Ce n'est qu'après avoir fait subir à chaque soldat une inspection plus sévère qu'à l'ordinaire, qu'il peut leur donner quelques *instans de loisir*. Il visite de nouveau, le jour *de la revue, les armes* et les habits. Après l'exercice *il fait remettre les uns* et les autres dans l'état de pr

preté où ils étaient avant. Pendant la marche
à ce que les soldats exécutent les ordres qu'ils o
Arrivé au logement, il distribue les billets que
mis le fourrier, ayant soin de loger avec lui
qu'il croit devoir surveiller avec le plus d'attent
à cause de son inexpérience, soit parce qu'il
çonne de projets dangereux Il continue ainsi
son logement, de manière à ce que les sujets
ritent le plus de confiance soient avec ceux
méritent le moins. Il visite, pendant la jour
logemens de son escouade, et veille à ce qu
dats réparent les dégradations que leurs arm
habits, ou leur équipement ont pu éprouver.

666. Les devoirs du caporal de service, t
dant la guerre, que pendant la paix, sont au
tiels au moins que ceux qu'il doit remplir dans
brée. C'est de sa vigilance, c'est de son adress
les sentinelles, et de son attention à les instr
dépendent la tranquillité et la sûreté d'un po

Le caporal, dans toutes les occasions, d
escouade l'exemple de la perfection; s'il s
souvent dans le cas de recevoir des réprima
de subir des punitions, il perdrait la cons
de ses soldats. Il doit, avant de monter la ga
procurer tout ce dont ils pourraient avoir l
son absence.

667. Lorsqu'il est arrrivé au poste, il doit
corps-de-garde avec le caporal de la garde
dante, et examiner si tous les objets qu'on
signe sont en bon ordre. Si quelques-unes on
des dégradations, il en rend compte au chef c
pour ne pas s'exposer de remplacer ceux qui
raient. Il numérote son poste, retire les senti
silence; examine, dans la guérite et aux env
les précédentes n'ont pas porté des pierre
bancs pour s'asseoir, si elles n'ont pas bc
fenêtres des guérites, si elles n'ont pas co
laissé commettre des dégradations aux enviror
poste. Il place chaque soldat à l'endroit qui
désigné par son commandant, et d'après les
établis au mot *Sentinelle*.

668. Dès que la pose est finie, le capor. son poste, et rend compte à son comman ce qu'il a observé. Quand la garde est rent lise le service avec les autres caporaux, r justice celui des soldais, les fait tirer au so voir quels seront ceux qui iront chercher le chandelle, etc., et qui feront les autres cor dant la durée de la garde, il veille à ce qu' soldats ne s'écarte du poste; il maintient p l'ordre et la discipline, sort souvent du corps- pour observer ce qui se passe dans les enviro les sentinelles, leur fait répéter leur consigne donne toutes les instructions qu'il croit nécess

669. Après la descente de sa garde, il remet toutes les parties de son habillement, de son ment, de son équipement, et reprend ensuite l de ses devoirs journaliers.

670. D'après cet exposé succinct des devoirs poral, on ne sera pas étonné qu'on ait regardé le officier comme la base sur laquelle repose le édifice de la discipline militaire, et conséquem qu'il ait été expressément recommandé aux offi supérieurs et subalternes de fixer sur eux toute attention, tous leurs soins, et d'apporter dans le c de ces hommes si essentiels, tout le discernen qu'exige son importance, sans avoir égard ni à la ta ni à la figure, ni à l'ancienneté de service, ni aux sirs des capitaines. L'ancienneté, le désir du capita une figure heureuse, ne doivent influer sur le c qu'autant qu'ils sont accompagnés du mérite voulu.

671. Il est indispensable que les caporaux sac lire et écrire, pour tenir avec exactitude le livr prêt, rendre un compte fidèle des effets à l'usag leur escouade, rendre compte, après une reconn sance des découvertes importantes, pour les ordres q ont reçus par écrit et qu'ils doivent tenir secrets,

672. — *Qualités morales nécessaires aux Caporo Sous-Officiers.* La bravoure, la probité, l'obéiss *l'amour de la gloire*, de la patrie, du chef de sc *vernement, de ses* drapeaux, de ses chefs,

qualités morales indispensables aux soldats. Il faut s
doute que le caporal réunisse toutes ces vertus, il :
de plus que l'ambition des grades plus élevés qu
sien, et le désir des distinctions l'animent.

673. S'il n'est pas enflammé par ces passions
condes en effets heureux, il languira dans une sté
apathie.

674. Le caporal doit être actif, discret, prévoya
sans ces vertus, il commettra chaque jour des fa
qui pourront avoir de funestes conséquences.

676. Sans une justice impartiale, mais tempérée
la douceur, l'affabilité et une sorte de politesse; s
une grande patience, le caporal dégoûtera les jeu
soldats qu'il est chargé d'habituer au service.

676. S'il ne sait réprouver les mouvemens de la
lère et vaincre sa prévention, il punira mal à propos
avec humeur, et les punitions qu'il infligera révo
ront au lieu de corriger.

677. Si le caporal ignore l'art de se faire aim
sans descendre cependant à cette familiarité qui
lâche ou brise même les liens de la discipline, il est
méprisé, ou haï des soldats; et ces deux manières d'
sont également dangereuses. S'il est dominé par l'am
du vin, qui osera lui confier la commission la mo
importante? Ses mœurs sont-elles relâchées? celles
ses soldats seront dissolues. Est-il sans humanité?
soldats seront barbares; ils voudront toujours se b
gner dans le sang, ils ne se plairont qu'à détruire;
incendies et la dévastation seront pour eux les sp
tacles les plus agréables. En un mot, comme les exe
ples des caporaux sont tout-puissans sur leur escoua
nous devons faire germer dans leurs âmes toutes
vertus que nous voulons propager dans nos armées
en arracher tous les vices que nous voulons déraci
du cœur des soldats.

678. C'est encore par leurs discours, par leurs co
seils qu'ils parviennent à éclairer le soldat sur ses
voirs et sur les véritables intérêts de sa conservat
en temps de guerre. Les caporaux et les sous-offici
seuls peuvent persuader à leur escouade cette vé
aussi frappante qu'utile : qu'en quittant leurs r

dans le combat, qu'en abandonnant leur drapeau, leurs chefs, qu'en prenant la fuite enfin, ils donnent à leur ennemi toute la facilité qu'il peut désirer de les exterminer avec le moins de danger possible pour lui, et que par cette pusillanimité ils impriment sur leurs fronts une honte éternelle; tandis que combattre avec audace et sang-froid, soutenir avec fermeté un choc violent, rendre balle pour balle, coup de baïonnette pour coup de baïonnette, sans jamais abandonner son rang dans aucun cas, ne cédant à la force qu'avec l'ordre le plus parfait, est de tous les moyen le plus certain de perdre le moins de monde, de se faire redouter des ennemis et de se couvrir de gloire. (*V*. 1127.)

679. CAVALERIE. Je voudrais que le sabre du garde national à cheval fût droit, très-long, tranchant des deux côtés, et contenant dans sa poignée un petit pistolet qu'il déchargerait à bout portant, en pointant son ennemi.

680 Je voudrais encore qu'on l'exerçât à arriver sur un carré d'infanterie en masquant plusieurs pièces d'artillerie chargées à mitraille, à les démasquer à portée, et à charger au galop aussitôt après le feu du canon.

681. CÉLÉRITÉ. C'est une des principales qualités d'un homme de guerre; elle assure les succès. Sans elle il n'y a point de grand général; c'est par elle qu'on prévient son ennemi en tous lieux, qu'on entre le premier en campagne, qu'on s'empare le premier d'un poste important, qu'on prend, avant l'armée ennemie, une position avantageuse, qu'on est plus tôt qu'elle en bataille un jour d'action, qu'on prend l'attaque, qu'on coupe la retraite aux fuyards, qu'on les poursuit vivement, et qu'on tire d'une victoire tous les avantages qu'elle peut donner.

682. Dès que la célérité devenait nécessaire à César, il bravait toutes les intempéries du ciel et des saisons, toute la fureur des mers et des tempêtes : aucun obstacle, aucune *fatigue* ne pouvaient l'arrêter.

683. Tous les grands hommes ont donné l'exemp[le] *de cette vertu* guerrière, et plusieurs généraux se so[nt]

perdus, parce qu'ils ne la possédaient pas. La célérité de Charlemagne, de Bonaparte, sont aussi célèbres que celle d'Alexandre, de César. On les voit se transporter sans cesse d'une extrémité de l'Europe à l'autre, avec une promptitude étonnante pour tous les hommes, et foudroyante pour leurs ennemis. Les difficultés des chemins, celles du ciel, les monts, les rivières ne semblaient pas ralentir leur course : les obstacles insidieux que faisait naître sur leurs pas un ennemi faible ou surpris, n'avaient aucune puissance ; ils allaient toujours droit à leur but, sans perdre un instant.

684. **CENTRE** *d'une Troupe*: Le centre d'une ligne, en général, est sa partie la plus forte. C'est pourquoi, dans l'attaque, il faut assaillir vivement l'une ou l'autre aile, ou toutes les deux ; contenir seulement le centre, et le presser à mesure que l'attaque des ailes réussit.

685. **CHAUSSETRAPE**, arme défensive, composée de quatre pointes de fer d'environ quatre pouces de longueur, dont l'une se présente en l'air, tandis que les trois autres portent à terre. On en sème sur les brèches, dans les gués, dans les défilés où doivent passer les troupes et surtout la cavalerie. (1321.)

686. **CHEMIN**. Un général sage doit connaître lui-même, et de la manière la plus détaillée, les chemins qui conduisent au but de son expédition ; ou, s'il est obligé de s'en rapporter à d'autres, il doit consulter des personnes d'une fidélité éprouvée, et particulièrement des gens du pays.

687. Avant de se déterminer pour un champ de bataille, il faut avoir bien reconnu les chemins et même les sentiers qu'on a en tête, en queue, en flanc ; il en est de même pour le choix du camp. On doit se rappeler qu'ils ne sont pas tous propres à tel ou tel objet particulier.

688. Il faut, dans une guerre défensive, rompre les chemins par où l'ennemi peut arriver ; y faire des coupures de distance en distance ; y creuser des trous, des fosssés ; les embarrasser par des abatis, par des

chariots dont on a enfoncé les roues, et qu'on a liés fortement ensemble.

689. C'est surtout pour les marches de nuit que les chemins doivent être bien reconnus et bien ouverts; on doit barrer avec des arbres ceux qui aboutissent à la route que les colonnes auront à tenir. Quand on ne peut pas barrer ainsi les chemins, il faut y laisser des marques de convention, ou plutôt des hommes chargés d'empêcher les traîneurs de s'égarer.

690. On doit, quand on fait une retraite, prendre, autant qu'il est possible, un chemin contraire à celui que l'ennemi croit que vous suivez.

691. Le meilleur chemin, pour une retraite, n'est pas toujours le plus facile, mais celui où l'ennemi peut craindre une embuscade, et qui est, par conséquent, couvert ou coupé.

692. Il faut, dans une retraite, multiplier le nombre des chemins et des colonnes; laisser des gardes aux passages et aux défilés; fermer les entrées et les issues avec des charrettes et des arbres; choisir le chemin le plus court; envoyer devant soi des pionniers pour le raccommoder.

694. Quand on est inférieur à l'ennemi, il faut encore choisir des chemins détournés et inconnus. On doit gâter le plus qu'on le peut ceux par lesquels on se retire.

695. Le meilleur moyen pour surprendre l'ennemi est celui qui paraît le moins propre à cet objet. Chaque fois qu'on est résolu de marcher en avant, il faut envoyer des détachemens s'emparer du chemin que doit suivre l'armée, et des pionniers pour le faire réparer: en général, il faut avoir des pionniers à la tête de chaque colonne. (1814.)

696. Il faut, dans un projet de marche, calculer le nombre d'hommes, de chevaux, de chariots qui peuvent passer de front par les chemins qu'on doit tenir.

697. CHEVAL DE FRISE, arme défensive. C'est une pièce de bois de douze à quinze pieds, de six à dix pouces de diamètre, taillée à pans, et traversée de chevilles de bois longues de cinq à six pieds, aiguisé

en pointe, et quelquefois garnies de fer. Cette arm sert à fermer des passages étroits, comme chemin creux, ravins, gorges de montagnes, brèches, etc. O peut même en rouler du haut en bas d'une brèche su les troupes qui montent à l'assaut. Mais sa principal utilité consiste à mettre l'infanterie à l'abri du cho de la cavalerie. Lorsqu'une armée est très-inférieu en cavalerie, soit pour la qualité, soit pour le nombr il faut la munir de chevaux de frise portatifs, q puissent être joints solidement ensemble, et form partout un retranchement devant l'infanterie.

698. CHEVALET, assemblage de plusieurs pièc de bois, qui sert à porter un pont. On en fait usag en campagne pour jeter, sur une petite rivière, de ponts de madriers ou de fascines.

699. CLAIE, tissu de branches d'arbre entrelacée sur des bâtons. On s'en sert dans les endroits marc cageux, pour y marcher sans enfoncer.

700. CLÉMENCE. La clémence envers les ennem vaincus est la vertu des grands hommes. Elle doit en gager les militaires à modérer, sans que le bien d service en puisse souffrir, les châtimens que leu inférieurs ont mérités.

701. COLÈRE. Les guerriers que la contradictio la plus légère irrite, que les plus petits obstacles ren dent furieux, qui ne savent point commander à le colère, ne sont point faits pour commander à d hommes.

702. COLONEL. C'est le chef immédiat d'un rég ment, celui d'où émanent ou du moins par lequel do vent passer tous les ordres. Il est le canal par où doive arriver les récompenses d'un régiment; il en est le soll citeur et le médiateur né, et décide presque toujours la longueur et de la sévérité des punitions. Il est char de l'instruction, de la discipline, de la police du cor

703. C'est enfin à lui qu'est spécialement confié soin de faire observer à chacun des membres de s

régiment, les lois militaires, les lois civiles, et les conventions sociales non écrites.

704. Aux qualités réunies du capitaine et du général (*voyez ces deux mots*), il doit joindre les suivantes :

705. Un colonel, pour réussir dans les choses les plus difficiles, doit mériter l'amour de son régiment; car celui qui ne le possède pas a de grandes difficultés à atteindre aux plus aisées.

706. Il faut qu'il ait pour ses officiers supérieurs la déférence la plus grande; pour ses anciens capitaines, des égards marqués. Il doit leur témoigner de l'amitié et de la confiance; il doit être le soutien, l'ami, le père des jeunes officiers. Il doit aimer ses sous-officiers et ses soldats, leur parler souvent, et avec bonté: cette espèce de popularité est toujours avantageuse à un chef.

707. Il doit étudier et connaître à fond tous les officiers de son régiment, pour ne pas confondre la modestie avec un manque de talens; la confiance qu'inspire la connaissance de ses forces, avec une vaine suffisance; le désir du bon ordre avec une critique maligne; l'amour de la justice et du bien avec la délation; la modération avec l'apathie ou l'indifférence, et la sévérité avec la raideur : pour éviter de prendre des conseils donnés par l'intérêt ou la flatterie, pour ceux que dicte la vérité; de croire verser des récompenses sur la vertu, lorsqu'elles tombent sur l'intrigue; de croire protéger des talens réels, lorsqu'il ne protége que des connaissances apparentes et factices.

709. Quand le colonel connaît parfaitement son régiment, il se peut choisir, parmi les plus anciens, deux amis particuliers en qui il aura rencontré de la vertu, des connaissances, de l'amour pour la vérité et le bon ordre; il se les attachera intimement, leur confiera l'emploi important de lui parler de ses défauts avec franchise, et de lui montrer ses fautes toutes nues. Il les écoutera avec attention et docilité, en [illegible] gardant cependant d'accorder à ses deux amis [illegible] confiance ou exclusive ou aveugle, et de faire conn[illegible] au reste du corps la préférence qu'il donne [illegible]

officiers : cette connaissance pourrait devenir la source d'inimitiés funestes.

710. Qu'il n'emploie jamais avec ses soldats des expressions dures, des épithètes flétrissantes et des propos ignobles ou bas, pour ne pas s'avilir lui-même : qu'il ne les adresse pas à des officiers, sous peine de se compromettre de la manière la plus évidente.

711. Qu'il n'oublie pas de prendre un ton poli, et de n'employer que des expressions convenables avec ses officiers, qui sont des personnes dont l'honneur est le mobile.

712. Quand il punit, on doit lire sur sa figure la peine qu'il éprouve d'en venir à cette extrémité. Il ne doit jamais laisser échapper l'occasion de rendre de petits services aux officiers de son corps. Comme ce sont les petites précautions qui conservent les vertus, ce sont les petits services qui gagnent les cœurs.

713. Qu'il sollicite avec autant de suite que d'ardeur, toutes les grâces qu'auront méritées les officiers, sous-officiers et soldats ; son régiment l'en aimera davantage.

714. Qu'il ne fasse jamais concevoir à aucun de ses subordonnés des espérances qu'il ne sera pas assuré de réaliser : les personnes qui les auraient conçues, et qui les verraient détruites, pourraient l'accuser d'avoir négligé leurs intérêts.

715. Pour pouvoir bien juger des talens de ses caporaux, sous-officiers et officiers (*voyez ces mots*), il faut qu'il connaisse parfaitement lui-même les fonctions de chacun de ces grades ; il pourra alors forcer les titulaires à s'acquitter de leurs devoirs.

716. S'il y a, dans le régiment quelqu'abus, il faut l'abolir avec prudence et sagesse. Un colonel doit être brave, mais sa bravoure être subordonnée à la prudence.

717. Il doit bannir avec soin, de son régiment, le jeu, qui perd la plupart des militaires.

718. Sa table doit être bonne, mais jamais délicate ; il doit y admettre alternativement ses officiers.

719. Si jamais il commet des fautes, il doit se hâter d'en convenir, et surtout de les réparer.

720. Il doit aimer et distinguer les [illegible] annonceront quelque talent pour la [illegible] sans négliger leurs devoirs, s'adonneraient [illegible] des lettres ou des beaux-arts.

721. Il doit s'occuper beaucoup des jeunes officiers, veiller lui-même à leur conduite, à leur instruction, à leurs mœurs. *Il* doit faire ensorte que les vieux officiers conçoivent pour les jeunes l'affection qu'un pere a pour ses enfans, ou du moins qu'un [illegible] à *son élève*, et que les jeunes aient pour les anciens les égards, la condescendance et le respect que les enfans bien élevés ont pour leur pere.

722. Il n'aura un bon régiment qu'autant que ses officiers seront instruits, que la bonne intelligence sera constante entre eux, et que leur zèle pour le service ne se démentira jamais.

723. Hâtez-vous d'étouffer les divisions naissantes, de déraciner les inimitiés, ou du moins d'en prévenir les effets destructeurs. C'est là une des premieres et des plus essentielles obligations imposées aux [illegible]

724. Que le chef supérieur sache tout ce qui se passe dans son régiment, mais sans [illegible] espionnage. Celui qui fait le [illegible] d'espion de ses camarades, est [illegible] et ne mérite aucune confiance. Que le [illegible] à d'autres yeux, à d'autres bras [illegible] impossible de tout voir de tout faire par lui-même.

735. Qu'il descende dans tous les [illegible] fait bien les choses que [illegible] la derniere, toutes les particularités [illegible] colonels à voir en grand [illegible] dant point à attirer à eux les [illegible] confie à leurs subordonnés, [illegible] de les surveiller tous et de faire remplir [illegible] devoirs.

726. Qu'il se serve de tout [illegible] pour [illegible] pénétrer ses officiers de la [illegible] leurs devoirs, pour s'occuper [illegible] de paix, à préparer, dével[illegible] *sement la force morale* [illegible] *les sous-officiers et* [illegible]

rés, soit par des paroles persuasives des
supérieurs et subalternes, un colonel doit e
tous les moyens possibles pour élever l'âme
soldats, leur inspirer l'amour de la gloire, d
neur du régiment, pour rehausser leur patrio
gagner leur confiance. (*V*. 1057.) Rien de pl
et de plus important à obtenir que ces résult
colonel doit être bien convaincu que, du mo
il sera parvenu à agrandir la force morale de s
ment, il en aura triplé la force physique sur l
de bataille.

727. Enfin qu'il se pénètre bien qu'il n'a été f
nel que pour le bien du service, l'avantage du ré
la gloire de l'Etat, et le bonheur de ses subo
S'il réussit à prouver à son régiment que ce
motifs qui l'animent, chacun des hommes qui
posent se fera un devoir, un plaisir de conco
vues; alors toutes les difficultés disparaîtront
tiendra une gloire pure, parce qu'il l'aura r
il jouira de l'estime publique et des faveurs de

728. COLONNE. Dans les plaines, dans
ouverts, il faut multiplier les colonnes autant
peut. Plus elles sont nombreuses, moins el
longues, plus les officiers généraux qui les co
ont de facilité à prévenir les désordres et à les
plus la marche est rapide et régulière, et plus
mée est en bataille. Tout cela est vrai, mais il
aussi que plus les colonnes sont multipliées,
faut ouvrir de marches, plus on détruit de
plus on gâte un pays, plus on donne de pe
pionniers. Il résulte de ces observations, qu'il
avantages et des inconvéniens partout: c'est a
raux à en juger; nous croyons cependant
presque toujours avantageux de multiplier le
des colonnes.

729. Plus le front des colonnes de marche s
sidérable, moins leur profondeur sera granc
plus il faudra de temps pour ouvrir les chen
colonnes, et plus il sera difficile de combler le
de jeter les ponts; ainsi le nombre et le

[illegible]
chemins [illegible]
igent de [illegible]
3o. L[illegible]
erie, [illegible]
re plus [illegible]
cavalerie [illegible]
[illegible]
es [illegible]
les [illegible]
colonne [illegible]
[illegible]
31. Une colonne [illegible]
erie [illegible]
[illegible]
avec [illegible]
[illegible]
de [illegible]
[illegible]

dans son intérieur, ou par le canon de l'enne
d'autres causes que l'on ne peut prévoir, parc
de l'ordre qui règne dans son intérieur que d
salut. (*Voyez* 1641 *et suivans.*)

732. L'auteur propose aux tacticiens, co
nissant toutes les qualités sus-énoncées, la
hexagone sur cinq rangs, par division, appli
bataillon comme à plusieurs. On l'exécute
commandemens suivans.

733. 1° Dispositions contre la cavalerie;
tion hexagone sur cinq rangs par bataillon,
rection que la ligne; 3° commencez le mouv

734. Au deuxième commandement, chaqu
major compte les files de son peloton, et po
rapidement la quantité nécessaire à la forn
quatrième et cinquième rangs; il divise l
d'homme par 5, et multiplie le quotient pa
lui donne le nombre des files qui doivent
derrière le troisième rang. Par exemple, je
peloton de 35 files ou 95 hommes divisés
quotient multiplié par 2, donne 12 files et 2
Ainsi, le chef de bataillon sait qu'en faisant
files par peloton en arrière, il formera ses ci
ce qui s'exécutera en même temps que le plo
colonne par division, à distance de peloton
des divisions de droite, de gauche, ou du
sera désignée, ou, ce qui vaut encore mieu
mant la colonne d'attaque. On verra qu'ap
d'expérience, cette formation sur cinq rangs
fera d'abord de pied ferme, ensuite en marcl
cute et se rompt avec toute la rapidité pos
en ployant, soit en déployant.

735. Au troisième commandement, chaqu
bataillon, après avoir répété le commanden
ral, commandera: 1° Colonne d'attaque (ou
sions à distance de pelotons); 2° par peloton
et de gauche sur le centre en colonne; 3°
à gauche et à droite; 4° pas accéléré, marc
cinq rangs formez le peloton; 6° par pelo
bataillon de droite, 12 files de droite; deu
de gauche, 12 files de gauche, par deux

et la gauche en arrière en bataille, 3° pas redoublé, marche.

736. Le quatrième commandement s'exécute comme il est prescrit à l'école de bataillon.

737. Au cinquième commandement, les sous-officiers en serre-files les plus anciens, comptent ceux des pelotons de droite, 12 files à droite, et ceux des pelotons de gauche, 12 files à gauche, que l'on prévient et fait déboîter en arrière.

738. Au sixième commandement, chacune des files désignées se porte rapidement et sans confusion en arrière de leur peloton, de manière à ce que chaque file de trois hommes forme une file et demie, savoir: l'homme de la première file, déboîté du troisième rang, couvre le troisième homme de la file de droite ou de gauche; l'homme du second rang de la même file se place derrière cet homme; enfin, l'homme du premier rang de la seconde file, déboîté, se place derrière lui, ainsi de suite. Les sous-officiers surveillent et dirigent ce mouvement.

739. Dans les pelotons qui marchent, les files de droite et de gauche se portent rapidement sur deux rangs et coude à coude du troisième, de manière que cette formation soit terminée avant d'arriver en colonne. Ce qui paraît, au premier coup d'œil, confusion, devient une opération très-simple et très-rapide après quelques jours d'expérience.

740. La colonne d'attaque étant formée, ainsi que les pelotons, sur cinq rangs, pour se disposer contre la cavalerie, le chef de bataillon commande:

741. 1° Formation hexagone; 2° à droite et à gauche en bataille; 3° marche.

742. Au premier commandement, l'adjudant-major se portera à six pas sur la droite et dans le prolongement de la ligne formée par la deuxième division, et à distance de peloton de l'homme du troisième rang de la droite de cette division; l'adjudant sous-officier à pareille distance, sur la gauche de la même division; c'est sur ces messieurs et les guides des divisions de *tête et de la gauche que s'alignent les pelotons du centre*, en se mettant à droite et à gauche en bataille

3

La dernière division se porte en avant pour fermer l'hexagone.

743. Des six faces de l'hexagone, trois battent la ligne de bataille par des feux perpendiculaires et d'écharpe, et trois sur les derrières de la même ligne.

744. La capitale de chaque angle des façades de flanc, se trouvant parallèle à la ligne de bataille, les hexagones de plusieurs régimens sont flanqués sans crainte de tirer les uns sur les autres; sans être obligés de se mettre en échiquier, ou, enfin, sans prendre la défectueuse position de présenter un angle à l'ennemi (*Voyez* 603), et des baïonnettes placées obliquement à son front.

745. Ainsi, chaque bataillon se flanquera mutuellement par le feu d'écharpe des pelotons de flanc, et chaque bataillon recevra en même temps l'ennemi par un feu perpendiculaire et une baïonnette perpendiculaire à son front de bataille. (planche 2.)

746. L'hexagone sera divisé en façades de tête et façades de gauche. Le chef de bataillon voulant faire exécuter ces feux, commandera:

747. 1° Feu de bataillon; 2° bataillon, arme; 3° trois premiers rangs des façades de la tête: joue, feu. 4° fraisez; 5° feu par rang.

748. 6° Cinquième rang de la tête, joue, feu. Puis au quatrième, ensuite au troisième, et, revenant au cinquième, il continuera, ayant soin d'attendre que le rang qui a tiré ait passé l'arme à gauche avant de faire exécuter le feu au rang suivant.

749. Au deuxième commandement, le bataillon apprêtera les armes, le premier rang genou à terre, le troisième et cinquième rang déboiteront.

750. Au troisième commandement, les façades de la tête feront feu des trois premiers rangs seulement, les deux autres resteront dans la position d'apprêter les armes.

751. Au quatrième commandement, l'homme du premier rang restera dans cette position, appuyant sa crosse en terre vis-à-vis son genou, la baïonnette penchée vers la cavalerie. Celui du deuxième rang prendra aussi la position du premier rang, en mettant le genou

en terre, la crosse vis-à-vis, et la [illegible] en avant entre les deux [illegible] l'homme du troisième rang [illegible] Chaque façade sera donc défendue par [illegible] fraise qui présentera de deux à trois [illegible] cheval, soutenues par un feu [illegible] tillerie se placera près et dans le [illegible] capitale de chaque angle de [illegible] à entrer dans l'hexagone par [illegible] de flanc, qui mettront chacun [illegible] pour laisser entrer les chevaux.

752. Si la charge s'exécute à fond [illegible] qui restent debout se serreront sur [illegible] seront la baïonnette en avant [illegible] les rangs, dont les armes seront [illegible] bout portant. Le commandant [illegible] de gauche, qui tireront [illegible] la cavalerie l'enveloppe.

753. Cette manœuvre [illegible] espèce de choc : le commandant [illegible] peut les faire exécuter par [illegible] à propos : les feux [illegible] quelle que soit la [illegible] sans crainte le [illegible] sûrement de [illegible] deux balles et [illegible]

754. On se déploiera [illegible] réglement, et l'on se [illegible] commandements suivants : 1° [illegible] peloton ; 2° quatrième [illegible] droit et le flanc gauche [illegible] doublé, marche.

755. Au troisième [illegible] formaient le [illegible] numéro ou [illegible] sième rang [illegible] file. On ne [illegible] à la course et [illegible]

756. Les [illegible] mettront, pendant [illegible] perpendiculaire [illegible]

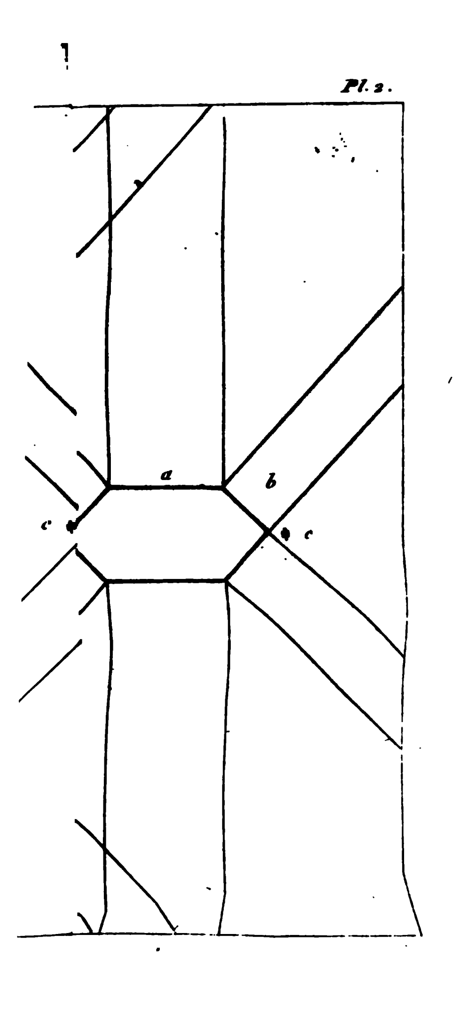
qui marquera le pas pendant que la divisi
parcourra la distance nécessaire au redr
divisions de flanc, et lorsqu'on s'arrêtera
à la cavalerie; les adjudans-majors et sou
porteront, comme il a été dit, à six pas v
tervalle des pelotons de flanc, qui s'aligne
sur eux et le flanc des divisions de la
gauche (*Voyez* 742.), cette dernière ser
tance avant de faire demi-tour. Ces mouv
cuteront au commandement de rectifiez
fait par le chef de bataillon. Les adjudan
de tracer un angle d'autant plus ou moin
les autres bataillons, placés dans le prol
leur capitale, se seront plus ou moins é
ligne; ce qui s'effectue facilement en au
diminuant le nombre de pas.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II

On voit que chaque hexagone reçoit la
un feu perpendiculaire A, et deux feu
qui se croisent en D et en E, flanquant n
chaque bataillon; que l'artillerie, placée a
peut continuer son feu jusqu'au dernier
canonniers pouvant se réfugier en un cli
l'hexagone, par l'intervalle C des deux
flanc.

757. COMMUNICATION. On établit
nication entre l'armée et le pays d'où
munitions de guerre et les vivres; il fa
grande attention à ne la jamais laisser
comme il faut tenter tous les moyens possi
quiéter et attaquer son ennemi sur la sie
lui inspirant de la crainte à cet égard, q
à lui faire quitter un poste avantageux, à
découvrir des provinces qu'il avait intérêt

758. CONFIANCE. Un chef sage ne
gliger pour inspirer à ses troupes une gra
Des soldats qui ont accordé à leur gé


a
b
c
c

officiers : cette connaissance pourrait devenir la source d'inimitiés funestes.

710. Qu'il n'emploie jamais avec ses soldats des expressions dures, des épithètes flétrissantes et des propos ignobles ou bas, pour ne pas s'avilir lui-même : qu'il ne les adresse pas à des officiers, sous peine de se compromettre de la manière la plus évidente.

711. Qu'il n'oublie pas de prendre un ton poli, et de n'employer que des expressions convenables avec ses officiers, qui sont des personnes dont l'honneur est le mobile.

712. Quand il punit, on doit lire sur sa figure la peine qu'il éprouve d'en venir à cette extrémité. Il ne doit jamais laisser échapper l'occasion de rendre de petits services aux officiers de son corps. Comme ce sont les petites précautions qui conservent les vertus, ce sont les petits services qui gagnent les cœurs.

713. Qu'il sollicite avec autant de suite que d'ardeur toutes les grâces qu'auront méritées les officiers, sous-officiers et soldats ; son régiment l'en aimera davantage.

714. Qu'il ne fasse jamais concevoir à aucun de ses subordonnés des espérances qu'il ne sera pas assuré de réaliser : les personnes qui les auraient conçues, et qui les verraient détruites, pourraient l'accuser d'avoir négligé leurs intérêts.

715. Pour pouvoir bien juger des talens de ses caporaux, sous-officiers et officiers (*voyez ces mots*), il faut qu'il connaisse parfaitement lui-même les fonctions de chacun de ces grades ; il pourra alors forcer les titulaires à s'acquitter de leurs devoirs.

716. S'il y a, dans le régiment quelqu'abus, il faut l'abolir avec prudence et sagesse. Un colonel doit être brave, mais sa bravoure être subordonnée à la prudence.

717. Il doit bannir avec soin, de son régiment, le jeu, qui perd la plupart des militaires.

718. Sa table doit être bonne, mais jamais délicate ; il doit y admettre alternativement ses officiers.

719. Si jamais il commet des fautes, il doit se hâter d'en convenir, et surtout de les réparer.

720. Il doit aimer et distinguer les officiers qui annonceront quelque talent pour la guerre, ou qui, sans négliger leurs devoirs, s'adonneraient à la culture des lettres ou des beaux-arts.

721. Il doit s'occuper beaucoup des jeunes officiers, veiller lui-même à leur conduite, à leur instruction, à leurs mœurs. Il doit faire ensorte que les vieux officiers conçoivent pour les jeunes l'affection qu'un père a pour ses enfans, ou du moins qu'un mentor porte à son élève, et que les jeunes aient pour les anciens les égards, la condescendance et le respect que des enfans bien élevés ont pour leur père.

722. Il n'aura un bon régiment qu'autant que ses officiers seront instruits, que la bonne intelligence sera constante entre eux, et que leur zèle pour le service ne se démentira jamais.

723. Hâtez-vous d'étouffer les divisions naissantes, de déraciner les inimitiés, ou du moins d'en prévenir les effets destructeurs. C'est là une des premières et des plus essentielles obligations imposées aux colonels.

724. Que le chef supérieur sache tout ce qui se passe dans son régiment, mais sans jamais employer le vil espionnage. Celui qui fait le métier de délateur ou d'espion de ses camarades, est un malhonnête homme, et ne mérite aucune confiance. Que le colonel recourre à d'autres yeux, à d'autres bras, lorsqu'il lui sera impossible de tout voir de tout faire par lui-même.

735. Qu'il descende dans tous les détails. On ne fait bien les choses que quand on en connaît jusqu'à la dernière, toutes les particularités ; ce n'est pas aux colonels à voir en grand ; qu'ils ne cherchent cependant point à attirer à eux les attributions [que la loi confie à leurs subordonnés, mais qu'ils se contenteut de les surveiller tous], et de faire remplir à chacun ses devoirs.

726. Qu'il se serve de tout son ascendant pour bien pénétrer ses officiers de la très-haute importance de leurs devoirs, pour s'occuper soigneusement, en temps de paix, à *préparer*, développer et tremper vigoureusement la force morale du soldat. Soit avec le concours *des sous-officiers* et caporaux qui y auront été prépa

rés, soit par des paroles persuasives des officiers supérieurs et subalternes, un colonel doit employer tous les moyens possibles pour élever l'âme de ses soldats, leur inspirer l'amour de la gloire, de l'honneur du régiment, pour rehausser leur patriotisme et gagner leur confiance. (V. 1057.) Rien de plus facile et de plus important à obtenir que ces résultats. Un colonel doit être bien convaincu que, du moment où il sera parvenu à agrandir la force morale de son régiment, il en aura triplé la force physique sur le champ de bataille.

727. Enfin qu'il se pénètre bien qu'il n'a été fait colonel que pour le bien du service, l'avantage du régiment, la gloire de l'Etat, et le bonheur de ses subordonnés. S'il réussit à prouver à son régiment que ce sont ces motifs qui l'animent, chacun des hommes qui le composent se fera un devoir, un plaisir de concourir à ses vues; alors toutes les difficultés disparaîtront; il obtiendra une gloire pure, parce qu'il l'aura méritée; il jouira de l'estime publique et des faveurs de l'État.

728. COLONNE. Dans les plaines, dans les pays ouverts, il faut multiplier les colonnes autant qu'on le peut. Plus elles sont nombreuses, moins elles sont longues, plus les officiers généraux qui les conduisent ont de facilité à prévenir les désordres et à les réparer; plus la marche est rapide et régulière, et plus tôt l'armée est en bataille. Tout cela est vrai, mais il est vrai aussi que plus les colonnes sont multipliées, plus il faut ouvrir de marches, plus on détruit de grains, plus on gâte un pays, plus on donne de peine aux pionniers. Il résulte de ces observations, qu'il y a des avantages et des inconvéniens partout: c'est aux généraux à en juger; nous croyons cependant qu'il est presque toujours avantageux de multiplier le nombre des colonnes.

729. Plus le front des colonnes de marche sera considérable, moins leur profondeur sera grande, mais *plus il* faudra de temps pour ouvrir les chemins des *colonnes*, et plus il sera difficile de combler les ravins, *de jeter les* ponts; ainsi le nombre et le front des

ues ne peuvent être déterminés que par la natu
iemins et les combinaisons que les circonstances
nt de faire.

. L'infanterie, pour résister et vaincre de l'in-
ie, doit se former en colonnes et prendre un
plus profond qu'étendu; pour résister à un corps
valerie, il lui faut aussi se ployer en colonne; il
u'elle soit en colonne dans l'intervalle de deux
d'une armée en bataille; en colonne pour cou-
s flancs de la cavalerie; il faut encore qu'elle soit
lonne pour attaquer des retranchemens, pour
un défilé, etc., etc.

Une colonne doit, pour être parfaite contre la
rie, 1° se former avec *une grande promptitude*
une extrême facilité. Avec *une grande promp-*, car les ennemis marchent rapidement contre
avec *une extrême facilité*, car ceux qui doivent
ner sont quelquefois ou peu habiles, ou troublés
vue d'un danger imminent. 2° *Elle doit avoir la*
de faire face partout, car elle peut être investie.
marcher sur toute espèce de terrain et par toutes
es, car elle a presque toujours besoin d'avancer,
t être obligée de suivre tous les rayons du cercle
lle est comme le centre. 4° *Elle doit n'avoir que*
pourtour et aucun côté faible: plus son périmètre
nsidérable, plus elle offre de points d'attaque;
n sait qu'un seul endroit faible la rendrait la
de l'ennemi. 5° *Elle doit pouvoir se couvrir de*
up de feux; car ce n'est que par des armes de
'elle peut espérer de tenir son ennemi éloigné
6° *Elle doit être facilement formée par un corps*
e son canon et de ses équipages, par un corps
vu de l'un et de l'autre de ces objets, par un
composé de plusieurs bataillons ou d'un seul, et
par un détachement de deux ou trois cents hommes.
ıfanterie peut se trouver en effet dans ces di-
circonstances. 7° *Elle doit pouvoir se remettre en*
avec facilité, ou former avec promptitude une
e d'attaque; car elle peut être obligée de faire un
feu, ou d'attaquer de l'infanterie. 8° Elle doit
uvoir réparer aisément les désordres occasionnès

dans son intérieur, ou par le canon de l'ennemi, ou par d'autres causes que l'on ne peut prévoir, parce que c'est de l'ordre qui règne dans son intérieur que dépend son salut. (*Voyez* 1641 *et suivans.*)

732. L'auteur propose aux tacticiens, comme réunissant toutes les qualités sus-énoncées, la formation hexagone sur cinq rangs, par division, applicable à un bataillon comme à plusieurs. On l'exécutera par les commandemens suivans.

733. 1° Dispositions contre la cavalerie; 2° formation hexagone sur cinq rangs par bataillon, même direction que la ligne; 3° commencez le mouvement.

734. Au deuxième commandement, chaque sergent-major compte les files de son peloton, et pour trouver rapidement la quantité nécessaire à la formation des quatrième et cinquième rangs; il divise le nombre d'homme par 5, et multiplie le quotient par 2, ce qui lui donne le nombre des files qui doivent se porter derrière le troisième rang. Par exemple, je suppose le peloton de 35 files ou 95 hommes divisés par 5; le quotient multiplié par 2, donne 12 files et 2 hommes. Ainsi, le chef de bataillon sait qu'en faisant passer 12 files par peloton en arrière, il formera ses cinq rangs; ce qui s'exécutera en même temps que le ploiement en colonne par division, à distance de peloton, sur celle des divisions de droite, de gauche, ou du centre qui sera désignée, ou, ce qui vaut encore mieux, en formant la colonne d'attaque. On verra qu'après un peu d'expérience, cette formation sur cinq rangs, que l'on fera d'abord de pied ferme, ensuite en marchant s'exécute et se rompt avec toute la rapidité possible, soit en ployant, soit en déployant.

735. Au troisième commandement, chaque chef de bataillon, après avoir répété le commandement général, commandera: 1° Colonne d'attaque (ou par divisions à distance de pelotons); 2° par pelotons de droite et de gauche sur le centre en colonne; 3° bataillon, à gauche et à droite; 4° pas accéléré, marche; 5° sur cinq rangs formez le peloton; 6° par peloton, demi bataillon de droite, 12 files de droite; demi bataillon de gauche, 12 files de gauche, par deux sur la droite

et la gauche en arrière en bataille, 7° pas redoubl marche.

736. Le quatrième commandement s'exécute comme il est prescrit à l'école de bataillon.

737. Au cinquième commandement, les sous-officiers en serre-files les plus anciens, comptent ceux des pelotons de droite, 12 files à droite, et ceux des pelotons de gauche, 12 files à gauche, que l'on prévient et fait déboiter en arrière.

738. Au sixième commandement, chacune des files désignées se porte rapidement et sans confusion en arrière de leur peloton, de manière à ce que chaque file de trois hommes forme une file et demie, savoir: l'homme de la première file, déboité du troisième rang, couvre le troisième homme de la file de droite ou de gauche; l'homme du second rang de la même file se place derrière cet homme; enfin, l'homme du premier rang de la seconde file, déboité, se place derrière lui, ainsi de suite. Les serre-files surveillent et dirigent ce mouvement.

739. Dans les pelotons qui marchent, les files de droite et de gauche se portent rapidement sur deux rangs et coude à coude du troisième, de manière à ce que cette formation soit terminée avant d'arriver en colonne. Ce qui paraît, au premier coup d'œil, confusion, devient une opération très-simple et très-rapide après quelques jours d'expérience.

740 La colonne d'attaque étant formée, ainsi que les pelotons, sur cinq rangs, pour se disposer contre la cavalerie, le chef de bataillon commandera.

741. 1° Formation hexagone; 2° à droite et à gauche en bataille; 3° marche.

742. Au premier commandement, l'adjudant-major se portera à six pas sur la droite et dans le prolongement de la ligne formée par la deuxième division, et à distance de peloton de l'homme du troisième rang de la droite de cette division; l'adjudant sous-officier à pareille distance, sur la gauche de la même division c'est sur ces *messieurs* et les flancs des divisions de *tête et de la* gauche que s'aligneront les pelotons *centre, en se* mettant à droite et à gauche en bat

La dernière division se porte en avant pour
l'hexagone.

743. Des six faces de l'hexagone, trois bat
ligne de bataille par des feux perpendiculaires
charpe, et trois sur les derrières de la même lig

744. La capitale de chaque angle des faça
flanc, se trouvant parallèle à la ligne de batail
hexagones de plusieurs régimens sont flanqué
crainte de tirer les uns sur les autres; sans être
de se mettre en échiquier, ou, enfin, sans pren
défectueuse position de présenter un angle
nemi (*Voyez* 603), et des baïonnettes placées o
ment à son front.

745. Ainsi, chaque bataillon se flanquera mu
ment par le feu d'écharpe des pelotons de fla
chaque bataillon recevra en même temps l'enne
un feu perpendiculaire et une baïonnette perpe
laire à son front de bataille. (planche 2.)

746. L'hexagone sera divisé en façades de
façades de gauche. Le chef de bataillon voulan
exécuter ces feux, commandera:

747. 1° Feu de bataillon; 2° bataillon, arme;
premiers rangs des façades de la tête: joue
4° fraisez; 5° feu par rang.

748. 6° Cinquième rang de la tête, joue, feu
au quatrième, ensuite au troisième, et, reven
cinquième, il continuera, ayant soin d'attendre
rang qui a tiré ait passé l'arme à gauche avant d
exécuter le feu au rang suivant.

749. Au deuxième commandement, le bataill
prêtera les armes, le premier rang genou à ter
troisième et cinquième rang déboiteront.

750. Au troisième commandement, les façade
tête feront feu des trois premiers rangs seulemen
deux autres resteront dans la position d'appré
armes.

751. Au quatrième commandement, l'homme
mier rang restera dans cette position, appuyant sa
en terre vis-à-vis son genou, la baïonnette p
vers la cavalerie. Celui du deuxième rang p
aussi la position du premier rang, en mettant l

en terre, la crosse vis-à-vis, et la baïonnette penchée en avant entre les deux hommes du premier rang, l'homme du troisième rang reprendra sa position. Chaque façade sera donc défendue par une double fraise qui présentera de deux à trois baïonnettes par cheval, soutenues par un feu continuel de rang. L'artillerie se placera près et dans le prolongement de la capitale de chaque angle de flanc ; les canonniers prêts à entrer dans l'hexagone par l'intervalle des pelotons de flanc, qui mettront chacun deux files en arrière pour laisser entrer les chevaux.

752. Si la charge s'exécute à fond, les trois hommes qui restent debout se serreront sur les premiers, croiseront la baïonnette en avançant le haut du corps, et les rangs, dont les armes seront chargées, tireront à bout portant. Le commandant fera fraiser les façades de gauche, qui tireront également à bout portant, si la cavalerie l'enveloppe.

753. Cette muraille de fer doit résister contre toute espèce de choc; le commandant, maître de ses feux, peut les faire exécuter par celles des façades qu'il jugera à propos; les feux par rang ne discontinueront pas, quelle que soit la proximité de l'ennemi, et l'on peut sans crainte le laisser approcher pour l'accabler plus sûrement de projectiles. On aura soin de charger à deux balles et d'ajuster les chevaux.

754. On se déploiera, comme il est prescrit dans le réglement, et l'on se reformera sur trois rangs, par les commandemens suivans : 1° Sur trois rangs formez le peloton; 2° quatrième et cinquième rangs par le flanc droit et le flanc gauche à vos chefs de file; 3° pas redoublé, marche.

755. Au troisième commandement, les hommes qui formaient le premier rang se porteront lestement à leur numéro ou rang de taille; ceux du deuxième et troisième rang se placeront immédiatement à leur chef de file. On ne doit pas craindre d'exécuter cette manœuvre à la course et pendant le déploiement.

756. Les pelotons de flanc, pour marcher, se remettront, *pendant* le mouvement, dans une directi[on] *perpendiculaire* à la division de la tête et de la gauc[he]

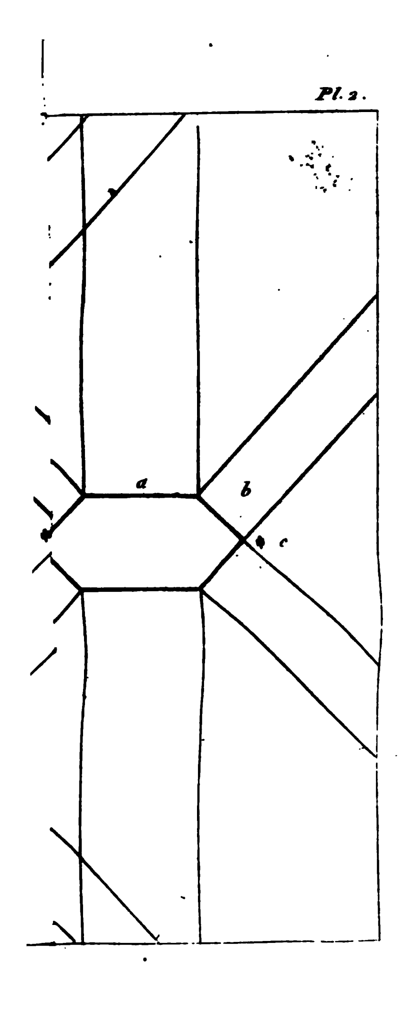
qui marquera le pas pendant que la division de la tête parcourra la distance nécessaire au redressement des divisions de flanc, et lorsqu'on s'arrêtera pour résister à la cavalerie; les adjudans-majors et sous-officiers se porteront, comme il a été dit, à six pas vis-à-vis l'intervalle des pelotons de flanc, qui s'aligneront aussitôt sur eux et le flanc des divisions de la tête et de la gauche (*Voyez* 742.), cette dernière servant à la distance avant de faire demi-tour. Ces mouvemens s'exécuteront au commandement de rectifiez l'alignement fait par le chef de bataillon. Les adjudans ayant soin de tracer un angle d'autant plus ou moins ouvert que les autres bataillons, placés dans le prolongement de leur capitale, se seront plus ou moins éloignés de la ligne; ce qui s'effectue facilement en augmentant ou diminuant le nombre de pas.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

On voit que chaque hexagone reçoit la cavalerie par un feu perpendiculaire A, et deux feux d'écharpe, qui se croisent en D et en E, flanquant mutuellement chaque bataillon; que l'artillerie, placée aux angles C, peut continuer son feu jusqu'au dernier moment, les canonniers pouvant se réfugier en un clin d'œil dans l'hexagone, par l'intervalle C des deux pelotons de flanc.

757. **COMMUNICATION.** On établit une communication entre l'armée et le pays d'où l'on tire les munitions de guerre et les vivres; il faut porter une grande attention à ne la jamais laisser à découvert, comme il faut tenter tous les moyens possibles pour inquiéter et attaquer son ennemi sur la sienne. C'est en lui inspirant de la crainte à cet égard, qu'on parvient à lui faire quitter un poste avantageux, à se retirer et à découvrir des provinces qu'il avait intérêt de protéger.

758. **CONFIANCE.** Un chef sage ne doit rien négliger pour inspirer à ses troupes une grande confiance. Des soldats qui ont accordé à leur général une con-


Pl. 2.
a
b
c



fiance méritée, n'entrevoient point de danger que l[e]
chef ne puisse leur faire surmonter; ils les brav[ent]
tous, et voient presque toujours le succès couronn[er]
leurs efforts, tandis que, sous un chef qui n'a pu l'o[b]tenir, il leur semble que chacun de leurs mouvemen[s]
doit les conduire à la mort ou à la honte, et comm[e]
cette image est la seule que leur imagination troublé[e]
leur présente, ils marchent avec crainte, combatten[t]
avec répugnance, et voient presque toujours leurs pres[-]
sentimens se vérifier.

759. CONQUÊTE. L'art militaire fait les conquêtes, mais il n'est pas suffisant pour atteindre à ce but: on n'y parvient que par la prudence, la justice et toutes les autres vertus. C'est pour cette raison qu'il est plus facile de les faire que de les garder. Un conquérant doit conserver la faveur du peuple qui l'a secondé, et, ce qui est plus difficile, de celui qu'il a soumis.

760. CORDEAU. Comme il est difficile de tracer l'ouvrage même le plus simple sans employer un cordeau, tout officier particulier qui va en détachement doit en porter un avec lui. Ce cordeau doit avoir au moins six toises de longueur; chaque toise doit être distinguée par un nœud, ou mieux encore par un petit morceux d'étoffe de couleur saillante. La première toise de chaque extrémité du cordeau doit être divisée en pieds, et le premier pied en pouces.

761. COUP D'ŒIL. Nous avons tous le coup d'œil [p]lus ou moins rapide, plus ou moins juste, selon la [pr]oportion d'esprit et de bon sens dont nous avons été [d]otés: il naît de l'un et de l'autre, mais l'usage le per[f]ectionne et l'expérieuce l'assure.

762. Le coup d'œil militaire n'est autre chose que l'art de connaître la nature et les différentes positions [du] pays où l'on fait et où l'on veut porter la guerre, [de] deviner les avantages ou les inconvéniens de camp[em]ens et des postes que l'on veut occuper, de recon[na]itre ceux qui peuvent être favorables ou désavanta[geu]x à l'ennemi, eu égard à la position des nôtres.

Par la conséquence que nous tirons de nos observations nous jugerons sûrement des desseins présens et de ceux que nous pourrons former dans la suite.

763. C'est uniquement par la connaissance de tout le pays où l'on porte la guerre, qu'un grand capitaine peut prévoir les événemens de toute une campagne, et s'en rendre pour ainsi dire le maître; car jugeant par ce qu'il fait, de ce que l'ennemi doit nécessairement faire, et obligé, par la nature des lieux, à se régler sur ses mouvemens, pour s'opposer à ses desseins, il le conduit ainsi de camp en camp et de poste en poste sur le terrain où il s'est proposé de le vaincre.

764. Voilà en peu de mots ce que c'est que le coup d'œil militaire, sans lequel il est impossible qu'un général, même instruit, puisse éviter une infinité de fautes d'une extrême conséquence; en un mot, il n'y a rien à espérer pour la victoire, si l'on est dépourvu de ce qu'on appelle coup d'œil à la guerre; et comme la science militaire, de même que toute les autres, demande l'usage pour être bien possédée dans les différentes parties qui la composent, elle exige la pratique la plus attentive et la plus longue.

765. Il y a plusieurs choses nécessaires pour parvenir à acquérir le coup d'œil : une très-grande application à son métier en est la base. Il est urgent d'étudier la guerre avant que de la faire, et de s'appliquer toujours lorsqu'on la fait.

766. Avec les secours de l'esprit et de l'imagination, on se perfectionne le jugement et la vue. On apprend à la chasse mille ruses et mille finesses qui ont rapport à la guerre; mais dont la principale est la connaissance des lieux qui forme le coup d'œil, sans qu'on y prenne garde; si l'on s'y exerce dans cette intention, pour peu de réflexions qu'on y ajoute, on pourra acquérir la plus grande et la plus importante des qualités d'un général d'armée.

767. Pour se former et s'avancer dans cette connaissance, il faut que l'imagination travaille toujours à la guerre, à la chasse, en voyage ou dans des promenades à pied ou à cheval. Dès qu'on est arrivé dans un camp, on doit examiner avec beaucoup d'atten-

tion, en repos, et dans sa tente, la carte du pays où l'on est, et le poste que l'on occupe; considérer aussi où l'ennemi est campé, si l'une ou l'autre des armées couvre ses places, si la ligne de communication est bien observée, pour la suivre et couler sur la même parallèle, selon les mouvemens que chacun peut faire, et si l'on peut se saisir d'un poste important plutôt que d'un autre; si les deux armées sont assurées à leurs ailes, et sur quoi; si l'une doit entreprendre sur l'autre, le chemin qu'elle a à faire, les obstacles qu'elle peut rencontrer dans sa marche, le temps qu'il lui faut pour venir à nous, ou à nous pour aller à elle; d'où chacun tire ses vivres; si nous pouvons intercepter ses convois, ou si elle peut nous couper les nôtres. Si nous faisons tel ou tel mouvement sur notre droite ou sur notre gauche, où cela nous mènera, où nous irons nous-mêmes, si l'ennemi s'en avise plus tôt que nous, ou s'il remue son camp d'une toute autre manière. Rien de plus instructif que ces réflexions, et rien qui forme davantage l'esprit et le jugement : c'est la logique militaire, au moins le commencement de cette science importante.

768. On doit d'abord commencer par bien reconnaître la position du camp, et tout le terrain que l'armée occupe, et en étudier les avantages et les défauts. On passe de là au champ de bataille; on le parcourt en gros, ensuite on l'examine en détail et par parties : on observe d'abord si les ailes sont appuyées; les moyens de retraite, si l'on était attaqué par les flancs; on observe le terrain qui est au-delà, s'il est couvert ou pelé; s'il y a des hauteurs qui commandent le camp, et s'il est nécessaire de s'y établir pour se couvrir de ce côté, ou si l'on peut s'en prévaloir contre l'ennemi. Si c'est un marais qui couvre cette aile, on doit examiner si le fond est de bonne tenue; on doit le sonder, et s'informer des gens du pays, si l'on peut en faire gonfler les eaux pour le rendre moins praticable. On écrit tout ce que l'on remarque, pour y méditer à loisir, et en tirer des conséquences par l'inspection du terrain.

769. On passera de là à la gauche : si elle se trouve fermée par un village, on en fera le tour pour le

reconnaître avec toute l'exactitude militaire ; on minera les maisons qui le bordent, si elles sont l nes, ou de bois, ou de chaume, s'il y en a qui s éloignées, et dont l'ennemi puisse se servir ; s'i important de fortifier le village, ou de faire des pures dans les rues ; si l'église est bonne, si le vi n'est pas commandé par quelque hauteur ; et, s'il être tourné, on l'attaquera par imagination, o défendra de même. Rien ne me paraît plus capabl former le coup d'œil et le jugement que cette méth Après avoir mûrement examiné et écrit ce qu'on remarqué et observé du côté des ailes, on doit par rir tout le front du champ de bataille d'une a l'autre.

Si l'armée est campée selon la coutume ordin la cavalerie sur les ailes et l'infanterie au centre doit examiner le terrain que la première a devant et s'il est propre à cette arme, s'il est ouvert, et f une plaine assez spacieuse pour contenir cette ai cavalerie, celui qui l'examinera ne doit pas se r là-dessus ; il doit observer le terrain qui est au-del que l'ennemi doit occuper, car le poste de l'un servir de règle à l'autre pour la disposition des ar En effet, si l'ennemi qu'on vient combattre, ou cherche à nous attaquer, a derrière ou devant lu terrain tout différent et favorable à l'infanterie, i aisé de comprendre, par le raisonnement et les r de la guerre, que s'il est poussé jusqu'à l'endroit aura derrière lui, la cavalerie devient alors inu elle ne pourra pousser plus loin son avantage, e sera chassée par l'infanterie que l'ennemi, plus h et plus sensé, aura logée dans ces lieux couverts soutenir sa cavalerie.

770. Cette observation doit faire connaître la n sité de soutenir cette aile par de l'infanterie plac seconde ligne ; car, si la cavalerie de la première l est poussée jusqu'à l'infanterie ennemie logée dan endroits couverts, il ne faut pas douter qu'elle r rallie sous le feu de cette infanterie ; qu'elle n vienne ensuite à la charge, et que l'infanterie ne troduise dans les escadrons : on juge de ce qui

ver, si l'on n'a pas d'infanterie à lui opposer; ieu qu'e[illegible] faisant soutenir une aile de cavalerie une a[illegible] d'infanterie à la seconde ligne, et des [illegible] entrelacés et emboîtés dans les escadrons, s[illegible] trouve en état, après avoir battu l'ennemi, l[illegible] culbuter sur son infanterie, et de l'attaquer i[illegible]stant par les fusiliers que l'on peut faire passer [illegible]mptement entre les distances des escadrons. Ces [illegible]nnemens naissent aisément de l'inspection du [illegible]ain. On juge qu'une aile de cavalerie soutenue elle seule ne vaut rien, et que le général aurait dû [illegible] camper de l'infanterie où il a mis de la cavalerie. [illegible]emarque cette faute pour en faire usage, et en [illegible]tir le général, s'il est capable de recevoir un avis [illegible]ette importance. Qu'on ne nous dise pas qu'on [illegible]be rarement dans ces sortes de fautes; nous répon[illegible]ns qu'on les remarque tous les jours dans les cam[illegible]ens, et qu'on est obligé, quand on se trouve [illegible]qué, de faire devant l'ennemi une infinité de ma[illegible]vres toujours dangereuses, en changeant une arme, [illegible] remplaçant par une autre.

[illegible]1. Tout le terrain du front de cette aile étant bien [illegible]rvé, on passe vers l'infanterie que nous supposons [illegible]entre; on jette les yeux sur le terrain, on s'aper[illegible] qu'il est varié et mêlé en certains endroits de [illegible]nes et d'obstacles très-propres pour l'infanterie, [illegible]u'il est quelques points où la cavalerie peut être [illegible] très-grand effet, soutenue par l'autre.

[illegible]2. Après avoir examiné le terrain de la droite de [illegible]nterie, si l'on trouve qu'il est aussi avantageux [illegible] côté que de l'autre, ou du moins propre à cette [illegible] d'armes, on avancera plus avant sur le champ de [illegible]ille, ou sur le terrain que les armées doivent [illegible]per des deux côtés. Supposons qu'il est différent [illegible]elui qu'on vient d'observer; supposons une petite [illegible]ation de terre qui va se perdre en pente douce [illegible]u'aux ennemis : on doit l'observer avec soin. Si le [illegible]ain qui leur est opposé est une plaine, on juge que [illegible]roit est propre à recevoir une batterie que l'en[illegible]i n'aura garde de laisser en repos, de peur d'en [illegible] long-temps incommodé, et que, pour s'en déli-

vrer par un grand effort de ce côté-là, il l'attaq
s'en rendra maître, pour séparer les deux ail
deux autres; il ne pourra faire le coup que pa
fanterie, soutenue d'autant d'escadrons que la
plaine pourra en contenir. On jugera alors qu'
poster sur cette petite éminence de l'infanterie
nue par de la cavalerie, pour opposer des arme
blables.

773. S'il se présente ensuite des terrains va
mêlés de petites plaines, des champs clos, de
sons, tant d'un côté que de l'autre, sur tout l
de l'infanterie, on les observera avec attention
en a qui paraissent difficiles à forcer du côté d
nemi, on jugera bien que ce dernier s'y poster
n'abandonnera pas un tel avantage, et qu'il y
trop de témérité à l'y attaquer.

774. On doit donc, en imagination, fortifi
endroits moins que les autres, c'est-à-dire qu'
les tenir un peu moins garnis d'infanterie qu
qui paraissent plus faibles, où on doit approc
réserves, et observer les emplacemens les plu
modes et les plus avantageux pour y établir d
teries.

775. Si, en s'avançant plus avant jusqu'à la
et au ruisseau qui la couvre, on voit que le p
ras et ouvert, et propre aux manœuvres de cav
on trouvera que la cavalerie est bien placée, se
méthode ordinaire, observant pourtant si les bc
ruisseau sont bordés de haies et d'arbres touffus

776. Si les bords de l'autre côté ne sont pas
comme ceux d'en-deçà, on jugera alors que l'e
pourra y loger de l'infanterie, y établir un feu
flanc de cette aile, et la prendre même à reve
pensera alors à lui enlever cet avantage, non-seul
en proposant de raser et de couper ces haies, ces
ou ces arbres, mais en portant de l'infanterie
dragons sur les flancs des deux ailes de la caval

777. Par ces observations, on comprendra b
qu'on s'est campé en bien des endroits d'une m
toute contraire à celle qu'on doit pratiquer sel
règles de la guerre; qu'une partie de la cavaler

se trouve portée à une aile aurait dû être placée ou à l'autre ou vers le centre, et l'infanterie occuper son terrain.

778. C'est la nature des lieux qui doit régler le campement et l'emplacement de chaque armée. On ne peut pas camper partout et dans toutes sortes de situations, selon l'ordre ordinaire de bataille ; car lorsqu'on se trouve l'ennemi sur les bras, on se voit obligé de changer tout l'ordre ; et un tel remuement d'armes est très-dangereux : on fait tout à la hâte.

779. Un champ de bataille, quelque bon et quelque avantageux qu'il soit, perd tout le mérite de sa situation, si chaque arme n'est pas à sa place, c'est-à-dire postée sur le terrain qui lui convient.

780. Les généraux qui élèvent un peu la tête au-dessus du commun, contens de suivre ces règles, croient avoir avancé de beaucoup ; mais ceux qui excellent dans le coup d'œil, qui l'ont fin et prompt, vont fort au-delà : ils s'aperçoivent bientôt, par les observations qu'ils font sur la nature des lieux, qu'il faut qu'une arme soit soutenue par l'autre, et cela partout et dans toutes sortes de terrains. (*Voyez* planche XII.)

781. Ce serait ne faire les choses qu'à demi, que de s'en tenir à ce que je viens de dire. On doit se retirer dans sa tente, méditer très-profondément sur ce qu'on aura remarqué, former un projet et un ordre de bataille selon la nature du terrain : c'est la première journée ; on ne s'instruit pas moins la seconde. On monte à cheval pour reconnaître le pays jusqu'aux grandes gardes ; on s'informe des noms de villages, des hameaux, des maisons ; on remarque les chemins, les ruisseaux, les bois, les marais, les hauteurs ; enfin, on ne laisse rien échapper, et l'on médite sur tout ce qui peut être favorable ou désavantageux à l'ennemi, s'il marchait à nous, ou si nous avions dessein d'aller à lui. On examine si l'on n'aurait pas mieux fait de se poster ailleurs ; ce qui n'est pas difficile à remarquer : car il y a certains camps où l'on va quelquefois plutôt par coutume que par raison, parce qu'un grand capitaine les a occupés, sans savoir que ce qui était bon dans un temps ne vaut rien dans un autre.

782. Si l'armée décampe et se met en ple
on doit examiner l'ordre des colonnes, le
traversent, et à peu près l'espace qu'il y
l'autre. On se demande si l'ennemi, par
secrète et accélérée, venant tout-à-coup à
la tête de nos colonnes, quel parti prendr
ral, ou quelle résolution prendrais-je mo
j'étais à sa place? Voilà une colonne de ca
gagée dans un pays brouillé et parsemé de
elle ne saurait agir, si l'ennemi lui opposait
terie : que ferais-je? comment m'y prend
la tirer d'un tel coupe-gorge et d'un pays si
pour la transporter dans un autre lieu où
de quelque usage.

783. De l'autre côté, je n'aperçois qu'
d'infanterie marcher tranquillement à trav
où elle aura peut-être en tête de la cavaler
ce n'est pas la faute du général, le pays
tout moment. Peut-être ferait-on mieux, d
ches, de partager les deux armes dans le
c'est-à-dire mêler l'infanterie avec la cav
que l'une ne marchât jamais sans l'autre, e
deux puissent s'appuyer et être préparées
nement.

Cela me semble dans les règles; sans c
tion tout est perdu. (1596 *et suivans.*)

784. Si l'ennemi profite d'une marche p
une affaire, on est d'autant plus surpris que
coups de main sont très-rares et toujours
ces cas inopinés, il faut se ranger, se me
taille. La situation des lieux doit me régl
officier appliqué et méditatif; cette situati
tresse de l'ordre à adopter pour placer c
sur le sol qui lui convient. Comment s'y pre
que la cavalerie est engagée dans un terrai
propre qu'à l'infanterie ; comment faire
qu'on dira dans le cours de cet ouvrage.

685. Si on n'est pas chasseur, on s'exer
geant. On examine tout le pays qui se trou
de la vue, toute la ligne du terrain le pl
comme toute l'étendue de celui où l'on es

786. On campe par imagination une armée sur le terrain qui se découvre le plus et qu'on voit en face ; on en considère les avantages et les défauts : on voit ce qui peut être favorable à la cavalerie, ce qui n'est propre qu'à l'infanterie. Je fais la même chose dans le pays qui est en-deçà ; je forme imaginairement les deux ordres de bataille, et je mets en œuvre tout ce que je sais de tactique et de ruses de guerre. Par ce moyen, on s'assure le coup d'œil, on se rend le pays familier, on se fortifie dans l'art de saisir promptement les avantages des lieux.

787. Le coup d'œil proprement dit se divise en deux points : le premier est d'avoir le talent de juger combien un terrain peut contenir d'hommes. C'est une habitude qui ne s'acquiert que par la pratique ; après avoir marqué plusieurs camps, l'œil s'accoutume à la fin à une dimension si précise, qu'on ne manquera que de peu de chose dans les estimations.

788. L'autre talent, beaucoup supérieur à celui-ci, est de savoir distinguer au premier moment tous les avantages que l'on peut obtenir du terrain. On peut acquérir ce talent et le perfectionner, pour peu qu'on soit né avec un génie heureux pour la guerre. La base de ce coup d'œil est sans contredit la fortification des positions d'une armée. Un guerrier habile saura profiter de la moindre hauteur, d'un défilé, d'un chemin creux, d'un marais, etc.

789. Dans l'espace d'un carré de deux lieues, on peut *quelquefois* prendre deux cents positions. Un général, à *la* première vue, saura choisir la plus avantageuse ; il se sera prudemment porté sur les moindres éminences, pour découvrir le terain et le reconnaître ; les mêmes règles de la fortification lui feront voir le fort et le faible de l'ordre de bataille de l'ennemi. Il est encore d'une très-grande importance, à un général, s'il en a le temps, de compter les pas de son terrain, lorsqu'il a pris la position générale.

790. On peut tirer beaucoup d'avantages des règles de la fortification ; par exemple, pour occuper les hauteurs et les choisir de façon qu'elles ne soient pas *commandées* par d'autres, pour prendre des dispositions

qui soient susceptibles de défense, et d'éviter c
un homme de réputation ne pourrait se mainte
risquer de se perdre. Selon les mêmes règles, o
des endroits faibles de l'ennemi, soit par la s
désavantageuse qu'il aura prise, soit par la n
distribution de ses troupes, ou par le peu de
que la situation lui procure.

791. COUPURE, retranchement fait dans l'i
d'un lieu que l'on veut défendre. C'est quelqu
simple fossé : on y fait le plus souvent un pa
terre, et l'on y construit un revêtement en maç
On pratique des coupures dans l'intérieur d'un
de fortification, pour en prolonger la défense
le front attaqué ; dans les rues d'une ville, da
d'un village, pour disputer le terrain.

792. COURAGE. (*Voyez* Capitaine.) La n
plus courageuse est celle où la valeur est la m
compensée, et la lâcheté la plus sévèrement
C'est donc à des causes morales, et non à la
nature de certains climats, que l'on peut attrib
supériorité de certaines nations sur d'autres.

793. COURSE. Il serait utile d'exercer les
à prendre le pas de course, en conservant le p
sible leurs rangs. Cette marche peut servir
avant l'ennemi un poste, un passage, une pos
vorable ; à attaquer un retranchement, une
un poste ; à être moins long-temps exposé au f
qu'il devient plus dangereux ; à charger une
ébranlée ou en désordre, et la déterminer à pr
fuite ; à fuir méthodiquement pour se reform
promptitude sur un point avantageux, afin d'é
grandes pertes qu'une retraite lente ferait ép
On envoie quelquefois, dans ce cas, les drap
guides généraux, conduits par des officiers d'éta
tracer une nouvelle ligne sur la position que l'
occuper, et, un instant après, on renvoie les ba
à la course s'encadrer dans cette ligne. On peu
se former à la course sur un des flancs de l'e

dans l'ordre inverse : il est évident que ces manœuvr ne peuvent être employées quand on redoute la cava lerie ; il faut alors accélérer le pas, en conservant u ordre respectable.

794. CRÉNEAU, ouverture pratiquée dans un mur pour y passer le fusil et tirer au dehors. Elle doit avoir, à la partie extérieure de la muraille, deux à trois pouces de largeur, et beaucoup plus à la partie intérieure, proportionnellement à l'épaisseur du mur, de sorte qu'on puisse découvrir au dehors autant d'étendue qu'il est possible.

D

795. DÉBORDER, *dépasser*. Le débordement est si dangereux pour le général qui l'éprouve, qu'il se regarde presque comme vaincu quand il se voit déborder. Toute armée dont les ailes ne sont pas bien ppuyées, et qui se trouvent dépassées, doit nécessaire-ıent avoir le dessous. Une armée est tournée dès que es troupes ennemies se trouvent sur son flanc, même une très-grande distance. La lenteur avec laquelle s troupes postées, et qui se battent, changent leur donnance, fait que l'ennemi peut parcourir un grand pace avant qu'elles l'aient changée. Si, pendant ce nps-là, il a pu s'approcher à portée du feu, la chose ient impossible. Voilà pourquoi une armée, sitôt lle reçoit la nouvelle qu'un corps détaché s'est é ainsi sur son flanc, ne songe d'abord qu'à la re-e, parce qu'elle ne voit pas de moyen de parer à nconvénient avant que l'ennemi ne tombe sur elle. cond principe, c'est qu'on peut compter qu'un ni posté, et atendant l'attaque, ne pourra tomber l'armée, ni sur le corps détaché, pour peu que mouvemens soient combinés avec réflexion. On toujours ou se rejoindre avant qu'il ait exécuté ivement, ou, ce qui vaut bien mieux, tomber corps qu'il laisserait au repos pour accabler sur son mouvement, et le prendre en flanc,

tandis qu'il l'exécuterait, ce qui ne pourrait manquer de causer sa perte totale.

796. Il y a deux causes, entièrement relatives à nos armes, qui facilitent à un point extrême une telle entreprise contre une armée dont le flanc n'est pas à l'abri de toute insulte. Des corps, qui forment un crochet, peuvent s'étendre, se séparer même à la très-grande portée du fusil, sans rien craindre, parce que les feux croisés de l'artillerie et de la mousqueterie couvrent la trouée tellement, que l'ennemi ne saurait tenter d'y entrer.

797. Une armée qui se place en potence, et qui forme quelque grand saillant dans son ordre de bataille, offre, par là même, un endroit très-faible. Les troupes placées ainsi ne sauraient résister aux feux croisés, à ceux d'enfilade, d'écharpe et de revers, dont un ennemi qui sait profiter de ses avantages peut les accabler dans cette situation. Voilà pourquoi une armée tournée ainsi par l'ennemi n'a pas même la ressource de lui faire face en jetant des troupes en potence sur son flanc. Il faut qu'elle cherche une position en arrière. Il est douteux qu'elle en trouve tout de suite une aussi avantageuse que celle qu'on l'a forcé ainsi d'abandonner; mais, quand il y en aurait une à portée, ce serait toujours un mouvement rétrograde qui, par son impression, peut avoir de mauvaises suites. Tout cela ne serait pourtant que peu de chose : le principal est d'avoir le temps d'exécuter ce mouvement rétrograde, sans être au moins entamé, et même sans recevoir un échec considérable, et c'est ce qui devient presque impossible avec la pesanteur de nos armées, d'autant plus que la promptitude, qui est excellente pour un mouvement en avant, est ce qu'il y a de plus dangereux pour un mouvement rétrograde, qui peut avoir de funestes conséquences, et se changer en fuite. Il faudrait donc exécuter son changement de position en arrière avec lenteur, tandis que l'ennemi mettrait dans sa marche toute la célérité possible. Qu'on songe donc à l'avance qu'il faudrait avoir sur lui pour avoir achevé son mouvement, et s'il est prudent de s'exposer à une pareille nécessité.

798. Je conclus qu'il est d'une haute importance de bien couvrir les flancs.

799. DÉCAMPER. C'est une chose aisée, quand on est éloigné de l'ennemi : quand onen est proche, mais séparé par quelque grand obstacle, ce n'est point non plus une opération difficile; elle est même aisée quand on est supérieur en force; mais quand on est en face de l'ennemi, quand on est plus faible, et qu'aucun obstacle ne sépare les deux armées, c'est sans doute une opération des plus difficiles et des plus périlleuses.

800. Celui qui, dans cette circonstance, ne recourt pas à la ruse, aux stratagèmes, qui ne s'enveloppe pas des ombres du secret et de la nuit, est un imprudent qu'une défaite complète punit presque toujours.

Le général que des circonstances forceront à décamper emploiera donc, pour cacher son projet, des précautions plus grandes encore que celles qu'il prendrait, s'il voulait aller surprendre son adversaire. (*Voyez* Camp, Surprise, Secret). C'est pendant la nuit que l'on doit décamper : celui-là est indigne de la place qu'il occupe, qui, par vanité, entreprend de faire cette opération pendant le jour devant un adversaire plus fort que lui.

801. Il faut essayer de retenir l'ennemi dans son camp, en lui faisant donner une chaude alarme par un corps de troupes légères conduites par un chef plein de valeur et de sang-froid.

802. Il faut que dans votre camp rien n'annonce que vous ayez le projet de changer de position; vos gardes, vos feux, vos signaux militaires, tout, en un mot, doit cette nuit-là paraître à l'ennemi tel que la veille.

803. Il faut bien se garder de donner à son décampement l'air d'une fuite : du calme, de l'ordre, du silence et de la fermeté, avec ces précautions, on décampe en présence de l'ennemi comme on changerait de position loin de lui.

804. Les maximes que nous venons d'établir doivent être suivies, soit qu'on évite un ennemi en campagne, soit qu'on lève un siége. Quant à la manière dont on

doit disposer ses troupes pour un décampement, (*voy.* Retraite.)

805. **DÉCOUVREURS**, hommes chargés de faire une découverte.

806. Les découvreurs qui sortent d'une place ou d'un fort, pour s'assurer que l'ennemi n'est point embusqué dans les environs, ont des devoirs à remplir qui ne sont pas si difficiles que ceux qui sont confiés aux découvreurs chargés d'éclairer la marche d'une troupe, fouiller les maisons, visiter les chemins creux et tous les objets qui entourent la place de très-près, car voilà à quoi s'étendent leurs fonctions.

807. Celles des derniers, surtout d'un corps peu nombreux, sont bien plus difficiles : de nouveaux objets se présentent à chaque instant à leurs yeux, et chaque objet exige d'eux une conduite différente.

808. Les découvreurs seront composés de cavalerie et d'infanterie, suivant la nature du pays qu'on devra parcourir.

809. Quand un officier particulier n'aura point de cavalerie, ses découvreurs seront choisis parmi ce qu'il aura de plus sûr, de plus brave, de plus intelligent et de plus leste dans son détachement. On doit toujours mettre parmi les découvreurs des hommes qui connaissent à fond le pays où l'on fait la guerre, et qui en sachent le langage.

810. Comme il ne suffit pas de fouiller le terrain qu'on a devant soi, et qu'il faut encore s'assurer de ses flancs, les découvreurs seront divisés en trois parties : une éclairera le front de la marche, la seconde le flanc droit, et la troisième le flanc gauche. On se règlera, pour l'espèce d'arme, sur la nature du terrain.

811. Comme les découvreurs doivent toujours être au moins deux ensemble, le plus petit détachement en aura au moins six : ainsi, la plus petite avant-garde sera composée de douze hommes.

Une nécessité absolue peut seule contraindre de se borner à n'avoir que six découvreurs. Quand la force du détachement le permettra, on en multipliera le nom-

le manière à ce qu'ils forment une espèce de autour du corps de bataille. Tous les découvreurs ont à cent cinquante ou deux cents pas de de l'avant-garde ; ils observeront ce qui se passera en avant d'eux ; ils ne perdront de vue ni les autres découvreurs, ni le corps t-garde; ils obéiront à tous les ordres que ce corps onnera, à tous les signaux qu'il leur fera ; ils se meront à tous ses mouvemens, ils s'arrêteront il fera halte ; ils changeront de direction quand gera de point de vue, et ils se retireront quand retraite.

Les découvreurs marcheront toujours à couvert elques haies ou autres objets, s'il est possible, l'arbres, brousailles, éminences, etc., en ne manière à voir sans être vus. Les découvreurs al se pencheront sur le cou de leurs chevaux. l'être point aperçus de loin.

Aussitôt que les découvreurs verront une troupe, ux viendra en avertir le chef de l'avant-garde. ils auront découvert la force et la qualité de la aperçue, il feront donner un nouvel avis au ndant de l'avant-garde : ils resteront cependant rs à leurs postes pour continuer à observer l'en- ils donneront ces divers avis sans bruit, et tou- en se couchant avec soin.

Si les découvreurs ne sont que deux à chaque verte, le chef de l'avant-garde renverra tout de près son arrivée celui qui sera venu lui donner nier avis, ou bien il le fera remplacer par quel- tre soldat moins fatigué.

Les découvreurs se rappelleront sans cesse qu'ils t pas destinés à combattre, mais à éclairer les es de l'ennemi ; qu'ils ne doivent faire usage de armes à feu que lorsqu'ils tombent dans une cade, que lorsqu'ils ne peuvent donner autre- l'alarme à l'avant-garde et au corps de bataille, n que lorsqu'une troupe de cavaliers, qu'ils ont ancer trop tard, marche sur le détachement avec oup de rapidité.

Quand les découvreurs rencontreront un bois

ils le fouilleront avec le plus grand soin, et n'avanceront qu'après s'être bien assurés qu'il ne renferme ni parti ennemi, ni embuscade. Ils fouilleront les fossés, les ravins, les chemis creux, les revers des chaussées très-élevées et des fossés, des haies très-fourrées, les champs clos de murs, ceux qui seront couverts d'une haute moisson, en un mot, tous les objets qui se présenteront devant eux ou sur les flancs, et qui pourraient servir à cacher, ne fût-ce même que quatre hommes.

817. Quand les découvreurs rencontreront des maisons éparses, des moulins, ou d'autres édifices, ils les fouilleront avec le plus grand soin; s'ils ne sont que deux à chaque découverte, un d'eux entrera dans le bâtiment, pendant que l'autre restera éloigné de la portée de fusil. Si le découvreur entré dans la maison ne revient pas après le temps nécessaire pour la fouiller, on prendra pour une preuve, ou du moins pour une présomption, que la maison recèle des ennemis; en conséquence, le second découvreur ira avertir le commandant de l'avant-garde; celui-ci se conduira d'après les circonstances et les ordres qu'il aura reçus. Quoique les découvreurs soient plus de deux ensemble, ils n'entreront jamais tous en même temps dans les bois, les ravins, les maisons, etc.

818. S'il rencontre un village, et s'ils ne sont que deux à chaque division, une entrera dans le village, tandis que l'autre restera en dehors; celui qui sera entré s'arrêtera aux premières maisons; il prendra auprès des premiers paysans qu'il rencontrera, les informations suivantes; il demandera. L'ennemi est-il dans le village? a-t-il paru dans les environs? quelle espèce de troupes s'est montrées; quelle était sa force? qu'est-elle devenue? etc. S'il apprend que l'ennemi n'est pas dans le village, et qu'il peut y entrer en sûreté, il le fouillera en grand, c'est-à-dire qu'il parcourra les places et les principales rues; il ira chez le premier magistrat, et lui fera les mêmes questions qu'il aura déjà faites aux premiers paysans qu'il aura rencontrés; il emploiera ensuite les menaces et les promesses pour en obtenir des ôtages, des guides, et tous les rense-

gnemens dont il aura besoin. Aussitôt qu'il sera assuré des bonnes dispositions des habitans, et qu'il aura obtenu d'eux ce qu'il désirait, il rejoindra son camarade; celui-ci entrera à son tour dans le village, le traversera, ira se placer en dehors, du côté de l'ennemi; le découvreur qui aura pris les informations, les ôtages et les guides, ira rendre compte au chef de l'avant-garde de ce qu'il aura remarqué, et lui amènera les ôtages et tous les habitans dont il aura cru pouvoir tirer quelques renseignemens.

819. Les découvreurs qui entrent dans une maison ou dans un village doivent se garder d'y commettre aucune violence envers les habitans, et de s'y amuser à boire : par l'une et l'autre conduite, ils retarderaient la marche du détachement, et s'exposeraient à être pris ou tués ou par les troupes ennemies, ou par les paysans du lieu.

820. S'ils aperçoivent des hauteurs d'où ils pourraient voir une grande étendue de pays, ils s'en approcheront avec précaution, y monteront avec prudence, examineront ensuite tous les penchans de la montagne, et en feront le tour, pour s'assurer que l'ennemi n'a point dressé d'embuscade dans cet endroit. Quelques découvreurs resteront sur le sommet de la hauteur, jusqu'à ce que l'avant-garde les ait rejoint; alors ils se remettront en marche.

821. Quand ils rencontrent un *défilé formé* par deux montagnes, ils se conduisent comme dans la supposition précédente. S'ils trouvent sur leurs pas un marais non traversé par un chemin frayé, et dont le fond ne soit pas connu, ils chercheront à savoir, par le moyen de quelques paysans des environs, quel est l'endroit où le fond est meilleur; ils le sonderont ensuite eux-mêmes, pour s'assurer de la vérité des rapports; ils planteront des jalons ou quelques branches d'arbres sur les deux côtés du chemin qu'ils auront parcouru, et qui serviront à diriger la marche du détachement.

822. Ils en agiront de même sur le bord d'une rivière ou d'un ruisseau que le détachement devra passer à gué, ayant bien soin d'observer leurs revers.

823. Toutes les fois que les découvreurs rencontreront dans la campagne des paysans et des voyageurs, ils leur feront beaucoup de questions pour en obtenir des éclaircissemens sur le compte des ennemis, mettant cependant assez d'art dans leurs demandes pour ne pas faire deviner quel est l'objet de la marche du détachement; ils arrêteront toutes les personnes qui suivront la même route qu'eux ou qui voudront les dépasser.

824. Les découvreurs observeront avec attention la direction que les partis ennemis prendront, et ils en rendront compte au chef de l'avant-garde; celui-ci, d'après leurs rapports, formera des conjectures vraisemblables sur la position qu'occupe le corps dont ces partis sont détachés.

825. Les découvreurs doivent être exercés à reconnaître, comme les sentinelles, à la poussière qui s'élève, l'espèce de troupe qui marche, et à juger de la direction et de la force des colonnes par la direction et la quantité de la poussière; ils doivent examiner les traces qu'ont laissées les chevaux et gens de pieds, ils peuvent counaître, à peu de chose près, par la façon dont le terrain est battu et dont l'herbe est foulée, quelle est la force et la qualité de la troupe qui a passé. (*Voyez* Indices.)

826. Pour que les découvreurs puissent rendre de très-grands services, il faut qu'ils soient travestis en gardes-chasse, ou autrement, afin de pouvoir éclairer de très-loin le détachement.

827. Il est quelquefois utile de donner des chiens aux découvreurs, surtout pendant la nuit; leurs aboiemens pourront faire découvrir les ambuscades. Pendant la nuit, ils redoubleront de soins et d'attentions, tant pour n'être point découverts que pour arrêter les paysans ou autres personnes qui voudraient les dépasser; ils ne s'éloigneront pas de l'avant-garde au-delà de la portée ordinaire de la voix; ils marcheront tous lentement, s'arrêteront de cinquante à cinquante pas, mettront de temps en temps l'oreille contre terre, garderont le plus profond silence, observeront avec

tention les signaux qu'ou leur fera, et leur obéiront avec promptitude.

828. Quand ils passeront près d'une maison, un d'eux se placera auprès de la porte pour empêcher les habitans d'en sortir; ils tueront à coup d'arme blanche les chiens qui pourraient les faire découvrir.

829. Quand le détachement voudra découvrir un village, une partie des découvreurs ira, comme pendant le jour, s'emparer de l'issue pour empêcher les habitans d'en sortir et d'aller avertir l'ennemi. Si quelques habitans cherchaient à s'évader, le plus leste des éclaireurs courrait après lui, l'engagerait à s'arrêter, et l'y forcerait par un coup d'arme blanche.

830. Quand les découvreurs rencontreront une patrouille ennemie, il se blotiront dans un sillon ou dans un fossé; ils se tapiront derrière un arbre, une haie ou des broussailles, et ils attendront là que la patrouille les ait dépassés; alors ils iront avertir le chef d'avant-garde. Lorsqu'ils apercevront une troupe considérable, ils feront le signal convenu, et le donneront assez à temps pour que l'avant-garde puisse se mettre en état de défense (*Voyez* 1577 *et suivans.*)

831. Quand une patrouille ennemie, après avoir aperçu les *découvreurs*, criera sur eux, ils répondront : *Déserteurs*, et marcheront comme pour se rendre à la patrouille ; s'ils voient jour à pouvoir être vainqueurs, ils profiteront de sa sécurité pour l'en punir à coup d'arme blanche; s'ils sont moins forts que la patrouille, ils se rendront à elle, et tâcheront de retarder sa marche jusqu'à l'arrivée de l'avant-garde.

832. Dans toutes les autres circonstances, les découvreurs se conduiront pendant la nuit comme pendant le jour.

833. D'après tout ce que nous venons de dire, on voit aisément combien le rôle de découvreur est important, et combien il est difficile de le bien jouer; aussi est-il très-nécessaire d'y bien exercer les soldats les plus intelligens.

834. **DÉFENSE.** Le principe général de la défense est le contraire de celui de l'attaque : il consiste à

maintenir ses flancs : il ne faut pas les laisser en brasser, presser, déplacer. Ce principe s'applique à défense d'une armée, d'un royaume, d'une provinc car une province, un royaume et une armée, ont leu flancs, que l'attaquant tente d'embrasser quand il co naît le secret de l'art.

835. Ainsi, un général doit assurer les flancs d'u armée, comme on l'a dit ailleurs ; mais on n'a poi encore étendu ce principe à la protection d'un pay et cependant il est le même. Il faut, soit par des plac fortes, ou par des tro mpêcher que l'attaqua ne l'embrasse, et prei rtout, devant *lui*, u telle position que l'on pu toujours être *plutôt* q lui sur les points du front l'on a à défendre.

836. C'est en cela que consiste tout l'art de la d fense. (*Voyez* Guerre défensive.)

837. La défense d'un poste fermé diffère de ce d'une ligne, en ce que celui-là peut toujours être e brassé de toutes parts. Voilà pourquoi l'art de la d fense y est et sera toujours très-inférieur à celui l'attaque.

838. On peut dire, en général, que tout poste ferm soit ville, citadelle, château, bourg, obligé de su sister par lui-même devant un attaquant, est un po pris.

839. On nomme défense de front le feu dirigé pe pendiculairement au poste défendu ; défense de flan celle qu'une partie du poste tire des flancs qui la voie

840. La défense de flanc est infiniment préféral à celle de front, en ce qu'elle défend tous les poi que celle-ci ne peut protéger.

841. La défense directe est de deux espèces, d recte ou oblique. Elle est directe quand elle est pe pendiculaire aux parties défendues, et oblique qua ces parties sont dans une situation inclinée ou obliqu

842. La défense oblique ne doit être employée q quand on ne peut pas faire autrement ou que le so dat est peu exposé à l'ennemi.

843. **DÉFILÉ.** Passage resserré entre des bois

des coteaux, qui ne peut recevoir qu'un front de troupes peu étendu.

844. Défendre un *défilé* se réduit à fermer à l'ennemi le chemin qu'il veut suivre.

845. Pour fermer militairement un passage, il faut élever des ouvrages qui, par leur disposition, les couvrent de feux *croisés* et rasans, il faut creuser des fossés qui empêchent l'ennemi d'approcher; il faut multiplier les obstacles qui peuvent retarder sa marche; il faut enfin couvrir ses propres flancs de manière que l'*assaillant*, en se plaçant sur la droite et sur la gauche du *défilé*, ne puisse obliger les défenseurs à abandonner leur poste.

846. Un officier chargé de garder un défilé se portera sur le chemin qu'on lui aura nommé, et vers le point qu'on lui aura indiqué; il reconnaîtra quelle est la position la plus propre à être mise en état de défense; il se déterminera pour celle où le chemin passera entre deux montagnes, au milieu d'un bois, d'un marais, sur le bord d'une rivière; objets dont la rencontre forme des défilés.

847. S'il a à choisir entre plusieurs situations également importantes, il donnera la préférence à celle qui ne sera point dominée, ou dont il sera aisé de garder le commandement, qui ne pourra être tournée en flanc, qui lui procurera le plus de feux *croisés* sur les points qu'il veut défendre; à celle enfin dont il pourra embarrasser les avenues avec plus de facilité.

848. Si l'on est chargé de garder un défilé entre deux montagnes qui ne sont pas à plus de quatre-vingt-dix toises l'une de l'autre, le commandant de la troupe, après avoir bien reconnu les environs de ces montagnes, après avoir examiné avec soin les endroits d'un accès très-facile, et après s'être assuré qu'on ne peut les tourner sans faire un grand circuit, s'emparera du sommet des deux montagnes; il y établira quelques hommes qui s'y couvriront d'un abatis ou d'un simple fossé, il tracera ensuite au milieu du défilé une redoute à crémaillère, ou une redoute à saillans perpendiculaires.

849. Une de ces deux redoutes étant construite

(*Voyez ce mot*). Le défilé sera déjà en état
que défense; pour le rendre plus dificil
fera élever au pied de chaque montagn
ouverte à côtés brisés, qu'on adossera au p
teur; les flancs intérieurs de ces redout
sés, étant prolongés, doivent former u
et la redoute à crémaillère ou à saillans d
de manière que l'angle diamètralement
qu'elle présente à l'ennemi, se trouve fo
longement des côtés des redoutes latérale

850. Si les montagnes sont à plus de q
toises de distance, au lieu d'une seule
dans le milieu du défilé, on en construit
et on les place de manière qu'il n'y ait
quatre-vingt-dix toises d'une redoute à l

851. Quand l'endroit par lequel l'enn
verser le défilé est plus rapproché d'
de l'autre, on construit toujours une re
milieu du passage, le reste de la posi
aucun changement.

852. Quand on a le temps, on élève
qui doivent lier ensemble les différente
on ne l'a pas, on se contente de creuse
gauche de chaque redoute un large foss
pieds; on jette les terres qui provienne
ment dans l'intérieur du défilé: on peu
placer ce fossé par un fort abatis de l
fossé. On augmentera la force des re
moyens de l'art.

853. On rend ensuite l'accès des mon
en entaillant le roc autant à pic qu'o
plantant des palissades et des piquets da
où la rampe est douce, et des arbres t
dans ceux où elle est le plus accessible;
pures au-dessus des redoutes ouvertes o
d'un faible parapet, d'un blindage ou
(*V. ces mots.*) Ces coupures sont dispos
qu'on ne puisse y entrer que du somm
gne, ou qu'en suivant des sentiers trè
place des tirailleurs dans ces coupures;
des amas de pierres et de gros quartier

se propose de faire rouler sur les assaillans ; on a le soin de multiplier ce genre de défense dans la partie de la montagne qui commande le défilé.

854. Si l'on a plusieurs pièces de canon, on les place de manière à ce qu'elles procurent des feux croisés sur le défilé. Si l'on n'a pas une assez grande quantité d'artillerie pour en armer les redoutes latérales, on la met dans la redoute qui occupe le milieu du défilé, et on la dispose de manière que le feu en soit rasant.

855. Quand le défilé sera formé par des bois, on fera couper les arbres à deux pieds de hauteur, jusqu'à la hauteur du canon ; les arbres ainsi coupés font une espèce d'abatis : il en est de même des haies, des buissons. On forme encore un abatis des plus épais autour des ouvrages qu'on a élevés.

856. Un marais au milieu duquel passe un chemin forme encore un défilé : il peut être impraticable ou ne l'être pas ; il peut être assez large pour que l'ennemi ne puisse pas incommoder l'ouvrage, ou il peut ne pas le mettre à l'abri du canon de l'ennemi. Avant d'agir comme si le marais était impraticable, vous prendrez la précaution de le sonder vous-même dans toutes ses parties, et si vous reconnaissez qu'il est absolument impossible de le traverser, vous pourrez vous borner à couvrir vos flancs par un parapet léger ou par un éventail. Vous construirez vis-à-vis le débouché du défilé un fort parapet auquel vous donnerez la forme la plus propre à multiplier votre feu. En avant de ce parapet, vous creuserez autant de fossés que vous le pourrez, et vous prodiguerez les moyens d'augmenter la force de votre ouvrage.

857. Quand le marais sera praticable en quelques endroits, on construira vis-à-vis des avenues un parapet semblable à celui dont nous venons de parler : dans tous les cas, on prendra la précaution d'augmenter autant qu'on le pourra le volume des eaux.

858. Quand on gardera, pendant l'hiver et dans un pays froid, un défilé formé par un marais, on construira des ouvrages, comme si l'on était sûr que l'ennemi pourrait, à la faveur d'une forte gelée, arriver aisément aux pieds des retranchemens.

859. Quand le marais sera peu large, m
ticable, on se mettra à l'abri du canon enne
vant un bon parapet.

860. Un chemin qui côtoie une rivière p
être considéré comme un défilé. Si l'ennemi
incommoder avec son canon, vous élevez
ment; si c'est uniquement avec de la mo
qu'il peut vous forcer à abandonner vos ouvr
construirez un évantail ou un léger parapet

861. Si le défilé est formé d'un côté par
et de l'autre par un bois ou une montagn
ploie pour défendre chaque côté les moyen

862. Un chemin qui traverse une vaste p
être considéré comme un défilé toutes les fo
très-avantageux à l'ennemi de le suivre; da
où rien ne favorise le défenseur du défilé, c
force d'art qu'il peut sauver son honneur et
S'il n'a que le temps et les bras nécessaires
truire un ouvrage, et les soldats qu'il faut pou
et le défendre, il tracera au milieu du c
redoute à crémaillère, à côtés brisés ou à a
lans. S'il a le temps et les moyens nécess
constituer, garder et défendre deux redoutes
à droite et à gauche du chemin, à environ
cinq toises de son milieu, et sur la même l
redoute à côtés brisés ou à saillans; il lier
ouvrages par un parapet, un abatis ou un sin
il en élevera une à crémaillère dans le mili
min, et deux à côtés brisés ou à saillans sur
et à quatre-vingt-dix toises de celui-ci.

863. Pour défendre la sortie d'un défilé,
l'ennemi de déboucher dans une plaine, et
une gorge étroite de l'entrée de laquelle il e
on construira en dehors du défilé, et vis-à-
milieu, hors de la portée du mousquet, une
crémaillère ou saillant; cette redoute, ain
battra avec son artillerie les troupes qui vi
déboucher, et avec sa mousqueterie celles c
meront dans la plaine. On tâchera d'embarr
filé avec des abatis, et de le couper avec de lar
Si l'on a beaucoup de temps et de grands m

construira, en avant et de chaque côté de la redoute à crémaillère ou à saillans, un autre ouvrage du même genre qui, par son feu, puisse empêcher l'ennemi de se former dans la plaine, afin de venir attaquer la redoute du milieu. On liera tant qu'on le pourra ces trois redoutes avec des fossés ou des abatis, ou des lignes.

864. Les principes pour garder, défendre, attaquer un défilé, sont les mêmes que ceux indiqués à *marches*, *stratagèmes*, *attaques*, *défenses*, etc.

865. DEMI-LUNE. Pièce de fortification composée de deux faces et quelquefois d'un ou deux flancs. (Planche XVI).

866. DERRIÈRES. Il n'y a de bon poste ni de bon champ de bataille que celui dont les flancs et les derrières sont couverts, et dont les communications ne peuvent être coupées : or elles peuvent être coupées, et les derrières découverts, toutes les fois que l'on a sur ses flancs et sur ses derrières une ville forte et un corps ennemi considérable. Donc celui qui s'avancera en laissant derrière lui ou une ville ou un corps de troupes, est un imprudent presque toujours puni par la défaite. Les écrivains militaires conviennent de cette vérité, et conseillent aux généraux d'attaquer pendant un combat, toutes les fois qu'il le peuvent, l'ennemi sur ses derrières; ils ajoutent encore, avec raison, que c'est lorsque la mêlée est bien engagée que les corps détachés doivent se montrer; ils disent enfin : *C'est la cavalerie qui est la plus propre à ce genre de combat.*

867. DESCENTE. Pour l'exécuter, il faut avoir une connaissance exacte de la côte où l'on prend terre, faire choix d'un point où l'on puisse promptement développer les troupes débarquées, et trouver une position avantageuse. Cela fait, il faut mettre à terre les troupes les plus résolues, les protéger par l'artillerie d'une flotte; marcher avec assurance aux premiers ennemis qui se présentent, les surprendre s'il se peut, les étonner par l'audace, leur ôter, par la vivacité de l'attaque, le temps de se reconnaître; aller sans aucun délai au point principal, et employer le genre

d'attaque le plus expédient. En général, les doivent être brusques; il ne faut en charge officiers actifs et entreprenans, des troupes et formées.

868. Le général doit, avec un soin scrupu surer ses communications, ses derrières. (V. d'opération.) Il amassera autant de munitio pays peut lui en fournir, ne tolérant ni fraud lage: il doit se hâter sans violer les règles. U perdu dans cette position, plus critique que to pourrait compromettre son armée.

869. Les descentes faites dans un grand peu de force, pour pillier ou incendier quel sons et villages, coûtent toujours plus à cel fait qu'à celui qui les supporte.

870. — *Exécution*. Aussitôt que les chalo arrivées aussi près du rivage qu'elles le peuve le signal est donné, l'officier qui commande que l'exemple du chef peut tout sur les sold le premier à terre; son détachement l'imi forme en colonne serrée, la baïonnette au canon; il marche avec vivacité et sans p temps; quoique les troupes opposées soient n et braves, sa résolution leur en imposera; teront d'abord et prendront bientôt la fuite elles ne feront qu'une résistance molle et sans trouve sur la rive un ennemi très-supéri couvre avec des chevaux de frise qu'il a app des abatis, ou il supplée à sa faiblesse par un avantageuse.

871. Les principales attentions que l'on dans un débarquement sont d'empêcher les sauter à terre avant le moment ordonné, et en tourbe; un silence profond, un grand or valeur calme, assurent le succès des débarque radeaux sont beaucoup plus favorables pour quement que les bateaux ordinaires, et mêr bateaux plats.

872. — *Fortifier un endroit propre à un ment*. On commencera par couper la plage qu'on le pourra; on creusera sur le rivage,

dans le lit des eaux, des fossés larges et profonds; on cachera autant que possible l'endroit où ces fossés seront creusés. (Vigné). On embarrassera avec des arbres taillés en abatis, des piquets, des pieux, etc., l'endroit le plus favorable à la descente des troupes; on élevera sur la rive des ouvrages qui, en fournissant beaucoup de feux directs, croisés et rassans, puissent causer beaucoup de mal à l'ennemi. On restera derrière ces retranchemens, d'où l'on tirera sur les bateaux et les conducteurs, jusqu'au moment où quelques troupes ennemies auront gagné le rivage, et mis par-là les bateaux ou les vaisseaux chargés de protéger la descente dans l'impossibilité de faire feu; on fondra sur l'ennemi avec vivacité, et à l'arme blanche. Quand on agit avec ordre et avec vigueur, quand on ne permet pas à un trop grand nombre de troupes de gagner la terre, on réussit à repousser l'ennemi.

873. La meilleure manière d'empêcher un debarquement sur le bord d'une rivière dont on défend le passage (*voyez ce mot*), consiste à prévenir les embarquemens, en enlevant, sur l'une et l'autre rive, tous les bateaux, barques et bacs, les poutres, planches et madriers qui peuvent servir à construire des radeaux.

874. DÉSESPOIR. *C'est rendre à un ennemi affaibli une partie de sa force, que de le réduire au désespoir.* Le général sage se gardera donc de mettre l'ennemi dans la cruelle nécessité de vaincre ou de mourir; il se gardera encore de ne lui laisser de choix qu'entre la honte et la victoire, car la honte paraît à quelques hommes plus cruelle que la mort.

875. DESSIN *Militaire*. Un militaire qui ne connaît pas le dessin pour retracer les objets que la nature lui présente, peut s'y prendre de la manière qui suit:

876. Quand il est en marche, il commence à tirer sur le papier une ligne qui indique le chemin qu'il tient.

877. Il fait une clé, par des marques différentes, tels que points, croix, lettres, etc., pour désigner tout

ce qu'il peut rencontrer dans un pays, comme ville, bourg, hameau, chapelle, croix, rivi praticable ou impraticable, bois, prés, ter lins, enfin tout ce qu'on remarque en voyage

878. Lorsqu'il passe un village, il le note p que convenue de sa clé, et y ajoute le nom; i s'il y a des rivières ou de grands chemins à d gauche, et, quand cela a lieu, tire une ligr indique, en remarquant l'endroit où les chem issent. Quand on en a le temps, on fait des r Il est même bien d'indiquer sur son papier marques de la clé, les endroits où l'on pourr de la troupe, les chemins par où l'ennemi p les endroits où il y a des fourrages, ceux où i pas.

879. C'est de cette manière que l'on pr mesures justes, que l'on obtiendra l'estime d ral, en lui faisant des rapports exacts et lum

880. DÉTACHEMENT. Un officier charg tachement, pour quelque objet que ce soit, apporter trop de soin à prevenir les surprise nemi (1777), et à se trouver toujours en recevoir. Il faut qu'il sache choisir un terrai s'y défendre avantageusement, et se ménage de besoin, une retraite assurée. (*Voyez* déc C'est à lui à se régler d'après ses instructions faut qu'il se replie contre des forces supéri qu'il profite des siennes lorsque celles de l'e sont inférieures.

881. Quelquefois il se retirera dans la nui proche de l'ennemi, et lorsqu'il aura assez ma lui donner une fausse idée de ses desseins, e négliger les précautious que l'on cesse de pre que l'on croit l'ennemi éloigné, il viendra ment le charger et le repousser.

882. Il s'attachera à former des entreprises nemi, à l'inquiéter, le harceler de toutes les r afin de l'obliger à se tenir sur la défensive, procurer du repos soi-même.

883. Un général ne saurait être trop atte

confier des détachemens qu'à des officiers bien capables. (*Voyez* 1468 *et suivans.*)

884. Il est des objets qu'un officier particulier doit porter avec lui toutes les fois qu'il va en détachement : une demi-toise, ou un objet qui puisse la remplacer, tel que chaîne ou cordeau, papier, crayon, encre. (*Voyez* Dessin militaire, Pays, Marches, Avant-Garde, Arrrière-Garde, Retraite, Guide, etc.)

885. DISCIPLINE. La discipline militaire doit descendre dans tous les détails relatifs à l'éducation, à l'institution et à l'instruction des gens de guerre; elle doit régler leur conduite, fixer leurs opinions, et modifier leurs préjugés.

886. Aucune des actions des gens de guerre n'est indifférente : la discipline doit les peser toutes avec soin, et placer conséquemment leurs auteurs dans la liste de ceux qui doivent être récompensés ou qui méritent d'être punis.

887. La plus importante des leçons que donne la discipline est celle-ci : OBÉISSEZ! c'est la première que l'on doit donner à tout militaire; elle serait la seule, si ce qu'elle commande pouvait s'exécuter sans apprentissage (1550).

888. On dit qu'une armée sans discipline ne peut point remporter de victoires; n'aurait-on pas dû dire : sans discipline point d'armée.

889. Il n'est pas très-difficile de discipliner un corps nouvellement formé; mais il l'est infiniment de faire rentrer sous le joug de l'obéissance un corps qui l'a secouée.

890. Voyez une armée bien disciplinée, elle vous paraît entièrement composée d'hommes vertueux et braves; voyez au contraire une armée indisciplinée, vous croyez être au milieu de lâches brigands.

891. Voulez-vous avoir une idée juste de la discipline? Rappelez-vous qu'une armée romaine avait, dans l'enceinte de son camp, un arbre chargé de fruits mûrs, que le propriétaire retrouva intact quand elle eut décampé. Souvenez-vous encore qu'un légionnaire qui trouvait un effet, quel qu'il fût, ne se l'appropriait

pas, et qu'il le portait à son tribun avant qu'on l'eût réclamé. (1551 *et suivans*).

892. Le nombre et la valeur ne peuvent remplacer la discipline. Quel peuple devrait en être plus persuadé que le Français? Les funestes résultats de l'absence de discipline sont tracés en caractères sanglans dans plus d'une page de ses annales. On ne citera, pour ne point rouvrir un trop grand nombre de plaies, que Crécy, Poitiers et Azincourt.

893. Un jour ne suffit point pour créer une bonne discipline, un jour ne suffit point pour l'établir : ces deux opérations sont l'œuvre du temps ; on ne peut les exécuter sans quelques erreurs, mais ces erreurs mêmes sont utiles : elles rendent les chefs et les subordonnés moins confians, plus actifs et plus soigneux.

894. C'est beaucoup que d'avoir discipliné le soldat, mais il est bien plus essentiel de discipliner les officiers. Il ne suffit pas que l'officier subalterne observe les lois de la discipline, il faut encore qu'il se garde de leur porter atteinte par des murmures indiscrets. Le soldat ne brise, en effet, les liens qu'il doit toujours respecter, que lorsque les officiers lui en ont donné l'exemple, et lorsqu'ils l'y ont engagé par des propos peu mesurés.

895. Une bonne discipline descend du général au soldat par des degrés égaux ; elle est toujours la même.

896. Une armée sans discipline pourra peut-être remporter une victoire, mais elle ne peut en profiter.

897. Une armée disciplinée peut être battue, mais elle n'est jamais défaite, ou au moins prendra-t-elle bientôt sa revanche.

898. Une armée disciplinée peut être surprise, mais pour cela elle n'est pas battue ; une armée sans discipline qui est surprise est ordinairement détruite.

899. Une armée sans discipline, disait le maréchal de Saxe, est plus dangereuse à l'Etat qu'à l'ennemi.

900. Un régiment bien discipliné est aguerri dès le premier coup de canon, celui qui ne l'est pas ne s'aguerrit jamais, ou se conduit comme s'il ne l'était pas.

901. Voulez-vous savoir si un régiment est bien discipliné? voyez-le quand les compagnies se forment;

ivez les détachemens qui montent et descendent la
arde : si le silence et l'ordre n'y règnent pas, assurez
ardiment que la discipline est mauvaise.

902. Voulez-vous rétablir la discipline? punissez les
hefs, et jamais les subordonnés. Un officier fait-il
uelque faute, que le colonel l'expie; un soldat manque-
-il à ses devoirs, que son capitaine en porte la peine :
ue l'âge, le rang, la naissance, ne mettent personne
l'abri des punitions méritées, et la discipline ac-
uerra chaque jour de nouvelles forces. La gravité et
a durée des peines sont toujours en raison inverse de
élévation; elles devraient être, au contraire, en raison
omposée.

903. Quelque utile que soit la discipline militaire,
s guerriers qui n'auraient que ce frein seraient en-
ore bien loin de la supériorité que l'on doit désirer
n eux; par elle, ils seraient valeureux et obéissans,
nais elle ne leur rappellerait pas qu'ils sont hommes,
u'ils sont citoyens, et qu'à ces deux titres ils doivent
voir des vertus sociales : c'est à la morale à leur don-
er ces vertus essentielles à leur félicité, à leur gloire
t à celle du peuple qu'ils servent.

904. DISPOSITIONS DE GUERRE. L'art militaire
'a aucune partie plus étendue, plus importante, et qui
xige plus de connaissances profondes et générales,
t dont ceux qui veulent parvenir au commandement
les armées doivent le plus s'occuper. (*Voyez* Plan de
ampagne.)

905. *Les meilleures* dispositions de guerre ne sont
as tant celles qui nous mettent en état de battre l'en-
emi, que celles qui l'affament et le ruinent à la
ongue.

906. Il ne faut pas hasarder de braves soldats, ni se
nettre au pouvoir de la fortune, quand on peut aussi
ûrement vaincre son ennemi par adresse que par force.

907. DIVERSION, attaque faite dans un point pour
mpêcher l'ennemi d'agir dans un autre avec des forces
upérieures.

908. Dans l'attaque d'une armée ou d'une place, on

fait diversion en menaçant plusieurs points par d
attaques, soit feintes, soit réelles. Lorsque l'enne
assiége une ville, on fait diversion en attaquant u
de ses places, lorsqu'il est plus avantageux pour lui d
la conserver que de prendre celle qu'il environne. S'
a pénétré dans une province, on fait diversion en e
trant dans son propre pays, et le rappelant à sa défens

909. ÉCHARPE (*Feu d'*), feu qui bat par un ang
moindre que de vingt degrés. Le feu d'écharpe et r
sant est le plus meurtrier.

E

910. EMBUSCADE, poste ignoré où l'on a cach
des troupes, à dessein de surprendre l'ennemi.

911. — *Des embuscades en général.* Les principal
précautions à prendre, pour dresser une embuscade
sont d'en bien reconnaître le lieu, d'y arriver par l'e
droit qui peut être le moins aperçu, d'avoir plusieu
sorties, soit pour attaquer, soit pour se retirer.

912. Si l'on est découvert, il faut changer le lieu d
embuscades, avoir beaucoup de sentinelles, qu'il fa
visiter et faire visiter souvent; partager les troupes s
chaque avenue ou sortie; laisser engager l'ennemi d
l'embuscade avant de l'attaquer; le charger vigour
sement; l'exécution faite, se retirer promptement,
s'éloignant le plus possible du chemin par où l'enn
peut venir au secours; mettre les prisonniers et le
tin à la tête; les faire marcher diligemment, et
le gros de la troupe à la queue, afin de souteni
premiers efforts de l'ennemi, qui presque toujou
rive en désordre, et ne songe d'abord qu'à arrê
retraite, pour donner le temps d'arriver aux tr
qui marchent ensemble.

913. Lorsqu'il n'est pas aisé de faire à-la-fois pl
embuscades, dont chacune soit aussi forte que la
des ennemis qui peuvent survenir, il suffit de l
poser de petits partis de cavalerie, et de donne
à tous les commandans de faire retraite jusqu'à
tain endroit désigné où le gros de vos troupes
caché, ce qui vaut une seconde ambuscade.

914. Formez une embuscade lorsque, par de bons espions, vous aurez avis du jour que doit être en marche et du chemin que doit tenir un convoi de chevaux de remonte, de munitions, d'armes, de soldats, de recrues, escorté de moins de troupes que celles que vous pouvez détacher d'un des corps principaux.

915. Vos intelligences peuvent vous donner la facilité d'enlever dans une embuscade un général ou un prince ennemi qui se détache de son armée pour reconnaître quelque terrain ou quelque place, pour aller se faire traiter de quelque blessure ou recevoir un personnage de distinction; pour chasser, etc., enlever des fourrages.

916. Lorsque l'ennemi va prendre ses quartiers, ou lorsque les troupes en sortent pour aller au printemps former l'armée, on détache quelquefois à l'avanture de petits partis, pour faire des prisonniers, enlever de petits convois entre l'armée et les villes.

917. Il faut pour ces expéditions qu'il y ait avec ces partis de très-bons guides qui connaissent tous les petits ponts, tous les ruisseaux, les passages de marais et les sentiers des bois, afin de pouvoir se retirer par des voies inconnues à l'ennemi.

918. Si vous ne fondez pas la sûreté de votre retraite sur la force de vos combattans, mais uniquement sur leur adresse et leur vitesse, composez votre embuscade de la cavalerie la plus légère, et du nombre seulement que vous croirez suffisant pour défaire la troupe ennemie contre laquelle l'embuscade est formée; mais si vous êtes supérieur en cavalerie, et s'il ne se rencontre point de défilé sur votre retraite, alors, quoique le gros de l'armée opposée soit plus considérable, vous devez former l'embuscade de toute votre cavalerie, pour battre celle de l'ennemi qui peut venir au secours, car l'infanterie ne pourra faire obstacle à la retraite de votre cavalerie ou de vos dragons.

919. Quand la retraite peut être courte et par un chemin rude, l'embuscade se compose de plus d'infanterie que de cavalerie; mais si la retraite doit être longue et par un chemin plat et découvert, ne prenez d'autre infanterie que celle que la moitié de la [illegible]

rie peut porter en croupe, tandis que l'autre n
non chargée de ce poids couvre l'arrière-garde.

920. Si vous faites de petites mais fréquente
buscades pour incommoder l'ennemi, formez-
temps en temps une grosse, afin qu'il craigne de
des détachemens contre vos partis.

921. La marche pour les embuscades se fait s
tement et ordinairement de nuit. (*Voyez* Surp
Vous ne permettrez pas que, dans cette marche,
ait des chevaux qui hennissent, ni des jumens, m
chevaux hongres, parce qu'ils feraient hennir pr
tous les chevaux entiers. (3076 *et suivans.*)

922. Vous préviendrez vos troupes que, si, à l'en
de l'embuscade, il part quelque gibier, person
doit courir après ni tirer dessus, afin de ne pas se
découvrir. Vous préviendrez également de ne l
aucun cheval détaché, parce que s'il vient à s'eff
cher, il se met à courir et peut être rencontr
quelques paysans, qui donneraient probablemen
aux partis ennemis.

923. Si vous avez à passer un petit terrain
neux, afin que l'ennemi ne découvre pas votre e
cade par la trace des hommes ou des chevaux,
devez mettre des fantassins à l'arrière-garde, qui
chent en traînant par derrière des rameaux o
sorte de rouleau, qui effaceront l'empreinte d
même sur la boue.

924. Tâchez d'entrer dans l'embuscade par u
endroit où il ne reste aucune trace. Lorsque vous
terez le chemin, faites continuer la trace par un
qui marchera sur un plus grand front que les t
qui vont se mettre en embuscade, et se retire
suite d'un autre côté. S'il est nécessaire que ce
revienne à l'embuscade, il commencera sa c
marche de quelque endroit où le terrain se tr
dur, et la continuera avec moins de front que
qu'il a tenu en assaut. Quelquefois les anciens o
ferrer à revers les chevaux qui composaient l'a
garde.

925. — *De l'heure et des lieux propres aux E
cades.* N'arrivez pas à l'embuscade beaucoup

ue les ennemis y viendront donner, parce
ins d'heures il peut survenir moins d'acci-
la fasse découvrir.

es grandes embuscades, faute de bois, se for-
is les vallons, ayant soin d'en mettre de très-
ur les éminences voisines, pour arrêter les
ou autres passans qui, de ces hauteurs, pour-
couvrir vos troupes et en donner avis à vos

vitez de mettre des embuscades près des che-
fréquentés et dans le voisinage des champs où
ns travaillent.

e vous fiez pas sur ce que les bois et les ra-
ent bien vos troupes; car elles ne garderont
sez le silence que vous souhaiteriez. Les chiens
ans découvriront l'embuscade, si elle n'est
loin que le point où les chiens ont coutume
ter du chemin pour chasser.

n forme très-commodément les petites em-
dans les grottes des montagnes et dans les en-
murailles, les ruches à miel qui, dans plu-
ys, se trouvent dans des endroits déserts.

es maisons de campagne, quoique habitées,
ses-cours, les jardins fermés de murailles,
si propres aux embuscades, pourvu que des
es voisines et fréquentées on ne puisse pas
ui s'y passe. Vous ne permettrez pas qu'aucun
tans sorte.

aisissez-vous des passages, pour empêcher que
ne s'échappe? Pour réussir dans cette entre-
tes avancer de nuit un parti qui investisse le
our, que des soldats, vêtus en paysans, mar-
peu loin les uns des autres, et qu'ils s'ap-
autant qu'il faut pour occuper toutes les ave-
nt que de ce lieu on découvre votre détache-

endant que ce détachement se tient caché,
erez des sentinelles tout autour, avec défense,
e de la vie, de passer au-delà.

ur le clocher ou la tour la plus haute du lieu,
tres en sentinelle un officier qui, avec de

bonnes lunettes d'approche, observera et vous fe connaître par quel chemin et en quel nombre les e mis viennent, afin que vous commenciez vos dispositio de manière à ce que vos troupes ne soient ni domin ni enfilées.

934. Si le commandant ennemi connaît son méti il ne passera pas auprès de ce lieu sans faire avan un parti pour prendre langue. Dans ce cas, si vot sentinelle du clocher vous avertit, faites retirer v troupes dans les rues opposées, et postez seulemen dans celles par où le parti entre, quelques soldats t vestis, pour empêcher qu'aucun habitant n'averti l'ennemi de ce qui se passe.

935. Les plaines couvertes de glands, bleds, ou bois-taillis, sont très-commodes pour les embusca d'infanterie seule, parce que l'on voit de loin de que manière et en quel nombre les ennemis vienner parce qu'on peut sortir en ordre de bataille pour attaquer; et si l'on a reconnu qu'ils soient trop fo on a une retraite libre de tous côtés; d'ailleurs, les en mis se défieront beaucoup moins en marchant par plaines, que par des terrains coupés ou couverts grands bois.

936. Lorsque l'ennemi doit marcher, surtout d une saison chaude, par un chemin où l'on trouve ra ment de l'eau, si le terrain vous permet de dres une embuscade auprès de quelque fontaine ou d' ruisseau, vous pouvez en attendre un heureux succ quand même vous vous trouveriez inférieur en troup car les soldats ennemis, fatigués par la marche, manqueront pas de se débander, comme nous voyons arriver tous les jours en semblable occasio sans que les officiers le puissent empêcher.

937. Si vous devez vous tenir plus d'un jour en e buscade, choisissez un endroit où il y ait de l'eau, peur qu'on découvre vos soldats qui sortiront pour aller chercher. S'il n'y en avait point, faites en por pour le temps que vous devez rester en embuscade.

938. Placez votre embuscade à une distance qui soit pas trop grande du chemin, de manière à to ber sur l'ennemi, avant qu'il ait le temps de se for

939. Plus l'embuscade sera loin de vos places ou de tre armée, moins les ennemis se défieront, surtout , après avoir divisé vos troupes, vous savez les rassembler secrètement.

940. — *Dispositions des embuscades.* Avant d'entrer ans l'embuscade, il est important de bien fouiller les avirons pour s'assurer s'il n'y a point d'embuscade des nnemis. On doit ensuite distribuer les troupes sans onfusion, de manière qu'elles puissent sortir en ordre ans se pousser les unes les autres.

941. Dès qu'on arrive à l'embuscade, le chef de haque troupe doit faire l'appel; s'il manque quel- n'un, il en donne de suite avis au chef de l'expédion, qui examine quel parti on doit prendre; de temps temps on renouvelle cet appel pour éviter la déseron ou empêcher les maraudeurs d'aller dans la camagne. Vous défendez, sous peine de vie, de passer les entinelles que vous placez près les unes des autres, et ue vous avez choisies dans les soldats en qui vous avez ne grande confiance.

942. Vous faites attacher ou tuer les chiens; quant ux chevaux qui hennissent, on leur met une balle de lomb dans l'oreille.

943. Placez les setinelles destinées à découvrir loin travers les feuillages et les arbrisseaux, de l'éminence ur laquelle elles sont postées; car un homme sur une olline, à la faveur de la clarté de l'horizon, se voit de lus d'un quart de lieue. A défaut d'un terrain élevé, ous pouvez placer les sentinelles au haut des arbres ien touffus, ou derrière un peu de broussailles que on fait apporter pour les cacher: et, afin qu'on ne reonnaisse pas les sentinelles à leur uniforme à boutons e métal, on les déguise en paysan du lieu, ayant ussi soin de faire poser leurs armes à terre, pour que ur éclat ne les fasse pas reconnaître.

944. Si ces sentinelles sont beaucoup trop éloignées e l'embuscade pour être entendues, ou que les avis ne uissent y être apportés sans qu'il faille traverser une ampagne découverte, et être apperçu, mettez entre eux, à une moindre distance, d'autres sentinelles ien cachées; et, pour éviter la confusion ou l'erreur.

titude dans les avis, choisissez, pour ces sortes de sen
tinelles, des officiers ou sous-officiers et caporaux inte
ligens.

945. Les sentinelles laisseront passer toutes les pe
sonnes par qui elles croiront qu'elles et les embuscad
n'auront pas été découvertes, et arrêteront toutes cell
qu'elles pourraient soupçonner de s'être aperçu
quelque chose; si elles n'y peuvent parvenir, elles
donneront avis, afin qu'on détache à leur poursuite
des trois petits partis de cavalerie que l'on aura à
droite, à la gauche et au centre de l'embuscade, po
que, sur l'avis des sentinelles, ils soient prêts à co
rir sur les déserteurs et sur ceux qui auraient pu déco
vrir l'embuscade.

946. On aura soin de travestir les soldats de ces pa
tis, afin que, de loin, on les prenne pour des paysa
des chasseurs ou des bergers.

947. Tenez de nuit les soldats éveillés, et le jo
sitôt que les sentinelles vous auront annoncé l'a
proche de l'ennemi.

948. Vous pouvez affaiblir le gros des troupes enn
mies, en dispersant sur les montagnes ou coteaux
vue de l'embuscade, quelques troupeaux gardés
des soldats déguisés en bergers. Le désir qui prendr
l'ennemi de s'en emparer, vous facilitera une attaq
avec moins de risque. (*Voyez* Espions.)

949. — *Moyens de faire donner l'ennemi dans u
Embuscade.* Pour éviter que l'embuscade ne soit d
couverte avant le temps, exigez de vos troupes la pl
grande tranquillité; qu'elles restent cachées jusqu'
signal convenu, lequel sera donné par des personn
intelligentes, placées en vue de l'umbuscade, au m
ment ou le gros de l'ennemi sera en présence. Ces
gnaux peuvent être un certain nombre de coups de f
sils, ou un feu de paille, ou un étendard qu'on arbor

950. Si vous êtes assez nombreux pour faire deux en
buscades, n'attaquez l'ennemi que lorsqu'il se trouv
entre elles deux.

951. Laissez toujours dans l'embuscade une pet
réserve destinée à attaquer l'arrière-garde ennemie,

enait au secours du gros, ou l'avant-garde, s'il y 'ait,

2. Choisissez un certain nombre de bons tireurs eront chargés de tirer sur ceux qu'ils reconnaîtront officiers ; car vous trouverez peu de résistance de rt de l'ennemi, si au désordre et à la confusion int la perte de ses officiers.

3. Si les officiers placés en sentinelles vous annon- plus de monde que vous n'en attendiez, et si vous ouvez le battre, allez vous-même le reconnaître, avec de bonnes lunettes vous l'apercevez ; hâtez- de faire retraite, car vous devez présumer que emi, averti, vient en force pour vous surprendre.

4. Vous devez aussi vous retirer au plus tôt, si l'en- a des troupes supérieures aux vôtres à portée de er sur vous, et lorsque, malgré vos précautions, aurez été aperçu, ou qu'il vous sera déserté quel- i. Si malgré votre promptitude à faire retraite vous tteint par des troupes supérieures, prenez les pré- ons indiquées à l'art. Retraite de Troupes. (*Voyez* ot.)

5. Afin de ne pas perdre vos partis, vous détache- uelqu'un pour les prévenir de votre retraite et du ù ils devront vous rejoindre, en leur indiquant iemins qu'ils auront à tenir. Les paysans qui con- ent tous les sentiers, tous les endroits où *ils* peuvent cher dans les ravins et les bois, *échappent* ordi- ment, quoiqu'*ils* découvrent de *loin* une troupe ieure d'ennemis. Les paysans, à moins qu'ils ne t qu'on fait des détachemens, pour les couper, ntume de se tenir cachés dans l'embuscade, et sser passer l'ennemi, pour ensuite prendre les urs ou maraudeurs.

. — *Des embuscades contre une garnison, un camp t, une armée.* Pour faire donner dans une em- de une partie de la garnison d'une place, cachez là de cette embuscade, plus près de la place, un parti de cavalerie qui, un matin, prendra les eaux de la ville, les chevaux des officiers qui vont , et qui, le soir, à l'heure ordinaire de la pro-

menade, tâchera d'enlever le gouverneur, des officiers ou principaux citoyens ou dames. On peut choisir, pour ce dernier cas, un jour de fête ou de foire. Plus le parti enlevera de personnes de distinction, plus les parens et amis feront d'instances auprès du gouverneur pour l'obliger à envoyer un détachement contre ce parti. Si la garnison sort pour le charger, il se retirera sur le lieu où vos troupes sont en embuscade.

957. Le parti ne doit pas se retirer précipitamment, pour ne pas faire abandonner la résolution de le poursuivre. Il doit envoyer au plus tôt les prises vers l'embuscade, pour empêcher l'ennemi de les recouvrer. L'embuscade ne doit pas être trop près de la place, afin que la retraite soit plus difficile aux ennemis qu'elle aura mis en déroute.

958. Embusquez un corps de cavalerie pour couper le chemin à la garnison battue.

959. Si vous avez assez de troupes, et que vous présumiez que le gouverneur soit assez mal avisé pour dégarnir sa place par une forte sortie, vous pouvez mettre plus près, de l'autre côté de la place, une seconde embuscade, qui portera les préparatifs nécessaires à une surprise, soit pour donner une escalade, soit pour appliquer le pétard à une des portes, tandis que les ennemis se sont éloignés pour aller charger un parti plus considérable de vos troupes qui a paru plus loin. Il est bon, quelques jours avant la grande embuscade, d'en avoir formé de peu considérables, ou d'avoir fait de petites courses pour que le gouverneur, se persuadant toujours qu'il n'y a que peu de monde et se détermine plus facilement à détacher une partie de sa garnison. Il faut cependant que ces courses soient un peu éloignées; car si elles étaient fort proches, l'ennemi par ses fréquentes patrouilles et ses gardes avancées vous empêcherait de faire le coup qui est le plus capable de porter le gouverneur à détacher les troupes de la place.

960. Afin que l'armée ennemie, ou du moins un détachement de cette armée donne dans votre embuscade, marchez avec votre armée vers les ennemis qu'au point où vous n'aurez pas lieu de craindre

ert par leurs ... par ...
à, faites ... avec ...
ez une ...
r, enfin ...
ade, et qu ...
ans donner ...
op de troupes ...
rmée, pour que ...
la suivre ...

Afin que ...
up de pr ...
crainte ...
ntrépide ...
e: faites ...
rant l'expédition ...
ver si le ressentiment ...
e de son armée ...
létachement ...
Sitôt la ...
s que l'ennemi ...
evez profiter de la ...
précaution de prudence.

ÉMULATION. L' ...
n certain ...
dans les gouvernemens ...
ets sont le plus ...
on citoyen ...
orté par un ...
e ne point ...
Tous les ...
omposées ...
, de ces ...
ourquoi les ...
ient ...
t alier, ...
er l'ému...
C'est pen ...
per des moyens ...
e faire naître ...

966. La nature n'est point avare d'hoi
pour devenir illustres. Les grands guerriers
riers estimables paraissent partout où les h
gloire et les récompenses leur sont réserv
où l'on sait exciter l'émulation, en honorar
et les vertus. Mais les talens s'enfuiront pa
ne seront pas une source d'avantages réels
du génie s'éteindra là où les honneurs ne l
point d'aliment.

967. Pendant la guerre, l'amour de la
crainte de la honte, l'exemple, le préjug
d'enthousiasme, tout cela agite le cœur des
et supplée à l'émulation. Pendant la paix,
pas de même; il n'y a point de gloire à ac
livrant obscurément à des détails subalterr
point de honte à craindre en n'étudiant p
litaire; les préjugés se taisent, les exempl
vers, et l'enthousiasme ne se montre point.
si les militaires ne se sont pas instruits
paix, ils ne peuvent être que braves pendai
et la bravoure ne suffit point.

968. Il est donc de l'intérêt bien enten
vernement de s'occuper avec soin des moy
ter l'émulation dans nos armées, pendant la
que dans la garde nationale, qui doit gar
sol de toute invasion.

969 ENCOURAGEMENT. Les moyens
ral habile peut employer pour encourager
sont en grand nombre.

970. L'amour de la patrie, de la liberté
de la cause, peuvent être considérés comi
puissans.

971. Les soins qu'on prodigue aux bles
cours qu'on accorde aux veuves et aux enf
qui ont succombé sous les coups de l'enner
moyens assurés d'encourager une armée.

972. Si l'on a montré de loin des distinc
rables à celui qui en est avide, des éloges
vain, des grades à l'ambitieux, du butin
tous combattent avec ardeur

973. Que la crainte des peines ne soit employée qu'à la dernière extrémité : elle ne peut être mise au nombre des moyens d'encouragemens; elle peut tout au plus empêcher la lâcheté de se montrer.

974. Que le général fasse voir sur son front, dans ses yeux, dans son maintien, par ses propos, qu'il regarde la victoire comme assurée; il doublera le courage de ses soldats.

975. Inspirer du mépris pour la composition de l'armée qu'on va combattre; faire remarquer des prisonniers faibles, alarmés; montrer les horreurs d'une longue prison, sont des moyens pour donner du courage aux plus timides.

976. Parler à une armée de la supériorité de sa discipline, de son instruction; avoir l'air d'agir offensivement, quoiqu'on soit résolu de garder la défensive; présenter la bataille à l'ennemi, faire des retraites qui aient l'apperence d'une marche en avant; annoncer un secours prochain; jeter dans les retranchemens ennemis un enseigne, un bâton de commandement, ou quelques marques de distinction : tous les soldats, encouragés par le désir de le reprendre, se précipitent aveuglément dans le danger. Faites paraître pendant la mêlée un détachement qu'on a fait soi-même, et que l'on annonce comme secours considérable, ayez l'air d'avoir placé plus de confiance dans un corps que dans un autre, sans cependant paraître vous défier de ce dernier, vous les encouragerez tous.

977. *Généraux*, faites-vous aimer de vos soldats; gagnez leur confiance, et il vous sera facile de les enflammer de quelque passion violente.

978. L'exemple est cependant le moyen le plus actif auquel un général puisse recourir pour encourager ses troupes; mais il ne doit en faire usage qu'à la dernière extrémité, et lorsque tous les autres ont été vains : il perdrait de sa force s'il était trop fréquemment employé.

979. ENFILADE. Feu de l'ennemi qui parcourt dans toute sa longueur le terrain, la tranchée, le chemin, le passage, etc., que vous occupez.

980. ENSEIGNE. Les anciens Gaulois avai enseigne des figures d'animaux, et principale taureau, le lion et l'ours.

981. ENTÊTEMENT, constance, opiniâtre beaucoup de circonstances, donnent la victoir

982. ENTHOUSIASME. L'éducation est le vr de rendre les hommes braves, c'est-à-dire, de l mépriser la douleur et la mort; mais pour ren ves des hommes que l'éducation n'a pas faits tel allumer en eux les passions les plus capables un enthousiasme aussi violent que durable. (V le choix de ces passions: Philosophie de la gue couragement, patrie, etc.)

983. ENTREPRENEURS *et Fournisseurs* (Les gens qui prennent les entreprises des fo de l'armée, ne font rien que des officiers in ne puissent faire beaucoup mieux.

984. Je réformerais ces gens de finances p motifs:

1°. Ils font, aux dépens de l'État, des fortu daleus esqu'il est bon d'économiser;

2°. Ils détruisent les armées, hommes et et font plus périr de soldats dans les hôpit n'en meurt sur les champs de bataille, en fo toujours ce qu'il y a de pire dans chaque esp

3°. Il est toujours au pouvoir de ces gens rêter ou de faire manquer absolument les op

985. Enfin, des hommes si avides, si intére vent bien prendre de l'argent de l'ennemi dire le secret des mouvemens, ou le lui indi la disposition des magasins, ou enfin pour fa quer les fournitures au moment.

986. On trouvera toujours dans les armées d'honneur qui auront du zèle et de l'activité remplaceront avec avantage les entreprene toutes leurs fonctions : en les employant, on é bien des millions et bien des hommes; voilà c il se faut servir, et ce sont les seuls.

987. ENTREPRISE, résolution d'une attaque. Il est important que les officiers et soldats même ignorent le pour et le contre d'une entreprise; car il y en a toujours un grand nombre qui comptent les voix plutôt qu'ils ne les pèsent.

988. Souvent, dans un conseil, ce ne sont pas les sages qui sont les plus écoutés et qui décident, mais ceux à qui il est permis de dire et de faire ce qui leur plaît; en outre, on a de l'éloignement, dans ces sortes d'assemblées, pour tout ce qui tend à éviter ou retarder le combat, de peur de faire douter de son courage. Il est donc important que ceux qui ont été d'un sentiment contraire, paraissent approuver ce qui s'y est déterminé; quelque mauvais qu'il puisse être, il faut qu'il le maintienne publiquement; ce qui fait que le général ou celui qui en est l'auteur, perd cette crainte que cause ordinairement le doute où l'on est de ne pas réussir, et qui est toujours dangereuse.

989. ENVELOPPE, retranchement ayant bastion, courtine, demi-lune, et redans, dont on couvre un poste. (*Voyez* 3030.)

990. EPAULEMENT, ouvrage construit en terre et fascines pour mettre une troupe ou une batterie à l'abri du canon ennemi.

991. EQUIPAGE. Les équipages de guerre des officiers doivent être les moins nombreux et les plus simples possibles.

992. Les enlèvemens de bagages sont d'éclat et d'utilité, parce qu'ils jettent les officiers qui les ont perdus dans de grandes nécessités, et leur ôtent la confiance en leur général, qui ne peut jamais tomber dans cet inconvénient que par sa faute et le manque de précaution dans les marches.

993. Ces enlèvemens se font ou loin, ou proche de l'armée ennemie.

994. Dans le premier cas, il suffit d'enlever les chevaux et les mulets des chariots qui, abandonnés, se-

titude dans les avis, choisissez, pour ces sortes de sentinelles, des officiers ou sous-officiers et caporaux intelligens.

945. Les sentinelles laisseront passer toutes les personnes par qui elles croiront qu'elles et les embuscades n'auront pas été découvertes, et arrêteront toutes celles qu'elles pourraient soupçonner de s'être aperçu de quelque chose; si elles n'y peuvent parvenir, elles en donneront avis, afin qu'on détache à leur poursuite un des trois petits partis de cavalerie que l'on aura à la droite, à la gauche et au centre de l'embuscade, pour que, sur l'avis des sentinelles, ils soient prêts à courir sur les déserteurs et sur ceux qui auraient pu découvrir l'embuscade.

946. On aura soin de travestir les soldats de ces partis, afin que, de loin, on les prenne pour des paysans, des chasseurs ou des bergers.

947. Tenez de nuit les soldats éveillés, et le jour, sitôt que les sentinelles vous auront annoncé l'approche de l'ennemi.

948. Vous pouvez affaiblir le gros des troupes ennemies, en dispersant sur les montagnes ou coteaux en vue de l'embuscade, quelques troupeaux gardés par des soldats déguisés en bergers. Le désir qui prendra à l'ennemi de s'en emparer, vous facilitera une attaque avec moins de risque. (*Voyez* Espions.)

949. — *Moyens de faire donner l'ennemi dans une Embuscade.* Pour éviter que l'embuscade ne soit découverte avant le temps, exigez de vos troupes *la plus* grande tranquillité; qu'elles restent cachées jusqu'au signal convenu, lequel sera donné par des personnes intelligentes, placées en vue de l'umbuscade, au moment ou le gros de l'ennemi sera en présence. Ces signaux peuvent être un certain nombre de coups de fusils, ou un feu de paille, ou un étendard qu'on arborera

950. Si vous êtes assez nombreux pour faire deux embuscades, n'attaquez l'ennemi que lorsqu'il se trouvera entre elles deux.

951. Laissez toujours dans l'embuscade une petite réserve destinée à attaquer l'arrière-garde ennemie, si

elle venait au secours du gros, ou l'avant-garde, s'il y en avait,

952. Choisissez un certain nombre de bons tireurs qui seront chargés de tirer sur ceux qu'ils reconnaîtront pour officiers; car vous trouverez peu de résistance de la part de l'ennemi, si au désordre et à la confusion se joint la perte de ses officiers.

953. Si les officiers placés en sentinelles vous annoncent plus de monde que vous n'en attendiez, et si vous ne pouvez le battre, allez vous-même le reconnaître, et si avec de bonnes lunettes vous l'apercevez; hâtez-vous de faire retraite, car vous devez présumer que l'ennemi, averti, vient en force pour vous surprendre.

954. Vous devez aussi vous retirer au plus tôt, si l'ennemi a des troupes supérieures aux vôtres à portée de tomber sur vous, et lorsque, malgré vos précautions, vous aurez été aperçu, ou qu'il vous sera déserté quelqu'un. Si malgré votre promptitude à faire retraite vous êtes atteint par des troupes supérieures, prenez les précautions indiquées à l'art. Retraite de Troupes. (*Voyez ce mot.*)

955. Afin de ne pas perdre vos partis, vous détacherez quelqu'un pour les prévenir de votre retraite et du lieu où ils devront vous rejoindre, en leur indiquant les chemins qu'ils auront à tenir. Les paysans qui connaissent tous les sentiers, tousles endroits où ils peuvent se cacher dans les ravins et les bois, échappent ordinairement, quoiqu'ils découvrent de loin une troupe supérieure d'ennemis. Les paysans, à moins qu'ils ne voient qu'on fait des détachemens, pour les couper, ont coutume de se tenir cachés dans l'embuscade, et de laisser passer l'ennemi, pour ensuite prendre les traîneurs ou maraudeurs.

956. — *Des embuscades contre une garnison, un camp volant, une armée.* Pour faire donner dans une embuscade une partie de la garnison d'une place, cachez au-delà de cette embuscade, plus près de la place, un petit parti de cavalerie qui, un matin, prendra les troupeaux de la ville, les chevaux des officiers qui vont paître, et qui, le soir, à l'heure ordinaire de la pro-

suivre. Il doit envoyer au plus tôt les prises
buscade, pour empêcher l'ennemi de les
L'embuscade ne doit pas être trop près d
afin que la retraite soit plus difficile aux enne
aura mis en déroute.

958. Embusquez un corps de cavalerie p
e chemin à la garnison battue.

959. Si vous avez assez de troupes, et qu
sumiez que le gouverneur soit assez mal
dégarnir sa place par une forte sortie, v
mettre plus près, de l'autre côté de la plac
conde embuscade, qui portera les préparatifs
à une surprise, soit pour donner une esc
pour appliquer le pétard à une des portes,
les ennemis se sont éloignés pour aller char
plus considérable de vos troupes qui a par
Il est bon, quelques jours avant la grande e
d'en avoir formé de peu considérables, ou
de petites courses pour que le gouverneur
dant toujours qu'il n'y a que peu de monde
mine plus facilement à détacher une parti
nison. Il faut cependant que ces courses so

découvert par leurs partis ou par leurs gardes avancées : là ; faites halte avec tout le silence possible, et détachez une bonne partie de votre cavalerie, qui, sans s'arrêter, enfonce le flanc ennemi qui regarde votre embuscade, et qu'après le premier carnage qu'elle aura fait, sans donner le temps à l'ennemi de la charger avec trop de troupes, elle se retire vers le gros de votre armée, pour que, si l'ennemi vient inconsidérément à la suivre, il tombe dans votre embuscade.

961. Afin que le général ennemi ne prenne pas beaucoup de précautions contre les embuscades, feignez la crainte dans diverses occasions; s'il est arrogant, intrépide, vindicatif, affectez de mépriser sa conduite; faites surtout paraître ce mépris quelques jours avant l'expédition que je viens de proposer, afin d'éprouver si le ressentiment qu'il aura d'avoir surpris une aile de son armée, ne le portera pas à poursuivre votre détachement sans beaucoup de précautions.

962. Sitôt la réussite d'une embuscade, retirez-vous, à moins que l'ennemi ne soit en pleine déroute ; alors vous devez profiter de la victoire, en ne négligeant aucune précaution de prudence.

963. ÉMULATION. L'amour de la patrie peut, jusqu'à un certain point, suppléer à l'émulation ; mais même dans les gouvernemens les plus heureux, dont les sujets sont le plus animés par l'esprit public, où tout bon citoyen doit, au nom de la patrie, se sentir transporté par un vif enthousiasme, il serait imprudent de ne point employer ce ressort tout-puissant.

964. Tous les hommes dont une nation, une armée sont composées, sont-ils susceptibles de ces passions nobles, de ces sentimens généreux? Non, certes; et c'est pourquoi les Grecs et les Romains, ces peuples qui avaient porté l'amour de la patrie aussi loin qu'il pouvait aller, ont multiplié presqu'à l'excès les moyens d'exciter l'émulation parmi leurs défenseurs.

965. C'est pendant la paix que le gouvernement doit s'occuper des moyens d'entretenir l'émulation, en évitant de faire naître la vanité, l'orgueil, la jalousie et l'envie.

966. La nature n'est point avare d'hor
pour devenir illustres. Les grands guerriers
riers estimables paraissent partout où les ho
gloire et les récompenses leur sont réserv
où l'on sait exciter l'émulation, en honoran
et les vertus. Mais les talens s'enfuiront pa
ne seront pas une source d'avantages réels
du génie s'éteindra là où les honneurs ne lu
point d'aliment:

967. Pendant la guerre, l'amour de la
crainte de la honte, l'exemple, le préjugé
d'enthousiasme, tout cela agite le cœur des
et supplée à l'émulation. Pendant la paix,
pas de même; il n'y a point de gloire à acq
livrant obscurément à des détails subaltern
point de honte à craindre en n'étudiant pa
litaire; les préjugés se taisent, les exemple
vers, et l'enthousiasme ne se montre point.
si les militaires ne se sont pas instruits
paix, ils ne peuvent être que braves pendan
et la bravoure ne suffit point.

968. Il est donc de l'intérêt bien enten
vernement de s'occuper avec soin des moy
ter l'émulation dans nos armées, pendant la
que dans la garde nationale, qui doit gar
sol de toute invasion.

969 ENCOURAGEMENT. Les moyens
ral habile peut employer pour encourager
sont en grand nombre.

970. L'amour de la patrie, de la liberté
de la cause, peuvent être considérés comm
puissans.

971. Les soins qu'on prodigue aux bles
cours qu'on accorde aux veuves et aux enf
qui ont succombé sous les coups de l'ennem
moyens assurés d'encourager une armée.

972. Si l'on a montré de loin des distinc
rables à celui qui en est avide, des éloges
vain, des grades à l'ambitieux, du butin
tous combattent avec ardeur

973. Que la crainte des peines ne soit employée qu'à la dernière extrémité : elle ne peut être mise au nombre des moyens d'encouragemens; elle peut tout au plus empêcher la lâcheté de se montrer.

974. Que le général fasse voir sur son front, dans ses yeux, dans son maintien, par ses propos, qu'il regarde la victoire comme assurée; il doublera le courage de ses soldats.

975. Inspirer du mépris pour la composition de l'armée qu'on va combattre; faire remarquer des prisonniers faibles, alarmés; montrer les horreurs d'une longue prison, sont des moyens pour donner du courage aux plus timides.

976. Parler à une armée de la supériorité de sa discipline, de son instruction; avoir l'air d'agir offensivement, quoiqu'on soit résolu de garder la défensive; présenter la bataille à l'ennemi, faire des retraites qui aient l'apparence d'une marche en avant; annoncer un secours prochain; jeter dans les retranchemens ennemis un enseigne, un bâton de commandement, ou quelques marques de distinction : tous les soldats, encouragés par le désir de le reprendre, se précipitent aveuglément dans le danger. Faites paraître pendant la mêlée un détachement qu'on a fait soi-même, et que l'on annonce comme secours considérable, ayez l'air d'avoir placé plus de confiance dans un corps que dans un autre, sans cependant paraître vous défier de ce dernier, vous les encouragerez tous.

977. Généraux, faites-vous aimer de vos soldats; gagnez leur confiance, et il vous sera facile de les enflammer de quelque passion violente.

978. L'exemple est cependant le moyen le plus actif auquel un général puisse recourir pour encourager ses troupes; mais il ne doit en faire usage qu'à la dernière extrémité, et lorsque tous les autres ont été vains : il perdrait de sa force s'il était trop fréquemment employé.

979. ENFILADE. Feu de l'ennemi qui parcourt dans toute sa longueur le terrain, la tranchée, le chemin, le passage, etc., que vous occupez.

980. ENSEIGNE. Les anciens Gaulois avaient pour enseigne des figures d'animaux, et principalement le taureau, le lion et l'ours.

981. ENTÊTEMENT, constance, opiniâtreté, dans beaucoup de circonstances, donnent la victoire.

982. ENTHOUSIASME. L'éducation est le vrai moyen de rendre les hommes braves, c'est-à-dire, de leur faire mépriser la douleur et la mort; mais pour rendre braves des hommes que l'éducation n'a pas faits tels, il faut allumer en eux les passions les plus capables d'exciter un enthousiasme aussi violent que durable. (*Voy.* pour le choix de ces passions : Philosophie de la guerre, Encouragement, patrie, etc.)

983. ENTREPRENEURS *et Fournisseurs* (*Lloyd*). Les gens qui prennent les entreprises des fournitures de l'armée, ne font rien que des officiers intelligens ne puissent faire beaucoup mieux.

984. Je réformerais ces gens de finances pour trois motifs:

1°. Ils font, aux dépens de l'État, des fortunes scandaleus esqu'il est bon d'économiser;

2°. Ils détruisent les armées, hommes et chevaux, et font plus périr de soldats dans les hôpitaux qu'il n'en meurt sur les champs de bataille, en fournissant toujours ce qu'il y a de pire dans chaque espèce;

3°. Il est toujours au pouvoir de ces gens-là d'arrêter ou de faire manquer absolument les opérations.

985. Enfin, des hommes si avides, si intéressés peuvent bien prendre de l'argent de l'ennemi pour lui dire le secret des mouvemens, ou le lui indiquer par la disposition des magasins, ou enfin pour faire manquer les fournitures au moment.

986. On trouvera toujours dans les armées des gens d'honneur qui auront du zèle et de l'activité, et qui remplaceront avec avantage les entrepreneurs dans toutes leurs fonctions : en les employant, on épargnera bien des millions et bien des hommes; voilà ceux dont il se faut servir, et ce sont les seuls.

987. ENTREPRISE, résolution d'une attaque. Il est important que les officiers et soldats même ignorent le pour et le contre d'une entreprise; car il y en a toujours un grand nombre qui comptent les voix plutôt qu'ils ne les pèsent.

988. Souvent, dans un conseil, ce ne sont pas les sages qui sont les plus écoutés et qui décident, mais ceux à qui il est permis de dire et de faire ce qui leur plaît; en outre, on a de l'éloignement, dans ces sortes d'assemblées, pour tout ce qui tend à éviter ou retarder le combat, de peur de faire douter de son courage. Il est donc important que ceux qui ont été d'un sentiment contraire, paraissent approuver ce qui s'y est déterminé; quelque mauvais qu'il puisse être, il faut qu'il le maintienne publiquement; ce qui fait que le général ou celui qui en est l'auteur, perd cette crainte que cause ordinairement le doute où l'on est de ne pas réussir, et qui est toujours dangereuse.

989. ENVELOPPE, retranchement ayant bastion, courtine, demi-lune, et redans, dont on couvre un poste. (*Voyez* 3030.)

990. EPAULEMENT, ouvrage construit en terre et fascines pour mettre une troupe ou une batterie à l'abri du canon ennemi.

991. EQUIPAGE. Les équipages de guerre des officiers doivent être les moins nombreux et les plus simples possibles.

992. Les enlèvemens de bagages sont d'éclat et d'utilité, parce qu'ils jettent les officiers qui les ont perdus dans de grandes nécessités, et leur ôtent la confiance en leur général, qui ne peut jamais tomber dans cet inconvénient que par sa faute et le manque de précaution dans les marches.

993. Ces enlèvemens se font ou loin, ou proche de l'armée ennemie.

994. Dans le premier cas, il suffit d'enlever les chevaux et les mulets des chariots qui, abandonnés, se-

ront très-sûrement pillés, et leurs charges sont *perdues* pour les ennemis.

995. Dans le second cas, lorsqu'une armée a une marche longue et vive à faire, qu'elle s'est débarrassée de ses gros bagages, qu'elle croit assez couvrir par sa marche, on prend la colonne de bagages par la tête, on en détourne la direction; on garnit ses flancs de petits détachemens, pour empêcher les conducteurs de dételer et emmener les chevaux en abandonnant les chariots, ce qui causerait beaucoup d'embarras dans la marche pour s'éloigner de l'ennemi; tenir à la queue des bagages tout le gros du corps, et défendre le pillage.

996. ESCALADE, attaque d'une place, d'un poste, qu'on exécute en gagnant le haut des murs et des remparts par le moyen d'échelles. Ces sortes d'entreprises ne réussissent que quand les garnisons sont faibles et ne peuvent bien garnir et défendre leurs postes. Le peu d'élévation des remparts, leur largeur, le peu de profondeur des fossés, le peu d'usage que l'on fait de ce genre d'attaque, qui rend les garnisons peu attentives à cet égard, me persuadent que l'on pourrait se rendre maître d'une place en moins de temps, avec moins de dépenses et moins de sang, en les escaladant en cinq à six endroits différens, qu'en l'attaquant en forme. C'est pour ces raisons qu'on va exposer les règles militaires de l'escalade.

997. Il faut commencer par se procurer toutes les connaissances nécessaires aux surprises et reconnaissances (*voyez ces mots*), et prendre tous les moyens pour éviter d'être induit en erreur.

998. Il faut ensuite faire construire, le plus secrètement possible, les échelles dans des endroits clos où les ouvriers seuls entreront; on prendra les plus grandes précautions pour qu'ils ne puissent pas éventer le secret. On peut choisir des lieux éloignés et séparés les uns des autres.

999. Les montans des échelles doivent être d'un bois léger, mais solide, avoir environ six pouces d'é-

quarrissage ; les plus longs doivent être de quinze à dix-huit pieds.

1000. Les échelons doivent être d'un bois dur et fort ; ils auront au moins dix-huit lignes de diamètre et la partie supérieure sera plate.

1001. On doit connaître parfaitement la hauteur des remparts, afin de ne faire les échelles ni trop courtes ni trop longues ; dans le premier cas, elles seraient inutiles et l'escalade manquée ; dans le second, elles sont dangereuses en donnant à l'ennemi la facilité de les renverser ; cependant, il vaut mieux pécher par cet excès.

1002. Pour juger de la hauteur des remparts, on emploie les moyens géométriques dont on se sert pour trouver la hauteur d'un mur dont on ne peut approcher. A défaut, on s'en tient aux rapports des déserteurs et des espions, et à celui-ci : on multiplie le nombre de pieds et de pouces de l'épaisseur d'une assise de pierres des remparts par le nombre total des assises. Le produit est égal à la hauteur du mur ; il en est de même pour les briques. On donne à l'échelle un huitième de plus que le mur n'a de hauteur.

1003. Cette connaissance acquise, vous ajoutez deux échelles, dont l'une est plus étroite par un bout que l'autre, pour se marier avec elle au moyen de deux cercles en fer larges de deux pouces, par montant, et de deux chevilles en fer à tête d'un bout et à clavettes de l'autre, que l'on entre dans les trous percés à égale distance des autres échelons. Ces chevilles en fer et les clavettes sont suspendues aux bouts des échelles par une corde.

1004. On porte ces échelles séparées jusqu'au pied de la muraille ; et, quand on veut les joindre, on n'a qu'à faire entrer la partie inférieure de la seconde échelle dans les collets en fer fixés à la partie supérieure de la première, et à placer l'échelon dans les trous. On peut encore consolider cette échelle par un arc-boutant dont l'une des extrémités pose à terre, et l'autre, au moyen d'un trou du diamètre de l'échelon en fer, qui est fixé par cet échelon au point de la jonction des deux échelles.

1005. Les échelles construites, on les dirige, a[vec] toutes les précautions capables de déguiser leur tran[s]port, sur le point dont l'on veut partir.

1006. Il faut ensuite s'occuper des moyens *de dé*tourner l'attention de l'ennemi, ou d'endormir sa vigilance; s'occuper du choix de la saison (*voy.* Surprise), du temps et du moment le plus favorable aux escalades. On fixera ensuite le nombre et l'espèce d'hommes que l'on doit mener avec soi, les chemins que l'on doit suivre, etc., etc.

1007. Pourvu de tous ces objets, on divisera ses troupes en autant de corps séparés qu'on voudra donner d'escalades différentes. On doit se rappeler que *c'est en* multipliant les points d'attaque qu'on peut parvenir à détourner l'attention de l'ennemi et à gagner le haut du rempart. (Pour la marche, *voyez* Surprise.)

1008. Arrivé à une petite distance de la place, on fait halte, on distribue les échelles, et chaque détachement se dirige vers l'endroit qu'il doit escalader.

1009. Le choix de cet endroit est important : c'est toujours vers les points qui ne sont pas flanqués, ou qui le sont moins, qu'il faut se diriger. On doit, tout égal d'ailleurs, choisir les endroits les plus éloignés des quartiers, des gardes, des sentinelles. On fait précéder chaque détachement par une très-petite avant-garde qui essaie de se glisser dans les fossés par le moyen de cordes ou d'échelles.

1010. Dès que cet avant-garde en a gagné le fond on lui tend les échelles que les hommes dressent l[e] long de la contrescarpe, et dont ils assujétissent l[e] pied. Les échelles placées, la portion de la troupe qu[i] doit monter dans la place descend en silence dans l[e] fossé. Si les soldats peuvent sauter dans le fossé, o[n] leur recommande de le faire à petit bruit, de ne pa[s] se blesser, ni blesser leurs camarades.

1011. On dresse les échelles contre le parapet dè[s] qu'une partie du détachement qui doit escalader es[t] dans le fossé. Les officiers veillent à ce qu'on ne plac[e] pas les échelles ni trop loin, ni trop près du mur.

1012. On les dresse à deux pieds de distance les une[s] des autres; c'est par cet intervalle qu'on fait descendr[e]

s soldats mis hors de combat. Les officiers et sous-
ficiers, qui doivent se tenir au bas des l'échelles, ont
in de ne laisser monter sur chacune que le nombre
hommes qu'elle est capable de porter. On laisse trois
:helons d'intervalle entre chaque soldat. Ceux qui
ontent à l'escalade doivent prendre garde de n'être
is entraînés par ceux qui sont tués ou renversés.

1013. Pendant que cette première portion de chaque
étachement monte à l'escalade, la seconde reste sur
crête du glacis pour faire feu, si l'ennemi s'approche
our disputer le haut du parapet.

1014. Dès l'instant où quelques hommes sont entrés
ns la place, l'escalade est terminée, et l'on se conduit
après les maximes de guerre relatives à l'art. *Sur-*
ise.

1015. Pour prévenir une escalade, on recourra aux
oyens indiqués pour prévenir une surprise. On y
outera les suivans : creuser une cunette profonde
ossé) à l'endroit où les pieds des échelles doivent être
acés ; planter des palissades dans le milieu du fossé
au pied du mur; fraiser le parapet; placer des che-
ux de frise à la hauteur du cordon, des abatis sur
plongée; semer des chausse-trapes dans le fossé; y
euser des puits; y planter des piquets, des vignes
ilitaires; porter, sur les endroits les plus propres aux
scalades, des troncs d'arbres, des poutres, des quartiers
e pierre; faire dans les environs des provisions d'armes
e longueur, de faux emmanchées à l'envers; de gre-
ades, de fascines goudronnées ou bien sèches; faire
ompre la glace pendant les fortes gelées; faire faire
eaucoup de rondes; placer beaucoup d'artillerie sur
s flancs des bastions, dont les courtines doivent,
lon les apparences, être escaladées : et enfin exer-
er ses troupes à repousser les escalades : tels sont les
oyens à employer. Si, malgré toutes ces précautions,
ennemi tente une escalade, et s'il parvient à appli-
uer ses échelles, on borde le parapet, on lance sur
s assaillans tous les objets qu'on a rassemblés, on
ait un grand feu d'artillerie et de mousqueterie, on
ssaie de renverser les échelles; et si, malgré tous ces
fforts, il parvient à entrer dans la place, on se retire

duit d'après les principes de surprise. (*Voyez ce mot.*)

1016. ESCARMOUCHE, combat irrégulier et sans ordre entre de petits corps de troupes qui se détachent du principal.

1017. Il faut faire cesser avec le plus de diligence possible celles qui s'engagent mal à propos, attendu qu'elles peuvent attirer des affaires désagréables, et qu'elles n'aboutissent à rien qu'à faire malheureusement tuer des hommes qu'on regrette en vain.

1018. Celles qu'on engage à dessein sont pour reconnaître un terrain, pour amuser l'ennemi, lui cacher un travail, pour lui ôter la connaissance d'un mouvement, l'arrêter dans sa marche, et donner le temps au gros de la troupe d'arriver, ou simplement pour faire des prisonniers et avoir des nouvelles.

1019. La maxime générale des escarmouches est de les faire engager par peu de troupes, de les soutenir avec beaucoup, parce qu'il est d'une grande conséquence de ne point accoutumer l'ennemi à ramener impunément ceux par qui on a fait engager l'escarmouche, qu'il faut toujours soutenir par un corps plus considérable que celui de l'ennemi.

C'est la nature du terrain qui décide de celle des troupes que l'on fait escarmoucher.

1020. ESCORTE, troupe qui accompagne un convoi ou un officier, pour les empêcher d'être pris par l'ennemi.

1021. Les escortes doivent être proportionnées aux différens corps de troupes qu'elles peuvent avoir à combattre. (*Voyez* Convoi.)

1022. ESCOUADE. (*Voyez* Caporal.)

1023. ESCRIME. L'art de l'escrime fortifie le soldat, lui donne de la légèreté, de l'adresse, de la grâce; lui fait concevoir une opinion avantageuse de lui-même, et peut lui faciliter les moyens de vaincre son ennemi; peut-être même augmente-t-il son courage; mais il faut multiplier les précautions contre les inconvéniens dont il peut être suivi.

ESPÉRANCE. Tous les genres d'espérance briller aux yeux du guerrier, excepté celle de , qui rabaisse, rapetisse l'âme. On ne doit mettre borne aux espérances des militaires, en n'ex- pas même le maréchal de France. Il faudrait : encore au-delà de son titre celui de maréchal- , de connétable, de généralissime, et qu'il lire, en redoublant de talens et d'efforts, j'y drai.

ESPION, personne envoyée par un chef mi- our examiner les mouvemens de l'ennemi, pé- es projets et en rendre compte.

Les espions sont de plusieurs espèces : il s'en lans les conseils du prince, dans les bu- es ministres, parmi les officiers des armées, cabinets des généraux, dans les villes onne- lans le plat pays, et même dans les monas-

Les uns s'offrent d'eux-mêmes, les autres se for- r les soins du ministre, du général, ou de ceux chargés des affaires en détail. C'est au géné- ceux qui concourent avec lui au bien des af- corrompre ou à former des espions; au prince ministres, à corrompre le conseil de son en- En général, il faut toujours tirer des instruc- es espions, et ne jamais s'ouvrir à eux. Il faut, mêmes renseignemens, en employer plusieurs connaissent point; ne communiquer avec eux cret; les entretenir souvent de choses sur les- on ne se soucie pas d'être éclairci; les faire eaucoup et leur dire peu de choses, afin de e le genre et la portée de leur esprit; les faire er eux-mêmes, après qu'on s'en sera séparé, oir s'ils ne servent pas l'ennemi, ce qui arrive . Lorsque, sur les rapports séparés de plusieurs , on se croira certain qu'ils ont dit la vérité, il core les faire garder séparément, et si on a t une entreprise, il faut les y mener tous sé- it, les questionner souvent, et voir s'ils se rap- sur les mêmes faits.

1028. Il y a encore une autre espèce d'espions, o
au moins de gens de qui on tire des connaissances ce
taines par les conversations qu'on a avec eux : ce so
les hommes du pays et les prisonniers.

1029. Il faut les entretenir ou les faire entreten
par les gens d'esprit qui, sans affecter de curiosité, l
font assez parler sur des sujets différens, pour tir
d'eux ce qu'on veut savoir.

1030. On peut questionner les prisonniers un p
plus ou un peu moins durement, mais toujours sépa
ment, et il faut toujours arriver à la connaissance
ce qu'on veut savoir par de longs détours, afin qu'
ne prennent point garde eux-mêmes à ce qu'ils ont di
et qu'après être renvoyés, ils ne puissent instrui
leur général des projets que l'on peut avoir. En ce ca
le général ennemi ne manquera pas de lâcher des e
pions doubles ou des transfuges, pour donner des n
tions différentes sur ce qu'on a voulu pénétrer, et fa
ainsi prendre de fausses mesures.

1031. Il est des pays où les espions que l'on p
avoir dans les monastères sont les meilleurs et les p
sûrs. On se sert aussi de femmes, parce qu'elles so
moins soupçonnées que les hommes.

1032. On ne saurait trop avoir d'espions de tou
espèces et pour toutes sortes d'usages.

1033. — *Moyens d'éviter que les Lspions ne soi
arrêtés ou découverts.* La première maxime pour e
tretenir des espions, est que peu de personnes sache
quels sont ceux dont vous vous servez, parce que l'e
nemi les connaîtrait bientôt, et les ferait pendre.

1034. Ne leur témoignez pas en public de l'affectio
ne leur faites pas des dons qui puissent être connus,
ne leur parlez que dans un lieu secret : si cela vo
paraît trop embarrassant, un officier de confiance p
aller prendre leurs rapports dans un endroit écarté,
vous les rapporter.

1035. Défiez-vous de vos propres domestiques,
ne sont peut-être entrés à votre service que pour vo
espionner.

Ne faites pas connaître que vous êtes fréquemme
et ponctuellement informé des desseins et des mouv

mens de l'ennemi, afin qu'il ne tâche pas de découvrir d'où vous viennent les avis que vous recevez.

1036. — *De l'espèce des Espions.* Les espions qui peuvent parcourir le pays ennemi avec le plus de sûreté, sont ceux qui ont des biens et des parens chez les deux puissances. Ils peuvent, par des chemins inconnus, passer d'une frontière à l'autre., être cachés par des parens, et, s'ils sont pris, dire qu'ils ne se mêlent pas de la guerre, et qu'ils ne sont restés quelque temps chez l'ennemi, que pour vaquer à leurs affaires.

1037. — *Des précautions que doivent prendre les Espions.* Dans les matières dont le secret et la réussite sont d'une extrême importance, il faudrait que l'espion fût assez intelligent pour pouvoir s'acquitter de vive voix de sa commission. On lui donne un mot du guet qui lui sert de lettre de créance auprès de la personne avec qui on est d'intelligence : alors, quand même l'espion tomberait entre les mains des ennemis, le projet ne serait pas découvert; au lieu qu'avec un espion qui porte une lettre, outre le danger qu'on ne la lui enlève, il y a encore à craindre qu'il ne la perde ou qu'il ne la déchire sitôt qu'il apercevra quelqu'un des ennemis; et, s'il ne sait pas ce qu'elle contient, comment pourra-t-il instruire celui à qui elle est adressée ?

1038. Choisissez des espions qui aient de la présence d'esprit, qui soient instruits, et sachent répondre promptement aux demandes que pourrait leur faire un parti ennemi, afin que leur trouble n'augmente pas le soupçon qu'on pourrait avoir sur leur compte.

1039. Vous défendrez à vos espions de communiquer à nul autre qu'à vous les nouvelles qu'ils apprennent par eux-mêmes ou autrement, parce qu'il est à propos, dans certains cas, de cacher celles qui pourraient diminuer le courage des troupes, l'obéissance des sujets. Souvent même il faut taire les bonnes nouvelles, pour qu'on puisse d'autant moins prévoir les mouvemens que vous pourrez faire en conséquence, et pour que les

ennemis puissent d'autant moins prendre de nouvelles précautions.

1040. Pour ne pas exposer votre secret à être découvert, n'instruisez jamais l'espion du contenu de la lettre que vous lui confiez, et ne lui donnez point la clé du chiffre dont vous vous servez.

1041. Pour les moyens de cacher les lettres que l'on envoie (voyez *Avis*), on peut porter une lettre divisée en plusieurs bandes, contenant chacune deux lignes, et qu'on roulera dans les moules de boutons d'habit. On peut encore cacher une lettre sur la charge d'un fusil, la renfermer dans une balle de plomb que le porteur avale, et rend ensuite par le bas. Il y a beaucoup de procédés chimiques que l'on peut employer.

1032. — *De la manière d'instruire les Espions.* Faites apprendre à vos espions à connaître comment une place, un retranchement, sont forts par l'art ou par la nature; quelle étendue de terrain un corps d'infanterie ou de cavalerie occupe dans un camp ou en marche, afin que, d'un coup d'œil, ils puissent juger de la force d'un camp, d'un poste; le nombre de régimens d'infanterie ou de cavalerie, sans être obligés de compter les tentes, et de s'exposer à des démarches périlleuses qui peuvent les faire découvrir.

1033. — *Correspondance avec les personnes affidées.* Votre affidé ne doit vous donner avis que d'objets importans, tels qu'un fourrage général, la facilité de surprendre un poste marquant, une grosse embuscade, le jour de l'arrivée d'un convoi par un chemin où l'on peut l'enlever, ou quelque mouvement important à connaître. Car, en multipliant la correspondance pour des bagatelles, on expose l'espion à être pris, et l'intelligence à être rompue.

1034. Ayez un chiffre différent pour chacun de ceux avec qui vous êtes en intelligence, afin que, si l'un d'eux devient infidèle, la clé de son chiffre ne puisse servir à lire les autres lettres.

1035. — *Expédiens pour faire parvenir les avis.* Lorsque celui qui vous donne des avis ne trouve personne pour vous les envoyer, faites déserter dix ou douze de

vos soldats en qui vous avez de la confiance, et qui vous laissent une garantie, soit par leur femme, soit par leurs biens; désignez-leur le régiment ennemi où ils prendront chacun parti, en les avertissant que toutes les fois qu'un homme leur prononcera un tel mot, ils viennent vous apporter la lettre où l'avis dont ce même homme les aura chargés.

1036. Il faut que ces soldats ignorent le nom et les moyens de reconnaître celui avec qui vous correspondez; il suffit que chacun ait ordre de venir lorsqu'on lui aura donné le mot du guet. Vous faites ensuite part à votre affidé que dans tel régiment et à telle marque, il reconnaîtra celui que vous avez envoyé à cet effet. Il serait utile que ces faux déserteurs parlassent la langue du pays, et que votre affidé eût des habits du pays à leur prêter pour leurs courses.

1037. Si votre affidé est à résidence fixe dans un lieu, vous conviendrez avec lui d'un endroit près d'un arbre, sous une pierre, où il apportera en chassant, ou sous tout autre prétexte, sa lettre, avec la marque convenue, que vous ferez prendre en y faisant placer la vôtre ou une réponse à une précédente.

1038. — *Des Intelligences*. Avec beaucoup d'or, vous gagnerez, dans les bureaux du prince, des ministres ou des généraux ennemis, des affidés qui vous mettront au fait des résolutions qu'ils prendront. C'est ce qui fait voir clairement que vous ne devez admettre dans votre bureau que des personnes qui puissent vous donner toute la garantie possible.

1039. Tâchez d'engager des paysans de confiance à se mettre parmi les guides des ennemis, afin que, par un chemin qu'ils ne connaîtront pas, ces guides puissent les conduire, de concert avec vous, dans quelques mauvais pas dont vous puissiez tirer avantage.

1040. — *Des Espions doubles*. Ayez des espions qui, en s'offrant comme par hasard aux ennemis pour leur donner avis de ce qui se passe dans votre camp, se facilitent auprès d'eux les moyens d'entrer chez les généraux, observent ce qui se dit et se fait, vous en informent en temps utile, et soient hors de danger d'ê-

punis, quand même on les découvrirait venant de votre pays.

1041. Ces affidés seront autorisés à prévenir l'ennemi de ce qui ne saurait vous porter préjudice, et même à les empêcher de faire une perte légère, en les avertissant, par exemple, d'éviter qu'un petit parti, un convoi de peu d'importance, ou quelques fourrageurs, ne prennent pas un chemin sur lequel, ce jour-là, vos troupes se trouvent en nombre supérieur.

1042. L'espion double ne doit jamais entrer qu'en secret dans la maison du général ennemi, feignant toujours de craindre d'être vu. Pour mieux abuser votre ennemi, vous ferez arrêter cet espion, sous prétexte que vous le soupçonnez d'être allé dans l'armée ennemie; vous le faites élargir ensuite, en disant que cela n'a pu se justifier. Cet espion, retournant alors chez les ennemis, témoignera davantage la crainte d'être découvert même par quelqu'un des domestiques du commandant. Les ennemis se défieront moins de votre espion double, s'il est né sujet de leur souverain.

1043. Pour ne pas vous laisser tromper par vos espions, payez-les mieux que l'ennemi, et choisissez-les de manière qu'ils aient leur famille et leurs biens dans votre pays, afin de pouvoir aussi les retenir par la crainte.

1044. Quand vous doutez de la fidélité de votre affidé, examinez s'il vous donne des avis dont vous puissiez tirer de grands avantages sur l'ennemi. Dans ce cas, il ne vous trahit pas pour le servir; mais s'il ne vous informe pas dans son temps de certaines choses qu'il est à présumer qu'il doit savoir, défiez-vous de sa fidélité; donnez-lui à entendre tout le contraire de ce que vous avez le dessein de faire, afin que, s'il vous trahit, il trompe le général ennemi par l'avis même qu'il lui donnera pour le servir.

1045. Si l'espion dont vous vous défiez facilite une entreprise qui vous paraît avantageuse, ne vous y engagez pas, à moins qu'après l'avoir bien examinée vous n'y trouviez aucun risque.

1046. — Moyens de suppléer aux Espions. S'il vous est impossible de vous procurer des espions, faites dé-

serter quelques hommes de confiance, ayant des parens dans le pays occupé par les ennemis, et qui arriveront à leur camp avec armes et bagage : ils demanderont aux premières troupes qu'ils rencontreront, un passeport pour aller servir dans un régiment qui sera à l'autre extrémité de la frontière. Par ce moyen, ils examineront tout ce qui se passe sur leur route, et viendront vous en donner avis.

1047. — *Des Avis donnés par les Déserteurs et les Prisonniers.* Si on vous amène plusieurs prisonniers, vous les séparerez, après avoir pris le numéro de leurs régimens. Faites-les entretenir par un homme intelligent, habillé en prisonnier, mais dont l'uniforme ne soit pas le même que le leur. Comparant les différentes narrations, vous apprendrez au plus tôt ce qu'ils savent.

1048. Lorsque ces déserteurs vous portent à faire une entreprise, mettez-les aux arrêts, en les prévenant qu'ils seront pendus s'ils vous trompent; promettez de leur pardonner s'ils avouent qu'ils ont menti. Si ce que des déserteurs et des prisonniers vous ont dit se trouve conforme, vous pouvez y croire.

1049. — *Des Espions qu'il faut laisser dans le pays que vous abandonnez.* Les propriétaires et les domestiques où logeront les commandans et les officiers ennemis se tiendront facilement au courant de tout, en prêtant l'oreille et examinant les préparatifs de marche. En les écoutant quand ils sont à table, ils recueilleront des renseignemens qu'ils communiqueront aussitôt à l'homme chargé de vous en donner connaissance. Ces personnes observeront encore si le commandant ne s'enferme pas de temps en temps pour parler avec quelqu'un qui sorte fréquemment du lieu, sans qu'on puisse découvrir précisément où il va; parce qu'alors, si ce quelqu'un vient souvent à votre camp ou dans vos places, vous devez soupçonner que c'est un espion.

1050. — *Précautions que le général doit prendre quand un officier habile passe à l'ennemi.* Sitôt que vous apprendrez cette désertion, changez de suite votre ordre de campement, les chemins de vos patrouilles, de vos postes, de vos gardes, afin que si l'ennemi, sous la conduite de ce bon guide, veut tenter quelq

surprise, il éprouve que vous avez fait d'autre
sitions, et qu'il s'est trompé, ainsi que l'officie
fuge, dans les mesures qu'ils avaient prises.

1051. — *Lettres interceptées*. Si vous arrêtez
espion ou soldat ennemi avec des lettres de so
ral, ou des missives qui lui soient adressées, a
de cacher que vous avez intercepté ces lettres.
les de manière à ce que le cachet et le dessus n
pas endommagés, qu'il n'y ait rien de déchiré
lettres demandent réponse, envoyez-les à cel
qui elles sont, mais que ce soit par un autre
que les ennemis ne puissent pas connaître, a
cet homme vous rapportant la réponse, vou
mieux éclairci sur l'affaire dont il s'agit. Si le
n'est arrêté qu'à son retour, tenez la chose sec
vous croyez que le sécret puisse préjudicier à l'
On doit conclure de là que lorsque les avis s
portans, il faut les envoyer par plusieurs émi

1052. Si un espion double, qui vous sert v
ment, vous apporte des lettres de l'ennemi,
les en secret, et renvoyez-les par ce même esp
vous en apportera la réponse avec moins de d

1053. — *Des Espions de l'ennemi*. Si vous d
quelqu'un, dans votre pays ou dans votre arr
soit en intelligence avec les ennemis, faites-l
en secret, et obligez-le d'écrire au général en
qui pourra le mieux l'engager à faire un mo
dont vous pouvez profiter; en attendant la
tenez toujours votre homme au secret; et si
mande ce qu'il est devenu, vous faites courir
qu'il est allé pour ses affaires dans tel ou tel e

1054. Si cet espion est convenu avec l'enne
ne sera pas ajouté foi aux lettres qui ne cont
pas certains signes convenus, faites-lui bien
que vous lui pardonnerez, si, par sa lettre, vo
sissez dans vos desseins contre l'ennemi; m
peut compter de perdre la vie, si la lettre ne
pas son effet.

1055. Lorsque vous présumez que la nou
bon état de votre armée peut intimider vos
et que vous avez arrêté un de leurs espions,

le, après lui avoir fait reconnaitre toutes vos troupes, afin que cette confiance que vous paraissez avoir, et le bon état de votre armée, donne de la crainte.

1056. — *Des Avis que donnent les Espions*. De quelque part que vous vienne un avis important, et quelque vil que soit le sujet qui vous le donne, vous ne devez pas le mépriser, mais l'examiner et l'utiliser, s'il y a lieu, après avoir pris les précautions nécessaires.

Quelques bons et fidèles que soient vos espions, ne vous fiez pas tant à leurs avis qu'à votre prévoyance, contre ce que les ennemis oseraient entreprendre; car, outre que les espions peuvent se tromper et ne pas comprendre les desseins de l'ennemi, un accident peut les empêcher d'apporter une nouvelle à temps, et, sur cette attente d'un avis, vous auriez tort de ne pas vous tenir sur vos gardes.

1057. ESPRIT DE CORPS, manière de penser commune à tous les individus dont un corps est composé.

1058. Cet esprit peut remplacer jusqu'à un certain point le patriotisme et l'amour de la liberté. Il peut ajouter une force nouvelle à la puissance qu'ont déjà les ressorts énergiques que nous venons de nommer; il a une très-grande influence sur les succès et les défaites; il a cela de singulier qu'il devient plus fort et plus actif, à mesure qu'il descend vers les classes les plus nombreuses. Partout où il n'y aura pas d'esprit de corps, on verra l'esprit de cotterie faire des ravages; et partout où régnera l'esprit de corps, on verra l'esprit de parti disparaître. L'esprit de corps peut essayer de planter des bornes autour d'une autorité subalterne qui voudrait arriver au despotisme, mais jamais il n'a lutté contre l'autorité supérieure, quelque étendus que fussent ses droits; que dit-il, qu'inspire-t-il à ceux qui en sont le plus pénétrés? « L'armée dans laquelle vous servez est la plus belle; le régiment dans lequel vous êtes inscrit est le plus vaillant; le bataillon dont vous faites partie est le mieux composé; la compagnie dans laquelle vous êtes compris est la plus instruit *les officiers de votre* corps sont les plus valeureux *plus honnêtes*, etc. Pour conserver à votre arm

supériorité, à votre régiment son surnom, à votre ba
lon l'estime dont il jouit, à votre compagnie, à
camarades, la renommée qu'ils ont acquise, sc
braves, dociles, instruits, honnêtes, etc.? »

1059. Veut-on savoir pourquoi de deux paysans le sort a faits soldats, l'un devient brave et l'autre lâc C'est que le premier, d'une taille avantageuse, est e dans une troupe qui a l'esprit de corps (dans les gr diers), tandis que l'autre est aux fusiliers.

1060. Veut-on savoir pourquoi de deux volontai l'un est valeureux et l'autre timide? C'est que le p mier est entré dans un régiment renommé par ses ha faits, et que l'autre est entré dans un corps nouve ment formé, ou qui n'a pas eu l'occasion d'acqu une grande renommée. C'est toujours l'esprit de co qui opère; c'est par un effet de cet esprit que cha régiment s'impose à lui-même l'obligation de mi faire que les autres. (1566)

1061. Pour faire naître l'esprit de corps, il faut chacun regarde son régiment comme sa famille, se marades comme ses frères; que chacun, jaloux l'honneur, cherche à prévenir, par de sages conse les fautes dans lesquelles les jeunes gens tombent souvent; à remédier aux suites funestes qu'e peuvent avoir; que les anciens surveillent en mer ceux de leurs jeunes camarades que maîtrisent des sions fougueuses; punissent en père ceux qu'e aveuglent. Encourager le zèle de celui-ci, retenir lui d'un autre, remplacer celui qui manque de fo instruire celui qui manque de lumières, sont autan moyens de faire naître l'esprit de corps.

1062. Pour l'entretenir quand il existe, il faud bannir des régimens tous ceux qui, par leurs vic peuvent porter atteinte à la réputation dont il jo censurer et punir, même avec sévérité, ceux don conduite ne serait pas conforme à l'esprit de corp

ESTIME. (*Voyez* Capitaine.)

EXACTITUDE. (*Voyez idem.*)

1063. **EVENTAIL.** Pour construire un éventail dans un ouvrage que l'on veut défendre, et qui est dominé par le fusil ou par l'œil, on plante perpendiculairement, et sur le bord du parapet, des chevrons de deux ou trois pouces d'équarrissage, et longs de sept à huit pieds au moins; on place ces chevrons à un pied de distance les uns des autres. Sur la partie extérieure de ces chevrons, on cloue transversalement des planches ou des madriers. Toutes ces planches doivent se joindre exactement, excepté celles qui se trouvent à un demi-pied de la plongée du parapet: entre celles-ci on laisse une ouverture de 5 à 6 pouces, par laquelle les soldats passent leur fusil et font feu sur l'enemi.

Quand on veut employer un éventail a la défense d'une maison, on le fixe contre le mur à l'étage le plus élevé qu'on a communément découvert; on le construit comme nous venons de le dire, avec cette différence que l'ouverture pour le fusil doit se trouver à quatre pieds et demi au-dessus du sol du dernier plancher.

1064. **EXEMPLE.** C'est ce qui peut et doit être imité. D'après cette définition, on sentira facilement combien il est important dans le militaire de voir donner l'exemple par tous les chefs indistinctement. Mais cet exemple, le bornera-t-on à remplir scrupuleusement ses devoirs? Non, sans doute; cela ne peut pas suffire pour exciter, encourager, décider le soldat, je ne dis pas seulement à faire ce qu'il doit, mais encore à aller au-delà, comme cela est souvent nécessaire à la guerre.

1065. Ce ne sont pas à de stériles encouragemens qu'il faut se borner: ce ne sont pas des ordres, des paroles, des exhortations, ce sont des exemples qu'il faut donner.

Autant les bons exemples ont un heureux empire sur les officiers et les soldats, autant les mauvais sont pernicieux; et malheureusement on est bien plus enclin à suivre ces derniers qu'à imiter les premiers. Il y a, dit Montesquieu, *de mauvais exemples qui sont pire que des crimes, et plus d'états ont péri parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les lois.*

1066. Si la force des lois militaires est un effet de l'exemple, pour en faciliter l'exécution, le général doit commencer par en être le disciple.

1067. Si quelque part il existe sur la terre une égalité à peu près parfaite, n'est-ce pas dans le métier des armes? Si la discipline exige des nuances dans la différence des grades, tous les combattans, depuis le général jusqu'au simple soldat, ne deviennent-ils pas égaux devant la mort qui préside si impérieusement au combat, et moissonne aussi aveuglément l'officier supérieur que le sous-officier, le dernier soldat que le général en chef, l'homme de recrue que le vétéran? Oh! combien alors il est doux pour le fantassin qui expose courageusement sa vie pour sa patrie, sans avoir l'espérance d'être seulement aperçu, de trouver dans son officier un frère, un ami, un modèle, un soutien! combien son exemple lui donne de forces! combien il se croirait coupable s'il ne l'égalait pas en bravoure, en patience, en soumission; et combien il est loin de voir du danger là où ses supérieurs sont les premiers à marcher! Ne pas les suivre serait pour lui le comble de l'infamie.

1068. EXPÉRIENCE. L'expérience est l'effet de l'emploi du temps et non de sa durée. Le jeune guerrier, amoureux de son métier et de sa gloire, qui, dans la guerre, toujours inspiré par sa noble passion, toujours éclairé par la raison, voit, observe, médite et combat; celui qui, pendant la paix, parcourt nos frontières pour y reconnaître les terrains sur lesquels Turenne, Condé, Luxembourg, Maurice, ont fait mouvoir leurs armées, ont préparé ou remporté des victoires; celui qui, après avoir vu dans le même esprit la Bohême, la Silésie, passe les jours de son repos à lire César, et qui se transporte avec les historiens aux champs de Leuctre et de Mantinée, voilà celui qui a de l'expérience.

F

1069. FACE. Les faces d'un bastion sont les deux côtés qui forment un angle saillant en dehors; elles

doivent avoir de quarante à cinquante toises, pour que le bastion ne soit pas trop petit.

1070. FAGOTS. Il est avantageux d'en avoir de petits dans les redoutes, postes ou maisons dans le cas d'être défendus. On pourrait, au moment de l'attaque, en jeter de tout allumés sur l'ennemi. Lorsqu'il s'agit de passer un fossé plein d'eau, à plus de trois pieds de hauteur, on doit avoir eu la précaution de faire préparer aux soldats des fagots les plus gros possibles avec des menues branches bien serrées, afin de les jetter dans le fossé pour le combler, ou faire une espèce de gué. Les soldats portent ces fagots devant eux pour se garantir de quelques balles. Les fagots de sape ont deux pieds et demi à trois pieds de long, et un pied et demi de diamètre.

1071. FASCINE. La fascine a environ six pieds de longueur et huit pouces de diamètre. Elle est contenue par deux liens placés à peu près à un pied de distance des extrémités. Elle est d'un grand usage à la guerre: on s'en sert pour construire des retranchemens, des épaulemens, des bastions; pour tracer des ouvrages, combler les fossés d'un retranchement qu'on attaque, faire le passage du fossé d'une place qu'on assiège, construire des digues, des ponts sur les ruisseaux pour les communications. Il faut, pour donner plus de solidité aux fascines, arranger les branchages de sorte qu'il reste le moins de vide possible, les serrer fortement et les bien lier.

1072. Un homme peut faire deux fascines dans une heure. Celles qu'on emploie à la construction des batteries ou des brèches ont de dix à douze pieds. On l'appelle saucisson. Pour le serrer, on l'entoure avec une chaîne ou une corde à chaque bout de laquelle est attaché par le milieu un bâton de trois à quatre pieds (fig. V, pl. 16.), qui servent de levier à deux hommes; un troisième met la hart quand il est bien serré. Les moyennes branches servent à faire des piquets pour les fixer, et les troncs des abatis. On devrait habituer les soldats à en faire de toutes ces dimensions, en instruisant des divers usages qu'on peut en faire.

1073. FATIGUE. La guerre étant une fatigue co tinuelle, on devrait mettre au rang des premiers d voirs du soldat de s'habituer constamment pendant paix à toutes sortes de fatigues.

1074. FAUSSE ATTAQUE, attaque feinte po diviser les forces de l'ennemi, les contenir, les at rer loin de l'attaque véritable, ou empêcher qu'elles se portent toutes sur un point. On fait usage de ce ruse dans l'attaque d'un poste ou d'une place guerre.

1075. S'il arrive dans l'attaque d'un poste que l'e nemi méprise trop la fausse attaque, on peut la cha ger en attaque véritable, et celle-ci réussit quelqu fois. On fait faire les fausses attaques par les trou les moins bonnes, et en petit nombre.

1076 FER-A-CHEVAL, ouvrage de figure à p près ronde ou ovale, formé d'un rempart et d'un p rapet.

1077. FEU. Il y a le feu rasant, le feu fichant, feu perpendiculaire et l'oblique. Le feu rasant a li lorsque celui qui tire ajuste un objet qui est à peu p à même hauteur que lui. Il est préférable au feu ficha en ce que, s'il n'atteint pas l'objet ajusté, il peut atteindre un autre plus éloigné. Le feu rasant et ob que ou en écharpe est le plus meurtrier, en ce qu'a cune balle dirigée obliquement sur une ligne parall à la vôtre ne trouve de passage vide, tandis que, p pendiculairement, elle peut passer par les interval de la tête ou des jambes des files. (*Voy.* Écharpe, F d'.) Le feu fichant se perd en l'air ou s'enfonce da la terre s'il n'est pas bien ajusté. Le feu perpendic laire se tire droit devant soi, sans effacer ou avan une épaule plus que l'autre; et le feu oblique, qua on avance l'une ou l'autre épaule pour diriger son *vers la droite* ou vers la gauche.

1078. Il faut bien imprimer dans l'esprit du s *officier* et du soldat, qu'on ne doit jamais s'amu

re feu que lorsqu'il est absolument impossible, par
›port à des obstacles insurmontables du terrain, de
arger l'ennemi à la baïonnette; que la vrai force de
ıfanterie consiste dans son impulsion et à joindre
omptement les ennemis sans tirer, et qu'il n'y a rien
nt la nation française ne vienne aisément à bout
suivant cette méthode. Il est donc constant qu'on
doit faire feu que lorsque l'on ne peut joindre l'en-
:mi à l'arme blanche.

1079. Cependant le militaire sage dira que, de deux
mées également braves et nombreuses, celle qui at-
ıdra l'autre de pied ferme, et qui la recevra avec
ıg-froid par un feu bien nourri, ajusté avec calme,
r une bonne mitraillade, et qui, à quinze ou vingt
s, s'élancera sur elle avec impétuosité à l'arme
ınche, sera plutôt victorieuse que la seconde. Le
taillon qui se dirigera vers la troupe qui fera feu,
rivera moins nombreux et moins bien ordonné que
utre, et il aura à combattre une troupe fortifiée par
certitude d'avoir fait éprouver de grandes pertes à
; adversaires. La frayeur devra donc s'emparer de
n, tandis que l'autre sentira son courage se fortifier.
est sur ce raisonnement qu'est fondé l'ordre de ba-
lle proposé par l'auteur pour la garde nationale.
oyez 1579.)

1080. Une troupe doit faire usage de son feu sitôt
ıe cela lui est possible : il n'y a point de meilleur
écepte à la guerre, quand on ne peut pas aborder
nnemi à l'arme blanche, que de le battre incessam-
ent de son feu, dès le moment où on l'a découvert,
squ'à celui où il est entièrement défait; conséquem-
ent, on doit se garder de lui laisser l'avantage du
emier feu, et faire feu le premier. (*Voyez* 1579.)

1081. FIDÉLITÉ. La fidélité ne peut être, de la
rt d'un militaire, que celle à sa patrie, à sa parole.
est par l'éducation, les fêtes, les spectacles, les ha-
tudes, les bonnes lois, les institutions douces, qu'on
:ache les citoyens les uns aux autres, et tous à leur
trie. Ce furent ces moyens qui portèrent les anciens à
sacrifices, à cette fidélité pour leur patrie, dont

rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il nous appartient à peine de croire.

1082. FLANC. Le flanc d'une troupe étant sans défense, elle est battue quand elle est prise en flanc. Il faut donc couvrir ses flancs, non pas par la méthode tant prônée des anciens, en les appuyant à une rivière non-guéable, à des marais impraticables, à un escarpement difficile à gravir, etc., qui complètent la perte de l'armée par le manque de retraite, si un ennemi actif et puissant vient à rompre une aile, et à la prendre par le flanc, à moins qu'elle soit à *l'abri* de ces dangers imminens qui l'accompagnent; *mais par* des retranchemens, des troupes, de *l'artillerie*, que l'on calcule sur le choc que l'ennemi peut y faire. (*Voyez* 1669, 70, 71, 75, 1692.

1083. FLANQUER. Une troupe en flanque une autre, quand elle est placée à son flanc, et que, par son feu, elle empêche l'ennemi de l'aborder.

1084. FLATTEURS. Racine appelle avec raison les flatteurs :

> . . . . Le présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Cependant les flatteurs sont caressés, recherchés, préférés : on accueille le méchant parce qu'on le craint, mais on va au-devant du flatteur, parce qu'on a besoin d'être loué, flatté, trompé sur ses défauts, et même sur ses vices.

1085. Ce malheureux penchant à croire avec tant de facilité et d'aveuglement les louanges qu'on nous donne, est une des causes les plus actives des fautes que nous commettons. Et combien la flatterie n'est-elle pas plus dangereuse pour les hommes chargés d'un commandement d'armée? Dans l'impossibilité de tout voir par eux-mêmes, ils sont forcés de se fier aux *rapports* des autres, quelquefois même à *leur jugement*. S'ils se sont trompés dans leurs ordres, s'ils ont *mal* vu ou mal saisi l'ensemble ou les détails d'une

opération; s'il faut rectifier leurs idées, à quel fautes énormes ne seront-ils pas exposés avec (flatteurs qui affaibliront leurs rapports, pallieront vérité ou la coloreront de manière à ne pas choqu(certains de déplaire, s'ils osent parler des erreurs l'on est tombé, et dont l'événement démontrera réalité, les conséquences et les dangers.

1086. La flatterie cependant, quand elle a un p texte plausible, n'est pas toujours aussi pernicie qu'on peut le craindre. Elle porte quelquefois a grandes choses; mais l'excès en est vicieux, com celui de la satire.

1087. FLÈCHE. C'est de tous les ouvrages en te le plus simple et le plus facile à construire; elle composée de deux lignes qui se rencontrent en point tourné du côté de l'ennemi. (*Pl.* 16, *fig.* 1.)

On donne aux faces de la flèche un pied pour cl cun des hommes qui doivent la garder. Ainsi, chac des *faces* qui doit être défendue par trente homn doit avoir quinze pieds de longueur. L'angle qu'u flèche forme ne doit jamais avoir moins de soixa degrés, ni plus de cent. Elle est composée, com tous les ouvrages en terre, d'une banquette, d parapet, d'une berme, d'un fossé et d'un glacis.

1088. La flèche n'étant point fermée par ses d rières ou sa gorge, il faut la placer de manière qu'e ne puisse être tournée.

1088. Les flèches sont destinées à couvrir u grand'garde, ou à fermer l'entrée d'une redoute d'un autre ouvrage. On peut augmenter sa force l'entourant de palissades, de fraises, de chevaux frise, de puits, de piquets, de chausse-trapes, planches armées de clous, de vignes militaires, herses de laboureurs, de ronces, d'épines, de pe fossés, d'abatis, de caponnières casematées, de f sés pleins d'eau et de fougasses. (*Voyez ces mots.*)

1089. *FOUGASSES*, petites mines dont les *neaux ne sont* enfoncés que de quelques pie

rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il nous appartient à peine de croire.

1082. FLANC. Le flanc d'une troupe étant sans défense, elle est battue quand elle est prise en flanc. Il faut donc couvrir ses flancs, non pas par la méthode tant prônée des anciens, en les appuyant à une rivière non-guéable, à des marais impraticables, à un escarpement difficile à gravir, etc., qui complètent la perte de l'armée par le manque de retraite, si un ennemi actif et puissant vient à rompre une aile, et à la prendre par le flanc, à moins qu'elle soit à l'abri de ces dangers imminens qui l'accompagnent; mais par des retranchemens, des troupes, de l'artillerie, que l'on calcule sur le choc que l'ennemi peut y faire. (*Voyez* 1669, 70, 71, 75, 1692.

1083. FLANQUER. Une troupe en flanque une autre, quand elle est placée à son flanc, et que, par son feu, elle empêche l'ennemi de l'aborder.

1084. FLATTEURS. Racine appelle avec raison les flatteurs :

. . . . Le présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Cependant les flatteurs sont caressés, recherchés, préférés : on accueille le méchant parce qu'on le craint, mais on va au-devant du flatteur, parce qu'on a besoin d'être loué, flatté, trompé sur ses défauts, et même sur ses vices.

1085. Ce malheureux penchant à croire avec tant de facilité et d'aveuglement les louanges qu'on nous donne, est une des causes les plus actives des fautes que nous commettons. Et combien la flatterie n'est-elle pas plus dangereuse pour les hommes chargés d'un commandement d'armée? Dans l'impossibilité de tout voir par eux-mêmes, ils sont forcés de se fier aux rapports des autres, quelquefois même à leur jugement. S'ils se sont trompés dans leurs ordres, s'ils ont mal vu ou mal saisi l'ensemble ou les détails d'une

opération; s'il faut rectifier leurs idées, à quelles fautes énormes ne seront-ils pas exposés avec des flatteurs qui affaibliront leurs rapports, pallieront la vérité ou la coloreront de manière à ne pas choquer, certains de déplaire, s'ils osent parler des erreurs où l'on est tombé, et dont l'événement démontrera la réalité, les conséquences et les dangers.

1086. La flatterie cependant, quand elle a un prétexte plausible, n'est pas toujours aussi pernicieuse qu'on peut le craindre. Elle porte quelquefois aux grandes choses; mais l'excès en est vicieux, comme celui de la satire.

1087. FLÈCHE. C'est de tous les ouvrages en terre le plus simple et le plus facile à construire; elle est composée de deux lignes qui se rencontrent en un point tourné du côté de l'ennemi. (*Pl.* 16, *fig.* 1.)

On donne aux faces de la flèche un pied pour chacun des hommes qui doivent la garder. Ainsi, chacune des faces qui doit être défendue par trente hommes doit avoir quinze pieds de longueur. L'angle qu'une flèche forme ne doit jamais avoir moins de soixante degrés, ni plus de cent. Elle est composée, comme tous les ouvrages en terre, d'une banquette, d'un parapet, d'une berme, d'un fossé et d'un glacis.

1088. La flèche n'étant point fermée par ses derrières ou sa gorge, il faut la placer de manière qu'elle ne puisse être tournée.

1088. Les flèches sont destinées à couvrir une grand'garde, ou à fermer l'entrée d'une redoute ou d'un autre ouvrage. On peut augmenter sa force en l'entourant de palissades, de fraises, de chevaux de frise, de puits, de piquets, de chausse-trapes, de planches armées de clous, de vignes militaires, de herses de laboureurs, de ronces, d'épines, de petits fossés, d'abatis, de caponnières casematées, de fossés pleins d'eau et de fougasses. (*Voyez ces mots.*)

1089. FOUGASSES, petites mines dont les fourneaux ne sont enfoncés que de quelques pieds, et

rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il nous appartient à peine de croire.

1082. FLANC. Le flanc d'une troupe étant sans défense, elle est battue quand elle est prise en flanc. Il faut donc couvrir ses flancs, non pas par la méthode tant prônée des anciens, en les appuyant à une rivière non-guéable, à des marais impraticables, à un escarpement difficile à gravir, etc., qui complètent la perte de l'armée par le manque de retraite, si un ennemi actif et puissant vient à rompre une aile, et à la prendre par le flanc, à moins qu'elle soit à l'abri de ces dangers imminens qui l'accompagnent; mais par des retranchemens, des tr[illegible]s, de l'artillerie, que l'on calcule sur le choc qu[illegible]ennemi peut y faire. (*Voyez* 1669, 70, 71, 75, 16[illegible]

1083. FLANQUER. Une troupe en flanque une autre, quand elle est placée à son flanc, et que, par son feu, elle empêche l'ennemi de l'aborder.

1084. FLATTEURS. Racine appelle avec raison les flatteurs :

. . . . Le présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Cependant les flatteurs sont caressés, recherchés, préférés : on accueille le méchant parce qu'on le craint, mais on va au-devant du flatteur, parce qu'on a besoin d'être loué, flatté, trompé sur ses défauts, et même sur ses vices.

1085. Ce malheureux penchant à croire avec tant de facilité et d'aveuglement les louanges qu'on nous donne, est une des causes les plus actives des fautes que nous commettons. Et combien la flatterie n'est-elle pas plus dangereuse pour les hommes chargés d'un commandement d'armée ? Dans l'impossibilité de tout voir par eux-mêmes, ils sont forcés de se fier aux rapports des autres, quelquefois même à leur jugement. S'ils se sont trompés dans leurs ordres, s'ils ont mal vu ou mal saisi l'ensemble ou les détails d'une

opération ; s'il faut rectifier leurs idées, à quelles fautes énormes ne seront-ils pas exposés avec des flatteurs qui affaibliront leurs rapports, pallieront la vérité ou la colorercront de manière à ne pas choquer, certains de déplaire, s'ils osent parler des erreurs où l'on est tombé, et dont l'événement démontrera la réalité, les conséquences et les dangers.

1086. La flatterie cependant, quand elle a un prétexte plausible, n'est pas toujours aussi pernicieuse qu'on peut le craindre. Elle porte quelquefois aux grandes choses ; mais l'excès en est vicieux, comme celui de la satire.

1087. FLÈCHE. C'est de tous les ouvrages en terre le plus simple et le plus facile à construire ; elle est composée de deux lignes qui se rencontrent en un point tourné du côté de l'ennemi. (*Pl.* 16, *fig.* 1.)

On donne aux faces de la flèche un pied pour chacun des hommes qui doivent la garder. Ainsi, chacune des *faces* qui doit être défendue par trente hommes doit avoir quinze pieds de longueur. L'angle qu'une flèche forme ne doit jamais avoir moins de soixante degrés, ni plus de cent. Elle est composée, comme tous les ouvrages en terre, d'une banquette, d'un parapet, d'une berme, d'un fossé et d'un glacis.

1088. La flèche n'étant point fermée par ses derrières ou sa gorge, il faut la placer de manière qu'elle ne puisse être tournée.

1088. Les flèches sont destinées à couvrir une grand'garde, ou à fermer l'entrée d'une redoute ou d'un autre ouvrage. On peut augmenter sa force en l'entourant de palissades, de fraises, de chevaux de frise, de puits, de piquets, de chausse-trapes, de planches armées de clous, de vignes militaires, de herses de laboureurs, de ronces, d'épines, de petits fossés, d'abatis, de caponnières casematées, de fossés pleins d'eau et de fougasses. (*Voyez ces mots.*)

1089. *FOUGASSES*, petites mines dont les fourneaux ne sont enfoncés que de quelques pieds, et

dont l'emploi judicieux peut rendre impossible l
site d'une attaque de retranchement.

1090. FOUILLER. Les ruses et les surprises
une partie essentielle de l'art de la guerre, il fa
sans cesse faire reconnaître et fouiller le pays q
traverser votre armée, ou même un simple d
ment; les gorges; les issues, les ravins, les b
villages, les chemins, en avant, en arrière et
flancs : tous les objets enfin qui peuvent cacl
ennemis, doivent être scrupuleusement visités. (
et suivans.)

1091. FOURCHES. On peut s'en servir avan
sement pour repousser l'ennemi dans une surpr
escalade, et comme armes de longueur, en les a
à un long manche. (*Voyez* Utilisation de la Ga
tionale en masse.)

1092. FOURRAGER, aller chercher dans l
pagnes et les villages les grains et les herbes pr
la nourriture des chevaux.

1093. — *Exécution du fourrage*. Les fourrages
en avant ou en arrière de l'armée, ou sur ses ail
sont ou verts ou secs, ou généraux ou particuli

1094. On commence par bien faire visiter le t
pour connaître sa nature et y approprier l'arme
convient le mieux, et l'on règle le nombre de trou
les inconvéniens à éviter.

1095. Les escortes partent toujours quelque
avant les fourrageurs, afin qu'elles puissent for
chaîne ou l'enceinte des fourrages avant leur a
et s'assurer des postes qu'elles doivent garder.

1096. Les escortes partent sur deux colonne
l'une sort à droite, et l'autre à gauche du camp
marchent, chacune de leur côté, vers le fourra
se réunissent au lieu le plus avancé, en forman
cune la moitié de la chaîne qui doit le renferm
qui se fait de cette manière :

1097. A mesure que chaque commandant p
portée de l'endroit où il doit poster une troup
donne ordre à l'officier qui la commande, l

prendre la position qu'il doit occuper, afin que les têtes de colonnes ne souffrent point de retardement dans leur marche; ces détachemens sont pris à la queue.

1098. L'officier qui commande le fourrage établira son poste au point de réunion des têtes de colonne : c'est là qu'on doit le trouver pour l'informer de tout ce qui peut arriver pendant cette opération. S'il veut se promener dans l'enceinte des fourrages, pour inspecter les postes, il laissera un officier, qui lui transmettra les avis qu'il recevra.

1099. Sitôt que les fourrageurs sont arrivés au lieu du fourrage, ils se transportent au galop aux endroits fixés, se répandent comme un torrent, se jettent à terre, et marquent avec la faux le terrain qui leur est assigné. Tout endroit ainsi marqué appartient à celui ou ceux qui en ont pris possession.

1100. Après que les commandans des petites escortes ont reconnu toute la disposition intérieure du fourrage, ils placent les escortes dans les lieux les plus propres à découvrir tout ce qui se passe dans l'étendue, afin de pouvoir se transporter promptement où on peut avoir besoin d'eux, et d'agir même contre l'ennemi, s'il vient pour inquiéter les fourrageurs.

1101. Les fourrageurs fauchent le plus promptement possible, pendant que leurs chevaux paissent et se reposent; ils font leurs trousses, les chargent sur leurs chevaux, montent dessus pour regagner tranquillement leur camp. Cette opération doit se terminer dans environ deux heures. Les petites troupes de chaque régiment se mettent en mouvement dès que leurs fourrages commencent à défiler; quand ils sont entièrement sortis du lieu où l'on a fourragé, elles les suivent pour y entretenir l'ordre et les empêcher de s'amuser en chemin.

1102. Les fourrageurs étant tous retirés, le commandant du fourrage donne des ordres pour réunir les troupes qui ont formé la chaîne; il fait enfin sa retraite, observant de ne laisser aucun fourrageur ou traîneur en arrière.

1103. Dans *les fourrages* au sec, au lieu de laisser *les fourrageurs se répandre* dans le village, on ordonne au chef du lieu de faire amener à la tête

village tout ce qu'on peut en tirer. On évite alors le pillage, qui n'arrive que trop fréquemment. Il faut d'ailleurs avoir les mêmes précautions que dans le fourrage verd.

1104. — *Principes pour la sûreté des Fourrages.* Il faut observer le secret sur le jour et le lieu du fourrage, pour empêcher que l'ennemi ne prenne des mesures pour le faire échouer.

1105. On fait ensorte de savoir le jour où l'ennemi va lui-même au fourrage, parce qu'on peut être sûr qu'il ne viendra pas vous inquiéter ce jour-là.

1106. Vos espions doivent observer les divers détachemens qui sortent du camp ennemi, et vous en donner avis au plus tôt, en vous désignant les chemins qu'ils auront pris. Par ce moyen, vous jugerez s'il a dessein de tomber sur vos fourrageurs : dans ce cas, vous les faites retirer de suite par des signaux, qui sont ordinairement un certain nombre de coups de canon.

1107. Si le commandant du fourrage est informé par ses postes que l'ennemi s'avance en bon ordre pour l'attaquer avec des forces supérieures aux siennes, il fait promptement retirer les fourrageurs, et envoie au camp pour demander du secours. En attendant, il rassemble toutes ses escortes, et fait prendre le chemin du camp dans le meilleur ordre qui lui est possible.

1107. Si l'ennemi détache quelques troupes pour commencer l'attaque et retarder la retraite, le commandant doit faire ses efforts pour que la retraite ne soit pas interrompue ; et pour se débarrasser des ennemis qui le harcèlent, il doit réunir, à la queue des fourrageurs, un nombre de troupes de l'escorte, supérieur aux détachemens ennemis qu'il fait charger, en recommandant expressément de ne pas s'abandonner, mais de rejoindre sitôt que les ennemis auront été rompus de manière à ne pas se rallier aisément.

1108. Si vous êtes plus fort en cavalerie que l'ennemi, et si vous ne craignez pas d'engager un combat, vous pouvez vous hasarder davantage dans les fourrages. Portez votre cavalerie près de l'ennemi, et si vous ne voyez pas de mouvement dans son camp, faites mettre pied à terre à une partie de votre monde pour fourra-

ger, pendant que l'autre, qui est sous les armes tie ennemi en respect. S'il vous attaque, les fourrageu abandonnent leur fourrage, montent en selle, et s présentent avec les autres pour combattre. Si vous n voulez pas engager une action, garnissez d'avance avec de gros détachemens d'infanterie munis de canon, les bois, les villages, les différens défilés par où l'on doit se retirer.

1110. Le général se campera toujours de manière que les ennemis ne puissent ni lui ôter ses fourrages, ni les lui rendre trop difficiles.

1110. — *De l'Attaque des Fourrages.* Les fourrageurs et pâtureurs d'une armée s'enlèvent en détail ou en général. Si c'est en détail, cela s'exécute par de petits partis qui, à la faveur des pays couverts, pénètrent dans les fourrages et pâtures, et enlèvent quelques chevaux.

1111. Pour enlever de grands fourrages, il faut attaquer avec un corps fort supérieur, qui oblige l'ennemi à abandonner ses fourrageurs, dont on ramène les chevaux avec des gens détachés que vous avez destinés à et effet, et qui sont armés de couteaux et de fouets.

1112. Une maxime générale est de ne jamais attaer les fourrageurs que lorsque les cavaliers sont occués à lier leurs trousses, et que leurs chevaux paissent.

1113. Ceux destinés à ramasser les chevaux doivent uper les longes qui entravent les chevaux, et les asser devant eux à coups de fouets, parce que les evaux se suivent les uns et les autres.

114. FRAISER, se dit d'une espèce de palissade, au lieu d'être plantée verticalement, l'est horialement. On peut fraiser un bataillon, une coe avec un double rang de baïonnettes (*voy.* 732), hevaux de frise.

5. FRANÇAIS. Il est reconnu que la nation fran- n'est pas propre à se battre de loin, sans abor- ennemi; *ceux qui* la font combattre ainsi ne la *ssent pas; s'ils* sont battus, ils méritent de l'être.

Le Français étant de tous les peuples celu

qui est le plus fait pour les actions vives et impétueuses, c'est avec lui que l'on doit mettre à exécution cette maxime de César : *L'audace et la diligence étonnent souvent plus que les préparatifs de la force.*

1117. C'est le propre de la nation française d'attaquer ; la valeur et le feu qui l'animent ne se sont jamais démentis : son premier choc est terrible. Il est donc important pour le général de savoir faire naître des occasions conformes à son caractère ; rien n'y est si propre que des affaires de détail. Une disposition couverte de redoutes est celle qui convient le mieux à l'impétuosité française. On y envoie toujours de nouvelles troupes pour repousser l'ennemi, s'il attaque ; ou, si vous attaquez vous-même, vos troupes, qui sentent leur retraite assurée, en combattent avec bien plus de valeur.

1118. Avec une nation vive, active, ardente et fougueuse comme la nation française, on doit, dans les combats, toujours chercher à aborder l'ennemi ; sans cela, on coupe bras et jambes aux soldats.

1119. C'est à la charge à la baïonnette que nous devons nos victoires. (*Voyez* Utilisation de la Garde nationale en masse.)

1120. Les nations qui vivent sous un climat tempéré sont plus propres pour la guerre dans les différens climats.

1121. Le soldat français est de la meilleure espèce possible ; il est plein d'intelligence, de bonne volonté, de courage, et naturellemenst porté à l'obéissance ; il peut aussi bien que les autres nations soutenir une retraite en ordre ; et ses désastres n'ont jamais eu d'autre cause que l'impéritie de ses officiers, ou leur provocation à mal faire, leurs mauvais exemples ou leurs funestes discours. (*Voyez* Fidélité, 1565.)

1122. FRONT *d'une Troupe.* Le nombre d'hommes qui forment le front d'une troupe étant connu, on a le nombre de pieds qu'il occupe ; chaque soldat remplit un espace de dix-huit pouces carré ; ainsi, en multipliant dix-huit par le nombre d'hommes, comme en prenant la moitié du nombre d'hommes donné, et

ajoutant cette moitié au nombre total, vous avez, à très-peu près, la somme et le nombre cherchés.

1123. Le cavalier occupe environ trois pieds, c'est-à-dire le double du fantassin.

1124. Ainsi, pour un front de vingt bataillons de six cents hommes chacun, chaque bataillon occupera trois cents pieds; les 29 intervalles à 8 toises chacun feront 1392 pieds et toute la ligne d'infanterie occupera 7392 pieds, ou douze cent trente-deux toises.

1125. Connaissant le nombre de cavaliers de chaque escadron, le nombre d'escadrons, et les intervalles, on pourra promptement déterminer le front d'une ligne de bataille.

1126. FUYARDS, soldats qui, après un combat désavantageux, quittent le champ de bataille en désordre, et se retirent en foule en fuyant de tous côtés.

1127. Le plus grand malheur qui puisse arriver à des troupes battues, c'est de se retirer ainsi; car en gardant leur ordre de bataille, elles se font toujours respecter de l'ennemi, qui n'ose s'en approcher qu'avec circonspection.

1128. Si les différentes tentatives qu'elles doivent faire pour lui échapper sont infructueuses, il est toujours prêt à les recevoir à composition; mais en fuyant sans ordre, on s'expose à périr presque indubitablement. Loin de songer à se défendre, on jette ses armes pour courir plus légérement. Tous les fuyards étant saisis du même esprit de crainte, s'embarrassent les uns et les autres, de maniere que l'ennemi qui est à leur trousse en fait, sans effort et sans danger [illegible] nage qu'il juge à propos. Ajoutez à cela que [illegible] frayeur s'est une fois emparé d'une troupe [illegible] précipite elle-méme dans les plus grands [illegible] vières, marais impraticables, rien ne l'arrete [illegible] aveuglément à une mort certaine et honteuse [illegible] que de s'arrêter pour regarder l'ennemi en [illegible] imposer par une contenance assurée [illegible] pour modérer l'activité de sa poursuite [illegible] même pour le faire fuir lui-même, comme [illegible] plusieurs exemples, si l'on est capable de [illegible]

pour profiter du désordre dans leque
oit l'avoir mis.

1129. En combattant vaillamment, on perd moins de monde, et la perte d'hommes est grande dans la déroute : les officiers, sous-c caporaux ne sauraient trop, et long-temps (*voyez* Caporal), pénétrer leurs soldats de portante vérité.

1130. Si la poursuite des fuyards peut être s de quelque inconvénient, lorsqu'on s'y aban considérément, c'est surtout lorsqu'une ai autre partie de l'armée a battu celle de l'armé qui lui était opposée; car si la partie victorieu trop opiniâtrement à la poursuite des fu laisse sans défense le flanc des troupes qu'el dans l'ordre de bataille; alors si l'ennemi pe dessus, et qu'il attaque en même temps ces par le flanc et par le front, il les mettra l désordre, ainsi que le reste de l'armée, malgré de l'une des parties de l'armée.

FUITE. Elle peut être vraie ou simulée. peut entraîner les plus grands maux; simulée être le stratagême le plus heureux pour s'ass victoire.

1131. On peut encore laisser pénétrer l'en qu'il s'affaiblisse par des garnisons; se reti lui pour l'attirer dans des embuscades; le har cesse : trois manières de se tenir avantageusen défensive.

1132. **FUSIL.** Pour obvier au manque de apprendre également les charges, les feux mouvemens de cette arme, le garde national d'un fusil en bois, qui sera tout simplement de chêne ou autre bois dur et pesant, ayant a possible la courbure de la poignée de l'arme

1133. Pour en faciliter les mouvemens, il la partie où se trouve la culasse dans le fusil tion, c'est-à-dire à environ treize à quatorze bout qui doit servir de crosse, au centre d Cette barre aura le poids et la longueur du fu

nition. Ainsi jusqu'au hameau le plus reculé, le garde national apprendra la manœuvre du fusil, en même temps que l'école du soldat et du peloton.

G

1134. GABION, espèce de panier cylindrique sans fond, qui sert, dans les sièges, à former le parapet des sapes, tranchées, logemens, etc.

1135. Les gabions de sapes ou de tranchées ont deux pieds et demi de haut et autant de diamètre. Ils doivent avoir huit, neuf ou dix piquets, chacun de quatre à cinq pouces de tour, serrés et [illegible] en haut et en bas, avec de menus brins de [illegible] en partie.

1136. Les gabions se posent le long de la ligne sur laquelle on veut former un [illegible] un parapet. On creuse le fossé de la sape ou de la tranchée [illegible] et l'on prend la terre pour le remplir.

On s'en sert aussi pour faire des batteries [illegible] ils sont beaucoup plus grands [illegible] large, et huit de hauteur.

1137. — Gabion [illegible] de différentes [illegible] être percé ou traversé par la balle du fusil.

1138. GARDE, troupe destinée à garder. [illegible] espèces de gardes : l'une pour la [illegible] l'autre pour celle du dehors du camp. [illegible] pas de la première.

1139. La seconde espèce de garde [illegible] terie et de la cavalerie, [illegible] approches du camp, et [illegible] dehors.

1140. Les gardes de [illegible] grands chemins [illegible] et élevés pour [illegible].

1141. Elles doivent être placées [illegible] voient entre elles [illegible] qu'elles [illegible] l'armée, selon les [illegible]

1142. Celles de l'infanterie sont destinées à plusieurs usages, et par conséquent se placent de diverses manières. Leur objet est de recueillir les partis de cavalerie, s'ils étaient repoussés, et même les gardes de cavalerie qui peuvent avoir été quelquefois placées loin du camp. Elles doivent encore protéger les gens qui vont au bois, etc., et empêcher les petits partis ennemis d'approcher de l'armée. Pour cet effet, on en met dans les églises et clochers des villages voisins; dans les châteaux et maisons fortes; dans les avenues et passages qui se trouvent dans les bois; sur le bord des ruisseaux, et partout où la sureté et la tranquillité du camp l'exigent.

1143. Tous ces postes doivent, autant qu'il est possible, être vus de l'armée ou de quelques gardes; et les officiers qui les commandent, seront chargés de faire les signaux dont on sera convenu pour avertir qu'ils sont attaqués ou que l'ennemi approche.

1144. Celles qui sont placées dans les bois doivent se garantir des partis ennemis par quelques abatis; avoir durant le jour des sentinelles sur les arbres, et être fort alertes la nuit; avoir autour d'elles des sentinelles aux écoutes, et de fréquentes petites patrouilles qui les visitent souvent. (1778 et suivans.)

1145. GRANDE GARDE. Ces gardes sont d'infanterie ou de cavalerie. Celles d'infanterie se placent toujours dans quelque lieu défendu par une espèce de fortification, soit naturelle, soit artificielle.

1146. On appelle fortification naturelle, une église, un cimetière, un jardin fermé de tous côtés, un endroit entouré de haies fortes et difficiles à percer; et l'on regarde comme artificielles celles dans lesquelles il est besoin de quelques précautions pour les former: comme un abatis dont on fait une espèce d'enceinte, un fossé dont la terre sert de parapet, etc. Tous les hommes qui les composent doivent se tenir absolument dans leurs postes, et n'en sortir que par la permission du chef. Les fusils doivent être placés de manière que tous les soldats puissent les prendre ensemble et commodément; pour cet effet, on les dispose dans le

que chaque homme doit occuper en cas d'attaque.
:47. Ces gardes ont des sentinelles de tous les
:s par où les ennemis peuvent pénétrer. Elles aver-
:nt sitôt qu'elles aperçoivent quelque chose dans
ampagne : alors tout le monde prend les armes
r être en état de combattre en moins de temps qu'il
ı faut à l'ennemi pour arriver au poste.
148. Les gardes doivent rester fermes et tenir dans
droit où elles sont placées jusqu'à ce qu'elles
nt secourues du camp. C'est pour favoriser cette
:nse qu'on les place dans les villages et autres lieux
'rés où il est aisé, avec quelques connaissances de
'fication, de se mettre en état de soutenir les atta-
ı des partis qui veulent les enlever.

:49. — *Gardes de Cavalerie.* Pouvant se mouvoir
: plus de vitesse que l'infanterie, on les place ordi-
ement dans des plaines et d'autres endroits décou-
s, ayant encore en avant des védettes qui décou-
ıt au loin tous les objets de la campagne.

ı50. On les avance quelquefois à une très-grande
ınce de la troupe, sur les lieux les plus avantageux
: la découverte. Pour leur sûreté, on place entre
. et la garde un corps de garde d'environ huit
liers, qui sont destinés à les secourir. Ce corps doit
toujours à cheval, et très-attentif aux védettes;
s il n'est pas nécessaire qu'il découvre lui-même le
ain comme elles; il est destiné à les soutenir et à
ler à ce qu'elles fassent leur devoir.

ı51. On éloigne les védettes les unes des autres,
r qu'elles soient à portée de découvrir plus de ter-
, sans qu'il soit besoin de trop avancer les troupes
a garde. Lorsqu'elles sont dans des endroits dan-
ux, il faut les doubler.

:52. S'il paraît des ennemis, les védettes en aver-
nt : le commandant, selon qu'il le juge à propos,
elon les ordres qu'il a reçus, il les fait rester à leur
e et les soutient par le corps de garde; et lui-même
ınce avec sa troupe pour s'opposer ensemble à l'en-
ıi, ou bien il les fait replier sur le poste.

53. Le commandant peut faire mettre pied à terre

à un rang de sa troupe, et faire manger les chevaux pendant que l'autre reste; mais il faut toujours que chaque cheval soit prêt à être bridé; la distance de l'ennemi permet quelquefois de faire reposer les deux rangs; mais, dans toutes les circonstances, il faut avoir pour première règle de placer les védettes de manière qu'après avoir averti, elles aient le temps de se mettre en état de combattre avant l'approche de l'ennemi, d'où il suit que moins une troupe ou ses védettes découvre de terrain, et plus elle doit redoubler d'attention, *et vice versâ*, de manière à avoir toujours le temps de se reformer avant que l'ennemi puisse parcourir l'espace qui le sépare de la garde.

1154. GARDE NATIONALE. Dans l'acception technique, liberté, ordre public, intégrité du sol sacré. La garde nationale est l'institution la plus heureuse dont la France puisse être dotée; c'est le corps armé dont les devoirs sont les plus grands, les plus généreux, les plus honorables.

1155. Palladium de notre indépendance, de nos libertés, de l'inviolabilité de notre territoire, en nous garantissant de toute invasion étrangère, elle atteint encore le triple but de mettre tout ce que nous avons de plus cher à l'abri de la licence, de l'anarchie ou du despotisme, fléaux destructeurs de tout bonheur social.

1156. Pour remplir dignement d'aussi belles fonctions, la garde nationale doit rester vierge de tout esprit de parti, être sourde à toute autre voix que celle de la patrie, ne connaître que la noble devise dont elle doit consciencieusement accomplir le sens littéral. Elle sera certaine alors de combler le pays de tout ce que la Grèce et Rome ont de plus grand et de plus sublime dans leurs patriotiques annales, de rendre à la France le titre de grande nation, dont elle est si digne, et de devenir en un mot l'orgueil et la joie de la mère commune.

1157. Le citoyen soldat doit s'occuper de son éducation militaire, suppléer à l'inexpérience par l'étude de l'art: qu'il y consacre régulièrement quelques heures prises sur ses repos, et il parviendra à acquérir ces

connaisances si nécessaires, quoique n'ayant jamais fait la guerre.

1158. L'officier et le sous-officier de la garde nationale doivent bien se pénétrer que c'est de l'instruction particulière qu'ils recevront en temps de paix, que dépendra le bonheur de nos armes, le salut de la patrie en cas de guerre. C'est encore d'après cette instruction qu'il sera possible au gouvernement de diminuer le nombre des années de service actif, de réduire la force des armées de paix, tout en reconstituant fortement notre état militaire, et de diminuer conséquemment nos impôts.

1159. De tels résultats sont bien faits pour engager le véritable amant de la gloire, de la puissance, du bonheur de son pays, à prendre quelques heures sur ses plaisirs pour les consacrer à ses devoirs patriotiques. Je dis quelques heures, car, au moyen de ma méthode, ce ne sera point un travail, mais un amusement, que de faire deux heures de théorie et deux heures d'exercice par semaine, pour apprendre facilement et en peu de temps tout ce qui est relatif à la guerre, aux champs de bataille, etc.

1160. Le *Vade mecum* du jeune officier, devenu le *Vade mecum* de la garde nationale, suppléera en tout au manque d'expérience. Quelques ovations civiques dans chaque bataillon, le choix des gardes nationaux, qui ne se fixera que sur les sujets instruits, et quelques récompenses, serviront d'émulation aux bons citoyens.

1161. Je dois, avant de terminer cet article, signaler l'écueil contre lequel se briseraient toutes les espérances de la patrie, si la garde nationale oubliait son mandat de liberté, d'ordre public, pour passer sous quelque influence occulte.

1162. L'institution la plus heureuse se transformerait en une troupe de Janissaires, de Strélitz; elle deviendrait un corps semblable aux armées romaines du troisième siècle, résistant à toute espèce d'autorité, vendant le pouvoir suprême au plus offrant et dernier enchérisseur, *et qui*, dans cinquante ans, *proclamèrent et massacrèrent* cinquante Césars. Monstre ex*terminateur de nos libertés*, de notre gloire, de nos

uunens, de notre industrie, de notre fortune publique et particulière, de notre honneur, de notre existence, fille dénaturée, elle déchirerait le sein qui la nourrit, en nous précipitant dans tous les désordres, le carnage, les malheurs incalculables de la guerre civile et de l'anarchie.

1163. Français, qui ne pensez, qui ne respirez que le bonheur, la gloire de votre pays, si, contre toute probabilité, un point de notre belle France était menacée d'un semblable fléau, n'hésitez pas un instant de signaler courageusement au tribunal de l'opinion cette fraction de garde nationale égarée, qui voudrait changer la plus noble mission contre tout ce qui pourrait nous arriver de plus funeste, et qui ferait surgir contre nous le despotisme armé d'une verge de fer : la patrie! la patrie avant tout!... qu'à sa voix les passions se taisent. Formons le faisceau, et nous serons invincibles et heureux.

1164. GAZONNER. C'est revêtir un ouvrage en gazon. On coupe les gazons avec une pelle en fer, carrée, et on les renverse. Quand l'ouvrage est tracé, et que les gazons sont rassemblés, on en place d'abord un rang sur chacune des lignes qui déterminent une des parties de l'ouvrage, c'est-à-dire, sur le talus intérieur du parapet, et sur la ligne intérieure de la banquette. On place l'herbe en-dessous, pour donner plus de solidité à l'ouvrage, et pour que les gazons disposés ainsi se lient plus vite ; on donne ordinairement quatre à cinq lignes de rentrée à chaque assise ; on a l'attention de placer le milieu du rang supérieur sur le point de jonction des deux gazons du rang inférieur, et on les fixe avec des chevilles de six pouces sur trois lignes de diamètre. Quand on a fait ainsi cinq assises, on remplit avec de la terre l'intervalle qu'elles comprennent, on continue jusqu'à ce que l'ouvrage soit revêtu.

1165. GÉNÉRAL. Les peuples confient à un général une partie de leurs forces et de leur autorité, pour assurer leurs propriétés, maintenir leurs droits, ac-

croître leur gloire, augmenter leur bonheur, et réprimer ou punir une nation ennemie.

1166. Après le rôle de souverain, celui de général est donc le plus grand et le plus beau que l'on puisse jouer sur le théâtre du monde : mais si rien n'est plus glorieux que de bien remplir cette place éminente, rien n'est aussi plus difficile. Réfléchissant à la multitude de connaissances qu'elle demande, et au grand nombre de qualités qu'elle exige, rien ne doit étonner davantage que de voir un homme seul s'imposer volontairement un pareil fardeau ; et, puisqu'il faut qu'un homme ose se charger du commandement des armées, essayons d'applanir les difficultés que cette brillante et dangereuse carrière doit lui offrir.

1167. Les connaissances qu'un général doit réunii peuvent être divisées en connaissance de soi-mêmє (étude du cœur humain) et en connaissances relatives aux sciences et aux arts, qui seront divisées en connaissances indispensables au général, en connaissances presque nécessaires, et en connaissances utiles.

1168. L'étude, par un chemin facile et abrégé, nous mène à des lumières plus étendues, plus parfaites que l'expérience. On est rarement à portée de tout voir et la lecture peut tout enseigner. Le général doit joindre les connaissances militaires au génie de la guerre, les leçons des siècles passés à ses propres observations, la spéculation à la pratique; mais il doit toujours commencer par acquérir les connaissances théoriques qui lui sont nécessaires.

1169. — *Connaissance de soi-même.* Les philosophes de l'antiquité, persuadés que la connaissance de soi-même est le commencement de la sagesse et la première de toutes les sciences, avaient fait graver sur le frontispice du temple de Delphes cette courte inscription : « Connais-toi toi-même. »

1170. Comme le général influe sur le bonheur de la société de la manière la plus directe et la plus puissante il serait à désirer qu'il portât cette connaissance ju qu'au plus haut *degré*. Sans elle le général environ *de courtisans*, aveuglé par l'amour-propre, bouff *l'orgueil* que donnent trop souvent les hautes dig

oubliant aisément l'immensité des devoirs qu'il a à remplir, ne serait plus frappé de la faiblesse de ses moyens pour réussir; il méconnaîtrait les motifs et l'origine du pouvoir qu'il a en main : ne se souvenant seulement que de ses droits, il deviendrait le fleau de la nation dont il devait être le défenseur, et causerait le malheur des peuples, au lieu d'assurer leur tranquilité et leur bonheur.

1171. Si, au contraire, le général est parvenu à se connaître soi-même, il maîtrise ou bannit de son âme les défauts qu'il a reconnus en lui; il travaille d'avance à se détacher de tout ce qui n'est pas son devoir. Certain que mille passions, que mille intérêts particuliers peuvent influer sur son jugement, l'éloigner du but auquel il doit tendre, il persiste dans son opinion toutes les fois qu'il a pris un parti dicté par la raison et la prudence; sachant que certaines vertus dégénèrent souvent en faiblesse, il se défie de celles qui sont les plus chères à son cœur. Instruit de la puissance de ses moyens, de la mesure de ses facultés, de l'étendue de ses connaissances, il ne conçoit jamais de vaines et chimériques espérances; il n'entreprend rien au-dessus de ses forces; il avoue son infériorité avec une noble franchise; il a le courage de demander des conseils et la fermeté de les suivre.

1172. C'est en étudiant les autres, en observant ce qu'ils font, en se demandant ce que l'on ferait à leur place; c'est dans le silence du cabinet qu'il faut souvent s'interroger, descendre dans son propre cœur, en observer tous les mouvemens. Là, séparé du reste des hommes, on voit s'évanouïr l'amour-propre, et l'on se découvre tel que l'on est. La vanité peut bien quelquefois jeter des couleurs fausses sur le tableau que la vérité présente, mais on reconnaît aisément ses couleurs mensongères: il est infiniment plus aisé de se connaître soi-même que de connaître les autres.

1173. — *Connaissance des Hommes.* Après la connaissance de soi-même, celle des hommes doit occuper le premier rang dans l'esprit du général. Si le chef d'une armée ne connaît pas les hommes, comment pourra-t-il les conduire avec sagesse, et les employer

avec discernement? Peut-il en tirer tout le parti possible, s'il ignore ce qui est capable de les encourager, de les animer, de les enflammer de l'amour de la gloire, de les attirer, de les attacher au bien? Peut-il espérer produire de grands effets, s'il n'est pas instruit du motif qui les décide à une soumission sûre et constante? S'il ne connaît pas, enfin, ce qui peut les blesser et les jeter dans la défiance, comment pourra-t-il éviter ces écueils? Ne distingue-t-il pas dans leurs inclinations et dans leurs goûts ce qu'ils veulent ardemment et avec constance, de ce qu'ils désirent faiblement et par l'effet d'un caprice passager, il entasse erreurs sur erreurs? Ne possède-t-il pas l'art de lire, par quelques moyens, dans tant d'esprits différens qui peuvent être persuadés, réunis et ramenés au même sentiment; ne sait-il pas par quelles insinuations on entre dans les cœurs, par quels remèdes on guérit les préjugés, par quels degrés on établit la confiance; enfin, quels sont, parmi les châtimens et les récompenses, les agens les plus forts, les leviers les plus puissans, la durée de son commandement sera marquée par une suite de fautes désastreuses.

1174. Chargé d'un commandement d'armée, il l'est souvent aussi du choix des officiers supérieurs qui doivent la composer; s'il n'a pas fait une étude particulière des hommes, s'il n'a pas l'art de deviner leurs talens, leur mérite, leur capacité, avec les intentions les plus droites, l'expérience la plus consommée et les connaissances militaires les plus étendues, il ne distinguera jamais un homme d'un mérite extraordinaire, mais modeste ou timide, d'un homme médiocre qu'on lui aura vanté avec emphase, ou qui se sera proclamé lui-même avec éclat. Jamais il ne devinera à quoi ses subordonnés sont réellement propres; jamais il ne prévoira ce qu'ils sont de ce qu'ils doivent devenir; et jamais enfin il ne les placera de manière à ce qu'ils puissent être utiles par leurs qualités heureuses, sans pouvoir nuire par leurs vices ou leurs défauts. Comment distinguera-t-il la flatterie qui l'éblouit des éloges mérités qu'on lui donne pour l'encourager? Pénétrera-t-il jusque dans les replis les plus profo

du cœur humain, et distinguera-t-il les avis dictés par l'amour du bien, de ceux que dictent la jalousie et le désir de parvenir. En voilà assez pour porter les militaires qui ont la noble ambition de commander des armées à s'occuper de bonne heure à l'étude des hommes : rien de moins aisé que de connaître à fond le cœur humain ; mais l'amour de la gloire ne fera-t-il pas entreprendre ce que l'amour de l'or fait souvent exécuter?

1175. C'est dans les ouvrages immortels de Montaigne, de Larochefoucault, de Labruyère, d'Helvétius, etc., etc., qu'on peut étudier le cœur humain; c'est dans l'histoire de tous les siècles que le général apprendra ce que les hommes sont aujourd'hui par ce qu'ils ont été dans tous les temps; mais il parcourrait en vain les annales de tous les peuples, il ne connaîtra le cœur humain qu'après avoir connu le sien.

1176. Pour marcher à grand pas dans la connaissance des hommes, pour bien juger l'esprit des autres, apprendre à les ménager, il s'examinera lui-même avec attention; il cherchera à connaître par quelle voie on le conduit à la vérité, et quelle route on doit tenir pour le convaincre. Enfin, le dernier moyen à employer consiste à être attentif à tous les discours, à toutes les actions, et réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on entend, et cela tousles jours, dans tous les momens; et comme les hommes ne peuvent sans cesse se déguiser, cette méthode doit être la plus instructive et la plus sûre.

1177. — *Connaissance de la nation qu'il commande.* Parvenu à la connaissance du cœur humain, le général s'occupera d'acquérir des connaissances détaillées sur les diverses nations qui l'entourent. Il fixera d'abord son attention sur celle qu'il commande.

1178. Chaque peuple, comme les individus, a son caractère, ses goûts, ses mœurs, ses passions, ses usages, son génie et son courage. Il doit donc avoir appris : si sa nation est active, hardie et impétueuse, ou lente, timide et flegmatique; si elle est constante ou légère, instruite ou ignorante, bien ou mal exercée; obéissante ou indocile; plus propre à la guerre offen-

sive qu'à la défensive; si elle aime les batailles générales ou les affaires de postes; si elle se bat mieux derrière les retranchemens qu'en rase campagne; avec les armes à feu qu'avec l'arme blanche; si elle supporte patiemment les privations, le chaud, le froid, la fatigue.

1179. Le général doit savoir si ce peuple sert par honneur, par vanité, et s'il est animé de l'amour de sa patrie et de son roi. Qu'il sache si les marques de bonté, les louanges, font plus d'effet sur lui que la sévérité et la crainte; en un mot, s'il est plus sensible aux récompenses qu'aux châtimens.

1180. C'est en lisant l'histoire générale et particulière de son pays, qu'on peut apprendre à en connaître les habitans. Que ces livres ne quittent point vos mains; nuit et jour feuilletez et réfléchissez.

1181. — *Connaissance de ses Subordonnés.* Ce qu'un sage général doit le mieux connaître, ce sont ses soldats et leurs chefs, qui sont ses bras et ses mains. Il cherchera donc à pénétrer le caractère de ses principaux officiers, pour apprendre quel est leur genre de valeur, quels sont leurs talens. S'il l'ignore, comment tirera-t-il de ses subordonnés le plus grand parti possible. Confie-t-il, par exemple, des entreprises qu'il faut conduire avec prudence à un officier général dont le plus grand mérite consiste en une valeur bouillante et aveugle? Commet-il aux soins d'un homme glacé par l'âge, ou lent par caractère, celles qui demandent une âme de feu et toute l'activité de la jeunesse? Remet-il un commandement considérable à celui qui n'a jamais porté ses regards au-dessus de la conduite d'un régiment? Il ne pourra espérer que le succès couronne son attente; de même, s'il ne donne qu'un faible détachement à celui dont la vue rapide est accoutumée à tout voir en grand; s'il emploie dans les conseils celui qui n'est bon que pour l'exécution; s'il envoie un commandant sévère où il ne faudrait qu'un homme d'un caractère doux et modéré; un chef indulgent où la fermeté est nécessaire pour faire rentrer tout dans l'ordre, ne ressemblerait-il pas à l'homme qui, au lie de tenir l'épée par la poignée, la prendrait par

pointe, et tournerait ainsi contre lui-même le fer dont il est armé pour sa propre défense.

1182. Cette connaissance de ses subordonnés a été regardée comme indispensable pour celui qui commande en chef : quelques généraux, des empereurs même, sont descendus jusqu'à connaître chacun de leurs soldats (l'empereur Othon). Pour connaître ses subordonnés, le général s'informera d'abord auprès de ses prédécesseurs des qualités des officiers qu'ils avaient sous leurs ordres; il comparera ensuite le compte qu'on lui aura rendu avec les découvertes qu'il aura faites lui-même.

1183. Il s'entretiendra souvent et librement avec ses subordonnés; il fera rouler la conversation sur des objets intéressans : c'est à sa table surtout qu'il pourra acquérir, en ce genre, les lumières les plus étendues. Pour connaître enfin les objets auxquels chacun est le plus propre, il réfléchira attentivement sur la manière dont il se sera comporté lorsqu'il aura été chargé d'entreprises semblables à celles qu'il veut lui confier : la conduite qu'il a tenue dans ces circonstances est l'indice le plus assuré de ce qu'il peut attendre de lui.

1184. — *Connaissance de la Nation qu'il doit combattre*. Après s'être assez instruit des intérêts et des états des princes pour savoir quels sont les ennemis naturels et nécessaires de la nation à laquelle il doit commander, il cherchera à pénétrer leur caractère militaire, leurs passions, leurs vertus, leurs goûts et leurs vices; en un mot, il fera sur ces peuples les mêmes études qu'il aura faites sur celui dont il est général ; mais il la fera dans des vues opposées à celles qui l'ont engagé à étudier sa nation ; car il ne doit faire aucune des démarches que son ennemi voudrait qu'il fît, et ne manquer jamais à celles que son ennemi pourrait souhaiter qu'il ne fît pas.

1185. A l'étude de l'histoire, il joindra les connaissances que procurent les voyages et la conversation des personnes qui, par un long séjour dans le pays qu'il a intérêt de connaître, ont eu le temps d'acquérir les lumières qui lui manquent.

1186. La constitution militaire doit fixer les premiers regards du guerrier observateur : il doit chercher à con-

naître le nombre de combattans que la nation a continuellement sur pied, et la quantité dont elle peut l'augmenter; la proportion entre les différentes armes, la manière dont chacun des corps est constitué, discipliné, armé, équipé, habillé et composé; ses ordonnances, ses réglemens, ses usages, ses peines, ses récompenses militaires; les qualités morales et physiques des hommes; la formation habituelle et accidentelle des troupes; les moyens qu'elles emploient pour passer de l'une à l'autre; leurs exercices et leurs manœuvres; enfin les places de guerre et tous les établissemens militaires.

1187. On cherche ensuite à reconnaître les frontières, les rivières, les chemins, les montagnes, les vallées, les gorges et les autres objets que la campagne présente; la nature du climat, la durée et la température des saisons; la nature des maladies, les remèdes les plus usités; le gouvernement, la population, le commerce, les richesses, la quantité, la qualité des bestiaux; les habitations, les plaisirs, les mets, la boisson ordinaire; les arts et les sciences. Tels sont les objets que le militaire doit observer quand il voyage chez une nation qu'il lui importe de connaître; et il ne peut espérer de remporter sur elle de grands avantages, s'il a négligé quelques-uns de ces détails, qui, tout minutieux qu'ils paraissent, ne sont pas toujours suffisans.

1188. — *Connaissance du Général ennemi*. Par cette connaissance, le général devinera aisément tout ce que le chef ennemi doit entreprendre contre lui, et comment il l'exécutera. Par-là il pourra aller au-devant de ses desseins et les rompre; il pourra en former lui-même dont la réussite sera d'autant plus assurée, qu'il les aura calculés d'après des idées plus saines.

1189. Une des maximes militaires d'un grand homme (le prince Eugène) était qu'avant d'entrer en campagne, un général doit connaître à fond le caractère des généraux ennemis. Il doit connaître l'étendue du génie de son adversaire, ses qualités morales et physiques, son genre de valeur, ses talens, son caractère, ses goûts, ses passions, jusqu'à ses caprices : il doit le connaître *comme lui-même*, et employer les mêmes moyens de

il s'est servi pour s'étudier. Il ne doit cependant pas assez compter sur les passions, l'ignorance, et même sur les lumières de son adversaire, pour ne pas se conduire d'après les règles dictées par la prudence.

1190. Pour apprendre à connaître votre adversaire, entretenez-vous des qualités des chefs ennemis avec les étrangers, les prisonniers, les déserteurs. Dans vos voyages, cherchez à lier connaissance avec les militaires qui, par leurs talens ou la faveur dont ils jouissent, peuvent prétendre au commandement des armées. Tâchez de vous instruire d'avance, et pendant que cela vous est facile, de tout ce que vous seriez bien aise de savoir un jour. Si la campagne s'ouvre avant que vous ayez pu connaître le général ennemi, ne vous découragez point; prenez toutes les informations que vous pourrez recueillir auprès des officiers habiles qui auront servi sous ses ordres, ou qui auront été à portée de l'étudier; sachez, par vos espions, sa manière de vivre, ses occupations pendant les loisirs de la paix. Faites faire à votre armée quelques mouvemens, et observez les manœuvres qu'il fait faire à la sienne, comment il choisit et dispose son camp; réfléchissez sur toute sa conduite, et bientôt vous découvrirez s'il est timide ou hardi, ignorant ou savant, lent ou actif, prudent ou inconsidéré. Dirigeant vos opérations d'après cette connaissance, vous vaincrez, parce que connaître le génie du général ennemi et celui de la nation qu'il commande, est l'art de vaincre l'un et l'autre.

1191.—*Connaissance des Généraux subalternes.* Mille généraux en ont tiré des avantages éminens, qui ont réglé leur conduite dans le choix des entreprises contre plusieurs généraux subalternes; elle s'acquiert par les moyens indiqués aux paragraphes précédens : cette connaissance regarde également les officiers subalternes. Ceux-ci doivent aussi étudier tout ce qui peut leur faire remplir avec gloire la place élevée de général, ambition noble, utile et nécessaire. La connaissance de soi-même leur fait aussi juger sainement du genre et de l'espèce de service qui leur convient le mieux, de l'emploi auquel ils sont propres; comme la connaissance du cœur humain leur apprend à vivre avec les hommes.

Tous les militaires, d'ailleurs, sont responsables de la troupe qui leur est confiée; ils doivent influer autant sur ses volontés, ses pensées, ses actions, que le général sur l'armée entière. Comment y parviendraient-ils, s'ils ne connaissaient pas parfaitement leurs subordonnés?

1192.—*Connaissances relatives aux Sciences et aux Arts.* La victoire dépend plus des combinaisons de celui qui commande que de la valeur de ceux qui combattent; elle se range toujours du côté du général qui réunit le plus de connaissances, comme l'histoire le fait voir. Mais puisque la nature, quoi qu'en dise Jacotot, n'a pas accordé aux hommes le don de tout savoir, le guerier doit étudier avec constance tout ce qui l'intéresse; il doit savoir tout ce qui convient à son état, à son poste, à sa destination, et se borner à ces connaissances, jusqu'à ce qu'il se soit rendu supérieur à tous ceux qui courent la même carrière que lui. Avant de chercher à cueillir des fleurs dans les beaux-arts, il faut réunir toutes les connaissances du grand général, il faut s'être couvert de gloire. Jusqu'à ce qu'il ait atteint ce haut point de perfection, l'homme de guerre doit s'occuper uniquement à acquérir les connaissances qui lui sont propres. Il étudiera donc, comme indispensable, la science de la guerre, l'histoire générale et particulière, la géographie et les ordonnances militaires.

1193.—*Étude de l'Art de la Guerre.* La première, la plus essentielle des connaissances, celle qui peut presque suppléer à toutes les autres, qui peut tenir lieu jusqu'à un certain point des vertus morales et des qualités physiques, celle dont l'absence rend les autres inutiles, est la science de la guerre.

1194. Cette science, aussi vaste que compliquée, *composée de l'assemblage de plusieurs sciences réunies et enchaînées l'une à l'autre, qui se prêtent un appui mutuel, et dont on ne peut détacher un seul anneau sans que la chaîne soit interrompue*, cette science doit faire la première et la principale occupation du général d'armée. *Mais qu'il se garde bien de s'en tenir à des études su*
perficielles; elles font croire qu'on sait ce qu'on ign

réellement, ce qui est un degré au-dessous de l'ignorance. Le général se bornera donc aux connaissances essentiellement nécessaires à un chef, et dans lesquelles il ne peut être remplacé par personne : telles sont les manœuvres, les marches, les fourrages, les convois, les détachemens, les communications, le choix du champ de bataille, la manière d'ordonner, de faire combattre les troupes, et les dispositions en cas de victoires ou de défaites. (*Voyez* ces différens mots, et l'application des cadres de bataillons de cordes à la grande tactique, qui procurera en bien peu de temps et sur tous les points de la France, la pratique de toutes ces connaissances, sans recourir aux camps de paix, si rares et si onéreux.) Il doit avoir étudié l'art de Vauban, connaître la manière d'approvisionner les armées, d'asseoir et fortifier les camps, ce qui concerne les hôpitaux, le transport des munitions de guerre et de bouche et celui des malades.

1195. Le général ne sera véritablement habile qu'après avoir connu les auteurs anciens et étudié les modernes. Il ne doit pas négliger d'inscrire les fautes qu'auront faites les grands hommes dont il lira l'histoire, parce que nous sommes mieux instruits par les fautes des autres que par une conduite à l'abri de tout reproche.

1196. Les idées qu'auront fait naître les écrits de César, Montécuculi, Montluc; les vies des hommes illustres de Plutarque, et l'histoire particulière des grands hommes, comme Bayard, Duguesclin, Turenne, Condé, Catinat, Eugène, Saxe, et tous les généraux de la révolution, etc.; ce qui aura frappé dans leurs actions, leurs discours, tout sera consigné, ainsi que les actions même dont on aura été le témoin. Ainsi personne n'aura autant de facilité pour tout prévoir et pour tout préparer, parce que personne n'aura la tête aussi pleine de maximes saines et d'exemples importans.

1197. — *Étude de l'Histoire.* Elle donne la connaissance des hommes; elle montre la chaîne des événemens du monde; elle découvre la cause des révolutions des empires; elles trace la conduite que l'on doit tenir à la guerre; elle peut suppléer à l'expérience; elle offre

au général un tableau vrai des vertus qu'il doit pratiquer, et des vices qu'il doit fuir. Ce que l'ami le plus sincère, le censeur le plus incommode n'osera entreprendre, l'histoire l'accomplira. Elle dira : Vois d'un côté Antoine vaincu, avili par les voluptés; vois Crassus, Lucullus, Varus, déshonorés par leur avarice; vois Pausanias devenu malheureux par ses manières fières et hautaines. Vois, d'un autre côté, les guerriers qui ont possédé des vertus contraires; ils ont été chéris des peuples, aimés des soldats, récompensés par leurs maîtres; et l'équitable postérite les a placés au glorieux rang des héros. Vois, compare et choisis. L'histoire, toujours vraie, toujours impartiale, ne peut ni ne veut égarer.

1198. On lira ceux des historiens anciens et modernes qui se sont le plus occupés des détails militaires; on les suivra sur de bonnes cartes géographiques ou sur des plans; on tâchera d'en faire un soi-même, d'après la lecture de l'histoire : on comparera les deux plans, et s'*ils* sont semblables, on sera assuré d'avoir saisi tous les détails.

1199. Toutes les fois que des voyages vous conduiront vers des lieux célèbres par des combats, muni de votre description, de vos plans, vous parcourez plusieurs fois le champ de bataille; vous ordonnerez, en idée, les deux armées comme leurs chefs les avaient disposées; vous les ferez combattre, et vous rectifierez, par cette espèce de pratique, ce que votre théorie avait de défectueux. C'est ainsi que, jusqu'à nos jours, tous les grands hommes ont appris l'art de la guerre, en n'oubliant pas même la lecture des poëtes célèbres de l'antiquité, qui étaient instruits à fond dans les sciences militaires.

1200. — *Géographie*. Elle est nécessaire pour apprendre la théorie de la guerre; mais la topograhie est indispensable pour la pratique de l'art militaire, dans le pays qui doit servir de théâtre à la guerre. Le général doit posséder les plus petits détails; il faut qu'il connaisse les plus petits accidens du terrain, la situa*tion des plus petits* hameaux, la force, la position d'une *maison isolée*, la largeur d'un petit pont, l'étend

d'un petit bois, les chemins, les sentiers, etc. C'est par les cartes topographiques levées avec art, rectifiées avec soin et étudiées avec attention, qu'un général acquerra ces connaissances. Il devra encore les vérifier lui-même sur le terrain ou les faire vérifier. (*Voyez* Reconnaissance militaire.)

1201. — *Des Ordonnances ou Code Militaire*. L'homme de guerre devant obéir sans cesse aux ordonnances militaires, la connaissance de ces lois méritait d'être mise à la tête de celles qui sont indispensables au général. Les militaires de tous les grades auraient tort d'attendre, pour les acquérir, le moment où ils devront en faire usage.

1202. — *Langues*. La connaissance des langues est nécessaire au général dans une infinité d'occasions: veut-il haranguer, un jour de bataille, les différens peuples qui composent son armée; veut-il, dans le fort de la mêlée, lui faire passer des ordres importans, s'il est dépourvu d'interprètes comment le fera-t-il? A-t-il besoin de traiter avec des princes et des ministres qui ne parlent pas sa langue? encore des interprètes dont l'impéritie ou la mauvaise foi peuvent rendre ses expressions d'une manière infidèle et faire perdre un temps considérable : une méfiance réciproque peut naître souvent de cette double traduction. Le général veut-il interroger des prisonniers, parler à des déserteurs, lire les dépêches ennemies dont ses partis se seront emparés, prendre des informations secrètes des gens du pays, combien n'a-t-il pas à redouter de l'indiscrétion d'un interprète? (*Voyez* Capitaine.)

1203. — *Droit des gens*, lois tacites qui ont pour principe que les divers peuples doivent se faire pendant la paix le plus de bien, et pendant la guerre le moins de mal possible, sans nuire à leurs véritables intérêts.

1204. — *Droit public*. Outre le droit des gens qui est universel et réciproque entre les peuples, chaque nation a encore son droit public dont les lois marquent les rapports de ceux qui gouvernent avec ceux qui sont gouvernés. Le général doit connaître ces rapports qui peuvent l'aider à former un bon plan de campagne,

et lui procurer l'occasion d'acquérir de la gloire à peu de frais.

1205. — *Droit civil.* Expression des rapports que les citoyens ont entre eux. Comme il peut se présenter dans le cours de son commandement des circonstances où il lui sera nécessaire de se décider d'après les lois; il est bon que le général les connaisse.

1206. — *Politique.* Elle fait connaître les divers intérêts des peuples et des souverains; elle apprend qu'elle est la meilleure manière de traiter avec eux; elle enseigne au chef d'une armée les moyens de pratiquer des intelligences utiles à l'exécution de ses desseins. L'étude de cette science est donc nécessaire au général, et les capitaines les plus célèbres s'en sont constamment occupés.

1207. — *Mathématiques.* L'arithmétique jusqu'à l'hydraulique et l'architecture militaire complètent le cours de mathématiques propre au chef d'une armée.

1208. — *Dessin.* Le dessin est utile pour apprendre l'art de la guerre, mais il est plus utile encore pour le mettre en pratique. Le général veut-il reconnaître un champ de bataille, s'il n'a pas l'art d'en lever le croquis, comment pourra-t-il faire, dans son cabinet, la meilleure disposition relativement à la nature du terrain? Il pourra, il est vrai, se servir de ses subalternes; mais ils ne verront pas avec les mêmes yeux que le général; ils pourront négliger quelques détails qu'ils croiront minutieux, mais qui seront importans pour le chef de l'armée.

1209. Le général qui connaît le dessin distingue plus aisément les signes de convention qu'on emploie pour représenter les divers objets; il évalue avec plus de facilité les rampes, les hauteurs, les profondeurs des ravins, des ruisseaux, etc. Celui qui ne sait pas dessiner se forme difficilement une idée bien distincte de l'éloignement des différens objets; il est obligé, pour tracer l'ordre de bataille, de se servir de quelque main étrangère : et qui lui répondra qu'une copie de son plan ne sera pas envoyée à l'ennemi? D'après cela, on peut juger combien l'art du dessin est utile. Il ne faut p qu'un général dessine avec le talent d'un artiste

suffit qu'il puisse tracer un plan à vol d'oiseau avec correction ; c'est le plus aisé et le plus utile au militaire.

1210. — *Amour de la Patrie.* En recevant le coup fatal, le général qui n'est conduit que par l'honneur ne songe qu'à sa propre personne ; en mourant, le vrai patriote songe encore à sa patrie.

1211. L'amour de la patrie occupe le premier rang parmi les vertus indispensables au général, parce que son excès ne peut jamais nuire à la cause commune, tandis que les autres passions dégénèrent en vices ou au moins en défauts : la valeur devient témérité, la clémence faiblesse, la fermeté raideur, etc. ; l'honneur même, l'honneur change de nature, il devient faux préjugé, délicatesse outrée, cruauté et barbarie. L'amour de la patrie est produit par le cœur, l'honneur par l'esprit : le premier est un sentiment, le second un préjugé.

1212. Généraux, et vous tous militaires français, parcourez les fastes de la nation, vous verrez que l'amour de la patrie anima tous les héros que nous admirons. Consultez ensuite votre cœur, si vous le sentez embrasé de la même flamme, vous êtes dignes de succéder à leur gloire, et vous partagerez avec eux l'hommage des sentimens vifs et durables qu'ils nous ont inspirés.

— *Honneur.* (*Voyez* Capitaine.)

— *Amour de la gloire.* (*Idem.*)

1213. — *Bravoure.* Un général n'est parvenu au commandement qu'après avoir donné des preuves de bravoure ; mais il lui est défendu d'avoir la bravoure du soldat. Pendant l'action, il doit être loin de la mêlée, sur un point élevé d'où il puisse voir ce qui se passe aux différens points de la bataille, parce que sa mort est presque toujours suivie d'une défaite.

— *Courage.* (*Voyez* Capitaine.)

— *Justice.* (*idem.*)

1214. — *Exemple.* (*Voyez* ce mot.) Le militaire est encore plus soumis que les autres au pouvoir de l'exemple ; aussi les généraux doivent-ils être ce qu'ils *veulent* que soient leurs subordonnés.

— *Prudence.* (*Voyez* ce mot.)

— *Activité.* (*Voyez* ce mot.)

- *Exactitude*. L'ordre et l'exactitude aident mettre au jour les productions les plus su- lonnez au sommeil le temps absolument né- pour réparer vos forces épuisées, mais soyez ;s à tous les instans. (*Voyez ce mot.*)
— *Désintéressement*. La fidélité à sa parole, :é, les mœurs, la modestie et la politesse, com- brillant qui peut faire ressortir le héros dans éclat.

ÉNIE, science de l'ingénieur. La concision rrage ne lui permet de traiter de cette science ii peut regarder l'officier d'infanterie.

E. (*Voyez* Passage de défilé.)

GUÉ, endroit d'une rivière où l'eau est si on peut la traverser sans perdre fond.
Une armée perd beaucoup de temps et court s dangers pour passer une rivière (*voyez ce* iis quand elle rencontre un bon gué, la plus irtie des difficultés disparaissent. Aussi les gé- nême les moins habiles, ne recourent-ils aux iécessaires au passage d'une rivière, que lors- sont assurés qu'elle n'est pas guéable dans les de l'endroit où il leur importe de la passer.
d'après cela, qu'il est également intéressant militaires de connaître la meilleure manière : un gué, et les moyens les plus sûrs de passer re à gué.
Un gué, pour être bon, doit réunir les qua- intes : 1° *Le bord de la rivière sur lequel on 'tre plus élevé que celui où on veut aller.* Ainsi, t peut manœuvrer sans être aperçu par l'en- 'il découvre et qu'il peut éloigner avec facilité e opposée, soit en construisant des batteries içant avantageusement de la mousqueterie.
rampe qui conduit à la crète du rivage jusqu'au *l'eau doit être douce* et couverte. Si la rampe *rapide*, les troupes se mettraient en désordre *d'entrer* dans l'eau, et si elles n'étaient pa

couvertes, elles seraient trop long-temps en bute aux coups de l'ennemi.

3° *L'eau doit arriver à sa plus grande profondeur par une pente égale et facile.* Ainsi, le soldat s'engage peu à peu dans la rivière, sans concevoir de crainte, et même sans que la fraicheur de l'eau puisse lui être nuisible.

4° *La rivière ne doit point être trop large.* Lorsqu'une rivière est très-large, le soldat se fatigue beaucoup avant d'avoir gagné le bord opposé; il est très-long-temps exposé aux coups de l'ennemi, et celui-ci n'a pas grand chose à craindre de la mousqueterie que son adversaire a placée sur la rive qu'il occupe.

5° *Les gués les plus larges sont les meilleurs.* Il importe à l'assaillant de présenter à l'ennemi une tête de colonne puissante, et à ses troupes de gagner avec promptitude le bord opposé.

6° *Les gués obliques sont plus favorables que les gués perpendiculaires.* Un gué perpendiculaire est plus court qu'un gué qui oblique; mais il ajoute presque toujours à la rapidité de l'eau. Les gués trop obliques exposent long-temps les troupes; la direction la plus favorable est celle d'un gué qui commence un peu plus haut sur la rive qu'on occupe que sur celle où l'on va; le courant de l'eau aide, dans cette circonstance, le soldat à gagner le bord opposé.

7° *L'eau ne doit point être rapide.* Les eaux trop rapides entraînent le soldat, ou font au moins qu'il n'avance qu'avec peine, elles le fatiguent et le laissent long-temps exposé aux coups de l'ennemi.

8° *L'eau doit avoir peu de profondeur.* Lorsque l'eau va beaucoup au-dessus de la ceinture du soldat, le gué n'est pas propre à l'infanterie; quand elle monte bien plus que le ventre du cheval, il n'est pas propre à la cavalerie; quand elle s'élève du moyeu des grandes roues, il n'est pas propre aux bagages.

9° *Le fond du gué doit être ferme.* Un fond parsemé de gros cailloux expose le soldat à des blessures et à des chûtes fréquentes; un fond de sable mouvant le fatigue, et il peut s'embourber dans un fond de terre grasse ou de boue.

10° *Les rampes du côté de l'ennemi doivent être douces.* Si le rivage était escarpé, l'ennemi aurait beaucoup de facilité à empêcher le soldat d'en gagner la crête et de combattre avec égalité.

11° *Un gué que l'ennemi pourrait détruire en lâchant les écluses, ne serait pas bon;* il en serait de même de celui qui pourrait être détruit par une fonte subite de neiges ou par une grosse pluie. L'ennemi ou le hasard interrompraient le passage au moment où il n'y aurait pas sur le bord opposé un assez grand nombre de troupes pour soutenir les efforts de leurs adversaires.

1221. — *Moyen d'empêcher l'ennemi de passer un gué.* Un officier chargé de défendre un gué auquel il aura reconnu tous les avantages dont nous venons de parler, réussira en le fortifiant, en le rompant, en l'embarrassant et en lui faisant perdre ses avantages.

1222. — *Moyen de mettre un gué en état de défense.* Si on était maître des deux rives, on devrait regarder le gué comme un pont et le couvrir par un des moyens indiqués à l'article *Pont.* Mais, hors de cette supposition, on fortifiera un gué sur la rive que l'ennemi a le désir d'occuper, en construisant un ouvrage en terre, qui, par sa direction, procure à la troupe qui défend le passage du gué la faculté de battre celle qui veut le passer, depuis l'instant où elle s'approche de la rivière jusqu'à celui où elle la passe. L'ouvrage le plus simple est un épaulement dont les flancs sont tournés vers la rivière. (*Voyez ce mot.*)

1223. Cet épaulement doit avoir assez de hauteur pour dominer la rive opposée, et cependant il doit battre par des feux rasans la surface de l'eau.

L'épaisseur de cet ouvrage doit être proportionnée aux efforts qu'il aura à soutenir.

La longueur de la courtine de l'épaulement doit être proportionnée à la largeur du gué et à sa direction; c'est-à-dire qu'elle doit régner depuis l'entrée jusqu'à la sortie du gué.

Les flancs de l'épaulement doivent être dirigés de manière à couvrir de feux croisés toutes les parties du gué. *Ces flancs doivent* commencer aux bords de la rivière; *leur longueur* dépend de la plus ou moins grand

quantité d'artillerie ou de mousqueterie dont on veut les garnir. Si l'on pouvait construire des faces à l'extrémité des flancs de l'épaulement, et lui donner la figure que présente un ouvrage à cornes, le passage serait infiniment mieux défendu.

1224. Les batteries placées sur l'épaulement doivent être à barbette, pour avoir la facilité de diriger le tir là où on le juge le plus nécessaire : pour couvrir les hommes, on a recours à des sacs de terre ou à des gabions. On doit tirer à mitraille sitôt que l'ennemi en est à portée.

1225. On place l'épaulement le plus près de la rivière qu'on le peut, on le fraise et on le palissade. (*Voy. ces mots.*) On creuse, en avant de cet ouvrage, un fossé large et profond dans lequel on fait entrer l'eau de la rivière.

1226. On doit avoir la précaution d'escarper les bords de la rivière au-dessus et au-dessous du gué ; et, si l'on peut diriger l'épaulement de manière à battre aussi le bord qu'on occupe, il ne faut pas négliger cet avantage.

1227. Si l'ennemi, en profitant d'un coude que fait la rivière, peut se placer de manière à voir le derrière de l'épaulement, on doit le défendre en élevant de petits flancs ou petites traverses qui en couvrent l'intérieur, et qui, dirigées avec adresse, puissent servir à la défense de la sortie du gué.

1228. — *Manière d'embarrasser un Gué.* Faites couper une grande quantité d'arbres, faites-en enlever toutes les extrémités des branches, afin qu'ils n'offrent qu'un corps hérissé de pointes fortes et solides; faites-les transporter, à force d'hommes et de bras, près du gué qu'on veut rompre; placez-les dans le gué et l'abreuvoir que vous voulez obstruer; entrelacez et faites lier fortement ces arbres les uns aux autres, au fur et à mesure qu'on les place, avec des chaînes de charmes que vous avez envoyé prendre dans les villages voisins, ou avec des cordes, etc. Au moyen d'un batardeau, que vous faites construire au-dessous du courant, et d'après le niveau de la rivière, vous faites encore refluer les eaux de manière que les gués, par leur quantité, se trouvent suffisamment gardés par eux-mêmes.

1229. Faites en même temps escarper par un grand nombre de paysans et des soldats munis de pelles et de pioches, les bords de la rivière, de manière à les rendre inaccessibles à la cavalerie. N'oubliez pas de faire arrêter tous les paysans ou autres qui iraient du côté de l'ennemi, pour éviter qu'on ne lui donne avis des difficultés qu'on lui prépare.

1230. Aux abatis on peut joindre les piquets, les chausse-trapes, les tables garnies de clous, les herses, les vignes. En répandant ces divers objets sur l'entrée, la sortie et les différentes parties du gué, on en rend le passage presque impossible. Quant aux outils, on les fait apporter des villages où l'on met en réquisition les charpentiers, les menuisiers et les paysans. On barre encore les gués en les rompant, c'est-à-dire en creusant dans le milieu des fossés larges et profonds dans la direction des eaux, que l'on détourne à cet effet au moyen d'une digue faite avec des fascines, des pièces de toile, etc. C'est la nuit que l'on doit choisir pour ce travail, ayant soin d'éloigner de la rivière les personnes qui pourraient en porter la nouvelle aux ennemis.

1231. On creuse plusieurs fossés à côté les uns des autres, sans avoir besoin de les diriger parallèlement aux bords; on disperse les déblais : ces fossés, remplis d'eau, et inconnus à l'ennemi, feront périr une partie des soldats, et arrêteront les autres.

1232. On peut rendre un gué impraticable en grossissant le volume des eaux par une digue construite du côté dont on est le maître, ou en lâchant la bonde d'un étang ou d'un marais, s'il y a lieu, au moment où l'ennemi veut passer.

1233. On peut encore joindre aux fossés et coupures les puits ou entonnoirs: on les creuse sur les bords de la rivière et dans le milieu du gué; et, quand l'eau vient à grossir au moyen d'un batardeau ou des écluses qu'on a lâchées, ces trous se remplissent et disparaissent. Cependant l'ennemi arrive, se jette à l'eau avec courage, mais à peine y a-t-il fait quelques pas, que les soldats *se perdent dans ces entonnoirs*; effrayés par ces chutes *dangereuses et fréquentes*, ils deviennent moins har-

réellement, ce qui est un degré au-dessous de l'ignorance. Le général se bornera donc aux connaissances essentiellement nécessaires à un chef, et dans lesquelles il ne peut être remplacé par personne : telles sont les manœuvres, les marches, les fourrages, les convois, les détachemens, les communications, le choix du champ de bataille, la manière d'ordonner, de faire combattre les troupes, et les dispositions en cas de victoires ou de défaites. (*Voyez* ces différens mots, et l'application des cadres de bataillons de cordes à la grande tactique, qui procurera en bien peu de temps et sur tous les points de la France, la pratique de toutes ces connaissances, sans recourir aux camps de paix, si rares et si onéreux.) Il doit avoir étudié l'art de Vauban, connaître la manière d'approvisionner les armées, d'asseoir et fortifier les camps, ce qui concerne les hôpitaux, le transport des munitions de guerre et de bouche et celui des malades.

1195. Le général ne sera véritablement habile qu'après avoir connu les auteurs anciens et étudié les modernes. Il ne doit pas négliger d'inscrire les fautes qu'auront faites les grands hommes dont il lira l'histoire, parce que nous sommes mieux instruits par les fautes des autres que par une conduite à l'abri de tout reproche.

1196. Les idées qu'auront fait naître les écrits de César, Montécuculi, Montluc; les vies des hommes illustres de Plutarque, et l'histoire particulière des grands hommes, comme Bayard, Duguesclin, Turenne, Condé, Catinat, Eugène, Saxe, et tous les généraux de la révolution, etc.; ce qui aura frappé dans leurs actions, leurs discours, tout sera consigné, ainsi que les actions même dont on aura été le témoin. Ainsi personne n'aura autant de facilité pour tout prévoir et pour tout préparer, parce que personne n'aura la tête aussi pleine de maximes saines et d'exemples importans.

1197. — *Étude de l'Histoire*. Elle donne la connaissance des hommes; elle montre la chaîne des événemens du monde; elle découvre la cause des révolutions des empires; elles trace la conduite que l'on doit tenir à la guerre; elle peut suppléer à l'expérience; elle offre

n tableau vrai des vertus qu'il doit prati-
vices qu'il doit fuir. Ce que l'ami le plus
:enseur le plus incommode n'osera entre-
istoire l'accomplira. Elle dira : Vois d'un
: vaincu, avili par les voluptés; vois Cras-
s, Varus, déshonorés par leur avarice; vois
evenu malheureux par ses manières fières
. Vois, d'un autre côté, les guerriers qui
des vertus contraires; ils ont été chéris des
nés des soldats, récompensés par leurs
'équitable postérite les a placés au glorieux
os. Vois, compare et choisis. L'histoire,
e, toujours impartiale, ne peut ni ne veut

lira ceux des historiens anciens et mo-
: sont le plus occupés des détails militaires;
sur de bonnes cartes géographiques ou sur
ı tâchera d'en faire un soi-même, d'après
l'histoire : on comparera les deux plans,
:mblables, on sera assuré d'avoir saisi tous

tes les fois que des voyages vous condui-
; lieux célèbres par des combats, muni de
ption, de vos plans, vous parcourez plu-
: champ de bataille; vous ordonnerez, en
ux armées comme leurs chefs les avaient
ous les ferez combattre, et vous rectifierez,
ièce de pratique, ce que votre théorie avait
x. C'est ainsi que, jusqu'à nos jours, tous
mmes ont appris l'art de la guerre, en n'ou-
ême la lecture des poëtes célèbres de l'an-
étaient instruits à fond dans les sciences

Géographie. Elle est nécessaire pour ap-
ıéorie de la guerre; mais la topograhie est
e pour la pratique de l'art militaire, dans
loit servir de théâtre à la guerre. Le géné-
séder les plus petits détails; il faut qu'il
s plus petits accidens du terrain, la situa-
petits hameaux, la force, la position d'un
, la largeur d'un petit pont, l'étend

d'un petit bois, les chemins, les sentiers, etc
les cartes topographiques levées avec art, rect
soin et étudiées avec attention, qu'un général
ces connaissances. Il devra encore les vérifier
sur le terrain ou les faire vérifier. (*Voyez* R
sance militaire.)

1201. — *Des Ordonnances ou Code Militaire*.
de guerre devant obéir sans cesse aux ordonr
litaires, la connaissance de ces lois méritait c
à la tête de celles qui sont indispensables a
Les militaires de tous les grades auraient to
dre, pour les acquérir, le moment où ils c
faire usage.

1202. — *Langues*. La connaissance des la
nécessaire au général dans une infinité d'c
veut-il haranguer, un jour de bataille, les
peuples qui composent son armée; veut-il, d
de la mêlée, lui faire passer des ordres impc
est dépourvu d'interprètes comment le fera-t
besoin de traiter avec des princes et des mi
ne parlent pas sa langue? encore des interp
l'impéritie ou la mauvaise foi peuvent rendre
sions d'une manière infidèle et faire perdre
considérable : une méfiance réciproque p
souvent de cette double traduction. Le géné
interroger des prisonniers, parler à des d
lire les dépêches ennemies dont ses partis
emparés, prendre des informations secrètes
du pays, combien n'a-t-il pas à redouter c
crétion d'un interprète? (*Voyez* Capitaine.)

1203. — *Droit des gens*, lois tacites qui
principe que les divers peuples doivent se 1
dant la paix le plus de bien, et pendant la
moins de mal possible, sans nuire à leurs
intérêts.

1204. — *Droit public*. Outre le droit des
est universel et réciproque entre les peuple
nation a encore son droit public dont les lois
les rapports de ceux qui gouvernent avec ceu
gouvernés. Le général doit connaître ces ra
peuvent l'aider à former un bon plan de

et lui procurer l'occasion d'acquérir de la gloire à peu de frais.

1205. — *Droit civil.* Expression des rapports que les citoyens ont entre eux. Comme il peut se présenter dans le cours de son commandement des circonstances où il lui sera nécessaire de se décider d'après les lois; il est bon que le général les connaisse.

1206. — *Politique.* Elle fait connaître les divers intérêts des peuples et des souverains; elle apprend qu'elle est la meilleure manière de traiter avec eux; elle enseigne au chef d'une armée les moyens de pratiquer des intelligences utiles à l'exécution de ses desseins. L'étude de cette science est donc nécessaire au général, et les capitaines les plus célèbres s'en sont constamment occupés.

1207. — *Mathématiques.* L'arithmétique jusqu'à l'hydraulique et l'architecture militaire complètent le cours de mathématiques propre au chef d'une armée.

1208. — *Dessin.* Le dessin est utile pour apprendre l'art de la guerre, mais il est plus utile encore pour le mettre en pratique. Le général veut-il reconnaître un champ de bataille, s'il n'a pas l'art d'en lever le croquis, comment pourra-t-il faire, dans son cabinet, la meilleure disposition relativement à la nature du terrain? Il pourra, il est vrai, se servir de ses subalternes; mais ils ne verront pas avec les mêmes yeux que le général; ils pourront négliger quelques détails qu'ils croiront minutieux, mais qui seront importans pour le chef de l'armée.

1209. Le général qui connaît le dessin distingue plus aisément les signes de convention qu'on emploie pour représenter les divers objets; il évalue avec plus de facilité les rampes, les hauteurs, les profondeurs des ravins, des ruisseaux, etc. Celui qui ne sait pas dessiner se forme difficilement une idée bien distincte de l'éloignement des différens objets; il est obligé, pour tracer l'ordre de bataille, de se servir de quelque main étrangère : et qui lui répondra qu'une copie de son plan ne sera *pas envoyée* à l'ennemi? D'après cela, on peu juger combien l'art du dessin est utile. Il ne faut p qu'un général dessine avec le talent d'un artiste

suffit qu'il puisse tracer un plan à vol d'oiseau avec correction ; c'est le plus aisé et le plus utile au militaire.

1210. — *Amour de la Patrie.* En recevant le coup fatal, le général qui n'est conduit que par l'honneur ne songe qu'à sa propre personne ; en mourant, le vrai patriote songe encore à sa patrie.

1211. L'amour de la patrie occupe le premier rang parmi les vertus indispensables au général, parce que son excès ne peut jamais nuire à la cause commune, tandis que les autres passions dégénèrent en vices ou au moins en défauts : la valeur devient témérité, la clémence faiblesse, la fermeté raideur, etc. ; l'honneur même, l'honneur change de nature, il devient faux préjugé, délicatesse outrée, cruauté et barbarie. L'amour de la patrie est produit par le cœur, l'honneur par l'esprit : le premier est un sentiment, le second un préjugé.

1212. Généraux, et vous tous militaires français, parcourez les fastes de la nation, vous verrez que l'amour de la patrie anima tous les héros que nous admirons. Consultez ensuite votre cœur, si vous le sentez embrasé de la même flamme, vous êtes dignes de succéder à leur gloire, et vous partagerez avec eux l'hommage des sentimens vifs et durables qu'ils nous ont inspirés.

— *Honneur.* (*Voyez* Capitaine.)

— *Amour de la gloire.* (*Idem.*)

1213. — *Bravoure.* Un général n'est parvenu au commandement qu'après avoir donné des preuves de bravoure ; mais il lui est défendu d'avoir la bravoure du soldat. Pendant l'action, il doit être loin de la mêlée, sur un point élevé d'où il puisse voir ce qui se passe aux différens points de la bataille, parce que sa mort est presque toujours suivie d'une défaite.

— *Courage.* (*Voyez* Capitaine.)

— *Justice.* (*idem.*)

1214. — *Exemple.* (*Voyez* ce mot.) Le militaire est encore plus soumis que les autres au pouvoir de l'exemple ; aussi les généraux doivent-ils être *ce qu'ils veulent* que soient leurs subordonnés.

— *Prudence.* (*Voyez* ce mot.)

— *Activité.* (*Voyez* ce mot.)

1215. — *Exactitude.* L'ordre et l'exactitude aident le génie à mettre au jour les productions les plus sublimes. Donnez au sommeil le temps absolument nécessaire pour réparer vos forces épuisées, mais soyez accessibles à tous les instans. (*Voyez ce mot.*)

1216. — *Désintéressement.* La fidélité à sa parole, l'humanité, les mœurs, la modestie et la politesse, complètent le brillant qui peut faire ressortir le héros dans tout son éclat.

1217. GÉNIE, science de l'ingénieur. La concision de cet ouvrage ne lui permet de traiter de cette science que ce qui peut regarder l'officier d'infanterie.

GORGE. (*Voyez* Passage de défilé.)

1218. GUÉ, endroit d'une rivière où l'eau est si basse qu'on peut la traverser sans perdre fond.

1219. Une armée perd beaucoup de temps et court de grands dangers pour passer une rivière (*voyez ce mot*); mais quand elle rencontre un bon gué, la plus grande partie des difficultés disparaissent. Aussi les généraux, même les moins habiles, ne recourent-ils aux moyens nécessaires au passage d'une rivière, que lorsqu'ils se sont assurés qu'elle n'est pas guéable dans les environs de l'endroit où il leur importe de la passer. On voit, d'après cela, qu'il est également intéressant pour les militaires de connaître la meilleure manière de garder un gué, et les moyens les plus sûrs de passer une rivière à gué.

1220. Un gué, pour être bon, doit réunir les qualités suivantes : 1° *Le bord de la rivière sur lequel on est, doit être plus élevé que celui où on veut aller.* Ainsi, l'assaillant peut manœuvrer sans être aperçu par l'ennemi, qu'il découvre et qu'il peut éloigner avec facilité de la rive opposée, soit en construisant des batteries soit en plaçant avantageusement de la mousqueterie.

2° *La rampe qui conduit à la* crète du rivage jusqu'au *bord de l'eau doit être douce* et couverte. Si la rampe *était trop rapide,* les troupes se mettraient en désordr *avant que d'entrer* dans l'eau, et si elles n'étaient

couvertes, elles seraient trop long-temps en bute aux coups de l'ennemi.

3° *L'eau doit arriver à sa plus grande profondeur par une pente égale et facile.* Ainsi, le soldat s'engage peu à peu dans la rivière, sans concevoir de crainte, et même sans que la fraicheur de l'eau puisse lui être nuisible.

4° *La rivière ne doit point être trop large.* Lorsqu'une rivière est très-large, le soldat se fatigue beaucoup avant d'avoir gagné le bord opposé; il est très-long-temps exposé aux coups de l'ennemi, et celui-ci n'a pas grand chose à craindre de la mousqueterie que son adversaire a placée sur la rive qu'il occupe.

5° *Les gués les plus larges sont les meilleurs.* Il importe à l'assaillant de présenter à l'ennemi une tête de colonne puissante, et à ses troupes de gagner avec promptitude le bord opposé.

6° *Les gués obliques sont plus favorables que les gués perpendiculaires.* Un gué perpendiculaire est plus court qu'un gué qui oblique; mais il ajoute presque toujours à la rapidité de l'eau. Les gués trop obliques exposent long-temps les troupes; la direction la plus favorable est celle d'un gué qui commence un peu plus haut sur la rive qu'on occupe que sur celle où l'on va; le courant de l'eau aide, dans cette circonstance, le soldat à gagner le bord opposé.

7° *L'eau ne doit point être rapide.* Les eaux trop rapides entraînent le soldat, ou font au moins qu'il n'avance qu'avec peine, elles le fatiguent et le laissent long-temps exposé aux coups de l'ennemi.

8° *L'eau doit avoir peu de profondeur.* Lorsque l'eau va beaucoup au-dessus de la ceinture du soldat, le gué n'est pas propre à l'infanterie; quand elle monte bien plus que le ventre du cheval, il n'est pas propre à la cavalerie; quand elle s'élève du moyeu des grandes roues, il n'est pas propre aux bagages.

9° *Le fond du gué doit être ferme.* Un fond parsemé de gros cailloux expose le soldat à des blessures et à des chûtes fréquentes; un fond de sable mouvant le fatigue, et il peut s'embourber dans un fond de terre grasse ou de boue.

10° *Les rampes du côté de l'ennemi doivent être douces.* Si le rivage était escarpé, l'ennemi aurait beaucoup de facilité à empêcher le soldat d'en gagner la crête et de combattre avec égalité.

11° *Un gué que l'ennemi pourrait détruire en lâchant des écluses, ne serait pas bon;* il en serait de même de celui qui pourrait être détruit par une fonte subite de neiges ou par une grosse pluie. L'ennemi ou le hasard interrompraient le passage au moment où il n'y aurait pas sur le bord opposé un assez grand nombre de troupes pour soutenir les efforts de leurs adversaires.

1221. — *Moyen d'empêcher l'ennemi de passer un gué.* Un officier chargé de défendre un gué auquel il aura reconnu tous les avantages dont nous venons de parler, y réussira en le fortifiant, en le rompant, en l'embarrassant et en lui faisant perdre ses avantages.

1222. — *Moyen de mettre un gué en état de défense.* Si on était maître des deux rives, on devrait regarder le gué comme un pont et le couvrir par un des moyens indiqués à l'article *Pont.* Mais, hors de cette supposition, on fortifiera un gué sur la rive que l'ennemi a le désir d'occuper, en construisant un ouvrage en terre, qui, par sa direction, procure à la troupe qui défend le passage du gué la faculté de battre celle qui veut le passer, depuis l'instant où elle s'approche de la rivière jusqu'à celui où elle la passe. L'ouvrage le plus simple est un épaulement dont les flancs sont tournés vers la rivière. (*Voyez ce mot.*)

1223. Cet épaulement doit avoir assez de hauteur pour dominer la rive opposée, et cependant il doit battre par des feux rasans la surface de l'eau.

L'épaisseur de cet ouvrage doit être proportionnée aux efforts qu'il aura à soutenir.

La longueur de la courtine de l'épaulement doit être proportionnée à la largeur du gué et à sa direction; c'est-à-dire qu'elle doit régner depuis l'entrée jusqu'à la sortie du gué.

Les flancs de l'épaulement doivent être dirigés de manière à couvrir de feux croisés toutes les parties d gué. Ces flancs doivent commencer aux bords de la vière; leur longueur dépend de la plus ou moins gr

quantité d'artillerie ou de mousqueterie dont on veut les garnir. Si l'on pouvait construire des faces à l'extrémité des flancs de l'épaulement, et lui donner la figure que présente un ouvrage à cornes, le passage serait infiniment mieux défendu.

1224. Les batteries placées sur l'épaulement doivent être à barbette, pour avoir la facilité de diriger le tir là où on le juge le plus nécessaire : pour couvrir les hommes, on a recours à des sacs de terre ou à des gabions. On doit tirer à mitraille sitôt que l'ennemi en est à portée.

1225. On place l'épaulement le plus près de la rivière qu'on le peut, on le fraise et on le palissade. (*Voy. ces mots.*) On creuse, en avant de cet ouvrage, un fossé large et profond dans lequel on fait entrer l'eau de la rivière.

1226. On doit avoir la précaution d'escarper les bords de la rivière au-dessus et au-dessous du gué; et, si l'on peut diriger l'épaulement de manière à battre aussi le bord qu'on occupe, il ne faut pas négliger cet avantage.

1227. Si l'ennemi, en profitant d'un coude que fait la rivière, peut se placer de manière à voir le derrière de l'épaulement, on doit le défendre en élevant de petits flancs ou petites traverses qui en couvrent l'intérieur, et qui, dirigées avec adresse, puissent servir à la défense de la sortie du gué.

1228. — *Manière d'embarrasser un Gué.* Faites couper une grande quantité d'arbres, faites-en enlever toutes les extrémités des branches, afin qu'ils n'offrent qu'un corps hérissé de pointes fortes et solides; faites-les transporter, à force d'hommes et de bras, près du gué qu'on veut rompre; placez-les dans le gué et l'abreuvoir que vous voulez obstruer; entrelacez et faites lier fortement ces arbres les uns aux autres, au fur et à mesure qu'on les place, avec des chaînes de charmes que vous avez envoyé prendre dans les villages voisins, ou avec des cordes, etc. Au moyen d'un batardeau, que vous faites construire au-dessous du courant, et d'après le niveau de la rivière, vous faites encore refluer les eaux de manière que les gués, par leur quantité, se trouvent suffisamment gardés par eux-mêmes.

1229. Faites en même temps escarper par un grand nombre de paysans et des soldats munis de pelles et de pioches, les bords de la rivière, de manière à les rendre inaccessibles à la cavalerie. N'oubliez pas de faire arrêter tous les paysans ou autres qui iraient du côté de l'ennemi, pour éviter qu'on ne lui donne avis des difficultés qu'on lui prépare.

1230. Aux abatis on peut joindre les piquets, les chausse-trapes, les tables garnies de clous, les herses, les vignes. En répandant ces divers objets sur l'entrée, la sortie et les différentes parties du gué, on en rend le passage presque impossible. Quant aux outils, on les fait apporter des villages où l'on met en réquisition les charpentiers, les menuisiers et les paysans. On barre encore les gués en *les* rompant, c'est-à-dire en creusant dans le milieu des fossés larges et profonds dans la direction des eaux, que l'on détourne à cet effet au moyen d'une digue faite avec des fascines, des pièces de toile, etc. C'est la nuit que l'on doit choisir pour ce travail, ayant soin d'éloigner de la rivière les personnes qui pourraient en porter la nouvelle aux ennemis.

1231. On creuse plusieurs fossés à côté les uns des autres, sans avoir besoin de les diriger parallèlement aux bords; on disperse les déblais : ces fossés, remplis d'eau, et inconnus à l'ennemi, feront périr une partie des soldats, et arrêteront les autres.

1232. On peut rendre un gué impraticable en grossissant le volume des eaux par une digue construite du côté dont on est le maître, ou en lâchant la bonde d'un étang ou d'un marais, s'il y a lieu, au moment où l'ennemi veut passer.

1233. On peut encore joindre aux fossés et coupures les puits ou entonnoirs: on les creuse sur les bords de la rivière et dans le milieu du gué; et, quand l'eau vient à grossir au moyen d'un batardeau ou des écluses qu'on a lâchées, ces trous se remplissent et disparaissent. Cependant l'ennemi arrive, se jette à l'eau avec courage; mais à peine y a-t-il fait quelques pas, que les soldat se perdent dans ces entonnoirs; effrayés par ces chut dangereuses et fréquentes, ils deviennent moins

dis. Si c'est de la cavalerie, le désordre devient encore plus grand : les chevaux et les hommes culbutent, arrêtent la colonne des troupes, font grossir celle de l'eau, et augmentent ainsi infiniment le danger pour eux et les avantages pour vous.

1234. Aussitôt qu'on est arrivé, il faut de suite procéder à ce qui est dit ci-dessus; il faut, de plus, abaisser autant que possible la crête du rivage opposé, détruire les rampes, abattre les arbres, couper les haies et les roseaux, afin d'ôter à l'ennemi les moyens d'approcher de la rivière sans être découvert.

1235. Quelque large que soit un gué, il suffit de le détruire en un seul endroit pour former un *défilé* qui arrête la colonne ennemie : un fossé très-large peut remplir cet objet. Quant à la manière de combattre, *voy.* Rivière.

1236. — *Manière de passer un Gué.* Pour donner des principes clairs sur la manière de passer les gués, il faut faire plusieurs suppositions : 1° qu'il est privé des différens avantages que nous avons reconnus nécessaires pour constituer un bon gué; 2° que l'ennemi en a fortifié l'issue; 3° qu'il l'a embarrassé; 4° qu'il l'a rompu ou en a détruit les avantages naturels.

1237. — *Connaissances qu'on doit avoir avant de passer un Gué, et Moyen de les acquérir.* Celui qui veut passer une rivière à gué doit connaître, 1° le bord qu'il occupe; 2° les rampes qui conduisent de la crête du rivage au bord de l'eau; 3° la largeur de la rivière; 4° la largeur du gué dans les différentes parties de la rivière; 5° la véritable direction du gué; 6° la rapidité des eaux; 7° la plus grande profondeur de l'eau; 8° la qualité du fond dans les différentes parties du gué; 9° les rampes qui, du côté de l'ennemi, conduisent de la rivière à la crête du rivage; 10° le terrain qui borde le côté de la rivière sur lequel on va; 11° si la rivière n'offre pas dans le voisinage d'autres gués; 12° quel est des différens gués le meilleur pour les différentes armes; s'il est possible à l'ennemi de rendre le gué impraticable, et comment y réussir; 14° enfin si une fonte subite de neiges ou une pluie abondante ne pourrait pas rendre la rivière non guéable.

1238. Les moyens de se procurer toutes ces connaissances sont au nombre de sept : 1° bonne carte topographique (*voyez* Reconnaissance militaire); 2° les nouvelles que donnent les espions ; 3° les rapports que font les transfuges; 4° les déclarations que font les prisonniers; 5° les avis des affidés; 6° ceux qu'on peut tirer des paysans, marchands, contrebandiers, chasseurs et soldats qui connaissent le pays; 7° enfin les reconnaissances que l'on a faites soi-même. Lorsque tous ces renseignemens ne sont pas d'accord entre eux, on court risque de s'égarer.

1239. — *Manière de remédier aux Avantages naturels qui manquent à un Gué.* On ne peut, sans imprudence; entreprendre de passer un gué qui est défendu, avant d'avoir assez éloigné l'ennemi des bords de la rivière pour qu'il ne puisse pas troubler le passage; mais, comme on ne peut éloigner son adversaire qu'en dirigeant sur lui un feu bien vif et bien ajusté, et qu'on ne peut faire ce feu avec avantage qu'en élevant son artillerie au moins autant que celle de l'ennemi, il faudra donc, toutes les fois que la rive que l'on occupe est plus basse que la rive opposée, construire un ouvrage en terre qui élève et couvre les hommes et les armes : cet ouvrage est destiné à fournir beaucoup de feux croisés en avant de la sortie du gué, à éloigner l'ennemi, et à détruire les ouvrages qu'il aura faits; cet ouvrage peut avoir la forme que nous donnerons aux flancs continus ou interrompus des têtes de ponts. (*Voy. ce mot.*)

1240. Quant à la mousqueterie, on peut la placer derrière les haies, les arbres, ou dans les roseaux qui bordent assez souvent les rivières.

1241. Si l'ennemi a détruit les rampes qui conduisent au bord de l'eau, ou si elles sont naturellement escarpées, on envoie, pour les rétablir ou les reconstruire, des travailleurs, que l'on protége par de l'artillerie ou de la mousqueterie. Pendant que les travailleurs adoucissent les rampes, on cherche à faire diversion et à attirer l'ennemi sur un autre point. C'est surtout pendant la nuit que l'on s'occupe de ce travail. Toutes fois que c'est possible, l'on dirige ces rampes de

nière que l'ennemi découvre tout au plus
bouché.

1242. Lorsqu'on se propose de passer une
gué, il est prudent de conduire les troupes d
à ce qu'elles n'aient pas trop chaud au momen
entrent dans l'eau, pour éviter des maladies
Si ce gué était trop étroit, on l'élargirait
fascines chargées de pierres.

1243. Quoique vous veniez de passer un g
êtes dans le cas de le repasser, faites-le recon
des cavaliers qui se promènent dedans à d
peloton l'un de l'autre, précaution que l'on do
dans toutes les circonstances possibles.

1244. Quand un gué a une direction obliq
porte de le faire baliser, c'est-à-dire de plante
côtés du gué de grandes branches d'arbres
hors de l'eau de ces branches empêchera la c
quitter l'espace de la rivière qui est guéabl
que pendant la nuit que l'on plantera ces b
quand elles sont établies, on ne doit pas per
stant pour effectuer le passage. Il faut enc
cette circonstance, placer des hommes à che
diquent, par leur position, la route que le
doivent suivre; on peut aussi mettre à la t
lonnes les cavaliers qu'on a employé pour so
vière ; on ne saurait prendre trop de précau
empêcher les colonnes de perdre le gué, et
surer de la fidélité des guides. Si la rivière
guéable, est assez rapide pour entraîner que
dats, placez au-dessus et au-dessous du gué
de cavalerie, des arbres, des chariots, des
enfin obligez le soldat à tenir l'habit de son

1245. Les cavaliers doivent être un peu él
uns des autres. Il ne faut pas que l'eau mon
sus du ventre, parce que le corps du cheval
gue. Les cavaliers placés au haut rompent l
l'eau, et ceux en bas arrêtent les soldats entr

1246. Les branches des arbres que l'on jet
rivière doivent être tournées, dans la rangée s
vers la source de la rivière, pour rompre la
l'eau, et dans l'inférieure, en aval; les char

être placés en travers de la rivière, et assez chargés pour ne pas être entraînés : l'eau ne doit pas investir jusqu'à l'essieu.

1247. Pour employer des cordes au passage d'un gué, on plante deux pieux sur chacun des bords de la rivière, à une distance égale du front de la colonne; on tend ensuite une corde entre les piquets supérieurs et une entre les piquets inférieurs. Pendant le passage, les hommes de la file de droite et de gauche de la colonne saisissent la corde, et maintiennent ainsi la colonne contre l'effort des eaux. (*Voy*. Passage de Rivière.)

1248. On ne peut prendre trop de précautions pour que les soldats, en passant une rivière, ne mouillent leurs armes ni leurs munitions : ils doivent mettre leurs gibernes sur leurs sacs, et porter leurs fusils la crosse en l'air.

Toutes les fois que l'on fait passer une rivière à gué, on doit recommander aux soldats de jeter de temps en temps les yeux sur la verdure du rivage, et de les tourner quelquefois vers le ciel, pour empêcher qu'ils ne soient éblouis par la lumière que l'eau réfléchit. Les cavaliers doivent en faire autant. Quant à la manière de conduire leurs chevaux, comme l'animal, sitôt qu'il sent sous lui une quantité d'eau suffisante pour le porter, se laisse aller naturelllement pour nager, dès que le cavalier s'apercevra que son cheval touche le fond, et qu'il n'y a pas assez d'eau pour nager, n'ayant pas lui-même de l'eau jusqu'aux genoux, il doit lui faire sentir légèrement l'éperon, et lui relever la tête en lui serrant un peu la bride. S'il sent, au contraire, que le cheval perd le fond, et s'il a de l'eau jusqu'au milieu de la cuisse, il doit l'abandonner à son mouvement naturel, qui est de se mettre sur le côté pour nager. Alors il ne faut plus le contraindre, mais lui laisser la bride lâche, sans cependant qu'elle tombe assez pour qu'elle puisse s'embarrasser dans ses jambes.

1249. Lorsque le fond d'un gué est de sable mouvant ou très-boueux, il est nécessaire de jeter dans les endroits les moins praticables de grandes claies, que l'on assujétit avec des pierres assez grosses. Cette opération

imprudent de tenter le passage avant d'a
feux de tous les épaulemens, et éloigné
les moyens indiqués à l'article *Rivière*. C
core qu'après avoir chassé l'ennemi que v
drez d'ôter tout ce qu'il aura employé pou
le gué, surtout s'il l'a fait selon les princi
cés : car ce serait sacrifier inutilement un
de soldats, que de tenter cette opérati
servirez de grappins en fer attachés à de
et qu'on jette dans le gué. On peut encor
grosses claies qu'on enfonce dans la rivi
ces moyens sont bien insuffisans, pour
nemi soit fort : il est plus prudent et
passer la rivière ailleurs.

1251. Si l'ennemi a privé un gué de
naturels, que par un batardeau il ait fait
de manière à le rendre impraticable, il
de cet ouvrage et le détruire. S'il garde
des digues il faut les enlever et passer la ri
tant qu'on en est le maître; si on prévoit q
pas les garder il faut les détruire, et pa
sitôt que les eaux sont écoulées.

1252. GUIDES, hommes destinés à
colonnes ou les détachemens aux endroi

ces gens-là connaissent les gués, les ponts, les routes à travers les bois, et jusqu'aux plus petits sentiers. Ils sont d'ailleurs accoutumés à la fatigue et la supportent avec plus de facilité.

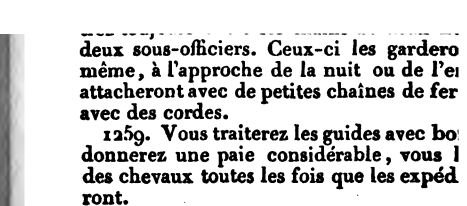
1254. Pour vous assurer que les guides ont les connaissances qu'ils doivent posséder, vous les interrogerez séparément, mais sans appareil, ayant simplement l'air de causer avec eux : vous comparez leurs différens récits, et plus ils auront de concordance entre eux, plus vous pourrez leur accorder de confiance; vous comparerez aussi leurs réponses avec vos cartes topographiques, et s'il règne un grand accord entre les cartes et les réponses des différens guides, vous serez presque assuré qu'ils connaissent ce qu'ils doivent savoir.

1255. Assuré de la capacité des guides, vous cherchez à pénétrer leurs qualités morales : un guide adonné au vin peut vous égarer avec facilité, celui qui est trop intéressé est prêt à vous vendre. Un guide sans bravoure ne connaît plus le chemin qu'il doit suivre quand il faut marcher à la lueur du feu de l'ennemi.

1256. On peut d'ailleurs tirer de la connaissance du caractère d'un guide des inductions sur les risques de la marche : s'il est hardi, entreprenant, la marche est moins sûre qu'il ne l'a dit; s'il est timide, craintif, le chemin est plus favorable qu'il ne le suppose.

1257. Il faut encore chercher à connaître quel est le degré de confiance que vous pouvez accorder à sa fidélité. Un homme né sujet du prince à qui vous faites la guerre, croit en vous égarant servir son roi et son pays; celui qui a une religion différente de la vôtre croit, en vous trahissant, s'assurer une couronne céleste. Autant que vous le pourrez choisissez pour guides des sujets de votre prince, des hommes dont vous avez mis la fidélité à l'épreuve, ou qui aient un grand intérêt à voir le succès couronner votre entreprise.

1258. Quelque confiance que méritent vos guides vous n'en prendrez pas moins les précautions suivantes : vous exigerez qu'ils vous donnent pour ôtage les objets que vous croirez leur être le plus chers, leurs femmes *leurs enfans, leurs biens*; vous leur laisserez entrevo *de grandes récompenses* s'ils sont fidèles, et de gran



deux sous-officiers. Ceux-ci les gardero
même, à l'approche de la nuit ou de l'e
attacheront avec de petites chaînes de fer
avec des cordes.

1259. Vous traiterez les guides avec bo
donnerez une paie considérable, vous l
des chevaux toutes les fois que les expéd
ront.

1260. A mesure que vous avancerez
vous renverrez sur les derrières les gu
aurez pris, les paysans ne connaissant bi
qui entoure leur chaumière.

1261. Quand vous renverrez les guic
donnerez avec exactitude ce que vous le
mis.

1262. Lorsque vous interrogerez vos gui
lez avec assez d'art les questions importa
grand nombre de choses indifférentes,
puissent pas démêler le véritable but de
vous aurez encore la prudence d'enferm
vous aurez fait ces questions, afin qu'il
s'évader, ni parler à personne. Vous fer
sur les chemins, les questions indiquées
naissances militaires. Vous ne vous en

colonne ne se connaîtront pas. Si celui de le tête s'égare ou vous trompe, le second vous remet sur la bonne voie. La multiplicité des guides est encore nécessaire pour remplacer ceux qui sont tués ou blessés.

1265. Toutes les fois que vous marcherez pour surprendre une ville, vous aurez des guides chargés de vous indiquer les chemins ; d'autres de vous conduire aux brèches, aux acqueducs, aux portes, et d'autres de vous mener dans l'intérieur de la ville ; ces derniers doivent connaître les rues qui conduisent à la citadelle, à la place d'armes, chez le commandant (*V*. Surprise). Chacun des détachemens destinés à une de ces différentes opérations doit avoir deux guides au moins. Vous devez, dans cette dernière circonstance, rassembler vos guides plus secrètement encore qu'à l'ordinaire, et les cacher avec plus de soin que dans tout autre moment.

1266. L'armée ne doit jamais être dépourvue d'un grand nombre de guides. Il faut, pour cet effet, charger du soin d'en trouver, un homme d'esprit, qui, par ses conversations avec ceux qui seront pris dans le pays, en acquière une parfaite connaissance.

1267. Il doit les entretenir séparément, les confronter ensemble lorsqu'ils ne s'accorderont pas, et tirer d'eux la vérité par la douceur, quelquefois aussi par les menaces.

1368. Chaque colonne fera bien garder ses guides pendant la nuit afin qu'ils ne s'échappent pas, et pour ne point tomber dans l'impossibilité de se conduire. Il faut bien nourrir et bien payer les guides.

1269. A l'approche de l'ennemi il faut redoubler de précaution, les faire lier, car il est naturel de croire, que la crainte du péril leur fera faire tous leurs efforts pour s'échapper.

H

1270. **HABILE.** L'habile général est celui qui fa *un grand usage de* ce qu'il sait; le capable peut, l'*bile exécute.* Comme on n'est pas toujours en éta

guerre n'offre pas un bien grand cerc
pour s'assurer la victoire; il faut conti
parcourir, l'approfondir.

1271. HABITANS. Voulez-vous fortifi
ou la défendre? Ayez soin de la faire é
personnes qui l'habitent. Avez-vous un
fendre, à attaquer? Apprenez à en conn
tans, leur caractère, leurs inclinations
pour leur patrie, etc. Si vous êtes obli
un village, un pont, des positions, emp
que vous le pouvez les habitans, sans ce
aux travaux de la campagne.

1272. Êtes-vous dans la nécessité d
place nouvellement conquise? Faites en
tie des habitans; désarmez et surveillez
teront; empêchez-les de former des ra
qu'il leur soit défendu de sortir de ch
d'alarme, et même dès l'instant que le so

1273. HAIE. Si vous êtes chargé par
valerie très-supérieur, jetez les yeux a
Si vous n'apercevez ni ravin pour vous
vigne, ni maison pour vous y renferme
vez pas le temps de gagner une hauteur

cavalerie ne peut forcer, faites un feu à volonté et bien ajusté, qui rebute nécessairement votre adversaire, et l'éloigne.

1274. Si vous avez un peu plus de temps faites jeter de la terre contre le pied de la haie; plantez de gros piquets dans le milieu des arbustes pour leur aider à soutenir les terres; vous formez ainsi une espècede parapet qui, hérissé d'épines, est infiniment difficile à forcer.

1275. — Si l'ennemi, en se plaçant sur le flanc de ce poste, peut en découvrir l'intérieur, on élève sur ses flancs de petites traverses en terre auxquelles on donne une épaisseur proportionnée aux terres dont on peut disposer, et aux armes avec lesquelles on prévoit qu'on sera attaqué.

1276. Si la haie est très-haute et si on a le temps, on fait couper les arbustes à six ou sept pieds de hauteur, et on élève une petite banquette contre le pied de la haie; si les arbustes de la haie sont au contraire trop bas pour couvrir entièrement les hommes, alors on creuse derrière la haie un petit fossé dans lequel les soldats se placent.

1277. Si vous êtes obligé de passer des haies, protégez, par des feux de quelques pelotons, les hommes destinés à les couper.

1279. Faites-vous un fourrage, ne négligez pas de garnir les haies d'hommes destinés à les défendre et à empêcher les surprises.

1279. Si, au contraire, dans une position défensive, vous ne pouvez pas tirer parti des haies comme abatis, ne manquez pas de détruire celles qui seront nuisibles, et qui pourraient procurer des points d'appuis ou des abris aux assaillans. Mais si vous trouvez des haies dont vous puissiez faire usage pour votre défense, faites-y un fossé en dedans ou en dehors.

On doit faire couper les haies qui pourraient embarrasser les colonnes ou l'artillerie dans leur marche ou dans leur développement.

1280. **HARANGUES.** Elles sont utiles avant le *combat, pendant* la durée de la bataille, et après la *décision de la journée.*

guerre, il faut, pour former les généraux, e
simulacre. Il faut former des camps, faire
ques, des marches, des choix de positions
étudier sur le terrain les fautes des uns et la
sublime des autres. (*Voy*. Application des c
bataillon de cordes à la grande tactique.) L'
guerre n'offre pas un bien grand cercle de
pour s'assurer la victoire; il faut continuell
parcourir, l'approfondir.

1271. HABITANS. Voulez-vous fortifier ur
ou la défendre? Ayez soin de la faire évacu
personnes qui l'habitent. Avez-vous une pl
fendre, à attaquer? Apprenez à en connaître
tans, leur caractère, leurs inclinations, le
pour leur patrie, etc. Si vous êtes obligé d
un village, un pont, des positions, employe
que vous le pouvez les habitans, sans cepend
aux travaux de la campagne.

1272. Êtes-vous dans la nécessité de for
place nouvellement conquise? Faites en sortir
tie des habitans; désarmez et surveillez ceux
teront; empêchez-les de former des rassem
qu'il leur soit défendu de sortir de chez eu
d'alarme, et même dès l'instant que le soleil es

1273. HAIE. Si vous êtes chargé par un pa
valerie très-supérieur, jetez les yeux autour
Si vous n'apercevez ni ravin pour vous y gl
vigne, ni maison pour vous y renfermer; si
vez pas le temps de gagner une hauteur inacc
la cavalerie, un bois ou tout autre objet q
vous offrir un asile assuré, et que vous ne dé
qu'une haie un peu haute et fourrée, dirig
marche vers cet appui secourable, faites-en c
suite, si vous en avez le temps, les bran
quatre pieds et demi ou cinq pieds au-dessus d
donnant à la partie supérieure, l'inclination
avoir le parapet; il faut aussi couper intérieure
branches qui empêchent le soldat d'approche
de la haie; et, retranché derrière cet ouvr

cavalerie ne peut forcer, faites un feu à volonté et bien ajusté, qui rebute nécessairement votre adversaire, et l'éloigne.

1274. Si vous avez un peu plus de temps faites jeter de la terre contre le pied de la haie; plantez de gros piquets dans le milieu des arbustes pour leur aider à soutenir les terres; vous formez ainsi une espècede parapet qui, hérissé d'épines, est infiniment difficile à forcer.

1275. — Si l'ennemi, en se plaçant sur le flanc de ce poste, peut en découvrir l'intérieur, on élève sur ses flancs de petites traverses en terre auxquelles on donne une épaisseur proportionnée aux terres dont on peut disposer, et aux armes avec lesquelles on prévoit qu'on sera attaqué.

1276. Si la haie est très-haute et si on a le temps, on fait couper les arbustes à six ou sept pieds de hauteur, et on élève une petite banquette contre le pied de la haie; si les arbustes de la haie sont au contraire trop bas pour couvrir entièrement les hommes, alors on creuse derrière la haie un petit fossé dans lequel les soldats se placent.

1277. Si vous êtes obligé de passer des haies, protégez, par des feux de quelques pelotons, les hommes destinés à les couper.

1279. Faites-vous un fourrage, ne négligez pas de garnir les haies d'hommes destinés à les défendre et à empêcher les surprises.

1279. Si, au contraire, dans une position défensive, vous ne pouvez pas tirer parti des haies comme abatis, ne manquez pas de détruire celles qui seront nuisibles, et qui pourraient procurer des points d'appuis ou des abris aux assaillans. Mais si vous trouvez des haies dont vous puissiez faire usage pour votre défense, faites-y un fossé en dedans ou en dehors.

On doit faire couper les haies qui pourraient embarrasser les colonnes ou l'artillerie dans leur marche ou dans leur développement.

1280. **HARANGUES.** Elles sont utiles avant le *combat, pendant la* durée de la bataille, et après la *décision de la journée.*

1281. Dans une harangue militaire prononcée avant le combat, le général peut parler à ses soldats de la supériorité de leur armement, de leur instruction, de leur discipine, de leur composition, de leur valeur et de leur nombre; il doit leur faire remarquer les avantages du poste qu'ils occupent, et ceux de l'ordre dans lequel ils sont rangés; il ne peut trop, dans ce moment décisif, vanter les talens ni la bravoure des principaux officiers qu'il a sous ses ordres. Qui oserait le blâmer de parler de lui-même avec un noble orgueil, de dire ce qu'il se propose de faire encore pour sa gloire et pour celle de ses subordonnés? Qui l'accusera de trop de vanité, s'il cite à son armée les victoires qu'il a déjà remportées, et les actions glorieuses aux quelles il a déjà eu part? Il pourra parler de l'ennemi avec mépris, ravaler le mérite des officiers qui le commandent, ridiculiser leurs vices leurs défauts; il se gardera pourtant bien de promettre, de laisser même entrevoir un succès aisé : son armée, bientôt désabusée, perdrait en même-temps son erreur et son courage.

1282. Inférieur en nombre, on représentera les inconvéniens des grandes armées, combien il est difficile de les faire mouvoir; combien peu de soldats donnent à la fois, et combien il est aisé, en les attaquant avec vigueur, de jeter le désordre dans ces masses énormes.

1183. Il feindra que ce désordre y est déjà; il annoncera mystérieusement quelque diversion heureuse, ou quelque intelligence secrète. Mais bientôt, négligeant ces moyens que leur fausseté pourrait rendre funestes, il présentera un tableau rapide et vrai des suites nécessaires de la défaite et de la victoire. Ici, il fera voir l'honneur et la gloire, les distinctions et les récompenses, le terme des fatigues et des travaux, et enfin l'aisance et les commodités de la vie. Là, il montrera les difficultés de la retraite, la perte du bagage, la faim, la misère, les fers, une triste et longue prison, les pontons, et pour comble de maux, la honte et le déshonneur. Pour donner plus de force à ces derniers traits, que le général rappelle aussitôt à ses soldats le souvenir de leurs succès, de leurs victoires, et princi

palement de celles qu'ils ont remportées sur la nation qu'ils vont combattre; qu'il leur rappelle des journées glorieuses, surtout si leur époque est peu éloignée, ou si elles ont quelque chose de commun avec la bataille qu'on va livrer, comme le champ ou le jour; qu'il leur cite quelque avantage remporté sur l'ennemi par un peuple qu'ils ont vaincu eux-mêmes dans d'autres circonstances; qu'il leur parle du besoin de venger la honte de quelques journées malheureuses; qu'il leur peigne les ravages que l'ennemi a fait, les incendies qu'il a allumés, et la dévastation qu'il a causée. *La honte irrite enfin le plus faible courage.*

1284. Dans une armée combinée, excitez une vive émulation entre les différentes nations, une rivalité heureuse entre les divers peuples; employez les mêmes moyens entre les différentes armes, les divers corps, les différens chefs, les divers officiers; rappelez aux soldats leurs cris, leurs promesses, le désir qu'ils avaient de joindre l'ennemi; recommandez-leur l'obéissance, l'ordre, le silence. Pourquoi ne leur parleriez-vous pas de leurs pères, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs biens? Pourquoi ne nommeriez-vous pas la patrie, l'honneur de la nation? Les soldats sont plus sensibles qu'on ne le croit aux sentimens de la nature, à la voix de la patrie, qui ne leur fut jamais inconnue, et à celle de la liberté pour des peuples libres.

1285. Y a-t-il deux armées en campagne, parlez des victoires qu'elles ont remportées; parlez même des défaites qu'elles ont essuyées; ces deux circonstances peuvent vous fournir des moyens également heureux. On peut encore en puiser dans la religion. Un dieu des armées doit tenir compte des sacrifices que l'on fait à sa patrie: il doit récompenser les braves, punir les lâches, se déclarer pour la cause la plus juste.

1286. Ne prononcez jamais le mot blessure ni mort; tout ce qui entoure le soldat n'en parle que trop éloquemment: ne parlez pas non plus de la punition que vous réservez à ceux qui manqueront de courage; si vos soldats soupçonnaient des lâches parmi eux, ils seraient tous moins braves: ne leur montrez donc que les récompenses que vous destinez aux plus intrépides

enfin, soit que vous présentiez ou rec
soit que vous attaquiez ou défendiez
lignes, si vous donnez à votre *harang*
vive et touchante, si le style en est sir
cis, énergique; si votre discours tire
moment, s'il contient plus de pensées
vous en bannissez tout ce qui peut sent
ne consistât-il qu'en une raillerie piqu
mot bien militaire, bien soldatesque
parler à chacun son langage; si vous le
ton ferme, si vos manières, votre air
surance et la gaîté, vous verrez l'au
sur le front de vos soldats, et l'impati
nage briller dans leurs regards : marcl
toire est assurée; vous avez présenté
active de vos guerriers le tableau le pl
mer dans leurs âmes l'heureux entl
gloire, une haine furieuse contre l
amour ardent pour la patrie.

1287. Rendons plus aisé, par des ex
cation de ces différens préceptes. Q
roi de Sparte, alla défendre le pas de
quelqu'un lui cria : *Voilà les Perses qu*
nous. — *Et nous d'eux*, répondit-il. Au
gyre, les Thébains, apercevant les en
savaient pas si près, s'écrièrent avec u
Nous sommes tombés entre les mains de
pourquoi, reprit Pélopidas, *ne disons*
qu'ils sont tombés dans les nôtres? Ce
courage abattu, et ils furent vainque
averti, dans une autre circonstance, que
s'approchait à la tête d'une grosse ar
mieux, nous en battrons un plus grand
porta la victoire.

1288. Camille remarquant que la v
nombreuses effraie ses soldats, mont
court les rangs, et dit : *Compagnons,*
et cette envie de combattre que j'ai toujo
regards? Avez-vous oublié qui je suis
et que sont nos ennemis? Ne devez-vo
ques et aux Latins la gloire que vo

vous pas conquis Veïs, défait les Gaulois et dé-
me sous mes ordres? Ne suis-je plus Camille,
ie je n'ai pas le titre de dictateur? Attaquez seu-
et à leur ordinaire, nos ennemis fuiront devant

Avant la bataille de Cannes, Annibal dit à ses
: *Ce seul jour va mettre fin à toutes vos fati-*
en vous donnant l'empire et les biens des Ro-
il va vous rendre les maîtres de l'univers. Il
ait encore : *Après trois victoires consécutives,*
iscours ou quelles paroles peuvent mieux vous
que vos propres actions!

Avant la bataille de Pharsale, César fait appla-
etranchemens, combler les fossés de son camp :
si bien, dit-il, *nous passerons la nuit prochaine*
camp de Pompée.

Avant la bataille d'Ivri, Henri IV, parcou-
ite la ligne, et montrant à ses soldats son cas-
monté d'un panache blanc : *Enfans, si les cor-*
ous manquent, ralliez-vous à mon panache;
trouverez toujours sur le chemin de l'honneur et
ctoire. Le même, dans une bataille, dit à ses
: *Je suis votre roi, vous êtes Français; voilà*
, marchons.

Les officiers généraux, supérieurs, et les chefs
iers de chaque troupe, jusqu'au caporal, doi-
omme le général, adresser quelques mots d'en-
ment à leurs divisions, régiment, compagnies,
, escouades. Si ces discours des uns et des au-
t coupés sur celui de leur général, ils feront au-
plus d'effet que le sien, parce qu'ils seront plus
ment entendus.

A la bataille de Malplaquet, un chef de ba-
lit à ses soldats : *Allons, mes amis, marchons*
ssieurs, et recommandons-nous de bon cœur à
ame de Frappe-fort. C'est la patronne du régi-
lle fait les plus grands miracles.

— *Harangues militaires pendant le combat.* S'a-
faire une trouée décisive, de repousser une
prochaine, de ramener une troupe qui a été

repoussée ; dans toutes ces occasions, parlez avec force, et vos paroles ne seront jamais vaines.

1295. Un général aperçoit une troupe de soldats qui prennent la fuite; il court à eux et leur dit : *Vous fuyez, soldats? — Oh! Monsieur*, répondirent-ils, *nous n'avons ni poudre ni plomb. — Quoi!* répondit Zamel, *n'avez-vous pas des épées et des ongles?* Ces mots leur donnent une nouvelle ardeur; ils retournent à la charge et repoussent l'ennemi.

1296. A la bataille de Lens, le grand Condé parcourait les rangs de son armée, en disant : *Amis, ayez bon courage, et souvenez-vo* [illegible] *le Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue.*

1297. Le duc de Lorrai[illegible] Hongrie, contre les Turcs, voyant, dans une [illegible] très-vive, que des escadrons allemands, qui o[illegible] coup soufferts, commencent à se retirer, cou[illegible] : *Quoi! Messieurs, leur* dit-il, *vous abandon*[illegible]*nneur des armes de l'Empereur? Vous avez p*[illegible] *cette canaille? Retournez, je veux les battre avec vous et les chasser.* Ils font aussitôt volte-face, marchent aux infidèles et les battent. Un général, voyant une colonne qui avait beaucoup souffert, se retirer du combat, feignant de prendre son mouvement pour le résultat d'une erreur, il court à elle et lui crie : *Où allez-vous? c'est de ce côté-là que sont les ennemis.* Les soldats se retournent, font une nouvelle attaque et remportent la victoire.

1298. *Harangues après une bataille.* Il ne faut souvent, après une bataille, qu'une harangue adroite pour rendre le courage à une armée battue. Il faut attribuer sa défaite à quelque événement imprévu, à un ordre mal interprété ou mal rendu, ou bien à quelque perfidie qu'on aura découverte, et à laquelle on aura pourvu pour l'avenir ; appuyez votre espoir sur la perte que l'ennemi aura faite de quelque chef important, selon vous, l'âme et le moteur de son armée ; sur la retraite de quelque corps considérable qui en faisait la force ; sur un secours, quelque petit qu'il soit, que vous avez reçu ; sur l'arrivée de quelque guerrier illustre, dont votre armée a conçu une idée avantageuse. Parlez beaucoup de la fermeté, cette vertu qui fait sup-

r les revers et survivre le courage aux défaites. vez à vos soldats, par vos exemples, que des ar-, pour avoir été battues une et même plusieurs n'en ont pas pas moins repris l'ascendant qu'une ır supérieure doit nécessairement obtenir.

99. Remplacez-vous un général malheureux ou dis-ié? Gardez-vous de censurer, de blâmer hautement onduite; mais vous pouvez, vous devez même re-indirectement sur ses erreurs et ses fautes les mal-s des journées ou des campagnes précédentes.

oo. De ces différentes idées, composez un discours : le style soit tel que les circonstances l'exigent. ıoncez votre harangue de l'air le plus convenable re position; que les officiers généraux, supérieurs, culiers, vous imitent, et vous verrez naître parmi soldats un courage plus mâle, plus assuré, plus in-nlable que celui qu'ils auraient montré après une oire; parce qu'au motif de l'amour de la patrie et a haine de l'ennemi se joindra dans leurs cœurs le r non moins puissant de venger la honte que la dé-a imprimée sur leur front.

301. Le général qui se propose d'attaquer ou de ndre une place doit haranguer son armée ou sa nison, de même que celui qui reçoit ou livre ba-e.

302. Enfin la dernière occasion où les généraux vent employer la harangue, c'est dans le cas cri-ıe de la révolte, ou en présence de troupes prêtes révolter. Ils doivent employer les prières, les me-es, la fierté, le mépris, mais toujours montrer de ermeté et de la noblesse; par ces moyens ils réussi-: à ramener leurs soldats à l'obéissance.

303. HARDIESSE. Loke la définit une puissance aire ce que l'on veut devant les autres, sans craindre e décontenancer.

304. Très-souvent à la guerre la hardiesse doit être férée aux froids et sages calculs de la raison. L'his-e militaire est remplie de faits qui viennent à l'ap-de cet espèce de paradoxe.

305. Condé jette son bâton de commandement a

milieu d[illegible] taillons espagnols, et s'y précipite ensuite lui-mêm[illegible] r engager le soldat à l'y suivre.

1306. I[illegible] parte arrive devant le pont de Lodi, trouve Beaulieu [illegible] é au-delà de l'Adda avec plus de trente bouches [illegible] pour en défendre le passage; mais rien ne peut [illegible] ter la hardiesse du jeune vainqueur: il forme une [illegible] lonne de l'élite de ses troupes; il passe le pont, et cette hardiesse lui assure la possession de l'Italie jusqu'à Mantoue.

1307. HAUTEUR (terrain). Quelque inaccessible que soit une hauteur, ne vous en rapportez pas entièrement à sa nature et à son escarpement pour la garder. Ne vous engagez j[illegible] dans des gorges sans auparavant vous être rend[illegible] tre des hauteurs.

1308. Évitez de faire au[illegible] etranchement trop voisin d'une hauteur ou d'un [illegible] ence.

1309. N'oubliez jamais [illegible] per les hauteurs auxquelles les ailes de votre [illegible] se trouvent appuyées.

1310. Réunissez sur la hauteur que vous voulez défendre une grande quantité de chariots que vous chargez de pierres; des troncs d'arbres, des blocs de rocher, que vous pousserez sur les assaillans.

1311. Si vous attaquez une semblable position, ouvrez vos rangs sitôt que ces objets rouleront sur vous. Quand vous conduisez vos troupes à l'attaque d'une hauteur, marchez au petit pas; en les menant trop vite vous les essoufleriez.

1312. Si vous ne pouvez chasser l'ennemi de la hauteur qu'il occupe, employez quelque stratagême pour la lui faire abandonner,

1314. Si le stratagême et la force sont inutiles, cherchez un autre passage, une autre position, ou un autre champ de bataille.

1315. Si vous avez le choix de plusieurs hauteurs pour construire un poste, vous occuperez celle qui sera de l'accès le plus difficile et qui dominera les autres. Vous examinerez aussi si la rampe est [illegible] manière à ce que le feu qui partira de [illegible] proche beaucoup du pied.

1316. Quand l'ennemi vient pour v[illegible]

hauteur, laissez-le monter sans faire feu jusqu'à demi-portée de mousquet; faites alors une décharge bien ajustée, et fondez avec impétuosité sur votre adversaire à la baïonnette. L'avantage que donne la descente, rend le choc plus violent et le succès plus certain.

1317. Quand vous ne voudrez pas combattre, ou au moins livrer bataille, vous occuperez les hauteurs.

1318. HERSE. La herse ordinaire sert quelquefois à défaut de chevaux de frise, pour défendre une brèche ou un passage; on la place les pointes en haut.

1319. Ce que nous allons ajouter sur la manière de tirer parti des objets que la campagne peut fournir, est destiné à montrer à l'officier particulier qu'entre les mains du génie, animé par l'amour de la gloire, tout devient utile et se convertit en armes offensives ou défensives. Parmi les différens objets que l'on trouve dans les champs, il n'en est en effet aucun dont un officier intelligent ne puisse tirer un parti avantageux. Il peut se renfermer dans une enceinte formée avec des chariots qu'il a rassemblés, et tenir dans ce parc comme dans un véritable fort. (*Voy.* Convoi.) Il peut embarrasser un chemin, un défilé avec des chariots qu'il a chargés de pierres ou de terre, ou de fumier, et dont il a enlevé une roue, enterré les autres. (*V.* *Défilé.*) Il peut offrir à la cavalerie un obstacle presque insurmontable en s'enfermant dans une double enceinte de charrues liées ensemble. La seconde enceinte doit être placée à dix ou douze pieds de l'autre.

1320. Les claies qui forment les parcs de bêtes à laines peuvent servir à retenir les terres des parapets qu'un officier veut élever, ou devenir un abri contre les attaques de la cavalerie légère. Les herses surtout peuvent lui servir également contre la cavalerie et l'infanterie. On enterre les herses de deux ou trois pouces; on les fixe contre terre avec des crochets de bois ou des branches d'arbres; on tourne les pointes en l'air. Les herses peuvent encore être utiles quand on est renfer- dans un ouvrage, et quand on occupe une posi- découverte. Ces moyens sont petits; ils annonce

moins qu'on n'a rien négligé pour remplir dans son entier l'ordre qu'on a reçu.

1321. HERSILLON, planche longue de dix à douze pieds, garnie de pointes de fer ou clous. On en place plusieurs l'une près de l'autre sur une brèche ou dans un passage que l'on veut défendre.

1322. HONNEUR, estime de nous-même et sentiment du droit que nous avons à l'estime des autres.

1322. Il faut que l'honneur donne à tout citoyen l'horreur du mal, l'amour de son devoir; que l'homme ne soit jamais un esclave attaché à son état, mais qu'il subisse la honte, s'il ne peut faire aucun bien.

1323. L'honneur a ses règles suprêmes; l'éducation est obligée de s'y conformer. Les principales sont : qu'il nous est permis de faire cas de notre fortune, mais qu'il nous est souverainement défendu d'en faire aucun de notre vie.

1324. La seconde est que, lorsque nous avons une fois été placé dans un rang, nous ne devons rien fair ni souffrir qui laisse croire que nous nous tenons in férieur à ce rang même.

1325. La troisième, que les choses que l'honneu défend sont plus sévèrement défendues lorsque les l ne concourent point à les proscrire, et que celles q exige sont plus impérieusement exigées lorsque les l ne les imposent pas.

1326. HOSTILITÉS, action ennemie faite par o du souverain. Elles commencent légitimement, qu'un peuple manifeste des desseins violens, ou refuse les réparations qu'on a le droit d'exiger de

1327. Il est prudent de prévenir son ennemi, y aurait de la maladresse à l'attendre sur son quand on peut se porter sur le sien.

1328. Les hostilités peuvent durer sans in autant que le danger. Il ne suffit pas d'avoir obt satisfaction qu'on demandait, il est encore pe se précautionner contre des injures nouvelles.

1329. Toute guerre a son but, et toutes

lités qui ne tendent pas à ce but sont illicites. Empoisonner les eaux ou les armes, brûler sans nécessité, tuer celui qui est désarmé ou qui peut l'être, dévaster les campagnes, massacrer de sang-froid les ôtages ou les prisonniers, passer au fil de l'épée des femmes ou des enfans : ce sont des actions atroces qui déshonorent le vainqueur. Il ne faudrait pas même se porter à ces excès lorsqu'ils seraient devenus les seuls moyens de réduire l'ennemi. Les anciens se le sont permis, et l'histoire ne les a jamais blâmés; mais, de nos jours, le seul point qui soit généralement décidé, c'est que l'exécration serait la juste récompense de la mort d'un général ennemi, si elle était la suite de la corruption d'un de ses soldats.

1330. On a proscrit toutes les hostilités qui ont quelque apparence d'atrocité, et qui peuvent être réciproques.

1331. HUMANITÉ. Chaque général devrait jurer de ne faire aux ennemis que le moins de mal qu'il pourra; de ne sacrifier aucune goutte de sang à sa propre gloire; de prodiguer aux vaincus des soins compâtissans et de tendres consolations; de ne jamais faire la guerre aux femmes, aux enfans, aux vieillards; de regarder les paisibles habitans des campagnes comme des hommes sacrés; de ne détruire que ce qu'il ne pourra conserver; de n'user jamais de cruelles représailles. Imiter un ennemi furieux, c'est mériter plus que lui le titre de barbare : il était emporté par un premier mouvement, et vous, vous avez ordonné de sang-froid le meurtre et les incendies!

1332. Qu'un général promette de réprimer la licence de ses soldats et de mettre des bornes à leur fureur; d'être leur ami, leur consolateur, leur père; de sacrifier sa fortune, sa tranquillité, ses plaisirs au bien-être de ses subordonnés; d'être avare de leur sang, économe de leurs forces; de ne recourir à la rigueur qu'après avoir en vain employé la clémence; de ne pu-nir avec l'épée qu'après avoir usé sans succès d'arm *moins cruelles*; qu'il s'engage enfin à ne rien négl *pour mériter l'amour* et la confiance ; car on sert

manité en inspirant aux hommes des sentimens q
allégent leurs peines.

1333. Que les officiers généraux et particuliers r
pètent le même serment; qu'ils jurent d'être justes e
vers leurs inférieurs, de ne leur enlever jamais le p
du sang qu'ils ont perdu, la gloire des actions qu'
ont faites ou celle des conseils qu'ils ont donnés; qu'
promettent de les accueillir avec complaisance, de le
parler avec douceur, de les traiter avec bonté, de l
visiter malades, de les secourir indigens, de les aid
faibles.

1334. Que les sous-officiers et caporaux, eux c
règlent toutes les actions du soldat, qui conduisent
coups, maîtrisent même ses pensées et dirigent s
cœur; qu'ils prononcent encore plus distinctement
même serment; qu'ils promettent de ne jamais trai
le soldat avec dureté; de ne jamais lui adresser d
propos faits pour avilir son âme; ne se jamais laiss
conduire par l'humeur, la prévention ou la partialit
Et vous, soldats, vous qui êtes trop souvent accabl
sous le poids de l'autorité, et exposés à tous les ma
qui peuvent affliger les hommes, jurez de ne verser
sang que quand vous ne pourrez vous dispenser d'
répandre; de respecter la vie et les propriétés des êtr
faibles et désarmés; de n'allumer jamais aucun incend
dans le pays ennemi, de faire tout pour éteindre ce
que le hasard aura allumés; de ne troubler jamais
tranquillité publique de vos concitoyens, de la mai
tenir, de la fortifier au contraire; en un mot de fa
tout le bien qui dépendra de vous, et de ne commett
que le mal indispensable.

1335. Si nous tenons tous ce serment solennel,
guerres deviendront moins fréquentes, moins longu
et surtout moins cruelles; la terre, étonnée, apprend
que la férocité n'est pas le caractère de la bravou
et que la véritable valeur n'est jamais dépourvue d'h
manité.

I

1336. INDÉCISION, INDÉTERMINATION. Caractère d'un homme indécis; l'un des plus grands défauts pour un militaire.

1337. Un chef indécis voit le moment où il doit agir; cependant une nouvelle réflexion, un doute, une objection le fait hésiter, et pendant qu'il balance, l'occasion fuit, il la regrette; elle se présente de nouveau et il la laisse échapper.

1338. Vous hésitez, dit un orateur moderne, et déjà l'épée de votre ennemi a atteint votre cœur; peut-être vaudrait-il mieux commettre avec résolution une légère imprudence, que de flotter sans cesse dans l'indécision.

1339. Un général fait ses dispositions pour attaquer: il se met en mouvement, bien résolu de combattre. On est prêt à en venir aux mains; il hésite, il veut se retirer et il est battu. C'est ce qui est arrivé à plusieurs généraux.

Avant de prendre un parti, pesez-en avec soin les avantages et les inconvéniens; mais décidé à agir, marchez avec l'air de la confiance. Celui de l'indécision est toujours funeste: il faut savoir à la guerre compter sur les talens des subordonnés choisis avec soin, et sur la valeur des troupes, après avoir pris toutes les précautions dictées par la sagesse, l'expérience et les connaissances que l'on a de l'art de la guerre.

1340. INDICE, signe apparent et probable de la réalité d'une chose.

1341. Des indices bien calculés induisent rarement en erreur, et avec cet art on doit prévoir les projets de l'ennemi d'après ses mouvemens, ses démonstrations fausses ou vraies.

1342. En étudiant le cœur humain, en connaissant les talens, le caractère, les intérêts, la nation, les troupes de son adversaire et le théâtre de la guerre, un général a de grandes données pour faire de rapi

progrès dans l'art des indices. Cet art n'est pas seulement nécessaire au général ; il doit être connu par les officiers et sous-officiers.

1343. Il est des indices qui annoncent les embuscades; il en est qui apprennent à distinguer la force et l'espèce d'une troupe qui est en marche : l'aboiement des chiens pendant la nuit, le hennissement des chevaux, le vol des oiseaux pendant le jour, la poussière qui s'élève, tout peut servir d'indice à des yeux, à des oreilles exercées et à un esprit habitué à réfléchir sur tout ce qui se passe et se dit autour de lui.

1344. INDISCIPLINE, violation de la discipline. Il y a une très-grande différence entre un corps militaire sans discipline et un corps indiscipliné. Le premier représente l'idée de l'ignorance absolue des lois militaires, et l'autre, de la connaissance de ces lois, unie à celle de leur transgression et de leur mépris.

1545. S'il existe une nation facile à discipliner, c'est sans doute la nation française; en même temps qu'elle est idôlâtre de récompenses honorables, elle est sensible peut-être à l'excès aux récompenses utiles. On n'a pas besoin de revenir, avec elle, aux punitions corporelles, ces punitions qui perdent de leur force toutes les fois que l'on en fait usage; car les peines que l'opinion a créées, sont pour elles des punitions très-réelles. Elle est fanatique de l'honneur, enthousiaste de gloire, vaine du pays qu'elle habite, du nom qu'elle porte, et n'a contre elle qu'une légèreté facile à fixer, qu'un excès de courage facile à diriger et même à réprimer.

1346. INFANTERIE. La proportion qui doit exister entre l'infanterie et la cavalerie d'une armée se règle d'après des données particulières, le genre de guerre, la nature du pays, et les proportions de l'armée que l'on veut combattre.

1347. D'après l'opinion des militaires, les proportions varient depuis un à deux jusqu'à un à seize. Tous les écrivains militaires de l'antiquité ont donné à l'infanterie la préférence sur la cavalerie. Ils prouvent que

ıière peut, non-seulement résister à la seconde, ı'elle doit même aller l'attaquer.

. L'infanterie, dans quelque disposition qu'elle .te, soit en colonne, soit en bataille, doit être ıcue que la cavalerie n'est redoutable pour elle ıstant qu'elle cesse de lui résister.

. INTRIGUE. La guerre développe sans doute ıdes vertus; mais l'intrigue n'y fait pas mal ses . On y voit souvent les plus braves éclipsés par rlatans de courage, qui dérobent la gloire en loux.

Tel officier se montre partout, il devance toupéril d'une demi-lieue; il a quatre chevaux tués , et pas lui; il mériterait tout au plus le prix ɔurse, il a celui de la valeur.

Pendant ce temps, les véritables combattans ıssés dangereusement et oubliés dans un hôpital. es-uns d'entre eux se sauvent-ils, et veulent-ils ler justice? On leur dit que toutes les places sont ;, ou on leur en propose de très-inférieures à le militaire. Que peut faire alors un brave homme ɜ l'honneur? Se retirer.

Celui qui veut écouter l'ambition, doit conauparavant quelles sont ses maximes: rime, pille ou rampe. Ne t'effraie pas d'une tache: ːu en seras couvert, il n'y paraîtra plus. Si tu veux , pousse, frappe, mord, écrase, veille, jeûne, et ris; écoute les vieux, amuse les vieilles, jette ent aux femmes, ton honneur aux hommes, ut le monde et n'aime que toi.

Si tu veux réussir, persiste dans cet exercice vie; garde-toi surtout d'avoir des remords, ɒi tu n'iras pas loin. Et à quoi mènent toutes ces .. A de la cendre et de la fumée.

INVESTISSEMENT, opération par laquelle e avec des troupes les avenues d'une place. Son t d'empêcher que la ville ne puisse recevoir *ecours d'hommes* ou de provisions: c'est une *ion pour l'assiéger* dans les formes. L'investis-

sement doit être fait de nuit, avec de la cavalerie, afin d'empêcher qu'il ne sorte ou n'entre plus rien dans la place. Il faut aussi faire arriver l'infanterie le plus promptement qu'il se peut, mettre les troupes hors la portée du canon pendant le jour, et les approcher beaucoup plus pendant la nuit.

1355. On ne doit se montrer d'abord devant la place que par des détachemens qui, poussant de tous côtés jusqu'aux portes, enlèvent tout ce qui se trouve dehors, hommes et bestiaux. On fait soutenir ces détachemens par quelques escadrons.

1356. Pendant cette petite expédition, on doit se saisir de toutes les avenues ouvertes aux secours qui pourraient se jeter dans la place. On forme, pendant la nuit, une espèce d'enceinte, de manière à ce qu'il ne reste aucun espace par où l'ennemi puisse pénétrer. En cet état, on tourne le dos à la place, et on dispose de petites gardes devant et derrière pour n'être point surpris. Enfin, on fait tête à l'ennemi de quelque côté qu'il puisse se présenter, tenant toujours la moitié de la cavalerie à cheval, pendant que l'autre met pied à terre pour faire un peu reposer les hommes et les chevaux. Le matin, on se retire peu-à-peu avec le jour, faisant souvent halte, jusqu'à ce que le lever du soleil donne lieu de rentrer au quartier.

1357. On pose des gardes ordinaires qui font tête à la place, et d'autres plus fortes sur les côtés par où les secours pourraient arriver; après quoi les escadrons qui ne sont pas de garde se retirent au camp pour se reposer, sans se déshabiller ni desseller les chevaux, que le temps nécessaire pour les panser.

1358. Le général fait ensuite le tour de la place pour en finir la circonvallation, distribuer les quartiers aux troupes, aux officiers généraux, établir celui des vivres et le parc d'artillerie; puis les ingénieurs tracent la ligne de circonvallation, afin que les troupes marquent leur camp et leur demeure, ce qui se fait en établissant le front de bandière parallèlement à la circonvallation et à la distance de 60, 80, 100 ou 120 toises au plus.

J

:159. JONCTION. La sagesse veut que, quoique infé-
r à l'ennemi, dès l'instant qu'on est assuré qu'il
recevoir du renfort, on se hâte de lui livrer bataille
it l'arrivée de ce renfort, mais en calculant si bien
:mps, qu'il n'y ait aucun danger d'être, pendant
ion, attaqué par l'arrivant.

160. Au commencement d'une campagne, il est
ours avantageux de se porter en avant, afin de s'op-
r, s'il est possible, à la réunion entière des forces
ennemi.

61. Quant à la manière d'assurer une jonction,
entira facilement combien le général doit mettre
ecret et d'activite dans ses mouvemens, avec quel
it il doit choisir ses positions, et avec quelle sagesse
iit prendre toutes les précautions nécessaires pour
à l'ennemi tous les moyens d'attaquer. Il doit
nner des marches et des contre-marches savantes,
nes dérobées à l'ennemi, les autres en le trompant
es véritables projets; enfin tout ce que l'art de la
re renferme de ruses, de connaissances et de har-
se.

162. JUSTICE. Rendre justice est un des devoirs
lus sacrés des chefs militaires. Autant ils doivent
justes en punissant sévèrement les fautes de leurs
rdonnés ou de leurs égaux, autant ils doivent être
s en publiant leurs actions ou les actes de leur
ur, et en les récompensant ou les faisant récom-
ier.

L

163. LACHETÉ. C'est le vice de celui qui est tota-
nt dépourvu de bravoure. Le lâche est non-seule-
t inutile dans une armée, mais il y est dangereux.
ontenance, son exemple, ses propos peuvent y
luire des effets désastreux.

164. *Les Romains* décimaient les légions ou les in
us qui avaient montré de la lâcheté, ou aba

donné leurs postes ; le reste était réduit à l'orge, au lieu de froment, et campait hors des retranchemens.

1365. Les tribuns et les centurions qui abandonnaient leur poste étaient exécutés sur-le-champ. Quand les fautes étaient légères, Auguste se contentait de faire tenir les coupables tout le jour devant son prétoire, avec de longues perches entre les mains.

1366. Un peuple sage, en prescrivant la mort contre la lâcheté, fera utilement de joindre l'idée d'ignominie à celle de la privation de la vie.

1367. LETTRES *des généraux*. Le général, un jour d'action, doit mettre à couvert ses lettres et papiers. Si les ennemis parvenaient à s'emparer de sa correspondance, des ordres qu'il aurait reçus et des plans qu'il aurait tracés, ils pourraient avec facilité prévenir les coups qu'il aurait résolu de frapper, et en porter eux-mêmes qu'il lui serait presque impossible de parer.

1368. Celui qui est chargé de la garde du portefeuille du général doit être d'une extrême fidélité, et avoir l'ordre, en cas d'événement malheureux, de brûler tous les papiers relatifs à l'armée, et tous ceux qui peuvent faire connaître la véritable situation des affaires. Le général, surpris dans un camp, dans une ville, doit commencer par brûler lui-même ses papiers.

1369. Un général ne doit jamais signer de lettres sans les lire : un secrétaire peut employer des expressions faites pour blesser l'amour-propre de celui à qui elles sont adressées, et c'est la réputation du général qui souffre de cet oubli des convenances. Il peut encore, ou par erreur ou par crime, tromper la pensée du général, et de là des maux sans nombre. Le général doit d'ailleurs se rappeler que deux lignes écrites par lui-même sont plus agréables aux militaires français, lors même qu'elles annonceraient un refus, qu'une page entière, quelque favorable qu'elle soit, écrite par une main étrangère.

1370. Un général doit lire ses lettres aussitôt qu'il les a reçues. On peut se servir des lettres comme stratagème, en les faisant à dessein tomber entre les mains

de l'ennemi, soit pour faire changer un plan d'attaque sur le point faible d'une place que l'on défend, et faire naître l'idée d'en attaquer un plus fort; soit pour brouiller deux généraux, etc., etc.

LIEUTENANT. (*Voyez* Capitaine.)

1371. **LIGNE D'OPÉRATION.** Si vous voulez arriver dans le pays ennemi comme des Tartares, pour piller et ravager seulement, il faut que, comme ces peuples, vous ayez une nombreuse cavalerie; que vous entriez par un côté, balayant tout devant vous, et que vous vous retiriez avec tout votre butin, par un autre point, le plus vite que vous pourrez.

1372. En adoptant cette cruelle et barbare façon, cent mille chevaux auraient bientôt ravagé toute l'Europe, en dépit des grandes armées régulières bien munies de grosse cavalerie, d'artillerie, etc., parce que l'activité est tout à la guerre, et que nos armées en sont entièrement dépourvues. Elles sont enchaînées autour de quelques places de guerre, où leurs dépôts sont établis, et dont elles n'oseraient s'éloigner de trente lieues, enfermées sans cesse dans un cercle étroit dont leurs magasins forment le centre.

1374. Le général Lloyd donne le nom de *ligne d'opération* à la ligne qui unit entre eux les différens magasins qu'on a formés pour alimenter une armée.

1375. Un général doit se demander, avant de rassembler ses troupes, quel est l'objet qu'il a à remplir, ou, ce qui est la même chose, quel est le point où il doit se rendre. Cette première question résolue, il doit chercher l'endroit d'où il doit partir, le chemin le plus court et le plus facile qu'il doit tenir. Un mot répond à la principale de ces questions : on doit partir du point le plus rapproché possible de l'endroit où l'on doit aller; mais s'il est aisé de donner à cette question une réponse satisfaisante, il est infiniment difficile d'appliquer la pratique à la théorie.

1376. C'est cependant du bon choix de ce chemin que *dépend le succès des guerres*, tant offensives o *défensives*. Ce chemin commence à l'endroit où

a rassemblé ses magasins et son armée, et finit à l'endroit où l'armée doit agir. Comme on ne peut espérer trouver sur ce chemin des subsistances nécessaires à une armée (à moins qu'on ne fasse comme ont fait celles de l'empire en Allemagne), on est obligé de se déterminer d'avance sur la longueur des points fixes où l'on établira des magasins de vivres et de munitions de guerre, points d'où partiront des convois destinés à alimenter l'armée : ces points servent de base aux opérations; ils doivent conduire, dans une guerre offensive, vers d'autres points donnés sur vos frontières, ou dans l'intérieur de votre pays.

1377. Dans la guerre offensive, une seule ligne d'opération suffit : sa direction doit être telle que l'ennemi ne puisse agir sur elle, ce qui arriverait s'il était maître des provinces qui se trouvent sur la droite ou sur la gauche de votre marche; car alors, plus vous avancerez, plus vous assurerez votre perte. Bientôt, n'ayant plus de communications avec vos dépôts, votre ligne sera détruite, et vous serez entièrement enveloppé et perdu.

1378. Ceci est rendu plus sensible par l'exemple suivant, que donne le général Lloyd.

1379. Je suppose une armée de quarante mille hommes de pied, et de dix mille chevaux avec son train d'artillerie, ses chariots de vivres, équipages, etc., ce qui suppose encore autant de chevaux. Cette armée est campée à Exeter, où sont tous ses magasins, et elle se propose de marcher à Londres. Je suis chargé de m'y opposer avec une armée de trente mille hommes seulement. Pour cet objet, je me campe aussi près d'Exeter qu'il m'est possible : en occupant quelques postes avantageux, j'obligerai l'ennemi à mettre quinze jours pour se rendre à Dorchester ou à Blandfort. Alors je me présente sur le front de son armée en jetant de petits corps sur ses flancs; mais quand il est une fois arrivé à une distance de dix à douze lieues d'Exeter, où sont tous ses magasins, au lieu de m'opposer de front à sa marche avec toutes mes troupes, je jette une dixaine de mille hommes sur sa ligne de marche, autant sur son flanc gauche, et jetant les dix mille hommes qui me restent

sur sa ligne d'operation depuis son camp jusqu'à s dépôt d'Exeter, cette dernière partie de mon armée « partagée entre quatre ou cinq corps séparés, qui se do nent la main pour former une chaîne le long de cett ligne d'un bout à l'autre, de sorte qu'il ne peut se pré senter un seul caisson qui ne soit vu et enlevé par quel qu'un de mes détachemens. Il ne faut qu'une centain de dragons pour détruire un convoi, en dispersant les charretiers, tuant ou enlevant les chevaux, brisant les chariots, etc. Il faut donc que l'ennemi fasse quelque gros détachement, comme par exemple de dix mille hommes, pour escorter son convoi; alors je fais un mouvement sur la droite avec toute mon armée, de sorte que ma gauche se trouve en travers de celle de l'ennemi; mon centre et toute ma droite le débordeut et fort au-delà : de quelque manière que l'escorte se place, en partie devant, en partie sur le centre et en partie derrière le convoi, je prétends qu'elle ne peut pas le sauver; dix mille hommes ni vingt n'y réussiraient pas. Ils sont embarrassés de leur convoi; ils ne peuvent ni s'en éloigner, ni changer de positions; au lieu que ma troupe, libre dans ses mouvemens, manœuvre à son aise; elle se forme à son gré, elle attaque où, comment et quand il lui plaît: elle peut charger franchement ou amener l'ennemi autour d'un défilé, d'un bois, etc. Pendant ces chicanes, tout le reste est ırrété; alors deux ou trois mille hommes pelotonnés en ›etits corps attaquent toute la chaîne des chariots d'un out à l'autre; qu'une de ces petites charges réussisse, n'en faut pas davantage pour ouvrir et disperser tout reste.

1380. Il pourrait être avantageux d'attaquer avec la 's grande partie de vos forces, le corps qui forme la : du convoi, si l'action ne se passait qu'à trois ou tre lieues du camp, parce que vous pourriez le ıire entièrement avec tout le reste du détachement, étruire ce convoi, à moins que l'ennemi ne fasse 'e-champ un mouvement en arrière pour soutenir létachement; mais cela ne lui est pas aisé, parce *dans ce* mouvement, il prêterait le flanc à votre *et à toute* votre gauche, qui sont placés en

équerre sur lui; et, de plus, il est certain qu'il arriverait trop tard pour empêcher la ruine de son convoi, ce qui était notre objet.

1381. Si, au lieu de n'être qu'à douze ou quinze lieues d'Exeter, comme je le suppose, l'ennemi en est à trente, comme à Salisbury, par exemple, je suppose qu'il tire toujours ses convois d'Exeter ou de quelqne autre dépôt qui se trouve également à trente lieues; je dis que l'ennemi, ainsi placé, ne peut tenir plus de quinze jours dans son camp, n'eût-il d'autres difficultés à vaincre que celles qui naissent de la distance même; du mauvais état des chemins, du mauvais temps et d'autres accidens pareils.

1382. Il est impossible, dans une marche de soixante lieues, telle que nous disons, et qu'on ne peut faire en moins de vingt jours, de rassembler, d'entretenir assez de provisions, de fourrages, de chevaux, de chariots, etc., pour le service d'une armée de cinquante à soixante mille hommes. Je suis tellement persuadé de cette impossibilité, que je vais plus loin: si vous placez seulement vingt mille hommes d'infanterie et cinq mille chevaux dans une position où ils ne puissent tirer leur subsistance que d'un point assigné à une distance seulement de trente lieues, au bout d'une semaine, ils serout contraints de venir eux-mêmes chercher leurs convois, de se disperser ou de périr.

1383. Maintenant, joignez à ces difficultés naturelles, et cependant invincibles, celles qu'un général habile peut y ajouter par une conduite mesurée sur les principes que nous avons exposés. Il me semble évident et hors de toute contradiction, qu'il n'y a point d'armée, grande ou petite, qui puisse agir sur une ligne d'opération de trente lieues, si l'ennemi est en état de tenir la campagne et d'éviter une bataille générale. Plus le pays sera resserré et coupé de bois, de montagnes, de défilés, plus les obstacles s'augmenteront pour l'ennemi; plus les chemins se trouveront croisées et plus il y aura d'avantage pour vous, parce qu'il en résultera plus de facilité pour agir sur la ligne de l'ennemi. Dans un terrain ainsi disposé, vous devez semer de toutes parts des piéges contre ses détachemens, et même contre

son armée entière, et ce sera presque toujours avec succès.

1384. Dans la guerre offensive, une seule ligne d'opération suffit; sa direction doit être telle que l'ennemi ne puisse agir sur elle. Lloyd conseille à tout général qui s'avance dans le pays ennemi de faire construire, à sept lieues au plus de l'endroit où est son armée, un camp retranché qui devienne son gros dépôt: de-là, dit-il, vous pourrez sans obstacle et sans difficulté amener vos convois à votre camp; ce que vous ne pourriez faire si le dépôt était à trente lieues, puisqu'il est impossible de couvrir une ligne de cette longueur.

1385. Dans une guerre défensive, il faut avoir trois lignes d'opérations, qui soient toutes trois perpendiculaires au terrain qu'on veut défendre: c'est sur la ligne du milieu que l'on doit se tenir constamment, ou du moins revenir toutes les fois qu'on peut; ainsi l'on protège les deux lignes extérieures.

1386. Le général Lloyd pose comme autant d'axiomes les règles suivantes:

1° Quand la nature de la frontière que vous devez attaquer, et la position de vos dépôts vous en laissent la liberté, il faut choisir pour votre ligne d'opération la plus courte et la moins difficile.

2° Votre direction doit être telle que l'ennemi ne puisse agir sur vos flancs, et conséquemment sur votre ligne d'opération, ce qui arriverait s'il était maître des provinces qui se trouvent sur la droite ou sur la gauche de votre marche; car alors plus vous avanceriez dans le pays, plus vous assureriez votre perte; bientôt vous n'auriez plus de communication avec vos dépôts, votre ligne serait détruite, vous seriez entièrement enveloppé et perdu.

3° Il faut que cette ligne d'opération vous conduise à quelque objet essentiel; autrement dix campagnes, quoique fort heureuses, finiraient par ne vous rien produire d'utile.

1387. Si les difficultés sont toujours en proportion de la *longueur de la* ligne d'opération, il suit que *toute chose à-peu-près égale d'ailleurs*, l'armée q *agit sur la ligne la plus courte* doit, par là même, av

à la fin tout l'avantage, en la supposant même inférieure, pourvu qu'elle soit conduite avec prudence et activité.

1388. — *Ligne de frontière.* Lloyd reconnaît dans les frontières deux espèces de force, la force réelle et la force relative.

1389. La force réelle consiste dans les obstacles naturels que l'ennemi trouve à son approche pour attaquer. Il y en a plusieurs sortes : les montagnes, les fleuves, les bois, les défilés; le genre de culture d'un pays et la fertilité entrent aussi pour beaucoup dans la composition de la force et de la faiblesse d'une ligne de frontière. Quant à la force relative, elle dépend de la distance où la frontière est de la capitale et des grandes places de guerre où sont établis les magasins de l'armée qui doit défendre; elle dépend aussi de l'endroit où l'ennemi a pu établir les siens. Cette distance est ce qui fait connaître la longueur de la ligne d'opération pour l'un et pour l'autre; et suivant que cette ligne est plus ou moins longue, les opérations de la guerre sont plus ou moins difficiles.

1390. LUNE. C'est dans les surprises d'armée, de place, que la lune a surtout la plus grande influence. Une nuit constamment éclairée par la lune est peu favorable à ce genre d'entreprise. Si l'on était absolument maître du choix, on devrait se déterminer pour une nuit où la lune paraîtrait sur l'horizon, jusqu'au moment où l'on arriverait très-proche de l'armée, de la place ou du poste que l'on veut surprendre.

M

1391. MAGASINS MILITAIRES *pendant la guerre.* Il est prudent de faire entre les magasins et l'armée des dépôts qui assurent et facilitent les transports. Il est essentiel de former de bonne heure ses magasins, et, autant que possible, avec des matières achetées chez la puissance contre laquelle on doit faire la guerre.

1392. Si l'ennemi n'a pas ses magasins bien fournis,

avantage de refuser la bataille; si, au contraire, ce sont les vôtres qui ne le sont pas, avantage de combattre. Si on entre en campagne avant que la terre soit couverte, nécessité d'augmenter les magasins et de les rapprocher de l'armée, nécessité de remplir les magasins quelque temps avant de commencer la guerre. Quand on est forcé de détruire les magasins, le général ne doit confier cette commission qu'à des officiers dont il soit très-sûr; il doit même ne pas s'éloigner qu'il n'ait la certitude que ses ordres ont été exécutés. Il en résulterait du contraire que, l'ennemi, en s'en emparant, pourrait facilement prolonger la guerre et la porter plu-loin.

1393. Il serait bon, avant que l'ennemi pût se mettre en campagne, de le prévenir en brûlant ses magasins.

1394. MACHICOULIS. Ceux dont on peut faire usage pour la défense d'une maison, consistent en une espèce de tribune que l'on construit au-dessus des portes et des fenêtres du rez-de-chaussée; cette tribune doit avoir cinq ou six pieds de hauteur, deux à trois pieds de saillie, et autant de longueur qu'en a la porte ou la fenêtre qu'elle doit protéger; le devant doit être couvert avec des planches ou de forts madriers destinés à mettre à l'abri de la balle les hommes qui y sont placés. Le machicoulis doit être soutenu sur des poutres que l'on fait passer par des trous faits dans le mur, et qu'on fixe contre le plancher, afin qu'elles ne puissent pas faire la bascule. Le fond doit être composé de planches mobiles. Pour communiquer de l'intérieur de la maison au machicoulis, on fait dans le mur un trou de quatre pieds en carré.

1395. Le devant de la tribune doit être percé de créneaux, dont le soldat se sert pendant que l'ennemi est encore éloigné. Quand l'assaillant est au pied du mur, ou se dispose à le saper, ou enfin cherche à enfoncer la porte, on fait tomber sur lui, en enlevant le plancher de la tribune, des pierres, de l'eau bouillante, et tous les autres objets qui peuvent ou le blesser, ou l'incommoder. (*Voyez* Maison.)

1396. MAISON. Un officier particulier étant souvent chargé de garder une maison, de la défendre ou de l'attaquer, il doit se conduire de la manière suivante : Pour mettre une maison en état de défense, un officier doit remarquer si elle est bonne, médiocre ou mauvaise. Une maison est bonne quand elle réunit les huit qualités suivantes :

1° Quand elle commande tout ce qui l'environne;

2° Quand elle est située à l'endroit où elle est nécessaire, et où on désirerait, si elle n'y était pas, en rencontrer une;

3° Quand elle fournit les matériaux propres à sa défense.

4° Quand elle est d'un accès difficile et d'une retraite sûre;

5° Quand son étendue est proportionnée au nombre d'hommes qui doivent la défendre, et à l'espèce d'armes dont ces hommes doivent se servir;

6° Quand les murs sont bons. Il est à observer que ceux en briques ou en torchis, où le boulet ne fait que son trou, sont préférables à ceux en pierres;

7° Quand les parties qui la composent se flanquent mutuellement;

8° Quand il ne faut, pour la mettre en défense, que les moyens et le temps dont on peut disposer.

1397. Une maison est médiocre quand, jouissant des qualités renfermées sous les numéros 1 et 8, elle manque de quelques-unes des autres.

Une maison est mauvaise quand, possédant les qualités énoncées sous les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7, elle est privée de celles comprises sous les numéros 1 et 8.

1398. Si nous appelons médiocres les maisons qui manquent de six d'entre les huit conditions demandées, et mauvaises celles qui n'en sont privées que de deux, c'est qu'il est presque toujours possible de procurer aux premières ce qui leur manque, et qu'il est impossible de remédier aux vices des secondes.

1399. Aussitôt qu'un officier aura reçu l'ordre d'oc-

cuper une maison qu'on lui aura désignée, il prendra toutes les informations indiquées au mot *Reconnaissance;* il marchera ensuite en homme de guerre, et arrivera probablement sans accident. Alors il s'arrêtera dans un endroit fortifié par la nature; il enverra un sous-officier intelligent, accompagné de quelques soldats, fouiller la maison; il leur recommandera de l'exactitude et de la diligence; il fera en même temps reconnaître avec soin le terrain environnant, afin d'éviter toute surprise.

1400. Pendant qu'on exécutera ces premiers ordres, il examinera les chemins par où l'ennemi peut venir à lui, et ceux par lesquels il pourra se retirer, en cas d'événemens fâcheux : ce dernier point est très-important; celui qui le néglige est un imprudent ou un ignorant qui ne mérite pas de commander, ou peut-être un homme faible qui n'ose point faire la supposition d'une attaque de vive force.

1401. Dès l'instant où le commandant aura été assuré que la maison et ses environs ne sont point occupés par l'ennemi, il quittera son dernier poste, et s'approchera de l'édifice, en se faisant précéder par une avant-garde chargée de fouiller une seconde fois la maison, et d'en expulser les habitans, en leur assurant qu'on ne leur fera éprouver volontairement aucune perte, et que la discipline la plus exacte veillera sur leurs propriétés.

1402. L'officier divisera ensuite son détachement de manière à en employer une partie à travailler et l'autre à faire la garde; il placera des sentinelles, et prendra contre les surprises toutes les précautions d'usage; il fera ensuite abattre autour de la maison, et au moins jusqu'à une grande portée du mousquet, les arbres, les haies, etc., etc., à dix-huit pouces ou deux pieds de terre, et aiguiser la partie supérieure de ce qui restera sur pied; il fera démolir rez-pied rez-terre les maisons voisines qu'il ne pourrait pas fortifier, et les murs de clôture qu'il ne pourrait pas garder.

1403. Il fera disperser avec soin les menus matériaux que la démolition aura produits, en conservant les grosse pierres, les briques et surtout le bois, ainsi que les d pouilles des arbres et des haies coupées.

1404. Il fera combler les chemins creux, les ravins et ravines qui se trouveront autour du poste, ou il les rendra impraticables. Il fera brûler les menus bois, paille et foin qui se trouveraient dans les environs, en conservant néanmoins de quoi faire des fascines et des fagots.

1405. Pendant qu'une partie du détachement sera occupée à ces objets, une autre exécutera ce que le commandant aura jugé le plus convenable pour mettre le rez-de-chaussée en état de défense.

1406. On condamnera intérieurement toutes les portes qui conduiront dans l'intérieur de la maison, excepté une seule, qui se trouvera, autant que possible, sur le côté, et ne devant point être naturellement attaquée par l'ennemi; les battans de cette porte seront doublés, crénelés et soutenus par de forts arcs-boutans : on tâchera d'y pratiquer un guichet qui restera libre; on creusera en avant de cette porte un fossé de sept pieds de profondeur et autant de largeur, et l'on y pratiquera un pont volant pour le passer : mais, pour rendre les abords de la porte encore plus difficiles, on pourrait, si l'on en avait le temps, fortifier ce fossé. Au-dessus de cette porte, on construira un machicoulis (*voy. ce mot*); en arrière, et dans l'intérieur de la maison, on plantera des arbres taillés en abatis, qui seront enterrés jusqu'aux branches; on percera dans la porte deux rangs de créneaux de deux pouces de diamètre, le premier rang à un pied du seuil, et le second à sept ou huit. Les créneaux seront, dans chaque rang, à un pied de distance; ceux du rang supérieur seront placés vis-à-vis le milieu de l'intervalle qui sépare ceux du rang inférieur.

1407. Pour condamner les autres portes donnant à l'extérieur qui pourraient se trouver à la maison, on entassera derrière chacune beaucoup de terre, et surtout du fumier. Pour les rendre inaccessibles, on creusera en avant de chacune un fossé semblable à celui de la porte d'entrée, en veillant attentivement à ne point endommager les fondemens du mur, et à disperser la *terre* qui en proviendra.

1408. Après ces premiers préparatifs, il ne restera

construire des machicoulis au-dessus de chaque à percer des créneaux dans les parties qui ne ıvertes ni de fumier, ni de terre.

On bouchera, avec des arbres taillés en abatis, e de toutes les portes dont on aura fermé les

On fera un grand trou dans le plancher du pre-e, au-dessus de chaque porte tant intérieure ure.

On barricadera, doublera, étançonnera et cré-fenêtres du rez-de-chaussée; on construira icoulis dans leur partie supérieure, et l'on ın fossé en avant de chacune. Les angles de seront couverts avec un bon tambour entouré fossé, et surmonté de machicoulis; les murs rmeront seront percés de deux rangs de cré-auront quatre pouces d'ouverture, et seront ans chaque rang, à un pied de distance les utres.

Le reste des murs qui forment le bâtiment é aussi de deux rangs de créneaux de la même que les autres, et placés de même, mais à ls de distance. Pour pouvoir se servir des cré-rang inférieur partout où la chose sera pos-fera creuser dans l'intérieur de la maison, au murs crénelés, et vis-à-vis des créneaux, des leux pieds d'ouverture et de quatre de profon-ır atteindre aux créneaux supérieurs, on con-es échafauds élevés de quatre pieds au-dessus t l'on se pourvoira d'une portière et d'un tam-r chaque créneau du rang inférieur. On fera er les poutres qui porteront dans les murs ex-

On rassemblera dans l'intérieur de la maison d'arbres taillés en abatis.

On rassemblera aussi les bois propres à con-ne retirade, ou même on la construira d'a-l'ennemi ne peut assaillir que par un endroit é.

Si cela est nécessaire, vous ferez percer de *dans les* murs de refend, afin de vous ass

rer une plus vigoureuse résistance dans l'intérieur ; la même chose pour les escaliers qui conduiraient au premier étage, que vous détruirez ; on peut prendre aussi la précaution d'embarrasser, par des abatis, les pièces dans lesquelles l'ennemi pourrait se former.

1416. On fortifie avec le plus grand soin une dernière pièce, dans laquelle on dépose les armes et une grande partie des munitions de guerre et de bouche : c'est vers cette pièce que l'on pourra diriger sa retraite, en gagnant de là le premier étage avec des échelles. Si on a du canon, on le placera dans les endroits où l'ennemi doit diriger ses attaques, c'est-à-dire vis-à-vis les portes et les angles de la maison ; à cet effet, vous percerez dans les portes et les tambours des trous suffisans pour vous servir d'embrasures.

1417. Le rez-de-chaussée en état de défense, on s'occupera du premier étage ; on en barricadera fortement toutes les fenêtres. Deux des moins en vue seront cependant moins solidement fermées que les autres. On fera dans le plancher, vis-à-vis chaque fenêtre, une ouverture de cinq pieds de largeur, dépassant de deux pieds à droite et à gauche les jambages de la fenêtre : on se pourvoira de planches pour jeter un pont sur cette espèce de fossé ; on pratiquera aussi, au ras du plancher, à chacun des côtés de fenêtre, un trou de huit pouces carrés. On percera dans les murs du premier étage un ou deux rangs de créneaux, le premier à quatre pieds de hauteur, et le second à huit ; on pourra, sans inconvéniens, donner à ces créneaux plus d'ouverture qu'à ceux du rez-de-chaussée, et on leur ménagera une plongée. Outre les ouvertures pratiquées dans le plancher, au-dessus de chaque porte et de chaque fenêtre du rez-de-chaussée, et en avant des fenêtres du premier étage, on en fera de nouvelles des deux côtés de chaque porte de ce premier étage ; elles auront cinq pieds de largeur : on se pourvoira de planches pour des ponts volans sur toutes ces espèces de fossés ou de machicoulis intérieurs ; on percera encore, dans les planchers du premier étage, un grand nombre de trous de trois pouces de diamètre, et l'on se pourvoira de tambours pour les boucher. On choisira aussi, dans ce

premier étage, un lieu de retraite qui servira de magasin, et l'on percera des créneaux dans les murs de séparation. Pour achever de mettre cet étage en état de défense, on fera transporter dans les différentes pièces des quartiers de pierre, des tuiles, des briques, de la chaux vive et surtout beaucoup d'eau.

1418. Si l'on croyait nécessaire de fortifier le second étage, on le ferait comme pour le premier. Arrivé au dernier étage, on enlèvera d'abord les tuiles ou les ardoises de la toiture; on les entassera dans les divers appartemens; on démontera la charpente, dont on conservera le bois; on démolira les murs intérieurs ou de refend, jusqu'au plancher, et on laissera subsister quatre pieds et demi de ceux qui font le contour du bâtiment; on fera dans le plancher de ce dernier étage des espèces de machicoulis intérieurs, et les meurtrières dont nous avons fait mention en parlant du premier étage.

1419. On fera transporter dans ce dernier étage des poutres, des pierres, etc., et l'on couvrira le plancher entier d'un pied de fumier.

1420. Si la maison est surmontée d'un donjon ou flanquée de quelques tours, ce sera dans ce donjon ou dans ces tours que l'on placera la salle d'armes, les magasins, et que l'on dirigera sa retraite.

1421. La maison mise en état de défense, on s'occupera à augmenter sa force, et à tirer parti des différens objets qui l'entourent.

1422. Si l'on a conservé les murs qui entourent la cour, on fortifiera la porte d'entrée de cette cour comme celle de l'édifice lui-même.

1423. On construira contre les murs de la cour des banquettes qui puissent réduire la hauteur du mur à trois pieds et demi. Monté sur ces banquettes, le soldat pourra tirer par-dessus les murs; on pourra aussi faire des créneaux dans le mur. Si la cour renferme des écuries, des remises, etc., on fortifiera chacun de ces édifices particuliers comme s'il était isolé, en prenant seulement la précaution d'assurer les communications de ces bâtimens avec la maison, et la possibilité de les détruire.

1424. Les haies et les charmilles qu'on aura conse

vées offriront des moyens de rendre la maison plus forte : on terrassera les haies et les charmilles, et l'on donnera une certaine plongée à leur partie supérieure.

1425. Tels sont les moyens nécessaires pour fortifier une bonne maison ; voyons ceux à la défense d'une maison médiocre.

1426. Il ne faut songer à fortifier une maison commandée par une montagne accessible au canon, que lorsqu'on a le temps d'élever un épaulement capable de la couvrir de ce commandement.

1427. Si une maison étai[illegible] mandée par une autre dans laquelle l'ennemi [illegible] placer du canon, il faudra détruire ce com[illegible]nt.

1428. Quand votre [illegible] sera soumis qu'à un commandement à l'œil ou au [illegible]ousquet, vous pourrez recourir à un blindage ou à [illegible] éventail. (*Voyez ces mots.*)

1429. Les matériaux nécessaires pour mettre une maison en état de défense, sont ordinairement fournis par la destruction du toit, ou celle des maisons voisines.

Quand l'accès de la maison sera trop facile, vous dégraderez les chemins par lesquels l'ennemi pourrait conduire son canon, ou bien vous les embarrasserez par des abatis. Quant au chemin de retraite, vous le conserverez en bon état, mais vous creuserez dans toute sa longueur des fossés larges et profonds, et vous vous pourvoirez de ponts volans pour passer ces fossés.

1430. Quand on manque de bras, on peut recourir aux paysans des villages voisins, et les employer à transporter les matériaux, à construire les ouvrages extérieurs ; ils ne doivent jamais entrer dans la maison.

1431. Quand les murs sont trop faibles, on les terrasse et on les étançonne ; quand ils sont trop épais, on donne aux créneaux une ouverture proportionnée à leur épaisseur ; quand ils ne se flanquent point naturellement, on construit des tambours.

Ces principes de défense sont applicables aux vie

châteaux, aux églises, aux moulins et à tous les édifices que l'on trouve dans la campagne.

1432. On voit, par la multitude et les différentes espèces de travaux qu'on est obligé de faire, l'attention que le chef doit avoir de faire ramasser tous les outils propres à ces sortes d'ouvrages, tels que pals de fer, haches, scies, pelles, pioches, pics à roc, masses, marteaux, que renferment les maisons et villages voisins, et de désigner à chacun de ses soldats le genre de travail qui convient à son métier et à son caractère.

1433. On peut encore augmenter la force d'une maison en l'entourant d'un ouvrage en terre. Cet ouvrage est considéré comme un fort dont la maison est le réduit. On peut aussi employer les palissades, les fraises, les chevaux de frise, les puits, les chausse-trapes, les herses de laboureurs (*voyez ce mot*), les buissons, épines, abatis, fougasses, les inondations.

1434. Pour garder une maison, il faut, comme pour les autres postes, une vigilance constante. Il faut diviser ses troupes, et poser toutes les sentinelles nécessaires, afin d'éviter une surprise et être prévenu à temps, de manière que les officiers et les soldats ne soient point étonnés quand l'ennemi se présentera.

1435. Afin d'éviter la confusion, on assurera à chacun un district particulier : on donnera à l'officier et au sous-officier le plus intelligent le rez-de-chaussée; à un autre le premier étage; un troisième sera chargé de la défense du deuxième étage. Le commandant en chef ne devant conserver pour lui aucun poste particulier, il doit être occupé également de tous. Il donnera à chacun de ses officiers un nombre de sous-officiers et soldats proportionné à l'étendue et à l'importance du poste qu'il leur aura confié; il obligera le commandant de chaque étage à désigner, pour chaque partie du mur, un nombre déterminé de sous-officiers et soldats; il rédigera, par écrit, l'ordre général et particulier qu'il voudra qu'on suive dans la défense; il remettra copie de cet ordre au commandant dans chaque étage, et il en fera afficher au moins un exemplair

dans un endroit où chacun puisse le lire et le consulter au besoin.

1436. — *Défense.* Pour défendre une maison, on emploie d'abord les principes généraux de la défense d'un retranchement, auxquels nous joindrons ceux nécessaires à la défense des portes, fenêtres, tambours, à celle des machicoulis et des différens appartemens; la manière de repousser une escalade; le moment où l'on doit faire pleuvoir sur l'ennemi des braises, de l'eau bouillante, des pierres, des poutres; l'usage des réserves et la retraite.

1437. Lorsque l'ass[illegible]algré tous les obstacles, est parvenu au pied [illegible]l cherche, pour pénétrer dans l'intérieur d[illegible]n, à forcer une porte ou une fenêtre du rez-de-cha[illegible]e, ou à faire une brèche, ou à donner l'escalade.

S'il entreprend de force[illegible]e porte, on garnira de fusiliers les créneaux qui l'a[illegible]sinent, les machicoulis qui la surmontent, les tambours qui la flanquent. Le feu bien ajusté qui sortira de ces différens endroits parviendra peut-être à le rebuter et à l'empêcher de passer le fossé. Si malgré le feu de votre artillerie et de votre mousqueterie, il comble le fossé ou le passe sur un pont, vous ferez tomber sur lui du haut des murs, et par l'ouverture des machicoulis, de gros morceaux de bois, des troncs d'arbres, des pierres de tailles, des briques, des cendres brûlantes, de l'eau bouillante ou froide, etc. L'ennemi n'a-t-il pas été rebuté par cette grêle de coups? Essaie-t-il d'enfoncer la porte avec des haches, des leviers, ou avec un belier? Placez derrière cette porte des arbres taillés en abatis; et des hommes pourvus d'armes de longueur aideront les fusiliers à empêcher l'ennemi d'entrer. Pénètre-t-il néanmoins dans la maison? Les soldats placés dans l'étage supérieur garnissent aussitôt les ouvertures pratiquées dans le plancher; ils jettent par les grandes ouvertures des quartiers de pierre, des tuiles, des briques; ils font passer par les médiocres des armes de Hast, et ils font feu par les plus petites.

Les détachemens postés dans les appartemens voisins essaient de chasser l'ennemi, en venant de moment

moment les charger avec impétuosité. Cependant le nombre en augmente peu à peu, et l'appartement se remplit d'ennemis : alors les assiégés l'abandonnent; ils se retirent dans les chambres voisines; ils en ferment les portes et les barricadent; ils garnissent les créneaux qui donnent sur la pièce dans laquelle l'ennemi a pénétré; le combat se renouvelle, et chaque chambre exige un nouveau siége.

1438. L'ennemi, parvenu à la place d'armes, y trouve plus de résistance que partout ailleurs : la réserve y fait des sorties vives et répétées; et si, par sa conduite pleine de valeur, elle ne parvient point à chasser l'ennemi, elle donne au moins au reste des défenseurs de la maison le temps d'abandonner le rez-de-chaussée, de gagner le premier étage et d'enlever les munitions de guerre et les échelles : l'assaillant n'a plus alors d'autres moyens que le feu. S'il transporte du bois, s'il allume du feu au milieu d'une des pièces du rez-de chaussée, on fait tout pour l'éteindre et en prévenir les effets; si le feu fait des progrès, il faut alors se résoudre à battre la chamade, ou plutôt il faut se rassembler dans un des appartemens, en sortir l'épée à la main, marcher tête baissée, et se faire jour à travers les ennemis surpris.

1439. Quand l'ennemi attaque une fenêtre, on se conduit comme pour l'attaque d'une porte. Quand il veut forcer une brèche qu'il a faite, ou une retirade qu'on a construite, on a encore recours aux mêmes moyens.

1440. Si l'assaillant donne l'escalade, on lance sur les soldats qui montent par les échelles, des objets semblables à ceux jetés aux soldats qui veulent forcer une porte, une fenêtre, une brèche, etc.; avec ces objets on renverse les assaillans et même les échelles.

1441. De quelque manière que l'ennemi ait pénétré dans le premier étage, les hommes qui le défendent doivent se conduire comme ceux qui étaient chargés de la défense du rez-de-chaussée. Lorsqu'ils se voient sur le point d'être forcés, ils doivent se retirer dans le donjon, et n'en *sortir* que pour faire un coup de main *vigoureux, ou pour signer* une capitulation honorable. *Si la maison est* entourée d'un ouvrage en terre,

défend d'abord cet ouvrage extérieur, et on se retire dans la maison, où, après avoir fermé les portes, on se conduit comme nous venons de le dire.

1442. Les officiers qui prendront ces principes pour règle de leur conduite, seront assurés de s'illustrer par une longue résistance; peut-être même obligeront-ils l'ennemi à conduire du canon pour s'emparer d'une misérable bicoque, d'où s'ensuivra le retard nécessaire de la marche de l'armée ennemie, et pour l'officier qui aura fait une aussi belle défense, une gloire à-peu-près égale à celle d'une victoire.

1443. — *Attaque.* Un détachement chargé de se rendre maître d'une maison, traînera de l'artillerie après lui, ou en sera dépourvu. Dans le premier cas, il viendra facilement à bout de son projet, mais dans le second, ce ne sera qu'avec beaucoup de peine, de bravoure, surtout s'il a en tête un ennemi intelligent et courageux.

1444. Le détachement muni de canon pourra, si son adversaire en est dépourvu, l'obliger à se rendre, en établissant son artillerie au-delà de la portée du fusil, et en la dirigeant contre les angles de la maison. Si les défenseurs ont de l'artillerie, l'assaillant construira des ouvrages en terre, à l'abri desquels il pourra détruire la maison sans compromettre la vie de ses soldats.

1445. Comme il importe toujours de se rendre promptement maître d'une maison, on se borne rarement à la canonner : on cherche à faire une brèche ou deux dans les angles de l'édifice, ou les autres endroits qu'on aura reconnus pour les plus faibles. Dès que la brèche est faite et praticable, on marche avec impétuosité; on joint l'escalade à l'assaut; on est bientôt maître du poste en se conduisant ensuite comme nous l'indiqucrons en parlant d'une attaque sans artillerie.

1446. Avec qnelques obusiers on y met le feu, et on s'en empare promptement et sans perdre de monde. Quand on n'a point de canon, il faut s'occuper d'abord à faire taire le feu de l'ennemi ou à le rendre inutile. Pour éteindre le feu, on construira, avec d'épais madriers, une espèce de parapet à quelque distance de la

maison; on placera des fusiliers derrière ce parapet, percé de créneaux ; ils viseront aux créneaux de la maison, et s'ils sont adroits, ils parviendront à éteindre, ou du moins à diminuer le feu de l'ennemi : cette opération devant être longue, il vaut mieux chercher à rendre le feu de l'ennemi inutile.

1447. Pour y réussir, on dirigera l'attaque vers les parties de l'édifice qui seront le plus dépourvues de créneaux, et vers celles qui ne seront ni surmontées de machicoulis, ni flanquées par des tambours : les angles de la maison réunissent assez souvent ces trois conditions.

1448. Le feu qui part des créneaux percés au rez-de-chaussée est plus difficile à éteindre ; on ne peut même espérer de le calmer qu'en employant des sacs à terre, encore ce moyen est souvent inutile et toujours dangereux.

1449. Quand le feu de l'ennemi est éteint ou calmé, il faut faire une brèche aux murs, ou en enfoncer les portes, ou tenter l'escalade.

1450. Pour faire une brèche à une maison, il faut, quand on est dépourvu de canon, recourir à la sape ou au bélier. (*Voyez ce mot.*)

1451. Avant d'entreprendre de saper un mur, il faut avoir éteint les feux qui pourraient incommoder les sapeurs : c'est vers les angles de l'édifice que l'on doit diriger la sape ; il faut commencer par dégarnir extérieurement toute l'ouverture qu'on veut faire ; ainsi la brèche est faite en même temps. Dès l'instant que l'on découvre l'intérieur de la maison, on poste des fusiliers qui, par un feu violent, éloignent l'ennemi, et sitôt que la brèche est faite, on donne l'assaut avec impétuosité.

1452. Quand on n'a pu faire la brèche ni avec le bélier, ni avec la sape, on cherche à forcer une des portes, on commence à tirer un grand nombre de coups de fusil contre celle qu'on veut forcer, on s'en approche ensuite avec vitesse : on est muni de haches pour tâcher de la briser, et de forts leviers pour la jeter en dedans. Pendant ces dernières opérations, on se tient collé au mur pour éviter les coups de l'ennemi. On peut encor

pour forcer une porte, allumer sur son seuil, un feu ardent qui puisse en embraser bientôt les battans. Mais, au préalable, il faut avoir comblé le fossé.

1453. Si l'ennemi a terrassé les portes, on fait une tentative contre quelques fenêtres. Quand on ne peut enfoncer une porte, ni faire brèche, ni forcer une fenêtre, on prend le parti de donner l'escalade à plusieurs endroits en même temps : on dresse les échelles contre les parties de l'édifice les moins crénelées et les moins vues par l'ennemi, on monte avec vivacité, et on parvient où à entrer par quelque fenêtre du premier étage, ou à gagner le haut de l'édifice. On n'attend pas d'avoir usé tous les autres moyens pour essayer l'escalade; on peut et on doit même, dès le premier abord, les employer tous en même temps.

1454. Si dès l'instant où on a pénétré dans la maison, les assiégés ne battent pas la chamade, on les pousse avec vivacité d'appartement en appartement : le meilleur, le plus prudent est d'allumer un grand feu dans le milieu d'une pièce, ou d'y transporter un baril de poudre que l'on enflamme au moyen d'une longue traînée. Il ne faut prendre ce parti qu'après avoir eu l'humanité d'en prévenir les assiégés, en les menaçant de ce danger.

1455. Tous ces moyens nécessitent, pour leur exécution, une dépense considérable d'hommes. L'auteur, ancien capitaine de voltigeurs, propose le suivant:

1456. Quand on sera dépourvu d'obusiers et de canons, on commencera par bien reconnaître la maison fortifiée comme dessus, et qu'on a l'ordre d'enlever. Pendant ce temps on se pourvoira de fagots secs dont on fera des fascines d'un pied de diamètre aux deux bouts, qu'on liera fortement : si on peut se procurer du goudron, huile, ou suif, on en répandra dessus pour les rendre plus combustibles ; si on n'a pas une quantité suffisante de fagots secs, on fera des fascines avec du bois vert, pour les mêler avec les sèches.

1457. Ayant remarqué les points de la maison les plus susceptibles d'être incendiés, on y tracera les lignes de direction, de manière à garantir le plus possible le

soldats du feu de l'ennemi, en profitant de toutes les circonstances de la localité.

1458. On divisera la troupe en plusieurs partis, selon le nombre de points où l'on voudra allumer un feu. Chaque soldat, muni d'une ou deux fascines, dont il se couvrira avec soin pour se garantir des balles, viendra à la course jeter son fagot à l'endroit indiqué; quelques-uns d'entre eux en porteront d'enflammés qu'ils mêleront aux autres, et l'incendie ne tardera pas à se manifester.

1459. On pourra encore faire précéder chaque peloton porteur de fascines d'un certain nombre de soldats munis de sacs à terre, pour, en se glissant le long du mur, boucher successivement les créneaux rasans. La ligne perpendiculaire à chaque angle de la maison, s'il n'y a point de tambour, est celle qui offre le moins de danger.

1460. **MANTELET**, parapet mobile fait de planches ou madriers. Ceux-ci ont ordinairement trois pouces d'épaisseur; ils sont cloués les uns sur les autres à la hauteur de six pieds, et portés par de petites roues

1461. Dans les siéges, ils servent aux sapeurs pour se garantir de la mousqueterie; pour cet objet, les sapeurs se servent plus ordinairement d'un gabion farci.

1462. **MARAUDE**, pillage exercé par le soldat en campagne, sans ordre et contre les ordres, dans les villages voisins du camp.

1463. Elle fait périr beaucoup de soldats, qui sont tués par les paysans ou enlevés par les partis ennemis. Quand, ainsi que dans les campagnes de la république et de l'empire, le soldat ne reçoit point de distribution de vivres, il est forcé de s'en procurer lui-même; dans ce cas, un chef de compagnie doit envoyer aux vivres par escouade ou demi-escouade sous les ordres du caporal, lequel est responsable de la conduite de ses hommes et des dégâts qu'ils peuvent faire; c'est le *seul moyen de mettre* un peu d'ordre dans ce pillag *dangereux. S'il se présente* un parti ennemi, le capor

se défend, fait sa retraite sans craindre de perdre ses soldats.

1464. MARCHE MILITAIRE. C'est l'action de parcourir avec ordre un espace déterminé dans un temps donné. Pour enseigner à un régiment à marcher militairement, ce n'est ni dans un Champ-de-Mars, ni sur une grande route qu'on doit le mener, mais tantôt sur des chemins étroits, tortueux et raboteux, tantôt dans une vaste plaine, quelquefois sur des collines peu élevées, sur des montagnes escarpées; enfin, dans des vallons très-creux : aujourd'hui, on traversera des guérets, demain des bois, etc.; on fera quelquefois une lieue au pas le plus précipité; quelquefois, mesurant sa marche sur une colonne voisine, à laquelle on servira de pivot, on ne fera que tourner sur soi-même, et on attendra, avant de se remettre en marche, que cette colonne ait fait son mouvement de conversion.

1465. Un jour, on portera son sac et son pain; un autre, on ne portera que ses armes. Quelquefois, on déploiera la colonne. Ce ne sera point à emboîter le pas que l'on s'occupera, mais à marcher en bon ordre, en silence, et aussi serré qu'il est possible de marcher dans les campagnes.

1466. Voici des principes de marche :

1° Mettre la colonne en marche en même temps.

2° Conserver à la tête de la colonne un pas parfaitement égal, soit que l'on marche en terrain uni, soit que l'on monte ou que l'on descende.

3° Avoir l'attention de tenir la colonne dans la ligne la plus droite que l'on peut, parce que toute colonne qui serpente s'allonge.

4° Observer que les mouvemens de conversion, que les sinuosités du terrain et des chemins obligent à faire, s'exécutent sans perdre de temps.

5° Lorsqu'une colonne d'armée marche par pelotons, qu'il faut déployer, il faut faire serrer les rangs et mettre l'arme au bras.

6° Il faut avoir soin de faire garder scrupuleusement les distances entre chaque subdivision.

7° Si le passage est étroit et court, il faut faire serrer les rangs et mettre l'arme au bras.

8° Si on est obligé de filer un par un, la tête de la colonne se porte en avant l'espace nécessaire, et attend que la gauche se soit reformée en-deçà du défilé.

1467. — *Des marches.* Elles peuvent être divisées en marches de détachement et en marches [illegible] armée : les officiers subalternes dirigent les premièr[illegible] et les généraux les secondes ; elles ont plusieurs p[illegible]ncipes qui leur sont particuliers.

1468. — *Marches dirigées par un officie[illegible] particulier.* Un détachement qui va[illegible]he doit être divisé en trois parties [illegible] en corps de bataille et en arrière-ga[illegible]

1469. Quand on est [illegible]es, l'avant-garde doit être plus fo[illegible]rde ; quand on craint pour ses der[illegible]re-garde qui doit être plus forte. L'[illegible]-garde ne doivent absorber qu'enviro[illegible]achement.

1470. Dans la plaine [illegible]rière-garde doivent être formées par d[illegible] dans les pays couverts et montueux, pa[illegible]rie ; dans les pays coupés, par les deux armes réunies : au défaut de cavalerie, on prend pour l'avant et l'arrière-garde les hommes les plus lestes et les plus vigoureux.

1471. L'avant-garde doit être divisée en deux parties, en corps d'avant-garde et en découvreurs. (*Voy. ce mot.*)

1472. Le commandement de l'avant-garde sera donné à un officier ou sous-officier intelligent ferme et prudent ; cet officier se conformera aux principes établis à ce mot. (*Voyez* Avant-garde.)

1473. Un détachement qui est précédé par des découvreurs adroits, et par une avant-garde intelligente, qui est suivi par une arrière-garde prudente et par des découvreurs vigilans, n'a certainement pas à craindre d'être surpris. S'il est sage, il marchera toujours avec autant de précaution que s'il était isolé.

Avant de sortir *du camp*, le commandant en chef du *détachement nommera* un officier pour commander sous *ses ordres et le remplacer* en cas d'accident : cet officier

aura le secret de l'opération que le détachement va faire; le chef de l'avant-garde et ce commandant doivent en être instruits.

1474. On ne doit rien négliger pour que les soldats du détachement ne puissent deviner quel est le but de la marche : ainsi les déserteurs seront moins utiles à l'ennemi, et les prisonniers qu'il fait ne peuvent lui donner des nouvelles intéressantes.

Quelque nombreux que soit le corps de bataille d'un détachement, il sera toujours divisé en quatre parties : chacune aura son chef particulier; ainsi les ordres généraux sont mieux exécutés, et, si l'on est dans le cas de tirer sur l'ennemi, le détachement ne sera jamais dépourvu de tout son feu à la fois.

1475. Le chef du détachement se procurera, avant de se mettre en marche, un plan exact de tout le pays qu'il devra parcourir; il prendra, auprès des guides et des gens qui connaissent le pays, toutes les informations détaillées à l'article *Reconnaissance* (*voyez ce mot*); il réglera l'ordre de sa marche sur ce plan, et les rapports qu'on lui aura faits.

1476. Avant de partir, il tiendra, avec son lieutenant et l'officier d'avant-garde une espèce de conseil dans lequel il leur confiera tout le plan de l'opération. Il assemblera ensuite les autres officiers et sous-officiers qui auront des commandemens particuliers, et il leur donnera les instructions générales qui pourront leur être nécessaires, observant de ne point découvrir le secret de l'opération. Ces instructions, selon les circonstances, porteront sur les objets suivans :

1477. Quelque circonstance favorable qui se présente pour acquérir de la gloire, les commandans des différentes parties du détachement se contenteront d'exécuter les ordres qu'ils auront reçus. Le chef de l'entreprise gravera encore plus avant dans son esprit cette maxime qu'aucun de ses subordonnés.

1478. Le commandant recommandera à ses officiers de maintenir leur troupe dans le plus grand ordre et dans le plus grand silence : une troupe qui marche en désordre est battue, si l'ennemi paraît à l'improviste; et celle qui, dans les occasions indifférentes, ne gar

pas le silence, l'observera encore moins dans les occasions importantes; aussi ne peut-elle pas exécuter le ordres qu'on lui donne, ou parce qu'elle ne les entend pas, ou parce qu'elle les entend mal.

1479. On empêchera les soldats de la même divisio de confondre leurs rangs, leurs files, et à plus fort raison de se mêler avec ceux des autres divisions. O ne leur permettra jamais ni de porter leurs armes e bandoulière, ni d'envelopper la batterie de leur fusi avec des chiffons.

1480. On a dit en morale : Ce sont les petites précautions qui préparent les grands succès, et les petite négligences qui causent les grandes défaites; nous ajouterons ce qui suit :

1481. On veillera à ce qu'aucun soldat ne s'échapp de son rang sans permission, qui ne sera même donné que rarement, ayant encore soin de faire surveiller pa un sous-officier ceux à qui on l'accorderait; pour y suppléer, on fera d'heure en heure une halte de quelque minutes. Afin que le soldat ne soit pas obligé de quitte son rang pour aller chercher des vivres, on l'obliger à porter dans son sac ceux qui lui seront nécessaires Si la marche est de plusieurs jours, on fera suivre de chariots qui en porteront la quantité nécessaire à l'expédition.

1482. Quand on devra faire une halte un peu longue on choisira un endroit un peu fort par sa nature, e couvert par quelque abri naturel; on postera des sentinelles sur toutes les avenues, sur des arbres et sur de hauteurs; on placera la moitié du détachement en bataille vis-à-vis le chemin que l'ennemi doit naturellement suivre; l'avant-garde et les découvreurs resteron à leur distance ordinaire; les soldats ne pourront jamai dépasser les sentinelles; leurs armes seront placées d manière à ce qu'ils puissent les reprendre sans confusion. On ne fera jamais rompre les rangs à plus de l moitié de la troupe : dans ces petites haltes, le solda ne s'écartera jamais à plus de vingt-cinq pas du corp du détachement.

1483. Les officiers qui sont à cheval s'arrêteron *temps en temps* pour voir filer leur troupe; ils

serrer les files et les rangs qui seront ouverts ; ils remédieront à toutes les petites négligences que les officiers et soldats se seront permises.

1484. Quoique vous sachiez que votre ennemi est éloigné, vous ne marcherez pas avec moins de précautions que s'il était proche : votre adversaire peut, par une marche forcée et rapide, s'être approché de l'endroit où vous devez passer. Vous prendrez encore plus de précautions l'été que dans toute autre saison : les moissons dont la campagne est couverte, l'épaisseur des haies, le fourré des bois, facilitent les embuscades.

1485. Pour rendre un p[illegible] force et de courage à des troupes fatiguées, on [illegible]ter derrière le détachement quelques solda[illegible] robustes, auxquels on ordonnera, plus tard, d[illegible]endre avec légèreté le rang qu'ils occupaient à la [illegible] la colonne : l'exemple de ces hommes piquera l'[illegible]propre du reste de la troupe; et, comme personne [illegible]gnore, l'amour-propre est l'aiguillon le plus puissa[illegible]qu'on puisse employer avec le soldat. L'exemple de [illegible]rs officiers serait peut-être un encouragement plus actif encore, et dont il serait avantageux de faire usage avec eux. Le commandant qui voudra engager les soldats à supporter avec constance les fatigues d'une course longue et pénible, mettra pied à terre, et marchera à leur tête : si son âge, sa santé, le besoin de conserver ses forces ne le lui permettent pas, il engagera quelqu'un de ses subordonnés à le remplacer dans cette fonction importante.

1486. L'officier qui mènera la tête de la colonne marchera le pas de route égal, ni trop long, ni tr
précipité; ainsi, on ne fatiguera pas le soldat et
n'aura pas de traîneurs.

1487. Deux pas de distance suffiront entre cha
rang, et deux pieds trois pouces suffisent pour cha
homme dans son rang; ainsi, huit hommes passe
avec facilité dans un chemin qui aura dix-huit p
de largeur.

1488. Si l'on présume que l'ennemi se prése
vers la tête de la colonne, les troupes d'élite en
la tête; et, dans le cas contraire, elles marc

la queue. Quand la tête de la colonne rencontrera quelque obstacle physique, les sapeurs seront chargés de les aplanir.

1489. Avant de partir du camp, on doit prévenir le soldat de tout ce qui peut arriver pendant la marche : cet avertissement empêche qu'il ne soit surpris ou effrayé par l'apparition de l'ennemi, ou rebuté par les obstacles qu'il rencontre.

1490. On doit calculer la durée de la marche, non-seulement sur l'éloignement de l'endroit, mais encore sur les qualités du chemin que l'on doit parcourir, sur la saison dans laquelle on marche, et sur les obstacles que l'on prévoit de la part de l'ennemi.

1491. Si l'on doit marcher pendant l'été, et si l'on est le maître de fixer l'heure de son départ, on se met en route de très-grand matin, afin d'éviter la chaleur du jour. Dans toutes les saisons, il est avantageux d'arriver de bonne heure au poste que l'on veut occuper, tant pour avoir le temps de le reconnaître, de le fortifier, d'en parcourir les environs, que pour se pourvoir d'eau, de bois, etc.

1492. On évitera autant qu'on le pourra les lieux serrés et étroits; on tournera les défilés, à moins que l'on ne se soit bien assuré des hauteurs, et qu'on ne gagne beaucoup de temps en passant dans les gorges. Quand vous aurez le choix entre deux chemins, dont l'un sera large, plein, sec et découvert, tandis que l'autre sera étroit, boueux, raboteux et couvert, vous donnerez la préférence au premier, quoiqu'il soit le plus long, à moins que vous n'ayez un grand intérêt à cacher votre marche, ou que vous soyez assuré de rencontrer l'ennemi sur le chemin le plus beau. Quand vous voudrez cacher votre marche, vous ne ferez route que pendant la nuit; vous passerez le jour dans un poste où vous ne puissiez pas être découvert facilement, parce que vous vous y serez embusqué, vous ne pourrez pas être aisément battu, parce qu'il sera fort de sa nature. Vous éviterez les endroits habités; vous suivrez les bois et les vallées : vous ferez arrêter avec soin toutes les personnes qui vous auront découvert, et qui pourraient aller avertir l'ennemi (3037). Pour donner

défend d'abord cet ouvrage extérieur, et on se retire dans la maison, où, après avoir fermé les portes, on se conduit comme nous venons de le dire.

1442. Les officiers qui prendront ces principes pour règle de leur conduite, seront assurés de s'illustrer par une longue résistance; peut-être même obligeront-ils l'ennemi à conduire du canon pour s'emparer d'une misérable bicoque, d'où s'ensuivra le retard nécessaire de la marche de l'armée ennemie, et pour l'officier qui aura fait une aussi belle défense, une gloire à-peu-près égale à celle d'une victoire.

1443. — *Attaque.* Un détachement chargé de se rendre maître d'une maison, traînera de l'artillerie après lui, ou en sera dépourvu. Dans le premier cas, il viendra facilement à bout de son projet, mais dans le second, ce ne sera qu'avec beaucoup de peine, de bravoure, surtout s'il a en tête un ennemi intelligent et courageux.

1444. Le détachement muni de canon pourra, si son adversaire en est dépourvu, l'obliger à se rendre, en établissant son artillerie au-delà de la portée du fusil, et en la dirigeant contre les angles de la maison. Si les défenseurs ont de l'artillerie, l'assaillant construira des ouvrages en terre, à l'abri desquels il pourra détruire la maison sans compromettre la vie de ses soldats.

1445. Comme il importe toujours de se rendre promptement maître d'une maison, on se borne rarement à la canonner : on cherche à faire une brèche ou deux dans les angles de l'édifice, ou les autres endroits qu'on aura reconnus pour les plus faibles. Dès que la brèche est faite et praticable, on marche avec impétuosité; on joint l'escalade à l'assaut; on est bientôt maître du poste en se conduisant ensuite comme nous l'indiquerons en parlant d'une attaque sans artillerie.

1446. Avec quelques obusiers on y met le feu, et on s'en empare promptement et sans perdre de monde. Quand on n'a point de canon, il faut s'occuper d'abord à faire taire le feu de l'ennemi ou à le rendre inutile. Pour éteindre le feu, on construira, avec d'épais madriers, une espèce de parapet à quelque distance de l

maison; on placera des fusiliers derrière ce parapet, percé de créneaux ; ils viseront aux créneaux de la maison, et s'ils sont adroits, ils parviendront à éteindre, ou du moins à diminuer le feu de l'ennemi : cette opération devant être longue, il vaut mieux chercher à rendre le feu de l'ennemi inutile.

1447. Pour y réussir, on dirigera l'attaque vers les parties de l'édifice qui seront le plus dépourvues de créneaux, et vers celles qui ne seront ni surmontées de machicoulis, ni flanquées par des tambours : les angles de la maison réunissent assez souvent ces trois conditions.

1448. Le feu qui part des crénaux percés au rez-de-chaussée est plus difficile à éteindre ; on ne peut même espérer de le calmer qu'en employant des sacs à terre. encore ce moyen est souvent inutile et toujours dangereux.

1449. Quand le feu de l'ennemi est éteint ou calmé, il faut faire une brèche aux murs, ou en enfoncer les portes, ou tenter l'escalade.

1450. Pour faire une brèche à une maison, il faut, quand on est dépourvu de canon, recourir à la sape ou au bélier. (*Voyez ce mot.*)

1451. Avant d'entreprendre de saper un mur, il faut avoir éteint les feux qui pourraient incommoder les sapeurs : c'est vers les angles de l'édifice que l'on doit diriger la sape ; il faut commencer par dégarnir extérieurement toute l'ouverture qu'on veut faire ; ainsi la brèche est faite en même temps. Dès l'instant que l'on découvre l'intérieur de la maison, on poste des fusiliers qui, par un feu violent, éloignent l'ennemi, et sitôt que la brèche est faite, on donne l'assaut avec impétuosité.

1452. Quand on n'a pu faire la brèche ni avec le bélier, ni avec la sape, on cherche à forcer une des portes, on commence à tirer un grand nombre de coups de fusil contre celle qu'on veut forcer, on s'en approche ensuite avec vitesse : on est muni de haches pour tâcher de la briser, et de *forts leviers* pour la jeter en dedans. *Pendant ces dernières opérations*, on se tient collé *au mur pour éviter les coups* de l'ennemi. On peut en

fenêtre, on prend le parti de donner l'e
sieurs endroits en même temps : on dres
contre les parties de l'édifice les moins c
moins vues par l'ennemi, on monte avec
parvient où à entrer par quelque fenêtr
étage, ou à gagner le haut de l'édifice. O
d'avoir usé tous les autres moyens pour
lade; on peut et on doit même, dès le p
les employer tous en même temps.

1454. Si dès l'instant où on a pénétré da
les assiégés ne battent pas la chamade,
avec vivacité d'appartement en apparten
leur, le plus prudent est d'allumer un g
le milieu d'une pièce, ou d'y transport
poudre que l'on enflamme au moyen d'u
née. Il ne faut prendre ce parti qu'après
manité d'en prévenir les assiégés, en le
ce danger.

1455. Tous ces moyens nécessitent, po
tion, une dépense considérable d'homm
ancien capitaine de voltigeurs, propose

1456. Quand on sera dépourvu d'obusie
on commencera par bien reconnaître la m
comme dessus, et qu'on a l'ordre d'enleve

soldats du feu de l'ennemi, en profitant de toutes les circonstances de la localité.

1458. On divisera la troupe en plusieurs partis, selon le nombre de points où l'on voudra allumer un feu. Chaque soldat, muni d'une ou deux fascines, dont il se couvrira avec soin pour se garantir des balles, viendra à la course jeter son fagot à l'endroit indiqué; quelques-uns d'entre eux en porteront d'enflammés qu'ils mêleront aux autres, et l'incendie ne tardera pas à se manifester.

1459. On pourra encore faire précéder chaque peloton porteur de fascines d'un certain nombre de soldats munis de sacs à terre, pour, en se glissant le long du mur, boucher successivement les créneaux rasans. La ligne perpendiculaire à chaque angle de la maison, s'il n'y a point de tambour, est celle qui offre le moins de danger.

1460. MANTELET, parapet mobile fait de planches ou madriers. Ceux-ci ont ordinairement trois pouces d'épaisseur; ils sont cloués les uns sur les autres à la hauteur de six pieds, et portés par de petites roues

1461. Dans les siéges, ils servent aux sapeurs pour se garantir de la mousqueterie; pour cet objet, les sapeurs se servent plus ordinairement d'un gabion farci.

1462. MARAUDE, pillage exercé par le soldat en campagne, sans ordre et contre les ordres, dans les villages voisins du camp.

1463. Elle fait périr beaucoup de soldats, qui sont tués par les paysans ou enlevés par les partis ennemis. Quand, ainsi que dans les campagnes de la république et de l'empire, le soldat ne reçoit point de distribution de vivres, il est forcé de s'en procurer lui-même; dans ce cas, un chef de compagnie doit envoyer aux vivres par escouade ou demi-escouade sous les ordres du caporal, lequel est responsable de la conduite de ses hommes *et des dégâts* qu'ils peuvent faire; c'est le *seul moyen de mettre* un peu d'ordre dans ce pillag *dangereux. S'il se présente* un parti ennemi, le capo

se défend, fait sa retraite sans craindre de perdre se
soldats.

1464. MARCHE MILITAIRE. C'est l'action de par
courir avec ordre un espace déterminé dans un temp
donné. Pour enseigner à un régiment à marcher mili
tairement, ce n'est ni dans un Champ-de-Mars, ni su
une grande route qu'on doit le mener, mais tantôt su
des chemins étroits, tortueux et raboteux, tantôt dan
une vaste plaine, quelquefois sur des collines peu éle
vées, sur des montagnes escarpées; enfin, dans d
vallons très-creux : aujourd'hui, on traversera des gu
rets, demain des bois, etc.; on fera quelquefois un
lieue au pas le plus précipité; quelquefois, mesura
sa marche sur une colonne voisine, à laquelle on se
vira de pivot, on ne fera que tourner sur soi-mêm
et on attendra, avant de se remettre en marche, q
cette colonne ait fait son mouvement de conversion.

1465. Un jour, on portera son sac et son pain; l
autre, on ne portera que ses armes. Quelquefois,
déploiera la colonne. Ce ne sera point à emboîter
pas que l'on s'occupera, mais à marcher en bon ordr
en silence, et aussi serré qu'il est possible de march
dans les campagnes.

1466. Voici des principes de marche :

1° Mettre la colonne en marche en même temps.

2° Conserver à la tête de la colonne un pas parfait
ment égal, soit que l'on marche en terrain uni, s
que l'on monte ou que l'on descende.

3° Avoir l'attention de tenir la colonne dans la lig
la plus droite que l'on peut, parce que toute colon
qui serpente s'allonge.

4° Observer que les mouvemens de conversion, q
les sinuosités du terrain et des chemins obligent
faire, s'exécutent sans perdre de temps.

5° Lorsqu'une colonne d'armée marche par peloto
qu'il faut déployer, il faut faire serrer les rangs
mettre l'arme au bras.

6° Il faut avoir soin de faire garder scrupule
ment les distances entre chaque subdivision.

7° Si le passage est étroit et court, il faut faire rrer les rangs et mettre l'arme au bras.

8° Si on est obligé de filer un par un, la tête de la ›lonne se porte en avant l'espace nécessaire, et at-:nd que la gauche se soit reformée en-deçà du défilé.

1467. — *Des marches*. Elles peuvent être divisées a marches de détachement et en marches d'armée : les fficiers subalternes dirigent les premières, et les gééraux les secondes ; elles ont plusieurs principes qui ›ur sont particuliers.

1468. — *Marches dirigées par un officier particulier*. [n détachement qui va exécuter une marche doit être ivisé en trois parties : en avant-garde, en corps de ataille et en arrière-garde.

1469. Quand on est assuré de ses derrières, l'avantarde doit être plus forte que l'arrière-garde ; quand n craint pour ses derrières, c'est l'arrière-garde qui oit être plus forte. L'avant et l'arrière-garde ne doient absorber qu'environ le tiers du détachement.

1470. Dans la plaine, l'avant et l'arrière-garde doient être formées par de la cavalerie ; dans les pays couerts et montueux, par de l'infanterie ; dans les pays oupés, par les deux armes réunies : au défaut de caalerie, on prend pour l'avant et l'arrière-garde les ommes les plus lestes et les plus vigoureux.

1471. L'avant-garde doit être divisée en deux paries, en corps d'avant-garde et en découvreurs. (*Voy. e mot.*)

1472. Le commandement de l'avant-garde sera donné un officier ou sous-officier intelligent ferme et pruent ; cet officier se conformera aux principes établis à e mot. (*Voyez* Avant-garde.)

1473. Un détachement qui est précédé par des découvreurs adroits, et par une avant-garde intelligente, ui est suivi par une arrière-garde prudente et par des écouvreurs vigilans, n'a certainement pas à craindre 'être surpris. S'il est sage, il marchera toujours avec atant de précaution que s'il était isolé.

Avant de sortir du camp, le commandant en chef du étachement nommera un officier pour commander sous *s ordres et le remplacer en cas d'accident* : cet officie

l'ennemi, et les prisonniers qu'il fait
donner des nouvelles intéressantes.

Quelque nombreux que soit le corps
détachement, il sera toujours divisé en
chacune aura son chef particulier; ains
néraux sont mieux exécutés, et, si l'on
de tirer sur l'ennemi, le détachement
dépourvu de tout son feu à la fois.

1475. Le chef du détachement se p
de se mettre en marche, un plan exact
qu'il devra parcourir; il prendra, aupr
des gens qui connaissent le pays, tout
tions détaillées à l'article *Reconnaissanc*
il réglera l'ordre de sa marche sur ce
ports qu'on lui aura faits.

1676. Avant de partir, il tiendra, ave
et l'officier d'avant-garde une espèce
lequel il leur confiera tout le plan de l'
semblera ensuite les autres officiers et s
auront des commandemens particuliers
nera les instructions générales qui po
nécessaires, observant de ne point déc
de l'opération. Ces instructions, selon le
porteront sur les objets suivans:

1477. Quelque circonstance favorable
pour acquérir de la gloire, les comm

pas le silence, l'observera encore moins dans les occasions importantes; aussi ne peut-elle pas exécuter les ordres qu'on lui donne, ou parce qu'elle ne les entend pas, ou parce qu'elle les entend mal.

1479. On empêchera les soldats de la même division de confondre leurs rangs, leurs files, et à plus forte raison de se mêler avec ceux des autres divisions. On ne leur permettra jamais ni de porter leurs armes en bandoulière, ni d'envelopper la batterie de leur fusil avec des chiffons.

1480. On a dit en morale : Ce sont les petites précautions qui préparent les grands succès, et les petites négligences qui causent les grandes défaites; nous y ajouterons ce qui suit :

1481. On veillera à ce qu'aucun soldat ne s'échappe de son rang sans permission, qui ne sera même donnée que rarement, ayant encore soin de faire surveiller par un sous-officier ceux à qui on l'accorderait; pour y suppléer, on fera d'heure en heure une halte de quelques minutes. Afin que le soldat ne soit pas obligé de quitter son rang pour aller chercher des vivres, on l'obligera à porter dans son sac ceux qui lui seront nécessaires. Si la marche est de plusieurs jours, on fera suivre des chariots qui en porteront la quantité nécessaire à l'expédition.

1482. Quand on devra faire une halte un peu longue, on choisira un endroit un peu fort par sa nature, et couvert par quelque abri naturel; on postera des sentinelles sur toutes les avenues, sur des arbres et sur des hauteurs; on placera la moitié du détachement en bataille vis-à-vis le chemin que l'ennemi doit naturellement suivre; l'avant-garde et les découvreurs resteront à leur distance ordinaire; les soldats ne pourront jamais dépasser les sentinelles; leurs armes seront placées de manière à ce qu'ils puissent les reprendre sans confusion. On ne fera jamais rompre les rangs à plus de la moitié de la troupe : dans ces petites haltes, le soldat ne s'écartera jamais à plus de vingt-cinq pas du corps du détachement.

1483. Les officiers qui sont à cheval s'arrêteront temps en temps pour voir filer leur troupe; ils se

serrer les files et les rangs qui seront ouverts ; ils remédieront à toutes les petites négligences que les officiers et soldats se seront permises.

1484. Quoique vous sachiez que votre ennemi est éloigné, vous ne marcherez pas avec moins de précautions que s'il était proche : votre adversaire peut, par une marche forcée et rapide, s'être approché de l'endroit où vous devez passer. Vous prendrez encore plus de précautions l'été que dans toute autre saison : les moissons dont la campagne est couverte, l'épaisseur des haies, le fourré des bois, facilitent l[illegible]buscades.

1485. Pour rendre un [illegible] force et de courage à des troupes fatiguées, on [illegible]ester derrière le détachement quelques sold[illegible]t robustes, auxquels on ordonnera, plus tard, [illegible]rendre avec légèreté le rang qu'ils occupaient à [illegible] la colonne : l'exemple de ces hommes piquera l'[illegible]-propre du reste de la troupe; et, comme personne [illegible] ignore, l'amour-propre est l'aiguillon le plus puissan[illegible]qu'on puisse employer avec le soldat. L'exemple de leurs officiers serait peut-être un encouragement plus actif encore, et dont il serait avantageux de faire usage avec eux. Le commandant qui voudra engager les soldats à supporter avec constance les fatigues d'une course longue et pénible, mettra pied à terre, et marchera à leur tête : si son âge, sa santé, le besoin de conserver ses forces ne le lui permettent pas, il engagera quelqu'un de ses subordonnés à le remplacer dans cette fonction importante.

1486. L'officier qui mènera la tête de la colonne, marchera le pas de route égal, ni trop long, ni trop précipité; ainsi, on ne fatiguera pas le soldat et on n'aura pas de traîneurs.

1487. Deux pas de distance suffiront entre chaque rang, et deux pieds trois pouces suffisent pour chaque homme dans son rang; ainsi, huit hommes passeront avec facilité dans un chemin qui aura dix-huit pieds de largeur.

1488. Si l'on présume que l'ennemi se présentera vers la tête de la colonne, les troupes d'élite en auront la tête; et, dans le cas contraire, elles marcheront

la queue. Quand la tête de la colonne rencontrera quelque obstacle physique, les sapeurs seront chargés de les aplanir.

1489. Avant de partir du camp, on doit prévenir le soldat de tout ce qui peut arriver pendant la marche : cet avertissement empêche qu'il ne soit surpris ou effrayé par l'apparition de l'ennemi, ou rebuté par les obstacles qu'il rencontre.

1490. On doit calculer la durée de la marche, non-seulement sur l'éloignement de l'endroit, mais encore sur les qualités du chemin que l'on doit parcourir, sur la saison dans laquelle on marche, et sur les obstacles que l'on prévoit de la part de l'ennemi.

1491. Si l'on doit marcher pendant l'été, et si l'on est le maître de fixer l'heure de son départ, on se met en route de très-grand matin, afin d'éviter la chaleur du jour. Dans toutes les saisons, il est avantageux d'arriver de bonne heure au poste que l'on veut occuper, tant pour avoir le temps de le reconnaître, de le fortifier, d'en parcourir les environs, que pour se pourvoir d'eau, de bois, etc.

1492. On évitera autant qu'on le pourra les lieux serrés et étroits ; on tournera les défilés, à moins que l'on ne se soit bien assuré des hauteurs, et qu'on ne gagne beaucoup de temps en passant dans les gorges. Quand vous aurez le choix entre deux chemins, dont l'un sera large, plein, sec et découvert, tandis que l'autre sera étroit, boueux, raboteux et couvert, vous donnerez la préférence au premier, quoiqu'il soit le plus long, à moins que vous n'ayez un grand intérêt à cacher votre marche, ou que vous soyez assuré de rencontrer l'ennemi sur le chemin le plus beau. Quand vous voudrez cacher votre marche, vous ne ferez route que pendant la nuit; vous passerez le jour dans un poste où vous ne puissiez pas être découvert facilement, parce que vous vous y serez embusqué, vous ne pourrez pas être aisément battu, parce qu'il sera fort de sa nature. Vous éviterez les endroits habités; vous suivrez les bois et les vallées : vous ferez arrêter avec soin toutes *les personnes qui* vous auront découvert, et qui pourraient *aller avertir* l'ennemi (3037). Pour donner

change à votre adversaire et à ses espions, vous pourrez prendre un chemin tout opposé à celui que vous auriez dû tenir naturellement pour aller exécuter l'opération dont vous êtes chargé. Quand vous aurez marché pendant quelque temps sur cette route, et lorsqu'un bois ou une montagne pourra couvrir votre mouvement, vous gagnerez, à travers champs, le chemin que vous devriez suivre.

1493. Pour paraître aux yeux de l'ennemi plus fort que vous ne l'êtes réellement, vous marcherez moins serré qu'à l'ordinaire, et pour lui persuader le contraire, vous ne laisserez entre vo[illegible]s que de très-petites distances.

1494. On peut employer [illegible]strumens militaires pour faire croire à l'ennemi [illegible]on tient un chemin opposé à celui que l'on fait[illegible] cela, on en envoie quelques-uns du côté où l'on [illegible]ttirer son adversaire; on leur ordonne de battre o[illegible]nner, et l'on marche soi-même, à la sourdine, d[illegible]opposé.

1495. Dans les marches de n[illegible], on doit redoubler d'attention; alors, comme dit Xénophon, les yeux doivent être remplacés par les oreilles.

1496. Quand on aura deux marches à faire, on ne passera la nuit dans un village que lorsqu'on aura le temps d'en fermer les avenues, d'en barrer les rues, et qu'on sera bien assuré de la fidélité des habitans; dans toute autre circonstance, on couchera au bivouac, ayant l'attention de choisir un endroit naturellement fort, et de le fortifier encore par des chevaux de frise, abatis, etc.

1497. Un détachement qui marche sur un trop grand front gagne peu de terrain, flotte sans cesse, et est obligé de manœuvrer à chaque instant pour se conformer à la largeur des chemins qu'il doit suivre. Une colonne trop profonde a ordinairement beaucoup de traîneurs; la plus petite halte que fait l'homme de la tête, occasionne un retard très-sensible à la queue. Il faut donc prendre un juste milieu entre ces deux extrêmes. Les officiers suivront presque toujours les chemins déjà faits, et ne donneront à leur colonne qu'un front proportionné à la largeur des chemins.

1498. On marchera, autant qu'on le pourra, sur un front dont il soit possible de prendre exactement la moitié; telles sont deux files, quatre, huit, seize, trente-deux, etc. Le nombre huit est celui qui nous paraît le plus convenable, parce que huit files n'occupent en effet que dix-huit pieds de front, qui est la largeur ordinaire des chemins très-étroits; on partagera donc les divisions et les pelotons de manière à pouvoir marcher par section, etc.

1499. Quand on aura à sa suite un convoi, on le placera toujours du côté opposé à celui où l'ennemi peut attaquer; on pourra encore s'en servir pour retranchement, au besoin. (*Voyez* Convoi.)

1500. Le détachement en marche, si le chef est prévenu par son avant-garde que l'on découvre dans le lointain un corps de troupes, il fera mettre son détachement dans le plus grand ordre, marchera au petit pas, et observera si l'endroit où il est ne lui offre pas, ou aux environs, quelque position avantageuse, tant contre la cavalerie que contre l'infanterie.

1501. Si l'ennemi approche, le commandant prendra son parti d'après les circonstances du rapport qu'on lui a fait, d'après ses ordres et la position dans laquelle il se trouve.

1502. Si c'est un petit corps de cavalerie peu redoutable pour lui, il continuera sa marche après s'être fait joindre par ses découvreurs, son avant-garde et son arrière-garde. Il détachera en même temps, sur les flancs de sa troupe, quelques soldats lestes et adroits, qui seront chargés d'éloigner, par leur feu, les cavaliers qui tenteraient de s'approcher de trop près. Ces tirailleurs, qui seront pris parmi les découvreurs, l'avant et l'arrière-garde, marcheront en faisant feu à volonté; ils se retireront vers les détachemens, si la cavalerie a l'air de vouloir les charger.

1503. Si le chef reconnaît, aux manœuvres de l'ennemi, qu'il a l'intention de s'abandonner sur lui, il fera faire halte à sa troupe, et prendra des dispositions convenables; les officiers et sous-officiers rassureront les soldats, et leur persuaderont bien que la cavaleri n'est dangereuse que pour ceux qui la craignent.

Sitôt qu'elle sera à portée, le feu de deux rangs commencera de sang-froid, en ajustant bien et au poitrail des chevaux; si elle persévère, on croisera la baïonnette sans se troubler.

1504. Après que la cavalerie aura été repoussée et se sera retirée, on fera partir les découvreurs du front et des flancs; l'avant-garde suivra bientôt. Quand le chef de la troupe aura été averti que l'ennemi est éloigné, il se remettra en marche; les découvreurs de l'arrière-garde, et l'arrière-garde elle-même, partiront quand le gros de la troupe aura gagné le terra[illegible] doit les séparer de ces deux divisions.

1505. Si l'on est menacé p[illegible]n parti de cavalerie très-considérable, et que le c[illegible]andant voie qu'il lui est absolument impossible de [illegible]er, il se fera joindre par ses découvreurs, ses avan[illegible]rière-garde, et se jettera dans un endroit favorab[illegible]nfanterie et inaccessible à la cavalerie, tel qu'u[illegible]p entouré de fossés profonds garnis de haies, dont les bords seraient très-relevés, un ravin profond à talus rapide, un jardin clos de murs, une forte haie qui ne peut être tournée, un bois, une vigne, une maison, une église, un cimetière, un hameau, un village. Sitôt arrivé dans un de ces derniers endroits, il le fortifiera, ainsi qu'il est dit au mot Maison (*voyez ce mot*), et il détachera un homme intelligent et adroit pour aller prévenir de sa position le chef du corps le plus voisin.

1506. Aussitôt que la cavalerie se retirera, le chef du détachement fera sortir les plus adroits de ses découvreurs d'avant-garde; ils suivront l'ennemi avec la précaution et l'adresse que nous avons exigées, et lorsque le détachement n'aura plus rien à craindre, parce que la cavalerie sera retirée au loin, son avant-garde sortira, et il se remettra en marche.

1507. Si le commandant ne trouve aucun endroit favorable pour se retirer, et s'il voit que la cavalerie est déterminée à ne pas l'abandonner, il fera sa retraite vers le point d'où il sera parti, en employant les moyens mentionnés à ce mot. Si un parti ennemi, d'une force à peu près égale à celle de son détachement, se présente sur sa route et veut l'empêcher de passer, il faut

bien que la force en décide. Le commandant formera alors ses troupes en colonne serrée, et, la baïonnette au bout du fusil, il donnera tête baissée au milieu des ennemis. S'il parvient à les mettre en déroute, il continuera sa marche avec promptitude, en portant toute son attention sur son arrière-garde; si, après deux ou trois attaques vives, il voit qu'il ne peut réussir à faire une trouée, il se retirera sur l'endroit d'où il est parti, à moins qu'il ne trouve une position favorable, qui le mette en sûreté sans trop s'éloigner de son objet.

1508. S'il est assailli par un parti mêlé de cavalerie et d'infanterie et beaucoup plus fort que le sien, sans chercher à livrer un combat dont l'issue même la plus heureuse le mettrait toujours dans l'impossibilité d'exécuter sa mission, il se retirera de bonne heure dans un lieu fort par sa nature; s'il n'en trouve point, une partie de son détachement escarmouchera, pendant que l'autre construira un abatis. On coupera le chemin par un fossé large et profond dont les terres formeront une espèce de parapet; cet ouvrage, valeureusement défendu, peut tenir long-temps.

1509. Si tous ces moyens sont impraticables, le chef ordonnera la retraite.

Quand il rencontrera un défilé, il s'assurera que son avant-garde s'est emparée de l'entrée, de la sortie et des hauteurs : malgré ces précautions il passera le défilé avec vitesse. Les troupes qui sortiront se mettront en bataille, faisant face en-dehors; l'arrière-garde prendra la place de l'avant-garde, et la conservera jusqu'à ce que le corps du détachement ait repris la distance qui doit toujours exister entre ces deux divisions. Le passage d'un gué, d'un ravin, d'un pont, s'exécutera de même que pour le défilé; il en sera ainsi pour le passage d'une rivière.

Quant aux villages, on les tournera; l'arrière-garde aura du canon toutes les fois qu'on le pourra.

1510. — *Marches, et Front de la Marche.* Le pays bien peuplé et bien cultivé est ordinairement bien percé de chemins, parce qu'il faut des communications entre les villes et les villages; mais dans un pays couvert et coupé de passages étroits, de montagnes

ns, de vallées, de torrens, de rivières, de bois, il peu de chemins ouverts, encore moins qui soient ns; une armée est conséquemment obligée de mar- er sur un petit nombre de colonnes.

1511. Le nombre de colonnes se règle donc sur nombre des chemins qui sont praticables.

1512. Si dans un pays peu ouvert on voulait multi- lier le nombre des colonnes de marche, il deviendrait bien difficile de former l'armée en bataille sur son front et sur ses flancs; un ennemi actif pourrait se présenter sur votre front, et vous empêcher de vous former, tandis qu'il attaquerai[illegible] les flancs de vos co- lonnes, retarderait votre ma[illegible], et peut-être vous déferait entièrement, comme [illegible]a s'est vu souvent. On ne saurait prendre trop de p[illegible]utions quand on fait la guerre dans un pays couve[illegible]. Lorsque le pays est percé de chemins, vous marchez sur plusieurs co- lonnes; vous voyez l'ennemi devant vous, et vous êtes toujours à temps de former votre ligne et de vous préparer à le recevoir.

1513. Une marche, comme toutes les autres op- rations de la guerre, doit s'exécuter dans le moin temps possible; cela est de principe. (1814 *et s vans.*)

1514. L'objet que vous vous proposez dans une m che, et le but auquel vous tendez, doivent déterm la manière d'exécuter ce mouvement.

1515. Si vous formez une ligne parallèle à l'e mi, il est évident que votre marche doit être, o avant pour aller à lui, ou en arrière pour vous e gner, ou du côté droit, ou du côté gauche po gagner les flancs.

1516. Votre manière de camper facilitera l' tion de votre marche; celle-ci doit toujours êt logue à l'ordre de camper et de combattre, et êtr par eux.

1517. La facilité et la célérité des marches dent de la manière de former les colonnes. (*V mot.*)

On divise d'abord la ligne en autant de qu'il y a de chemins, et ensuite, par une

une à gauche, chaque colonne occupe la route qui lui est assignée.

1518. Quand les colonnes sont arrivées sur le terrain où elles doivent se déployer, la tête ralentit extrêmement le pas, et les autres divisions se développent alternativement sur la droite et sur la gauche : c'est la manœuvre la plus simple et la plus sûre.

1519. Lorsqu'on marche à l'ennemi pour le combattre, ou l'on part de loin ou de près. Si l'on part de loin il faut multiplier, autant que possible, les colonnes des troupes, afin de faire plus de diligence, au moins jusqu'à ce qu'on soit à portée du pays où l'on croit trouver l'ennemi.

1520. Il faut que la marche du corps de l'armée soit précédée de quelques heures par un corps de cavalerie et d'infanterie, suivant le pays, afin que ce corps détaché éclaire la marche et empêche que l'armée ne soit surprise en colonne, comme cela pourrait fort bien arriver si le hasard eût fait faire à l'ennemi, pour marcher en avant, le même mouvement que l'on fait pour aller le combattre. Ce corps détaché doit faire des haltes de temps en temps, parce que, marchant légèrement et sans embarras, il ne faut pas qu'il s'éloigne trop de l'armée à laquelle il doit donner continuellement des nouvelles de ce qu'il voit ou de ce qu'il apprend. Pour cela, il doit avoir plusieurs petits partis devant lui et sur ses flancs. La nature du pays par où il passe lui sert de règle pour la manière de se conduire avec sûreté et prudence.

1521. Il faut que tous les officiers généraux marchent à la tête des ailes et des colonnes, suivant l'ordre de bataille, et que les officiers particuliers soient à la tête de leur corps ou de leurs compagnies.

1522. Les nouvelles gardes doivent précéder la marche du corps d'armée.

1523. La colonne d'artillerie doit avoir plusieurs marches ; il faut même en faire marcher quelques brigades à la tête des colonnes d'infanterie, et cela afin qu'elles puissent arriver assez tôt pour être placées, sur *la ligne, suivant* l'ordre de bataille.

1524. Le campement doit être gardé au corps de l'armée jusqu'à ce que l'on soit arrivé sur le terrain où le général veut s'établir, sans avoir trouvé l'ennemi. Les nouvelles gardes sont postées le plus avant qu'il se peut afin de découvrir le pays, et, le corps détaché s'étant avancé pour couvrir les gardes, on détermine la droite et la gauche du camp; on distribue le terrain sur lequel l'armée arrive, on se met en bataille par première et seconde ligne, on pose les armes, et l'on campe.

1525. Après avoir pris les précautions nécessaires, on fait sortir les fourrageurs [illegible] pour ce premier soir, ne doivent fourrager qu'en [illegible] ns des gardes. Le fourrage rentré, les troupes dé[illegible] s reviennent au camp, les gardes se rapprochent d[illegible] oste qu'on leur a marqué, et, lorsque la nuit e[illegible] che, elles reviennent à leur poste de nuit, qu'on [illegible] a aussi marqué. Après que l'ordre est donné, le[illegible] es commandés sortent du camp, et s'avancent vers le lieu où l'on sait que se trouve l'ennemi, pour tenir l'armée à l'abri de toute surprise, et pour éclairer, s'il y a lieu, la marche du lendemain. Voilà pour la marche en avant.

1526. — *Marche en arrière.* Si l'armée marche en arrière pour éviter le combat, elle expédie d'avance, et même avant la nuit qui doit précéder la marche en retraite, les gros et les menus bagages, avec une bonne escorte, dont le commandant fait partie et qui l'accompagne jusqu'où il doit aller. Il fait suivre les bagages de la plus grande partie de l'artillerie avec une portion du corps destiné à sa garde, n'en conservant en cas de besoin que quelques brigades auprès de l'infanterie.

1527. Toute l'armée se tient sous les armes jusqu'à ce que le camp soit évacué.

1528. *Passage du défilé.* Si l'armée a des défilés derrière elle, ils doivent avoir été ouverts auparavant, et ces ouvertures et passages multipliés autant que possible; leur tête gardée par de l'infanterie et du canon, s'il se trouve des endroits propres à en placer, de manière à servir avec succès contre l'ennemi.

1529. On doit tenir devant la première ligne les vieilles gardes du camp, et un corps détaché pour fair

l'arrière-garde du tout. Les nouvelles gardes peuvent tenir la tête, lorsqu'on se met en marche, afin d'être placées où elles doivent l'être lorsque l'armée arrivera sur le terrain où il a été résolu de la faire camper.

1530. Lorsque les défilés sont entièrement débarrassés, et que leur tête est gardée par de l'infanterie, l'armée marche par la seconde ligne, à colonne renversée, et chacun des officiers qui conduit une colonne entre dans le défilé qui lui a été marqué, observant bien de ne point entraver la marche d'une autre colonne. Quand cette seconde ligne a franchi le défilé, elle se retourne et se met en bataille pour attendre que la première soit passée, ou pour la soutenir en cas qu'elle soit pressée par l'ennemi.

1531. Lorsque celui-ci en est fort proche, et qu'il veut absolument engager une affaire, il doit, les jours qui précèdent la marche, avoir fait faire un grand retranchement qui couvre le front de l'armée, quelquefois même deux. Le second ne doit pourtant être que de grands redans, vis-à-vis le défilé, pour y placer beaucoup d'infanterie; les flancs de ces redans doivent être ouverts pour que la cavalerie puisse entrer par les côtés sans les couvrir; le feu de l'infanterie doit protéger son entrée.

1532. En ce cas, il est bon que ce soit la seconde ligne d'infanterie qui entre de jour dans ces redans. (*Voyez* Passage de rivière.)

1533. Si, au lieu d'un défilé, c'est une rivière qu'on doit passer, les précautions à prendre sont bien plus grandes. Le général doit enfermer son armée dans de bonnes lignes qui en couvrent les flancs jusqu'à la rivière, de l'autre côté de laquelle, et en-dehors de ses flancs, il doit établir de grosses redoutes bien remplies de canon et d'infanterie, afin que l'ennemi ne tourne pas l'armée pour séparer les troupes qui restent en bataille, des ponts sur lesquels elles doivent passer.

1534. On doit aussi faire un second retranchement qui *couvre tous les ponts*, et qui soit ouvert de distance en distance à côté des ponts, pour laisser le passage libre à la cavalerie, dont la retraite est tou-

beaucoup plus difficile que celle de l'infanterie, lorsqu'il faut qu'elle passe sur les ponts.

1535. Au-dedans de ces deux retranchemens on peut encore couvrir chaque pont d'un redan, et y mettre de l'infanterie pour faciliter la levée des ponts, quand l'armée aura achevé de passer.

1536. Les gros et menus bagages doivent avoir précédé d'un temps considérable la marche de l'armée. La cavalerie doit aussi précéder celle de l'infanterie. La première infanterie qui passe la rivière doit être postée et retranchée, sur l'a[illegible]ord, dans les redoutes qui protégent les flancs. C[illegible]it prendre son temps pour effectuer ce passage, de m[illegible]ière à ce que l'ennemi ne se doute de rien : s'il est [illegible] vue du camp, il ne faut effectuer sa retraite que d[illegible]uit, et prendre toutes ses mesures pour éviter le désordre. (*Voyez* Passage de Défilé et de Rivière.)

1537. Si vous voulez exécuter une marche secrète, écrivez deux lettres à chaque commandant de troupe; la première contiendra vos ordres réels, et l'autre sera pour être lue et renfermera des ordres supposés. Par ce moyen vous donnerez le change aux espions ennemis.

1538. MÉSINTELLIGENCE. Quand elle règne parmi les chefs de l'armée, elle est indubitablement sa ruine : l'un défait ce que l'autre a fait; ils se contrecarent mutuellement, et font naître mille difficultés.

1539. MÉLANGE *des armes*. Toute troupe qui n'est pas soutenue est une troupe battue : il faut donc soutenir l'infanterie avec de la cavalerie, et réciproquement. L'histoire cite une grande quantité d'occasions où ce mélange a assuré la victoire aux généraux. Le nouvel ordre de bataille proposé par l'auteur offre cet avantage. (*Voyez ce mot.*)

1540. MONTAGNES. La guerre de montagnes est très-difficile, et fort dangereuse quand elle est mal conduite. Il faut un grand sens, un génie rusé et entreprenant, une théorie profonde, et une parfaite connaissance du pays.

1541. — *Retranchemens dans les Montagnes.* Une

armée retranchée sur une hauteur a moins d'avantage qu'on ne croit; les soldats enfermés derrière des retranchemens élevés sont obligés, pour ajuster en bas, de s'élever beaucoup au-dessus du parapet, ce qui les découvre : la plupart, n'osant pas le faire, tirent très-vite, sans viser, et les coups portent ordinairement ou trop haut ou trop bas : la seule occasion qui peut les favoriser, c'est lorsque la pente de la hauteur sur laquelle le retranchement est construit, est assez rapide pour qu'il soit possible aux derniers rangs de tirer par-dessus les premiers.

1542. — *Attaque des Retranchemens.* Avant de vous déterminer à l'attaque, faites reconnaître la nature du terrain que vous devez parcourir pour aller à l'ennemi, les hauteurs qui le dominent, la situation des retranchemens et leur force. Comme cela n'est pas facile, il faut que ceux qui s'en chargent aient une expérience consommée, et le coup d'œil de la plus grande justesse. Faites faire plusieurs reconnaissances, comparez leurs rapports avec celui des prisonniers dont vous ferez un aussi grand nombre que vous pourrez; c'est d'après tous ces rapports que vous pourrez régler l'exécution de votre attaque, et en assurer le succès.

1543. MOUVEMENT. La science du mouvement des troupes est l'une des principales que doit posséder un général. Aussi les mouvemens savans et judicieux qu'il fait exécuter à son armée, sont-ils des marques plus certaines de son intelligence et de son génie, que le succès d'une bataille, où le hazard a quelquefois plus de part que l'habileté du commandant.

1544. Dans les différens mouvemens que l'on fait exécuter aux troupes, deux choses méritent beaucoup d'attention : la simplicité et la vivacité de ces mouvemens.

1545. Il est dangereux de faire devant l'ennemi des mouvemens qui dérangent l'ordre de bataille, et surtout lorsqu'il est à portée de tomber sur les troupes qui les exécutent; mais le danger disparaît dès qu'on est assuré que l'ennemi est trop éloigné pour en profiter : le temps *pour cet effet*, doit être apprécié avec la plus grande *justesse.*

1546. C'est par des mouvemens bien exactement combinés qu'on peut surprendre l'ennemi, lui cacher ses desseins, et l'obliger souvent à quitter un poste; mais il faut que les troupes soient parfaitement exercées, pour être en état d'exécuter sans confusion, avec beaucoup de vitesse et de célérité, les ordres du général.

1547. Un général habile compasse avec soin tous ses différens mouvemens; il n'en fait aucun qui n'ait un but d'utilité, soit pour arrêter les démarches de l'ennemi, soit pour cacher le projet qu'il a en vue.

1548. Les mouvemens en avant, ou opérés pour s'approcher de l'enn [illegible] vent se faire qu'avec beaucoup de circo [illegible] n ne doit s'avancer qu'autant qu'on [illegible] une des dispositions nécessaires pour [illegible] é de rétrograder, démarche qui déco [illegible] soldat, et qui donne de la confiance à l'ennemi [illegible] 14 *et suivans.*)

1549. Il est un cas partic [illegible] où le mouvement rétrograde peut être avantageu [illegible] c'est lorsqu'on l'emploie pour attirer l'ennemi au combat par le moyen d'une retraite simulée, et qu'il abandonne ses postes; on se range aussi en bataille pour le recevoir; on lui fait perdre ainsi l'avantage d'un lieu où il aurait été difficile de l'attaquer.

O

1550. OBÉISSANCE. Montaigne dit expressivement: « On corrompt l'office de commander quand on y « obéit par discrétion et non par sujétion. L'obéissance « n'est jamais pure ni tranquille en celui qui raisonne « et qui plaide. » C'est donc, ainsi qu'il le dit encore, une simple et naïve obéissance à laquelle il faut se soumettre dans l'état militaire, où le moindre retard la moindre interprétation, la plus légère hésitation, peuvent occasioner les plus grands maux, ou nuire d'une manière irréparable aux desseins des chefs; car, dans tout ce qui regarde l'art de la guerre, presque tout tient au moment de l'exécution.

1551. La discipline militaire était observée si exac-

tement à Lacédémone, qu'un soldat, entendant sonner la retraite lorsqu'il levait son épée sur l'ennemi, obéit sur-le-champ au signal, et ne porta point son coup : « Il vaut mieux, dit-il, obéir à son général que de tuer un ennemi de plus. »

1552. Catinat écrivait à Louis XIV : « Votre Majesté l'ordonne, ses ordres vont être exécutés; je vais agir contre toutes les vues et les connaissances que j'ai. »

1553. On ne doit jamais s'occuper que de l'objet pour lequel on a été envoyé en campagne, quelque avantage que l'on trouve ailleurs.

1554. OFFICIERS. Le grand Scipion pensait avec raison que c'est de l'habileté des officiers que dépendent les heureux succès des entreprises.

1555. On ne saurait trop examiner les facultés morales et intellectuelles des sujets que l'on propose pour être officiers.

1556. L'indiscipline, qui a sa source dans la mauvaise composition des officiers, est une des causes les plus actives de la grande consommation d'hommes dans les armées françaises.

1557. En général, on ne fait pas assez cas des vieux officiers : on semble trop oublier qu'eux seuls peuvent former les jeunes gens qui arrivent dans les régimens, et qui ont un si grand besoin de bons exemples et des leçons si précieuses de l'expérience.

1558. Les officiers français ont trop malheureusement l'habitude de raisonner tout haut, de blâmer la conduite de leurs chefs et même de leur général : ces murmures font perdre à ces officiers supérieurs la confiance des soldats; leur obéissance n'est plus entière, et il s'ensuit un grand relâchement dans la discipline.

1559. Si le soldat manque à ses devoirs, c'est que l'officier lui en montre l'exemple, c'est qu'il ne tient pas la main à les lui faire remplir.

1560. L'officier doit, en temps de paix, s'occuper soigneusement à préparer la force morale du soldat (1057); il doit, pour parvenir à ce but important, s'aider du *concours des sous-officiers et caporaux, qu'il formera à cet effet.*

1561. Il parviendra facilement à élever l'âme du soldat, en lui inspirant l'amour de la gloire, l'esprit du corps; en lui rendant aussi cher que le sien propre l'honneur du régiment, en exaltant son patriotisme, en lui faisant entrevoir l'avancement et les récompenses qui l'attendent; en gagnant sa confiance, qu'il obtiendra en remplissant lui-même strictement ses devoirs; en se faisant aimer, en causant avec lui de la guerre, et en lui prouvant qu'il est capable de le bien conduire (1765, 1766).

1562. Au combat, l'officier doit donner un brillant exemple de courage et de sang-froid. Est-on arrêté sous le feu du canon, il doit se promener devant le front de sa troupe, et la distraire par des propos gais et énergiques.

1563. Faut-il fondre sur l'ennemi, il doit y préparer le moral des soldats, leur recommander de se désunir que le moins possible dans la mêlée, et de se rallier promptement au premier signal (3036, 3037).

1564. L'officier doit s'attacher à donner au soldat bonne opinion de ses qualités guerrières; il doit raisonner souvent avec lui sur les guerres passées, leur citer les actions d'éclat de nos braves, exciter chez eux le désir de les imiter, de les surpasser même (1004 et *suivans*).

1565. C'est surtout dans les retraites qu'il importe aux officiers d'avoir le talent de s'emparer du moral des troupes. Afin de s'en mieux édifier, qu'on parcoure les annales de nos désastres; on y reconnaîtra partout que si les chefs d'escouade, les sous-officiers, si les officiers subalternes avaient eu sur leurs soldats l'autorité que doit leur donner l'ascendant qu'il est si facile de prendre sur eux par des soins, de la justice, de bons propos, une bonne conduite, en s'en faisant, en un mot, des amis, sans nuire à la hiérarchie militaire, il eût été possible, en triplant la force physique par la force morale, de parer aux malheurs de Russie, et d'éviter ceux de Waterloo.

1566. Que MM. les officiers pèsent avec réflexion de quelle affreuse conséquence ont été pour la nation ces jours de deuil....; ils sentiront alors toute la grandeur

de leur responsabilité particulière envers leur honneur, envers la patrie; sans perdre de temps, ils seconderont de tout leur concours les efforts des officiers supérieurs de leur régiment, pour tremper vigoureusement le moral du soldat, et ils s'exerceront dans l'art de manier l'esprit, l'âme du soldat, de l'électriser, de l'instruire sur ce qui lui est avantageux ou désavantageux, en employant, comme intermédiaires, les caporaux et les sous-officiers préalablement préparés à une tâche aussi aisée en France qu'importante à remplir (646).

1557. **ORDRES.** Il est essentiel de donner des ordres clairs et précis, et de voir par soi-même s'ils sont exécutés. Il n'est pas moins essentiel à tout commandant subalterne de remplir à la lettre les ordres qu'on lui donne (1786).

1568. On doit aussi se servir, pour porter les ordres, de personnes de la plus grande intelligence.

1569. — *Ordre de bataille.* Disposition pour le combat. L'ordre de bataille doit être réglé d'après les maximes générales : la première et la plus importante est d'en rejeter tout esprit de système, et d'en changer suivant les circonstances. Indépendantes de nous, ce sont elles qui nous maîtrisent. Disposons une armée relativement à l'espèce de ses armes et de celles de l'armée ennemie, à la qualité des soldats, à la nature des lieux qui varie sans cesse.

1570. Observons ce que les maîtres de l'art ont posé en maxime :

1°. Il faut toujours que les ailes d'une armée soient à l'abri des entreprises de l'ennemi : une aile détruite expose le reste à l'être également ; car il est très-difficile de se soutenir contre une attaque de front et de flanc. Pour éviter ce revers, la méthode des anciens était d'appuyer les ailes à quelque fortification naturelle qui les garantît du danger d'être enveloppées ou tournées, comme par exemple un marais impraticable, une rivière qu'on ne peut passer à gué, un bois bien garni d'infanterie, un village bien fortifié, des hauteurs dont le sommet est occupé par de bonnes troupes, de l'artillerie, etc. Dans les deux premiers ca

système est extrêmement dangereux en ce que, si vous êtes forcé par le flanc opposé à celui qui se trouve appuyé à une rivière non guéable, à un marais impraticable, etc., l'armée, n'ayant pas de retraite sur ce point, peut être entièrement détruite par un adversaire habile et actif. Pour les autres cas, l'armée devant avancer ou reculer, il arrive que, si elle est forcée de quitter le terrain, elle cesse d'être appuyée par ses fortifications permanentes, et elle perd la protection de ses ailes. On doit donc, pour obvier à cet inconvénient, couvrir les ailes d'une armée avec des colonnes d'infanterie bien munies d'artillerie, qui suivent tous les mouvemens de l'armée et protégent partout également les ailes (1669, 1670, 1671, 1692).

2° Il faut éviter d'être débordé par l'ennemi, et lui opposer un front égal, ayant soin de ne pas trop dégarnir la seconde ligne, et de se conserver des réserves pour soutenir les parties qui peuvent en avoir besoin (1575). Lorsqu'il n'est pas possible de former un front égal à celui de l'ennemi, il faut encore plus d'attention pour couvrir ses ailes. On peut ajouter aux colonnes des chevaux de frises, des chariots ou quelque autre espèce de retranchement que l'ennemi ne puisse ni tourner ni forcer. Enfin, on peut refuser cette aile pendant que l'on fait attaquer vivement de l'autre pour rompre et mettre en fuite son adversaire.

3° Chaque troupe doit être placée sur le terrain qui convient à sa manière de combattre : ainsi, l'infanterie doit occuper les lieux fourrés ou embarrasés, et la cavalerie ceux qui sont libres et ouverts.

4° Lorsqu'il y a des villages à portée de la ligne que l'ennemi ne peut pas éviter, on doit les fortifier, les bien garnir d'infanterie et de dragons, pour rompre les premiers efforts de l'ennemi; mais ils doivent se rencontrer assez près de la ligne pour en être soutenus, et pour que les troupes puissent la rejoindre, si elles sont obligées de les abandonner. Si les villages sont trop éloignés, et que l'ennemi puisse en tirer parti, il faut de bonne heure les raser, et renverser les murailles qui peuvent servir de couvert et de retranchemens.

5° Il faut ménager à toutes les parties de l'armée des

communications sûres et faciles pour se soutenir réciproquement, et afin que les réserves puissent se porter partout où leur secours pourra être nécessaire. On doit aussi placer celles-ci de manière à ce que les troupes ne puissent point se renverser sur elles et les mettre en désordre. Il faut encore qu'il n'y ait point, entre les lignes ni derrière, de bagage qui incommode l'armée dans ses mouvemens.

6° Il est nécessaire de profiter de toutes les circonstances particulières du champ de bataille, pour que l'armée ne présente aucune partie faible à l'ennemi. Un général doit considérer le terrain qu'occupe son armée comme une place qu'on veut mettre de tous côtés en état de siége (*voyez* Principes de Fortification): l'artillerie doit être en batterie dans les lieux les plus favorables, pour causer la plus grande perte qu'il est possible à l'ennemi.

7° Pour se prémunir contre tous les événemens imprévus qui décident souvent du succès, on doit prendre de bonne heure toutes les précautions convenables pour qu'aucune troupe ne soit abandonnée à elle-même, et se ménager des ressources pour soutenir le combat; en sorte que, s'il faut céder, on ne le refuse au moins qu'après avoir employé toutes ses forces : c'est pourquoi l'on ne saurait trop insister sur la nécessité des réserves. Si le centre ou l'une des ailes a plié, la seconde ligne ou les réserves peuvent rétablir l'affaire; mais il faut pour cet effet, des troupes fermes, valeureuses, bien exercées dans les manœuvres militaires, et conduites par des officiers habiles et expérimentés, secondés par de bons cadres de sous-officiers et caporaux : alors on peut remédier au premier désordre, et même faire perdre à l'ennemi l'espérance de la victoire, qu'un premier succès aurait pu lui donner. (*Voy.* Guerre.)

8° Pour soutenir une armée et la rendre encore plus respectable à l'ennemi, des redoutes en avant, fortifiées d'un fossé et placées judicieusement, sont d'un excellent usage. Elles doivent être garnies d'une quantité suffisante d'artillerie et de soldats pour n'être pas *emportées par une* première attaque. Si quelque *de l'armée* ennemie se trouve enfoncé, les troup

redoutes doivent prendre l'ennemi en flanc et de revers, et lui causer de grandes pertes. Elles ne peuvent guère manquer de le gêner dans ses mouvemens, de rendre ses manœuvres plus lentes, et de donner le temps aux corps qui ont plié de se rallier pour le repousser. Les redoutes ont cet avantage, d'assurer la position d'une armée de telle manière, qu'elle a différens points d'appui ou de réunion capables d'arrêter les premiers efforts de l'ennemi, et de protéger, par leur feu, l'armée qui les soutient elles-mêmes. (2058 *et suivans.*)

9° S'il y a quelque partie [illegible] l'armée qu'on veuille éviter de faire combattre, o[illegible] la couvrir d'une rivière, d'un marais ou, à déf[illegible] cette fortification naturelle, de chevaux de fris[illegible] retranchemens, etc., de manière à ce que l'enn[illegible] puisse pas approcher. Ainsi, en supposant qu'o[illegible] pose d'attaquer avec sa droite, et que, pour la r[illegible] er, on soit obligé de dégarnir la gauche, on la couv[illegible] de manière à ce que l'ennemi ne puisse point approcher, et l'on fait à la droite les plus grands efforts avec l'élite de ses troupes.

Il est évident que de cette manière un général peut s'arranger pour ne combattre qu'avec telle partie de son armée qu'il juge à propos. (*Voy.* 1838.)

Il y a des situations où le général peut juger que toutes les parties de la ligne de l'ennemi ne seront pas en état de combattre ; dans ce cas, son attention doit être de dégarnir les points les moins exposés, pour fortifier ceux qui le sont davantage ; mais ce mouvement doit être caché, autant qu'il est possible, à l'ennemi ; car s'il s'aperçoit de cette manœuvre, il en fait une semblable, et tout devient alors égal de part et d'autre.

10° Une attention encore très-importante dans la disposition des troupes en bataille, c'est de conserver toujours, derrière la seconde ligne et les réserves, un espace de terrain assez étendu pour que les troupes ne soient point gênées dans leurs manœuvres. Si, par exemple, la première ligne est forcée de plier, elle doit trouver derrière la seconde assez de place pour se rallier et se reformer : sans cette précaution, la dé-

route de la première ligne ne peut guère manquer d'occasioner celle de toute l'armée.

1571. Les anciens comptaient sept dispositions générales pour combattre (Végèce). Nous ne citerons que celles que nous pouvons appliquer à nos armes.

L'ordre oblique ou de biais : dans cet ordre, on engage le combat avec une aile, pendant que l'autre se refuse à l'ennemi. (*V.* 1834 *et suivans.*)

1572. Cette disposition peut servir à faire remporter la victoire à un petit nombre de bonnes troupes obligées d'en combattre de plus nombreuses. Pour cet effet, les deux armées étant en présence, et marchant pour se charger, on tient sa gauche, si l'on veut faire combattre sa droite, hors de la portée des coups de l'ennemi, et l'on tombe sur la gauche de l'armée opposée, avec tout ce qu'on a de plus braves troupes, dont on a eu soin de fortifier sa droite; ou bien, en débordant la gauche de l'ennemi, on tâche de la faire plier, de la pousser et même de l'attaquer par derrière. Lorsqu'on parvient à y mettre du désordre et à la faire reculer, on parvient aisément, avec le reste des troupes qui soutiennent l'aile qui a engagé le combat, à remporter la victoire, et cela sans que le reste de l'armée ait été exposé.

1573. Si l'ennemi emploie le premier cette disposition, on fait passer promptement à la gauche la cavalerie et l'infanterie qui sont en réserve derrière l'armée, et l'on se met ainsi en état de lui résister. Cet ordre est regardé par tous les auteurs comme le meilleur moyen de s'assurer la victoire.

1574. Montécuculi disait : Si l'on veut, avec son aile droite, battre la gauche de l'ennemi, ou au contraire, on mettra sur cette aile le plus grand nombre et les meilleures de ses troupes, et l'on marchera à grands pas de ce côté-là, les troupes de la première et de la seconde ligne avançant également, au lieu que l'autre aile marchera lentement; on ne s'ébranlera point du tout, parce que, tandis que l'ennemi sera en suspens ou avant qu'il ne s'aperçoive du stratagème, et qu'il a songé à y remédier, il verra son côté faible attaqué le plus fort de l'ennemi, tandis que sa partie la

forte demeure oisive, et au désespoir de ne rien faire. S'il se rencontre de ce côté quelque village, il conseille encore d'y mettre le feu, pour empêcher l'ennemi d'attaquer cette aile, et lui ôter la connaissance de ce qui s'y passe.

1575. Remarquons dans cette disposition :

1° Qu'il faut commencer à incliner insensiblement la marche de l'aile où l'on a mis ses meilleures troupes;

2° Qu'il faut toujours mettre les troupes sur lesquelles on compte le plus vis-à-vis celles de l'ennemi qui sont faibles.

3° Qu'il faut choisir le t[illegible]ain le plus avantageux pour l'aile qui doit attaquer, [illegible] couvrir l'autre, s'il est possible, par un ravin, u[illegible]canal, un bois ou une montagne, afin que ces obst[illegible]es détournent les ennemis d'attaquer de ce côté-là. [illegible]orsque ces avantages ne se rencontrent pas, on peut [illegible]uvrir cette aile par des chevaux de frise, des tranc[illegible]s ou retranchemens de charrettes, et beaucoup d'art[illegible]erie.

1576. On peut engager le combat par les deux ailes, en tenant le centre éloigné de l'ennemi de la manière suivante : Quand les armées sont à cinq ou six cents pas au plus l'une de l'autre, il faut que celle qui est supérieure en cavalerie fasse doubler le pas à ses ailes pour attaquer celles de l'ennemi, et qu'en marchant, son aile droite se jette un peu sur sa gauche pour déborder par les flancs celles qu'elles vont attaquer, en se tenant un peu obliquement pour ne pas trop approcher des escadrons qui joignent l'infanterie, et les obliger par là à se déplacer, s'ils veulent attaquer. S'ils le font, il s'ensuit qu'ils ne sont plus protégés de l'infanterie : dans ce cas, il est constant que tout l'avantage est pour l'armée dont les ailes vont attaquer. Comme ces charges de cavalerie seront décidées avant que les lignes d'infanterie en soient venues aux mains, le combat aux ailes sera fini.

On ne laisse aller qu'une partie de la cavalerie pour empêcher l'ennemi de se rallier, et avec le surplus, on prend l'infanterie ennemie par les flancs et par derrière, pour aider la vôtre à la battre.

On couvre son centre de tirailleurs pour empêcher

e s'en approcher, quel que soit le mouve-
ttaque des ailes.
ins une autre disposition, on choque l'ar-
ie perpendiculairement avec une aile forti-
illeures troupes, et l'on tâche de la percer
ttre en désordre. Selon de grands généraux,
sition est la plus avantageuse pour ceux qui,
ieurs en nombre et en qualité de troupes,
s de combattre. On y parvient de la ma-
nte: L'armée étant en bataille, et abordant
l faut joindre votre aile droite à la gauche
opposée, et combattre cette aile avec vos
troupes, dont vous devez avoir garni votre
dant ce combat, on doit tenir le reste de
eu près perpendiculaire au front de l'armée
i par ce moyen on peut la prendre en flanc
ière, il est difficile qu'elle évite d'être bat-
votre position, presque perpendiculaire au
tte armée, l'empêche d'être secourue par son
et par son centre.
n dirige aussi son attaque sur le centre avec
res troupes pour enfoncer l'ennemi, y faire
nner l'épouvante au reste.
n se conforme au terrain pour mettre l'armée
se soutenir contre l'ennemi, en profitant de
peut assurer la position qu'on occupe par
ations naturelles ou artificielles.
'usage que l'on peut faire de ces différens
bataille dépend des circonstances dans les-
se trouve obligé de combattre. Pour avoir
plus étendus et plus circonstanciés, on ren-
èce, aux Commentaires sur Polybe, du che-
rd; aux mémoires militaires de M. Guis-
M. Maizerin, pour la tactique des anciens;
a guerre de M. de Puységur, aux mémoires
uculi, aux Réflexions militaires de Santa-
mémoires de Feuquières, aux rêveries du
le Saxe.

ORDRE DE BATAILLE

EN TIRAILLEURS,

POUR LA GARDE NATIONALE,

FONDÉ SUR LE PRINCIPE DE FORTIFICATION : *Le feu ne détruit que par sa quantité et sa durée ;*

OU

ESSAI SUR LE FEU D'ÉCHARPE,

En avançant, de pied ferme [illegible] en retraite, dans les lignes de bataille, réunissant à la fois toute la puissance du mélange des trois armes, mousqueterie, artillerie, cavalerie.

1580. Le peu d'expérience que nos citoyens soldats présenteraient à un ennemi exercé, si nous étions attaqués avant qu'ils eussent acquis cet aplomb que procure la petite tactique, m'a porté à la recherche d'un ordre de bataille très-simple, et applicable, dans toutes les conjonctures de guerre, au faible bataillon comme à l'armée la plus nombreuse.

1581. Fondé sur ce principe : le feu ne détruit que par sa quantité et sa durée, quelques jours d'application sur le terrain suffiront pour assurer aux gardes nationaux le moyen de vaincre les troupes les mieux exercées, en leur faisant envahir incessamment le champ de bataille, couvert par un feu de mousqueterie et d'artillerie tellement nourri et concentré, qu'il est impossible de le rendre plus meurtrier.

1582. Le système nouveau que je vais présenter se prête à toutes les évolutions et à toutes les manœuvres, il offre la plus grande facilité pour passer avec rapidité de l'attaque en tirailleurs à l'ordre en bataille, à l'ordre en colonne, ou à la disposition contre la cavalerie; il présente dans ce cas une force de cohésion plus puissante que le carré ordinaire, un feu très-meurtrier pour la défense, joint à une attaque complète pour

;r l'ennemi qui vient vous aborder en colonne, ire du calme, de la fermeté dans la retraite. ınt à l'ennemi le plus audacieux un front inatle, qui vomit la mort sur tous les points, il réu- même temps l'avantage d'être soutenu partout, quelques secondes, par un front de cavalerie u besoin, à celui de la ligne de bataille.

. — *Attaque*. Immédiatement après que la pre- et la seconde ligne se seront déployées, on les a par demi-bataillon, en colonne par peloton, second et sixième pelotons de fusiliers, la en tête, par les commandemens généraux sui-

Dispositions pour l'attaque ;
Commencez le mouvement.

. A ces commandemens, vivement répétés par fs de division, de régiment, de bataillon, ces 's commanderont :

Colonne par peloton;
Sur les deuxième et sixième pelotons, la droite te en colonne ;
Bataillon par le flanc gauche et le flanc droit ;
A gauche et à droite ;
Pas accéléré, marche.

Cette manœuvre s'exécute d'après les princi- la formation en colonne.

. Au premier commandement, les chefs de des grenadiers et des voltigeurs de la première porteront aussi au centre de leur section.

L'adjudant-major surveillera les guides du ataillon de gauche, dont le plus ancien capi- endra le commandement.

L'adjudant sous-officier, celui de droite, sous es du chef de bataillon.

deux maintiendront soigneusement les dis- et la direction.

Au cinquième commandement, les chefs des ie et sixième pelotons commanderont : *Guide à* si le bataillon de direction est à gauche, ou . *droite, s'il est de ce côté.*

Au même commandement, le chef de la se-

conde section de grenadiers, la portera sur le
gauche de son demi-bataillon : les deux sectio
déploieront par le flanc en tirailleurs, au pas red
(140 à 150 par minute).

1591. Le chef de la première section de volt
la portera sur le flanc droit de son demi-batailli
ces deux sections se déploieront de même que le
nadiers.

1593. La ligne de tirailleurs se formera do
même temps que les colonnes, et à distance de
ton de la tête.

1594. Chaque sectior ra subdivisée en de
quart de compagnie, qu era encadré par des
raux; elle sera encadrée elle-même par deux
officiers. Ces sous-officiers et caporaux sont c
de diriger la ligne de tirailleurs, de tenir dém
le front de la colonne, si elle exécute le f
avançant par peloton, ou seulement les nomb
bouches à feu réparties dans les intervalles des
nes, à la hauteur de la ligne des tirailleurs. On
rotera les pièces.

1595. La seconde ligne, au second commande
général, se formera, comme la première, par
bataillon en colonne par peloton, les compagnie
lite formant la tête pour se déployer, s'il y a lieu,
le passage de ligne en avançant.

1596. On marquera par régiment de trois
hommes, composé de trois bataillons, six inter
dont trois de 50 toises, y compris l'intervalle p
taillon, et trois de 20 toises formées par les deu
taillons. Ainsi, sur 285 toises environ qu'occupe
trois bataillons, 75 seulement seront remplies p
colonnes, et 210 sont libres.

1597. C'est dans ces intervalles de 210 toises
seconde ligne que je place ma cavalerie, hors
portée du canon et vis-à-vis celles de la première
(*voy.* 139); car, la force de la cavalerie consistan
sa vitesse, en chargeant perpendiculairement,
ne pourra nuire à son accroissement.

1598. Les trois bataillons de la première lig
ront donc soutenus, en peu de secondes, par

de cavalerie de 200 toises, selon la nature du terrain et des circonstances, pouvant charger en muraille sur trois lignes de 50 toises et trois de 20, et se porter en avant de la première ligne avec rapidité.

1599. L'infanterie et la cavalerie formées, il reste à disposer les bouches à feu.

1600. Sur les 285 toises formant le front de bataille d'un régiment de trois mille hommes, nous venons de dire que 75 seulement sont défendues par le front des colonnes, et 210 par celui des tirailleurs. En portant l'effectif de nos compagnies d'élite à 100 tirailleurs chacune, nous aurons 600 hommes à répartir sur la ligne des 210 toises d'intervalle. A quatre tirailleurs par toise, dont deux se portent en avant pour faire feu, pendant que les deux autres chargent de pied ferme après avoir tiré, nos hommes occuperont 150 toises; il restera donc encore par régiment un espace de 60 toises environ, où l'on pourrait, au besoin, placer en batterie trente pièces de canon, en prenant 2 toises pour chacune.

1601. Le signal de l'attaque étant donné, les deux lignes s'ébranleront au pas ordinaire.

1602. Lorsque la première sera arrivée à quatre cents pas environ de celle de l'ennemi, les chefs de colonnes commanderont :

1. *Feu d'écharpe en avant.*
2. *Commencez le feu.*

1603. Au second commandement, le feu commencera par les pièces et les tirailleurs, de la manière suivante :

1604. L'homme du premier rang de chaque file s'arrête, fait feu, et recharge son arme de pied ferme. L'homme du second rang continue à marcher, s'arrête lorsqu'il a dépassé de cinq à six pas l'homme du premier rang, et ne fait feu que lorsque celui-ci a bourré; ainsi de suite en suivant cet ordre de marche. L'homme qui a chargé, prenant le pas accéléré pour se porter à la même distance en avant de l'autre, les tirailleurs, en ajustant, auront grand soin d'avancer un peu l'une des deux épaules, de manière à tirer obliquement. (*Voy. planche XII.*)

1605. Ils ajusteront, au commencement, à la hauteur de la poitrine, et baisseront le point de mire, à mesure que la distance diminuera, jusqu'à la ceinture; arrivé à cent pas environ de la ligne ennemie, on chargera à deux balles, ayant bien soin d'ajuster en écharpe et à ceinture d'homme.

1606. Au même instant, les canons impairs se porteront en avant, à la hauteur de la première ligne de tirailleurs, par le moyen d'une prolonge fixée à un crochet à la tête des flasques, et feront feu, en ajustant aussi en écharpe, et chargeront; les canons pairs tireront à leur tour, en se conformant au mouvement des ti a eront à mitraille sitôt que la portée le pe tra

1607. Les tirailleurs, t blessés, seront remplacés par des files prises s compagnies en colonnes; on fera de mên r les canonniers; les pièces démontées seront ra ent remplacées par les réserves.

Venons aux colonnes.

1608. Au commandement de *commencez le feu*, le chef de peloton de la tête fera aussitôt exécuter son feu de peloton, ce qui étant fait, il commandera :

1. *Par section à droite et à gauche en bataille.*
2. *Marche.*

1609. Au premier commandement, les hommes du premier rang se relèveront; le sous-officier de remplacement *A*, et le guide de gauche *B*, feront, le premier un à droite, le second un à gauche; ils se porteront au pas ordinaire, trois pas devant eux, et s'arrêteront en *C* et en *D*.

Les serre-files préviendront les sections de ce qu'elles ont à faire.

1610. Au commandement de *marche*, la première section tournera à droite, d'après les principes de cette leçon, et s'alignera lestement sur son guide de droite *C;* les soldats chargeront avec rapidité leurs armes.

1611. Au même commandement, la section de gauche tournera à gauche, et ira lestement s'aligner sur son guide de gauche D; elle chargera rapidement ses armes.

1612. Le deuxième peloton, arrivé à la hauteur de file de gauche *E* de la première section, et de celle droite *F* de la seconde du peloton qui s'est mis en taille sur les flancs par section, sera arrêté par son .ef, qui lui fera exécuter le feu de peloton, et former ; suite par section, sur la droite *G* et sur la gauche *H*, bataille, comme l'a exécuté le premier; le troisième conduira de même.

1613. Lorsque les sections *I* et *K*, du premier peton, seront sur le point d'être dépassées par le troiime, le chef de la première section lui fera faire par flanc gauche et par file à gauche, en déboîtant en dans des trois premières files.

1614. Celui de la seconde section lui fera faire par flanc droit et par file à droite, déboîtant également dedans; tous deux commanderont *pas accéléré* et *irche*, sitôt qu'ils seront démasqués par le troisième loton.

1615. Les deux sections iront à la rencontre l'une l'autre; le chef de peloton commandera ensuite : *emière section par le flanc droit*, *seconde section r le flanc gauche*, *pas ordinaire*, *marche*; *guide à uche*.

Le second peloton se conformera aux mêmes prinpes, puis le troisième; ainsi de suite.

1616. On remarquera avec soin que ce sont les connes qui règlent la marche des tirailleurs; qu'il n'y a en de plus simple ni de plus facile que ce mouvement; i'il ne peut y avoir aucune confusion, vu le peu de ofondeur des colonnes; que celles-ci, masquées par ligne des tirailleurs et la fumée de la fusillade, ne trouvent pas plus exposées au canon ennemi que le ste de la ligne.

On doit encore remarquer que toute la ligne de baille est hérissée d'un feu d'artillerie et de mousquerie bien nourri, et d'autant plus avantageux, qu'il t en écharpe, ajusté à volonté par des soldats d'é-.e, et rendu encore plus meurtrier par l'emploi des illes, sitôt que la distance le permet.

1617. Le pas ordinaire suffit pour donner tout le

à aborder [illegible]nemi, quoique opposée à l'impétuosité française, [illegible]n tourne pas moins au désavantage du premier, et [illegible]e que le feu ne détruit que par sa quantité et sa durée. D'ailleurs elle n'est qu'apparente; car en envahissant sans cesse le terrain où l'on combat, le sort de la bataille est décidé en bien moins de temps. Ma ligne, moins long-temps exposée au feu de l'ennemi troublé par l'immensité des projectiles qui l'accablent, éprouve une perte moins grande; vingt-cinq à cinquante minutes lui suffisent pour franchir, à l'appui de son feu excessif, l'espace qui la sépare de son antagoniste, et le m[illegible]e, tandis que la durée des batailles n'a jamais [illegible]dre, jusqu'ici, de dix à quinze heures, et quel[illegible]s deux jours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

FIG. 1re. *Représente deux bataillons ennemis, de mille hommes chaque, en bataille, exécutant le feu de deux rangs, soutenus par six pièces de canon.*

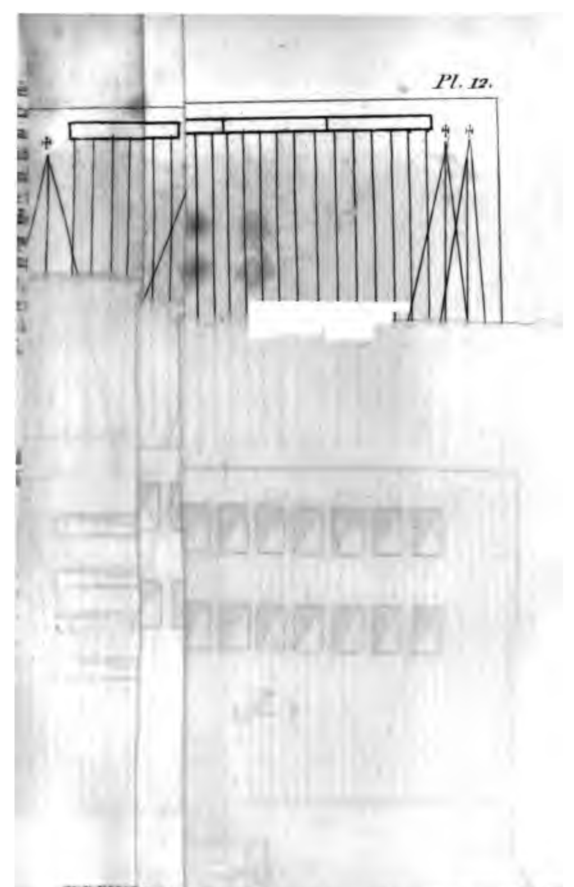
FIG. 2. *Deux bataillons disposés pour l'attaque, faisant le feu d'écharpe en avançant : on voit chaque peloton exécuter son feu, et le front de bataille couvert de la ligne de tirailleurs exécutant le feu à volonté en avançant, et des pièces également réparties sur la ligne.*

FIG. 3. *Représentant deux bataillons formant la deuxième ligne, et disposés en colonne par demi-bataillon. Les pelotons de grenadiers et de voltigeurs en tête, prêts à se déployer pour former la ligne de tirailleurs après le passage de ligne.*

FIG. 4. *Escadrons de cavalerie placés en colonne dans les intervalles des deux bataillons, et prêts à se porter où besoin sera.*

Dans le feu d'écharpe en retraite, le premier peloton va se former à distance entière, ainsi que les autres.

1618. L'ennemi veut-il vous enlever l'avantage de l'attaque en vous prévenant, ou avez-vous des raisons pour ne pas l'attaquer? après avoir pris les mêmes dis-



de vos troupes a été énergiquement trempé par les
pos persuasifs de leurs chefs supérieurs et subalte

positions que ci-dessus, vous faites exécuter le feu d'écharpe de pied ferme, ainsi qu'il suit :

Le général en chef commandera :

1. *Dispositions pour la défense.*
2. *Commencez le mouvement.*

1619. A ce commandement vivement répété par les chefs inférieurs, le chef de chaque colonne commandera :

1. *Feu d'écharpe de pied ferme.*
2. *Commencez le feu.*

1620. Le chef de peloton de la tête de la colonne, après avoir fait exécuter le feu de peloton, commande aussitôt :

1. *Première section par le flanc droit.*
2. *Deuxième section par le flanc gauche.*
3. *A droite et à gauche.*
4. *En arrière en colonne, par file sur la droite et la gauche en bataille.*
5. *Pas redoublé, marche.*

1621. Au premier commandement, les hommes du premier rang se relèvent.

1622. Au troisième, la section de droite fait par le flanc droit, celle de gauche par le flanc gauche.

1623. Au cinquième, chaque chef de section, qui s'est lestement porté à la droite de sa section, la conduit au pas redoublé pour la former sur la droite et la gauche en bataille, serrée en masse derrière le troisième peloton. Les soldats chargeront leurs armes avec rapidité.

1624. Le chef du second peloton se porte en avant au point où le premier a exécuté son feu. Il y effectue le sien, et vient, par les mêmes moyens que le premier, se placer serré en masse derrière lui. Ainsi de suite.

1625. Les tirailleurs exécutent leur feu de pied ferme, visant bien et en écharpe, chacun d'eux ne tirant que quand l'autre a bourré, et chargeant à deux balles dès que la distance le permet.

1626. Si l'ennemi ne se rebute pas, et marche toujours pour vous aborder à l'arme blanche, vous le laissez arriver *sous vos feux* jusqu'à trente pas; si le moral *de vos troupes a été* énergiquement trempé par les *propos persuasifs* de leurs chefs supérieurs et subalterne

pendant la paix, c'est ici que ces derniers jouiront du fruit de leur prévision, de l'accomplissement du plus important de leurs devoirs. Vos soldats tirailleurs, dont l'âme aura été fortement électrisée, pleins de confiance dans les talens et le courage de leurs chefs, vivement inspirés par l'esprit du corps, de compagnie, grandis par la haute opinion que vous leur aurez donnée d'eux-mêmes, n'auront pas besoin de se reformer en peloton pour le recevoir. Vos colonnes suffiront pour rompre les bataillons ennemis qui, ayant essuyé votre feu d'artillerie et de mousqueterie jusqu'à quinze pas de votre ligne, seront réduits des deux tiers. L'auteur parle par expérience.

1627. Un roulement court fait [illegible]sser le feu de mousqueterie, l'artillerie lâche ses de[illegible]ières bordées à mitraille; vous lancez vos colonnes [illegible]stement reformées, ainsi que vos tirailleurs, la baïonn[illegible]tte croisée, sur cette poignée de téméraires en désordr[illegible]qui, ne pouvant vous résister, cèdent, se rendent, [illegible] méritent du vainqueur même les égards dus à la valeur malheureuse.

1628. Je suppose, au contraire, des soldats inexpérimentés : la prudence prescrit des précautions. Je fais suivre le roulement de quelques coups de rappel. Les tirailleurs viennent, à la course, se former en section sur la droite et la gauche de la tête de la colonne, sur laquelle ils s'alignent dans chaque demi-bataillon. Alors je lance simultanément, et vivement, mes demi-bataillons en colonnes sur mon antagoniste ; je fais des trouées dans ses rangs, mes sections d'élite le prennent par les flancs, le mettent en déroute : la cavalerie vient achever le reste.

1629. Mais, au lieu de vous aborder en bataile, se présente-t-il en colonne pour effectuer une trouée? Vouz le laissez encore arriver sous votre feu à deux balles et à double charge de mitraille, jusqu'à trente pas.

1630. Un roulement court et deux coups de rappel ont fait former vos sections à la course, sur les flancs de vos colonnes, à la hauteur de la tête, laissant place entre deux pour l'artillerie qui continue son feu. La seconde section de grenadiers, et la première de volti-

geurs, se formeront en colonne parallèlement au front de celle de l'ennemi, les pièces placées entre elles et les colonnes de pelotons.

1631. On fait exécuter au demi-bataillon de droite un demi-quart de conversion à gauche, et à celui de gauche un demi-quart de conversion à droite, pour se diriger tous les deux par la capitale des angles de la colonne ennemie. (*Voyez* la planche XIV.)

1632. La première section de grenadiers se porte au pas accéléré sur le flanc gauche de cette colonne, et la seconde de voltigeurs sur son flanc droit, au même pas.

1633. Ces dispositions rapidement prises, toutes les colonnes s'élancent au pas de charge. baïonnette croisée, le doigt sur la détente; abordent l'assaillant étonné, et s'il est accompagné d'artillerie, les sections extérieures l'enlèvent à la course, et reviennent aussitôt fondre sur les derrières de la colonne ennemie, et par-là rendent l'attaque complète.

1634. La vue, la crainte du danger qui le menace de tous côtés, le désordre produit par les dernières volées de mitraille, l'impétuosité avec laquelle il se voit aborder par un ennemi valeureux, qui lui présente à la fois cinq têtes de colonnes; tout doit nécessairement glacer l'ennemi de terreur. Le feu à bout portant de vos colonnes, qui ont chargé à deux balles, achevera de mettre la confusiou dans cette masse qui, depuis cent toises, marche sous celui de l'artillerie et de la mousqueterie : jugez de ces pertes! Suspendre sa marche, fuir ou se rendre, tel sera la conséquence de sa témérité.

1635. Si la colonne se dirige vers l'intervalle de deux bataillons, ce sera le demi-batailllon de gauche du bataillon de droite, et celui de droite du bataillon de gauche, qui la recevront simultanément, comme ci-dessus, se formant et s'ébranlant plus tôt, vu la plus grande distance.

1636. Ces deux formations, pour recevoir l'ennemi, sont applicables dans le feu en avançant, dans celui de pied ferme et en retraite. On y exercera soigneusement les soldats, qui ne tarderont pas à en acquérir l'habitude, même dans toutes les directions.

1637. — *Retraite.* Ce mouvement s'exécute par les mêmes commandemens, en substituant le mot de retraite à celui de pied ferme.

1638. Le premier peloton, ayant exécuté son feu, viendra se former sur la droite et la gauche par file en bataille derrière et à distance de peloton du troisième.

1639. Le second peloton ne fait pas de mouvement en avant; il exécute son feu de pied ferme, et va se former à la même distance derrière le premier; le troisième en fait autant. Ainsi de suite.

1640. La ligne de tirailleur[illegible]ntinue le feu en retraite, en se réglant sur la m[illegible]e de la colonne qui sera plus ou moins accélérée, [illegible]n l'urgence. L'artillerie fera son feu en retraite, e[illegible]xant les prolonges à un choquet placé aux crosses, [illegible]nt alternativement, et se réglant sur la ligne de ti[illegible]eurs.

1641. — *Dispositions contr[illegible] Cavalerie.* Le canon et la mousqueterie tiendront la cavalerie éloignée par un feu qui aura certainement beaucoup d'effet; mais s'il ne parvenait à l'arrêter et qu'elle s'abandonnât au grand galop, on formerait le carré de la manière suivante :

Si nos colonnes sont en marche, elles feront halte : un roulement court et deux reprises au drapeau feront cesser le feu et rentrer nos tirailleurs à la course.

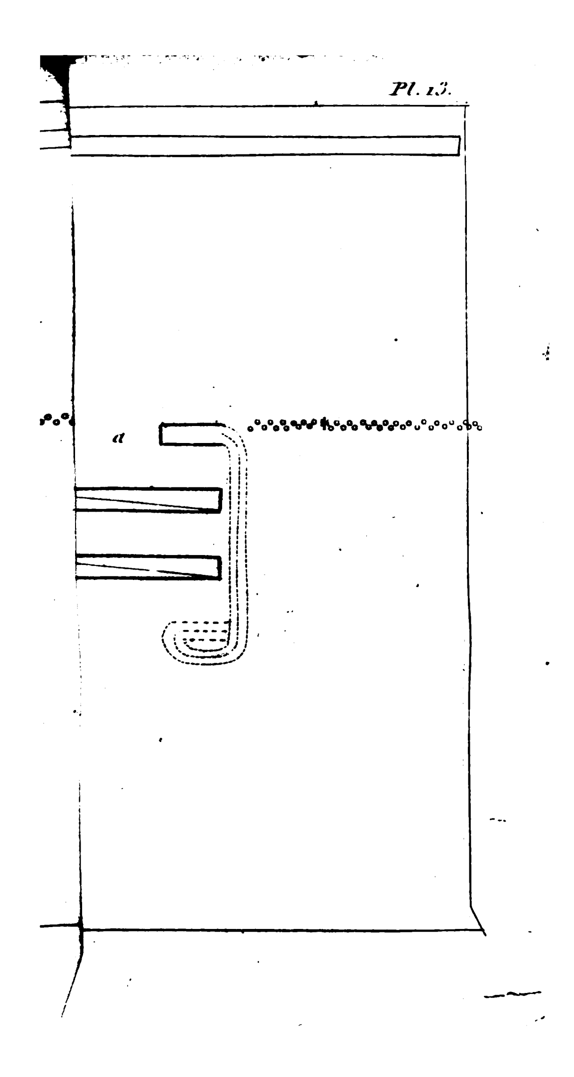
1642. Chaque chef de demi-bataillon commandera :

1. *Carré flanqué sur cinq rangs.*

2. *Premier et deuxième pelotons* (en désignant les deux pelotons qui forment la tête par leur numéro), *tant de files de droite que de gauche en arrière*, etc.

3. *Pas redoublé, marche.*

1643. Au premier commandement, les sergens-majors des deux pelotons de la tête compteront les files de leur peloton, que je suppose être de 36 files; soit 98 hommes, qui, divisés par 5, et le quotient multiplié par 2, donneront 14 files. Le chef de demi-bataillon commandera aussitôt : *Sept files de droite et de gauche par peloton en arrière sur la droite et la gauche par deux en bataille*, ce qui s'effectuera comme il est dit art. 734, 735, 738 et 739.


a

1606. Au même instant, les canons ir
teront en avant, à la hauteur de la pren
tirailleurs, par le moyen d'une prolon
crochet à la tête des flasques, et feront fe
aussi en écharpe, et chargeront; les can
ront à leur tour, ainsi de suite, en se c
mouvement des tirailleurs. Ils tireront à
que la portée le permettra.

1607. Les tirailleurs, tués ou blessés
placés par des files prises dans les comp
lonnes; on fera de même pour les ca
pièces démontées seront rapidement rem
réserves.

Venons aux colonnes.

1608. Au commandement de *commen*
chef de peloton de la tête fera aussitôt ex
de peloton, ce qui étant fait, il comma

1. *Par section à droite et à gauche en b*
2. *Marche.*

1609. Au premier commandement, le
premier rang se relèveront; le sous-offici
cement *A*, et le guide de gauche *B*, feron
un à droite, le second un à gauche; ils s
pas ordinaire, trois pas devant eux, et s'a
et en *D*.

1612. Le deuxième peloton, arrivé à la hauteur de file de gauche *E* de la première section, et de celle e droite *F* de la seconde du peloton qui s'est mis en ataille sur les flancs par section, sera arrêté par son hef, qui lui fera exécuter le feu de peloton, et former e suite par section, sur la droite *G* et sur la gauche *H*, n bataille, comme l'a exécuté le premier; le troisième e conduira de même.

1613. Lorsque les sections *I* et *K*, du premier peloton, seront sur le point d'être dépassées par le troisième, le chef de la première section lui fera faire par e flanc gauche et par file à gauche, en déboîtant en edans des trois premières files.

1614. Celui de la seconde section lui fera faire par flanc droit et par file à droite, déboîtant également n dedans; tous deux commanderont *pas accéléré* et *arche*, sitôt qu'ils seront démasqués par le troisième eloton.

1615. Les deux sections iront à la rencontre l'une le l'autre; le chef de peloton commandera ensuite : *Première section par le flanc droit, seconde section par le flanc gauche, pas ordinaire, marche; guide à auche.*

Le second peloton se conformera aux mêmes principes, puis le troisième; ainsi de suite.

1616. On remarquera avec soin que ce sont les colonnes qui règlent la marche des tirailleurs; qu'il n'y a ien de plus simple ni de plus facile que ce mouvement; u'il ne peut y avoir aucune confusion, vu le peu de profondeur des colonnes; que celles-ci, masquées par a ligne des tirailleurs et la fumée de la fusillade, ne se trouvent pas plus exposées au canon ennemi que le reste de la ligne.

On doit encore remarquer que toute la ligne de bataille est hérissée d'un feu d'artillerie et de mousqueterie bien nourri, et d'autant plus avantageux, qu'il est en écharpe, ajusté à volonté par des soldats d'élite, et rendu encore plus meurtrier par l'emploi des balles, sitôt que la distance le permet.

1617. Le pas ordinaire suffit pour donner tout le calme que demande cette ... et cette lente

à aborder l'ennemi, quoique opposée à l'impétuosité française, n'en tourne pas moins au désavantage du premier, en ce que le feu ne détruit que par sa quantité et sa durée. D'ailleurs elle n'est qu'apparente; car en envahissant sans cesse le terrain où l'on combat, le sort de la bataille est décidé en bien moins de temps. Ma ligne, moins long-temps exposée au feu de l'ennemi troublé par l'immensité des projectiles qui l'accablent, éprouve une perte moins grande; vingt-cinq à cinquante minutes lui suffisent pour franchir, à l'appui de son feu excessif, l'espace qui la sépare de son antagoniste, et le m[illegible]e, tandis que la durée des batailles n'a jamais c[illegible]dre, jusqu'ici, de dix à quinze heures, et quel[illegible]s deux jours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

Fig. 1re. *Représente deux bataillons ennemis, de mille hommes chaque, en bataille, exécutant le feu de deux rangs, soutenus par six pièces de canon.*

Fig. 2. *Deux bataillons disposés pour l'attaque, faisant le feu d'écharpe en avançant : on voit chaque peloton exécuter son feu, et le front de bataille couvert de la ligne de tirailleurs exécutant le feu à volonté en avançant, et des pièces également réparties sur la ligne.*

Fig. 3. *Représentant deux bataillons formant la deuxième ligne, et disposés en colonne par demi-bataillon. Les pelotons de grenadiers et de voltigeurs en tête prêts à se déployer pour former la ligne de tirailleurs après le passage de ligne.*

Fig. 4. *Escadrons de cavalerie placés en colonne dans les intervalles des deux bataillons, et prêts à se porter où besoin sera.*

Dans le feu d'écharpe en retraite, le premier peloton va se former à distance entière, ainsi que les autres.

1618. L'ennemi veut-il vous enlever l'avantage de l'attaque en vous prévenant, ou avez-vous des raisons pour ne pas l'attaquer? après avoir pris les mêmes dis-



de vos troupes a été énergiquement trempé par les pro-
pos persuasifs de leurs chefs supérieurs et subalterne



sitions que ci-dessus, vous faites exécuter le feu l'écharpe de pied ferme, ainsi qu'il suit :

Le général en chef commandera :

1. *Dispositions pour la défense.*

2. *Commencez le mouvement.*

1619. A ce commandement vivement répété par les hefs inférieurs, le chef de chaque colonne commanlera :

1. *Feu d'écharpe de pied ferme.*

2. *Commencez le feu.*

1620. Le chef de peloton de la tête de la colonne, après avoir fait exécuter le feu de peloton, commande aussitôt :

1. *Première section par le flanc droit.*

2. *Deuxième section par le flanc gauche.*

3. *A droite et à gauche.*

4. *En arrière en colonne, par file sur la droite et la gauche en bataille.*

5. *Pas redoublé, marche.*

1621. Au premier commandement, les hommes du premier rang se relèvent.

1622. Au troisième, la section de droite fait par le flanc droit, celle de gauche par le flanc gauche.

1623. Au cinquième, chaque chef de section, qui s'est lestement porté à la droite de sa section, la conduit au pas redoublé pour la former sur la droite et la gauche en bataille, serrée en masse derrière le troisième peloton. Les soldats chargeront leurs armes avec rapidité.

1624. Le chef du second peloton se porte en avant au point où le premier a exécuté son feu. Il y effectue le sien, et vient, par les mêmes moyens que le premier, se placer serré en masse derrière lui. Ainsi de suite.

1625. Les tirailleurs exécutent leur feu de pied ferme, visant bien et en écharpe, chacun d'eux ne tirant que quand l'autre a bourré, et chargeant à deux balles dès que la distance le permet.

1626. Si l'ennemi ne se rebute pas, et marche toujours pour vous aborder à l'arme blanche, vous le laissez arriver *sous vos feux* jusqu'à trente pas; si le moral *de vos troupes a été* énergiquement trempé par les *propos persuasifs* de leurs chefs supérieurs et subalternes

pendant la paix, c'est ici que ces derniers jouiro
fruit de leur prévision, de l'accomplissement du
important de leurs devoirs. Vos soldats tirail
dont l'âme aura été fortement électrisée, plein
confiance dans les talens et le courage de leurs c
vivement inspirés par l'esprit du corps, de compa
grandis par la haute opinion que vous leur aurez d
d'eux-mêmes, n'auront pas besoin de se reform
peloton pour le recevoir. Vos colonnes suffiront
rompre les bataillons ennemis qui, ayant essuyé
feu d'artillerie et de mousqueterie jusqu'à quinze p
votre ligne, seront réduits des deux tiers. L'a
parle par expérience.

1627. Un roulement court fait cesser le feu de m
queterie, l'artillerie lâche ses dernières bordées
traille; vous lancez vos colonnes lestement refor
ainsi que vos tirailleurs, la baïonnette croisée, sur
poignée de téméraires en désordre qui, ne pouvant
résister, cèdent, se rendent, et méritent du
queur même les égards dus à la valeur malheur

1628. Je suppose, au contraire, des soldats in
rimentés : la prudence prescrit des précautions. J
suivre le roulement de quelques coups de rappel.
tirailleurs viennent, à la course, se former en se
sur la droite et la gauche de la tête de la colonne
laquelle ils s'alignent dans chaque demi-bataillon.
je lance simultanément, et vivement, mes demi-b
lons en colonnes sur mon antagoniste; je fai
trouées dans ses rangs, mes sections d'élite le pre
par les flancs, le mettent en déroute : la cavalerie
achever le reste.

1629. Mais, au lieu de vous aborder en batail
présente-t-il en colonne pour effectuer une tr
Vouz le laissez encore arriver sous votre feu à
balles et à double charge de mitraille, jusqu'à t
pas.

1630. Un roulement court et deux coups de ra
ont fait former vos sections à la course, sur les f
de vos colonnes, à la hauteur de la tête, laissant
entre deux pour l'artillerie qui continue son
seconde section de grenadiers, et la première

geurs, se formeront en colonne parallèlement au front de celle de l'ennemi, les pièces placées entre elles et les colonnes de pelotons.

1631. On fait exécuter au demi-bataillon de droite un demi-quart de conversion à gauche, et à celui de gauche un demi-quart de conversion à droite, pour se diriger tous les deux par la capitale des angles de la colonne ennemie. (*Voyez* la planche XIV.)

1632. La première section de grenadiers se porte au pas accéléré sur le flanc gauche de cette colonne, et la seconde de voltigeurs sur son flanc droit, au même pas.

1633. Ces dispositions rapidement prises, toutes les colonnes s'élancent au pas de charge. baïonnette croisée, le doigt sur la détente; abordent l'assaillant étonné, et s'il est accompagné d'artillerie, les sections extérieures l'enlèvent à la course, et reviennent aussitôt fondre sur les derrières de la colonne ennemie, et par là rendent l'attaque complète.

1634. La vue, la crainte du danger qui le menace de tous côtés, le désordre produit par les dernières volées de mitraille, l'impétuosité avec laquelle il se voit aborder par un ennemi valeureux, qui lui présente à la fois cinq têtes de colonnes; tout doit nécessairement glacer l'ennemi de terreur. Le feu à bout portant de vos colonnes, qui ont chargé à deux balles, achevera de mettre la confusion dans cette masse qui, depuis cent toises, marche sous celui de l'artillerie et de la mousqueterie : jugez de ces pertes! Suspendre sa marche, fuir ou se rendre, tel sera la conséquence de sa témérité.

1635. Si la colonne se dirige vers l'intervalle de deux bataillons, ce sera le demi-batailllon de gauche du bataillon de droite, et celui de droite du bataillon de gauche, qui la recevront simultanément, comme ci-dessus, se formant et s'ébranlant plus tôt, vu la plus grande distance.

1636. Ces deux formations, pour recevoir l'ennemi, sont applicables dans le feu en avançant, dans celui de pied ferme et en retraite. On y exercera soigneusement les soldats, qui ne tarderont pas à en acquérir l'habitude, même dans toutes les directions.

1637. — *Retraite.* Ce mouvement s'exécute par les mêmes commandemens, en substituant le mot de retraite à celui de pied ferme.

1638. Le premier peloton, ayant exécuté son feu, viendra se former sur la droite et la gauche par file en bataille derrière et à distance de peloton du troisième.

1639. Le second peloton ne fait pas de mouvement en avant; il exécute son feu de pied ferme, et va se former à la même distance derrière le premier; le troisième en fait autant. Ainsi de suite.

1640. La ligne de tirailleurs continue le feu en retraite, en se réglant sur la marche de la colonne qui sera plus ou moins accélérée, selon l'urgence. L'artillerie fera son feu en retraite, en fixant les prolonges à un chequet placé aux crosses, tirant alternativement, et se réglant sur la ligne de tirailleurs.

1641. — *Dispositions contre la Cavalerie.* Le canon et la mousqueterie tiendront la cavalerie éloignée par un feu qui aura certainement beaucoup d'effet; mais s'il ne parvenait à l'arrêter et qu'elle s'abandonnât au grand galop, on formerait le carré de la manière suivante :

Si nos colonnes sont en marche, elles feront halte: un roulement court et deux reprises au drapeau feront cesser le feu et rentrer nos tirailleurs à la course.

1642. Chaque chef de demi-bataillon commandera:

1. *Carré flanqué sur cinq rangs.*

2. *Premier et deuxième pelotons* (en désignant les deux pelotons qui forment la tête par leur numéro), *tant de files de droite que de gauche en arrière*, etc.

3. *Pas redoublé, marche.*

1643. Au premier commandement, les sergens-majors des deux pelotons de la tête compteront les files de leur peloton, que je suppose être de 36 files; soit 98 hommes, qui, divisés par 5, et le quotient multiplié par 2, donneront 14 files. Le chef de demi-bataillon commandera aussitôt : *Sept files de droite et de gauche par peloton en arrière sur la droite et la gauche par deux en bataille*, ce qui s'effectuera comme il est dit art. 734, 735, 738 et 739.

a



3. Au troisième commandement, l'adjudant-ma-
1 sous-officier de chaque demi-bataillon, et celui
emplit les fonctions d'adjudant sous-officier, se
ront chacun sur un des flancs du troisième pelo-
qui n'a pas mis de files en arrière; ils feront face
ude extérieur de l'homme du troisième rang de la
e et de la gauche du peloton de la tête, et place-
sur cet alignement le guide de gauche pour la se-
e section, et le sous-officier de remplacement pour
emière du peloton qui se trouve par section sur la
e et la gauche en bataille, lesquels se placent
distance et à la hauteur du dernier homme de
section.

i4. Au quatrième commandement, chacun des
des sections de flanc se porte contre le troisième
ne de la file de droite et de celle de gauche du pe-
de la tête, et établit sa section dans la direction
ue tracée par l'adjudant-major ou sous-officier.

i5. Les deux tiers de chaque section des grena-
et des voltigeurs, qui rentrent à la course, se
eront avec rapidité sur deux rangs derrière le
ième peloton, et l'autre tiers se place coude à
e sur le flanc de chaque section, l'allonge d'au-
, en s'y formant sur cinq rangs et dans la même
tion. (*Voyez* planche xv.)

i6. L'artillerie vient rapidement se placer sur les
es du troisième peloton; les chevaux dételés se ré-
nt, dans le carré, par les ouvertures *CC*, que l'on
he par les files en arrière, et les canonniers ne
ent leurs pièces qu'au dernier moment, recevant
valerie par des volées de mitraille.

i7. Le troisième peloton, après avoir serré sur les
ons pour former le carré, fait demi-tour au com-
dement de son chef.

1 voit que ce carré est un véritable bastion de fer
e feu (*Voyez* 222), présentant à l'ennemi trois
i qui le battent perpendiculairement et en écharpe,
nqués d'artillerie. Chaque demi-bataillon se trouve
pué par les *feux des pelotons* de flancs des autres
-*bataillons, sans* crainte de tirer les uns sur les

1648. Toutes ces dispositions rapidement prises le commandant voulant faire exécuter ses feux, si en commençant par ceux de rang ou par celui de peloton, commandera :

1. *Feu de Peloton.*
2. *Demi-bataillon, arme.*
3. *Trois premiers rangs des façades de la tête, joue, feu.*

1649. Les hommes du troisième et cinquième rang déboîteront.

1650. Le feu de peloton s'exécutera par les trois premiers rangs seulement; les deux autres resteront dans la position d'apprêter les armes.

3651. Sitôt ce feu exécuté, le chef du demi-bataillon commandera :

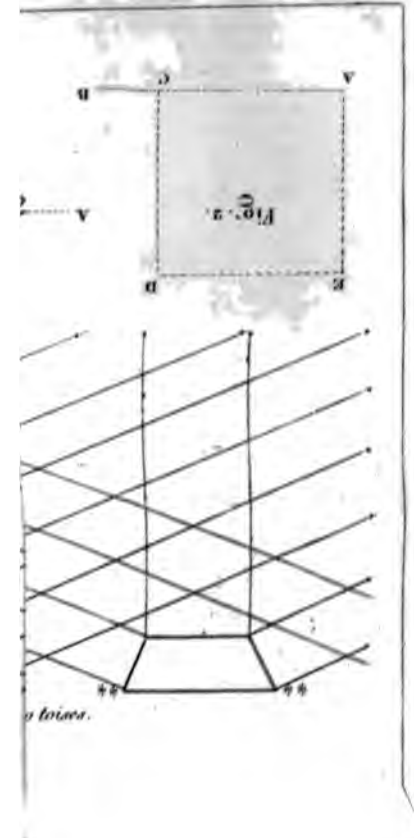
1. *Fraisez.*
2. *Feu par rang.*
3. *Cinquième rang.*
4. *Joue.*
5. *Feu.*

Puis au quatrième, ensuite au troisième, et, revenant au cinquième, il continuera.

1652. Au premier commandement, le premier et deuxième rang se conformeront à ce qui a été dit plus haut (*Voyez* 7£1); le troisième rang reprendra sa place en chargeant. Au troisième commandement, le cinquième rang se fendra du pied gauche, et avancera le corps en ajustant.

1653. Les façades du carré seront distinguées par façades de la tête (*A*, *A*, *A*,), façades de la queue; les deux sections de flanc feront partie des façades de la tête, en ajoutant la dénomination : *et des flancs*. Ainsi le commandant, maître de ses feux, pourra à volonté, les faire exécuter par celles des façades qu'il jugera à propos, pendant que les autres ne tireront pas, restant dans la position d'apprêter les armes.

Le bataillon est donc fraisé sur toutes ses faces par un double rang de baïonnettes penchées vers le poitrail des chevaux, la crosse appuyée à terre et devant et contre le genou de l'homme; cette v


toises.



doit résister contre tout espèce de choc de cava-
quelque violent qu'il puisse être.
4. Tout le monde sait que lorsque la cavalerie
charger l'infanterie, elle se fait précéder par une,
et quelquefois trois escarmouches, pour la dé-
de ses feux, charger pendant que les fusils sont
, et par conséquent sans défense. Par mes trois
ers rangs, j'oppose un feu de rang perpétuel et
succède rapidement. Si la charge se fait à fond,
ois rangs croisant la baïonnette et se serrant sur
ux premiers, présentent une muraille de fer inex-
able, et ayant encore au moins deux rangs dont
mes sont chargées.
55. Enfin la cavalerie placée dans les intervalles
otre seconde ligne, viendra à toute bride charger
de l'ennemi, avec d'autant plus d'avantage que
dernière aura éprouvé une perte considérable pour
r jusqu'à nos carrés.
56. — *Passage de Ligne.* Pour effectuer cette ma-
re, qui peut être dangereuse devant un ennemi
prenant, l'artillerie de la seconde ligne part au
pour venir renforcer celle de la première, et
rir par un feu terrible ce mouvement. Elle se
sur le front des colonnes de la première ligne qui
rentrer leurs tirailleurs sitôt que les colonnes de
conde entrent dans leurs intervalles.
57 La ligne de tirailleurs se déploie en arrière des
es qui continuent leur feu jusqu'à ce que la pre-
e ligne soit à trois cents pas en arrière; son artille-
ient alors l'y rejoindre, étant remplacée par les
des colonnes et des tirailleurs.
58. La cavalerie reprend sa position dans les inter-
s de la première ligne, devenue seconde hors de
e. On peut, si l'on veut, laisser en première ligne
quantité d'artillerie, de la ligne renouvelée, qu'on
a nécessaire.
59. Cet ordre joint, à l'avantage de l'attaque, celui
a défense; il n'expose pas le soldat à essuyer im-
ément ces bordées de boulets, d'obus, de mitrailles,
oups de *fusil*, *sans* riposter, avant de pouvoir abor-
à *la baïonnette* un ennemi frais, intact, qui doit

être encouragé par les pertes imminentes q
avoir fait éprouver, et qui, en fondant su
votre désordre, doit nécessairement avo
s'il a le judicieux courage de le faire.

1660. Pour mieux faire ressortir la p
périorité de cet ordre, je vais l'appliquer
tactique.

1661. Supposons une armée de 96,000
54,000 cavaliers, 600 pièces de canons et
soires, en présence d'une autre armée
force.

1662. Je répartis ces diverses armes d
lonnes, selon que la nature du pays, cell
où je veux me déployer, les circonstances
visions, me le prescrivent, parce qu'on c
manœuvrer, relativement au terrain varié
pays les offrira.

1563. Je suppose encore ces terrains
nus et uniformes, ne m'obligeant, par c
aucune supputation locale, étant égaleme
toutes les armes.

1564. Connaissant l'expérience et le co
soldats, je désire ruiner d'un seul effort
ennemie en obtenant un résultat éclatant
cide, à cet effet, pour l'ordre parallèle.

1665. Je distribue également les trois
mes colonnes, dont je règle le nombre
déployer avec le plus de facilité et de vi
sible. Former mes deux lignes parallèle
de l'ennemi et l'attaquer sur tous les poin
ait eu le temps de changer ses disposition
à douze cents pas de mon antagoniste, me
sont constituées ainsi qu'il suit :

1666. 45 bataillons forment la premièr
conde, et 4 flanquent les ailes.

1667. A mesure que les colonnes de m
ploieront, chaque bataillon, arrivant sur le
doit occuper, se formera, sans se déployer
par demi-bataillon, ainsi qu'il est prescrit
position pour l'attaque, chaque demi-bat
tant, par le flanc, à dix toises et demie

ıi qui vient d'être arrêté, les adjudans-majors et sous-fficiers comptant les pas, les lignes de tirailleurs se éployant en même temps, et les trois pièces de canon ar intervalle mises en batterie.

1668. La seconde ligne se formera, comme la preıière, en colonnes par demi-bataillon, les compagnies 'élite en tête, l'artillerie derrière.

1669. Le premier régiment de cette ligne fournira son euxième et troisième bataillon, en potence, sur la roite de la première ligne, laquelle sera débordée par premier bataillon, en bataille à la droite, et dans le rolongement de la seconde.

1670. Le dernier régiment, placé à la gauche de ette ligne, fournira son premier et second bataillon a potence sur la gauche de la première, laquelle sera ébordée par le troisième bataillon, placé dans le proıngement de la seconde.

1671. Ces deux régimens seront aussi formés en coınne par demi-bataillon et peloton, la ligne de tirailurs déployée; ils auront chacun 30 pièces de canon n batterie dans leurs six intervalles.

1673. La cavalerie s'établit, au même instant, dans s intervalles des bataillons de la seconde ligne, qui résentent un vide de 3,670 toises, pouvant contenir 5,000 hommes en bataille sur 92 fronts de 50 et 20 oises.

1674. Vingt-cinq autres mille hommes de cavalerie eront en colonne derrière. (*Voyez* 1896.)

1675. Je place 3,000 chevaux en bataille sur chaque ile de la seconde ligne, en échelons, à cinquante toises n arrière, et sur le flanc de l'infanterie ou de la caalerie de la droite et de la gauche, pour la garantir 'être débordée; cette cavalerie masquera un certain ombre d'artillerie, qui la soutiendra au besoin. (*Voy.* 896.)

1676. Si les débouchés de la marche de l'armée, ar les fronts, ont été bien reconnus et ouverts; si le ombre des colonnes a été judicieusement déterminé, t l'espèce d'armes judicieusement répartie entre elles; les *distances entre les* colonnes ont été sainement *lculées sur leurs forces*, et la manière dont on effec-

tuera le déploiement, toutes mesures bien prises, la tête de chacune d'elles arrivera en même temps sur les points de l'alignement que je veux donner à ma ligne de bataille, et sa formation ne prendra guère plus d'un quart d'heure, quoique présentant une étendue de plus de deux lieues.

1677. Enfin un quart d'heure après, c'est-à-dire une demi-heure à partir du commencement de l'exécution du déploiement, je donne le signal de l'attaque générale.

1678. Les deux lignes, ébranlées simultanément, franchissent au pas acc[illegible] ique bataillon suivant soigneusement la direct[illegible] ée, les 800 pas qui les séparent de la portée d[illegible] i, où étant arrivés, chaque chef de divisi[illegible] nière ligne commande le feu d'écharpe en a[illegible] ıx de la seconde ligne le pas ordinaire, po[illegible] ıer au mouvement de la première, et con[illegible] tention la distance de trois cents pas qui le[illegible]

1679. Parcourons rapidement nos moyens de victoire et ceux de l'ennemi.

1680. Nous remarquons, dans les 90 intervalles de notre première ligne, 270 bouches à feu, que l'on peut presque doubler au besoin, vomissant, en avançant, au moins mille boulets par minute, sur tous les points de la ligne ennemie; en supposant la durée de deux minutes pour franchir cent pas, il nous faudra six minutes pour arriver à cent pas de l'ennemi. Dans ce laps de temps, six mille boulets au moins auront traversé sa ligne 6,000

1681. En ne supposant que trois coups de fusil par minute, au lieu de cinq, 810,000 coups de fusil, ajustés à volonté, par des soldats d'élite, et en écharpe, auront atteint la ligne de mon antagoniste.................. 810,000

1682. Je suppose une défense stoïquement courageuse, qui nous aura mis 9,000 hommes hors de combat, et que nous mettions encore cinq minutes pour franchir ces cent derniers pas.

L'artillerie, soigneusement entretenue par

es réserves, ainsi que les tirailleurs hors de combat, les soldats, dans ces cinq minutes, chargent à deux balles, l'artillerie à mitraille.

1683. Les 36,000 fantassins tireront, dans ces cinq minutes, 540,000 balles.............. 540,000

1684. L'artillerie, 5,000 coups à mitraille... 5,000

Voilà donc ma première ligne arrivée sur le terrain qu'occupait l'ennemi, sous l'appui de 6,000 boulets, ,000 coups à mitraille, 1,350,000 balles, en onze minutes.

1685. Si l'ennemi veut opposer, sur toute sa ligne, mousqueterie à mousqueterie, il ne peut placer de artillerie que dans ses 45 intervalles de bataillons de huit toises chaque. Chaque pièce occupant au moins deux toises, il n'y aura que 180 canons résistant à nos 70 pièces. En doublant, comme nous en avons la facilité, les batteries opposées aux leurs, elles se tairont en peu de temps.

1686. Sa fusillade ne peut être ni aussi bien nourrie, ni aussi bien ajustée que la nôtre : le second rang ne peut tirer en écharpe; ne changeant pas de place, ses rangs seront bientôt éclaircis par les blessés qu'on emportera; la chute des morts, les cris des mourans, y auront bientôt mis la plus grande confusion; tandis que ma ligne, avançant sans cesse, laisse derrière elle tous ces sujets faits pour démoraliser le soldat le plus courageux. Peu de minutes feront cesser la vivacité de son feu de deux rangs, sur lequel il a vainement compté pour arrêter le nôtre, dont l'intensité devient toujours de plus en plus grande, à mesure que ma ligne approche, mes grenadiers et voltigeurs, qui rivalisent de courage, de sang-froid, ajustant avec plus de facilité à mesure que la distance diminue. Les deux balles et la mitraille, qui commencent à 75 ou 90 pas, remplacent mes pertes.

1687. L'ennemi, à la vue de cette grêle de projectiles qui l'accablent de toutes parts, se hâtera de porter sur sa ligne *toute son* artillerie, et de faire mettre *ventre à terre à son infanterie* : par-là il se prive du *feu de sa mousqueterie*.

ou mitraille, et 216,000 balles par m
pour les faire taire presque aussitôt, en
balles. En effet, qu'opposera-t-il à un f
6,000 boulets ne pourront pas arriver e
dans nos rangs; car, pour se mettr
aura dû être exposé à cette nuée de
de chevaux tués! de canonniers hors
séquemment, que de pièces sans effet!
échappé ne pourront opposer un feu su
résister, et deux minutes les feront ta

1689. On a sans doute observé que
ne discontinue pas un instant; que les
artilleurs sont sans cesse au complet, a
bre de canons, par les soins que l'on
ce qui est hors de combat, et que les h
le centre pour remplacer les canonnier
manœuvre du canon, puisqu'on les y
ma méthode. (23.)

1690. L'ennemi, dont la cavalerie d
veut profiter de cet avantage apparent
tative sur un de nos flancs ou sur tous
prendre en même temps par le front, l
et rendre l'attaque complète.

1691. Il se présente : en examinant
il en reconnaît l'impossibilité; il y re

rang. Ce feu excessif ne tardera pas à faire un rempart des corps de ses chevaux sur tout le front des bataillons de flanc, tandis que les trois mille chevaux en échelons, à 50 toises en arrière des ailes de la seconde ligne, se lanceront au galop pour le prendre en flanc et à dos. Sa perte est inévitable.

1693. Enfin, l'ennemi, accablé, rebuté partout, prend-il la fuite? la cavalerie qui se trouve dans les intervalles de la seconde ligne se lance au galop, et l'a bientôt atteint : un roulement court et deux reprises au drapeau ont fait rentrer à la course, dans nos colonnes, nos tirailleurs, pour s'y disposer à former le carré; nos batteries se portent lestement sur le front de leurs colonnes respectives. Tous ces mouvemens s'exécutent sans ralentir la marche en avant, que l'on fait au pas de charge, pour soutenir la cavalerie et gagner du terrain.

1694. L'ennemi, chargé, suspend sa fuite pour se former en carré. Dans ce temps, nos colonnes l'approchent, et, s'il ne se laisse pas entamer par la cavalerie, il ne peut résister à notre feu, qui l'accable sitôt qu'il a été démasqué, et dont l'intensité augmente en faisant déployer nos tirailleurs à la course. Notre cavalerie est-elle ramenée par celle de l'ennemi? elle vient se reformer derrière nos colonnes, qui ont fait halte pour former le carré. Elle est reçue, sitôt qu'elle a été démasquée, par la mitraille, le feu de peloton, suivi du feu continuel par rang, qui l'ont bientôt arrêtée. Enfin, mise en désordre, elle est chargée de nouveau par la nôtre, que nous soutenons de rechef au pas de charge, et toujours en gagnant du terrain.

1695. Excepté quelques escadrons de cavalerie, il est impossible qu'un seul individu, une seule pièce de canon, quelque nombreuse que soit cette armée, puissent échapper.

1697. Harcelée par notre cavalerie, l'infanterie ennemie retombe involontairement sous les coups de notre infanterie : se rendre ou périr, il ne lui reste aucune autre ressource; aucune puissance humaine ne peut l'en garantir, quels que soient sa bravoure, son expérience, les talens de ses chefs, seraient-ce enco

tement quelques pouces de terrain ;
empêcher sa ruine, que le reste de ma
veloppant successivement, rendra iné
lion rugissant qui périt dans les replis
Africain. Faisons encore mieux ressorti
un exemple péremptoire.

1699. Je suppose une masse de tren
mille hommes chacun, en colonne serr
s'avançant fièrement pour percer le ce
ailes de la première ligne, dont la déf
à un régiment de trois mille hommes
cet ordre.

1700. Sans discontinuer mon feu, leq
par l'artillerie, à la distance de 400 toi
queterie à celle de 120, je fais aussit
mouvement en avant par l'aile droite
lons de droite, et par l'aile gauche de
Les deux demi-bataillons du second b
gent pas; de sorte que le régiment d
courbe dont la tête de la colonne en
corde de l'arc. Mon matériel a été doul
régiment en seconde ligne, et me voilà,
hommes et 36 pièces de canon, charg
trente mille hommes qui s'avancent en
par division. Pour parcourir sous notre

qui auront indubitablement mis une vingtaine de mille hommes hors de combat.

1702. Supposons encore que les dix mille qui restent persistent à se faire jour, ce qui est contre toute probabilité, vu le désordre et la terreur : ils avancent en confusion ; j'effectue alors le feu d'écharpe en retraite l'espace de cent pas, et ce temps suffit pour exterminer le reste, sans avoir éprouvé une perte considérable ; car tout guerrier sait que ces masses, privées du feu de mousqueterie, sont même rarement soutenues par une nombreuse artillerie. Cet ordre si simple, si meurtrier, si facile à exécuter, garantit à la garde nationale tous les avantages que peuvent espérer de vieilles troupes bien exercées. Sans cesse en colonne, il offre, pour les manœuvres de guerre toute la vivacité de mouvement possible ; il résout le problême du feu en avançant. (*Voy.* 1080.)

1703. En vain alléguera-t-on que c'est enlever au Français tout l'avantage de son impulsion ; que le Français ne doit tirer que quand il ne peut joindre son ennemi à l'arme blanche, etc., etc. ; je suis loin de combattre cette opinion, et encore moins d'avoir l'intention de la détruire, puisque plusieurs articles de ma méthode font ressortir cette vérité dans tout son éclat (*voy.* 1116). Mais nul ne peut douter que de deux armées également braves, etc. (*voy.* 1079), c'est l'ordre le plus avantageux à des soldats sans expérience, par la facilité et la rapidité avec lesquelles on passe à la disposition contre la cavalerie, disposition la plus inexpugnable qu'on ait encore trouvée, etc.

1704. C'est encore celui qui est le plus favorable à la défense d'un passage de rivière, de défilé.

1705. On pourra exécuter cette manœuvre avec le bataillon de corde, en y substituant deux pelotons pleins par bataillon pour l'exercice des tirailleurs.

1706. De l'ordre en colonne par peloton, par division, de la colonne d'attaque, on passe rapidement à cet ordre en faisant marcher par le flanc chaque demi-bataillon en *sens inverse*, jusqu'à ce qu'ils aient atteint *leurs distances*, *mesurées* par les adjudans-majors et *sous-officiers* (1668).

1707. ORGUEIL. De toutes les classes de la so-
ciété, c'est celle des officiers qui, dans l'état militaire,
doit, sans contredit, le plus soigneusement se préser-
ver de l'orgueil.

1708. Disons aux officiers que la présomption ou la
confiance en soi-même, fondée sur des talens et des
vertus que l'on n'a pas, est de tous les vices le plus
ridicule; qu'ils appréhendent de se rendre méprisables
par une fatuité qui porte à ne s'occuper que de soi-
même, et qui rend orgueilleux des qualités que l'on
croit posséder.

1709. Si ces qualités sont [illegible] ment en nous, nous
fatiguons les autres à force [illegible] s enorgueillir devant
eux. Ne les possédons-n[illegible] nous leur paraissons
impertinens et ridicules [illegible] u'ils ont une fois dé-
mêlé notre imposture. [illegible] siéreté, la brutalité,
l'impolitesse, sont les e[illegible] naires d'un orgueil qui
se met au-dessus des égar[illegible] i refuse de se confor-
mer aux usages, et de mo[illegible]er les déférences et les
attentions que des êtres sociables se doivent les uns
aux autres.

1710. Les hommes raisonnables, destinés par pro-
fession à vivre, pour ainsi dire, en famille dans les
différens corps militaires, sentiront facilement com-
bien l'orgueil les rendra promptement insupportables
à leurs camarades, ou qu'ils humilieront, s'ils sont
fondés à s'enorgueillir, ou dont ils deviendront la ri-
sée, si leurs prétentions sont déplacées. La faute de-
viendrait encore bien plus grande, si leur orgueil
faisait sentir à ceux à qui ils devront de la soumissi
et du respect.

P

1711. PALISSADES, pieux épointés, d'en
9 pieds de hauteur. On les enfonce de 3 pieds da
terre, et on les assemble avec des linteaux ou trav
On s'en sert pour faire des retranchemens d
ouvrages que l'on veut disputer à l'ennemi

place à 2 pouces et demi les uns des autres. Les pieux des palissades sont carrés et disposés en losange, c'est-à-dire qu'ils ont deux angles sur la ligne, l'un extérieur et l'autre intérieur. Les palissades sont debout ou à peu près perpendiculaires à l'horizon, en quoi elles diffèrent des fraises, dont les pieux sont posés presque horizontalement. (*Voyez ce mot.*)

1712. Elles servent à fortifier les avenues des postes ouverts, des gorges, des demi-lunes, le fond des fossés, les parapets des chemins couverts, et en général tous les postes où l'on craint des surprises, et dont les approches sont faciles.

1713. PARAPET, partie supérieure d'un rempart, laquelle couvre ceux qui le défendent. (*Voy.* 3030.)

1714. PARTI, petit corps de troupes envoyé en expédition. La guerre de partis est ce qu'on nomme petite guerre ; elle prête beaucoup plus que l'autre à la ruse et aux stratagèmes.

1715. On fait sortir, presque toutes les nuits, de l'armée, des partis d'infanterie et de cavalerie : le but de ces expéditions est en général d'être informé de ce qui se passe dans le pays, et d'empêcher que les coureurs de l'ennemi s'en approchent. Quand les partis d'une armée sont destinés à éloigner ceux de l'autre, ils s'embusquent, et se cachent soigneusement pour les surprendre et les battre. Il y a encore des partis destinés à couvrir le flanc des convois, pour empêcher que l'ennemi n'interrompe ce que l'on veut entreprendre le lendemain, et pour faciliter au général la connaissance qu'il veut prendre ou d'un camp avantageux, ou d'une marche, ou même de la situation du camp ennemi. Ces partis doivent être beaucoup plus forts que les autres, et composés suivant la nature du pays. Il y a encore d'autres partis qui sortent volontairement, et qui n'ont pour objet que le gain particulier, soit sur les convois, soit sur les fourrageurs et pâtureurs de l'armée ennemie. Ceux-ci doivent prendre une commission, pour ne pas être traités comm[e] voleurs. Quand ces sortes de partis sont hardis et

pables, et que le pays est un peu mêlé de bois
solent une armée qui ne prend pas toutes les
tions pour s'en garantir.

1716. La hardiesse du partisan qui attaque presque toujours, en pleine campagne, d entre partis à peu près égaux, et sa conduite, p bien embusqué et surprendre l'ennemi qui dans l'embuscade sans précaution, en assure l dans un pays couvert et rempli de défilés.

1717. Un jeune homme qui veut savoir à métier de la guerre, ne doit pas considérer a de lui d'aller en parti, soit à pied, soit à chev les bons partisans de l'armée, et de s'en fair afin d'apprendre, dans cette espèce de guerre nière de l'ordonner à propos, lorsqu'il sera au commandement.

1718. Quel que soit le nombre d'espions de elle doit avoir encore continuellement des p hors, pour avertir le général de ce qui se pas distance raisonnable de son camp.

1719. Il faut de grands talens pour bien s'a des fonctions de partisan, et surtout pour sav pléer à la force par l'art et la ruse. Il faut b de pénétration et d'intelligence pour saisir le la difficulté d'une entreprise; de la prudence justesse dans le choix des moyens propres à tion; du secret et de la circonspection dans duite; de la grandeur d'âme et de l'intrépidité péril; enfin, une présence d'esprit dans toute tre, jusque dans le feu de l'action même.

1720. PASSAGE *de rivière*. Pour passer vière en présence de l'ennemi, il faut joindre à la force, afin de lui faire prendre le chang lieu où l'on a dessein de passer; faire en sort donner de l'inquiétude sur différens endroit l'engager à partager son armée en plusieurs par opposent alors bien moins de résistance que était réunie.

1721. Quoiqu'il soit plus facile de défendr sage que de le forcer, il arrive cependant

qui entreprend de le faire, réussit presque toujours : c'est que l'on ignore la plupart des avantages de la défense, qu'on ne pénètre pas assez les desseins de l'ennemi, et qu'on se laisse tromper.

1722. Le premier besoin de celui qui veut passer une rivière, est de connaître bien exactement ses deux bords, ainsi que la nature du terrain de part et d'autre; si la rivière est sujette à grossir tout d'un coup par les pluies et les fontes de neiges, ou bien par des écluses que l'ennemi pourrait ouvrir pour rompre les ponts et augmenter ainsi les difficultés. Les lieux les plus propres au passage d'une rivière sont ceux où les bords n'ont point d'escarpement, et font au contraire une espèce de pente insensible, où l'armée peut arriver aisément et se mettre en bataille de l'autre côté, dans une position avantageuse pour résister.

1723. Les endroits où les rivières font une espèce de coude ou d'angle rentrant, sont très-favorables, ainsi que ceux qui sont au confluent de la rivière que l'on veut passer, et d'une autre rivière navigable. Dans le premier cas, la disposition de la rivière donne lieu de protéger le passage ou la construction d'un pont, par un feu d'artillerie qui découvre une plus grande partie du terrain opposé; et dans le second cas, on a la commodité d'assembler les bateaux hors des yeux et de la portée de l'ennemi, et de les faire descendre promptement, et sans obstacle, dans l'endroit où il s'agit de construire le pont.

1724. Les îles facilitent le passage. On joint d'abord le terrain à l'île par des ponts, et l'on gagne ensuite le bord opposé par d'autres ponts, qui, protégés du feu de l'artillerie et de la mousqueterie, s'achèvent sans difficulté. Il est à propos de construire deux ou trois ponts à côté les uns des autres, pour effectuer plus promptement le passage.

1725. Lorsque tous les ustensiles et les pontons sont prêts, on les construit très-promptement, surtout si l'ennemi n'est pas en force pour l'empêcher.

1726. *Pour ne pas* courir le danger d'être culbuté *par l'ennemi, on* protége le passage par des batteries *établies sur le bord* de la rivière; et lorsqu'il y a d

troupes parvenues à l'autre bord, on fait, sans différer, un retranchement pour les couvrir, et les mettre en état de résister aux attaques des différens corps que l'ennemi peut envoyer pour empêcher ou inquiéter le passage. On agrandit ensuite ce retranchement à mesure que le nombre des troupes qui y arrivent, devient plus grand, en sorte que toute l'armée puisse s'y réunir, pour se porter de là en avant.

1727. Si l'armée ennemie est en bataille ou fortifiée par de bons retranchemens, sur le bord opposé; le passage est alors presque imp[illegible]e, à moins que, par la situation que l'on occupe [illegible] puisse établir des batteries qui foudroient et l[illegible]nt le camp ennemi.

1728. Il est préférable d[illegible]cher à tromper son adversaire, en feignant d[illegible]onner l'entreprise, pour aller chercher un pa[illegible]lleurs. On se retire avec tout son attirail, et l'o[illegible]. se mettre en devoir d'effectuer le passage dans [illegible]ce endroit éloigné; mais on laisse secrètement un bon corps de troupes dans les environs, avec ordre de profiter du départ de l'ennemi pour assurer la tête du pont, si elle prend le parti de suivre celle qui veut forcer le passage. On voit par-là qu'en rusant un peu, et en calculant le temps de la durée des différentes manœuvres que l'ennemi peut faire, on réussit, avec de l'adresse et de l'intelligence, à le tromper et à traverser des rivières, malgré les efforts qu'il fait pour s'y opposer: c'est ce que l'expérience prouve tous les jours.

Si l'on veut surprendre un passage de défilé ou de rivière, on le peut faire avec un corps de dragons, afin de prévenir l'ennemi par la diligence de la marche; on fait suivre ce corps par de l'artillerie et des voitures d'outils, si c'est pour un défilé, et le nombre de pontons suffisant, si c'est pour une rivière.

1729. Il faut brusquement passer de l'autre côté pour s'y retrancher, et assurer les têtes de ponts, afin que [illegible] passage se puisse faire sûrement et commodément. [illegible]mée doit marcher peu de temps après le corps dé[illegible], pour qu'il ne reste pas long-temps sans être [illegible], étant à présumer que l'ennemi fera un effort [illegible]ble pour le culbuter et prévenir le passage.

En un mot, il faut qu'au dernier coup de marteau, la première file de chaque colonne mette le pied sur le pont.

1730. Dans les surprises de rivières et de défilés, il faut que le général soit vigilant pour prévenir son ennemi, actif pour avoir exécuté son dessein avant que son adversaire soit en état de s'y opposer; et surtout il doit être en garde contre tous les inconvéniens qui peuvent survenir, et dont souvent un seul est capable de faire manquer le projet.

1731. Le général qui s'étend le plus pour empêcher que l'ennemi ne lui surprenne le passage d'une rivière, est celui qui s'oppose le moins efficacement à cette opération de guerre.

1732. Le moyen le plus sûr pour s'opposer à un pareil projet, est de se tenir concentré à une portée raisonnable des lieux où l'ennemi peut entreprendre de passer, d'avoir des gens fort alertes sur les bords de la rivière, ou plutôt des signaux bien établis, et de bons espions sur la rive ennemie, pour être continuellement averti des démonstrations qu'il peut faire. Il faut que les espions soient capables de discerner les efforts apparens d'avec les véritables, afin que l'armée ait le temps de se porter avec toutes ses forces sur lui pour le combattre, soit avant qu'il soit entièrement passé, soit avant qu'il ait pu se former et être en disposition de la recevoir. Cette maxime est également pour un défilé considérable, pourvu qu'on soit en force devant l'ennemi, et qu'on le combatte avant qu'il ne soit entièrement passé et formé en état de combattre. L'ordre le plus avantageux pour cette sorte de défense est celui proposé par l'auteur pour la garde nationale. (*Voyez ce mot.*)

1733. PATROUILLE. Les patrouilles doivent être peu nombreuses, parce que leurs fonctions ne sont que d'avertir de ce qui se passe : quatre hommes et un caporal suffisent ordinairement; dans un poste voisin de l'ennemi, on les double quelquefois, parce qu'elles peuvent rencontrer celles de l'adversaire. Les patrouilles sont le moyen le plus sûr de se bien gard

Comme elles changent de lieux à chaque instant, elles sont plus sûres, et découvrent mieux le danger que les sentinelles qui occupent toujours le même poste. Quand on est près de l'ennemi, on doit faire faire, de nuit, et quelquefois de jour, dans les pays fourrés, de fréquentes patrouilles, et en charger les hommes les plus intrépides et les plus intelligens. Il n'y a pas jusqu'au petit corps nommé patrouille qui ne doive observer les maximes de la guerre. Celui qui les commande doit se faire précéder, à quelque distance, par un soldat brave et intelligent [illegible] a avant-garde. Ce soldat marchera doucement, [illegible] era de temps en temps pour écouter, et, s'il n'en [illegible] ien, il reprendra lentement sa marche. Le com- [illegible] ant doit être convenu avec lui d'un signal, tel [illegible] oup sur le fusil ou sur la giberne. Si le soldat [illegible] au loin quelque bruit suspect, il fera le signal, [illegible] rouille le joindra. Si le bruit était fort près de lui [illegible] endrait la troupe, afin que le caporal jugeât par lui-même.

1734. Celui-ci tiendra les hauteurs dans les pays de coteaux et de montagnes ; il ne descendra dans les fonds que dans le cas où il serait nécessaire de les vérifier, ce qu'il jugera d'après ce qu'il aura entendu et vu. S'il découvre un corps d'une certaine force, il détachera aussitôt un de ses soldats pour avertir le poste.

1735. PAYS (*Connaissance du*). Pour juger des mouvemens de l'ennemi, et déterminer les opérations d'une campagne, il est indispensable de connaître l'étendue et le détail du pays dans lequel on fait la guerre. C'est ce que les cartes topographiques apprennent.

1736. La guerre des montagnes se borne ordinairement à l'étendue qui sert de limites aux états auxquels on veut la déclarer.

1737. Soit que l'on fasse une guerre offensive ou défensive, il faut, autant qu'il est possible, y ajouter la connaissance de la frontière ennemie. On ne peut prendre trop de précautions pour se l'assurer.

1738. Quand on fait la guerre dans les montagnes,

st nécessaire de se rendre maître de la chute des aux; par ce moyen on garde tous les débouchés, et on a la certitude de se défendre et d'attaquer avec uccès toutes les fois que le cas l'exige.

1739. Tout officier n'est pas également propre à cquérir la connaissance du pays : les uns ont le talent aturel du local, et connaissent le pays militairement; es autres n'en connaissent simplement que le terrain, ans distinguer aucune position particulière. C'est dans e choix de ces officiers qu'un général doit être attentif, n se servant des premiers pour ses projets, et des econds pour la simple direction des marches; car les erniers ne sont que des guides, au lieu que les autres euvent être fort utiles au général et au chef d'état-ajor de l'armée.

1740. Pour étudier militairement un pays, il faut emarquer les endroits qui pourraient servir à l'établis-ement des camps, les postes qui peuvent couvir une oute sur laquelle on dirigerait des convois, les débou-hés dont l'ennemi pourrait faire quelque usage, et tous eux qui peuvent avoir rapport aux opérations de la uerre dont on peut être occupé, soit offensivement, soit 'une manière défensive; n'avoir rien négligé sur le détail es revers de chaque montagne, afin d'être en état de ouvrir la droite et la gauche de l'armée ou des postes, ar l'occupation de ceux qui sont les plus favorables; avoir exactement les distances d'un lieu à un autre, our combiner le temps des marches, ainsi que le nom es sommets des montagnes, plateaux, mamelons, illages, hameaux, chapelles, ruisseaux, torrens, ri-ières, comme aussi les cols, ports ou passages, avec eurs communications.

1741. Il faut juger des positions par leurs avantages u leurs inconvéniens, ce qui exige beaucoup de pré-ision et un coup d'œil (*voyez ce mot*) judicieux que expérience seule peut procurer. C'est du coup d'œil que épendent toujours les décisions du général, tant pour soin de ses camps que pour les postes particuliers à ccuper. Outre le talent de bien embrasser un local, il ut encore qu'un officier ait le talent d'indiquer par-tement, à l'aide des connaissances qu'il a acquises dar

ses tournées, un terrain contigu qu'il n'a pas la
d'explorer en même temps que le terrain qu'il pa
parce qu'il appartient à une puissance limi
C'est ici qu'il faut faire usage de toute son imagi
et pour atteindre le but, s'adresser, dans les lieu
veut connaître, aux officiers municipaux les
telligens, en comparant leur rapport avec l'ide
s'est formée, afin de parvenir à se faire un
presqu'aussi fidèle de la partie qu'on ne con
que de celle qu'on voit. Il ne faut cependant pa
que tout homme soit également en état de faire
cernement : la grande expérience seule en don
bitude, et elle s'augmente plus ou moins vite
l'application avec laquelle on y travaille, et aus
qu'on y a plus ou moins d'aptitude.

1742. Voici un moyen facile d'opérer pour l
officiers qui ne savent pas assez bien dessin
rendre le terrain avec précision.

1743. Une reconnaissance militaire, qu'on l
une échelle de six lignes pour cent toises, e
doute la plus forte qu'on emploie ordinaireme
la topographie la plus scrupuleuse (car il n'y a
arpenteurs qui lèvent le terrain sur une plus
échelle, ou ceux qui veulent y adopter des p
mais il est nécessaire d'observer d'après le figuré
ou bien les opérations géométriques rapportées
sur le papier. L'on ne peut souvent pas y marque
ment la largeur des rivières, ruisseaux, terrai
naux, la différence de leurs rives, c'est-à-di
encaissement, comme aussi le commandement
montagne peut avoir sur une autre. Comme, de
temps, on a adopté la règle de faire venir le
gauche à droite sous un angle de 45 degrés, il
très-souvent qu'une montagne légèrement tracée
dessin, parce qu'elle se trouve au jour de la car
beaucoup plus haute et bien plus difficile à gra
celle qui lui est opposée, quoique cette derniè
marquée beaucoup plus forte que la premiè
l'ombre qu'on observe strictement dans tous
sins. Cette différence est cependant nécessa

ître à un général d'armée et à un chef d'état-ma-
:n voici les moyens.
4. On distingue les montagnes en trois classes,
:lles seront désignées par les trois lettres initiales
T., marquées en rouge sur la montagne dont on
:a parler : le P. signifie première classe, et annon-
une montagne qui n'est accessible que pour l'in-
:ie; l'S signifie seconde classe, et déterminera
nontagne accessible pour l'infanterie et la cava-
le T. signifie troisième classe, et fera connaître
nontagne accessible à l'infanterie, la cavalerie et
lerie. A côté de chacune de ces lettres initiales
es sur ces différentes montagnes, on désignera les
urs estimées en pieds, et jamais en toises, partant
l le plus bas, ce qui déterminera bien le comman-
nt qu'une montagne aura sur l'autre, et surtout
elle qui lui est opposée. Toutes les estimations
t en rouge.
5. La nature du marais sera distinguée en trois
:s, et désignée de même par les lettres initiales
T. en rouge, qui désigneront, ainsi que pour les
agnes, la première, le passage pour l'infanterie
, la seconde, pour l'infanterie et la cavalerie, et
isième, pour les trois armes.
6. Tous ceux qui font usage du dessin savent que
listingue les bois de quatre manières, qui sont:
and bois, 2° bois clair, 3° bois fourré, 4° bois
:. Conséquemment les premiers s'indiquent par
r: et un B. placés dans le milieu de ce bois; les
:èmes par un B. et un C., les troisièmes par un
un F., et enfin les quatrièmes par un B. et un T.;
and on aura le temps, on pourra mettre une teinte
mme-gutte très-claire dans toutes les masses de
afin de les rendre plus distinctes.
7. Les rivières, ruisseaux, torrens et canaux,
t marqués, savoir: la largeur avec un chiffre rouge
au travers de la rivière, la hauteur des rives par
iiffre noir placé sur les crêtes, la profondeur avec
iiffre noir placé suivant le cours de la rivière.
8. *Comme il est* d'usage reconnu de placer une
pour marquer le courant de la rivière, on pourr

indiquera très-intelligiblement la r
dans tout son cours. Si l'on a le temps
sondes, on pourra encore distingue
initiale en rouge, savoir : les fonds
et les fonds pierreux par un P; ces
cées dans le fond de la rivière.

1749. Les ponts, s'il y en a sur les r
torrens ou rivières, doivent être désig
en pierres par deux traits parallèles
en bois par deux traits parallèles en

1750. Un seul porte-crayon, qui au
mine de plomb, et de l'autre de la
seul instrument nécessaire à l'officie
à vue une reconnaissance militair
puisse être, et exécuter tout ce que
crire.

1751. Cet officier doit, indépendan
cation qu'il mettra dans ce nouveau
vue, avoir la plus grande attention
un compte bien exact de ce qui suit

1° Combien tel bourg, village ou h
tenir de troupes; 2° combien il s'y
en état de porter les armes; 3° combi
ou granges propres à recevoir des c
bien de temps une armée ou un c

des rochers qui forment les vallées ou vallons, soit sur la grande chaîne, soit sur les contre-forts, et voir s'ils s'enlèvent par lit à la première lavange, parce qu'étant emportés par la fonte de neiges, ils peuvent fermer le vallon, soit en entier ou en partie, ou bien s'arrêter de manière à former un plateau plus ou moins grand, et qui pourrait défendre un débouché qu'on aurait bien remarqué l'année précédente. On doit sentir combien cet examen est nécessaire, dans le cas surtout où l'on voudrait porter des secours à un corps de troupes attaqué ou attaquant.

1753. On entend par grandes chaînes de montagnes ce qui détermine le pendant des eaux d'un pays, et par contre-forts une autre montagne qui tient à la grande chaîne, soit obliquement, soit perpendiculairement, et qui ne forme que des vallons, tandis que les grandes chaînes forment les vallées.

1754. Il est très-facile d'employer les principes que l'on vient de développer. Une seule reconnaissance faite avec attention, et de la manière qui vient d'être indiquée, peut faciliter beaucoup l'officier plus ou moins expérimenté dans l'art de lever à vue, ou même avec des instrumens de mathématiques. Le général peut, d'après de pareils renseignemens, et à l'aide de reconnaissances détaillées de la sorte, faire mouvoir son armée en tout ou en partie, et jamais il n'aura à craindre d'être trompé dans aucun des points qui intéressent et sa tranquillité et le succès de ses armes.

1755. **PENDANT DES EAUX.** Un principe constant à la guerre, c'est de charger un corps de suivre graduellement les sommets des montagnes vers le revers desquelles doit marcher le corps d'armée.

1656. Il est encore à remarquer, à l'appui de ce principe de guerre, qu'un corps ainsi placé vers la naissance des vallées qui vont déboucher au loin dans la partie où l'on veut empêcher l'ennemi de pénétrer, à différentes hauteurs à la fois, fournit à ce corps d'observation, *non-seulement* le moyen de défendre d'un *seul point l'entrée de plusieurs vallées*, mais que de ce *point il peut encore, avec avantage*, défendre [illegible]

de se rendre maître absolu de l'esprit d
qui composent une armée, et de disp
tous avec une autorité illimitée; cet
plus difficile et la plus sublime de la
celle qui mérite le plus d'être approf

1758. Une puissance morale et d'o
donner au général l'obéissance qui l
c'est cette force seule qui peut entr
armée, assez de mouvement pour
doit en attendre. Elle seule peut calm
et relever l'abattement; elle seule p
les dégoûts, les chagrins, et rendre
peines et les fatigues; elle seule pe
tous les hommes qui composent une
cipiter dans un danger évident. Ce n'e
assez que les soldats sachent et pui
que leur général désire d'eux, il faut
de cœur, d'affection, et au prix de le
der ses vues, et qu'ils soient résol
mourir.

1759. Mais en quoi consiste cette
qui la donne au général? Ses talens,
vertus. C'est par son caractère mor

temps de désirer. Toute activité, tout principe de mouvement est étouffé chez lui. Son attention se porte à varier ses plaisirs physiques, ou à se procurer quelques divertissemens peu nobles, tels que la chasse, le jeu, la table.

1761. Un cœur affaissé dans la misère n'est pas en état de concevoir les sentimens de gloire, d'ambition, d'honneur. Le courage et l'héroïsme n'affectent point celui qui languit dans l'indigence; ces besoins de l'opinion ne tourmentent que les hommes réellement au-dessus des besoins, et qui peuvent concevoir un désir de supériorité.

1762. Le plus haut degré de l'activité sociale se rencontre donc dans les classes intermédiaires, dans cet ordre de médiocrité qui se trouve entre la détresse et l'abondance, et qu'Horace appelle une médiocrité dorée.

1763. Le général Lloyd remarque, avec raison, qu'il y a dans l'homme un principe d'action qui ne se trouve pas chez les autres animaux, et qu'il regarde comme le signe caractéristique de notre espèce; c'est cet amour de la prééminence et de la supériorité qui se trouve plus ou moins chez tous les hommes, et qui ne varie que dans ses moyens et son application aux différens états de la vie.

1764. Il est sûr que nous désirons la supériorité plutôt sur les hommes que sur les femmes, quoique celles-ci soient plus en état de nous procurer des plaisirs. A mesure que la condition de l'homme s'élève dans la société, son amour-propre pour les distinctions s'accroît. Dès qu'un homme est au-dessus du besoin, il cherche à s'avancer dans la sphère où il est placé, et, quand il a atteint ce but, il songe à passer dans une classe supérieure, et toujours ainsi, jusqu'à la fin de sa carrière.

1765. Faites entrevoir aux hommes l'espoir de satisfaire ce désir d'avancement, et vous aurez saisi un des plus grands moyens qu'on puisse employer pour conduire des subordonnés. Cet amour de la prééminence varie dans son objet et dans ses moyens, suivant

1766. Autant Lloyd blâme l'usage d
chinale, comme ressort militaire, au
celui de l'honneur et de la honte. Qu
l'honneur et la crainte de la honte so
primées dans le cœur humain, elles y
tement que la frayeur de la mort, et
tout ce qu'il y a de grand et d'héroï
Plus la classe où se trouve un homme
il tient lui-même au rang distingué
plus il fera d'efforts pour mériter l'e
Un artisan, caché dans son obscuri
peu de l'honneur et de la honte ; le
l'opinion des hommes lui manque, co
Dépourvu de ces rapports moraux de
caractère se déprave dans un isolemen
dégrade jusqu'à l'animalité. Voilà po
d'avilir l'état du soldat, il faudrait, pa
possibles, élever son âme et exciter c
bâton fera peut-être un esclave suppo
mais un héros. On obéit sans répugna
un moyen de se procurer les objets de
quand l'utilité cesse, un ordre est reg
oppression ; on en déteste l'auteur en
gêne où il met la liberté, l'honneur
on saisit la première occasion de seco

cher à exciter dans son armée les passions dont on a tâché de développer la puissance. (*Voy.* 726.)

1768. PLAINES. Dans un pays de plaine, les avant-gardes ne doivent pas s'éloigner du corps de l'armée de plus de deux lieues, et il est sage alors que chaque aile et le centre aient une avant-garde, et que toutes trois marchent sur une seule ligne, et chacune dans la direction que doit suivre le corps d'armée qu'elle précède.

1769. Si l'on attaque un convoi dans la plaine, il faut en attaquer les trois parties à la fois.

1770. Dans les marches en plaines, les avant et arrière-gardes doivent être composées de cavalerie, et l'on ne doit souffrir aucune troupe d'infanterie avant ou après. Il est aussi important de régler sa marche sur la manière dont on doit camper.

1771. PLAN. L'objet de la guerre étant de s'emparer d'un pays, soit une province, un royaume, ou, si l'on veut, une partie du monde, un plan de guerre doit être formé suivant le principe général de l'attaque. (*V. ce mot.*) Il consiste à enceindre le pays attaqué par le côté où l'on peut donner le plus d'entraves aux forces ennemies, et agir contre elles avec toutes les siennes. Le succès dépend plus de cette disposition des forces qu'on peut employer, que de leur quantité. Voyez Alexandre et Gustave-Adolphe pour exemple.

1772. Un plan de guerre bien conçu est invariable : il doit être suivi avec prudence, patience, activité, sans aucune précipitation. On pourrait perdre beaucoup de temps, si on se flattait d'en gagner en allant trop vite. Un plan de campagne est relatif et subordonné au plan de guerre ; il en fait partie. Le travail d'une campagne dans une guerre est comme le travail d'une nuit dans un siége; il tend à l'objet principal. S'il est interrompu, suspendu par des opérations contraires de la part de l'ennemi, il faut réparer cette perte de temps dans une autre campagne qui tende toujours à l'objet unique, à l'établissement des lignes d'attaque.

ainsi à la guerre, sont composés
de troupes régulières de cavaleri
ou moins nombreuses, suivant l
qu'ils doivent exécuter. Cette gu
coup d'intelligence et de capacité
en ont le commandement.

1774. Ces officiers doivent sav
et le faible du camp et de la pos
nemie, et juger des avantages q
rain peut donner, pour l'attaqu
soit dans sa marche, ou dans l
fourrager. Il faut aussi qu'ils sach
seins de l'ennemi par ses mouve
servent assez exactement pour n'
de fausses manœuvres, dont l'obj
et de surprendre l'armée qui lui e

1775. Des partis conduits par d
expérimentés sont absolument néc
d'une armée. Un général peut, pa
jamais surpris, parce qu'il est tou
de tous les mouvemens et de tou
son adversaire : il lui rend les c
ciles, de même que les transports
nitions, et il trouve le moyen d'éten
jusqu'à trente, quarante et même

moins fréquentés, et être composés de cavalerie; ils doivent se cacher ou s'embusquer dans les bois et autres lieux fourrés de l'armée ennemie, et tâcher de faire des prisonniers. Ceux qui commandent ces partis doivent toujours se ménager une retraite assurée, et faire en sorte de n'être point coupés et enlevés. On partage sa troupe, qui ne doit pas dépasser cinquante hommes, en petits détachemens qui se soutiennent les uns et les autres, de manière que si les premiers sont enlevés, les autres puissent se retirer. Il faut veiller avec d'autant plus de soin à la conservation de sa troupe, et éviter les surprises, lorsqu'on est environné d'ennemis.

1777. POSTE. Un poste est bon et avantageux lorsque la défense en est aisée, et la retraite sûre; il est mauvais et non tenable lorsque l'attaque en est facile, qu'il est commandé, qu'on peut l'envelopper sans difficulté. Les principes de fortifications doivent diriger dans le choix d'un poste.

1778. Un corps détaché à plusieurs lieues du corps principal doit avoir pour objet, non-seulement d'éviter toute surprise, mais encore il doit s'assurer que l'ennemi n'occupera pas ses routes de retraite par des corps tournans.

1779. La position d'un corps détaché, devant toujours être prise pour centre des mouvemens de ceux qui veulent l'enlever, doit toujours être considérée comme le point le plus dangereux, le point fatal qu'il faut quitter le plus tôt possible, sitôt que l'ennemi est signalé.

1780. Pour assurer l'à-propos de cette retraite, le chef de détachement, en arrivant au lieu où il doit s'établir pour plusieurs jours, formera son service de jour en occupant seulement les points culminans d'où l'on découvre bien la campagne, de manière à diminuer autant que possible le nombre de postes, pour ne pas augmenter le nombre d'hommes de service, sans cependant nuire à la sûreté générale, mais pour éviter de fatiguer inutilement le soldat.

1781. Sans perdre de temps, ni prendre de repos, il doit *s'occuper de* reconnaître le terrain à l'entour *sur un rayon d'une* ou deux lieues; se faire suivre p

en prenant des notes sur tout.

1783. Il reconnaîtra plus particuli mins par lesquels on peut arriver sur qui étant fait, il se mettra, dans la de son ennemi, et jugera, d'après la et la direction des chemins, quel ser pourrait faire décrire aux corps tou lopper son poste sans être reconnu p habituels.

1784. C'est sur cette ligne, ou e ligne, qu'il faut pousser, de nuit seu postes sans feu et ambulans, tantôt gauche du chemin ou sentier, ce qu sissables; car jamais on n'a enlevé que du feu, et qui restent plusieurs jours s

1785. Ces petits postes sont suffis par la nuit, le silence, la privation d du point qu'ils occupent; quoiqu'il une chaîne continue, ils n'en sont pa reconnaître l'ennemi, qui manœuvre naissance qu'il aura du service de jo connaître celui de nuit. En conséqu comme cela se pratique, par les ch qu'il soit à trois quarts d'heure ou de tes connus, pour, de là, diriger se

vice qu'il exige d'eux : un ton ferme apprend à tous qu'il attache une grande importance aux règles qu'il prescrit. Pour s'assurer qu'il a été bien compris, il fait répéter la leçon à un ou deux des plus intelligens d'abord, et à deux ou trois des moins intelligens ensuite. Après cet examen, il indique le point qu'il a choisi pour former la troupe en cas d'attaque, et les signaux par lesquels il établira une correspondance rapide et mutuelle entre les postes et lui.

1787. Ces signaux seront des pétards d'une ou deux livres de poudre. Chaque poste de la subdivision de nuit seulement en aura au moins un : les adjudans ou autres sous-officiers en auront au moins une douzaine.

1788. Les postes emploieront leurs pétards pour signaler l'ennemi, lorsqu'il aura été bien reconnu; mais ils n'en feront usage que lorsque les circonstances locales ou atmosphériques feraient craindre que les coups de fusil ne fussent pas entendus.

1789. On enseignera aux postes le langage qu'exprimeront les divers nombres de coups de pétards, que l'on bornera au strict nécessaire, pour éviter la confusion : deux coups de pétards pourront indiquer la réunion au cantonnement; trois coups, le départ de la troupe pour prendre position en arrière du cantonnement, hors du cercle supposé, et l'ordre à tous les postes de s'y rallier par la ligne la plus courte.

1790. Cette position sera connue de tous, et chaque chef de poste étudiera de l'œil, et, s'il se peut, en le parcourant, le chemin le plus court pour y parvenir.

1791. Une ou deux heures après que les postes de jour seront établis, le chef doit monter à cheval pour les visiter; s'assurer de nouveau qu'il a été bien compris, et modifier, s'il y a lieu, les premières instructions. Ces précautions sont très-nécessaires. Souvent on trouve des sous-officiers et caporaux qui ont entendu tout le contraire de ce qu'on leur a dit.

1792. Il est également important de s'assurer que le service de nuit est exactement fait. Pour être sûr que les postes *de nuit sont* allés à la distance et au point indiqué, *on les obligera* à piquer au milieu du chemin *un pieu qui leur* sera remis. Si l'on est dans un

un autre.

1793. Si l'ennemi est signalé, la g
cantonnement ou du bivouac fait pr
doit être toujours habillé et avoir p
val sellé et bridé. Ce chef fait pren
troupe, et commande de suite les s
indiquer aux postes la conduite à te

1794. Ceux qui ont reconnu l'en
temps en temps; et, s'ils sont po
gnalent de nouveau la marche, soi
fusil, soit par des coups de pétards.
pas vu l'ennemi doivent obéir rapide
dès qu'ils les entendent.

1795. Si, par l'éloignement des
tuosité d'un vent contraire, on avai
pas entendre facilement les coups
tards, il serait prudent d'établir que
médiaires sur des points bien choisi
signaux.

1796. Comme on l'a dit plus ha
corps détaché étant toujours prise po
vemens de ceux qui cherchent à l'en
rait donc s'en éloigner trop tôt. Les
rigés les premiers sur la position
précédés par la garde de police

core attaquer tête baissée, à moins qu'on ait une autre retraite qu'on puisse croire ne pas être occupée.

1798. Si l'on ne rencontre rien, on s'arrête sur la position indiquée, pour y attendre ses postes; et, d'après leurs rapports, d'après les circonstances, on continue sa retraite, ou l'on attend le jour pour mieux juger les forces de l'ennemi et ses intentions : car on est assuré, autant qu'on peut l'être, d'avoir tous ses ennemis devant soi.

1799. Les divers détachemens qu'ils avaient formés viennent au rendez-vous commun, et n'y trouvent pas leur proie. Il faut du temps pour former de nouveaux projets, ce qui assure une retraite paisible. (Bugeaud.)

1800. POURSUITE. Un général doit, avant une bataille, s'occuper des moyens qu'il emploiera pour rassembler des vivres et un train d'artillerie, en cas qu'il veuille faire un siége. Après la victoire, il ne doit pas se mettre lui-même à la poursuite de l'ennemi, mais charger un de ses lieutenans de cette opération. Quant à lui, après avoir rallié ses troupes, il doit suivre celles qu'il a lancées en avant, soit pour les soutenir, soit pour achever avec elles de rompre l'ennemi, s'il parvenait à se reformer sur quelque point.

1801. On détache, à la poursuite d'un ennemi vaincu et en retraite, des corps de cavalerie, qu'on fait soutenir par d'autres plus nombreux. Il faut, dans la poursuite, tâcher d'augmenter le désordre, et de multiplier les pertes de l'adversaire, tout en ne s'engageant cependant qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection. Pendant ce temps, le reste de l'armée se tient en bon ordre, jusqu'à ce que l'ennemi soit dans une telle déroute, qu'il ne puisse plus songer à autre chose qu'à mettre en sûreté les débris de son armée.

Si l'ennemi se retire par des défilés, il faut tâcher de couper et de culbuter tout ce qui reste à passer, lorsque vous arrivez sur lui. S'il fait sa retraite par un pays peu abondant en vivres, en fourrages, etc., retardez sa marche en l'arrêtant souvent, pour qu'il se *ruine insensiblement*. Ayez une avant-garde composée *de manière à* pouvoir combattre avec avantage se

devancer, le couper de ses magasin
défilés où il doit passer, masquer la p
renforcer la garnison, ou à l'abri de
mettre en sûreté.

1803. S'il se retire sous le canon d'
un lieu avantageux, cette position
empêcher, pourvu qu'une seconde
de l'attaquer le plus tôt et le plus vi
et d'en venir tout de suite aux main
le feu de la place superflu. Il est qu
de ne pas s'exposer à un second com
pendant le tenter quand l'ennemi se
ou quand d'heureuses circonstances r
certaine.

1804. Si, en poursuivant l'ennemi
équipages, il ne faut pas s'arrêter p
qu'on perd souvent un temps pré
mieux employer.

1805. Il faut poursuivre l'ennemi s
temps de se reconnaître et de répare
sieurs prétendent qu'il faut lui fair
c'est une maxime timide et fausse qu'
suivre. Si on le laisse se retirer p
l'empêchera ds reprendre courage? Il
sans relâche, lui faire essuyer tous les j

1807. PRÉCAUTIONS. « Croyez, messieurs qui faites des entreprises, dit Montluc, que vous devez songer à tout, peser tout, jusqu'à la plus petite particularité ; car, si vous êtes fins, votre ennemi le sera peut-être autant que vous : à fin, dit-on, fin et demi. »

1808. M. de Turenne pensait *qu'un général ne devait jamais être reçu à s'excuser au sujet des fautes commises par peu de précautions.*

1809. PRINCIPES *de fortification de M. de Vauban :*

1° Qu'il n'y ait aucun endroit, dans tout le contour de la place, qui ne soit vu, flanqué et défendu ;

2° Que les parties qui sont faites pour flanquer les autres soient assez grandes et assez amples pour contenir les soldats et l'artillerie nécessaires à la défense des parties qu'elles flanquent ;

3° Qu'elles ne soient pas plus éloignées des lieux qui les flanquent, que la portée ordinaire du fusil, qui est depuis 120 jusqu'à 160 toises au plus;

4° Quant aux flancs, plus ils sont grands, mieux ils valent, pourvu que leur grandeur n'altère en rien la mesure des autres parties. Ils ne doivent pas avoir moins de 15 toises dans les places tant soit peu considérables.

5° Plus les bastions sont grands, plus leurs gorges sont grandes, et mieux ils valent, pourvu que leur grandeur n'altère en rien la mesure des autres parties;

6° Les angles flanqués des bastions ne doivent jamais avoir moins de 60 degrés d'ouverture, parce qu'autrement, quand on les bat, on les renverse facilement;

7° Les courtines ne doivent pas surpasser 85 à 88 toises, parce que la ligne de défense serait trop longue; elles ne doivent pas avoir moins de 40 toises ;

8° Les faces des bastions ne doivent pas avoir plus de 40 toises, par la même raison ;

9° Il faut que les parties intérieures de la fortification soient plus élevées que les extérieures, afin qu'elles puissent commander ;

10° Il ne *faut pas* qu'il y ait aucun endroit aux environs, *à la portée du* canon, où on puisse se mettre à couvert, *et qu'on ne* soit vu de quelque endroit de la plac

11° Il faut enfin, autant qu'il se peut, qu'une place soit également fortifiée dans son contour, pour que l'ennemi ne l'attaque pas par son endroit le plus faible.

1810. Telles sont les maximes qui doivent régler la conduite du général en chef, comme celle du chef d'un détachement, tànt dans la disposition des troupes et des armes dans l'ordre de bataille, que dans le choix des postes et la construction des redoutes et retranchemens.

PRINCIPES

DES MANOEUVRES DE GUERRE,

MIS A LA PORTÉE DE CHAQUE BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE.

1812. La science du mouvement et du maniement des troupes est la plus importante à connaître : les trophées du grand homme confirment cette assertion. Le citoyen soldat s'en occupera exclusivement ; ma méthode va lui en rendre l'étude facile et prompte. (*Voy.* 1543.)

1813. Ouverture des marches de front et de flancs, marches, manœuvres suivies d'ordres de bataille, parallèles et obliques, tels seront les objets de cet article.

1814. — *Ouverture des Marches de front et de flanc.* Quand il s'agit d'ouvrir une marche, on doit voir, par la position de l'armée, par celle de l'ennemi, par la situation du point vers lequel on veut se porter, si cette marche doit être faite de front ou de flanc, afin de diriger en conséquence l'instruction et les opérations des officiers chargés de préparer les débouchés (*Voyez* 1513 *et suivans.*)

1815. Si l'on doit entreprendre une marche de front en présence d'un ennemi entreprenant et manœuvrier, il faut reconnaître l'ensemble et le front du pays que les colonnes traversent, les parcourir transve

lement, de la droite à la gauche, toutes les fois que le terrain paraît se prêter à un déploiement, afin de trouver, s'il se peut, sur le front de la marche, une ou plusieurs positions successives où l'armée puisse se former, si elle était inopinément attaquée, et diriger en conséquence les opérations de ceux qui font ouvrir ou tracer les débouchés.

1816. Les mêmes précautions sont nécessaires quand l'armée doit faire une marche par ses ailes.

Pour donner toute la clarté possible à ce principe, supposons que je sois chargé de diriger l'ouverture d'une marche pour porter l'armée vers l'ennemi.

1817. Je jette les yeux sur les circonstances : je vois que c'est une marche de front dont il s'agit; je vois que cette opération est délicate, parce que l'ennemi est en mesure de venir au-devant de l'armée, et de l'attaquer dans son mouvement; je l'ouvre, en conséquence, avec toutes les précautions indiquées par les maximes précédentes.

1818. L'armée est formée en cinq divisions, et c'est pour cinq divisions que je veux préparer les débouchés.

1819. A la tête des travailleurs qui tracent et ouvrent chacun de ces débouchés, je place un officier intelligent et habitué à cette espèce de travail, et, de ma personne, je me porte en avant du front de la marche. Celui du camp se trouve être une plaine unie et sans obstacle. Mes débouchés s'avancent donc rapidement, partant tous cinq de la droite ou de la gauche des divisions; tous cinq, proportionnés, pour leur distance entre eux, à la force des divisions; tous cinq, enfin, embrassant, depuis celui de la droite jusqu'à celui de la gauche, le terrain qui sera nécessaire pour former l'armée en bataille.

1820. A une lieue du camp, le pays change, la plaine se resserre, des obstacles l'embarrassent; alors la direction de chaque colonne devient subordonnée à ces obstacles; les colonnes s'éloignent ou se rapprochent l'une de l'autre, suivant la situation des débouchés qu'offre le pays, ou de ceux qu'il permet le plus facilement d'ouvrir. Là, deux colonnes se touchent presque, ici

deux autres s'éloignent beaucoup au-delà de leurs distances naturelles : cela ne fait rien à l'ensemble et à la sûreté de la marche, car où le pays devient couvert et se réduit à des débouchés, on ne doit pas craindre d'être obligé de prendre rapidement un ordre de bataille, parce que la difficulté des débouchés empêcherait également l'ennemi qui voudrait venir attaquer d'y combiner une disposition.

1821. Placé en avant des travailleurs, pour reconnaître le front de la marche, empêcher qu'aucune colonne ne s'écarte de la direction générale, raccorder ces colonnes entre elles [illegible] que le pays le permet, examiner quelles seraie[illegible] différentes positions intermédiaires que l'armé[illegible] ait prendre, et les dispositions qu'elle pourr[illegible] si l'ennemi se présentait pour l'attaquer et l'ar[illegible] sa marche : voilà quels sont mes devoirs; po[illegible] mplir convenablement, je ne suis pas un seul [illegible] une seule direction, je vais à vol d'oiseau et à [illegible] champs. Du centre de la direction générale, qu[illegible] le point où je suis le plus à portée de reconnaître le front de la marche, j'observe ma droite et ma gauche. Si quelque obstacle gêne ma vue, si quelque hauteur peut la seconder et me donner une idée plus rassemblée du pays, je m'y porte, enfin j'avance par zig-zag, et de manière à embrasser toujours l'ensemble de la marche.

1822. Mes colonnes sont arrivées dans le pays difficile et couvert : là, chacun de mes officiers cherche son débouché, chacun d'eux connaît le but de la direction générale, chacun d'eux est muni de guides sûrs et intelligens, chacun d'eux est convenu à l'avance avec moi d'un signal différent, soit de poudre enflammée, de coup de fusil ou de tambour; chacun d'eux fait ce signal et le répète tous les quarts d'heure, lorsqu'il se trouve dans un pays couvert où il cesse de voir en avant ou autour de lui; moi-même j'ai un signal que je fais quand je le juge nécessaire, et qui indique toujours le centre de la direction générale : par-là mes chefs de colonne peuvent se raccorder entre eux et sur moi; je peux les raccorder à mon tour et les diriger.

1823. Le pays s'ouvre et se dégage; mes colonnes

redressent et reprennent, en avançant, leurs distances primitives. Que l'ennemi se présente pour m'attaquer : le ruisseau qui est à ma gauche et le grand bois qui est à ma droite me fournissent une position. Ce même ruisseau coule pendant une lieue dans la même direction que mon mouvement, j'y appuie ma colonne de gauche, afin d'en couvrir le flanc de ma marche.

1824. Je vois au bout de cette lieue que le ruisseau retourne et s'éloigne; j'aperçois sur la droite de ma marche un terrain qui commence à s'élever, et qui va former une lisière de hauteurs reversant sur la plaine où l'armée doit marcher; je dirige le débouché de ma colonne de droite sur ces hauteurs, et je les fais suivre à mi-penchant, pour de là être toujours maître des hauteurs, comme si j'en tenais le sommet. Au moyen de cette lisière de hauteurs, le reste de ma marche doit s'achever avec sûreté. L'ennemi ne viendra certainement pas m'attaquer par la plaine, tandis que je tiens les hauteurs, qui la dominent. S'il débouche par les hauteurs, je m'en empare, et nous sommes à deux de jeu; s'il veut m'empêcher de prendre la position que j'ai en vue, j'arrive à la fois sur cette position par tous les débouchés de la plaine, et principalement par mes hauteurs de la droite qui la prennent à revers. S'il reste dans son camp, ces mêmes hauteurs me portent sur son flanc, et le jour même je combine un mouvement offensif sur lui. Passons à la marche de flanc.

1825. L'armée est campée parallèlement à celle de l'ennemi; rien ne l'en sépare, et il est question de commencer une marche par le flanc droit. Je fais ouvrir deux ou quatre débouchés, de manière à ce que l'armée fasse son mouvement, chaque ligne ou chaque moitié de ligne formant une colonne.

1826. Je fais ouvrir ces débouchés très-rapprochés l'un de l'autre, de sorte que les colonnes de l'intérieur de la marche n'aient que le terrain possible à parcourir pour se rapprocher de la parallèle sur laquelle doit se former la colonne extérieure, composée de la moitié de la première ligne; je veille à ce que les officiers qui *conduisent le tracé* et l'ouverture de ces débouchés *évitent de les éloigner* ou de les séparer par des obsta

le flanc extérieur de ma marche, j
lonnes en dehors de ce bois : je le
qu'alors la lisière de ce bois m'o
l'ennemi vient à moi; parce que,
geant, l'ennemi ne peut distingu
les dispositions que je lui opposer
n'ayant pas cet obstacle entre lui et
dérober ses mouvemens, ni faire c
sition offensive, ni m'empêcher, s
me former et de faire moi-même
sive contre lui.

1827. Si, deux lieues plus loi
mon flanc droit une lisière de ha
colonnes à droite, et je continue ma
et enfin je m'occupe, en reconna
sur le flanc de ma marche, d'y che
une ou plusieurs positions inter
puisse se former, si l'ennemi se pr
l'ouverture de la marche des colon
toutes les fois qu'on le peut, de s
pes de la tactique, selon lesquels
marcher pour fixer la largeur des

1828. Celui qui dirige une ma
sans cesse que c'est d'un itinérair
tement dressé, d'un mouvement

croit obligé de l'appliquer à toutes les circonstances, dans tous les terrains, et qu'on en fait aveuglément sa disposition de combat.

1830. Plus un général est habile, plus son armée est manœuvrière, et plus il s'écarte de la routine établie, afin de porter à son ennemi des coups imprévus et décisifs.

1831. Cependant, veut-on attaquer l'ennemi? Comme on ne peut connaître précisément la position qu'il occupe; comme, lors même qu'on la connaîtrait, on ne peut être sûr qu'instruit du mouvement qu'on fait sur lui, il n'exercera pas quelques changemens dans la disposition à l'aide de laquelle il compte défendre sa position, on met l'armée en marche dans l'ordre habituel, les colonnes toutes égales, et formées chacune d'une division. Ainsi disposée, l'armée s'avance, le général à la tête de l'avant-garde.

1832. On arrive à portée : alors le général détermine son ordre de bataille, d'après la nature du terrain, la position qu'occupe l'ennemi, et la disposition qu'il a prise. Il renforce ou affaiblit telles ou telles colonnes; fait avancer l'une, laisse l'autre en arrière; met de la cavalerie au centre, de l'infanterie aux ailes; dirige celle-ci vers un point, et celle-là vers un autre, et donne enfin le signal pour qu'on prenne l'ordre de bataille.

1833. A l'instant toutes les troupes qui sont exercées aux grandes manœuvres, qui ont l'habitude de se déployer avec rapidité, se mettent en bataille, et l'attaque commence avant que l'ennemi ait eu le temps de démêler où l'on veut le frapper, ou le loisir de changer sa disposition pour parer les coups qu'on .. lui porter.

1834. Il ne peut y avoir que deux manières de livrer bataille : la première en engageant, ou en se mettant à portée d'engager à la fois le combat sur toutes les parties de son front; c'est ce qu'on appelle l'*ordre parallèle*. La seconde, en attaquant seulement sur un ou plusieurs points; on nomme celui-ci l'ordre oblique.

1835. On appelle donc ordre parallèle, toute disposition *qui place tous les corps de deux armées* les u

vis à vis des autres, en mesure et à portée de combattre. Ce fut la plus ancienne disposition connue.

1835. Aujourd'hui que la tactique s'est perfectionnée, l'ordre parallèle n'est plus mis à exécution. Les états ne veulent plus s'exposer à compromettre, dans les hasards d'une action générale, des armées qui font toutes leurs forces, et sur qui reposent toutes leurs destinées.

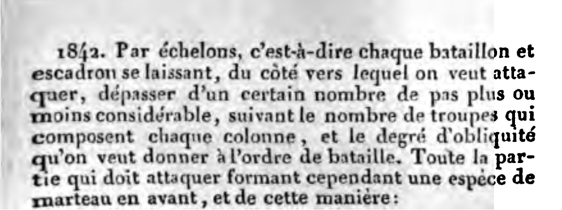
1837. Cependant une armée supérieure en courage, et sûre de ne pas être prise par ses flancs, peut se servir de l'ordre parallèle. Une bataille gagnée par elle ruinerait l'armée ennemie, tandis que les batailles actuelles ne peuvent jamais avoir de grands résultats.

1838. — *Ordre oblique.* C'est l'ordre de bataille le plus usité, le plus savant, le plus susceptible de combinaisons, l'ordre dont se serviront toujours les armées inférieures commandées par de bons généraux. C'est toute disposition où l'on porte sur l'ennemi une partie de l'élite de ses forces, et où l'on tient le reste hors de portée; toute disposition où l'on attaque avec avantage un ou plusieurs points de l'ordre de bataille de l'ennemi, tandis que l'on donne le change aux autres points, et qu'on se met hors du danger d'être attaqué par eux.

1839. Pour en développer parfaitement la théorie, nous distinguerons deux espèces d'ordre oblique : celui de principe, c'est-à-dire dans lequel l'armée est disposée en effet obliquement au front de l'ennemi; et l'ordre oblique de circonstance, dans lequel l'armée, quoique n'étant point disposée obliquement au front de l'ennemi, se trouve cependant, soit par la nature du terrain, soit par l'habileté de ses mouvemens, dans le cas d'attaquer sur un ou plusieurs points, et d'être elle-même hors de prise sur les autres.

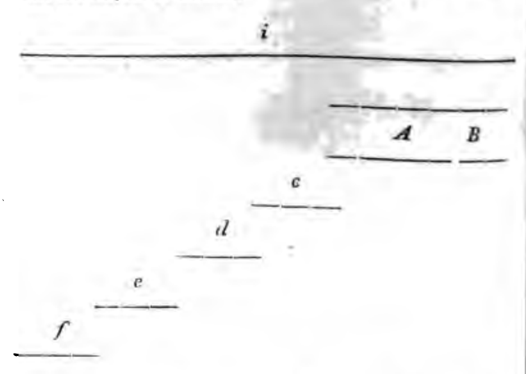
1840. L'ordre oblique proprement dit peut s'exécuter de deux manières, *par ligne* ou *par échelons*.

1841. Par ligne, c'est-à-dire par une disposition formant un front oblique et en demi-quart de conversion, tous les bataillons et escadrons étant contigus et sur le même alignement, de cette façon :



1842. Par échelons, c'est-à-dire chaque bataillon et escadron se laissant, du côté vers lequel on veut attaquer, dépasser d'un certain nombre de pas plus ou moins considérable, suivant le nombre de troupes qui composent chaque colonne, et le degré d'obliquité qu'on veut donner à l'ordre de bataille. Toute la partie qui doit attaquer formant cependant une espèce de marteau en avant, et de cette manière:

1843. Cette disposition peut être formée par escadron, par bataillon, par régiment, brigade et corps plus considérables, éloignés l'un de l'autre de manière à pouvoir se donner secours au besoin, et à occuper les positions qui peuvent le plus les mettre hors de prise, et faire illusion à l'ennemi. Ainsi, par exemple, A B est le marteau; la partie de l'ordre de bataille destinée à attaquer l'ennemi, placé en *i*; et *c*, *d*, *e*, *f* sont quatre échelons formés par les colonnes de l'armée en bataille, occupant différens points et remplissant les objets ci-dessus.



1844. De ces deux manières de prendre l'ordre oblique, la première, par ligne, est élémentaire et purement de méthode. Il est bon de l'exécuter dans un camp d'instruction, afin de faire connaître aux officiers généraux et supérieurs ce que c'est que l'ordre oblique, et quel est son objet.

1845. La seconde, qui n'est qu'une suite de la première, est plus simple, plus facile dans son déploiement, plus applicable à tous les terrains, plus susceptible de manœuvre et d'action, lorsque l'ordre est formé. C'est celle dont il faut se servir à la guerre.

surtout quand on forme par brigade ou par gros corps les échelons destinés à se refuser à l'ennemi, ou à lui faire illusion.

1846. On parvient de plusieurs manières à prendre ces différentes dispositions obliques.

1° En donnant à l'avance aux colonnes le degré d'obliquité que doit avoir la disposition, et les présentant à peu près dans la forme des tuyaux d'orgue, comme :

2° En présentant les têtes de colonnes sur un front parallèle à l'ordre de l'ennemi ; le tenant ainsi en suspens sur la disposition qu'on va prendre, et manœuvrant ensuite, partie en avant, pour se porter et se déployer sur le point qu'on a reconnu le plus faible ; partie en arrière, pour reculer et mettre hors de prise les portions de *son* ordre de bataille qu'on a dégarnies *et qu'on veut refuser* à l'ennemi.

3° En formant les échelons par gros corps, et en

binées sur le degré d'obliquité qu'on
Cette manœuvre n'est applicable qu'à un
pes ou à une partie de ligne qui, dev
attaque, veut faire des efforts succ
partie de ses forces, et tenir l'autre co
et hors de portée de l'ennemi.

1847. Au moyen de l'ordre oblique,
lonté, attaquer l'ennemi sur la droite
sur le centre, et refuser le reste de
taille.

1848. Le degré d'obliquité, soit qu
se fasse par ligne ou par échelons, do
sur la force de l'ennemi, sur sa scienc
et plus particulièrement encore sur la
rain, sur les points avantageux de déf
rain peut fournir aux parties de l'ordre
l'on veut refuser.

1849. Ainsi, plus l'armée ennemie
plus cet ennemi est habile et manœuvri
doit avoir attention d'éloigner de lui le
et défensives de l'ordre de bataille, pl
effet, que la direction d'obliquité, sur

être de la déborder et de la prendre à revers, il faut qu'aussitôt que le général a déterminé celle qu'il veut attaquer, les colonnes dirigent leur tête et marchent en écharpant vers ce flanc, de manière qu'au moment du déploiement la disposition de l'aile qui doit engager le combat déborde l'ennemi et puisse le prendre en flanc.

1851. Pour se procurer plus facilement l'avantage de déborder l'ennemi, il faut, lorsque l'ordre oblique doit s'exécuter par la droite, que toutes les colonnes de l'armée, ou tout au moins celles des troupes qui sont destinées à former l'attaque, se déploient sur la droite; et qu'elles se déploient sur la gauche, si l'ordre oblique doit s'exécuter à gauche. Par ce moyen on gagne sur le flanc, et en dehors de l'ordre de marche, le terrain où se déploie la colonne de l'aile. Il ne suit pas de ce principe, qu'on ne puisse jamais, en pareille circonstance, déployer les colonnes sur le centre; cette espèce de déploiement étant plus court de moitié, doit, au contraire, être toujours employé, lorsque, par la direction de sa marche, l'armée est déjà parvenue à déborder l'ennemi.

1852. Tout ce qui peut tromper l'ennemi sur la répartition des troupes dans l'ordre de bataille, ainsi que sur leur destination, devant être employé dans l'ordre oblique, il faut particulièrement savoir y faire usage du mélange combiné des déploiemens, à distances entières ou à distances serrées.

1853. Un autre avantage de l'ordre oblique étant d'étonner l'ennemi par une disposition imprévue, et de l'attaquer avant qu'il ait eu le temps de changer la sienne, il faut déployer les colonnes à une distance si bien combinée, qu'aussitôt déployées, l'aile qui doit attaquer puisse marcher sans perte de temps à l'ennemi, et arriver promptement sur lui.

1855. Il est impossible de déterminer cette distance: ce peut être quelquefois très-près, si l'ennemi a peu d'artillerie, ou si on peut déboucher sur lui à couvert; une autre fois ce doit être plus loin, si son artillerie est nombreuse et bien servie, si le terrain à parcourir est plat et ouvert.

1856. L'espèce de troupes que l'on conduit doit encore être prise pour beaucoup en considération. Sont-elles braves, aguerries, habiles à manœuvrer? on peut oser davantage, hasarder de les déployer plus près de l'ennemi, que quand elles sont molles et ignorantes. On peut mettre la cavalerie en bataille de plus loin, parce qu'elle parcourt plus rapidement le terrain qui la sépare du but de son attaque. Est-ce de l'infanterie? On doit, par la raison contraire, la déployer de plus près. Enfin, la meilleure manière, c'est de déployer à des distances où le feu de l'ennemi ne soit pas assez meurtrier pou [illegible] du désordre dans les manœuvres des troupes; [illegible] pas déployer à des distances trop éloignées, [illegible] l'alors on perd l'avantage de se remuer en c[illegible] ce qui est bien plus rapide et bien plus facil[illegible] e se remuer en ligne, ayant d'ailleurs l'avantag[illegible] her le plus long-temps qu'on peut, à l'ennemi [illegible] ntité de troupes qu'on porte sur lui, et celui d[illegible] r amener ces troupes rapidement, et d'une seu[illegible] ite, à l'objet de leur attaque.

1857. Parlons maintenant de l'*ordre oblique de circonstance*, c'est-à-dire celui dans lequel l'armée, quoique n'étant point disposée obliquement au front de l'ennemi, se met cependant, soit par la nature du terrain, soit par l'habileté de ses mouvemens, en situation de l'attaquer sur un ou plusieurs points, et d'être elle-même hors de prise sur les parties de sa disposition qu'elle veut refuser.

1858. Cet ordre est celui qu'on est le plus communément dans le cas de prendre à la guerre, parce qu'il est rare que les batailles se donnent dans les plaines absolument rases et découvertes, où par conséquent les dispositions puissent se faire sans relation avec le terrain, et dans l'obliquité régulière établie en principes. On est presque toujours assujéti à s'écarter de cette régularité, pour profiter des positions avantageuses offertes par la nature du pays, soit pour favoriser l'illusion qu'on veut faire à l'ennemi, soit pour mettre plus en sûreté les parties faibles de l'ordre de bataille.

.859. L'ordre oblique de la seconde espèce étant ce-
qui s'adapte le plus facilement aux terrains et aux
constances, c'est donc celui-là particulièrement dont
généraux et officiers supérieurs feront un objet d'é-
de et de méditation. Et où cette étude peut-elle se
re avec succès? c'est dans les camps d'instruction,
st à la guerre; c'est, si je puis m'exprimer ainsi, a
ce de manier les troupes et les circonstances.

860. C'est ici où tous les avantages de ma méthode
it se faire apprécier, en transformant chaque canton,
nme chaque régiment, en école militaire pratique,
camp de paix et d'exercice, où chaque officier géné-
et supérieur, chaque officier subalterne, sous-offi-
r et caporal, chaque citoyen soldat et soldat citoyen.
la vue de son clocher, sans coûter une obole au gou-
rnement, en se récréant, sera initié dans tous les se-
ets de la stratégie.

1861. Modernes Cincinnatus, le soc et l'épée, l'épée
le soc partageant désormais leurs travaux, leurs loi-
s, sans affliger l'humanité, ils auront sur le Romain
antage précieux de pouvoir allier au même courage,
x mêmes vertus civiques, des connaissances militaires
rfectionnées par plus de vingt siècles, simplifiées et
lacées à la portée de tous par la petite et la grande
ctiques mises en action. On m'objectera sans doute,
avec une apparence de raison, que ces connaissances
nt fort inutiles à ceux qui ne peuvent en faire usage.
ujours pénétré de l'utilité de mon système, je répon-
i que, par son application, le génie mesurera de
e la hauteur à laquelle il faut s'élever pour placer
l'intrigante médiocrité; et, rien ne pouvant ralen-
son essor, il en résultera une émulation heureuse
, s'emparant des sommités militaires, à la vue d'in-
ieurs aptes à juger la capacité, procurera à nos dé-
seurs des chefs plus instruits, au gouvernement
de facilité dans ses choix, et conséquemment des
x plus judicieux.

62. Revenons à notre objet. Chaque canton ...
oins deux bataillons de garde nationale ...
cile, par les cadres de bataillons de ...

mes. (*Voy.* Camp de paix.) Ainsi, le camp
truction de chaque canton sera au moins de 2
hommes, qu'on organisera en deux armées, com
le pied de guerre.

1863. Les officiers généraux et supérieurs h
le canton, ou les chefs de bataillons, comma
en chef; les capitaines, lieutenans, sous-lieu
sergens-majors, commanderont les brigades, l
mens, les bataillons; les sous-officiers et caporau
manderont les compagnies, sections, chacun
tour.

1864. Chaque armée sera formée en ordre de l
sur deux lignes de cinq bataillons chacune, et
taillon en potence sur chaque aile pour l'appu

1865. Vous diviserez ensuite ces 12,000 l
en cinq colonnes, et vous vous exercerez à la
des armées à un champ de bataille; vous app
et appliquerez les principes sur l'ouverture des
de front et de flanc, en y joignant ceux de la pe
tique, relatifs aux marches, découvreurs, ava
rière-gardes, etc.

1866. L'ordre de marche de front sera suivi,
ordre de bataille parallèle, les colonnes se dé
sur la gauche; 2° d'un ordre de bataille parall
colonnes se déployant sur la droite; 3° d'un o
bataille parallèle, les colonnes se déployant
centre.

1867. L'ordre de marche de flanc sera suivi
ordres de bataille parallèles.

1868. On passera ensuite à l'ordre de marche
suivi, 1° d'un ordre de bataille oblique en lign
güe; 2° d'un ordre de bataille oblique par éc
les colonnes se déployant par le centre; 3° d'u
de bataille oblique, les colonnes se présentant
nemi sur un alignement parallèle à son front;
ordre de bataille oblique par le centre.

1869. Quand on se sera familiarisé avec to
manœuvres, on exécutera l'ordre oblique comb
la première disposition de l'ennemi, et changé
rapidement sur un autre point, à la vue des
mens que l'ennemi a faits dans sa disposition

ensuite à l'ordre de bataille de front, l'armée mar-
t de flanc, et l'ennemi arrivant inopinément sur
e de la marche. Ainsi, l'on suivra ces ordres de
lle en passant de l'un à l'autre, selon la connexion
s ont entre eux, s'exerçant d'abord aux plus sim-
, ensuite aux plus composés, en s'attachant à ré-
e le même jusqu'à ce qu'il ait été parfaitement conçu
es troupes et les officiers.

70. Depuis le mois de mars jusqu'à l'époque où les
ps seront vides de récolte, on exercera la garde
nale à la petite tactique, et, sitôt que les champs
nt libres, on s'occupera exclusivement des manœu-
de guerre.

71. Pour faciliter l'intelligence, autant que dans
it général de ma méthode, je vais faire exécuter
es ces manœuvres, dans le rang où elles sont clas-
, par une armée de 80 bataillons, 80 escadrons,
o hommes de troupes légères, de l'artillerie, mar-
nt sur cinq lignes. L'instruction de la garde natio-
par bataillon et par canton sera absolument cal-
sur les exemples qui suivent, et, pour aider da-
age la conception, les bataillons et escadrons seront
nérotés.

872. Toutes les manœuvres auront pour base l'ordre
nitif de l'armée sur deux lignes de cinq bataillons
cune, chaque aile flanquée par un bataillon en po-
ce.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

873. — Fig. 1re. Ordre de bataille de l'armée dans
camp. *On voit que les quatre-vingts bataillons sont
tagés en trois divisions, appelées divisions de droite,
gauche et du centre, chaque division composée de
bataillons, dont 12 en première et 12 en seconde li-
; les huit bataillons restans formant les brigades de
nc, qui se placent en potence sur les flancs de la ca-
erie quand l'armée campe, et sur ceux de l'infanterie
s l'ordre de combat, ou sur les points jugés néces-
res.*

une division de 40 escadrons, dont 20 e
et 20 en seconde ligne.

1875. *Les troupes légères sont campées en*
les ailes de l'armée. Elles auront l'avant-gar
vemens que fera l'armée, ou couvriront se
dans la disposition du combat, serviront à r
ailes et menacer les flancs et les derrières d
elles seront soutenues par des dragons. L'a
répartie dans les trois divisions. Une subdiv
l'avant-garde placée en avant du centre, les
gauche de chaque division, et le parc de r
que les équipages en arrière de la division du

1876. Fig. 2. *Marche de front sur cinq col*
que division d'infanterie précédée de sa divisi
rie et des caissons indispensables pour fourn
sommation du premier moment, un bataillo
diers de la seconde ligne marchant en tête : l
chera à la gauche des troupes.

1877. *L'avant-garde, composée de six batail*
nadiers de seconde ligne, de troupes légères
régimens de dragons, deux ou quatre pièces
libre, ne précédera l'armée que de deux à tro
marchant par le chemin de la colonne du c
les cantons dépourvus d'artillerie et de cavale
chera sur trois, cinq ou sept colonnes, qui son
de marche qui prêtent le plus de facilité à l'ex
divers changemens provoqués par les circons

1878. — *Première manœuvre.* Marche de
d'un ordre de bataille parallèle, *fig.* 3, 4,
lonnes se déployant sur la gauche, la droite o

1879. L'armée marchera sur cinq colon
s'être mise en mouvement par la droite, la
le centre, suivant la situation du chemin qu
suivre. Les bataillons de chaque ligne se f
même sur le centre, la droite ou la gauche,
par peloton; les bataillons de flanc suivant
queue de la colonne où ils se trouvent.

1880. On se conformera, pour les march
arrière-gardes, à ce qui a été dit dans ces

1881. Dans les marches de front, l'ava

toujours suivre le chemin de la colonne du centre, parce que de là elle est bien plus en mesure de renforcer une des deux ailes, suivant les circonstances.

1882. Le général ainsi que les chefs de colonnes s'y rendront sitôt que les colonnes seront en mouvemeut, parce que c'est aussi le point d'où le général peut le mieux observer la disposition générale de l'ennemi, et diriger le mouvement de ses colonnes.

1883. S'il y a de la cavalerie, un détachement d'avant-garde se placera en avant de chaque colonne des ailes, et communiquera avec l'avant-garde.

1884. Le général chargera des officiers intelligens d'observer, pendant la marche, toute la nature du pays, sur le front; afin que, si l'on est obligé de se mettre en bataille, le terrain soit connu, et qu'il puisse faire ses dispositions d'attaque ou de défense au besoin.

1885. Toutes les colonnes marchant, autant qu'il est possible, à la même hauteur, se règlant à cet effet sur celle du centre, qui se règlera, de son côté, sur les ordres du général, placé à l'avant-garde.

1886. Lorsque le terrain, par sa nature, ne permettra pas aux colonnes de se voir, des officiers instruits se porteront sur les flancs pour chercher des points intermédiaires, découvrir la marche des autres colonnes et leur en rendre compte.

1887. Les colonnes d'infanterie marcheront un pas de route, dont la vitesse sera réglée par un officier à pied; la cavalerie se tiendra à la hauteur de l'infanterie, et y conformera ses mouvemens.

1888. L'armée marchera dans cet ordre jusqu'à ce qu'elle soit arrivée sur le terrain où l'on veut la déployer.

1889. Alors il sera fait, par un coup de canon ou autrement, un signal d'avertissement qui lui annonce qu'elle approche du terrain où l'on doit la déployer.

1890. Toutes ces colonnes se mettront à même hauteur, et prendront entre elles les distances nécessaires qui seront déterminées par les chemins jalonnés, toutes *les fois qu'il aura été* possible d'ouvrir la marche selon *les principes*.

1891. La distance d'une colonne à l'autre doit ê

léré, aligneront leurs tête sur celle de
sines.

1893. La partie de la colonne qui d
en seconde ligne observera en même
de distance, qui est l'intervalle néce
lignes, à compter de la division qui doit
gnement dans son déploiement, à cell
d'alignement au déploiement de la prem

1894. Quand la colonne sera arrivé
gnement indiqué, il sera fait un troi
l'avant-garde, et les colonnes se dépl
ferme au pas accéléré.

1895. L'artillerie se mettra en batt
chement qui marchait devant elle rejoi

1896. La cavalerie se déploiera de n
vant de former la première ligne en m
conde avec des intervalles entre chaqu
qui offre deux avantages : 1° quand la pr
battue, elle ne renverse pas la second
ligne en débordant ainsi la première, e
tége les flancs.

1897. Les bataillons de flanc se m

ataille parallèle, les colonnes se déployant,
oite, voy. F. 4; III.e sur le centre, voy. F. 5.

e l'armée campée.

1.re

Troupes légères et dragons.

d'avant-garde.

Division du

Division de la droite.

Aile droite de cavalerie.

Bat.ons de flanc.

centre.

Id. de la droite.

reserve.



fera ensuite marcher mille à douze cents pas, après avoir indiqué les points de direction. Chaque division, chaque brigade, chaque régiment, chaque bataillon s'alignant le plus régulièrement possible dans sa marche individuelle, sans jamais chercher à s'aligner d'une aile à l'autre, et ralentir ses mouvemens pour s'occuper de la chimère d'une perfection d'alignement.

Ordre de marche de flanc, suivi d'un ordre de bataille parallèle. (Planche VI.)

1900. On suppose que l'ennemi est campé en A B, ou bien marche vers son flanc pour occuper la position C D, et que l'une ou l'autre de ces circonstances engagent l'ennemi à exécuter une marche par sa droite. L'armée marchera par son flanc droit, et sur trois colonnes.

1901. L'avant-garde marchera en dehors en une colonne séparée, à 2 ou 300 pas sur le flanc des colonnes et à la hauteur du centre, afin d'observer l'ennemi et de donner, s'il est nécessaire, à l'armée le temps de se mettre en bataille.

1902. Si l'ennemi est en mouvement, l'attention de l'avant-garde doit se porter principalement sur la tête de sa marche, afin que, s'il cessait de suivre une direction parallèle au mouvement de l'armée, et qu'il projetât de gagner son flanc pour l'attaquer vers la tête de ses colonnes, l'armée pût changer sa disposition, et prendre son ordre de bataille sur le flanc.

1903. Une avant-garde de troupes légères marchera à 2 ou 300 pas en avant de la tête des colonnes, pour, de concert avec l'avant-garde, atteindre le but dont il est parlé ci-dessus, et éclairer le front de la marche. Le général, les officiers d'état-major et chefs de divisions se trouveront à l'avant-garde.

1904. La première colonne de gauche sera composée de toute la première ligne, dans l'ordre selon lequel elle campe; la seconde, de toute la seconde ligne, dans le même ordre, et la troisième, de toute l'artillerie. On se rappellera que le chemin de cette colonne doit être ouvert le plus près qu'il sera possible des colonnes de troupes, afin de pouvoir, au besoin, se porter rapidement à leur appui.

1905. Si l'on craint d'être attaqué, l'on
l'artillerie à la tête et à la queue de chaqu
d'infanterie, moitié à celle de première e
celle de seconde ligne; la troisième colon
plus composée que du reste de l'artillerie
riots de munitions et d'attirails.

1906. Les brigades de la tête et de la
tiendront la cavalerie par deux bataillons
droite ou à sa gauche; la cavalerie de flanc
ment soutenue par de l'infanterie.

1907. L'armée marchera dans cet ordre
que le général, voulant la mettre en batail
de l'avant-garde, un premier signal pour
nir qu'elle approche du terrain où l'on
ployer: alors les colonnes se redresseront l
sible à leur file de gauche; les pelotons ser
rangs, prendront leurs distances entières, e
la colonne ralentira son pas.

1908. La seconde colonne devant former
ligne, se rapprochera de la première, s'il est
la distance de 300 pas, qui est l'intervalle qui
parer. Le général enverra les officiers génér
divisions, en leur indiquant les points d'a
de la droite et de la gauche de la ligne; l'a
rejoindra l'armée, et les brigades de flan
ront en potence aux ailes. L'artillerie, si
une troisième colonne, se portera rapidem
points avantageux du front de la première l
sant par les intervalles de bataillons; et l
légères se formeront sur les flancs de l'or
taille.

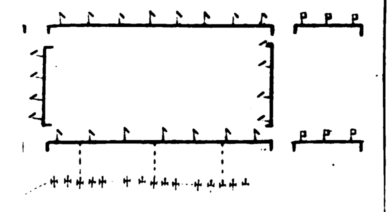
1909. On exécutera, dans une autre man
même ordre de marche par la gauche, et
mettra en bataille par les mouvemens c
ceux que je viens d'exposer.

— *Autre Ordre de Marche de flanc*, *suivi*
parallèle. (Planche VII.)

1910. L'ordre de marche par le flanc
s'exécuter sur quatre colonnes, chaque moit
en formant une; par exemple: l'armée m
sa droite, la première colonne sera form



ayant pris son ordre de bataille.





e ligne de l'aile droite de cavalerie et de la moitié
e de l'infanterie de cette ligne.

11. La seconde colonne de la moitié gauche de
même infanterie, et de l'aile gauche de la pre-
e ligne de cavalerie; les troisième et quatrième
nes, chacune de la moitié de la seconde dans le
e ordre. Il y en aura, en outre, une cinquième
edans de la marche pour l'artillerie, et celle en
rs de la marche sera formée par l'avant-garde,
ormément à ce qui a été dit dans la précédente
œuvre. Les chemins doivent être ouverts le plus
rochés l'un de l'autre qu'il sera possible, afin
u moment de se mettre en bataille, les parties de
econde ligne se trouvent presque portées à leurs
nces.

12. L'armée se mettra en bataille aux signaux ac-
umés, la première colonne s'allongeant sur la po-
n déterminée pour occuper la moitié droite de
position; la seconde colonne se dirigeant et s'ar-
nt ensuite de manière à en occuper la moitié gau-
, et les troisième et quatrième colonnes faisant les
nes mouvemens que la première et la seconde pour
ner la seconde ligne.

13. — *Observations.* Cet ordre de marche, en te-
t l'armée plus concentrée, donne l'avantage de se
ver bien plus tôt en mesure de défense, si l'en-
i, vous dérobant un mouvement, vient à vous at-
ier. Mais il faut, dans ce cas, au lieu de porter les
pes à leur rang de bataille, les diriger par les
vemens les plus prompts; et en les éloignant l'une
'autre, les porter sur les points où elles doivent se
loyer, en formant un ordre de bataille combiné
les positions et les circonstances.

14. L'ordre parallèle, tel qu'on l'a fait prendre à
née, à la suite des différens ordres de marche de
t ou de flanc, n'est qu'une disposition primitive
ampement et d'organisation, sans aucune relation
c le terrain et les circonstances. On va voir, par
lques exemples de l'ordre oblique, comment on
*rte de cette disposition primitive, pour se renfor-
ur un point et* refuser celui qu'on affaiblit. En

allant pas à pas, du simple nous arriverons
posé.

1915. — *Ordre de Marche de front, suivi d*
de Bataille oblique par ligne. (Planche VIII

1916. L'ennemi est supposé posté en *A B*,
sur deux lignes, son infanterie au centre et
lerie sur les deux ailes.

1917. L'armée marchera sur cinq colonne
mation de ces colonnes, celle de l'avant-
tous les détails de l'ordre de marche, seront
que dans la première manœuvre.

1918. Le général, ayant examiné, de la t
avant-garde, la position de l'ennemi, se déci
quer l'aile gauche de celui-ci. Il indiquera,
de divisions, l'ordre de bataille qu'il veut
l'espèce de déploiement par lequel on doit y
les points qui doivent régler l'alignement.

1919. Ceux-ci rejoindront promptement
sions, afin de diriger l'exécution du dépl
leurs colonnes et de l'ordre de bataille.

1920. A trois cents pas du terrain où l'a
se former, il sera fait un signal de l'avant-
avertira l'armée qu'elle approche de l'endr
doit se déployer, et que l'ordre oblique doit
sur la droite (*).

Les colonnes prendront entre elles les
prescrites pour se déployer sur la droite.
principes donnés dans l'*Ordre parallèle.*)

1921. La colonne de cavalerie de la dr
première colonne d'infanterie, devant ici s
en entier en première ligne, observeront
leur droite les distances nécessaires pour s'

1922. Chaque tête de colonne restera six
en arrière de la tête de colonne qui est à
moyen de quoi le degré d'obliquité, de l
la gauche, sera de deux mille quatre cents

(*) On conviendra à l'avance de différens signaux, qui
l'armée l'espèce d'ordre de bataille qu'elle devra prendre
ordre oblique, la partie de la disposition ennemie sur l
va engager le combat.

e chaque bataillon étant de 450 combattans, et
e l'escadron de 120).

. Il n'y a point de principe fixe pour le degré
uité; il ne peut être déterminé que par le plus
ns de danger dont l'ennemi peut menacer les
affaiblies de l'ordre de bataille.

. Toutes les colonnes continueront de se porter
nt, en se dirigeant insensiblement à droite,
gagner le flanc de l'armée ennemie.

. La colonne de cavalerie de la droite, et la
re colonne d'infanterie, devant se déployer en
en première ligne, et commencer l'attaque,
ront leur terrain en formant chacune deux ou
olonnes, dont les têtes se dirigeront vers les
où elles devront se mettre en bataille pour être
vement formées. (*Voyez* le Plan.)

. Les trois brigades de seconde ligne de la se-
colonne d'infanterie se sépareront de leur co-
pour se diriger à droite, afin de se rapprocher
ueue de la première colonne d'infanterie, ces
rigades devant se former, en seconde ligne,
iatement derrière les trois brigades de la droite.

. Les trois brigades de seconde ligne de la troi-
colonne feront le même mouvement à droite,
se mettre en mesure d'occuper, lorsqu'on se
en bataille, tout le terrain de la seconde ligne,
les brigades de la droite jusqu'à la gauche.

. Un second signal, fait 1,000 à 1,200 pas avant
colonnes arrivent sur le terrain où elles de-
e déployer, les avertira de se préparer au dé-
ent; elles se formeront alors par divisions, et
ont l'ordre de déploiement à distances serrées.

. La colonne de cavalerie de la droite, et la
e colonne d'infanterie, prendront leur ordre,
nière à se déployer en entier en première

Il en sera de même des trois brigades de pre-
gne de chacune des seconde et troisième co-
l'infanterie. On a indiqué ci-dessus la destination
vont remplir les brigades de seconde ligne de
nnes.

1931. Les vingt escadrons de la tête de la col de cavalerie de la gauche, se porteront au grand t et avec des intervalles, entre leurs divisions, à l teur de l'avant-garde, et ils manœuvreront de ma à faire à l'ennemi la plus grande ostentation pos de force et d'offensive, afin de l'engager à croire la disposition d'attaque va se porter sur la droite.

1932. L'avant-garde s'arrêtera, de son côté, à l teur du terrain où la colonne de la droite doit se ployer, et elle manœuvrera sur le front de l'armée façon à masquer, autant qu'elle le pourra, les m vemens que celle-ci fera derrière elle.

1933. On voit qu'au moyen de vingt escadrons l'aile gauche, portés à hauteur de l'avant-garde due, et manœuvrant en avant du centre, moyen de la colonne de la droite, dont la se présente à la même hauteur, on semble indiq l'ennemi qu'on va se former sur un alignement rallèle à son front, tandis qu'en effet cette pre disposition n'est qu'un rideau derrière lequel l'a prend un ordre de bataille, et qui disparaît au sième signal.

1934. Il faut observer que ces mouvemens, font à une assez grande distance de l'ennemi, core favorisés par les différentes situations du rendent l'illusion plus complète. L'ennemi, en circonstance, a toujours contre lui toutes les ca cidentelles, l'incertitude des opinions, et, quand sont fixées, la lenteur des contre-mouvemens cherche à opposer.

1935. Les vingt escadrons de la queue de la co de gauche iront au grand trot, et, s'il se pe colonne serrée par division, renforcer la cavale la droite, passant pour cela derrière les colonnes fanterie, et observant de se tenir le plus rapp d'elles qu'ils pourront, afin de cacher leur mouv à l'ennemi. Au moment que la tête de la caval la droite arrivera sur le terrain où elle devra ployer, ce qui sera, je pense, à douze cents l'ennemi, il sera fait un troisième signal pou mée se mette en bataille.

Pl. 8.



6. Toutes les colonnes se déploieront alors par ite : celles de l'infanterie au pas accéléré, et la ne de cavalerie de la droite au galop.

7. La première division de chaque colonne, qui la division d'alignement, fera au préalable un -quart de conversion à gauche, pour que la ligne e prendre le degré d'obliquité et s'aligner sur

8. La colonne de cavalerie de la droite se for- toute sur une ligne, et les vingt escadrons qui ront de la gauche se formeront en seconde ligne ère elle.

9. La colonne d'infanterie de la droite se for- de même toute en première ligne, par les moyens us convenables pour augmenter la rapidité du ement général.

o. La brigade de flanc de la droite étendra le le cette aile, ou se tiendra en colonne sur le des lignes d'infanterie, de manière à être en me- e soutenir la cavalerie, ou d'étendre le front de terie, s'il est nécessaire. Ce sont les circonstan- i déterminent à cet égard son mouvement.

. Les seconde et troisième colonnes d'infante- déploieront, moitié en première ligne et moitié onde.

. Les brigades 15, 18 et 16 de la seconde co- d'infanterie se formeront en seconde ligne im- ement derrière la droite, afin de se rapprocher mplacement qu'elles doivent occuper dans l'or- bataille, en secouant le préjugé de l'inversion, emplir l'objet décisif de déborder l'ennemi.

3. Les brigades 12, 8 et 4 de la troisième co- , ainsi que la brigade de flanc de la gauche, oc- ont le reste de la seconde ligne, laissant les in- les nécessaires entre elles, et se tenant disposées cher au secours de la droite, si elle a besoin de t.

4. L'artillerie qui est à la tête de la première co- d'infanterie se déploiera promptement en avant droite de la ligne, et se placera particulièrement nt de l'intervalle qui sépare la cavalerie de l'in-

fanterie, pour commencer aussitôt son feu, obs
de battre en écharpe la cavalerie ennemie, et
chant principalement à tirer sur les troupes.

1945. L'artillerie, à la tête des seconde et troi
colonnes, se portera rapidement à la droite pou
forcer et fatiguer, par un grand feu, l'aile gauc
l'ennemi ; l'avant-garde se retirera rapidement p
intervalles de l'ordre de bataille, la cavalerie p
porter à toutes jambes en troisième ligne derri
droite de l'infanterie, et les six bataillons pour r
cer l'aile de cette même infanterie, et former l
de l'attaque ou la soutenir; et, pour qu'ils ai
temps d'arriver à leur destination, on pourra,
premier signal, commencer à les rapprocher de
droite.

1946. Les vingt esc ons de la colonne de l
che, qui se seront po à hauteur de l'avant
se retireront rapidement et se formeront à l'ail
che, tous en première ligne.

1947. Au moyen de tous ces mouvemens, voi
quel ordre l'armée se trouvera rangée: sa pre
ligne sera de soixante escadrons et de quarante
bataillons, non compris les bataillons en pot
les flancs, et six bataillons de grenadiers en mesu
faire la tête de l'attaque ou de la soutenir.

1948. La seconde ligne sera de vingt escadr
de vingt-huit bataillons, dont douze soutenant i
diatement la droite de la première ligne. Il
indépendamment de cela, deux régimens de
en réserve et en troisième ligne derrière l'in
de cette aile. La totalité du renfort, porté au p
l'attaque, sera conséquemment de dix-huit batai
vingt escadrons, deux régimens de dragons et
divisions d'artillerie.

1949. Si le général jugeait à propos d'étend
vantage la droite de sa première ligne d'infa
afin de déborder et d'embrasser plus compl
l'ennemi, il le pourrait au moyen de la bri
flanc de cette aile et des six bataillons de gr
qui étaient de l'avant-garde; s'il voulait la m
dre, il pourrait alors faire déployer sa pr

d'infanterie, partie en première et partie en
ème ligne. Dans l'ordre oblique, c'est sur les co-
s des ailes que roule tout le mécanisme de la dis-
on ; c'est par elles qu'on étend son front et qu'on
force sur le point qui doit attaquer. Ce sont elles
qui deviennent le marteau et la partie agissante
dre de bataille.

o. On se bornera à cette première répétition de
e oblique, jusqu'à ce que les troupes commencent
naître parfaitement et sans confusion les mouve-
intérieurs par lesquels il se forme. La leçon sui-
leur fera ensuite connaître la manière dont on
ttaquer l'ennemi, sitôt que l'ordre de bataille est
.

1. Au moment où la cavalerie de l'aile droite sera
taille, celui qui la commande, sans avoir égard
ploiement du reste de l'armée, qui s'achevera
nt son mouvement, s'ébranlera pour marcher à
mi, en faisant donner le signal par les trompettes
brigade du centre.

2. Les 1200 pas que la cavalerie aura à parcourir
arriver sur l'ennemi seront faits avec la progres-
le vitesse et de mouvement recommandée pour
nœuvres de charge.

3. Le général qui conduit l'aile droite de la ligne
valerie observera de prendre dans son mouvement
ints de direction, de manière à faire usage de
la partie de son aile qui déborde l'ennemi, pour
rasser et l'attaquer en flanc.

4. La seconde ligne suivra la première au trot.
ue la première ligne de cavalerie aura parcouru
00 pas prescrits, ce qui suppose qu'elle a ren-
elle des ennemis, elle fera halte pour reformer
adrons, détachera quelques petites troupes pour
iivre les fuyards, les empêcher de se rallier, et
avrera sur-le-champ et à dos de l'infanterie en-
, pendant que l'infanterie de la droite de l'obli-
ttaquera de front.

5. La seconde ligne soutiendra au petit trot les
rs envoyés à la suite des fuyards.

. Dès que les bataillons qui sont en potence sur

le flanc verront le succès de la cavalerie, ils fe
un quart de conversion à gauche pour renforc
étendre la ligne d'infanterie.

1957. Les troupes légères profiteront aussi de
premier avantage pour pénétrer sur les derrière
l'ennemi et augmenter son inquiétude.

1958. En même temps que la cavalerie s'ébranle
pour charger ce qui est devant elle, la droite de l'i
fanterie marchera à l'ennemi au pas de charge, en
crivant une espèce de mouvement circulaire pour t
ber sur son flanc. Tout le reste de l'armée app
ce mouvement en [illegible] nt. Ce quart de co
version ne se fera [illegible] enteur et la précis
d'une ligne qui [illegible] uter de la droite à
gauche; celui qui [illegible] droite de l'aile dr
vera seulement, en [illegible] l'ennemi, de pren
son point de vue au [illegible] front, s'il le débor
afin de l'attaquer à [illegible] l'obliquité est de ch

1959. On voit que [illegible] déborde, et de pa
ger brusquement l'aile [illegible]
sur-le-champ son avantage en prenant les lignes de l'e
nemi à revers et en flanc. L'armée, pour atteindre
but, décrivant une espèce de demi-quart de con
sion, et poussant ensuite l'ennemi devant elle ju
qu'à ce qu'elle l'ait entièrement battu.

1960. Lorsque les troupes seront instruites, on su
pendra de temps en temps le mouvement de l'aile dr
comme si, arrêtée effectivement par l'ennemi, e
avait à le combattre; on fera alors exécuter les
feux, après lesquels on se portera de nouveau en ava
comme ayant eu l'avantage.

1961. Ce sera le général conduisant l'aile droi
gagée qui dirigera cette manœuvre. Les officiers gé
raux chargés du commandement du reste de la li
s'appliqueront à suivre le mouvement de cette aile,
achevant, de concert avec elle, le quart de conver
objet définitif de la manœuvre qui vous rend mai
champ de bataille.

1962. Aussitôt que la droite sera arrivée en
qui suppose l'aile gauche de l'ennemi ren
s'arrêtera, ainsi que le reste de l'armée,

ont, se reposeront, et se mettront ensuite en
oour rentrer.

Ordre de marche suivi d'ún ordre de bataille ar échelons, et en déployant sur le centre. XI.)

L'armée étant en marche sur cinq colonnes, r signal les préviendra de prendre leurs dis- a première et la seconde colonne continue- narcher à la même hauteur.

La première colonne observe d'avoir à sa droite nécessaire pour déployer vingt escadrons.

La seconde laissera entre elle et la première nécessaire pour déployer douze bataillons, adrons, et de plus 150 pas d'intervalle qui ester entre l'infanterie et la cavalerie.

La troisième laissera entre elle et la seconde a place nécessaire pour déployer dix-huit ba- La quatrième laissera entre elle et la troisième nécessaire pour en déployer douze.

La cinquième laissera entre elle et la qua- terrain pour contenir six bataillons, dix esca- de plus 150 pas d'intervalle qui doivent rester cavalerie et l'infanterie.

Au signal de se mettre en bataille, toutes les se déploieront sur le centre, sans qu'au préa- divisions d'alignement fassent des demi-quarts rsion.

La première et la seconde colonne, ayant mar- même hauteur, se formeront en bataille sur le gnement; elles se déploieront en entier en pre- gne; et leur seconde sera formée, ainsi que emple précédent, par des troupes des autres .

A l'égard des troisième, quatrième et cin- colonnes qui ont marché à 600 pas de hauteur l'autre, dès qu'elles seront déployées, elles res- échelon par division, ainsi qu'il est marqué plan par des lignes ponctuées, ou bien elles t l'échelon par brigades ou par bataillons; les nières manières sont préférables. Dans tou

les cas, les échelons seront placés chacun en arrière de celui qui est à sa droite.

1972. L'armée, ayant achevé son déploiement, formera deux lignes de la même manière et de la même force que dans la manœuvre précédente; mais ici l'oblique sera en échelons, les divisions, brigades, bataillons qui les formeront, étant rangés parallèlement au front de l'ennemi, et s'éloignant de lui successivement de la droite à la gauche, tandis que l'aile droite, qui devra commencer l'attaque, formera une espèce de marteau en avant de cette obliquité.

1973. La cavalerie [illegible] son mouvement comme il est dit dans la ma[illegible] précédente. Lorsqu'elle aura battu celle de l[illegible]i, toute l'infanterie de la droite marchera d'abo[illegible] avant, le reste de l'armée s'appuyant à elle, et sui[illegible] son mouvement, observera toujours avec soin la dir[illegible]n et l'obliquité prescrites.

1974. Si la droite a b[illegible]n de secours, elle sera renforcée successivement pa[illegible]utes les brigades de la ligne, [illegible]t alors que se raccourcira l'ordre de bataille ne fais[illegible] les bataillons destinés à renforcer la droite n'ayant [illegible] marcher par le flanc, ou en demi-quart de conversion pour se porter à l'attaque.

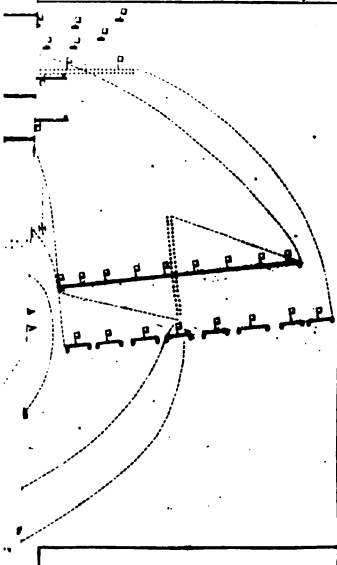
1975. A mesure qu'elle aura du succès, et que la droite se portera en avant, l'armée appuiera à elle et suivra son mouvement, de manière à ne jamais se désunir, chaque bataillon portant, pour cela, sa gauche en demi-quart de conversion, afin de marcher plus facilement vers le flanc.

1976. Le but de l'aile droite sera de gagner du terrain sur la droite, pour prendre l'ennemi à revers et se former sur son flanc.

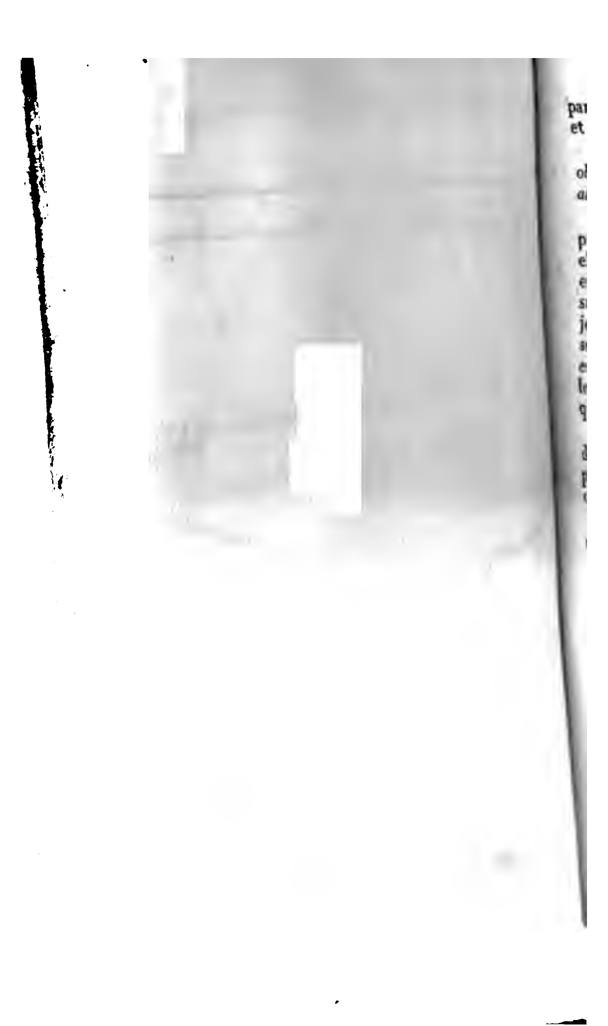
1977. Lorsque la gauche de l'ennemi sera entièrement battue, et que la droite de l'armée se formera sur le terrain qu'il occupait, les divisions, brigades, bataillons, se rapprocheront l'une de l'autre, et à pousser à former deux lignes contigües, jusqu'à ce que l'ennemi, sur le front ce premier avantage, soit supposé en déroute. l'armée, arrivée au point P, soit supposée avoir mis l'ennemi entièrement en déroute.

1978. Cet ordre oblique par échelons

Pl. II.



Ordre de marche de front, suivi d'un ordre oblique par échelons, les colonnes déployant par le centre.



par la gauche, et en déployant les colonnes par la droite et par la gauche.

1979. — *Ordre de marche suivi d'un ordre de bataille oblique pris, les colonnes se présentant à l'ennemi sur un alignement parallèle à son front.*

1980. L'armée marchant dans l'ordre accoutumé, un premier signal l'avertira qu'elle approche du terrain où elle doit se déployer; les colonnes observeront alors entre elles les distances prescrites pour le déploiement sur le centre. Mais, comme cette manœuvre a pour objet de tromper l'ennemi en lui présentant les colonnes sur un alignement parallèle à son front, et de prendre ensuite l'ordre oblique par des mouvemens en arrière, les colonnes marcheront toujours à même hauteur jusqu'au moment du déploiement à distances serrées, etc.

1981. Au troisième signal, qui se fera quand les têtes de colonnes seront à environ 1,200 pas de l'ennemi, la première et seconde colonnes se déploieront au pas accéléré, et comme dans l'exemple précédent.

1982. Toutes les autres feront demi-tour à droite, et marcheront par le même chemin qu'elles auront tenu : la troisième, 1,200 pas; la quatrième, 1,800, et la cinquième, 2,400.

1983. Lorsque chacune de ces colonnes aura fait le nombre de pas qui lui est prescrit, elle fera front, se déploiera par le centre, et formera ensuite l'échelon oblique par division, par brigade ou par bataillon, comme dans la manœuvre précédente.

1984. L'artillerie qui est à la tête de la seconde colonne d'infanterie se portera, au grand trot, au renfort de celle de la première; celle de la troisième suivra le mouvement de sa colonne.

1985. Les brigades de seconde ligne des seconde et troisième colonnes d'infanterie se mettront, dès le premier signal, en mesure de se déployer, les premières derrière la droite de la première ligne d'infanterie, et les secondes derrière la seconde ligne.

1986. L'avant-garde se retirera par les intervalles du centre, et se placera comme dans l'exemple précédent aussitôt que l'aile droite de cavalerie sera déployée, e

marchera sur-le-champ à l'ennemi. (*Voyez la Manœu-*
vre précédente.)

1987. L'armée étant arrivée en O P, et l'ennemi étant battu, elle s'arrêtera, redressera ses lignes, se reposera pour se remettre en ordre de marche et rentrer. On exécutera la même manœuvre par la gauche.

1988. — *Ordre de marche suivi d'un ordre de batail-*
oblique sur le centre. (Planche X.)

1989. On suppose l'ennemi posté en A B, ayant son centre dans une position hasardée et susceptible d'at-taque.

1990. L'armée ma [illegible] dans l'ordre accoutumé, [illegible] son centre celui de l'e[illegible] le général, voul[illegible] tirer un coup de can[illegible] nemi, et ref[illegible]viendra qu'elle approch[illegible] de l'avant-g[illegible]mer.

[illegible] du terrain [illegible]eront entre elles les di[illegible] 1991. [illegible] déploiement se fait sur le tances pr[illegible] centre.

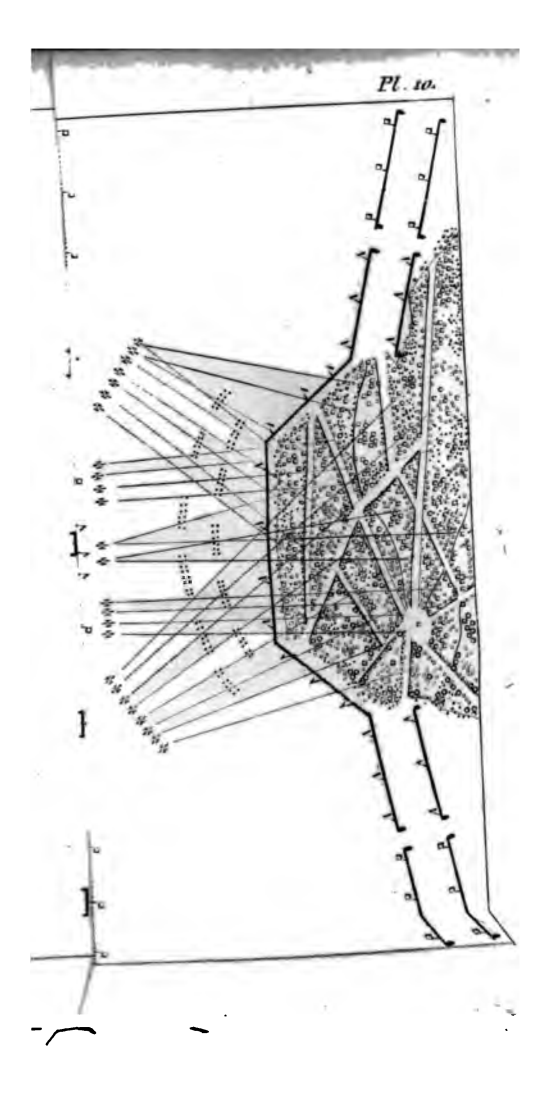
1992. La colonne du centre suivra l'avant-garde; la seconde et la quatrième se laisseront dépasser par elle de 800 pas, et elles dépasseront de la même distance la première et la cinquième.

1993. Les deux brigades de la queue de la second[e] et de la quatrième colonne dirigeront leur marche pour se rapprocher de la colonne du centre, afin de pouvoir, dans la formation de l'ordre de bataille, se déployer en seconde ligne derrière les troupes qui composent c[ette] colonne.

1994. Un second coup de canon avertira les col[onnes] de se préparer au déploiement; alors elles se f[orme]-ront par divisions en colonnes serrées.

1995. Chaque colonne de cavalerie enverra en[même] temps les vingt escadrons de sa tête pour aller a[u] trot manœuvrer à la hauteur de l'avant-garde. C[es esca]-drons observeront de s'étendre le plus qu'ils p[ourront] afin de tromper l'ennemi sur l'alignement que [doit] prendre et l'objet de la disposition.

1996. Les vingt escadrons de la queue de c[haque co]-lonne de cavalerie partiront en même temp[s au] trot, en passant le plus près possible des c[olonnes]


Pl. 10.



fanterie, afin de cacher leur marche à l'ennemi. Ils se porteront derrière la colonne du centre.

1997. Lorsque la tête de la colonne d'infanterie arrivera à 300 pas de l'avant-garde, supposée arrêtée à 1,200 pas de l'ennemi, il sera fait un troisième signal.

1998. A ce signal, les six bataillons de grenadiers de l'avant-garde se reformeront promptement, de façon à pouvoir faire la tête de l'attaque sur le centre de l'ennemi.

1999. L'artillerie de la colonne du centre se formera au grand trot, en avant et sur les flancs de l'avant-garde, afin de commencer son feu.

2000. La colonne du centre se déploiera sur une ligne; la seconde ligne sera formée de six brigades, dont trois de la tête de la seconde colonne, et trois de la tête de la quatrième.

2001. Les quarante escadrons, arrivés des ailes, formeront une troisième ligne derrière elle.

2002. Les quarante escadrons, partis en avant des ailes, reviendront rapidement se former sur une ligne oblique, en échelons, à la droite et à la gauche de l'armée.

2003. Le reste de l'infanterie de la seconde et de la quatrième colonnes, se déploiern sur une ligne oblique, par échelons, appuyant à la ligne contiguë que formera l'infanterie du centre.

2004. Les deux autres colonnes se déploieront, chacune trois brigades en première ligne, une en seconde, et formeront l'oblique par échelons.

2005. Si le terrain le permet, les deux régimens de dragons se formeront en ligne avec l'avant-garde, afin de la soutenir dans l'attaque; mais si c'est une affaire de poste, et qu'ils y soient inutiles, ils passeront rapidement par les intervalles de l'ordre de bataille, et iront se former derrière la ligne de cavalerie.

2006. Dans cet ordre, l'armée formera une espèce d'angle brisé à son sommet, c'est-à-dire que son centre se présentant de front à l'ennemi, ses ailes seront repliées et se refuseront à lui par le moyen de l'oblique.

2007. *Dès que l'avant-garde sera déployée, elle marchera à l'ennemi*, soutenue par les deux lignes

centre. L'attaque se fera en ligne ou en éc
suivant la nature du poste qu'occupera l'enne
sera rafraîchie continuellement par les li
centre, et, s'il est besoin, par celles de l'obl

2008. Le centre de l'ennemi étant enfon
de l'armée marchera en avant, et prendra sur
les lignes à revers, tandis que les deux aile
blique, continuant le même mouvement que
se porteront à son appui, et attaqueront l'en
front.

2009. Le centre de l'armée étant arrivée au
et les ailes aux points *P Q*, ce qui suppose q
séparé l'ennemi en deux, et mis en déroute
halte, et après le repos on rentrera.

2010. On exécutera le même ordre, toute
lonnes se présentant en front parallèle à la
l'ennemi, et les ailes ne prenant l'oblique q
ment du déploiement.

2011. — *Application des Manœuvres précéd
terrains et aux circonstances.*

2011. A la guerre, la nature des terrains e
constances ne peut souvent être prévue; on n
donc préméditer les mouvemens, et c'est o
ment le moment qui les détermine. C'est po
n'y aura peut-être pas une circonstance où
dans le cas d'exécuter, par des combinaison
ment semblables, une seule des manœuvres q
nent d'être décrites. Mais quelque variées q
les combinaisons, c'est cependant par le mên
nisme qu'on les exécute. Ce mécanisme conn
primitif et les principes d'ordre de bataille
conçus, les chefs et les troupes s'étant formés
d'œil et l'intelligence par des manœuvres si
raisonnées, on étendra la sphère de l'instru
on la rendra plus intéressante, en manœuvrant
et toujours d'après les terrains variés, tels qu
les offrira; car tel est l'avantage de cette di
de l'armée et de ses ordres de marche, qu'el
rapidement et suivant les circonstances, pre
ordre de bataille quelconque, renforcer o
telle ou telle partie de cet ordre. Le général

la tête de son avant-garde, a derrière lui toutes ses ɔlonnes qu'il dirige, avance, retarde, arrête et déploie ıivant ses projets.

2012. L'armée débouchant dans la plaine *A*, pour ller attaquer l'ennemi occupant la position *B C*, le énéral arrive à la tête de l'avant-garde en *E*. Il voit ue la gauche de l'ennemi est susceptible d'être attaquée : débordée, et sur-le-champ il fera donner les signaux our que l'armée se dispose à prendre l'ordre oblique ar la droite.

2013. Il instruira les chefs de divisions des points ır lesquels ils doivent diriger les colonnes, des points 'alignement des ailes, de la manière dont ces colonnes ɔivent se déployer, et de l'objet général de la dispotion qu'il aura déterminée, en saisissant, d'un coup-'œil, les avantages que le terrain offre aux parties ffensives et défensives de son ordre de bataille.

2014. Il fera, en conséquence, diriger la première : la deuxième colonne sur le point *F*, parce qu'il ɔudra profiter de la plaine pour former sa droite, : attaquer la gauche, faible et découverte, de l'ennemi.

2015. Il fera arrêter la troisième colonne sur les hauurs *I*, afin d'y donner une position défensive à la artie de son ordre de bataille qu'il veut refuser; et, à ɔuvert par ses hauteurs, il portera à sa droite les briıdes de seconde ligne de cette colonne, afin qu'elles formeut la seconde ligne de sa seconde colonne, qui : déploiera toute en première ligne.

2016. A couvert par ces mêmes hauteurs, les vingt ;cadrons de la queue de la colonne de gauche se porront en renfort à la droite, pour former la seconde gne de la première colonne, qui se déploiera toute ı première ligne.

2017. S'il avait besoin même d'un plus grand renrt d'infanterie, à cette droite, il en tirerait des briıdes des deuxièmes lignes de la quatrième colonne, ı il se mettrait à portée d'en tirer, en les faisant pprocher des hauteurs de son centre, et laissant alors oins d'infanterie à la gauche.

2018. Il laissera sur le rideau *H* quelques troupe

les cas, les échelons seront placés chacun en arrière de celui qui est à sa droite.

1972. L'armée, ayant achevé son déploiement, formera deux lignes de la même manière et de la même force que dans la manœuvre précédente; mais ici l'oblique sera en échelons, les divisions, brigades, bataillons qui les formeront, étant rangés parallèlement au front de l'ennemi, et s'éloignant de lui successivement de la droite à la gauche, tandis que l'aile droite, qui devra commencer l'attaque, formera une espèce de marteau en avant de cette obliquité.

1973. La cavaler[illegible] son mouvement comme il est dit dans la ma[illegible] précédente. Lorsqu'elle aura battu celle de l'e[illegible] toute l'infanterie de la droite marchera d'abo[illegible]nt, le reste de l'armée s'appuyant à elle, et su[illegible] mouvement, observant toujours avec soin la d[illegible] l'obliquité prescrite.

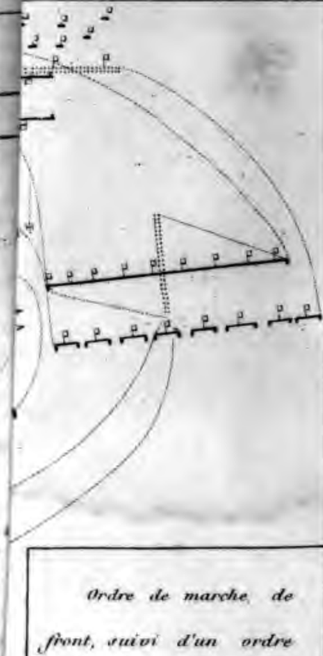
1974. Si la droite a [illegible] secours, elle sera renforcée successivement pa[illegible] les brigades de la ligne, l'ordre de bataille ne faisant alors que se raccourcir, et les bataillons destinés à renforcer la droite n'ayant qu'à marcher par le flanc, ou en demi-quart de conversion, pour se porter à l'attaque.

1975. A mesure qu'elle aura du succès, et que la droite se portera en avant, l'armée appuiera à elle, et suivra son mouvement, de manière à ne jamais s'en désunir, chaque bataillon portant, pour cela, son aile gauche en demi-quart de conversion, afin de marcher plus facilement vers le flanc.

1976. Le but de l'aile droite sera de gagner toujours du terrain sur la droite, pour prendre l'ennemi à revers et se former sur son flanc.

1977. Lorsque la gauche de l'ennemi sera entièrement battue, et que la droite de l'armée sera formée sur le terrain qu'il occupait, les divisions, brigades, bataillons, se rapprocheront l'une de l'autre de manière à former deux lignes contiguës, et à pousser ainsi de front ce premier avantage, jusqu'à ce que la droite de l'armée, arrivée au point P, soit supposée avoir mis l'ennemi entièrement en déroute.

1978. Cet ordre oblique par échelons peut s'exécuter



Ordre de marche de front, suivi d'un ordre oblique par échelons, les colonnes déployant par le centre.





he, et en déployant les colonnes par la droite auche.

Ordre de marche suivi d'un ordre de bataille ɪ, les colonnes se présentant à l'ennemi sur un parallèle à son front.

armée marchant dans l'ordre accoutumé, un gnal l'avertira qu'elle approche du terrain où e déployer; les colonnes observeront alors les distances prescrites pour le déploiement re. Mais, comme cette manœuvre a pour ob- ıper l'ennemi en lui présentant les colonnes ,nement parallèle à son front, et de prendre rdre oblique par des mouvemens en arrière, es marcheront toujours à même hauteur jus- ıent du déploiement à distances serrées, etc.

ı troisième signal, qui se fera quand les têtes es seront à environ 1,200 pas de l'ennemi, la ıt seconde colonnes se déploieront au pas ac- comme dans l'exemple précédent.

ɔutes les autres feront demi-tour à droite, et ıt par le même chemin qu'elles auront tenu : e, 1,200 pas; la quatrième, 1,800, et la cin- ,400.

ıorsque chacune de ces colonnes aura fait le e pas qui lui est prescrit, elle fera front, se par le centre, et formera ensuite l'échelon ır division, par brigade ou par bataillon, ns la manœuvre précédente.

'artillerie qui est à la tête de la seconde co- fanterie se portera, au grand trot, au renfort e la première; celle de la troisième suivra le ıt de sa colonne.

es brigades de seconde ligne des seconde et colonnes d'infanterie se mettront, dès le pre- l, en mesure de se déployer, les premières droite de la première ligne d'infanterie, et es derrière la seconde ligne.

'avant-garde se retirera par les intervalles du se placera comme dans l'exemple précéden l'aile droite de cavalerie sera déployée, e

marchera sur-le-champ à l'ennemi. (*Voyez la Manœuvre précédente.*)

1987. L'armée étant arrivée en O P, et l'ennemi étant battu, elle s'arrêtera, redressera ses lignes, se reposera pour se remettre en ordre de marche et rentrer. On exécutera la même manœuvre par la gauche.

1988. — *Ordre de marche suivi d'un ordre de bataille oblique sur le centre.* (Planche X.)

1989. On suppose l'ennemi posté en A B, ayant son centre dans une position hasardée et susceptible d'attaque.

1990. L'armée en ma ns l'ordre accoutumé, le général, voulant attaqu on centre celui de l'ennemi, et refuser ses a irer un coup de canon de l'avant-garde, ce q endra qu'elle approche du terrain où elle do r.

1991. Les colo nt entre elles les distances prescrites loiement se fait sur le centre.

1992. La colonne du centre suivra l'avant-garde; la seconde et la quatrième se laisseront dépasser par elle de 800 pas, et elles dépasseront de la même distance la première et la cinquième.

1993. Les deux brigades de la queue de la seconde et de la quatrième colonne dirigeront leur marche pour se rapprocher de la colonne du centre, afin de pouvoir, dans la formation de l'ordre de bataille, se déployer en seconde ligne derrière les troupes qui composent cette colonne.

1994. Un second coup de canon avertira les colonnes de se préparer au déploiement; alors elles se formeront par divisions en colonnes serrées.

1995. Chaque colonne de cavalerie enverra en même temps les vingt escadrons de sa tête pour aller au grand trot manœuvrer à la hauteur de l'avant-garde. Ces escadrons observeront de s'étendre le plus qu'ils pourront, afin de tromper l'ennemi sur l'alignement que l'on veut prendre et l'objet de la disposition.

1996. Les vingt escadrons de la queue de chaque colonne de cavalerie partiront en même temps au grand trot, en passant le plus près possible des colonnes d'

Pl. 10.





anterie, afin de cacher leur marche à l'ennemi. Ils se porteront derrière la colonne du centre.

1997. Lorsque la tête de la colonne d'infanterie arrivera à 300 pas de l'avant-garde, supposée arrêtée à 1,200 pas de l'ennemi, il sera fait un troisième signal.

1998. A ce signal, les six bataillons de grenadiers de l'avant-garde se reformeront promptement, de façon à pouvoir faire la tête de l'attaque sur le centre de l'ennemi.

1999. L'artillerie de la colonne du centre se formera au grand trot, en avant et sur les flancs de l'avant-garde, afin de commencer son feu.

2000. La colonne du centre se déploiera sur une ligne; la seconde ligne sera formée de six brigades, dont trois de la tête de la seconde colonne, et trois de la tête de la quatrième.

2001. Les quarante escadrons, arrivés des ailes, formeront une troisième ligne derrière elle.

2002. Les quarante escadrons, partis en avant des ailes, reviendront rapidement se former sur une ligne oblique, en échelons, à la droite et à la gauche de l'armée.

2003. Le reste de l'infanterie de la seconde et de la quatrième colonnes, se déploiera sur une ligne oblique, par échelons, appuyant à la ligne contiguë que formera l'infanterie du centre.

2004. Les deux autres colonnes se déploieront, chacune trois brigades en première ligne, une en seconde, et formeront l'oblique par échelons.

2005. Si le terrain le permet, les deux régimens de dragons se formeront en ligne avec l'avant-garde, afin de la soutenir dans l'attaque; mais si c'est une affaire de poste, et qu'ils y soient inutiles, ils passeront rapidement par les intervalles de l'ordre de bataille, et iront se former derrière la ligne de cavalerie.

2006. Dans cet ordre, l'armée formera une espèce d'angle brisé à son sommet, c'est-à-dire que son centre se présentant de front à l'ennemi, ses ailes seront repliées et se refuseront à lui par le moyen de l'oblique.

2007. Dès que l'avant-garde sera déployée, elle marchera à l'ennemi, soutenue par les deux lignes de

centre. L'attaque se fera en ligne ou en échiquier, suivant la nature du poste qu'occupera l'ennemi; elle sera rafraîchie continuellement par les lignes de centre, et, s'il est besoin, par celles de l'oblique.

2008. Le centre de l'ennemi étant enfoncé, celui de l'armée marchera en avant, et prendra sur-le-champ les lignes à revers, tandis que les deux ailes de l'oblique, continuant le même mouvement que ci-dessus, se porteront à son appui, et attaqueront l'ennemi de front.

2009. Le centre de l'armée étant arrivée au point O, [illegible] qui suppose qu'on aura [illegible] et les ailes aux points *P* [illegible] s en déroute, on les séparé l'ennemi en deux, [illegible] rera. halte, et après le repos o[illegible] ordre, toutes les co-

2010. On exécutera le [illegible] parallèle à la ligne de lonnes se présentant e[illegible] ant l'oblique qu'on aura l'ennemi, et les ailes r[illegible] ment du déploiement.

2011. — *Application de*[illegible]*anœuvres précédentes aux terrains et aux circonstances.*

2011. A la guerre, la nature des terrains et des circonstances ne peut souvent être prévue; on ne saurait donc préméditer les mouvemens, et c'est ordinairement le moment qui les détermine. C'est pourquoi l'on sait... n'y aura peut-être pas une circonstance où l'on ... dans le cas d'exécuter, par des combinaisons absolument semblables, une seule des manœuvres qui viennent d'être décrites. Mais quelque variées que soient les combinaisons, c'est cependant par le même mécanisme qu'on les exécute. Ce mécanisme connu, l'ordre primitif et les principes d'ordre de bataille une fois conçus, les chefs et les troupes s'étant formés le coup d'œil et l'intelligence par des manœuvres simples et raisonnées, on étendra la sphère de l'instruct... on la rendra plus intéressante, en manœuvrant ... et toujours d'après les terrains variés, tels que ... les offrira; car tel est l'avantage de cette dis... de l'armée et de ses ordres de marche, qu'el... rapidement et suivant les circonstances, pre... ordre de bataille quelconque, renforcer ... telle ou telle partie de cet ordre. Le général

la tête de son avant-garde, a derrière lui toutes ses
olonnes qu'il dirige, avance, retarde, arrête et déploie
uivant ses projets.

2012. L'armée débouchant dans la plaine *A*, pour
ller attaquer l'ennemi occupant la position *B C*, le
énéral arrive à la tête de l'avant-garde en *E*. Il voit
ue la gauche de l'ennemi est susceptible d'être attaquée
: débordée, et sur-le-champ il fera donner les signaux
our que l'armée se dispose à prendre l'ordre oblique
ar la droite.

2013. Il instruira les chefs de divisions des points
ır lesquels ils doivent diriger les colonnes, des points
'alignement des ailes, de la manière dont ces colonnes
oivent se déployer, et de l'objet général de la dispo-
tion qu'il aura déterminée, en saisissant, d'un coup-
'œil, les avantages que le terrain offre aux parties
fensives et défensives de son ordre de bataille.

2014. Il fera, en conséquence, diriger la première
: la deuxième colonne sur le point *F*, parce qu'il
udra profiter de la plaine pour former sa droite,
: attaquer la gauche, faible et découverte, de l'en-
emi.

2015. Il fera arrêter la troisième colonne sur les hau-
urs *I*, afin d'y donner une position défensive à la
artie de son ordre de bataille qu'il veut refuser; et, à
ouvert par ses hauteurs, il portera à sa droite les bri-
ades de seconde ligne de cette colonne, afin qu'elles
forment la seconde ligne de sa seconde colonne, qui
déploiera toute en première ligne.

2016. A couvert par ces mêmes hauteurs, les vingt
scadrons de la queue de la colonne de gauche se por-
eront en renfort à la droite, pour former la seconde
gne de la première colonne, qui se déploiera toute
n première ligne.

2017. S'il avait besoin même d'un plus grand ren-
ort d'infanterie, à cette droite, il en tirerait des bri-
ades des deuxièmes lignes de la quatrième colonne,
il se mettrait à portée d'en tirer, en les faisant
pprocher des hauteurs de son centre, et laissant alors
oins d'infanterie à la gauche.

2018. Il laissera sur le rideau *H* quelques troupes

légères, et f[illegible]a filer, derrière ce rideau, toute son avant-garde[illegible] pour en renforcer sa droite.

2019. Il [illegible] fitera des bois qui sont en avant de ses colonnes [illegible]uche, pour menacer la droite de l'ennemi, et [illegible]ager à y porter son attention. Il ordonnera, à cet [illegible]et, à la quatrième et cinquième colonne de manœuvrer le long de la lisière des bois, d'y présenter plusi[illegible]rs têtes à distances ouvertes; de faire, en un mot, la [illegible]us grande ostentation possible de force et d'offensive, pour se replier ensuite, venir se mettre en bataille sur la lisière des bois, et concourir, par là, à l'objet g[illegible]n.

2020. L[illegible]omposent la quatrième colonne for[illegible] la gauche de l'armée les 20 escadrons qui res[illegible] cinquième viendront rapidement se former d[illegible] trouée qui est entre le bois et les hauteurs du [illegible]

2021. Il ne s'assujétira [illegible] on peut le voir sur le plan, à aucune régularité [illegible]alignement et dans l'obliquité de la disposition. Son centre se trouvera fort en arrière du degré d'obliquité que nous avons établi dans l'ordre des principes, parce qu'il aura voulu profiter des hauteurs pour le tenir plus hors de mesure de l'ennemi; sa gauche sera placée fort en avant, parce qu'elle est couverte par des bois où certainement l'ennemi ne viendra pas l'attaquer, et où elle fait en quelque manière bastion sur la courtine de son ordre de bataille. L'objet de sa disposition n'en aura pas moins tous les avantages de l'ordre oblique, puisqu'il refuse et tient hors de la portée de l'ennemi le centre et la gauche de son armée.

2022. Cet exemple fait voir comment l'ordre oblique doit s'appliquer aux terrains; celui qui suit montrera comment, ayant déterminé, d'après la première disposition, qu'on formerait l'ordre oblique sur un point, et l'armée ayant en conséquence commencé son mouvement, si cet ennemi vient à changer sa disposition, on pourra rapidement changer le plan d'attaque, et former l'ordre oblique sur un autre point. (*Pl.* XII.)

2023. L'armée se met en marche dans l'ordre accoutumé pour aller attaquer l'ennemi, posté en A B, [illegible]

Ordre de marche, suivi de la formation d'un ordre oblique adapté au terrain.



de le reconnaître, le général voit que le centre
position est inexpugnable, que la droite pré-
s difficultés, et que la gauche est, par la nature
n, la partie la moins forte et la plus accessi-
e détermine, en conséquence, à attaquer par
, et fait commencer à son armée les mouve-
cessaires pour former l'ordre oblique sur cette

Cependant, arrivé plus à portée de l'ennemi,
uant d'observer de plus en plus sa position et
emens que son approche lui fait faire dans sa
on, il voit que l'ennemi, je suppose, comptant
nté de sa droite, et craignant la faiblesse de
e, y porte la plus grande et la meilleure partie
oupes; il voit qu'au moyen de ce changement
sition, cette gauche, qui, dans l'aspect primi-
vait paru et était en effet le côté le plus faible,
par le nombre et l'espèce de troupes qu'on y
point le moins susceptible d'attaque, tandis
roite, plus difficile par le terrain, reste pres-
ndonnée à ses forces locales, et n'est défendue
un petit nombre de troupes : sur-le-champ il
de projet, et se résout à former son ordre obli-
la gauche.

Un signal indique ce changement à ses co-
qui alors prennent par la gauche l'échelon
ité qu'elles avaient commencé par la droite.
quelques parties de troupes en marche vers ce
point, elles s'arrêtent pour se diriger vers la
dont elles avaient été détachées.

Le général envoie aussitôt aux colonnes des
sûrs, qui leur montrent la nouvelle disposition
it prendre, la direction qu'elles doivent suivre,
oints où elles doivent se former. Il se porte en
emps à la gauche de l'armée, afin de suivre la
n de la partie intéressante du mouvement. Sui-
première disposition, il devait former l'ordre
sur la droite, renforcer cette aile de cavalerie
;t escadrons tirés de la gauche, et la former
pour attaquer la gauche de l'ennemi; sa pre-

seconde li ;ne, de la seconde et troisième colonnes, et des tr pes de son avant-garde, devait appuyer cette et engager l'attaque de concert avec elle tan le reste de ses troisième, quatrième ci colonnes devait se déployer en arrière é et, à la faveur des avantages du pays, te de mesure de l'ennemi.

20 se décide, d'après les mouvemens de l'ennemi, endre l'oblique par la gauche, et voici comment il prend:

2028. a droite de l'ennemi, à l'exception d'une petite partie de il a laissé une vingtaine d'escadrons, et teurs de difficile accès, fortifiées encore pa tes et des batteries, c'est-à-dire que cette incomparablement assise que la gauch t dans une plaine découverte; mais l' comptant un peu trop les avantages du terr dégarni de troupes, a laissé que celles sur lesquelles il pouvait le compter, afin de renforcer considérablement sa gauche, pour laquelle la nature du pays, la facilité des débouchés, et la vue de la première disposition d'attaque ont donné lieu de craindre. C'est là la faute que le général de notre armée, et pour cet effet, il voie ordre à sa colonne de cavalerie de la gauche, laquelle est rejointe, chemin faisant, par les escadrons qui avaient déjà commencé à se porter à droite, de se diriger sur le point D, marchant à distances serrées, et tâchant, le plus qu'il est possible, de cacher sa force.

2029. L'objet de cette cavalerie est, au signal du déploiement, de se mettre en bataille vis-à-vis des escadrons de la droite de l'ennemi; de profiter de sa supériorité pour les déborder, pour les tourner s'il se peut, en portant quelques escadrons en arrière du ravin auquel ils appuient, et enfin, de les charger vigoureusement, tandis que l'infanterie, qui est à droite, attaque de même la droite de l'infanterie ennemie.

2030. La première colonne de gauche, composée de vingt-huit bataillons d'infanterie, y compris

flanc, traverse le grand bois E, s'avance, à
serrée, vers le point F; arrivée à ce point, se
toute sur une ligne, et soutenue en seconde
six brigades des seconde et troisième colonnes
terie de gauche, et de plus, renforcée par les
ers et dragons de l'avant-garde, qui viennent
r à sa droite.

Cette disposition prise, elle marche sur-le-
à l'ennemi, profite du premier avantage de la
e pour tourner le grand rideau F, auquel ap-
les redoutes de la droite, et finit, selon toute
ce, par emporter une position où l'ennemi, in-
soit par le nombre, soit par l'espèce de trou-
a que peu de résistance à lui opposer.

La seconde colonne d'infanterie se porte sur
teurs G, qui, disposées comme à dessein, s'é-
en s'éloignant de l'ennemi, et elle s'y forme
seule ligne, ayant sa gauche couverte par les
de l'avant-garde : les trois brigades de seconde
cette colonne se sont portées en seconde ligne
la gauche, comme on l'a dit ci-devant.

La troisième colonne d'infanterie se forme
e sur la lisière du bois H; ce bois, qui est en-
s en arrière que les hauteurs G, cache sa force
urnit une position favorable; les trois brigades
nde ligne de cette colonne ont fait le même
ent que celles de la deuxième colonne.

Ces deux colonnes ne prennent toutefois leurs
ions en arrière qu'au moment du déploiement
; jusque-là, elles doivent se montrer en avant
teurs, présenter plusieurs têtes de colonnes
ces ouvertes, et paraître menacer le centre et la
e l'ennemi.

C'est enfin la cinquième colonne qui est par-
ment chargée de lui donner le change, et en
ence elle s'avance audacieusement à travers la
plaine, comme si elle devait en effet commen-
aque, ainsi que dans la première disposition,
ge en *plusieurs* colonnes à distances très-ou-
uis, au signal du déploiement général, se re-
... bataille sous

la protection de l'infanterie de la droite du han
où la brigade du flanc s'est jetée.

2036. Parcourant le plan, on voit l'effet gén
cette disposition, la facilité avec laquelle on l'
l'illusion que son exécution doit produire sur l'e
et les apparences du succès infaillible qui doi
sulter pour l'attaquant.

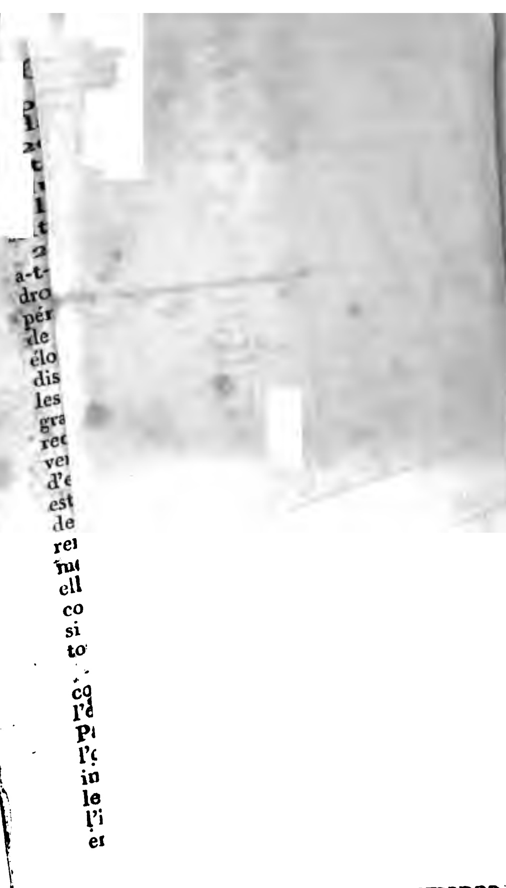
2036. En effet, que peut faire l'ennemi?
a-t-il démêlé le but de la nouvelle dispositio
droite est déjà attaquée par des forces infini
périeures. Cherchera-t-il à manœuvrer de sa
de son centre pour se porter sur les parties
éloignées de l'obliquité? Celles-ci sont à une
distance de lui, qu'il y a à parier qu'il sera r
les désastres de sa droite, avant qu'il ait ac
grand mouvement. D'ailleurs cet oblique n
reculer devant lui, appuyant toujours, en s
vers la gauche de l'armée, afin de ne pas
d'elle. Portera-t-il des renforts à son aile at
est apparent qu'ils n'arriveront que pour êt
de la défaite de cette aile. Enfin, quand
renforts parviendraient à y rétablir le comb
même la bataille serait perdue pour l'armée q
elle n'a qu'une de ses ailes engagée : cette ai
couverte par les autres parties de la dispos
si l'attaque échoue, il est presque impossi
tourne en déroute.

2037. C'est un avantage bien grand et
connu, que celui de se tenir en colonne jusq
l'ordre de bataille qu'on veut prendre soit c
Par là l'on tient parfaitement son armée dan
l'on peut la manier rapidement, faire des m
intérieurs qui échappent à l'ennemi, lui fair
le menacer tantôt sur un point, tantôt sur
l'induire en erreur, et cependant ne jamais
en prise.

2038. Soit une armée parfaitement instru
sources qu'offrent les principes de tactique
che dans l'ordre ordinaire, et se portant pou
l'ennemi. Là le général qui la commande re
la tête de son avant-garde, sa position e



disposition sera la grande plaine D, et il



rei
nu
ell
co
si
to
co
l'é
P
l'c
in
le
l'i
er

La le général qui la commande
son avant-garde, sa position

·lle il compte se défendre. S'il trouve un
c'est sur lui qu'il forme rapidement sa
ıttaque. S'il n'en trouve pas, il se met
vis-à-vis de lui ; il cherche à lui donner
emploie toutes les ressources du terrain
que pour lui faire illusion sur son projet.
it un mouvement offensif sur une de ses
faire dégarnir son centre ou son autre
ner une attaque réelle. Là il lui présente
à distances ouvertes; ici il lui en pré-
ıces serrées : il fait tant, en un mot, que
n'est pas aussi habile que lui, il prend
andonne ou occupe un poste qui le met
bien s'affaiblit sur un point, soit en y
peu de troupes ou de l'arme propre à le
t en y laissant les troupes les moins bon-
mée, et alors cette faute est saisie, et le
:, manœuvrier, porte sur-le-champ ses ef-
e partie faible. Si enfin l'ennemi ne se
ni par sa position, ni par sa disposition,
ui n'a rien engagé, se retire, prend une
tend une occasion plus favorable, sans
n se retirant, un aveu d'infériorité ; car
:ant souvent cette manœuvre qu'il trou-
te occasion favorable.

e de marche de flanc, suivi d'un ordre de
ınt, pris d'après la circonstance inopinée
l'ennemi sur la tête de la marche. (Plan-

née en ordre de marche comme en A B,
prévenu que l'ennemi, qui lui a dérobé
paraît en C D, et vient de front à l'ar-
aquer dans son mouvement.
porte sur-le-champ à la tête des colonnes,
son avant-garde, et ayant reconnu l'en-
de suite sa disposition pour le recevoir.
:ant de lui, et sur la droite, est un ruis-
ıche duquel s'étend une lisière de hau-
c'est à ce ruisseau qu'il va appuyer sa
dant ensuite le long de ces hauteurs. La
isposition sera la grande plaine D . . .



[redacted]

anterie, afin de cacher leur marche à l'ennemi. Ils se porteront derrière la colonne du centre.

1997. Lorsque la tête de la colonne d'infanterie arrivera à 300 pas de l'avant-garde, supposée arrêtée à 1,200 pas de l'ennemi, il sera fait un troisième signal.

1998. A ce signal, les six bataillons de grenadiers de l'avant-garde se reformeront promptement, de façon à pouvoir faire la tête de l'attaque sur le centre de l'ennemi.

1999. L'artillerie de la colonne du centre se formera au grand trot, en avant et sur les flancs de l'avant-garde, afin de commencer son feu.

2000. La colonne du centre se déploiera sur une ligne; la seconde ligne sera formée de six brigades, dont trois de la tête de la seconde colonne, et trois de la tête de la quatrième.

2001. Les quarante escadrons, arrivés des ailes, formeront une troisième ligne derrière elle.

2002. Les quarante escadrons, partis en avant des ailes, reviendront rapidement se former sur une ligne oblique, en échelons, à la droite et à la gauche de l'armée.

2003. Le reste de l'infanterie de la seconde et de la quatrième colonnes, se déploiera sur une ligne oblique, par échelons, appuyant à la ligne contiguë que formera l'infanterie du centre.

2004. Les deux autres colonnes se déploieront, chacune trois brigades en première ligne, une en seconde, et formeront l'oblique par échelons.

2005. Si le terrain le permet, les deux régimens de dragons se formeront en ligne avec l'avant-garde, afin de la soutenir dans l'attaque; mais si c'est une affaire de poste, et qu'ils y soient inutiles, ils passeront rapidement par les intervalles de l'ordre de bataille, et iront se former derrière la ligne de cavalerie.

2006. Dans cet ordre, l'armée formera une espèce d'angle brisé à son sommet, c'est-à-dire que son centre se présentant de front à l'ennemi, ses ailes seront repliées et se refuseront à lui par le moyen de l'oblique.

2007. Dès que l'avant-garde sera déployée, elle marchera à l'ennemi, soutenue par les deux lignes du

centre. L'attaque se fera en ligne ou en échiquier, suivant la nature du poste qu'occupera l'ennemi; elle sera rafraîchie continuellement par les lignes du centre, et, s'il est besoin, par celles de l'oblique.

2008. Le centre de l'ennemi étant enfoncé, celui de l'armée marchera en avant, et prendra sur-le-champ les lignes à revers, tandis que les deux ailes de l'oblique, continuant le même mouvement que ci-dessus, se porteront à son appui, et attaqueront l'ennemi de front.

2009. Le centre de l'armée étant arrivée au point O et les ailes aux points P [illegible] qui suppose qu'on aura séparé l'ennemi en deux [illegible] en déroute, on fera halte, et après le repos [illegible]era.

2010. On exécutera le [illegible] ordre, toutes les colonnes se présentant e[illegible]arallèle à la ligne de l'ennemi, et les ailes [illegible]t l'oblique qu'au moment du déploiement.

2011. — *Application [illegible] [man]œuvres précédentes aux terrains et aux circonstan[ces].*

2011. A la guerre, la nature des terrains et des circonstances ne peut souvent être prévue; on ne saurait donc préméditer les mouvemens, et c'est ordinairement le moment qui les détermine. C'est pourquoi il n'y aura peut-être pas une circonstance où l'on soit dans le cas d'exécuter, par des combinaisons absolument semblables, une seule des manœuvres qui viennent d'être décrites. Mais quelque variées que soient les combinaisons, c'est cependant par le même mécanisme qu'on les exécute. Ce mécanisme connu, l'objet primitif et les principes d'ordre de bataille une fois conçus, les chefs et les troupes s'étant formés le coup d'œil et l'intelligence par des manœuvres simples et raisonnées, on étendra la sphère de l'instruction, et on la rendra plus intéressante, en manœuvrant ensuite et toujours d'après les terrains variés, tels que le pays les offrira; car tel est l'avantage de cette disposition de l'armée et de ses ordres de marche, qu'elle peut rapidement et suivant les circonstances, prendre un ordre de bataille quelconque, renforcer ou refuser telle ou telle partie de cet ordre. Le général, marchant

la tête de son avant-garde, a derrière lui toutes ses ɔlonnes qu'il dirige, avance, retarde, arrête et déploie ıivant ses projets.

2012. L'armée débouchant dans la plaine *A*, pour ller attaquer l'ennemi occupant la position *B C*, le énéral arrive à la tête de l'avant-garde en *E*. Il voit ue la gauche de l'ennemi est susceptible d'être attaquée : débordée, et sur-le-champ il fera donner les signaux our que l'armée se dispose à prendre l'ordre oblique ar la droite.

2013. Il instruira les chefs de divisions des points ır lesquels ils doivent diriger les colonnes, des points alignement des ailes, de la manière dont ces colonnes ɔivent se déployer, et de l'objet général de la dispotion qu'il aura déterminée, en saisissant, d'un coupœil, les avantages que le terrain offre aux parties fensives et défensives de son ordre de bataille.

2014. Il fera, en conséquence, diriger la première la deuxième colonne sur le point *F*, parce qu'il ıudra profiter de la plaine pour former sa droite, attaquer la gauche, faible et découverte, de l'enemi.

2015. Il fera arrêter la troisième colonne sur les hauurs *I*, afin d'y donner une position défensive à la ırtie de son ordre de bataille qu'il veut refuser; et, à uvert par ses hauteurs, il portera à sa droite les brides de seconde ligne de cette colonne, afin qu'elles forment la seconde ligne de sa seconde colonne, qui déploiera toute en première ligne.

2016. A couvert par ces mêmes hauteurs, les vingt cadrons de la queue de la colonne de gauche se porront en renfort à la droite, pour former la seconde ;ne de la première colonne, qui se déploiera toute première ligne.

2017. S'il avait besoin même d'un plus grand rent d'infanterie, à cette droite, il en tirerait des brides des deuxièmes lignes de la quatrième colonne, il se mettrait à portée d'en tirer, en les faisant ɔprocher des hauteurs de son centre, et laissant alors ɔins d'infanterie à la gauche.

2018. Il laissera sur le rideau *H* quelques troupes

légères, et [...] a filer, derrière ce rideau, toute sa avant-garde [...] pour en renforcer sa droite.

2019. Il [...] fitera des bois qui sont en avant de sa [...] colonnes d[...] auche, pour menacer la droite de l'ennemi, et l'[...] gager à y porter son attention. Il ordonnera, à ce[t] [e]ffet, à la quatrième et cinquième colonne, de manœuvrer le long de la lisière des bois, d'y présenter plusieurs têtes à distances ouvertes; de faire, en un mot, la plus grande ostentation possible de forces et d'offensive, pour se replier ensuite, venir se mettre en bataille [...] lisière des bois, et concourir, par là, à l'objet g[...] ion.

2020. L[...] composent la quatrième colonne f[...] nt la gauche de l'armée, les 20 escad[...] à la cinquième viendront rapidemen[...] la trouée qui est entre le bois et le [...] e.

[...] urs du c[...] mme on peut le voir sur le

2021. Il ne s'assujétira [...] ns l'alignement et dans l'plan, à aucune régularité. Son centre se trouvera fort [o]bliquité de la disposition. [...] que nous avons établi en arrière du degré d'obliquité que nous avons voulu pr[...] dans l'ordre des principes, parce qu'il aura voulu pour le tenir plus hors de mesure de [pro]fiter des hauteurs pour le tenir plus hors de mesure de l'ennemi; sa gauche sera placée fort en avant, parce qu'elle est couverte par des bois où certainement l'ennemi ne viendra pas l'attaquer, et où elle fait en quelque manière bastion sur la courtine de son ordre de bataille. L'objet de sa disposition n'en aura pas moins tous les avantages de l'ordre oblique, puisqu'il réunit et tient hors de la portée de l'ennemi le centre et la gauche de son armée.

2022. Cet exemple fait voir comment l'ordre ob[lique] doit s'appliquer aux terrains; celui qui suit mo[ntre] comment, ayant déterminé, d'après la premi[ère] position, qu'on formerait l'ordre oblique sur un[e aile], et l'armée ayant en conséquence commencé so[n mouve]ment, si cet ennemi vient à changer sa disp[osition], on pourra rapidement changer le plan d'attaqu[e et for]mer l'ordre oblique sur un autre point. (*Pl.* [...])

2023. L'armée se met en marche dans l'or[dre accou]tumé pour aller attaquer l'ennemi, posté en

Ordre de marche, suivi de la formation d'un ordre oblique adapté au terrain.

Pl.



·tée de le reconnaître, le général voit que le centre
ı disposition est inexpugnable, que la droite pré-
: des difficultés, et que la gauche est, par la nature
errain, la partie la moins forte et la plus accessi-
: il se détermine, en conséquence, à attaquer par
roite, et fait commencer à son armée les mouve-
s nécessaires pour former l'ordre oblique sur cette

24. Cependant, arrivé plus à portée de l'ennemi,
ntinuant d'observer de plus en plus sa position et
nouvemens que son approche lui fait faire dans sa
osition, il voit que l'ennemi, je suppose, comptant
a bonté de sa droite, et craignant la faiblesse de
uche, y porte la plus grande et la meilleure partie
es troupes; il voit qu'au moyen de ce changement
isposition, cette gauche, qui, dans l'aspect primi-
lui avait paru et était en effet le côté le plus faible,
ent, par le nombre et l'espèce de troupes qu'on y
e, le point le moins susceptible d'attaque, tandis
la droite, plus difficile par le terrain, reste pres-
abandonnée à ses forces locales, et n'est défendue
par un petit nombre de troupes : sur-le-champ il
ıge de projet, et se résout à former son ordre obli-
par la gauche.
25. Un signal indique ce changement à ses co-
es, qui alors prennent par la gauche l'échelon
liquité qu'elles avaient commencé par la droite.
y a quelques parties de troupes en marche vers ce
ier point, elles s'arrêtent pour se diriger vers la
he dont elles avaient été détachées.
26. Le général envoie aussitôt aux colonnes des
ers sûrs, qui leur montrent la nouvelle disposition
veut prendre, la direction qu'elles doivent suivre,
s points où elles doivent se former. Il se porte en
e temps à la gauche de l'armée, afin de suivre la
ction de la partie intéressante du mouvement. Sui-
la première disposition, il devait former l'ordre
que sur la droite, renforcer cette aile de cavalerie
vingt escadrons tirés de la gauche, et la former
, *pour attaquer la gauche de l'ennemi*; sa pre-
e *colonne d'infanterie*, renforcée des brigades d

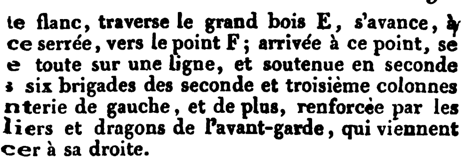
seconde [illegible], de la seconde et troisième colonne et des [illegible]s de son avant-garde, devait appuyer cette a[illegible] engager l'attaque de concert avec elle tand[illegible]e reste de ses troisième, quatrième cir[illegible]olonnes devait se déployer en arrière éc[illegible], à la faveur des avantages du pays, te[illegible] mesure de l'ennemi.

202[illegible] décide, d'après les mouvemens de l'ennemi, [illegible]dre l'oblique par la gauche, et voici comment il [illegible]rend:

2028. [illegible] droite de l'ennemi, à l'exception d'une petite parti[illegible] a laissé une vingtaine d'escadron[illegible]rs de difficile accès, fortifiées e[illegible]s et des batteries, c'est-à-dire [illegible] comparablement assise q[illegible] dans une plaine découve[illegible]mptant un peu trop les avan[illegible] garni de troupes, a laissé [illegible]les il pouvait le compter, [illegible] idérablement sa gauche pour laquelle la nature du pays, la facilité des débouchés, et la vue de la première disposition d'attaque ont donné lieu de craindre. C'est là la faute que le général de notre armée, et pour cet effet, il envoie ordre à sa colonne de cavalerie de la gauche laquelle est rejointe, chemin faisant, par les vingt escadrons qui avaient déjà commencé à se porter à droite, de se diriger sur le point D, marchant à distances serrées, et tâchant, le plus qu'il est possible de cacher sa force.

2029. L'objet de cette cavalerie est, au signal du déploiement, de se mettre en bataille vis-à-vis des escadrons de la droite de l'ennemi; de profiter de sa supériorité pour les déborder, pour les tourner même s'il se peut, en portant quelques escadrons en deçà du ravin auquel ils appuient, et enfin, de les attaquer vigoureusement, tandis que l'infanterie, qui est à droite, attaque de même la droite de l'infanterie ennemie.

2030. La première colonne de gauche, composée de vingt-huit bataillons d'infanterie, y compris les



te flanc, traverse le grand bois E, s'avance, à
ce serrée, vers le point F; arrivée à ce point, se
e toute sur une ligne, et soutenue en seconde
s six brigades des seconde et troisième colonnes
nterie de gauche, et de plus, renforcée par les
liers et dragons de l'avant-garde, qui viennent
cer à sa droite.

1. Cette disposition prise, elle marche sur-le-
· à l'ennemi, profite du premier avantage de la
rie pour tourner le grand rideau F, auquel ap-
: les redoutes de la droite, et finit, selon toute
nce, par emporter une position où l'ennemi, in-
r soit par le nombre, soit par l'espèce de trou-
a'a que peu de résistance à lui opposer.

2. La seconde colonne d'infanterie se porte sur
teurs G, qui, disposées comme à dessein, s'é-
it en s'éloignant de l'ennemi, et elle s'y forme
e seule ligne, ayant sa gauche couverte par les
is de l'avant-garde : les trois brigades de seconde
le cette colonne se sont portées en seconde ligne
re la gauche, comme on l'a dit ci-devant.

3. La troisième colonne d'infanterie se forme
ne sur la lisière du bois H; ce bois, qui est en-
lus en arrière que les hauteurs G, cache sa force
ournit une position favorable; les trois brigades
nde ligne de cette colonne ont fait le même
nent que celles de la deuxième colonne.

. Ces deux colonnes ne prennent toutefois leurs
tions en arrière qu'au moment du déploiement
l; jusque-là, elles doivent se montrer en avant
iteurs, présenter plusieurs têtes de colonnes
aces ouvertes, et paraître menacer le centre et la
le l'ennemi.

C'est enfin la cinquième colonne qui est par-
ement chargée de lui donner le change, et en
uence elle s'avance audacieusement à travers la
plaine, comme si elle devait en effet commen-
taque, ainsi que dans la première disposition,
ige en plusieurs colonnes à distances très-ou-

la protection de l'infanterie de la droite du h
où la brigade du flanc s'est jetée.

2036. Parcourant le plan, on voit l'effet g
cette disposition, la facilité avec laquelle on
l'illusion que son exécution doit produire sur
et les apparences du succès infaillible qui
sulter pour l'attaquant.

2036. En effet, que peut faire l'ennemi
a-t-il démêlé le but de la nouvelle dispositi
droite est déjà attaquée par des forces infi
périeures. Cherchera-t-il à manœuvrer de s
de son centre pour se porter sur les partie
éloignées de l'obliquité? Celles-ci sont à un
distance de lui, qu'il y a à parier qu'il sera
les désastres de sa droite, avant qu'il ait a
grand mouvement. D'ailleurs cet oblique
reculer devant lui, appuyant toujours, en
vers la gauche de l'armée, afin de ne pas
d'elle. Portera-t-il des renforts à son aile
est apparent qu'ils n'arriveront que pour ê
de la défaite de cette aile. Enfin, quand
renforts parviendraient à y rétablir le com
même la bataille serait perdue pour l'armée
elle n'a qu'une de ses ailes engagée : cette
couverte par les autres parties de la disp
si l'attaque échoue, il est presque imposs
tourne en déroute.

2037. C'est un avantage bien grand e
connu, que celui de se tenir en colonne jus
l'ordre de bataille qu'on veut prendre soit
Par là l'on tient parfaitement son armée da
l'on peut la manier rapidement, faire des
intérieurs qui échappent à l'ennemi, lui fa
le menacer tantôt sur un point, tantôt sur
l'induire en erreur, et cependant ne jama
en prise.

2038. Soit une armée parfaitement instr
sources qu'offrent les principes de tactiqu
che dans l'ordre ordinaire, et se portant po
l'ennemi. Là le général qui la commande
la tête de son avant-garde, sa position



sa disposition sera la grande plaine D, et il



eio
dis
les
gra
rec
vei
d'e
est
de
rei
mé
ell
co
si
to

co
l'é
Pa
l'c
in
le
l'i
er

« La le général qui la commande re
de son avant-garde, sa position e

ıelle il compte se défendre. S'il trouve un
, c'est sur lui qu'il forme rapidement sa
l'attaque. S'il n'en trouve pas, il se met
r vis-à-vis de lui ; il cherche à lui donner
il emploie toutes les ressources du terrain
ique pour lui faire illusion sur son projet.
fait un mouvement offensif sur une de ses
ıı faire dégarnir son centre ou son autre
ırmer une attaque réelle. Là il lui présente
s à distances ouvertes; ici il lui en pré-
ances serrées : il fait tant, en un mot, que
ni n'est pas aussi habile que lui, il prend
abandonne ou occupe un poste qui le met
ıu bien s'affaiblit sur un point, soit en y
peu de troupes ou de l'arme propre à le
oit en y laissant les troupes les moins bon-
armée, et alors cette faute est saisie, et le
ile, manœuvrier, porte sur-le-champ ses ef-
tte partie faible. Si enfin l'ennemi ne se
e ni par sa position, ni par sa disposition,
qui n'a rien engagé, se retire, prend une
attend une occasion plus favorable, sans
, en se retirant, un aveu d'infériorité ; car
pétant souvent cette manœuvre qu'il trou-
ette occasion favorable.

dre de marche de flanc, suivi d'un ordre de front, pris d'après la circonstance inopinée de l'ennemi sur la tête de la marche. (Plan-

ırmée en ordre de marche comme en A B,
st prévenu que l'ennemi, qui lui a dérobé
, paraît en C D, et vient de front à l'ar-
attaquer dans son mouvement.
e porte sur-le-champ à la tête des colonnes,
re son avant-garde, et ayant reconnu l'en-
it de suite sa disposition pour le recevoir.
avant de lui, et sur la droite, est un ruis-
gauche duquel s'étend une lisière de hau-
s; c'est à ce ruisseau qu'il va appuyer sa
endant ensuite le long de ces hauteurs. Le
disposition sera la grande plaine D...

portera, en conséquence, la plus grande partie de
valerie. Sa gauche, composée d'infanterie, occupe
bois *F*, et appuiera au village *G*, où il jettera
rigade d'infanterie. Le reste de sa cavalerie sera
bataille derrière ce village et dans différentes troués
qui sont le long du bois de la gauche, afin de soutenir
l'infanterie qui le défend. Sa position déterminée,
indiquera aux officiers généraux, chefs de division
les points où ils doivent porter les troupes, et le
général de sa disposition.

2044. Les deux lignes de son aile droite de cav-
rie, qui sont à la tête de la marche, se portent rapide-
ment dans la plaine *D*, y forment le centre de l'ar-
sur une seule ligne, appuyant leur droite aux hauteurs
et leur gauche aux bois. La seconde ligne d'infanterie
qui forme la seconde colonne, se dirige vers la p
droite de la position qu'elle doit occuper. Les six
gades de la tête de la colonne, y compris la br
de flanc, doivent former la première ligne de
droite, et les quatre brigades de la queue la se
Cette colonne se partage, pour cet effet, en d
trois colonnes, afin d'arriver plus promptement
points où elle doit se former. La première lig
fanterie, qui compose le centre de la première c
doit, dans le nouvel ordre de bataille, occupe
che de la position; en conséquence, elle se p
même, pour la rapidité du mouvement, en
colonnes, et se dirige sur les points où elle d
mer. La brigade de flanc, qui est à la queue
en droiture au village de gauche. Les cinq b
la tête de la colonne forment la première
droite, et les quatre brigades de la queue
A l'égard de la première de l'aile gauche d
qui forme la queue de la première colonne
rige en avant sur la gauche pour se mettre
en arrière des trouées du bois qui est occ
fanterie de cette aile; et la seconde ligne
qui est à la queue de la seconde colonne
son mouvement en avant, vient se forme
ligne derrière le centre.

2045. L'avant-garde, cependant,

avant du centre, dans quelque position avantageuse, d'où elle couvre le mouvement de l'armee, et d'où elle est en mesure de se porter en renfort à la partie la plus faible de l'ordre de bataille, suivant la disposition que le général verra faire à l'ennemi

2046. Cet ordre de bataille intervertit entièrement l'ordre primitif de l'armée, mais il fait rapidement face à une circonstance imprévue, et les troupes arrivent par le chemin le plus court aux points qu'elles ont à occuper. A la guerre, la méthode ne doit pas enchaîner, elle ne doit pas dégénérer en routine. (*Voy.* 36.)

2047. On sent, par cet exemple, que le général peut choisir et exécuter facilement toutes espèces de combinaisons de troupes, analogues aux terrains et aux circonstances; et, au lieu de prendre simplement une position défensive, il peut passer de suite à un mouvement contre-offensif, et attaquer l'ennemi dans l'ordre parallèle ou dans l'ordre oblique, et sur le point, enfin, qu'il jugera le plus avantageux; car il n'y a pas de machine qui soit plus maniable, plus simple, et susceptible de plus de variétés dans ses combinaisons, qu'une armée qui possède l'habitude des grandes manœuvres. Comment trouver un moyen plus simple, plus prompt pour faire acquérir cette habitude, que celui de l'application des cadres de bataillons de cordes à la grande tactique, dans chaque bataillon?

2049. Il n'y a pas, en France, de canton qui n'ait, comme je l'ai déjà dit, au moins deux bataillons de garde nationale; il sera donc facile, ainsi que je l'ai dit également, de former, dans chaque canton, deux armées de douze mille hommes chacune; de les exercer avec autant de facilité à la pratique de la grande tactique qu'à celle de la petite, d'après les principes qui viennent d'être développés. Et quand on les aura progressivement appris, quand on se sera exercé sur l'ouverture des marches de front et de flanc, suivies des ordres parallèles et obliques, on fera agir ces armées l'une contre l'autre, pour apprendre à combiner ces différens ordres sur la première disposition de l'ennemi, et à les modifier à la vue des changemens [illegible]

aura pu faire, profitant de tous les avantages qu'
pourront offrir les terrains et les circonstances.

2050. C'est là que les officiers-généraux supérieurs,
les officiers du génie et autres, apprendront toutes les
parties de la science militaire; c'est là qu'on apprend
qu'il y a dans la manière d'occuper une position, soit
avec une division ou un corps quelconque, une infinité
de détails qui ne regardent pas le général en chef, mais
seulement les commandans de ces corps. On apprend
à occuper une hauteur un peu plus avantageuse en
avant ou en arrière des points donnés; placer les
troupes, qui ne sont pas en action, derrière un rideau
à couvert du canon; faire de légers changemens dans
l'alignement, quand ils peuvent être avantageux; prendre,
en un mot, sur soi tout ce qui, en procurant
quelque avantage, ne fait pas contre-sens à l'ordre de
bataille, et concourt à remplir plus particulièrement
l'objet de la disposition générale.

2051. Est-il, enfin, un moyen plus simple, moins
onéreux, d'enseigner sur tous les points de la France
par des cours-pratiques, toutes les branches de ce
grand art, la guerre, sous la direction du gouvernement,
et de former, en temps de paix, de bonnes
troupes et d'habiles officiers?

2052. — *Application de la Tactique aux Ordres de
bataille défensifs.*

2053. Que d'armées battues pour avoir maladroitement
étalé les premières leur disposition, et invité par
là l'ennemi à combiner avantageusement une disposition
offensive sur elles!... On doit donc s'occuper essentiellement
de l'ordre défensif, pour y familiariser
les troupes et les généraux. C'est surtout dans les manœuvres
de deux armées qu'on peut donner à cet égard
des leçons très-vraisemblables.

2054. La tactique offre à la défense les mêmes avantages
qu'à l'attaque; elle est également susceptible
d'être employée par les deux partis. C'est à celui qui
la possède, et qui l'applique le mieux, qu'elle rend
les services les plus signalés.

2055. Un général habile et tacticien, dans la nécessité
de recevoir une bataille, ne démasque





points de défense qu'après avoir reconnu ceux où l'ennemi veut faire effort. Il tiendra son armée en colonnes sur le champ de bataille qu'il devra occuper, afin de ne déterminer la répartition de ses troupes que sur celle des troupes de l'ennemi. Il occupera les points d'attaque par des têtes de troupes, et tiendra derrière, et entre eux, le reste de son armée en colonnes, afin de porter ses forces où l'ennemi portera ses efforts, se mettre en prise, et s'exposer à être attaqué lui-même.

2056. C'est en plaine surtout qu'il ne faut déterminer son ordre de bataille que sur celui de l'ennemi, puisque dans ces positions c'est le nombre des troupes, c'est une aile plus ou moins forte, c'est telle ou telle arme rendue supérieure dans une partie de l'ordre de bataille, qui décident du succès de l'action.

2057. Que fera cependant le général ennemi? Il verra des têtes de troupes dans les principaux points de la position qu'il veut attaquer, et au lieu d'une armée en bataille, et disposée pour se laisser compter et battre, il apercevra une armée partagée en colonnes, dont il ne pourra juger ni la profondeur, ni les projets. Manœuvrera-t-il? cette armée manœuvrera aussi. Cherchera-t-il à lui donner le change? elle se tiendra en garde contre lui, et tâchera de lui faire illusion à son tour. Se décidera-t-il à attaquer un point, et rassemblera-t-il ses forces pour l'emporter? les forces de cette armée se réuniront pour le défendre. Ce sera, enfin, à qui l'emportera de génie et de célérité dans les manœuvres; à qui fera des combinaisons si habiles, qu'il puisse attendre le parti que prendra l'ennemi, en ne conservant que le temps nécessaire pour achever sa disposition au moment où il arrivera sur lui. Il n'y a que l'habitude réfléchie de ces manœuvres qui puisse rassurer les troupes contre cette contenance, qu'elles prendraient pour de l'incertitude.

2058. *Rapport de la science des fortifications avec la tactique et la guerre en général.*

2059. Ces deux sciences sont intimement liées

moyens de [illegible]nir, sur les parties les plus menacées, la plus gra[illegible] quantité de feux et de forces. C'est à son tour su[illegible] tactique que sont fondés les véritables et bons p[illegible]ipes de la science des fortifications, puisque le[illegible]ivrages doivent être assis et combinés relativeme[illegible] la nature du terrain, à l'espèce des troupes, à [illegible] nombre, à leur ordonnance, à l'esprit qui les ani[illegible], à ces différens objets supputés tant du côté de celui qui défend que de celui qui attaque; d'où il résulte que, pour être tacticien, il faut connaître la sci[illegible] l'ing[illegible], et que pour être ingénieur il f[illegible]actic.

2060. To[illegible]ation[illegible]se des vues défensives, une troupe[illegible]e, en tactique: donc, toutes les f[illegible]ntira du génie et commandera de[illegible]res, il se gardera bien de mettre des retranc[illegible]evant lui; il prendra l'offensive, manœuvrera[illegible]era. Tandis que celui qui se couvrira de lignes [illegible]urné, surpris, percé; s'étant lié les mains, il ne sera plus en mesure de faire craindre l'offensive à l'ennemi; il rendra son armée timide, découragée; se soumettra à recevoir la loi des dispositions de l'ennemi, ce qui est déjà une epèce d'échec; il se réduira à la défensive la plus passive et la plus inégale.

2061. Il est cependant des cas, très-rares, où une armée inférieure occupe une position importante qui traverse absolument les projets de l'ennemi : si, voulant couvrir un siége, un pays, une opération, elle trouve une de ces positions uniques qui, ne laissant à l'ennemi ni la ressource des manœuvres, ni celle des diversions, l'oblige à venir attaquer dans cette position; si, enfin, il est plus avantageux d'y recevoir la bataille que d'aller au-devant de l'ennemi, il faut augmenter la force d'une positiou pareille par des retranchemens; mais il faut les disposer de manière à conserver la possibilité d'agir offensivement, si les circonstances font espérer une victoire plus certaine ou plus complète; il faut alors se fortifier par des points retranchés, distribués symétriquement de distance en distance, de manière à se flanquer et se protéger mutuellement; p

s points placés vis-à-vis des débouchés par où l'ennemi doit arriver. On fortifie encore les points pour la fense desquels on ne peut disposer que d'un petit mbre de troupes sur le courage et les manœuvres squelles on compte le moins; tandis qu'on réunit ns les lieux nus et ouverts l'élite et le plus grand mbre de ses troupes, pour y préparer contre l'ennemi une disposition vigoureuse, prête à devenir of- ısive au moindre faux mouvement qu'on lui verrait re.

2062. Si une armée doit rarement employer les re- ınchemens, un poste qui doit tenir ferme pour at- ıdre du secours, où le petit nombre de braves, quelque en posté qu'il soit, peut être écrasé par la multitude, it être fortifié.

2063. Les corps détachés pour couvrir une plus grande endue de pays que celle qu'ils peuvent occuper, leur t n'étant pas de combattre, mais d'avertir, ne doi- nt pas se retrancher. C'est en manœuvrant, en se te- nt sans cesse en mouvement, qu'ils peuvent atteindre ır but : s'ils se retranchaient, ils s'exposeraient à être levés par l'ennemi, qui aurait le temps de combiner r eux un mouvement offensif.

2064. Un officier qui commande des troupes doit oir les connaissances nécessaires pour la construc- on, l'attaque et la défense des fortifications de cam- gne, pour distinguer les circonstances où elles sont cessaires, inutiles ou funestes; les combiner avec bjet qu'on se propose, avec ce que peut l'ennemi, ne pas abandonner la décision de ce qu'on doit faire ne pas faire à la détermination d'un ingénieur, s'il est pas homme de guerre et tacticien. Peu de mois ffisent à un officier pour acquérir ces connaissances; , en figurant, dans nos manœuvres précitées, des at- ques et des défenses de différens genres, comme de tranchemens, de postes, etc., on se formera promp- ment l'œil et le tact propre à bien discerner ces dif- rens cas.

2065. — *Rapport de la connaissance des terrains avec tactique.*

2066. La science de la connaissance des terrains ne

la pr
où la

20
cette
l'illu
et le
sulte

20
a-t-i
droi
péri
de
éloi
dist
les
gra
recu
vers
d'el
est
de
ren
mê
elle
cou
si
tou

cor
l'or
Pa
l'or
int
le
l'in
en

1. Là le général qui la commande recon
de son avant-garde, sa position et la

par laquelle il compte se défendre. S'il trouve un faible, c'est sur lui qu'il forme rapidement sa sition d'attaque. S'il n'en trouve pas, il se met nœuvrer vis-à-vis de lui; il cherche à lui donner ange; il emploie toutes les ressources du terrain la tactique pour lui faire illusion sur son projet.

39. Il fait un mouvement offensif sur une de ses pour lui faire dégarnir son centre ou son autre et y former une attaque réelle. Là il lui présente colonnes à distances ouvertes; ici il lui en pré- à distances serrées : il fait tant, en un mot, que ennemi n'est pas aussi habile que lui, il prend inge, abandonne ou occupe un poste qui le met rise; ou bien s'affaiblit sur un point, soit en y nt trop peu de troupes ou de l'arme propre à le idre, soit en y laissant les troupes les moins bon- le son armée, et alors cette faute est saisie, et le ral habile, manœuvrier, porte sur-le-champ ses ef- sur cette partie faible. Si enfin l'ennemi ne se n prise ni par sa position, ni par sa disposition, néral, qui n'a rien engagé, se retire, prend une ion et attend une occasion plus favorable, sans e faire, en se retirant, un aveu d'infériorité; car en répétant souvent cette manœuvre qu'il trou- enfin cette occasion favorable.

40. *Ordre de marche de flanc, suivi d'un ordre de lle de front, pris d'après la circonstance inopinée rrivée de l'ennemi sur la tête de la marche.* (Plan- XIII.)

41. L'armée en ordre de marche comme en A B, iéral est prévenu que l'ennemi, qui lui a dérobé narche, paraît en C D, et vient de front à l'ar- pour l'attaquer dans son mouvement.

42. Il se porte sur-le-champ à la tête des colonnes, it suivre son avant-garde, et ayant reconnu l'en- , il fait de suite sa disposition pour le recevoir.

43. En avant de lui, et sur la droite, est un ruis- à la gauche duquel s'étend une lisière de hau- boisées; c'est à ce ruisseau qu'il va appuyer sa e, l'étendant ensuite le long de ces hauteurs. Le *de sa disposition* sera la grande plaine [illegible]

y portera, en conséquence, la plus grande pa
cavalerie. Sa gauche, composée d'infanterie,
le bois *F*, et appuiera au village *G*, où il je
brigade d'infanterie. Le reste de sa cavaleri
bataille derrière ce village et dans différent
qui sont le long du bois de la gauche, afin d
l'infanterie qui le défend. Sa position déter
indiquera aux officiers généraux, chefs de
les points où ils doivent porter les troupes,
général de sa disposition.

2044. Les deux lignes de son aile droite
rie, qui sont à la tête de la marche, se porte
ment dans la plaine *D*, y forment le centre
sur une seule ligne, appuyant leur droite au
et leur gauche aux bois. La seconde ligne d'i
qui forme la seconde colonne, se dirige ver
droite de la position qu'elle doit occuper. L
gades de la tête de la colonne, y compris
de flanc, doivent former la première ligu
droite, et les quatre brigades de la queue l
Cette colonne se partage, pour cet effet, e
trois colonnes, afin d'arriver plus prompten
points où elle doit se former. La première
fanterie, qui compose le centre de la premièr
doit, dans le nouvel ordre de bataille, occu
che de la position; en conséquence, elle se
même, pour la rapidité du mouvement, en
colonnes, et se dirige sur les points où elle
mer. La brigade de flanc, qui est à la queu
en droiture au village de gauche. Les cinq l
la tête de la colonne forment la première
droite, et les quatre brigades de la queue l
A l'égard de la première de l'aile gauche de
qui forme la queue de la première colonne,
rige en avant sur la gauche pour se mettre
en arrière des trouées du bois qui est occup
fanterie de cette aile; et la seconde ligne de
qui est à la queue de la seconde colonne,
son mouvement en avant, vient se former
ligne derrière le centre.

2045. L'avant-garde, cependant, se

avant du centre, dans quelque position avantageuse, d'où elle couvre le mouvement de l'armee, et d'où elle est en mesure de se porter en renfort à la partie la plus faible de l'ordre de bataille, suivant la disposition que le général verra faire à l'ennemi.

2046. Cet ordre de bataille intervertit entièrement l'ordre primitif de l'armée, mais il fait rapidement face à une circonstance imprévue, et les troupes arrivent par le chemin le plus court aux points qu'elles ont à occuper. A la guerre, la méthode ne doit pas enchaîner, elle ne doit pas dégénérer en routine. (*Voy*. 36.)

2047. On sent, par cet exemple, que le général peut choisir et exécuter facilement toutes espèces de combinaisons de troupes, analogues aux terrains et aux circonstances; et, au lieu de prendre simplement une position défensive, il peut passer de suite à un mouvement contre-offensif, et attaquer l'ennemi dans l'ordre parallèle ou dans l'ordre oblique, et sur le point enfin, qu'il jugera le plus avantageux; car il n'y a pa de machine qui soit plus maniable, plus simple, et susceptible de plus de variétés dans ses combinaisons, qu'une armée qui possède l'habitude des grandes manœuvres. Comment trouver un moyen plus simple, plus prompt pour faire acquérir cette habitude, que celui de l'application des cadres de bataillons de cordes à la grande tactique, dans chaque bataillon?

2049. Il n'y a pas, en France, de canton qui n'ait, comme je l'ai déjà dit, au moins deux bataillons de garde nationale; il sera donc facile, ainsi que je l'ai dit également, de former, dans chaque canton, deux armées de douze mille hommes chacune; de les exercer avec autant de facilité à la pratique de la grande tactique qu'à celle de la petite, d'après les principes qui viennent d'être développés. Et quand on les aura progressivement appris, quand on se sera exercé sur l'ouverture des marches de front et de flanc, suivies des ordres parallèles et obliques, on fera agir ces armées l'une contre l'autre, pour apprendre à combiner ces différens *ordres* sur la première disposition de l'ennemi, et à les modifier à la vue des changemens

aura pu faire, profitant de tous les avan
pourront offrir les terrains et les circonstan

2050. C'est là que les officiers-généraux s
les officiers du génie et autres, apprendront
parties de la science militaire; c'est là qu'on
qu'il y a dans la manière d'occuper une pos
avec une division ou un corps quelconque, u
de détails qui ne regardent pas le général en
seulement les commandans de ces corps. On
à occuper une hauteur un peu plus avant
avant ou en arrière des points donnés;
troupes, qui ne sont pas en action, derrière
à couvert du canon; faire de légers change
l'alignement, quand ils peuvent être avantag
dre, en un mot, sur soi tout ce qui, en
quelque avantage, ne fait pas contre-sens à
bataille, et concourt à remplir plus partic
l'objet de la disposition générale.

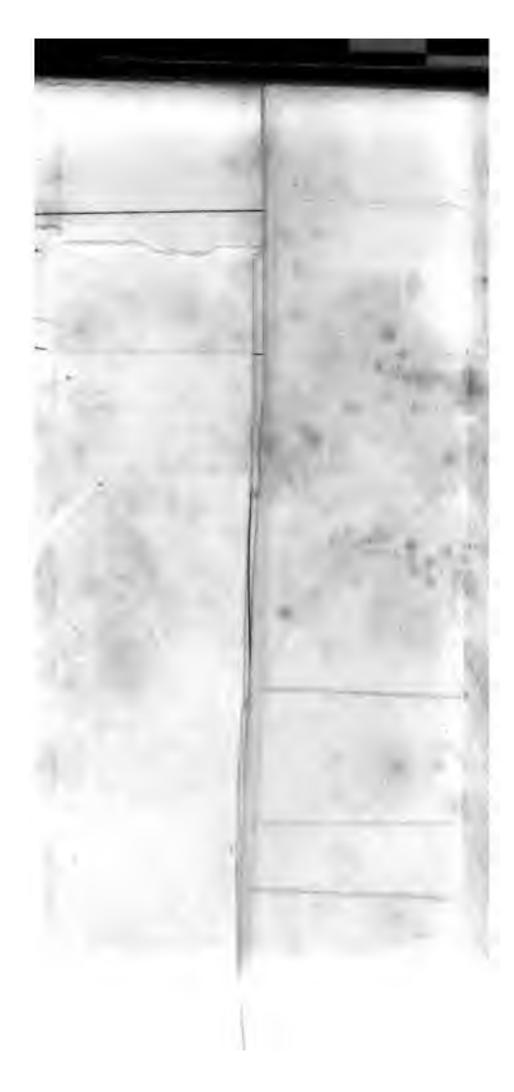
2051. Est-il, enfin, un moyen plus sim
onéreux, d'enseigner sur tous les points de
par des cours-pratiques, toutes les branc
grand art, la guerre, sous la direction du
ment, et de former, en temps de paix,
troupes et d'habiles officiers?

2052. — *Application de la Tactique aux bataille défensifs.*

2053. Que d'armées battues pour avoir r
ment étalé les premières leur disposition, e
là l'ennemi à combiner avantageusement u
tion offensive sur elles!... On doit donc s'c
sentiellement de l'ordre défensif, pour y i
les troupes et les généraux. C'est surtout da
nœuvres de deux armées qu'on peut donner
des leçons très-vraisemblables.

2054. La tactique offre à la défense les m
tages qu'à l'attaque; elle est également
d'être employée par les deux partis. C'est à
la possède, et qui l'applique le mieux, qu
les services les plus signalés.

2055. Un général habile et tacticien,
cessité de recevoir une bataille, ne dé



points de défense qu'après avoir reconnu ceux où l'ennemi veut faire effort. Il tiendra son armée en colonnes sur le champ de bataille qu'il devra occuper, afin de ne déterminer la répartition de ses troupes que sur celle des troupes de l'ennemi. Il occupera les points d'attaque par des têtes de troupes, et tiendra derrière, et entre eux, le reste de son armée en colonnes, afin de porter ses forces où l'ennemi portera ses efforts, se mettre en prise, et s'exposer à être attaqué lui-même.

2056. C'est en plaine surtout qu'il ne faut déterminer son ordre de bataille que sur celui de l'ennemi, puisque dans ces positions c'est le nombre des troupes, c'est une aile plus ou moins forte, c'est telle ou telle arme rendue supérieure dans une partie de l'ordre de bataille, qui décident du succès de l'action.

2057. Que fera cependant le général ennemi? Il verra des têtes de troupes dans les principaux points de la position qu'il veut attaquer, et au lieu d'une armée en bataille, et disposée pour se laisser compter et battre, il apercevra une armée partagée en colonnes, dont il ne pourra juger ni la profondeur, ni les projets. Manœuvrera-t-il? cette armée manœuvrera aussi. Cherchera-t-il à lui donner le change? elle se tiendra en garde contre lui, et tâchera de lui faire illusion à son tour. Se décidera-t-il à attaquer un point, et rassemblera-t-il ses forces pour l'emporter? les forces de cette armée se réuniront pour le défendre. Ce sera, enfin, à qui l'emportera de génie et de célérité dans les manœuvres; à qui fera des combinaisons si habiles, qu'il puisse attendre le parti que prendra l'ennemi, en ne conservant que le temps nécessaire pour achever sa disposition au moment où il arrivera sur lui. Il n'y a que l'habitude réfléchie de ces manœuvres qui puisse rassurer les troupes contre cette contenance, qu'elles prendraient pour de l'incertitude.

2058. *Rapport de la science des fortifications avec la tactique et la guerre en général.*

2059. Ces deux sciences sont intimement liées l'u

puisqu
relativement à la
troupes, à leur nombre, à leur ord
qui les anime, à ces différens objets supp
côté de celui qui défend que de celui q
d'où il résulte que, pour être tacticien,
naître la science de l'ingénieur, et que p
génieur il faut être tacticien.

2060. Toute fortification suppose des vu
une troupe inférieure en courage, en tac
toutes les fois qu'un général se sentira du
mandera des troupes manœuvrières, il s
de mettre des retranchemens devant l
l'offensive, manœuvrera, attaquera. Ta
qui se couvrira de lignes sera tourné,
s'étant lié les mains, il ne sera plus en
craindre l'offensive à l'ennemi; il rend
mide, découragée; se soumettra à rec
dispositions de l'ennemi, ce qui est déj
chec; il se réduira à la défensive la p
plus inégale.

2061. Il est cependant des cas, très-
mée inférieure occupe une position
solument les projets de l'e pays, un

s points placés vis-à-vis des débouchés par où l'en-
mi doit arriver. On fortifie encore les points pour la
fense desquels on ne peut disposer que d'un petit
ımbre de troupes sur le courage et les manœuvres
squelles on compte le moins; tandis qu'on réunit
ns les lieux nus et ouverts l'élite et le plus grand
ımbre de ses troupes, pour y préparer contre l'en-
:mi une disposition vigoureuse, prête à devenir of-
nsive au moindre faux mouvement qu'on lui verrait
ire.

2062. Si une armée doit rarement employer les re-
anchemens, un poste qui doit tenir ferme pour at-
ndre du secours, où le petit nombre de braves, quelque
en posté qu'il soit, peut être écrasé par la multitude,
ıit être fortifié.

2063. Les corps détachés pour couvrir une plus grande
endue de pays que celle qu'ils peuvent occuper, leur
ıt n'étant pas de combattre, mais d'avertir, ne doi-
nt pas se retrancher. C'est en manœuvrant, en se te-
ınt sans cesse en mouvement, qu'ils peuvent atteindre
ur but : s'ils se retranchaient, ils s'exposeraient à être
ılevés par l'ennemi, qui aurait le temps de combiner
ır eux un mouvement offensif.

2064. Un officier qui commande des troupes doit
oir les connaissances nécessaires pour la construc-
on, l'attaque et la défense des fortifications de cam-
ıgne, pour distinguer les circonstances où elles sont
écessaires, inutiles ou funestes; les combiner avec
ıbjet qu'on se propose, avec ce que peut l'ennemi,
ne pas abandonner la décision de ce qu'on doit faire
ı ne pas faire à la détermination d'un ingénieur, s'il
est pas homme de guerre et tacticien. Peu de mois
ffisent à un officier pour acquérir ces connaissances;
, en figurant, dans nos manœuvres précitées, des at-
ques et des défenses de différens genres, comme de
tranchemens, de postes, etc., on se formera promp-
ment l'œil et le tact propre à bien discerner ces dif-
rens cas.

2065. — *Rapport de la connaissance des terrains avec tactique.*

2066. La science de la connaissance des terrains ne

peut êtr rdée que comme une branche de la t
tique, ce e-ci doit toujours être considérée com
la mère- ce; ainsi, les officiers doivent être t
ciens, e ir disposer et manier les troupes: il
doivent ublier que les troupes défendent plus
core le ons qu'elles ne sont défendues par el
que le n'est jamais que l'accessoire, et que
troupe e principal.

2067. d une armée sait manœuvrer, et qu
veut comb e, il est peu de positions qu'elle ne pu
attaque avers ou faire abandonner à l'ennemi.

206 qu'une bonne positi
c'est u de terrain dont le fr
et les s emplacemens ava
geux à per, et présentant à l'e
nemi qu r des obstacles difficile
vaincre.

2069. Mais que position, quelque bo
qu'elle soit, à un e bile et manœuvrier? N
peut-elle pas être tou loin, si ce n'est de pr
et alors l'armée qui l'occupe n'est-elle pas obligée
l'abandonner? Cette position, formidable par-deva
l'est-elle par-derrière? et, attaquée par ce dernier cô
ne peut-elle pas devenir désavantageuse? Rien n'est
pendant plus possible: l'ennemi saura dérober un m
vement, ou même, sans le dérober, il se portera à
couvert sur le flanc ou sur le derrière; pour exéc
ce mouvement, il se chargera de vivres pour huit jou
et se passera de ses équipages.

2070. Enfin une armée bien exercée et bien com
mandée ne doit jamais trouver devant elle des positi
qui l'arrêtent, ou qui la forcent d'attaquer avec désav
tage des troupes qui y sont établies, à moins que ce
soit une de ces positions qui touchent à l'objet qu'el
veulent couvrir, ne laissant la ressource de manœuv
ni sur leurs derrières ni sur leurs flancs.

2071. PROPOS. Tenir des propos indiscrets, libr
satiriques, ou qui marquent de l'inquiétude; les sou
frir, même dans les armées, est une faute de la v
des généraux. Tenir, au contraire, des propos q

uent la tranquillité de l'âme, le calme des passions, :onfiance dans les troupes et dans les projets qu'on ›rmés, est une conduite qui doit produire les meilrs effets, et contribuer au succès.

:072. PRUDENCE. Toute prudence ayant pour but résultat quelconque, il faut, en chaque affaire, s'en ›poser un glorieux, et qui couronne dignement les vaux auxquels il faudra se livrer pour y parvenir.

:073. En se proposant une fin, il est important de n examiner s'il est en notre pouvoir d'y atteindre. e témérité commune parmi les hommes, et surtout mi les militaires, fait souvent hasarder des entreses du succès desquelles on ne peut raisonnablement ondre. On ne doit pas oublier que des obstacles imvus, et qu'on ne peut surmonter, causent des désastres s grands que tous les avantages qu'on avait en vue.

:074. Une autre règle de la prudence est d'appliquer ıvenir l'expérience du passé : rien ne ressemble plus : qui se fera que ce qui s'est déjà fait. Quelque nouuté que l'on aperçoive dans les conjonctures partiières, les ressorts et les événemens sont les mêmes : rapport à la conduite.

:075. Une autre maxime est d'apporter à tout ce on fait toute son application, en craignant toutes de se tromper, ce qui préviendra l'aveuglement e pourraient donner une trop grande confiance, et le ›laisir de voir sa présomption confondue par les événemens.

2076. Soldats, armes, chevaux, hardiesse, vaillance,
Ne servent que bien peu sans conseil et prudence.

J. CHARRIER, *en* 1546.

2077. Ce n'est pas tout d'être vaillant et hardi, dit ›ntluc, il faut être sage, il faut prévenir tout ce qui ut survenir, vu qu'aux armées les fautes sont irrérables : la plus légère entraîne souvent après soi une grande perte.

2078. *La prudence* est la première des vertus avant ntreprendre, la seconde quand on a entrepris.

2079. **PUITS**, trous faits en terre devant u
chement pour en couvrir les approches; il
pieds de diamètre, une forme conique et tou
fondeur qu'on a pu leur donner. Ils sont d'
excellent quand on a pu les remplir et les couv
On plante dans le fond des puits des piquet
par le haut, en les disposant de manière à
présentent partout leurs pointes. On fait les
près les uns des autres, et la terre qu'on
employée sur les bords, qu'on relève en dos d
en creuse aussi au fond des fossés. (*V*. Planc

Q

2080. QUARTIERS (*Enlèvement de*). I
se faire de nuit, ou à la petite pointe du jou
plus aisés à exécuter si ce sont des quartiers de
parce qu'ils sont ordinairement moins soig
gardés.

2081. La résistance des quartiers de ca
beaucoup moindre, à cause de l'embarras q
les chevaux. Comme le butin en est plus co
et plus embarrassant à ramener en sûreté,
être faits d'une manière toute différente d
l'infanterie. Comme l'avis de l'entreprise peu
promptement porté au quartier voisin, e
l'armée, il ne faut apporter à l'exécution
qu'une petite partie des troupes, afin d'être
résister à l'impétuosité de ceux qui peuven
secours, que leur diligence à arriver empêch
toujours de charger avec succès.

2082. Il est nécessaire, pour ces sortes d'en
de monter en croupe de l'infanterie. Elle
aisément les barrières et les retranchemens,
la cavalerie de monter à cheval, tire des é
chevaux, les monte, et si dans la retraite il
quelque défilé, elle peut, si on est pressé par
mettre pied à terre, et faciliter la marche.

2083. L'enlèvement des quartiers d'in

ficile à exécuter, à moins qu'on n'attaque ces quartiers
- plusieurs côtés, avec grande supériorité de feu, et
nuit, lorsque l'on sait que la garde est mal disposée
trop faible.

2084. Si un quartier d'infanterie ne peut être gardé, faut d'abord mettre le feu dans tous les endroits par quels il aura pu être abordé, parce que cet embranent empêchera les troupes de se rassembler et de former, pour faire plus de résistance, ou quelquefois me de repousser l'attaquant qui sera partagé, et nt les soldats, plus difficiles à tenir la nuit que de jour, seront peut-être débandés pour piller les maisons, ant de savoir si l'on est entièrement maître des artiers.

R.

2085. RAMPE (*Fortification*), passage en pente uce pratiquée sur un talus, pour monter d'un terrain férieur sur un supérieur.

2086. REDAN, pièce de fortification composée de eux faces (1069), formant un angle saillant de 60 à 00 degrés; on l'emploie dans la construction des re-anchemens et des lignes. (*Pl.* XVI, *fig.* 1. 2130, 1087.)

REDOUTE. (*Voyez* Retranchement.)

2087. RENFORT. Un général qui attend un renfort e troupes doit se tenir sur la défensive, et ne point e commettre avec l'ennemi avant qu'il ne soit arrivé. l doit, pour cet effet, occuper un camp sûr où l'ennemi e puisse pas le forcer à combattre malgré lui. Il y a les circonstances où l'on doit cacher à l'ennemi, lorsqu'il est possible de le faire, le renfort qu'on a reçu, t cela afin de le surprendre, en l'attaquant dans le temps qu'il croit que la faiblesse de l'armée qu'il a en tête ne ui permettra pas d'engager le combat.

2088. REPRÉSAILLE. Celui qui l'emploie n'est point un homme injuste; mais ce droit fictif de société

qui autorise l'ennemi à sacrifier aux horre
cution militaire, des villes innocentes d
tendu qu'on impute à leur souverain, est
politique barbare, n'émanant jamais du d
ture, qui abhorre de pareilles vengeanc
connaît que l'humanité et les secours m
qui s'en abstient a une plus grande âme
grandes vues. Le respect et l'affection q
sité lui concilient, l'idée qu'elle donne d
rité, seront toujours plus avantageux qu
aurait fait souffrir à des innocens.

2089. RÉSERVE, partie de l'armée q
réserve pour s'en servir où il en est be
campe pas ordinairument avec l'armée,
lieux à portée de la rejoindre. Le poste l
de la réserve est derrière la seconde lign

2090. Les réserves sont ordinairement
cavalerie et d'infanterie. On en a vu jusq
les grandes armées. Le général s'en sert
les endroits qui ont besoin d'être soutenu

2091. Un général intelligent ne doit
combattre ses troupes sans les faire so
réserves, parce qu'autrement le moindre
la première ligne suffit pour la faire b
ment.

2092. La réserve doit être composée
troupes, usage qui a été consacré par
qui plaçaient leurs plus braves soldats
ligne, et qui en formaient une espèce d

2093. RETRAITE. A parler exactemen
n'est qu'une espèce de fuite; car se reti
chevalier de Folard, c'est fuir, mais c
art, et un très-grand art.

2094. Les retraites supposent les princ
gles qui concernent le passage des rivière
et une grande tactique. Il faut de plus,
traite, avoir le jugement et le coup-d'o
pour changer ou varier les dispositions
suivant les circonstances des temps et

2095. Lorsqu'une armée, après tous ses efforts contre l'ennemi, est forcée de lui abandonner le champ de bataille, elle se retire. Si elle le fait en bon ordre, sans perte d'artillerie et de bagages, elle opère une belle retraite. Il est difficile de réussir devant un ennemi vif et intelligent; car, s'il poursuit à toute outrance, la retraite se convertit bientôt en déroute.

2096. Une armée que les forces supérieures de l'ennemi obligent de quitter un pays, opère aussi une belle retraite, lorsqu'elle la fait sans confusion et sans perte d'artillerie et de bagages.

2097. Comme le succès des batailles n'est jamais certain, les retraites doivent être toujours prévues et arrangées dans l'esprit du général avant le combat. Il ne doit plus être question que de prendre, lorsqu'il en est besoin, les mesures nécessaires pour les exécuter sans désordre et sans confusion.

2098. L'objet qui mérite le plus d'attention, dans les retraites, est la marche des troupes ensemble et toujours en ordre de bataille. Il faut éviter avec soin tout ce qui pourrait leur donner occasion de se rompre ou de fuir en désordre. Dans ces momens critiques, le général a besoin d'un grand sang-froid et d'une grande présence d'esprit pour veiller au mouvement de toute l'armée, pour la rassurer, pour lui donner de la confiance, et même la tromper, s'il est possible, sur le danger auquel elle se trouve exposée; pour faire en sorte qu'elle ne se persuade pas que tout est perdu, et que la fuite seule peut la mettre en sûreté. C'est un art qui n'appartient qu'aux grands capitaines; les médiocres ont peu de ressources dans ces occasions: *ils ne savent que dire, et tout est à l'abandon*. Sous des chefs de cette espèce, les retraites se font avec beaucoup de perte et de confusion, à moins qu'il ne se trouve des officiers généraux assez habiles et assez bons citoyens pour savoir suppléer à l'incapacité du général.

2099. L'armée est partagée, dans les retraites, sur autant de colonnes que les chemins et les circonstances le permettent. Les bagages et la grosse artillerie en forment quelquefois de particulières, auxquelles on donne *des escortes* assez nombreuses pour repousser les dét

chemens ennemis qui voudraient s'en empare
tillerie légère reste dans les colonnes d'infan
à la queue, pour assurer la marche, en cas que l
veuille attaquer.

2100. L'arrière-garde est composée d'infa
de cavalerie, suivant les lieux que l'on doit t
En pays de plaine, c'est la cavalerie qui v
sûreté de l'armée, ou qui couvre sa marche,
les pays couverts, montueux ou fourrés, c'est
terie. Cette arrière-garde doit être commandé
officiers braves et intelligens, dont la bonn
nance soit capable d'inspirer de la fermeté
pes, pour les mettre en état de résister courag
aux détachemens que l'ennemi envoie à la d
l'armée.

2101. Si ces détachemens s'approchent de
garde pour la combattre, on la fait arrêter et
avec vigueur, lorsqu'on se trouve à portée. A
repoussé l'assaillant, on continue de marc
toujours en bon ordre et sans précipitation
serve aussi de couvrir les flancs des colonne
détachemens capables d'imposer aux différe
envoyés pour les couper.

2102. Lorsque l'armée qui se retire est o
passer des défilés, on prend toutes les précau
venables pour que les troupes n'y soient p
quées et que l'ennemi n'y puisse point pén
détruit les ponts après les avoir dépassés (*v*
garde); on gâte les gués et l'on rompt les che
tant que le temps peut le permettre, pour ar
nemi dans sa poursuite.

2103. L'armée en retraite cherche à occ
postes avantageux à quelques marches de l'en
elle ne puisse être forcée à combattre malgré
bien elle se retranche ou se met derrière u
dont elle est en état de défendre le passage.

2104. Si l'armée est fort en désordre et
puisse pas tenir la campagne, on la dispers
places les plus à portée, en attendant qu'o
venir les secours dont elle a besoin pour re
vant l'ennemi. On lui fait aussi quelquefois

camps retranchés sous de bonnes places, où l'ennemi ne peut attaquer.

2105. Lorsqu'on veille avec attention sur tout ce qui peut contribuer à la sûreté d'une armée, et qu'on marche toujours en bon ordre, une retraite peut se faire sans grande perte ; mais le succès dépend entièrement des bonnes dispositions et surtout de la fermeté du général. Il doit agir et commander avec la même tranquillité qu'il le ferait dans un camp de paix. C'est le courage d'esprit, supérieur aux événemens, qui caractérise les grands capitaines et qui fait les grands généraux. Ce qui doit donner de la confiance à un général dans les retraites, c'est l'opinion avantageuse qu'il sait que l'armée a de ses talens et de son courage. En le voyant manœuvrer paisiblement et sans crainte, elle se croit sans danger ; comme la peur alors ne trouble pas le soldat, il exécute tout ce qui lui est ordonné, et la retraite se fait avec ordre et, pour ainsi dire, sans perte : il ne s'agit pour cela que de la tête et du sang-froid du général. En effet, quelque avantage que l'ennemi ait eu dans le combat, il ne peut rompre son armée pour la mettre tout entière à la poursuite de celle qui se retire ; une démarche aussi imprudente peut l'exposer à voir changer l'événement de la bataille, pour peu que l'armée opposée ne soit pas entièrement en désordre et qu'on puisse en rallier une partie. *C'est une maxime*, dit un grand capitaine, *que toute troupe, quelque grosse qu'elle soit, si elle a combattu, est en tel désordre, que la moindre qui survient est capable de la défaire absolument.*

2106. Le général ennemi ne peut donc faire poursuivre l'armée qui se retire, que par différens détachemens plus ou moins nombreux, suivant les circonstances, et cela pour la harceler, tâcher de la jeter dans le désordre et de lui faire des prisonniers. Mais ces corps détachés, une arrière-garde formée de troupes bonnes et bien commandées, suffit pour leur en imposer. L'armée victorieuse ne peut s'avancer que lentement ; elle est toujours elle-même un peu en désordre après le combat ; le général doit s'appliquer à la reformer et à la mettre en état de se mettre de nouveau

ligne; si l'armée opposée se ralliait et revena
ou si la défaite n'était que simulée, comme il y
sieurs exemples, la victoire se changerait en
Or, c'est une chose longue et difficile de re
bon ordre, pour combattre de nouveau, une
vient de combattre: les uns s'amusent au pi
autres se fâchent de retourner au péril, et
semble sont tellement émus, qu'ils n'enten
veulent entendre aucun commandement. P
moment précieux, on a le temps de s'éloigne
fort incommodé par des corps détachés, pou
ait fait les dispositions nécessaires pour les
C'est ce qui fait penser qu'une armée bien
qui se retire, ne devrait perdre autre cho
champ de bataille; aussi voit-on dans l'his
les généraux habiles, en perdant une bataille
donnent guère à l'ennemi que le terrain sur
ont combattu. C'est beaucoup perdre, à la v
l'espérance d'avoir bientôt sa revanche ne
pas pour cela. Cette perte doit, au contraire,
aiguillonner le soldat, particulièrement lor
rien à reprocher au général.

2107. Quoiqu'une retraite soit capable d'il
général, ce n'est pas la seule ressource qu'il
grand capitaine, après la perte d'une bataille

2108. Se retirer bravement et fièrement, d
c'est quelque chose, c'est même beaucoup
n'est pas le plus qu'on puisse faire; la batail
pas moins perdue, si l'on ne va pas plus loin
que fera un général de premier ordre : il n
tentera pas de rallier les débris de son armé
retirer en bon ordre sous les yeux du vict
méditera sa revanche, retournera sur ses pas
de son reste, avec d'autant plus d'espérance
sir que le coup sera moins attendu et d'un
veau; car qui peut s'imaginer qu'une armée
terrassée soit capable de prendre une telle ré
c'est pourtant ce que bon nombre d'exemples
prennent.

2109. Ces sortes de desseins ne sont pas
de la routine ordinaire, qui ne les conduit n

rend ; ni des généraux qui la prennent pour guide de urs actions. Il est aisé de s'apercevoir que les grandes arties de la guerre y entrent : le détail, les précau- ons et les mesures qu'il faut prendre pour réussir sont ıfinies ; et ces soins ne sont pas toujours à la portée es esprits et des courages communs.

2110. Il faut toute l'expérience d'un grand capitaine, ne présence d'esprit et une activité surprenante à enser et à agir ; un profond secret gardé avec art. Cela e suffit pas encore, si la marche n'est tellement con- ertée que l'ennemi n'en puisse avoir la moindre con- aissance : quand il aurait pris toutes les mesures ima- inables avec ces précautions, ces desseins manquent arement de réussir ; mais il faut qu'un habile homme en mêle.

2111. Les retraites qui se font pour abandonner un ays demandent aussi beaucoup de réflexions et des ob- ervations pour les exécuter heureusement. On ne sau- ait avoir une connaissance trop particulière du pays, le la nature des chemins, des défilés, des rivières et le tous les différens endroits par où l'on doit passer. On doit diriger sa marche de manière que l'ennemi n'ait pas le temps de tomber sur l'armée dans les passages les rivières, des défilés. Quand on a tout combiné, out examiné, on peut juger du succès de la retraite, n mettant en ligne de compte le temps dont on a besoin pour se placer hors de danger.

2112. La marche d'une armée en retraite doit être vive et légère. Les équipages doivent prendre les de- vants ; mais il faut faire en sorte que l'ennemi ignore pour quel sujet. Il y a plusieurs manières de cacher les desseins qu'on a de se retirer. (*Voyez* Marche, Pas- sage de rivière.) Avant de mettre l'armée en marche, il faut avoir bien prévu les accidens et les inconvé- niens qui peuvent arriver, pour n'être surpris par au- cun événement inattendu.

2113. Il y a encore les retraites que peuvent faire des troupes en garnison dans une ville, ou renfermées dans un camp retranché, etc.

2114. Une garnison peut s'évader ou se retirer se-

pas que la ville soit exactement investie, et qu
troupes aient beaucoup de chemin à faire pour se m
tre en sûreté. Bien concertée, une retraite de c
nature n eut guère manquer de réussir; le pis q
puisse ar er, c'est d'être pris et de supporter le
que l'on voulait éviter. S'il y a trop de difficulté
charger des bagages, on les sacrifie à la conservat
et au salut des troupes.

21 *Comment on peut rallier des fuyards q*
une Aussitôt que vous voyez votre armée pr
dre retraite, envoyez en t
dili nfiance occuper les c
mi rallier, marcher avec
en ù il conviendra de f
retr

2 nt, à moins de rencont
des bien loin de faire fa
l'enn , contin fuite. Les soldats iront
divers côtés, selon qu'ils seront guidés par la fray
et le caprice, et quand ils se trouveront enfin éloig
de leurs drapeaux et de leurs officiers, ils aimera
mieux déserter que de retourner à leur régiment.

2117. Si, sur le chemin que les fuyards prennent,
a un gué, un pont, un défilé, derrière lequel, après l'avo
passé, on puisse faire halte sans risque d'être coupé
enveloppé, les officiers détachés auront ordre d'y fa
tête à l'ennemi, avec les troupes qu'ils auront ralliée
supposé qu'eu égard à leur nombre et à la position d
défilé, ils croient pouvoir se défendre derrière
poste, et y arrêter ceux qui les suivent dans leur fuit
Il faut d'ailleurs faire attention que tous les enne
ne poursuivent pas les fuyards par le même chemi
mais qu'ils prennent les routes qu'ont prises les troup
mises en fuite; que plusieurs se débandent pour al
piller, et qu'il y en a peu qui suivent avec autant d
vitesse que les vaincus fuient; plus loin et plus long
temps les vainqueurs suivront les fuyards, et plus
feront de prisonniers; en harcelant continuellem
les vaincus, ils en prendront un grand nombre
plusieurs autres, harassés, blessés, n'ayant pas la

rejoindre leurs camarades, s'arrêteront pour se
ıdre.

ɜ118. Il se perd beaucoup moins de monde dans un
nbat malheureux, que dans une fuite précipitée.

ı119. Après une défaite, chaque général doit con-
re sa troupe par le chemin et vers le lieu qui a
secrètement indiqué par le général en chef. (*Voyez*
ıpositions avant une bataille.) Il faut choisir les
s couverts, et principalement les défilés, quand vos
ces consistent en infanterie, parce qu'alors les en-
nis s'abstiendront de vous suivre, par la crainte des
buscades, ou du moins n'emploieront pas la cava-
e, qui ne peut servir sur cette espèce de terrain. Il est
si à propos de se retirer sur les places les plus im-
tantes qui ont besoin du secours de votre armée.
in, chaque général conduisant ainsi sa troupe par
chemin différent, en ne lui faisant faire halte que le
ns qu'il pourra, évite non-seulement la confusion,
is encore que l'ennemi fasse autant de détachemens
les fuyards suivent de route; il arrive ainsi avec
ins de chance au lieu du rendez-vous. Il est impor-
t que les généraux gardent le secret sur l'endroit
ils conduisent leurs troupes.

120. Si vous avez divers défilés à passer, ayez à
e arrière-garde un détachement d'élite, armé à la
re, qui, après avoir passé le défilé, fera volte-face
rrêtera l'avant-garde ennemie, pour donner à votre
ère-garde le temps de passer les défilés suivans,
si d'un défilé à un autre. L'arme qui composera ce
achement sera appropriée au terrain. Ce détache-
nt embarrassera le passage par tous les moyens pos-
les.

121. Si, après avoir passé un défilé, vous remarquez
les ennemis vous suivent, rangez secrètement vos
upes en bataille; et lorsqu'il y aura de votre côté un
tain nombre de troupes ennemies de passées, tombez
sus avec des forces supérieures, et vous aurez le
nps de les enlever avant que de plus grandes forces
nt passé le *défilé* pour les secourir.

122. Si vous êtes assuré de pouvoir, par le moyen
quelques fourneaux, rendre un chemin imprati-

cable aux ennemis, donnez ordre, une ou deux [...] d'avance, de les pratiquer avec beaucoup de secr[...] de n'en laisser aucune trace. Vous pouvez encore [...] mer près du chemin une embuscade qui tombe[...] l'avant-garde ennemie sitôt qu'elle aura passé. (*[...] ces mots*, Marche, Dispositions avant une bat[...] Passage de défilé, de rivière.) Enfin, un génér[...] saurait trop relire les documens anciens et mod[...] sur les retraites qui ont eu lieu jusqu'à nous.

2123. RETRANCHEMENT. Un des problèm[...] plus importans de la science militaire, est cel[...] mettre un petit corps en sûreté et en peu de te[...] dans la solution, on ne peut, sans s'égarer, s'é[...] des principes.

2124. Le feu du canon et de la mousqueteri[...] retranchemens ne peut détruire que par *sa quan[...] sa durée.*

2125. La quantité dépend du nombre de troup[...] peuvent l'exercer sur la même étendue de terrain [...] durée dépend ou de la grandeur des obstacles que [...] taquant aura à franchir, ou de la longueur de l'es[...] qu'il aura à parcourir sous sa direction. Tout[...] théorie des retranchemens est fondée sur ce pe[...] principes.

2126. Ainsi, opposer de grands espaces dans [...] points, donner de longs espaces à parcourir dans [...] tres, c'est à quoi l'on doit tendre dans toute const[...] tion de retranchement.

2127. Il faut donc multiplier les lignes de feu e[...] obstacles : pour cela il faut placer les redoutes, q[...] qu'avec des intervalles, de manière que toutes [...] parties des retranchemens soient défendues, autant [...] dehors qu'en dedans, par des feux croisés infini[...] meurtriers, en les répartissant de telle manière q[...] ne puisse arriver sur aucun point sans y avoir été [...] posé pendant long-temps; que l'ennemi y soit en[...] plus vivement exposé, s'il parvient à franchir un [...] pet, et encore plus vivement s'il parvient à f[...] chir un second; enfin, qu'après avoir enlevé

ces différens ouvrages, il ait encore à se
; contre les mêmes coups.

Il faut balancer également la force de tous
s, fortifier ceux qui sont naturellement plus
s'emparer de ceux que la nature a heureuse-
posés; occuper, autant qu'il est possible, une
ite, coupée par de grandes et fréquentes faces
, qui donnent des feux croisés; se couvrir,
taine distance, d'un fossé de douze pieds de
ur sur vingt-quatre de largeur, que l'on pa-
. et dans lequel on pourra faire une capo-
leux étages, au moyen des solives, poutres,
et madriers, que l'on trouve facilement dans
s; enfin employer les abatis.

'art de l'attaque consiste à distinguer le point
ble d'une position, à y porter ses principales
andis que, par des attaques simulées, on
tirer, ou du moins de faire tenir en place
, de le fatiguer pendant quelques jours, et
omber dans quelques besoins essentiels. Ces
consomment beaucoup d'hommes, mais elles
it la perte entière de l'armée ainsi forcée dans
.

Les bonnes lignes sont les bonnes disposi-
s braves troupes (*voyez* Attaque de camp);
ne peut ignorer de quelle conséquence il est
tre et de savoir faire exécuter, avec la plus
ligence, les divers retranchemens. On exer-
fficiers et sous-officiers à tracer l'ouvrage, les
iers à le diriger, et les soldats à l'exécuter.
icrera à cette instruction le temps où les
sont pas libres (1870).

Tout retranchement se compose d'un fossé,
rme, d'un parapet, de talus extérieurs et in-
etc.

Supposé qu'on veuille tracer une redoute,
ni toise, ni cordeau (*voyez* 712), ni in-

On choisira d'abord l'emplacement le plus
ble, et on accommodera tellement la figure

du retranchement à la situation, que le
paraisse avoir été fait pour le retranche

2134. Soit une redoute carrée de q
face. On déterminera aussitôt la directi
côté, en prenant un point éloigné, pla
et ce point, deux hommes, deux baïon
pierres. Sur l'alignement en *A* et en
Planche XV), on fera quarante pas d
l'on mettra une baïonnette ; du point
rante pas jusqu'en *D*, dans une directi
laire à *A B*. Après avoir marqué le
reviendra au point *A*, duquel on par
quarante pas de *A* jusqu'en *E* ; on verr
quarante pas de *E* en *D*, et on mesure
gonales, aussi au pas, afin de voir si el
remédiant lestement à l'inégalité, san
deux ou trois pas de plus sur un des
doute, afin de ne pas retarder le trava
porte du côté le moins exposé, en ne
la longueur nécessaire.

2135. Pour juger d'avance la hauteu
doit avoir partout, il faut commence
bord intérieur du parapet, et plan
angles, des piquets assez longs pour p
l'air la ligne des feux avec la ficelle, qu
et baisser à volonté ; et pour ne pas
fera, au pied de chaque piquet, un
terre dont le sommet sera à quatre pi
dessous de la ficelle.

2136. La hauteur de la ligne de feu
sera aisé de déterminer la largeur de l
pet, et d'en tracer le bord extérieu
travailleurs ne perdent pas de temps,
des angles plantés, on tracera le bo
fossé à une distance plus grande de de
véritable.

2137. La hauteur du parapet ne c
moindre de six pieds, afin de couvrir
sont dans la redoute, et qu'ils ne pui
nulle part.

2138. Les parapets des grandes

oins douze pieds d'épaisseur au sommet, et quelque-
is seize; ceux des petites redoutes ont une épaisseur
: trois à quatre pieds, ce qui suffit contre les coups
; fusil, ayant soin, dans celles-ci, de ne point laisser
; berme.

2139. La largeur et la profondeur du fossé se rè-
ent sur la quantité de terre dont on a besoin pour
construction du parapet et de la banquette. Lors-
ı'on veut élever davantage le parapet, et le cons-
uire avec toute la diligence possible, on prend des
rres des deux côtés, ce qui donne un fossé du côté
e l'ennemi, et un enfoncement au pied de la ban-
uette en A(*fig.* 3); ceci établi, on procède à la cons-
uction des profils de la manière suivante :

2140. On tire une droite indéfinie, A B, qui re-
résente le niveau du terrain, sur laquelle on fait trois
as de deux pieds (une toise) de D en L, pour la
anquette; six à huit pas pour une grande redoute,
a un et demi à deux pour une petite de E en F.

2141. Pour élever une perpendiculaire A B (*fig.* 2),
a point A, on portera trois toises de A en C, et
on attachera au point A un cordeau de quatre toises,
. un de cinq au point C, pour former le triangle
A B, dont l'angle A sera droit.

2142. Par ce procédé, on élève des perpendiculaires
définis aux points D E F (*fig.* 3); on porte ensuite
e D en M et de E en N la hauteur de la banquette,
l'on tire la droite M N; on porte 4 pieds et demi
e N en O pour la hauteur du parapet. Après avoir fait
perpendiculaire F P égale à E O, on en retranche la
iantité P R qu'on juge nécessaire pour la pente du para-
et, et l'on tire la droite O R; on fait F G égale à la moitié
a aux deux tiers de F R, et l'on tire la droite R G.

2143. Le talus intérieur du parapet doit être d'un pied
demi ou deux, que l'on porte de N en S, et l'on tire
droite O S. Pour celui de la banquette, on porte le
ouble de D M de D en C, et l'on tire la droite M C. Le
lus extérieur se règle sur la qualité du terrain.

2144. Pour la construction du fossé, après avoir
orté de G en H la largeur que l'on veut donner à l
rme, on porte celle du fossé de H en I, et des poi

retraite de 4, 6, 8 pouces, selon
ce qui forme des marches fort co
cavation, et que l'on recoupe ens
sont fortes et qu'elles se soutien
talus, quelques pieds de profond
très-grande conséquence.

2146. Le parapet se fait en gaz
ou saucissons (1071). La meilleure
donner aux gazons est celle d'un

2147. On élève les terres du pa
bat bien, et, lorsqu'on est parven
quette, on les aplanit; et, après
on tend un cordeau pour aligne
gazon que l'on pose sur terre; on
le parapet d'une quantité égale à l
ce qui forme le premier lit, que
continue ainsi qu'il est dit n° 11

2148. Quand on se sert de fasc
pour revêtir le talus intérieur du
élevé les terres bien battues jus
banquette, on tend une ficelle au
rapet pour aligner le premier sau

2149. Pour construire l'hexagone, on triple la lon-
ueur qu'on veut donner à la face d'un redan, et l'on
onstruit un triangle équilatéral B A C (*fig.* 3, *pl.* 16),
ont on partage chaque côté en trois parties égales; on
re par toutes les divisions les droites M N, N O, O M,
ui formeront, avec les trois premiers, six redans dont
s faces auront la grandeur proposée; on tracera le para-
et et la banquette en dedans, et ensuite la berme et
s fossés du dehors.

2150. Quand on doit placer de l'artillerie dans les re-
anchemens, on élève derrière le parapet une plate-
orme aux endroits où l'on jugera qu'on peut tirer le
eilleur service des pièces de canon. Cette plate-forme
oit avoir de 15 à 24 pieds de largeur, et être élevée de
pieds au-dessus de la banquette, de manière à ce que
parapet qui la couvre ne la dépasse que de 2 pieds et
emi en hauteur; on y fait une rampe ou deux pour
onter les pièces. La construction des rampes, ainsi
ue celle de la plate-forme, doivent avoir la même soli-
ité. Les terres dont on se sert pour les former ne sau-
ient être trop battues. Lorsqu'on veut se servir de
rosses pièces, on couvre la plate-forme de madriers,
our faciliter la manœuvre et tirer plus juste (1217).

S

2151. SAC A TERRE, sac de moyenne grandeur
u'on emplit de terre, et dont les soldats bordent les
anchées ou les parapets des ouvrages pour tirer entre
eux. Le sac à terre doit avoir environ deux pieds de
auteur, sur huit ou dix pouces de diamètre. Quand le
errain est dur et de roche, on se sert dans les tran-
hées de sacs à terre et de gabions; on en fait aussi des
atteries dans plusieurs occasions.

2152. SAC A LAINE. Il ne diffère du premier que
parce qu'il est rempli de laine : on s'en sert pour les
bastions et les logemens, quand il y a peu de terre.

2153. SECRET. C'est une maxime incontestable...

H I on abaisse deux perpendiculaires, que l'on fai
les à la profondeur du fossé, et des extrémités
quelles on tire la droite T U, sur laquelle on po
T en X et de U en Y la moitié ou le tiers de la
fondeur du fossé, et même beaucoup moins, qua
terrain le permet.

2145. La manière la plus régulière pour faire ob
le talus dans l'excavation du fossé, est de le creus
lits d'un pied de profondeur, faisant à chaque li
retraite de 4, 6, 8 pouces, selon la nature du te
ce qui forme des marches fort commodes pendan
cavation, et que l'on recoupe ensuite: quand les
sont fortes et qu'elles se soutiennent avec fort p
talus, quelques pieds de profondeur de plus sont
très-grande conséquence.

2146. Le parapet se fait en gazon (1164), en fa
ou saucissons (1071). La meilleure forme que *l'on* p
donner aux gazons est celle d'un coin.

2147. On élève les terres du parapet par lits que
bat bien, et, lorsqu'on est parvenu au niveau de la
quette, on les aplanit; et, après les avoir bien b
on tend un cordeau pour aligner le premier ra
gazon que l'on pose sur terre; on élève en même t
le parapet d'une quantité égale à l'épaisseur des g
ce qui forme le premier lit, que l'on bat bien, e
continue ainsi qu'il est dit nº 1164.

2148. Quand on se sert de fascines ou de sauc
pour revêtir le talus intérieur du parapet, après
élevé les terres bien battues jusqu'à la hauteur
banquette, on tend une ficelle au pied du talus
rapet pour aligner le premier saucisson, qu'il es
d'enterrer de quelques pouces pour lui donner un
siette plus ferme; après quoi on l'attache avec d
quets de trois pieds de long, que l'on enfonce
du saucisson au niveau duquel on élève le parap
après avoir bien battu ce nouveau lit de terre su
la longueur du saucisson, on pose un second sau
sur le premier, et on le fixe avec des piquets q
versent les deux saucissons et s'enfoncent enco
avant dans la terre. Ainsi de suite, observant l
chose jusqu'au dernier (1711).

1149. Pour construire l'hexagone, on triple la lon-
eur qu'on veut donner à la face d'un redan, et l'on
istruit un triangle équilatéral B A C (*fig*. 3, *pl*. 16),
it on partage chaque côté en trois parties égales; on
par toutes les divisions les droites M N, N O, O M,
formeront, avec les trois premiers, six redans dont
faces auront la grandeur proposée; on tracera le para-
; et la banquette en dedans, et ensuite la berme et
fossés du dehors.

1150. Quand on doit placer de l'artillerie dans les re-
nchemens, on élève derrière le parapet une plate-
me aux endroits où l'on jugera qu'on peut tirer le
illeur service des pièces de canon. Cette plate-forme
t avoir de 15 à 24 pieds de largeur, et être élevée de
pieds au-dessus de la banquette, de manière à ce que
parapet qui la couvre ne la dépasse que de 2 pieds et
ni en hauteur; on y fait une rampe ou deux pour
nter les pièces. La construction des rampes, ainsi
celle de la plate-forme, doivent avoir la même soli-
é. Les terres dont on se sert pour les former ne sau-
ent être trop battues. Lorsqu'on veut se servir de
sses pièces, on couvre la plate-forme de madriers,
ar faciliter la manœuvre et tirer plus juste (1217).

S

1151. SAC A TERRE, sac de moyenne grandeur
'on emplit de terre, et dont les soldats bordent les
nchées ou les parapets des ouvrages pour tirer entre
ix. Le sac à terre doit avoir environ deux pieds de
iteur, sur huit ou dix pouces de diamètre. Quand le
rain est dur et de roche, on se sert dans les tran-
ées de sacs à terre et de gabions; on en fait aussi des
teries dans plusieurs occasions.

1152. SAC A LAINE. Il ne diffère du premier que
rce qu'il est rempli de laine : on s'en sert pour les
itions et les logemens, quand il y a peu de terre.

153. SECRET. C'est une maxime incontestablemen

vrai, ... secret et de la diligence dépendent la
site et le ... heur de toutes les entreprises. Le p
ne doit ... muniquer son secret qu'à son conseil
seul ... le général ne le doit confier qu'à ceu
sont ... sablement chargés du projet arrêté, e
lem... t à ce qui les regarde.

S... IRE. (*Voy.* Général.)

2... TINELLE. Elle doit rester à son p
que ... isse arriver, à moins qu'elle n'en soit
vée ... fficier. Pendant la durée de sa facti
per ... qu... on regardée comme s
elle ... m... r de passer quelque c
que ... maltraitée ou punie
près av...

2155. SIGNAL. ... quelquefois possible e
ployer les signaux po... liquer des mouvemen
corps, d'armée et de di... n détachée, et de se s
à cet effet de ceux dont on fait usage pour les ma
vres de flottes; ils porteraient plus promptemen
avis que des aides-de-camp, sans toutefois suppr
ceux-ci, par précaution, surtout à la guerre.

2156. SOLDAT. Accoutumez vos soldats à ne
qu'après avoir chargé avec soin et visé avec atte

2157. Il faut calculer le danger sur son effet mo
tané dans l'opinion du soldat, ne pas l'exposer
danger auquel il ne s'attend pas, et le bien famili
avec celui qui le menace; l'occuper et le distraire
le plus fort du péril, surtout quand on a lieu de c
dre que la réalité ne lui paraisse au-dessus de
qu'il s'en est faite.

2158. Persuadez bien aux soldats d'infanterie q
cavalerie n'est dangereuse que pour ceux qui ne
lent pas lui résister; rendez la profession de sold
norable, et élevez-le à ses propres yeux. (*Voy.*
ral, Humanité.)

2159. SERVICE DE TIRAILLEURS. Chaque b
lon, chaque compagnie de la garde nationale ser

exercés à l'instruction des tirailleurs du
ıt-Omer, à laquelle on ajoutera, pour la
feux, les signaux suivans : trois reprises
ɜ baguette et d'un roulement pour le feu
te ; trois reprises de deux coups de baguet-
ılement pour le feu oblique à gauche ; trois
rois coups de baguette pour le feu sur le

ıangement de direction dans le feu a pour
ıer au chef de la ligne la faculté de diriger
ɔoint qui lui présente le plus de résultats ;
réserve ennemie, de tirer sur une recon-
ɔfficiers supérieurs ou sur une batterie à

IMATION, injonction de se rendre. On
ɔeine de subir une attaque vive et toutes
le la guerre, à une troupe qui défend une
ste.

TIE, attaque des ouvrages des assiégeans
;és. Il est de la dernière importance de
ɔonne heure à arrêter les progrès des as-
ıendant, il faut, pour faire des sorties,
on soit nombreuse. Une garnison faible
circonspecte dans les sorties.
ıque l'ennemi est encore bien loin de la
ties sont très-périlleuses, parce que, avec
il peut leur couper la retraite ; mais, lors-
sa seconde parallèle, et qu'il pousse les
tranchée en avant, pour parvenir au pied
ɜst alors qu'on peut sortir sur lui.
sorties peuvent être ou grandes ou pe-
ndes doivent être au moins de cinq à six
ɜs, ou proportionnées à la garde de la
les plus petites seulement de dix, quinze
ımes.
grandes sorties ont pour objet de dé-
er tous les travaux, d'enclouer les ca-
prendre quelque poste abandonné, etc.
ıtites est de donner de l'inquiétude aux

ouvriers des têtes de tranchée, et de les obliger à se retirer pour gagner quelque temps.

2166. Le moment le plus propre pour la sortie est deux heures avant le jour. Le soldat, fatigué du travail de la nuit, est accablé de sommeil, et, par cette raison, plus aisé à surprendre et à combattre.

2167. On choisit pour les petites sorties des soldats hardis, au nombre de dix à quinze, qui s'approchent doucement des travailleurs et se jettent ensuite promptement dessus, en criant et jetant quelques grenades: les travailleurs, qui ne demandent pas mieux, prennent la fuite, sans qu'il soit possible de les en empêcher et de les rassembler de toute la nuit, ce qui la fait perdre aux assiégeans. Quand les travailleurs sont accoutumés aux surprises, et qu'ils ne s'ébranlent plus, on fait une bonne sortie à laquelle ils ne s'attendent pas, et qui les renverse sans difficulté, eux et ceux qui les couvrent.

2168. STRATAGÈME, ruse employée pour tromper l'ennemi, et dont on peut faire usage dans toutes les opérations de la guerre.

2169. Il consiste à cacher à l'ennemi ce qui est, et lui faire croire vraisemblable une chose qui n'est pas. Nous avons souvent occasion d'employer le stratagème dans la petite guerre, et rarement dans la grande, parce qu'il est difficile de dérober les mouvemens d'armées aussi nombreuses que les nôtres.

2170. SUBORDINATION. Sans elle, la tactique la plus savante comme la plus simple est inutile; les plans les plus sages avortent; les projets les mieux combinés échouent: la subordination est la discipline. Dans une profession où le subordonné doit, au premier mot de son chef, affronter même une mort assurée, il est nécessaire que l'autorité de la loi réside en toute sa plénitude dans le moindre supérieur comme dans le souverain même. Mais le supérieur ne doit pas ajouter au despotisme légal dont il est revêtu, un despotisme de fantaisie, aussi fatal aux vertus militaires que le premier lui est favorable. Un abus de ce genre est

i des termes injurieux, qui avilissent à la fois et le ›érieur qui en est l'organe et l'inférieur qui en est ›jet.

1171. Un chef qui s'échappe en expressions offen-ıtes, cesse d'être le représentant de la loi, calme et jestueuse; c'est un homme qui en insulte un autre. s coupables licences de l'autorité sont non-seule-nt pernicieuses à l'esprit militaire, en attaquant omme et la considération, source des vertus, mais core elles renversent la subordination, même en ıdant méprisable à ses inférieurs celui qu'on a hu-lié publiquement.

2172. SUITES DE LA VICTOIRE. En gagnant une aille, on apprend aux dépens de l'ennemi à en gner d'autres. Une victoire complète applanit les ficultés pour courir de succès en succès, augmente confiance des troupes, diminue ou l'ôte en entier à anemi.

2173. Le premier soin du général doit être de pour-ir au soulagement des blessés et à la sûreté des pri-aniers. Si la victoire lui a coûté beaucoup de monde, est quelquefois prudent d'en faire enterrer une partie secret, pour cacher la perte et ne pas diminuer rdeur des troupes.

2174. La victoire augmente d'autant plus la sécu-é qu'elle est plus décisive; il faut bien se garder de relâcher sur la vigilance et la discipline, ni sur cune précaution, afin de n'être pas surpris par l'en-mi qui, quoique vaincu, n'est pas anéanti. Il faut rtout réprimer la licence du soldat, et l'empêcher de livrer à des excès dont l'indiscipline et l'insubordi-tion sont toujours la suite.

2175. La soif du pillage n'est pas moins dangereuse; le arrache souvent la victoire, ou du moins elle em-èche de la compléter et d'en profiter.

2176. Dans une guerre offensive et défensive, on doit regarder une victoire comme décisive, qua-ıand elle vous ouvre le pays ennemi, ou chasse l'en-emi du vôtre, ou enfin vous procure des avantag-portans.

2177. A l'instant que les corps de l'armée ba[illegible] sont dispersés il faut, en les poursuivant viveme[illegible] et cependant avec prudence, ne pas leur donne[illegible] temps de se reconnaître. (*Voy.* Poursuite.) On [illegible] user de ménagement avec les vaincus, ne pas les [illegible]ter avec inhumanité, ni même avec sévérité, à m[illegible] qu'ils ne le méritent.

2178. Il faut tenir scrupuleusement les prome[illegible] qu'on leur a faites, à moins que la conduite p[illegible] ou présente de l'ennemi ne vous oblige à des re[illegible]sailles. (*Voyez ce mot.*) On ne doit pas s'appro[illegible] le peu qui leur reste; cette maxime est dictée [illegible] l'humanité (*voyez ce mot*) et la prudence; car [illegible] peut tout craindre des gens qu'on réduit au déses[illegible]

2179. On doit observer les mêmes ménagemen[illegible] l'égard des pays conquis. Il faut bien se garder de [illegible]ler leurs lois et leurs coutumes, ni de leur rendre [illegible] joug fatiguant; leur ressentiment est quelquefois pl[illegible] à craindre qu'on ne le pense. D'ailleurs, en ruina[illegible] le pays on s'ôte des ressources, soit pour en tirer [illegible] subsistances pendant la campagne, soit pour étab[illegible] des quartiers d'hiver.

2180. Si vous ne songez qu'à entasser victoires [illegible] victoires, cette combinaison finira par vous faire [illegible]cabler.

2181. — *Suites d'une défaite.* Quelque désastre q[illegible] essuyé une armée, tant qu'il reste du courage et [illegible] bonne volonté aux troupes, un général habile ne [illegible] pas désespérer de vaincre à son tour. Celui qui a l'[illegible] élevée, et qui est capable de grandes choses, ne [illegible] laisse jamais abattre par le mauvais succès. Une [illegible]faite n'anéantit pas le vaincu; souvent les pertes q[illegible] a essuyées ne sont guère plus considérables que c[illegible] du vainqueur; il arrive rarement qu'elles le pri[illegible] du quart de son armée. Ce mal est peu de c[illegible] avec des troupes disciplinées et des officiers instr[illegible] mais, faute de ces moyens de réparation, les so[illegible] fuiront au seul nom de l'ennemi victorieux.

2182. Quand les troupes prennent la fuite, il [illegible] les suivre, leur persuader de se retirer avec ordr[illegible] les rallier insensiblement. On doit ensuite leur [illegible]

ıs exacte discipline pour se mettre à cou-
ɔrises'de l'ennemi, qui, enhardi par ses
.nque guère de faire quelques tentatives.
retraite, faite avec ordre, n'est pas la
ont un général vaincu doive s'occuper.
ssemblé les débris de son armée, il peut
ndre sa revanche, de profiter de la sécu-
ueur, de l'espèce de désordre où la vic-
ordinairement, et de la surprise qu'une
ndue doit nécessairement lui causer.
ɔntreprises de cette espèce exigent beau-
gence, d'expérience, de présence d'es-
t et d'activité; et le succès dépend entiè-
nanière dont on a conçu le projet et dont

ıt encore que les troupes soient bien
humiliées d'avoir été vaincues. On ne
/er trop d'impétuosité dans cette attaque,
ligence dans la marche qui y conduit,
lra difficile si vous avez des rivières et
passer. Ne vous chargez de rien d'em-
oint d'équipages, seulement une quan-
e raisonnable. Attaquez de nuit, afin
a surprise de l'ennemi. Si son camp se
e de caves bien fournies en vin, le mo-
ore plus favorable; la sécurité de la vic-
igues de la journée, surtout si on se
temps des chaleurs, auront plongé dans
ois quarts de son armée. Employez en-
ɔossible, quelque ruse qui accroisse son
et lui prouve qu'en vous foulant aux
rché sur un ressort.
ut mieux tenter les entreprises de ce
de la campagne qu'au commencement,
i elle échouait, l'ennemi n'a pas assez
r profiter de ce second succès.
perte que vous avez essuyée dans la
ssez considérable pour entraîner celle
aites-y entrer l'élite de votre infanterie,
ntinuellement l'ennemi avec votre cava-
'il fasse le siége de la place, ou qu'il

se borne à ravager le pays, et que pour (
se divise en plusieurs corps.

2188. SURPRISE, attaque imprévue. Ur
générale, pour tenter des surprises, est d'ag
avec secret et avec une connaissance parfait
treprise méditée; de mettre de la diligen
marche, de la vivacité dans l'exécution,
coup de prévoyance dans la retraite.

2189. Le secret doit être gardé avec soin, i
gard de ses propres troupes, de peur qu'il ne
l'ennemi par les déserteurs. Il doit aussi être
quelques démonstrations qui, en cas qu'il
à la connaissance de l'ennemi, détourne sor
du véritable projet, et la lui fasse porter su
différent de celui qu'on veut exécuter.

2190. On doit avoir une exacte connaissance
conduit au but de l'entreprise, de sa situation,
naturelle, de celle des troupes ennemies sur le
veut entreprendre, de leur négligence ou p
se garder, et de la protection qu'elles peu
voir, soit par le voisinage de l'armée, soit
des places ou quartiers voisins, parce que d
connaissances dépend la réussite du projet.

2191. La marche vers le but de l'entr
être faite avec un grand secret et beauco
gence, et son prétexte couvert de quelq
apparent.

2192. L'exécution doit être vive et sans
pour cela, il faut que chaque commandant
ou d'un détachement soit, en arrivant, c
cisément au lieu par où il doit attaquer, e
ce qu'il doit faire, soit que l'on réussisse
treprise, soit que le succès en soit malh
quelque accident imprévu.

2193. La retraite, soit qu'on réussiss
échoue, doit aussi être faite avec toutes les
requises que je ne puis prescrire ici, parc
pend de trop de circonstances différentes,
doit supposer que celui qui est chargé de
est capable de la bien conduire.

4. Le général doué d'un esprit vif cherche conti-
ment les moyens d'obtenir de petits avantages sur
nemi, parce qu'il se prépare ainsi les moyens de
r lors d'un grand événement. Il forme des prati-
ecrètes contre les places et armées ennemies; il
nd, s'il le peut, une place, un gros quartier, un
i, un fourrage, un passage, une garde, une armée
entière, soit dans sa marche, soit dans son camp.
s pratiques secrètes qu'il a dans une place, il sait
e d'une garnison, son exactitude ou sa négligence
rder, l'état de ses magasins de guerre et de bou-
e caractère et l'esprit de ceux qui y commandent.
utes ces connaissances il forme son entreprise,
ublie rien de tout ce qui peut la rendre heureuse.
5. Par celles qu'il a dans les armées, il en connaît
table état, le nombre et la qualité des troupes et
rtillerie, son approvisionnement en vivres et en
ges, ses précautions dans les marches, dans les
mens, dans les convois, dans les fourrages et
a garde. Sur toutes ces données, il forme son des-
our entreprendre ce qui lui paraît le plus aisé à
ter : il réussit, quand il a le talent dont je viens de
.
6. L'homme qui a le plus d'esprit et de vue est
qui embrasse mieux tout son projet, qui prévoit
tous les petits obstacles qui pourraient faire man-
u retarder son expédition, afin de les surmonter;
t le plus vif dans le moment de l'expédition, parce
vait tout prévu, et qui est le plus précautionné
a retraite, lorsque son entreprise est de nature
pouvoir rester dans le lieu où il a exécuté son
t.
7. La première chose à faire quand on veut en-
un poste, est d'étudier scrupuleusement le terrain
quel on est séparé de l'ennemi, celui qu'il occupe,
qu'il a derrière lui, et surtout les chemins par
ls on peut arriver sur ses communications, en pas-
une distance telle du cercle de ses avant-postes,
n'en soit ni vu, ni entendu.
8. Pour empêcher l'ennemi d'être prévenu, il faut,
ues heures avant le départ, envoyer deux hommes

et un caporal s'embusquer très au loin sur le
et sentiers qui conduisent vers l'ennemi.

2199. Ils auront pour consigne de se bien
l'arrêter tout individu qui viendrait à passer
seront munis de cordes pour les attacher à
broussailles.

2200. Ce moyen est encore excellent pour
l'ennemi d'avoir connaissance d'une march
toire, qu'on est souvent obligé de faire fair
un détachement qui ne pourrait, pendant l
courir tout le trajet. On envoie des caporau
plus loin que le point que le détachement doi
pendant le jour, s'emparer des chemins et se

2201. Quelque temps avant le départ d
d'expédition, on fait encore cerner de très
des sentinelles, la ville ou le village qu'on o
de ne laisser sortir personne. Ces soldats ser
reconduits vers la colonne, après que l'expéd
assez gagné de terrain pour que les porteurs de
n'aient plus le temps d'en prévenir l'ennemi.

2202. SURPRISES DES POSTES. On d
qu'il est possible, priver l'ennemi des postes
la hâte qu'il occupe soit pour couvrir un pays
la sûreté de ses convois, parce que leur perte e
de conséquence.

2203. L'enlèvement de celui qui couvre l
blit sûrement les contributions, et donne au
moyens de pénétrer et revenir en sûreté; l'e
de celui qui couvre les convois en entraîne
perte, et cause toujours la difficulté de les f
au camp, et souvent aussi la nécessité d'aban
entreprise ou un pays pour se rapprocher de
l'on doit tirer sa subsistance.

2204. Ces sortes de postes ne doivent jam
taqués impunément; il faut, suivant leur f
situation, être muni de tout ce qui en peut r
nement brusque et prompt, parce qu'il ne f
lement les enlever avec vivacité, mais il
avoir calculé le temps de l'expédition de m
qu'on ait celui de les conduire et de se retire
ou de les mettre en état d'être conservés. C

on qu'on se sert de pétards, lorsque l'ennemi a ré de couvrir les barrières ou portes de quelques ges extérieurs qui sont hors d'insulte, ou que le qu'on attaque est petit ou peut être embrassé; et ns qui sont sur les murailles sont facilement ac- par un feu supérieur. La commodité du pétard son transport est facile.

5. On peut se servir du canon pour emporter les ades ou parapets dont on pourrait avoir couvert rtes.

6. On fait des enlèvemens par escalade (*voyez* e), lorsque les postes sont simplement fermés de illes basses et sans flancs; lorsque les troupes qui t négligent la garde de nuit, ou n'ont pas assez de s dans les lieux où elles peuvent être escaladées.

7. On enlève les postes en les attaquant de toutes , quand ils ne sont couverts que d'un simple re- nement de terre, et quand on peut le faire avec rande supériorité de force, ou en surprenant une à la pointe du jour, lorsque ceux qui sont dans ste les ouvrent sans observer les precautions pres- en pareil cas, et qu'il se trouve par hasard quelque roche de la porte où l'on ait pu s'être embusqué.

8. On les surprend par une intelligence, soit avec abitans peu affectionnés, et qui ont observé que nison se néglige ou est trop faible, soit par la ption de quelques gens de la garnison, qui livrent orte à l'ennemi.

9. Il est important que les officiers s'instruisent es exemples que les bornes de cet ouvrage ne me ettent pas de donner. Je citerai au lecteur, pour puissent se les procurer, l'entreprise de Bodegrave 72; surprise de Kreislhem en 1688; celle de Neu- ; sur Lentz en 1689; d'Entzwahingen même ar- surprise du château d'Orbassan 1690; de Luzerne, e année; entreprise de Veillonne, 1691.

o. SURPRISES *des Places*. Une place de guerre ès-rarement emportée de vive force par surprise, u'on emploie l'escalade, le pétard, ou toute autre ère; mais elle se peut dire surprise, si elle se e investie ou dans un temps que sa garnison a été

considérablement diminuée par la sortie de ses tr
pour quelque expédition, ou quand elle n'a qu'une
nison peu nombreuse, et encore décimée par les m
dies qui y règnent, quand elle manque de munitio
guerre ou de bouche, et est par son éloignement
l'impossibilité de recevoir du secours, ou quand el
enfin attaquée dans un temps où elle manque de c
essentielles à une bonne défense, et dans une con
ture qui n'aura pas été prévue.

2211. En général, rien ne doit être tenté sans
presque certitude de réussir. Il faut donc exact
faire reconnaître, par des espions fidèles et cap
le terrain des environs de la place, et tous les
quemens dans sa garde.

2212. Voici les fautes qui se peuvent com
dans la place à l'ouverture des portes : si elles
ouvertes trop matin, ou avant la chute d'un brouill
si on baisse les ponts levis, et si on ouvre les barri
sans les refermer, après qu'on aura fait sortir les
tant à pied qu'à cheval pour faire une soigneuse
couverte; si la garde de la porte ou celle de la pl
posé les armes au corps-de-garde, avant le retour
gens sortis pour la découverte; si on ne laisse p
nuit, un poste dehors, dans l'ouvrage qui couvr
porte; si la garde d'infanterie de la place n'est
sous les armes, et celle de cavalerie à cheval jusq
que toutes les clefs aient été rapportées chez le
verneur, et qu'on lui ait rendu compte, du deh
la place, si les jours de marchés, on laisse entr
foule les gens qui viennent aussitôt après l'ouve
des portes, et si, pendant que le marché tient,
les gardes ne sont pas sous les armes.

2213. En tous ces cas, on peut exécuter une sur
de vive force, en faisant, à l'ouverture des portes,
trer assez de gens déguisés pour se saisir d'une p
et la tenir ouverte jusqu'à ce qu'on ait introduit
la place un assez gros corps pour être plus fort q
garnison, en cas que le terrain des environs ait
le moyen de tenir ce corps à couvert, proche
place.

2214. Que si cette place n'a point d'ouvrage

;ardés de nuit, qui en couvrent la porte, et
ı'ait point de fossés, qu'enfin on puisse abor-
ırte sans être découvert par les sentinelles, on
ıcher un pétard dont l'effet peut être suivi par
ınne d'infanterie partagée par divisions, avec
iers sûrs à la tête de chaque division, qui au-
instruits des postes auxquels ils doivent mar-
les occuper à mesure qu'ils entreront dans la
n doit, à la tête de chaque division, placer des
ıvec des haches pour couper ce qui sera néces-
ımme herses ou autres empêchemens. Il faut
ıpêcher qu'aucun soldat ne quitte son rang, ou
ıde pour piller.

Si, par quelque endroit de la place négligé
;arde, on peut approcher d'nu endroit où la
soit assez basse pour être escaladée, ce lieu
onnu en dehors pour y proportionner la hauteur
lles, et en dedans pour y trouver la commodité
ettre en bataille, il faut arriver de nuit dans
l silence, placer les échelles le plus près les
; autres qu'on le pourra, faire monter en dili-
e former en bataille sur le terrain reconnu en
le la place, et faire marcher toutes les divi-
même temps pour occuper les postes néces-
l'exécution de l'entreprise; se saisir de la porte
oisine, l'ouvrir aux troupes qui seront restées
rs, empêcher que celles-ci ne se débandent
nt, et les conduire avec ordre et silence sur
es de la ville où elles doivent se former, pour
er la garnison qui voudra prendre les armes de
r elle-même, et de se communiquer.

Dans toutes les surprises il faut, le plus dili-
t possible, se saisir de la personne du gouver-
s officiers supérieurs des corps, dont il est
e de savoir les demeures bien précisément,
'eux pris, ils ne se pourra plus donner d'ordre
ousser les troupes entrées.

Quand la surprise est faite à la faveur d'une ri-
de souterrains, il faut observer le même ordre
mouvemens. Si c'est par eau, il faut aprocher,
aller au courant, ne ramant que pour aborder

2218. Si c'est par des souterrains, il fa
des intelligences dans la place, quelque
vert où l'on puisse faire entrer, à la sort
un certain nombre d'hommes, pour les
aux lieux qui leur auront été désignés, c
dit ci-dessus. Si la garnison est casernée
casernes que les troupes entrées doivent
bord et s'en rendre maîtresses. Nous cite
ci-dessous, pour servir d'exemple, qu
qui ont été surprises par leur faute : Sur
en 1676; Gand, 1678; Savillien, 169
1703, etc.

2219. — *Connaissances qu'il faut av*
prendre une place ou lieu fermé. Vous d
ment connaître la situation, les ouvrages
des murailles de la place que vous voule
afin de pouvoir bien fixer la longueur de
de vous munir de tout l'attirail nécessai

2220. Vous devez encore connaître l
garnison, le nombre et l'emplacement
situation des casernes, l'endroit qui e
éloigné, parce que c'est le point que vou
sir pour votre attaque, en y supposant u
modité; car plus les troupes des casernes
arriver pour la défense, et plus vos sold
temps pour se rendre maîtres des pos
taquent.

2221. Enfin, vous calculerez bien si
vous retirer en sûreté du poste que vou
prendre, eu égard aux heures dont vou
pour la marche, l'expédition et pour f
rapport à la distance des ennemis, qui p
au secours ou vous couper la retraite.
troupes que les ennemis ont dans un au
viennent pas au secours de celui que vou
prendre, détachez de petits partis qui, p
convenable, accompagnés de tambours
pettes à cheval, donneront l'alarme à ce
l'endroit le plus éloigné du poste que vou
prendre, pour qu'en les obligeant à te
ce côté, vous les empêchiez d'accourir

itable attaque, ne pouvant d'ailleurs discerner dans
nuit le nombre de vos petits partis. Les comman-
is de ces partis observeront trois choses : la pre-
ère, de ne sonner l'alarme que peu avant le temps
ils présumeront que l'ennemi apprend l'attaque vé-
ible; car plus tôt, ils se trouveraient prêts bien plus
 pour aller secourir leurs camarades, dès qu'ils se
ont aperçus de la diversion. Il faut donc donner à
commandans l'heure précise à laquelle ils doivent
nmencer à se découvrir, pour y être exacts.

1222. La seconde, c'est qu'à un quart de lieue de
destination, le chef doit lancer, sur les chemins
il y a depuis ce poste jusqu'au lieu attaqué, de
its partis qui, embusqués, arrêteront les courriers
es soldats ennemis qui pourraient en porter la nou-
le à l'autre.

1223. La troisième précaution, c'est que, si l'ennemi
nt à charger les partis détachés pour faire diversion,
partis doivent se retirer par un chemin qui les éloi-
 du poste attaqué et de l'endroit où vous avez résolu
faire votre retraite.

224. Si les ennemis, pour venir au poste surpris,
un défilé à passer, détachez des troupes pour aller
cuper, avant de commencer aucun mouvement pour
urprise.

225. Pour rendre vos ennemis moins vigilans, don-
-leur de fréquentes alarmes chaque nuit, afin que,
npés par les fausses, ils accourent moins vivement aux
tables; amusez-les encore par de feintes propositions
paix ou de trèves, et, pour ne pas manquer à votre
, prévenez-les une heure ou deux avant d'exécuter
e entreprise. Si vous vous tenez éloigné d'eux à une
ance telle, que vous paraissiez hors de portée pour
surprendre, vous les rendrez moins précautionneux.

226. — *Saison, jour, heure les plus propres à une
prise.* Profitez d'un moment où les ennemis ont un
nd détachement hors de la place ou du poste que
s voulez surprendre, pour y trouver moins de résis-
ce.

227. L'hiver est la saison la plus propre aux sur
ses, parce que la longueur des nuits donne le temps

d'arriver avant le jour; le froid rend les sentinelles p[aresseuses] et les soldats de garde peu agiles dans les pr[e]miers momens d'alarmes; l'obscurité et le vent qui acco[m]pagnent les nuits d'hiver font que vos troupes ne sont [ni] vues, ni entendues, que lorsqu'elles sont déjà attaché[es] aux murailles, ou qu'elles sont tout-à-fait près des en[ne]mis; du moins ils servent pour commencer la surpri[se].

2228. Les nuits de pluies ne sont pas favorables a[ux] surprises : elles s'exécutent, pour l'ordinaire, un p[eu] avant le jour, heure à laquelle les ennemis dorment pl[us] profondément, et à laquelle les gardes et les sentinel[les] sont moins vigilantes.

2229. Les surprises qui réussissent le mieux sont cel[les] qui sont exécutées par des troupes qui viennent de loi[n], parce que les ennemis, qui n'avaient pas lieu de se d[é]fier, sont moins sur leurs gardes. Marchez lentemen[t] afin que vos soldats ne soient pas excédés et incapabl[es] de soutenir les fatigues du combat.

2230. L'heure qui approche de la pointe du jour es[t] favorable, parce que, peu après être entré dans le post[e] surpris, le jour vous sert à empêcher les violences, l[es] désordres, et à bien diriger vos attaques sur les poi[nts] encore défendus.

2231. Il vaut cependant mieux arriver deux heu[res] avant le jour qu'un quart d'heure après; car on peut ê[tre] assuré de manquer la surprise, si les ennemis vienne[nt] à découvrir vos gens : ainsi, mettez-vous en mar[che] deux heures de plus qu'il ne vous faut, afin de pare[r à] tous les cas imprévus.

2232. Pour reconnaître le lieu de rassemblem[ent] en cas d'alarme, faites donner quelques fausses alert[es] afin que par vos espions, vous puissiez atteindre votre b[ut].

2233. Il faut avoir soin de se munir de tous les i[ns]trumens nécessaires à l'entreprise, ainsi que de vin[...]

2234. Outre les troupes composant le détachem[ent] de la surprise, ayez encore une bonne réserve qui pu[isse] au besoin vous secourir ou vous aider dans la retra[ite]; ayez de bons guides. (*Voy. ce mot.*) Si les enne[mis] se défendent vigoureusement des fenêtres et de q[uel]ques maisons bien situées, mettez-y le feu.

2235. On peut surprendre des places en déguisant

ats en paysans qui, à un signal donné, s'emparent armes de la garde d'une porte, de la cavalerie it des fantassins en croupe, les transportent rapi- ient, sitôt qu'ils entendent la fusillade commencer. jours de marché, de foire, de fête, sont les plus pres à ces sortes de surprises. Si vous avez dans la :e quelqu'un avec qui vous êtes en intelligence, t chez lui que les soldats travestis doivent se rendre r tomber, de nuit, sur le poste de la porte que s voulez surprendre.

236.—*Surprise d'une armée.* On a quelquefois surpris armée dans son camp, quand elle l'avait mal pris, nd elle s'était soumise à des hauteurs qui pouvaient occupées avant qu'elle y fût placée, ou quand elle ait laissée serrer dans les fourrages ou dans les :es. Ces inconvéniens sont si dangereux qu'ils en- nent presque toujours la perte de l'armée entière.

237. On ne peut pas toujours exécuter avec brus- rie ces sortes de surprises; il faut marcher de nuit c secret et diligence, si c'est pour occuper les hau- rs sur le camp ennemi. Dès qu'on est arrivé, il faut n reconnaître le poste, afin de profiter de toutes fautes que l'ennemi aura faites.

1238. S'il a derrière lui des défilés, il ne faut pas lui ner le temps de les ouvrir, d'y placer son infan- ie, son canon, d'y retirer son bagage, et ensuite d'y re entrer sa cavalerie à la faveur de la nuit.

1239. S'il a sur ses derrières une rivière ou un ruis- u, il ne faut pas lui laisser le temps d'y établir isieurs ponts et de s'y retrancher à la tête de son np, ni de l'autre côté du ruisseau, et de placer son anterie et son canon dans les retranchemens pour ivrir les flancs de ses ponts.

2240. S'il lui reste assez de terrain pour se mettre bataille, il faut, avant de marcher à lui, l'accabler coups de canon, pour augmenter par les fracas la reur que lui a imprimée une attaque inattendue.

2241. Si l'ennemi se trouve posté de manière à être ré facilement dans ses fourrages, il faut s'approcher lui avec circonspection, y demeurer avec patience, couvrir de retranchemens pour lui ôter la pensée

de combattre valeureusement, dans la vue de se re-
rer de son camp, et le fatiguer tellement de jour et
nuit, qu'en peu de temps on réduise sa cavaler
l'extrémité, en ne lui laissant ni le temps ni le mo
de dérober quelques petits restes de fourrages, ou
subsister de quelques pâtures.

2242. Si l'ennemi s'est posté de manière à ce q
vous puissiez le séparer de ses convois, comme il
faut que vingt-quatre heures pour rendre ses bes
intolérables, il faut lui ôter tout moyen de faire
coup de désespoir, afin que la nécessité de vivres
venant générale, elle force toute l'armée à se p
en combattant, ou à se rendre à discrétion; il
faut pas qu'un général laisse échapper les occasio
une armée, pour s'être mal placée, s'expose à être
ment surprise et entièrement détruite.

2243.—*Des surprises dans les marches*. Une règle ce
taine à la guerre, pour la sûreté de tous les mouvemens
est de les faire, quelque éloigné que l'on soit de son e
nemi, avec les mêmes précautions que si l'on était
sa vue, parce que l'on doit supposer qu'il peut av
été averti de la manière négligente dont on ferait
mouvement, et qu'il s'est mis en état d'en profiter.

2244. On doit, quand on surprend un ennemi
marche, l'attaquer avec force et impétuosité en plusie
endroits à la fois. Il faut que les troupes qui attaqu
soient soutenues de près, afin de renverser les co
qu'elles chargent sur ceux qui, au bruit de l'attaq
viennent pour soutenir; une seconde ligne, qui
présentera en bon ordre, décidera l'affaire par sa co
nance et forcera l'ennemi à une faute honteuse.

2245. On trouvera aussi souvent occasion de s
prendre une arrière-garde. Il ne faut engager dans c
sortes d'affaires que les troupes nécessaires pour renv
ser seulement l'arière-garde ennemie, et conserver
reste pour soutenir votre troupe qui peut être ramenée.
l'armée ennemie se retire par des défilés et des rivi
profitez du moment où une bonne partie est enga
dans le défilé, ou à passer la rivière, pour tomber a
impétuosité et des forces supérieures sur la portion
n'a pas encore effectué son passage. Mettez, pour

ions, votre armée en marche pendant la nuit,
: un profond secret, et disposez-la de ma-
voir combattre au point du jour, et arriver
in dans l'ordre avec lequel vous voulez com-

T

ıCTIQUE, art de disposer et faire mouvoir
en ordre. On la divise en *grande* ou *géné-*
ı *petite* ou *particulière*. Celle-ci comprend
a disposition et les mouvemens des troupes,
particuliers, soit corps d'armée; la grande
mprend les positions et mouvemens d'ar-
fs aux pays qu'elles doivent attaquer ou dé-
x armées ennemies et à toutes leurs dépen-
lles que les munitions de guerre et de bou-
chines de guerre et leurs bagages. Plusieurs
ınt cru que tout l'art consistait à faire mou-
mée avec ordre et sévérité : cet avantage est
ıs ce n'est pas tout; ce n'est même, à bien
qu'une petite partie de notre art. Son prin-
est de prévenir l'ennemi dans la disposition
ıur une bataille ; de l'attaquer avant que ses
ınt en ordre; de jeter ses plus grandes forces
ıt faible de sa position, avant qu'il ait eu le
ıorter les siennes. Cette disposition générale
, et l'attaque décidée, il ne faut pas espérer
pes engagées au combat manœuvrent et chan-
rdre; ce serait se flatter d'une chose impos-
est vraisemblable que celui qui le tenterait
t la peine. Ainsi, la tactique particulière est
:e et bornée dans ses avantages; la tactique
ı l'art des positions, des camps, des marches,
:, est infiniment supérieure, et doit être le
de l'étude d'un homme de guerre. Elle four-
ens sûrs de vaincre une armée très-supé-
les manœuvres, mais conduite par un géné-
onnaît que cette science. La *tactique parti-*
eut pas toujours, elle seule, faire gagner une
ais elle peut souvent y contribuer puissam-
ıt donc un moyen de vaincre qu'il faut ne

, sans toutefois en exagérer les avantages
les autres moyens supérieurs de rempor
L'application des cadres de bataillons de
petite et à la grande tactique faciliteront,
degré, aux officiers généraux comme aux
périeurs et subalternes, le moyen d'appro
sciences, dont l'heureux accord nous ass
riorité. (1811.)

Les batailles sont quelquefois des événe
, mais un grand général sait les éviter.
guerriers jugeront par là que l'art de la g
siste pas seulement dans la tactique partic
batailles.

. TALUS, inclinaison d'un revêtement en
ie, en gazonnage, ou en terre, en donna
ux derniers 45 degrés, pour éviter les pouss
-dire en lui donnant autant d'inclinaison q
teur. (2143, 2145.)

. TERRAIN. On concevra combien il est esse
ur un général de connaître parfaitement les t
qu'il doit occuper ou parcourir. Sont-ce
s, des bois, des montagnes, des collines,
coupés, ouverts? Y a-t-il des chemins, de
des ruisseaux, des rivières, des torrens,
des villages, des hameaux, des maisons?
sont-elles fermes, sabloneuses, argile
, fangeuses, marécageuses, etc.? Quelles
sources qu'elles offrent en grains, paille, f
es, bestiaux, bois, boissons, etc.? D'où il
s dispositions dans les marches, les campe
nbats, les positions, etc.; tous objets qui
des précautions indiquées par les localités,
n général habile doit savoir profiter.

. TRAHISON, perfidie, défaut plus ou m
de fidélité envers sa patrie, son prince, et
mot, envers ceux qui avaient mis confiance
Quand on n'aurait pas assez de vertus pour
a trahison, quelque avantage qu'elle puisse p
nous nous bornerons à dire que le seul inte

des
car
la tr
pas ai
225
mépri
terribl
mais c
se défi

225
ladie c
che, r
L'arri
joindr
riots c
quefoi
tuent l

2253
et qui
unir p
qu'un
base
et qu
225
pris e
n'a p
vince
persé
la gue
225
un en
bien e
l'inter
vous
débris
pour
victoi
Alexa
et fut
Franc

ıes devrait suffire pour la leur faire rejeter; t assez que les princes mêmes, qui emploient n pour le succès de leurs projets, ne peuvent les traitres.

En tous les temps le traître a été l'objet du de la réprobation publique, supplice le plus u'un homme puisse éprouver en ce monde, ne l'est pas encore assez. On doit toujours des traîtres.

TRAINEUR, soldat qui ne pouvant, par ma- par faiblesse, suivre sa troupe dans une mar- e en arrière, et la rejoint quand il le peut. garde recueille les traîneurs, et les fait re- s'il est possible. On fait monter sur des cha- qui ne peuvent plus marcher; il arrive quel- n campagne, que les paysans du pays ennemi traîneurs.

TRAITÉ, convention faite entre deux états, our but de rétablir la paix entre eux, ou de les ne alliance, soit pacifique, soit militaire. Pour té soit légitime et durable, il faut qu'il ait pour térêt de toutes les parties qui y concourent, acune d'elles y trouve quelques avantages.

On doit conclure un traité, quand on est sur- touré au milieu d'un pays ennemi, et qu'on e moyens de retraite; quand on voit ses pro- vahies, ravagées, ses troupes abattues, dis- et qu'on n'a plus de moyens pour continuer avec quelque chance de succès.

Quand, après un avantage brillant et décisif, ı vaincu vous fait proposer un traité, il faut niner s'il est de bonne foi, s'il a réellement n de le conclure, ou s'il ne cherche pas à ıser, pour avoir le temps de rassembler ses t de les fortifier avec des troupes nouvelles, s empêcher de recueillir les fruits de votre L'espoir de traiter de la paix avec l'empereur e retint Napoléon six semaines à Moscou, ıse du désastre de la plus belle armée que la t jamais mise sur pied.

2256. Il est permis de rompre un traité au
le peut, 1° quand il est oppressif, déshonor
a été imposé par la violence et l'orgueil à
pour le moment trahi par la fortune, et q
victoire, se montra généreux; 2° quand un
ennemi en transgresse les clauses les p
tantes; 3° quand les mêmes en interprètent
sions douteuses d'une manière désavantag
plus faible qui a dû le subir; 4° quand le
lesquels on a traité manifestent d'une mani
intelligible le dessein de rompre eux-mêm
ventions faites; 5° dans le cas d'un trait
défensif avec une puissance, lorsque cet
veut vous traîner à sa suite dans des expé
le succès ne profitera qu'à elle, et que vo
vos états en y prenant part.

2257. TRANCHÉE, chemin creusé en
approcher d'une place assiégée, à couvert

2258. TRAVERSE, parapet de terre en
ou en fascinage, construit pour couvrir s
empêcher d'être vus et enfilés par le feu

2259. TROUPES LÉGÈRES. L'aute
dans les six pouces au-dessous de la taille
être soldat, des hommes trapus, membré
robustes, qui ne sont nullement rachitique
leur défaut de taille exempte du service mi
aptes à supporter les fatigues que les grands
plus propres à harceler sans cesse l'ennemi,
tant moins de prise à la balle, pour peu qu'
çât à profiter de tous les accidens du terrain.
vation, une grosse pierre, un arbre, sont p
boucliers sûrs; il pense, d'après ces observ
la taille de cette espèce d'hommes les re
propre au service de tirailleurs qu'une plus é
rien changer aux armes, cette classe fou
voltigeurs qui ne dégénéreraient en rien de le
ciers; la répartition du service militaire
juste, étant moins limitée.

U

2260. UTILISATION *des Gardes nationaux non ar-*
és de fusil, en cas d'invasion.

2261. Si les étrangers se coalisent, s'ils forment une
mée innombrable pour envahir la France, elle doit
aployer toutes ses ressources pour défendre son exis-
nce.....

2262. Quand il s'agira *d'être ou de ne pas être*, de fi-
rer honorablement ou d'être ignominieusement effacé
tableau des nations de l'Europe, quel est le Fran-
is qui hésitera de verser pour sa patrie jusqu'à sa der-
ère goute de sang; chacun s'écriera : *Dulce et deco-*
n est pro patria mori (Horat., l. 3, od. 2); oui, tous,
ıs exception, voleront à sa défense, et, s'il n'y a pas
ez de fusils, on s'armera de fourches, de piques...:
st l'arme la plus favorable aux Français; Montécu-
li appelait la pique *la reine des armes à pied.*

2263. Le grand Turenne, les maréchaux de Luxem-
urg, de Montesquiou, de Saxe, étaient du même
itiment; ce sont leurs propres discours que l'auteur
rapporter. « Il n'y a point d'arme plus capable de
lentir l'impétuosité d'un ennemi, ni plus propre à
donner de la terreur. En effet, elle a l'avantage, par sa
ıgueur, de pouvoir l'arrêter à une distance assez
ınde pour qu'il ait le temps d'envisager le péril au-
el il s'expose en abordant une troupe qui en est ar-
ie, et comme, en pareil cas, rien n'est plus à crain-
e que cet instant de réflexion qui suspend l'ardeur du
dat, et qui l'éclaire trop sur le danger qu'il court, il
it en résulter un très-grand avantage pour le piquier.»
« Si un corps de piquiers attaque un corps de fusi-
rs, nécessairement le premier atteindra de loin le
ond, à cause de la plus grande longueur de ses ar-
s; il présentera un obstacle bien plus difficile à vain-
que quelques rangs de baïonnettes qu'il percera
ıjours.
« Un cheval blessé d'un coup de feu n'en est que
ıs animé; il se jette presque toujours en avant : s'il
blessé d'une arme blanche, quelque pressé qu'il soit

impénétrables.

2265. Il nous faut avoir des p
terie, disaient, sous Louis XIV
avaient connu l'utilité. Nous ne
quelque jour, *malheureusement*
nant à se faire jour sur un arti
importance, on ne reprenne en
prince qui l'abolit, sur l'avis de

2266. Pour mieux faire sent
pique ou de la fourche, je citera
ciens, la perte des vaincus était d
des vainqueurs, dans les comb
la bataille de Poitiers, entre Ch
rasins, il y eut 375,000 Sarasin
çais; à celle de Muret, 20,000
à Rosbeck, 20,000 Flamands et 5
3,500 Italiens, 29 Français; à A
tiens, 50 Français.

2267. C'est assez faire connaît
d'une fourche, et qui voleront à
trie, tout l'avantage de cette arm
combats de ligne.

2268. Ils savent d'ailleurs qu'i
quand on ne peut joindre l'enne
force de l'infanterie française co

ette. Que le garde national songe donc à la su-
té que lui procure la longueur de cette arme, et
ıugmente encore l'efficacité par le mélange de
ıx armes fortifiées d'une bonne artillerie.

. Les officiers, sous-officiers et gardes nationaux,
ısant les écoles de peloton et de bataillon, on les
a en légion. On remplacera le fusil en bois par
arche à foin ou une pique de douze pieds de
r compris le manche, à l'extrémité duquel un
dement fixé présentera des pointes bien acérées.

. Ces légions, aussi fortes que les régimens de
manœuvrant de même, et aptes à se servir du
eront augmentées de deux compagnies de fusi-
r bataillon, fortes de 125 hommes chacune. Elles
ıeront dans les lignes de bataille, d'après mon
e, et y exécuteront toutes les dispositions pour
.e, la défensive.

. Chaque demi-bataillon sera en colonne sur
pelotons de hauteur.

. La ligne de tirailleurs se formera en même
que les colonnes; elle couvrira tout le front de
:, excepté celui occupé par l'artillerie.

. Dans l'attaque, les tirailleurs feront, ainsi que
rie, leur feu en avant sur tout le front de la li-
n suppléera à celui des colonnes par des bou-
feu, dont on augmentera le nombre d'un tiers
a moitié, s'il est possible : il est bon, dans cette
tance, de surprendre l'ennemi, soit peu de temps
e jour, soit en l'approchant à cinquante pas, à
: d'une hauteur. Dans tous les cas, les colonnes
asquées par la ligne de tirailleurs, et le feu de
ıi se dirigera plutôt sur celui de l'artillerie que
masses.

. Dans la défense, on pourra élever devant la
chaque colonne une espèce d'épaulement ou
age (*voyez ce mot*) à rampes faciles à escalader,
garantira les piquiers du feu de l'ennemi, sans
ıécher de se porter à sa rencontre, s'il charge;
s'exécutera ainsi qu'il est dit à la disposition
défense. Les compagnies de tirailleurs attaquant
t ... par le flanc, tandis que les colonnes se d...

second peloton se serrera en mass
ton fera à droite et à gauche en b
pour fermer les flancs du carré;
avoir serré sur le troisième, fera d
files de droite et de gauche feront

2277. On continuera le feu s
sitôt que les chefs de demi-bata
propos, ils feront croiser les four
longueur de 12 pieds, fraiseront le
siliers en les dépassant; celles d
7 à 8 pieds; du second, de 5 à 6
troisième rang, de 2 à 3.

2278. Les tirailleurs pourront d
feu et ajuster avec d'autant plus de
bout portant, qu'ils ne peuvent en
piquiers seront d'autant plus ferm
couverts par les fusiliers, et qu'ils s
de hauteur, conséquemment sur un

2279. Ils baisseront assez l'extrém
qu'elle ne puisse pas gêner le tir
les fusiliers placés aux flancs auron
pas faire un feu direct et horizontal
le flanc du demi-bataillon opposé

2280. Toutes ces manœuvres s'ex
mêmes commandemens que ceux
dre de bataille proposé par l'auteur

ıntage plus grand, qu'il devra à la longueur de son , à son mélange avec des fusiliers et une nom-e artillerie. Loin de craindre l'ennemi, infanterie valerie, il marchera à eux avec la juste conviction s rompre, de les culbuter, quels qu'ils soient.

ı3. On pourrait encore adopter la pique de Folard. ı 11 pieds de long, y compris un fer de 2 pieds mi de long sur 5 pouces de large par le bas, tran-: des deux côtés, et fortifié jusqu'à la pointe d'une d'environ une ligne et demie. Cette pique est ıtable de la pointe et du tranchant; il est plus ile d'en gagner le fort.

V

ı4. VAILLANCE. On doit la regarder comme d'une force naturelle de l'homme, qui ne dé-point de la volonté, mais du mécanisme des or-, lesquels sont très-variables. Ainsi, l'on peut acilement de l'homme vaillant, qu'il fut brave un ur; mais celui qui se promet de l'être, comme hose certaine, ne sait pas ce qu'il fera demain, nant pour sienne une vaillance qui dépend du ent, il lui arrive de la perdre dans le moment e où il y pensait le moins.

ı5. La vaillance n'est que momentanée, et la dis-on de nos organes corporels la produit ou l'anéan-ns un moment. Amurat II, empereur des Turcs, 'était signalé dans mille occasions, aurait pris la à la bataille de Varnes, si ses officiers ne l'avaient ıcé de le tuer.

ı6. VALEUR, *Courage*. La valeur est ce sentiment enthousiasme de la gloire et la soif de la renom-enfantent; qui, non content de faire affronter le er sans le craindre, le fait même chérir et chercher.

ı7. Sans spectateur pour y applaudir, ou au moins espoir d'être applaudi un jour, il n'y a point de r.

ı8. C'est un germe heureux que la nature a mis en, mais qui ne peut éclore si l'éducation et les rs du pays ne le fécondent.

2289. Voulez-vous rendre une nation
que toute action de valeur y soit récom
quelle doit être la récompense? L'éloge et
Gardez-vous surtout de payer avec de l'or
neur seul peut et doit acquitter.

2290. Celui qui songe à être riche n'est
mais valeureux; qu'avez-vous besoin d'or
récompense un héros.

2291. Finissons en disant que la bravou
voir du soldat; le courage, la vertu du sage
la valeur celle du chevalier.

2292. VENT. L'expérience apprend
doit, avant de se décider sur un champ
connaître les vents qui y règnent le plu
ment, et l'heure à laquelle ils se font se
riger, d'après cette connaissance, le co
et la durée de l'action.

2293. Si le vent commence à souffler lo
taille est commencée, si l'on ne peut pa
position, il faut se presser de joindre l'enn
au contraire, favorise les surprises, en e
troupes d'être aussi aisément entendues et

2294. On doit avoir attention d'exposer
aux vents qui passent pour les plus sains.

2295. VICTOIRE. C'est l'action la plus
général, lorsqu'elle est le fruit de ses di
de ses manœuvres, et qu'il peut dire, co
nondas, *j'ai vaincu les ennemis*.

2296. Ce qui fait le prix et la gloire d'
ce sont les obstacles qu'il a fallu surmont
tenir.

2297. Lorsque la victoire n'est due qu'à
du nombre, à la bravoure, et au peu d'in
de talent du général opposé, elle ne p
qu'une gloire médiocre.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

2298. Il faut donc que la victoire, p
véritablement un général, soit le fruit de
dispositions, de sa science dans les manœ

manière dont il a su employer ses troupes, et que, de plus, il ait en tête un général habile et à peu près égal en forces.

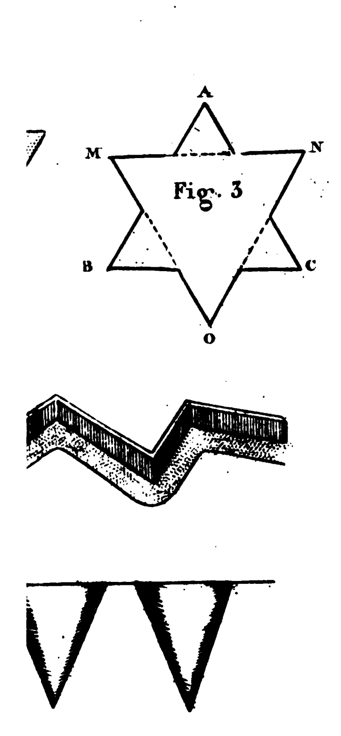
2299. VILLAGES. On ne doit se poster dans un village plutôt qu'en plaine, que lorsqu'on y est déterminé par de fortes raisons. Dans ce cas, si on ne craint pas l'artillerie, on occupe les maisons et les murailles des jardins faisant partie de l'enceinte (1396). On fait des créneaux et des banquettes partout où il en faut; des communications d'une maison à l'autre, afin que les troupes qui bordent l'enceinte puissent s'entresecourir.

2300. Aux endroits où il n'y a ni maison, ni muraille, on fait une forte palissade crénelée avec une banquette ou un fossé derrière, afin que les créneaux ne puissent pas servir à l'ennemi. Cette palissade doit être flanquée par les maisons auxquelles elle aboutit.

2301. On se retranche dans les maisons qui forment le contour du village; l'on ferme les murailles de ces maisons par des files de chariots et de charrettes chargés de pierres, et dont on enterre les roues jusqu'au moyeu. On se sert encore d'un abatis, défendu par quelques maisons (1411, 1412), par des caponières où l'ennemi soit vu de flanc.

2302. Si l'on craint un corps considérable, pourvu d'artillerie, on ne peut se dispenser d'entourer le village d'un retranchement continu, à l'épreuve du canon et flanqué. Voici (*Planche XVI, figure* 4) la manière la plus simple de flanquer un retranchement : elle s'accommode à toutes sortes de grands polygones et aux irrégularités du terrain. Si on est obligé de tourner une partie des redans d'un côté, et l'autre de l'autre, on les liera ensemble par un redan comme en *C*, ou par un angle rentrant comme en *B*.

2303. On appelle ligne une droite *M N*, tirée de la pointe d'un redan ou d'un bastion, à l'extrémité du flanc qui doit le défendre. Cette ligne ne doit pas être plus grande que la portée du fusil, c'est-à-dire de cent vingt à cent trente toises. Elle doit être réglée par la valeur des troupes qui en borderont les flancs. Si on la fait trop courte, on multiplie les flancs, ce


A
M
N
Fig. 3
B
C
O

BLE ALPHABÉTIQUE.

Imprimerie de POUSSIN, rue de la Tal

ERRATA.

linéa 11 ; (Voyez 3038) ; *Lisez :* 2159.
— 226, (3030) ; *Lisez :* 2123.
— 286 , après *Harangue*, 1230 ; *Lis. :* 1280.
— 354 , 1811 ; *Lisez :* 1812.
— 830 , 1577 ; *Lisez :* 1777.
— 921 ; 3076 ; *Lisez :* 2072.
— 989, 3030 ; *Lisez :* 2123 *et suivans.*
— 1706 , 1668 ; *Lisez :* 1667.
— 1713 , 3030 ; *Lisez :* 2123 *et suivans.*
— 2132 , 712 , *Lisez :* 760.

2289. Voulez-vous rendre une nation valeure que toute action de valeur y soit récompensée. quelle doit être la récompense? L'éloge et la célét Gardez-vous surtout de payer avec de l'or ce que l' neur seul peut et doit acquitter.

2290. Celui qui songe à être riche n'est ni ne se mais valeureux; qu'avez-vous besoin d'or où le la récompense un héros.

2291. Finissons en disant que la bravoure est le voir du soldat; le courage, la vertu du sage et du h la valeur celle du chevalier.

2292. VENT. L'expérience apprend qu'un gé doit, avant de se décider sur un champ de batai connaître les vents qui y règnent le plus comm ment, et l'heure à laquelle ils se font sentir, pour riger, d'après cette connaissance, le commencem et la durée de l'action.

2293. Si le vent commence à souffler lorsque la taille est commencée, si l'on ne peut pas change position, il faut se presser de joindre l'ennemi. Le v au contraire, favorise les surprises, en empêchant troupes d'être aussi aisément entendues et découve

2294. On doit avoir attention d'exposer les maga aux vents qui passent pour les plus sains.

2295. VICTOIRE. C'est l'action la plus brillante général, lorsqu'elle est le fruit de ses disposition de ses manœuvres, et qu'il peut dire, comme Épa nondas, *j'ai vaincu les ennemis*.

2296. Ce qui fait le prix et la gloire d'une victoi ce sont les obstacles qu'il a fallu surmonter pour l' tenir.

2297. Lorsque la victoire n'est due qu'à la supéri du nombre, à la bravoure, et au peu d'intelligenc de talent du général opposé, elle ne peut prod qu'une gloire médiocre.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

2298. Il faut donc que la victoire, pour illu véritablement un général, soit le fruit de ses disposition, de sa science dans les manœuv

[redacted]

anière dont il a su employer ses troupes, et que, de us, il ait en tête un général habile et à peu près ;al en forces.

2299. VILLAGES. On ne doit se poster dans un llage plutôt qu'en plaine, que lorsqu'on y est déterıiné par de fortes raisons. Dans ce cas, si on ne craint as l'artillerie, on occupe les maisons et les murailles es jardins faisant partie de l'enceinte (1396). On fait es créneaux et des banquettes partout où il en faut; es communications d'une maison à l'autre, afin que les :oupes qui bordent l'enceinte puissent s'entresecourir.

2300. Aux endroits où il n'y a ni maison, ni muaille, on fait une forte palissade crénelée avec une anquette ou un fossé derrière, afin que les créneaux e puissent pas servir à l'ennemi. Cette palissade doit re flanquée par les maisons auxquelles elle aboutit.

2301. On se retranche dans les maisons qui forment contour du village; l'on ferme les murailles de ces ıaisons par des files de chariots et de charrettes hargés de pierres, et dont on enterre les roues jusqu'au ıoyeu. On se sert encore d'un abatis, défendu par uelques maisons (1411, 1412), par des caponières 'où l'ennemi soit vu de flanc.

2302. Si l'on craint un corps considérable, pourvu 'artillerie, on ne peut se dispenser d'entourer le village d'un retranchement continu, à l'épreuve du canon flanqué. Voici (*Planche XVI*, *figure* 4) la manière plus simple de flanquer un retranchement : elle accommode à toutes sortes de grands polygones et ıx irrégularités du terrain. Si on est obligé de tourer une partie des redans d'un côté, et l'autre de autre, on les liera ensemble par un redan comme en , ou par un angle rentrant comme en *B*.

2303. On appelle ligne une droite *M N*, tirée de la ointe d'un redan ou d'un bastion, à l'extrémité du anc qui doit le défendre. Cette ligne ne doit pas être lus grande que la portée du fusil, c'est-à-dire de ent vingt à cent trente toises. Elle doit être réglée ır *la valeur* des troupes qui en borderont les flanc *on la fait* trop courte, on multiplie les flancs,

qui augmente le travail et le nombre
trans, qui sont les endroits où l'ennem
dans le fossé; si on la prolonge, on d
des flancs à proportion.

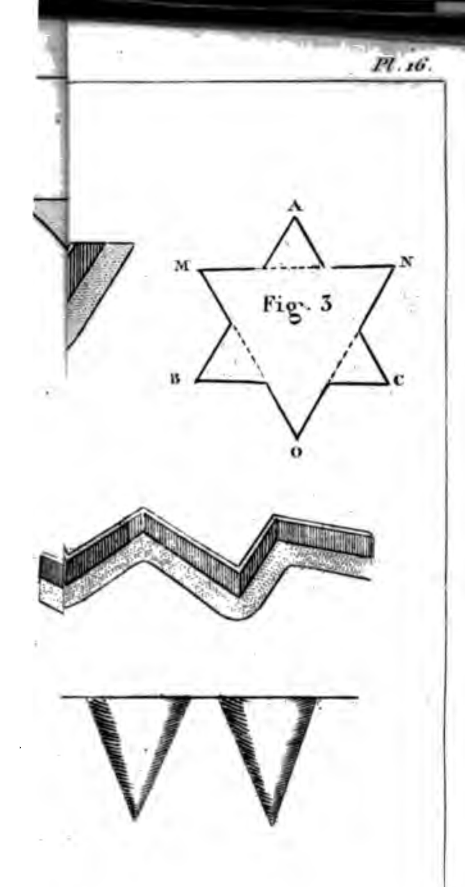
2304. On doit s'attacher à la perfect
et l'on peut diminuer la dépense de
leur donnant que la longueur nécessa
fense du fossé, et faire les faces assez c
sans d'ailleurs trop multiplier les angl
puisse attendre un grand effet du feu c
flancs de cinq toises chacun feront ur
qu'un flanc de quinze toises qui défe
longueur de retranchement.

2305. On fait le moins de portes
parce qu'il faut beaucoup de monde
On les place à portée d'être défendues
les bouche quand on est sur le point

2306. Quand le village a trop d'ét
environné d'un retranchement conti
n'a pas assez de monde pour le construi
on l'entoure d'ouvrages détachés et ouv
On peut encore fermer toutes les entr
et choisir, tout près, le lieu le plus co
construire un fort dans lequel on p
quand l'ennemi se présentera. Dans t
se loger, on se resserrera le plus qu'o
partie du village que l'on trouve la pl
mise en état de défense.

2307. VIVRES, tout ce qui sert à
d'une armée. *Celui qui a le secret de vi*
disait Montécuculli, *peut aller à la g*
visions.

2308. La famine est plus cruelle q
disette a ruiné plus d'armées que le
peut trouver des remèdes pour tous
dens, mais il n'y en a aucun contre
vivres. Si les approvisionnemens n'ont
bonne heure, on est défait sans com
quefois sans avoir vu l'ennemi.


A
M
N
Fig. 3
B
C
O

BLE ALPHABÉTIQUE.

Imprimerie de POUSSIN, rue de la Table



ERRATA.

linéa 11 ; (Voyez 3038) ; *Lisez :* 2159.
— 226, (3030) ; *Lisez :* 2123.
— 286 , après *Harangue*, 1230 ; *Lis. :* 1280.
— 354 , 1811 ; *Lisez :* 1812.
— 830 , 1577 ; *Lisez* : 1777.
— 921 ; 3076 ; *Lisez :* 2072.
— 989 , 3030 ; *Lisez :* 2123 *et suivans.*
— 1706 , 1668 ; *Lisez* : 1667.
— 1713 , 3030 ; *Lisez* : 2123 *et suivans.*
— 2132 , 712 , *Lisez :* 760.







